This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

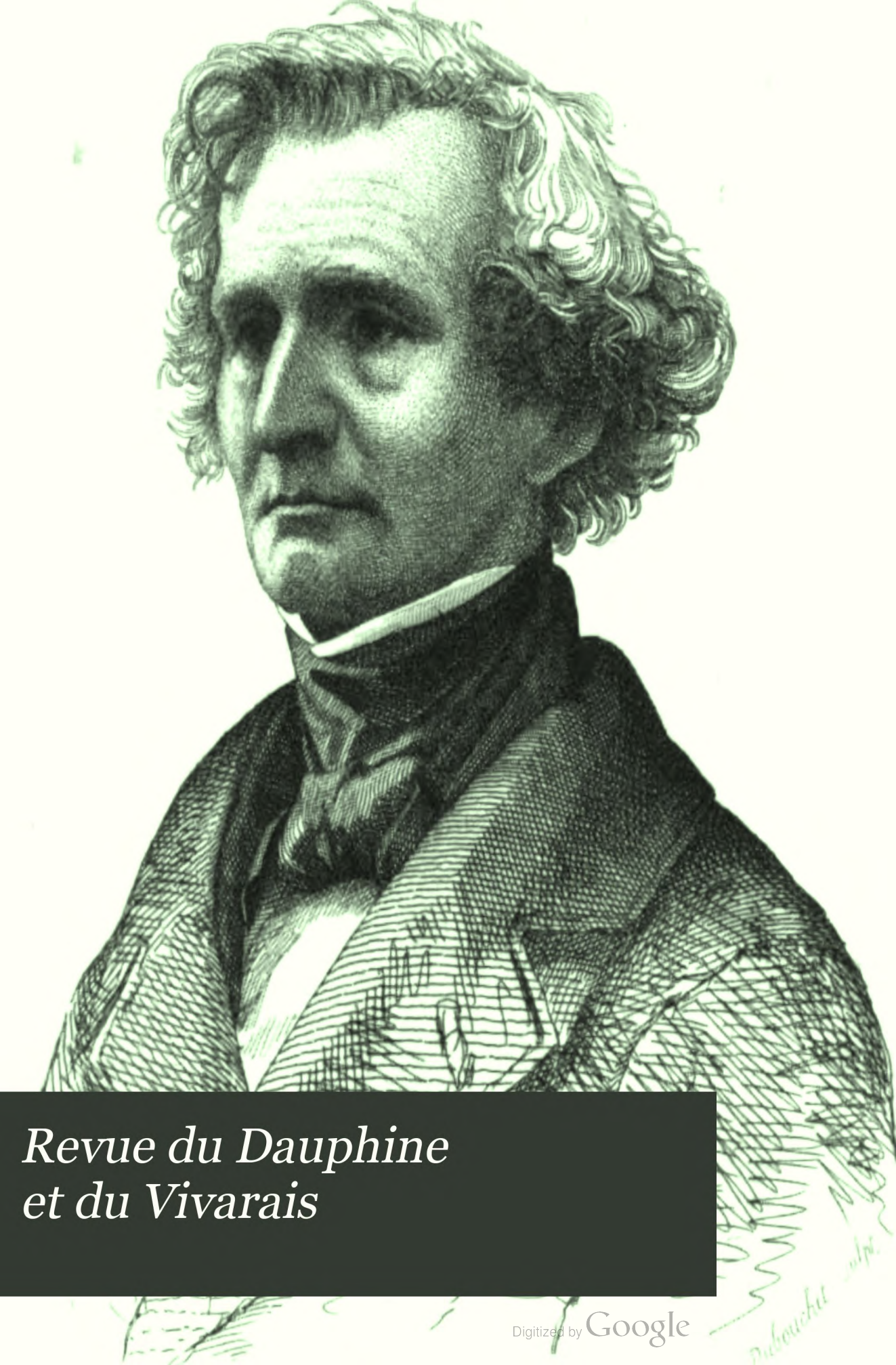

Revue du Dauphine et du Vivarais

Digitized by Google

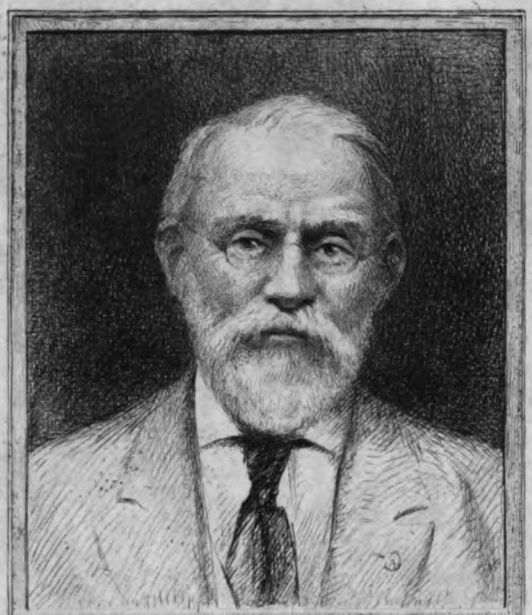

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.D241
R4

REVUE
DU DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

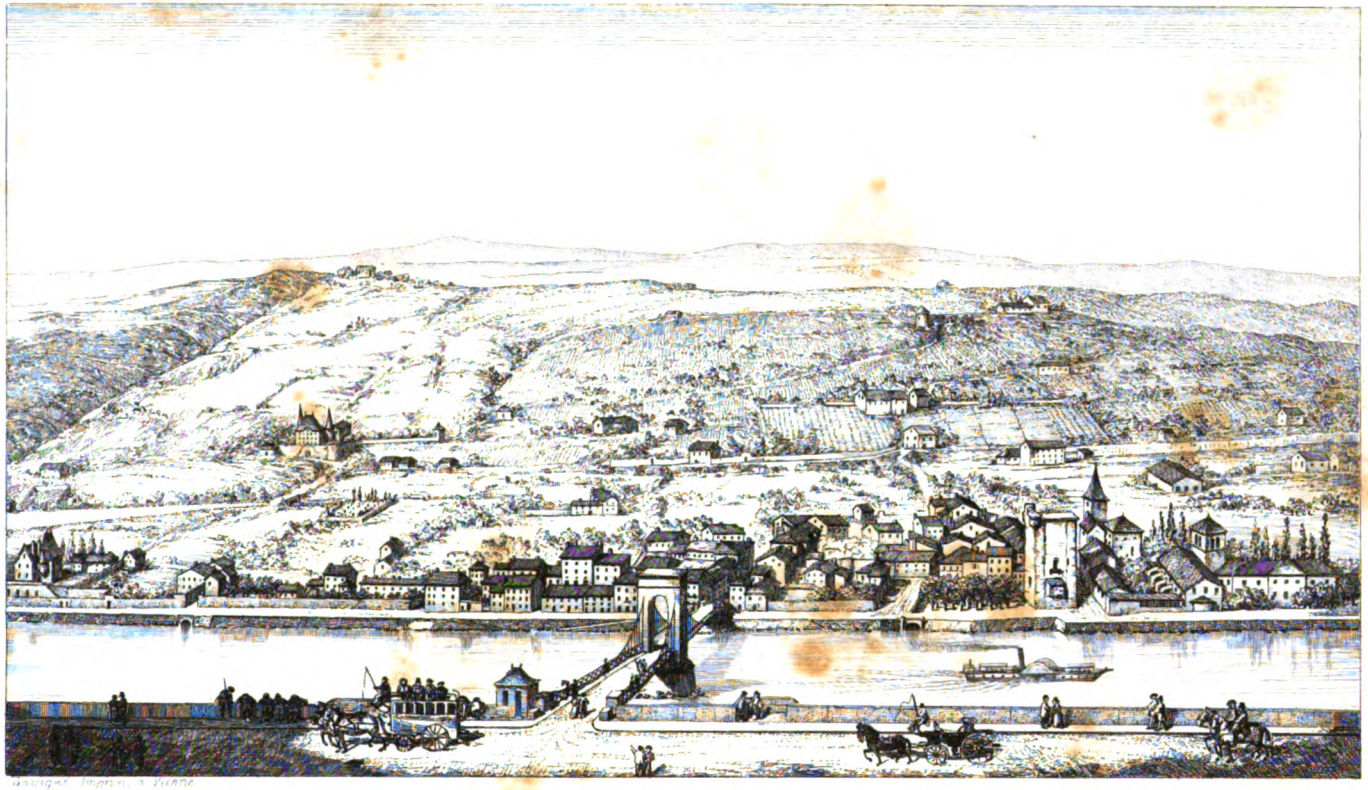

SAINTE COLOMBE-LES-VIENNE.

Vue prise au nord sous le pont

Digitized by Google

REVUE
DU
DAUPHINÉ
ET DU
VIVARAIS

(ISÈRE, DRÔME, HAUTES-ALPES, ARDÈCHE)

RECUEIL MENSUEL

Historique, Archéologique & Littéraire

TOME III

De l'Imprimerie

SAVIGNÉ, A VIENNE EN DAUPHINÉ

1879

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
5-11-27
13603

SAINTE-COLOMBE

A M. Amédée JULIEN

Ancien Professeur d'histoire au Collége de Vienne

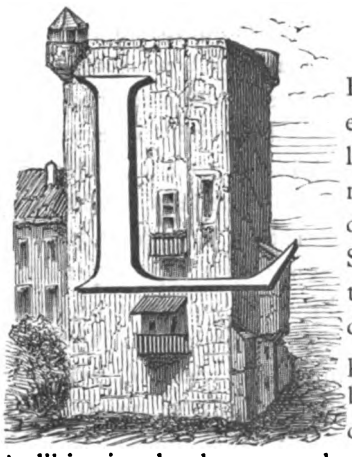

LES hommes qui, dans un pays riche en souvenirs, recueillent avec soin les débris du passé, sont extrêmement méritants et non moins dignes d'encouragements que d'éloges. Soustraire à l'oubli ou à la destruction quelque épave du naufrage des siècles, c'est non seulement apporter de la lumière dans les ténèbres, accroître le domaine général de l'instruction, c'est aussi fournir à l'histoire locale, pour les temps anciens, des documents d'autant plus précieux que presque toujours ce sont les seuls à l'aide desquels, en l'absence de tous autres, cette histoire puisse être faite.

Si, dans nos villes dont l'origine remonte à la civilisation romaine, on eût été jusqu'à présent plus soucieux de ne rien laisser perdre de ce que le sol restitue journellement, la connaissance de la vie intime de nos ancêtres, des particularités de leurs usages et

Digitized by Google

de leurs croyances, de leur initiation aux arts, de leur luxe, de leur état de prospérité, aurait pour nous peu de mystères ; peu de choses nous resteraient à apprendre relativement à la topographie, à l'organisme municipal, à la composition et à la physionomie de la population : une partie, nous le savons déjà, formée d'ingénus et d'affranchis pourvus à divers degrés des avantages d'une position privilégiée; l'autre, de beaucoup le plus grand nombre, ne comptant que des esclaves.

Ainsi mieux renseignés, nous pourrions, en plus parfaite connaissance de cause, juger des progrès qu'ont faits en près de deux mille ans l'affranchissement de l'humanité et l'égalisation du bien-être. Dans cette comparaison de notre époque avec l'antiquité et le moyen âge à peine meilleur, inférieur même sous bien des rapports, nous puiserions, tout à la fois, un plus vif sentiment de satisfaction d'être venus à la vie dans le temps où nous sommes et une résolution plus grande de défendre les conquêtes si laborieuses et si lentes qui ont eu pour fruit l'esprit moderne.

Ces réflexions amènent naturellement l'occasion de parler de divers objets d'antiquité découverts depuis peu à Sainte-Colombe et à Saint-Romain, territoires formant autrefois, comme on sait, sur la rive droite du Rhône, un quartier de la ville de Vienne.

Déchu de son ancienne splendeur, Sainte-Colombe aujourd'hui n'est guère qu'un village, mais un de ceux dont le souvenir reste empreint dans la mémoire du touriste à l'état d'image gracieuse. A le voir, en face de Vienne enfiévrée d'activité, paresseux et dormant d'un sommeil profond au pied de son coteau couvert de pampres ensoleillés, on devine aisément l'excellente qualité du produit de ses vignes. Mais en apercevant sa large tour féodale aux tons chaudement enluminés d'or et par vous si poétiquement célébrée ; çà et là, dans les trouées du feuillage, de vieux murs sombres ou de brillantes maisons de campagne : la villa Michoud à la physionomie italienne, l'élégante habitation Louvier se haussant sur ses terrasses étagées pour mieux se mirer dans l'onde claire du fleuve, la villa Savigné-Bertrand détachant gaîment ses noirs toits d'ardoise et ses élégantes tourelles blanches sur l'éclatante verdure de ses ombrages et des riches vergers qu'elle domine; les vastes aménagements du chemin de fer en construction, l'on peut se convaincre qu'on n'y a pas dormi à toute époque aussi profondément ni aussi paisiblement qu'aujourd'hui, et que l'heure du réveil et d'une nouvelle importance est prochaine.

Ce qu'était dans l'antiquité ce faubourg de Vienne est plus facile

Digitized by Google

à imaginer qu'à dire. Assurément ce n'est pas pour des chaumières qu'ont été construits avec tant d'art et de solidité ces labyrinthes de souterrains différents de niveaux, de hauteurs, de largeurs et de directions, où l'on remarque des lucarnes alignées, des fours, des réservoirs d'eau, des provisions de terre à modeler, et qui pourraient bien avoir été, en même temps que les substructions de palais somptueux, les ergastules devinés par Chorier. Ce n'est pas non plus pour des chaumières qu'ont été faites ces splendides mosaïques, si nombreuses qu'elles forment sous la surface du sol comme un plancher continu. Vous avez appelé ce quartier « la ville des mosaïques », on pourrait l'appeler tout aussi bien la ville des statues. Plus de débris de statues ont été déterrés de cet étroit faubourg que n'en a rendu le sol de Lyon tout entier! Quant aux débris de sculpture et d'architecture, aux colonnes de marbres rares et précieux, aux placages de marbre et de porphyre, aux verres, aux poteries, aux pierres gravées, aux médailles, aux moules de monnaie, etc., il y en a comme une mine inépuisable et toujours ouverte, et, chose singulière, absence presque complète d'inscriptions.

Les objets ci-dessous décrits ont été recueillis en majeure partie par M. Chavassieux fils, de Sainte-Colombe.

Terre cuite

D'abord une assez grande quantité de fragments de poteries de toute sorte, quelques-uns avec des marques de fabrique nouvelles ou permettant de rectifier d'anciennes lectures erronées ;

Un petit médaillon circulaire provenant d'un vase en terre jaunâtre, médaillon incomplet par en haut, sur lequel se voit la Fortune avec ses attributs ordinaires: le gouvernail et la roue. Une palme placée isolément à la gauche de la déesse, semble désigner spécialement la Fortune propice ;

Un autre médaillon de même forme, offrant un buste du dieu Mars, casqué et armé de la haste et du bouclier.

Un petit pot en terre noire commune non vernissée et du plus modeste aspect. Un nom tracé à la pointe sur sa panse nous montre à quoi peut quelquefois tenir la faveur, refusée à tant d'éclatants mérites, de transmettre son souvenir à la postérité ; il a suffi pour cela à *Catius Priscus*, l'auteur du *graffito* revenu par hasard à la lumière, de s'être trouvé en possession d'une mauvaise écuelle dont la propriété paraît lui avoir été à cœur !

Digitized by Google

Moules de monnaie

Des moules en terre à fabriquer de la monnaie, petits disques d'argile présentant chacun en creux sur un de ses côtés la face d'une médaille, et sur l'autre côté le revers d'une autre médaille pareille ou différente; chaque moule ainsi formé par le rapprochement de deux disques. Au moyen d'un certain nombre de ces disques ajoutés à la suite les uns des autres, on composait un moule collectif, de forme cylindrique, permettant de couler d'un seul coup autant de pièces qu'y étaient contenus de moules particuliers. Ceux de ces derniers dont nous avons pu lire les légendes sont les suivants. Deux au nom de Caracalla: ANTONINVS PIVS AVG, sa tête laurée; revers PART · MAX · TR · P · V · COS (c'est-à-dire en 202), un trophée d'armes, allusion à la victoire remportée en 199 sur les Parthes par son père, Septime Sévère, et qui lui avait valu à lui-même la participation au titre de *Parthicus maximus* et aux honneurs du triomphe; — ANTONINVS PIVS AVG · GERM (non avant 214, année où, pour de prétendus succès sur quelques peuplades de la Germanie, Caracalla prit le titre de Germanicus), sa tête laurée; revers PROTECTIO AVG, l'empereur debout en costume guerrier, deux enseignes militaires derrière lui; — un autre au nom de Plautille, femme du même empereur: PLAVTILLA AVG*usta*, sa tête; revers VENVS VICTRIX, Vénus drapée, la pomme dans une main, la palme dans l'autre, un bouclier à sa droite, Cupidon devant elle; — un autre au nom de Iulia Soaemias, mère de l'empereur Héliogabale: IVLIA SOAEMIAS AVG, sa tête; revers CONCORDIA, la déesse de la Concorde assise, une étoile dans le ciel; — un autre encore au nom de Maximin, le successeur de Sévère Alexandre, IMP · MAXIMINVS PIVS AVG, sa tête laurée; revers PROVIDENTIA AVG, la Providence debout.

Tous ces moules servaient donc à couler des pièces de monnaie appartenant, comme on voit, à la première moitié du IIIe siècle, et de plus faites d'un métal autre que le bronze; car sur aucun n'apparaît la marque *Senatus Consulto* de rigueur sur toute la monnaie de cuivre, monnaie qui d'ailleurs ne se fabriquait alors que dans l'atelier sénatorial de Rome, le seul atelier monétaire des espèces de cuivre pour tout l'Occident. Déjà plusieurs précédentes fois, ont été trouvés à Sainte-Colombe des moules du

Digitized by Google

même genre, notamment au nom de Caracalla, et, chaque fois, d'après la persuasion que les monnaies véritables étaient frappées et non coulées, on a pensé être en présence d'une fabrication clandestine de fausse monnaie. C'était bien effectivement de la fausse monnaie, censée d'argent, en réalité de billon et du plus mauvais, ou même de cuivre simplement saucé, mais non de fabrication clandestine au profit de faussaires particuliers, au contraire, de fabrication impériale et imposée de force à la circulation par le gouvernement lui-même, qui, pendant près d'un siècle, crut avoir trouvé une source de revenus aussi clairs qu'inépuisables à se faire faux-monnayeur et à donner au public de l'étain et du plomb ou même du cuivre pur pour de l'argent. Inutile de dire que malgré toutes les lois qui purent être faites, le résultat fut un discrédit complet, analogue à celui de nos assignats à l'époque de notre première Révolution. Voici, du reste, comment s'exprime à ce sujet M. François Lenormant dans un livre tout récemment paru intitulé : *La monnaie dans l'antiquité* (Paris, 1878): « C'est avec Caracalla que commence la grande crise monétaire du IIIe siècle. Ce détestable empereur y donna naissance par deux mesures que ses successeurs aggravèrent en les continuant au lieu d'arrêter le mal. La première fut une brusque diminution du poids de la pièce d'or avec la prétention de lui maintenir, par des dispositions pénales rigoureuses, la même valeur; la seconde consista à fabriquer, dans des proportions excessives qui en firent en peu d'années la majeure partie du numéraire circulant, une monnaie de billon émise comme argent quoiqu'elle en arrivât bientôt à ne contenir que deux pour cent d'argent contre 82 parties de cuivre et 16 de plomb et d'étain, et finit même par n'être plus qu'un simple cuivre, encore de mauvaise qualité, saucé d'argent » (1, p. 184,203). M. Lenormant parle ensuite des moules en terre qui ont été trouvés en divers lieux, et des monnaies qu'ils servaient à couler, et poursuit ainsi : « A propos de découvertes de moules en terre cuite propres à couler les pièces de billon des empereurs du IIIe siècle, on a agité entre les antiquaires la question de savoir si c'étaient là des vestiges de l'industrie occulte des faux-monnayeurs, ou si le gouvernement, en même temps qu'il prétendait imposer aux populations des monnaies sans valeur intrinsèque au titre le plus gravement altéré, n'aurait pas voulu aussi s'épargner les frais d'une fabrication soignée. Comme ces sortes d'entreprises sont de celles où les mauvais gouvernements ont cherché avec le plus d'obstination dans tous les temps un remède à leurs embarras financiers, on

Digitized by Google

doit s'abstenir de mettre la substitution des espèces coulées aux pièces frappées, aussi bien que l'altération intrinsèque du titre des monnaies, exclusivement sur le compte des faussaires de profession. L'altération, et l'on peut même dire la falsification des monnaies d'argent remplacées par du billon ou du cuivre saucé, après Septime Sévère, ayant été un fait officiel et légal, la substitution fréquente du procédé de fonte à celui de la frappe vers le même temps ne peut guère en être séparée. La fabrication grossière et économique de la monnaie impériale par le moyen de la fonte a été certainement aussi alors un fait officiel, mais exclusivement propre aux ateliers des provinces. C'est en France, en Angleterre et en Suisse qu'on a trouvé un grand nombre de moules monétaires du IIIe siècle, jamais en Italie; ce qui prouve décidément que ces moules n'appartenaient pas à des faux monnayeurs (1, p. 277). Le savant professeur rappelle qu'on en a principalement rencontré beaucoup dans un certain quartier de Lyon où l'on sait qu'existait une Monnaie impériale. Reste maintenant la question soulevée par les fréquentes trouvailles de moules à Ste-Colombe. Y aurait-il donc eu, au IIIe siècle, dans le quartier rive droite de Vienne, ville située dans une province du Sénat, un hôtel impérial des monnaies dont ni les sources littéraires, ni les documents épigraphiques n'ont conservé de souvenirs? Ces découvertes d'instruments d'un monnayage qu'on peut suivre pendant près d'un demi-siècle semblent commander la nécessité de le croire. On n'ignore pas que relativement à l'administration du fisc, et l'on peut y rattacher le monnayage d'or et d'argent qui était dans les attributions spéciales de l'empereur, la distinction des provinces n'existait pas, et que l'empereur pouvait envoyer ses agents financiers aussi bien dans les provinces du Sénat que dans celles qui lui étaient propres.

Marbre

Une tête de jeune Faune riant. D'un travail moins parfait et plus petite d'un tiers environ que la belle tête de Faune trouvée à Vienne en 1820 et actuellement au musée du Louvre, elle lui ressemble tellement qu'on serait tenté de la prendre pour une copie de cette dernière. C'est la même attitude, c'est le même rire lumineux faisant saillir le menton et les pommettes des joues, et éclairant tout le visage d'une gaîté franche et vive sans descendre au réalisme trivial, ni sortir du domaine de l'art idéalisé.

Digitized by Google

Les anciens ne recherchaient pas autant que nous l'originalité. Ils restaient volontiers fidèles à quelques types consacrés qu'ils reproduisaient à l'infini en s'appliquant moins à innover qu'à se rapprocher le plus possible de la perfection du modèle primitif. Le Faune faisant danser sur ses genoux Bacchus enfant était un de ces types favoris que les artistes reproduisaient avec une persévérante uniformité, ce qui explique que la tête retrouvée à Sainte-Colombe puisse sembler copiée de celle précédemment découverte à Vienne.

Cette jolie tête, qui était rattachée au tronc par une broche de fer encore scellée dans le cou, a été découverte à l'entrée de la terrasse du pavillon en construction de M. Louvier, à Sainte-Colombe, à un mètre au-dessous du niveau actuel de la route d'Ampuis. Destinée à l'ornement du musée d'objets orientaux que M. Louvier se propose d'installer dans son habitation, elle y permettra la comparaison de la civilisation romaine avec la civilisation chinoise, d'après le génie artistique propre à chacune d'elles.

Un très-singulier morceau d'ornementation en marbre, traversé verticalement par une tige de métal, et destiné à être vu sur toutes ses faces; curieux objet en forme de trapèze renversé, qui doit provenir de quelque riche montant de candélabre.

Bronze

Un support de trépied, mince tige de bronze décorée, aux deux tiers à peu près de sa hauteur, d'une expressive tête de panthère en saillie, dont le cou, formant un demi-cercle rentrant, s'achève sur la partie inférieure du support en une longue et élégante feuille d'acanthe.

Une jolie petite tête de Jupiter Ammon, paraissant avoir été employée comme ornement d'applique.

Pierres gravées

Plusieurs pierres gravées, parmi lesquelles les trois dont la désignation suit, présentent un état de conservation ne laissant rien à souhaiter :

1° Pâte de verre mate, d'un rouge intense, de forme ovale, de 15 millimètres de haut et de 10 millimètres de large. — Tripto-

Digitized by Google

lème ou le *Bonus Eventus*, personnage mythologique souvent identifié par les Romains avec le favori de Cérès : jeune homme nu, debout, vu de face, la tête tournée à droite, les cheveux ramassés par derrière en chignon au moyen d'une *ténie* dont les bouts retombent sur l'épaule ; le bras droit étendu, le gauche pendant, la jambe du même côté légèrement retirée en arrière. Il tient de la main gauche deux épis de blé ou d'orge à grandes barbes, et présente de la droite quelque chose de très-petit qui parait être une semence.

2° Cornaline de forme ovale, de 15 millimètres de haut sur 12 de large. — Hygie : femme debout, vue de profil, entièrement vêtue, les cheveux sévèrement enroulés autour de la tête. Elle soutient de la main gauche un plateau dans lequel mange en se tortillant un serpent qu'elle tient de l'autre main par le milieu du corps. Les cheveux, le visage, les plis du vêtement sont d'une remarquable finesse.

3° Sardoine d'un blanc jaunâtre, de forme ovale, de 12 millimètres de haut sur 15 de largeur. — Ganymède et l'aigle au moment qui précède l'enlèvement : à droite, un cippe au sommet duquel se tient l'aigle, menaçant de son bec le chien du jeune berger, qui s'élance en aboyant vivement ; à gauche, Ganymède debout dans l'attitude du repos, appuyé contre un support, le *pedum* sur l'épaule, son manteau rejeté entièrement en arrière, de sorte qu'il se montre nu. Est-ce un caprice de l'artiste visant au grotesque ? ne serait-ce plutôt que le résultat fortuit d'une grossièreté d'exécution qui s'accuse d'une manière marquée dans toutes les parties de la gravure? Il a une lourde tête, ne composant avec la coiffure retenue par une attache nouée sous le menton qu'une masse informe qui le fait ressembler beaucoup mieux à quelque vieux rustre qu'à l'éphèbe charmant réputé « le plus beau des mortels ». Une branche d'arbre, partant de derrière le cippe et traversant tout le haut du tableau, indique que la scène se passe dans la campagne aux abords d'une forêt. Cette bizarre intaille, encore dans son châton, était enchâssée sur une simple bague en fer.

La plupart des monuments, très-nombreux, sur lesquels figure Ganymède, le représentent pendant l'enlèvement. Ceux où, comme sur celui-ci, l'action est prise antérieurement au rapt, sont infiniment plus rares. Tantôt Ganymède renversé regarde avec étonnement et crainte l'aigle qui plane au-dessus de lui en se rapprochant ; tantôt il se débat contre son étreinte, le saisit par le cou et cherche à le repousser ; ou bien encore, Vénus est chargée

Digitized by Google

de le préparer à l'événement, et l'aigle, à demi caché derrière la déesse, attend pour intervenir que le charme persuasif se soit emparé de l'esprit du bel adolescent. La pierre de Sainte-Colombe, où, soit par hasard, soit intentionnellement, le sujet se présente en caricature, est par cela même d'autant plus curieuse.

Topographie

Il y a actuellement deux ans, l'*Annuaire de Vienne* pour l'année 1877 publiait une notice intitulée *Sainte-Colombe à l'époque romaine*, dans laquelle étaient signalées trois rues antiques: l'une sous le chemin des Missionnaires, les deux autres un peu plus au midi. A peine cette notice avait-elle paru, que les travaux de la ligne en construction sur la rive droite du Rhône en rencontraient une quatrième sous le chemin du Cimetière, indiquée par des fondations de riches habitations et un égoût paraissant suivre la direction de ce chemin. L'ancienneté du chemin du Cimetière, comme celle du chemin des Missionnaires, remonterait ainsi à une époque pour le moins contemporaine de la période de splendeur attestée, au premier siècle, par Martial et l'empereur Claude, l'un vantant par l'expression de *pulchra Vienna* la beauté de Vienne, l'autre, plus élogieusement encore, par celle d'*ornatissima*, ses priviléges et sa magnificence.

A. Allmer.

Digitized by Google

A M. H. MESSIER (1)

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF DE LA VILLE DE BORDEAUX

L'AGE *obscurcit en vain ma mémoire confuse;*
Ton souvenir y vit, pieusement gravé,
Ami de mon matin, perdu, puis retrouvé,
Qui, premier, délias les ailes de ma muse.

O cruel! qu'as-tu fait? — Vers l'horizon rêvé,
Au lieu de la Beauté dont la splendeur m'abuse,
Que ne m'as-tu montré le masque de Méduse?
Le poëte en fût mort, l'homme eût été sauvé.

Dans quelque gras métier où l'esprit se mutile,
J'aurais emprisonné mon ardeur inutile
Et fait à mes instincts litière d'idéal.

Oui, — mais j'ignorerais ta puissance féconde,
Labeur de la pensée, et ton auguste mal,
Amour, levier par quoi nous remuons le monde!

Joséphin SOULARY.

(1) *M. H. Messier était rédacteur en chef de l'*Indicateur de Bordeaux, *à l'époque où M. Soulary, engagé volontaire au 48e de ligne, fit paraître dans ce journal ses premières poésies.*

Digitized by Google

A M. LE BARON DE WALCKENAER

Poète aimé, le ciel accorde à ton grand âge
Cette sève du cœur que l'enfance envîrait;
Tel on voit un vieux chêne, orgueil de la forêt,
Des verdeurs du printemps égayer son feuillage.

Dans ta sérénité s'exprime un clair langage,
Par où, plein de vertus, ton passé m'apparaît.
Travail et bienfaisance en marquent chaque trait;
J'y reconnais un homme et j'y salue un sage.

Chez les fous de ce siècle égoïste et fardé,
Sage d'un autre temps, je t'admire, attardé
Comme un guide éprouvé montrant la route à suivre.

Puissé-je, ainsi que toi, d'un cœur doux et content,
Soumis au poids des jours qui me restent à vivre,
Les porter aussi bien, si je n'en porte autant.

Joséphin SOULARY.

Digitized by Google

LES VOLONTAIRES GRECS DE 1870 (1)

J'ai connu plus que tout autre les malheurs...
SOPHOCLE.

Au pied de leurs rochers battus du flot sonore
Le nom de Navarin retentissait encore.

Un jour à leur appel nous avions répondu,
Lorsque, soldats du droit, armés pour leur querelle,
Au sein des flots vengeurs nous plongions l'Infidèle,
Et qu'à la liberté l'Hellène était rendu.
Ce jour fut le témoin d'une sainte alliance,
Et quand Sédan tomba, quand Metz fut enlevé,
Et que vint jusqu'à lui le long cri de la France,
Le fils du palikare à son tour s'est levé.

Dans le fond de son cœur, comme un écho sonore,
Le nom de Navarin retentissait encore.

Noble et pieux élan de la fraternité!
En cet âge de fer et d'étroit égoïsme,
Tout cœur qui bat, tout cœur qui s'ouvre à l'héroïsme,
Sur une lyre d'or devrait être chanté.
— Quel sommeil enchaînait le jeune et le vieux monde!
Vers nous pas un regard! vers nous pas une main!

(1) La Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne a décerné à cette pièce (concours de 1878), une médaille de bronze grand module.

Digitized by Google

Pas une voix pour nous qui parle ou qui réponde ! —
Presque seuls, de la France ils prenaient le chemin.

Dans le fond de leur cœur, comme un écho sonore,
Le nom de Navarin retentissait encore.

Quoi ! si peu contre tant ! — Lorsque Léonidas
Marchait à son rocher, s'informa-t-il du nombre ?
Les traits couvrant le ciel il combattit à l'ombre,
Et lui-même savait qu'il ne reviendrait pas. —
Ils étaient quinze cents et trois cents demeurèrent !
Aux rangs supérieurs ils auraient pu servir ;
Sous la capote grise ensemble ils s'effacèrent,
Ne demandant chez nous que l'honneur de mourir.

Dans le fond de leur cœur, comme un écho sonore,
Le nom de Navarin retentissait encore.

Nous, sachons rendre hommage à leur mâle vertu,
Car dans toute action qui rehausse et qui venge,
Partout on vit briller l'hellénique phalange,
Et plus d'un ennemi fut par elle abattu.
Près des murs d'Orléans les Grecs ont su défendre
Au péril de leur vie, un glorieux lambeau ;
Ailleurs, enveloppés et sommés de se rendre,
Ils ont voulu mourir sous les plis du drapeau.

Dans le fond de leur cœur, comme un écho sonore,
Le nom de Navarin retentissait encore.

Un Olympien surtout s'acquit un grand renom :
Jeune, ardent, il avait pour sa douce Hellénie
Un amour magnanime, et, touchante harmonie,
De Léondaritès il portait le beau nom.
Se faisant de la France une sublime image,
Croyant voir avec nous la liberté périr,
Le héros apporta son âme et son courage...
Mais Léondaritès ne vint que pour mourir !

Dans le fond de son cœur, comme un écho sonore,
Le nom de Navarin retentissait encore.

Digitized by Google

« Pourtant si nous mourons, nous disait l'un d'entre eux,
(Et son regard semblait poursuivre une ombre chère)
« Quelque chose de nous vivra-t-il sur la terre ? »
Beau rêve d'un enfant semblable à ses aïeux !
Il courait à la mort en songeant à la gloire,
Et beaucoup sont tombés qui n'avaient pas vingt ans !
Hélas ! comme en ce jour de funèbre mémoire,
O Périclès, « l'année a perdu son printemps ! »

Terre, foyer des arts, généreuse Hellénie,
Où la France elle-même a nourri son génie,
Nos insignes malheurs, dont gémit ta pitié,
N'ont fait que resserrer nos liens d'amitié.
Déjà de nobles chants, déjà les Messéniennes
A nos propres douleurs avaient uni les tiennes,
Alors que, tout meurtris d'héroïques combats,
Pour seconder tes vœux nous apprêtions nos bras,
Car la cause était sainte et grande la victime,
Car tout peuple se doit au peuple qu'on opprime,
Et tu ne demandais, ô mère, à ton réveil,
Que ta terre sacrée et ton divin soleil !
Hélas ! même en ce jour, une part de ta vie,
La moitié de ton sang est encore asservie,
Et de Crète, et de Chypre, et de tes blancs îlots
S'élève un bruit de chaîne avec de longs sanglots !
Que dis-je ? ta phalange a passé pour rebelle,
Et le Pirée a dû se fermer devant elle !
Bien plus, à leur retour on vit emprisonnés
Ceux que le canon Krupp n'avait pas moissonnés !!!
Plus libre, obéissant à la reconnaissance,
Tu volais tout entière au secours de la France ;
Mais tu fis plus peut-être en ce cruel moment,
Et l'Histoire, en pleurant, dira ton dévoûment.

L. MARIE.

Vienne, mai 1878.

Digitized by Google

MADAME A SES NERFS

Comédie en un acte

PERSONNAGES

JULES.
LE DOCTEUR.
LUCILE.
UNE FEMME de chambre.

La scène se passe à Paris, de nos jours.

Un salon richement meublé. Il est nuit : une lampe est posée sur une table, au milieu du salon. Fauteuils près de la table. Grande porte au fond. Petite porte à gauche, et cheminée avec glace. Fenêtres à droite, secrétaire, etc.

SCÈNE PREMIÈRE

JULES, *seul.*

(Il est debout devant la glace et donne un dernier tour à sa cravate.)

C'est égal, après une journée remplie par les affaires et un tête-à-tête de deux heures avec sa femme, — une femme ravissante, et que j'aime à la folie... depuis un an, — il est tout de même agréable d'aller se reposer au cercle. On cause, on fume, on joue un peu. On taille un petit baccar... (*Il s'arrête et regarde avec inquiétude autour de lui.*) On parle de ces demoi... (*Même jeu.*) Ça distrait. (*Se dirigeant rapidement vers la porte*) Allons ! bonsoir, je m'en vais.

SCÈNE II

JULES, LUCILE

LUCILE, *se trouvant juste en face de son mari, au moment où il va sortir.*

Tu sors, mon ami?

JULES

Oui, ma chère.

LUCILE

C'est obligatoire?

JULES

Affaire importante à régler ce soir même... (*Regardant sa femme qui se dirige d'un pas allangui vers un fauteuil où elle s'assied.*) On dirait que tu souffres : qu'as-tu donc?

Digitized by Google

LUCILE, *se passant la main sur le front.*

Je ne sais... Quel temps fait-il?

JULES

Pluvieux.

LUCILE

Et tu veux sortir?

JULES, *allant à la fenêtre.*

Pardon... Je ne sais ce que je dis. Il fait un temps superbe.

LUCILE

Mais hier tu es déjà sorti pour une affaire importante.

JULES, *souriant.*

Mais avant-hier je t'ai conduite au bal chez Madame Chatelain, et tu m'as avoué toi-même que tu t'étais beaucoup amusée au bal de Madame Chatelain.

LUCILE

C'est possible; mais le bonheur n'est pas là. Le tourbillon des fêtes, les parures, les toilettes, tout cela grise les sens et enivre la tête, mais ne laisse que vide dans le cœur.

JULES

J'aime à t'entendre parler ainsi.

LUCILE

Le bonheur est dans l'intimité du foyer, dans les joies simples et pures que l'on y goûte.

JULES, *un peu ironique.*

Oui, les bonnes causeries du coin du feu, les projets que l'on fait la main dans la main, l'avenir dont on essaie de soulever le voile, les espérances que l'on s'avoue en souriant et en se regardant dans les yeux!

LUCILE, *distraite depuis un moment.*

A propos de Madame Chatelain, quel jour Madame Guérin donne-t-elle donc son bal?

JULES

Peu importe! nous n'y irons pas.

LUCILE, *étonnée.*

Pourquoi?

JULES

Parce que le bonheur est dans l'intimité du foyer, et non...

LUCILE, *interrompant.*

Oh! il ne faut rien exagérer et ne pas pousser mes paroles à l'extrême! Sans vouloir s'étourdir dans les fêtes, on se doit au monde. On ne peut vivre comme des loups, et si l'on éprouve du plaisir à voir ses amis venir chez vous. il faut se donner quelquefois la peine d'aller les visiter chez eux. Vous penchez toujours trop d'un côté ou de l'autre, mon cher Jules: vous voilà devenu à cette heure un vrai Spartiate! Quelque ennui qu'on en ressente, il faut aller de temps en temps au bal: c'est un sacrifice que l'on s'impose pour les autres, un devoir que l'on remplit envers soi-même.

JULES

Soit! nous irons chez Madame Guérin. Maintenant, ma chère Lucile, permets-moi de prendre congé. (*Regardant sa montre.*) Mon affaire importante..

LUCILE

Ne pourriez-vous me donner encore deux minutes?

JULES, *regardant toujours sa montre.*

Heu!... si... mais pas plus.

LUCILE

Eh bien! asseyez-vous. Cette position debout doit vous fatiguer; elle me fatigue moi-même en me contraignant à lever la tête, que j'ai sans force et brisée ce soir. (*Elle laisse tomber d'un mouvement accablé sa tête dans sa main.*)

Digitized by Google

JULES, *à part, en avançant un fauteuil.*

Hum!... Il y a, je crois, quelque anguille sous roche : tenons-nous bien !

LUCILE

A propos de ce bal de Madame Guérin, je faisais la réflexion que je n'avais absolument rien à me mettre, pas une robe, pas un chiffon...

JULES, *se levant d'un bond.*

Pas une robe!... mais tu en as dix au moins.

LUCILE

Oh! que voilà bien les hommes!... Eh bien! voyons... — Mais asseyez-vous, — vous qui les connaissez aussi bien que moi....

JULES, *à part, se rasseyant.*

..... Pour savoir ce qu'elles me coûtent!

LUCILE, *poursuivant.*

Pourriez-vous m'en citer une seule qui soit présentable?

JULES, *renversé sur son fauteuil et comptant sur ses doigts.*

Ah ça! voyons... vous avez d'abord votre robe mauve qui date de trois semaines au plus.

LUCILE

Démodée : je l'ai promise à ma femme de chambre...

JULES

Votre robe rose?

LUCILE

Horrible ; Madame Dubois a la pareille!

JULES

Votre robe pensée?

LUCILE

Plus portable.

JULES

Votre robe grenat?

LUCILE

C'est pour le coup que Madame Lanois rirait : ce serait la quatrième fois au moins qu'elle me la verrait!

JULES

Et la robe violette?

LUCILE

Complétement fanée.

JULES

Et la bleue?

LUCILE

A mettre aux chiffons.

JULES

Et la verte, et la grise, et l'orange!...

LUCILE

Guenilles que tout cela !

JULES

C'est trop fort!

LUCILE

Tenez! laissez-moi vous dire... Je suis passée aujourd'hui chez ma couturière...

JULES

Malédiction!

LUCILE

Laissez-moi parler, vous répondrez après... Elle m'a montré une étoffe unique : quelque chose de nouveau, d'élégant, et surtout d'avantageux... La couleur est lilas tendre; nous y joignons des ornements verts : le vert et le lilas s'harmonisent très-bien ensemble. La coupe est neuve, mais vous n'en pourrez peut-être pas saisir toutes les délicatesses... Pas de plis sur le devant, nous les rejetons tous en arrière pour ajouter à l'ampleur et à la majesté de la queue... Avec cela, une coiffure grappes de lilas et verdure, appropriée comme de

Digitized by Google

juste à la robe : vous avez, mon cher Jules, la femme la mieux parée, la plus élégamment vêtue, la plus admirée, et cela ne vous coûte pas...

JULES, *achevant*

Moins de quatre, cinq ou six cents francs! Oh! je connais les prix... Eh bien! nous ne le pouvons pas.

LUCILE

Pourquoi? (*Jules se lève et se dirige silencieusement vers le secrétaire.*) Qu'allez-vous faire?

JULES

Vous montrer le chiffre de nos dépenses.

LUCILE, *avec un geste de terreur.*

Oh! de grâce... Vous pouvez me refuser sans prendre ces formes solennelles. Vous n'avez qu'à dire simplement non, si vous ne voulez pas me faire ce plaisir.

JULES

C'est parce que je ne puis pas et non parce que je ne veux pas, que je vous refuse, et il m'est impossible de vous répondre non, simplement. Il faut bien que vous compreniez que depuis longtemps nos dépenses dépassent notre revenu, que nous parlons toujours d'économies et que nous n'en faisons guère...

LUCILE

Assez!... M'allez-vous faire un discours? Dispensez-vous-en, je vous prie. Je ne suis pas d'ailleurs en état de l'écouter. (*Elle remet sa tête dans sa main.*)

JULES

Vous voulez bien pourtant que je vous explique...

LUCILE

Toute explication est inutile : votre refus suffit.

JULES

Mon refus! mon refus!... Vous semblez dire que je vous refuse sans raison.

LUCILE

Mais non, vous avez toujours raison. Est-ce que les hommes ont jamais tort?

JULES

Dans le cas présent du moins, vous avouerez...

LUCILE

Mon Dieu! mais cette discussion n'en finira pas!.. Je regrette de l'avoir soulevée. Si j'avais pu prévoir que cette malheureuse robe, une futilité à laquelle je ne tiens pas...

JULES

Futilité! quatre ou cinq cents francs!

LUCILE

Enfin, voilà qui est bien, n'en parlons plus... Vous êtes attendu au dehors, m'avez-vous dit?...

JULES

C'est la vérité.

LUCILE

Alors partez... (*Elle laisse tomber de nouveau sa tête dans ses mains. Jules hésite, fait quelques pas, puis revient vers Lucile, qui soulève la tête.*) Eh bien! qu'attendez-vous?

JULES

Vous savez bien que je ne puis pas vous quitter ainsi. Ce serait la première fois. Vous m'en voulez, vous êtes fâchée?..

LUCILE

Je suis malade, voilà tout.

JULES

Raison de plus pour que je ne vous quitte pas.

LUCILE

Non, sortez. Quand je souffre, j'aime à être seule. Vous m'y avez habituée du reste. Je vous assure que la solitude me fera du bien.

Digitized by Google

JULES

Et seule, dans votre solitude, vous repenserez à mon refus, vous vous persuaderez que j'ai tort et que j'ai agi méchamment, vous vous convaincrez, vous vous prouverez sans réplique que je pouvais vous accorder cette robe!

LUCILE

Que de paroles, grands dieux!... *(Elle prend sa tête à deux mains.)* J'aimerais autant des coups de massue en ce moment... Allez-vous-en, je vous en prie. Je sens que mon mal redouble, et vous faites votre possible pour l'exaspérer. Allez-vous-en.

JULES, *à part, se promenant et frappant le parquet du pied avec impatience.*

Quel être incompréhensible et bizarre que la femme! Tout va bien, on est heureux, on se promet une soirée délicieuse. Tout à coup, à propos de rien, une discussion s'engage : reproches, bouderies, et va te faire lanlaïre!.. *(Regardant du côté de la porte.)* Si je partais?... Impossible!... Rester?... Qui sait combien de temps cela va durer? La plaisante situation... Et voilà le bonheur du ménage! *(Il frappe du pied.)*

LUCILE

C'est cela, continuez, broyez-moi la cervelle avec vos coups de talons de bottes!... Vous savez que le moindre bruit m'incommode.

JULES

Voyons! êtes-vous bien sérieusement malade?

LUCILE

La belle question! mais sans doute.

JULES

Qu'avez-vous? que vous sentez-vous?

LUCILE, *avec volubilité.*

Mon Dieu! que voulez-vous que je vous dise?.. Je suis malade, j'ai la tête fendue, les membres rompus, tout le corps moulu, j'ai la migraine, les nerfs...

JULES, *s'emportant.*

Les nerfs... les nerfs! Voilà qui est bien commode. Cela dit tout et ne dit rien. Je voudrais être sûr qu'il est bien vrai...

LUCILE, *s'emportant aussi.*

Ah! c'en est trop! Allez-vous prétendre que je joue la comédie, que je feins d'être malade, que je mens, en un mot? Mais savez-vous que c'est de la cruauté, cela? Dans l'état où je suis, vous voulez donc me pousser à bout? Vous prenez donc plaisir à me martyriser? Vous voulez donc me tuer du coup?

JULES, *hors de lui.*

Mais c'est moi que vous martyrisez, c'est moi que vous tuez, c'est moi qui souffre mille morts. Vous voyez bien que je ne puis tenir en place, que je suis comme fou .. *(On frappe à la porte du fond.)* Allons! bon... Qu'est-ce encore? Entrez! *(Il se dirige vers la porte du fond.)*

SCÈNE III

JULES, LUCILE, LA FEMME DE CHAMBRE

JULES, *d'un ton brusque.*

Que voulez-vous?

LA FEMME DE CHAMBRE

Un monsieur qui demande à se présenter. *(Elle remet une carte à Jules qui redescend la scène pour la lire.)*

JULES, *jetant les yeux sur la carte.*

Ah! voilà quelqu'un qui arrive à point.

Digitized by Google

LA FEMME DE CHAMBRE, *à part, regardant sa maîtresse.*

Tiens! madame a ses nerfs.

JULES, *se retournant vivement.*

Que dites-vous?

LA FEMME DE CHAMBRE

Faut-il introduire ce monsieur?

JULES, *impatienté.*

Mais sans doute. Allez donc!

LA FEMME DE CHAMBRE

Brrrou!... Le temps est à l'orage. Sauvons-nous!

SCÈNE IV

JULES, LUCILE

JULES

C'est notre ami, le docteur Masson... Vous pourrez le consulter sur votre malaise. Au surplus, je craindrais que ma présence ne vous gênât; je demande la permission d'aller à mes affaires.

LUCILE

Accordez-moi encore quelques instants. Je désire que vous assistiez à la consultation. Le docteur vous dira lui-même ce qu'il faut penser de ma maladie.

JULES

Si vous le voulez absolument, je resterai; mais à une condition, c'est que je l'interrogerai moi-même.

LUCILE

Comment donc? mais je vous en prie!

JULES

Voilà qui est convenu.

SCÈNE V

JULES, LUCILE, LE DOCTEUR

LE DOCTEUR, *serrant la main à Jules.*

Bonjour.... (*saluant Lucile*) madame, j'ai bien l'honneur... Tout à l'heure, en passant sous vos fenêtres, j'ai aperçu de la lumière, et comme il y a un siècle que je n'ai eu le plaisir... Ah ça! personne ne veut donc plus être malade ici?

JULES

Au contraire... Mais avant tout, mon cher docteur, répondez-moi : est-ce que les femmes ont des nerfs?

LE DOCTEUR, *après avoir jeté les yeux sur Lucile.*

Les femmes ont des nerfs, des muscles, un estomac...

JULES, *se démenant.*

Il ne s'agit pas de cela! Je vous parle de cette maladie dont on ne peut découvrir ni la cause ni le siége, qui vous plonge dans des accablements sans fond, qui tout à coup et sans motif vous lance dans des emportements insensés, qui aigrit le caractère de la personne qui en est atteinte, qui vous rend colère, insupportable, chatouilleux, quinteux, ennuyeux...

LE DOCTEUR

Mais, mon pauvre ami, vous me paraissez en ce moment en avoir tous les symptômes.

JULES, *subitement calmé, puis avec un geste de résignation.*

Eh bien! alors, voyez ma femme.

Digitized by Google

LE DOCTEUR, *s'approchant de Lucile et lui tâtant le pouls.*

Heu!.. oui... ça ne va pas bien. Du calme, du repos, pas d'agitation... Ce ne sera rien.

LUCILE

Docteur, je souffre atrocement.

LE DOCTEUR

Oui... oui..., je connais ça. Du repos, du calme...

LUCILE

Ce sont les tortures de l'enfer.

LE DOCTEUR

Beaucoup de calme, beaucoup de repos...

LUCILE

Vous ne connaîtriez pas un remède prompt et efficace?

LE DOCTEUR

Mais si, mais si... (*Regardant Jules qui hausse impatiemment les épaules.*) Eh! tenez, j'y songe : le pharmacien est à deux pas, je vais chercher votre affaire et je reviens. (*A Jules.*) Au revoir, mon cher, ce ne sera rien, tranquillisez-vous. (*A part, en sortant.*) Dans quel guêpier suis-je venu me fourrer!

SCÈNE VI

JULES, LUCILE

JULES

Vous devez être contente.

LUCILE

Il était parfaitement inutile de mettre le docteur dans la confidence de nos querelles.

JULES

Comment donc? Que lui ai-je dit qui puisse?..

LUCILE

De la façon dont vous l'interrogiez, si vous le croyez assez simple pour n'avoir pas deviné tout ce qui se passait ici avant son arrivée!

JULES

Ce qui se passait! et à qui la faute? Qui a commencé?.. N'est-ce pas vous qui?..

LUCILE, *voyant qu'il hésite.*

Quoi?

JULES

Enfin, vous voilà satisfaite. Le docteur a constaté que vous étiez malade, gravement malade, que vous aviez vos nerfs...

LUCILE

C'est cela, riez, plaisantez maintenant... Après ce que vous venez d'entendre, quand on me recommande le repos, la tranquillité... Il faut que vous n'ayez pas de cœur! Oui, monsieur, vous n'avez pas de cœur!

JULES

Par exemple! Je demande des preuves... Et à part le refus de cette robe...

LUCILE

Encore! ... mais vous m'en reparlerez donc toujours?

JULES

Eh bien! oui, encore et toujours, car c'est elle seule qui est cause de ce qui arrive.

LUCILE

Oh! mon Dieu, si c'est possible! quand je n'y pensais déjà plus... Tenez! vous me l'offririez maintenant que je n'en voudrais pas.

JULES

Soyez tranquille, je ne m'y laisserai pas prendre.

LUCILE

Ah!.. que voulez-vous dire?

Digitized by Google

JULES

Que je ne vous l'offrirai pas.

LUCILE

Et quoi?

JULES

Mais cette robe.

LUCILE

Cette robe!... Vous allez donc m'en rompre la tête, quand je ne veux plus en entendre parler, quand je vous supplie de me laisser en repos!

JULES

Soit! n'en parlons plus... Parlons de votre maladie.

LUCILE

Eh bien! après? ma maladie... Je souffre... Cela vous étonne? Ah! tenez, laissez-moi, cela vaudra mieux. Vous avez une affaire importante : il paraît qu'elle ne l'était pas au point de vous ôter le temps de me tourmenter. Allez-y, je vous en supplie.

JULES

C'est inutile, l'heure est passée. J'achèverai la soirée avec vous, (*il s'assied*) et nous allons tirer notre affaire au clair.

LUCILE

Quelle affaire?

JULES

L'affaire de la robe, de la maladie...

LUCILE

Ah! vous recommencez... cela est lâche! Vous voyez bien que je ne suis pas en état de vous répondre. Vous avez ce soir une rage de discuter, d'ergoter, qui vous rend insupportable.

JULES, *se levant.*

Insupportable! Mais enfin mettez-vous à ma place : je suis prêt, vous le savez, à tous les sacrifices; vous me demandez une robe...

LUCILE

Oh! de grâce, pour la dernière fois...

JULES

Non, je veux parler.

LUCILE

Je veux?...

JULES

Oui, je veux que vous m'entendiez, je veux que vous me rendiez justice. N'est-il pas incroyable qu'une misérable question de chiffons vous change ainsi le caractère, vous trouble la raison, vous donne vos nerfs enfin!...

LUCILE

Vous croyez vraiment que c'est à cause de cette robe!...

JULES

Oui, je le crois!

LUCILE, *se levant.*

Ah! vous voulez me pousser à bout!

JULES

Mais vous m'y poussez bien moi-même avec toutes ces comédies!

LUCILE

Comédies! dites-vous?... Ah! décidément cette maison est un enfer, je n'y peux plus rester, je n'y resterai pas un moment de plus! J'irai chez ma mère, j'y vais à l'instant. (*Elle se dirige vers la cheminée où pend un cordon de sonnette.*)

JULES

Qu'allez-vous faire?

LUCILE

Sonner pour qu'on m'apporte mon châle et mon chapeau.

JULES, *lui barrant le passage.*

Vous n'y songez pas? Sortir seule, à cette heure?

LUCILE

Que m'importe! Puisque la vie est intolérable ici..... Laissez-moi passer, s'il vous plaît.

Digitized by Google

JULES

Intolérable?

LUCILE

Oui, intolérable... Laissez-moi passer.

JULES, *s'écartant.*

Allez, madame, allez retrouver votre mère... Vous lui direz la cause de votre départ, et que c'est une robe qu'on vous a refusée qui lui procure cette visite nocturne, et qui fait qu'une femme mariée court seule, dans la nuit, à travers Paris! Des robes, et de fort belles robes, vous en pourrez voir à cette heure qui se promènent sur les boulevards. Allez, madame, et Dieu veuille qu'on ne se méprenne pas sur vous!

LUCILE, *laissant tomber sa main tendue jusque-là vers le cordon de sonnette.*

Est-ce assez d'humiliations! Oh! non, c'en est trop! Je ne m'attendais vraiment pas à cela... (*Elle se laisse aller sur un siége et éclate en sanglots.*)

JULES, *la considérant de loin.*

Allons! bon... des pleurs maintenant. Il ne manquait plus que cela. C'est vrai que je suis allé un peu loin : on ne parle pas ainsi à sa femme... (*Sanglots de Lucile*). C'est qu'elle pleure véritablement. Je lui ai fait de la peine... Mais aussi, elle m'excite, elle me pousse, elle m'énerve... Bien! j'ai des nerfs aussi maintenant! (*Nouveaux sanglots.*) Il faut pourtant la consoler, lui dire quelque chose... (*Se rapprochant.*) Lucile, ma bonne Lucile... Voyons! écoute-moi, pardonne-moi.

LUCILE, *sanglotant.*

Non, monsieur, vous m'avez fait trop de mal.

JULES, *s'agenouillant et tâchant de prendre une main qu'on lui refuse.*

Eh bien! c'est vrai, je suis un misérable, un imbécile... Mais, vois! je suis à tes genoux, je te demande pardon, ne pleure plus.. (*Sanglots redoublés.*) Ne pleure plus, et je te donnerai tout ce que tu désires... Oui, tout, tu entends bien?...

LUCILE, *abandonnant sa main.*

Après des paroles aussi blessantes, croyez-vous qu'il y ait quelque chose au monde qui puisse me consoler?

JULES

Oui, sans doute... (*Sanglots*) peut-être... (*Nouveaux sanglots.*) Enfin, non, rien .. Mais je ne te contrarierai plus, je ferai ce que tu voudras, je t'aimerai bien... Tiens! vois, mets ta main là... (*Il la pose sur ses yeux.*) Je crois, parole d'honneur! que je pleure aussi moi-même...

LUCILE

C'est vrai, mon Dieu, vous pleurez... Mais vous êtes donc vraiment bon, mon Jules?

JULES

En as-tu douté?

LUCILE

Non, mais...

JULES

Mais que faut-il faire pour te prouver que je me repens? Comment veux-tu que je me punisse? (*On frappe à la porte du fond.*)

LUCILE

Chut! on frappe... Relevez-vous.

JULES, *se relevant.*

Le docteur sans doute... Le diable l'emporte!... Entrez, cher docteur!

SCÈNE VII

LES MÊMES, LE DOCTEUR

LE DOCTEUR

Ah! voilà le remède.

Digitized by Google

LUCILE, *toujours assise, et regardant le flacon que le docteur lui présente.*

Mais, docteur, votre drogue ressemble terriblement à de l'eau claire?

LE DOCTEUR, *avec emphase*

Le soir, aux lumières, vous avez raison, madame. Mais le jour, à la clarté du soleil, cette liqueur précieuse prend une couleur teintée d'opale et d'or, qui en fait un des liquides les plus agréables à la vue, comme il est un des plus efficaces à la santé. Pour les affections nerveuses du genre de la vôtre, madame, voici comment on l'emploie : on en laisse tomber quelques légères gouttes sur la partie souffrante, en ayant soin de les étendre avec la paume de la main. Aussitôt le sang est rafraîchi, la douleur chassée, un bien-être indéfinissable s'insinue dans tous les membres...

LUCILE

Enfin, vous me jurez que ce n'est pas de l'eau claire?

LE DOCTEUR, *étendant la main.*

Parole de docteur!

LUCILE

Alors, opérez. (*Le docteur verse quelques gouttes sur le front de Lucile, qui aussitôt détend les bras avec un soupir de soulagement, et se lève.*) Haaaa.. Je suis remise, je suis guérie!

LE DOCTEUR

Quand je vous le disais!

JULES

Grand merci, docteur!

LUCILE, *pendant que le docteur va poser le flacon sur la cheminée, s'élançant vers son mari.*

Mais j'aurai ma robe?

JULES, *avec impatience et mauvaise humeur.*

Oui! oui! oui! oui!

LUCILE

Docteur, mon mari qui a ses nerfs.

LE DOCTEUR, *accourant avec le flacon*

Attendez, il en reste encore... (*Il verse le contenu sur le front de Jules.*)

JULES, *secouant la tête et le devant de sa chemise.*

Ça suffit, docteur, ça suffit...

LE DOCTEUR, *à part, élevant le flacon vide.*

Panacée universelle : eau claire!

LÉON BARRACAND.

— Mai, 1868.

Digitized by Google

LE CAMP DE JALÈS

ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

D'après des documents officiels.

J'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangieres, n y ayant fourny du mien que le filet à le lier.
(MONTAIGNE. *Essais, liv. III. c. 12).*

AVANT-PROPOS

I

JALES est une belle plaîne du Bas-Vivarais, longue, du levant au couchant, de quatre kilomètres, large de deux. Son horizon est borné: au nord, par le Tanargue aux flancs escarpés; à l'ouest, par la chaîne granitique des Cévennes; au sud et à l'est, par une succession de montagnes calcaires diversement plantées de chênes, de vignes, de mûriers, ou ensemencées de maïs et de froment.

II

Devenus maîtres de l'Helvie, les Romains établirent à Jalès un camp-école où, loin de tout regard indiscret, leurs jeunes recrues étaient exercées à l'art des conquêtes. Sur un tertre qui s'élève un peu au sud de la plaine, ils construisirent un château-fort dont il ne reste aujourd'hui que les fondements. Sur son emplacement on a élevé depuis un autre château et, enfin, des granges et des fermes.

Le château de Jalès a une histoire.

Bien longtemps après les Romains, il fut occupé par une

Digitized by Google

tribu des Sarrasins qui, dans leur marche sur Vienne et Lyon, furent refoulés deux fois dans la vallée du Rhône par les troupes de Charles Martel et de Childebrand. Le séjour des Maures dans la plaine de Jalès est constaté par le nom même de cette plaine, par le nom de la *Sarrasine* donné à une partie de la contrée, enfin et surtout par les ruines chaque jour mises à découvert par la pioche du cultivateur.

Trois siècles après le départ des disciples de Mahomet, les chevaliers du Temple prirent possession du château de Jalès. Ils y établirent une commanderie qui ne finit qu'avec l'ordre lui-même et eut pour dernier directeur Bertrand-Arnaud de Jalez (1).

Les chevaliers de St-Jean de Jérusalem succédèrent à leurs infortunés frères d'armes. Comme eux, ils établirent une commanderie qui devint très riche et eut pour directeur, en 1785, l'illustre bailli de Suffren, vice-amiral de France, le héros des mers de l'Inde.

De 1311 à 1790, la possession du château de Jalès ne fut pas toujours paisible. Vers 1380, les Tuchins l'assiégèrent, mais ils levèrent le siége presque aussitôt, aimant mieux aller s'emparer du château de Sampzon qu'ils prirent, en effet, et qu'ils n'abandonnèrent qu'en 1382. En 1627, le château de Jalès fut surpris par une petite troupe protestante et il ne fut rendu à ses légitimes propriétaires que deux ans plus tard, lorsque Privas tomba au pouvoir de Louis XIII (2). Les Camisards vinrent ensuite, en 1703 (3), et, après eux, les *Masques armés*, qui désolèrent le midi du Bas-Vivarais, durant les dernières années du règne de Louis XVI.

Mais ce fut surtout pendant la Révolution que fut troublée la paix du château de Jalès. A cette mémorable époque de

(1) Ménard. *Histoire de la ville de Nismes, t. I. liv. IV. ch. LXXXI.*
(2) Dourilhe (de Cret). *Histoire des Guerres civiles du Vivarais, liv. V.*
(2) Dourilhe (de Cret), *loco citato liv. V.*
(3) Le P. Louvreleuil, *Le fanatisme renouvelé, t. I*: « La plaine de Jalez servit de théâtre à leur récente malignité (des Camisards). » Parlant également des soldats de Cavalier, un autre auteur s'exprime ainsi : « Ils se répandirent ensuite dans les lieux de Rivière, de Les Lèbres, de Chassezat, de Bonne-Montèze, de St-Laurent-de-la-Rouveyrolle, de Bérias, de La Lauze, de la Sarrazine et de Gorepierre ». (De La Beaume, *Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards, liv. I).*

Digitized by Google

notre histoire, la commanderie abandonnée par les chevaliers de Malte fut le rendez-vous de trois rassemblements insurrectionnels, qui causèrent la ruine définitive du château qui nous occupe.

III

Il y eut en effet trois rassemblements à Jalès, durant la Révolution.

Le premier, beaucoup moins nombreux que les autres, avait pour but de faire connaître la manière de voir des populations. « Quel que fût le bon esprit de la province, a écrit un homme dont on ne saurait méconnaître les sentiments royalistes, il était urgent, quant aux confidences, de faire un choix parmi les habitants, qui tous n'étaient pas également favorables à la cause de la monarchie. Dans cette réunion d'hommes se trouvaient quatre classes de gens dont il fallait bien connaître les qualités morales et physiques. D'un côté, se trouvaient les hommes purs, intacts et fidèles, sur lesquels on pouvait hardiment se fier. Dans les mêmes rangs on voyait les propagandistes du système révolutionnaire, mais ils étaient peu nombreux. Près d'eux, c'étaient les curieux et les indifférents. Plus loin, les hommes indécis et timides, gens toujours prêts à se ranger du côté où il y a moins de danger»(1). En parcourant les groupes, les chefs du premier rassemblement de Jalès crurent reconnaître que « la masse des bons l'emportait de beaucoup sur les méchants », et le résultat de leur première entreprise fut un vaste plan de révolte pour les premiers jours de l'année suivante, 1790. « Chaque ami, chaque brave, dit encore Andéol Vincent, fut secrètement sommé de concourir de tous ses moyens physiques, moraux ou pécuniaires,

(1) Andéol Vincent, *Histoire des Guerres du Vivarais et autres contrées voisines, en faveur de la cause royale, depuis le Camp de Jalès 1790, jusqu'en 1816*. L'auteur de ce livre se déclare « l'un des principaux chefs de l'insurrection, sous-directeur des vivres des armées chrétiennes et royales du Midi, breveté le 1er mars 1796 par S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre », et il prend pour épigraphe les deux hémistiches du second livre de l'*Enéide :*

..... Quæque ipse miserrima vidi
Et quorum pars magna fui.

Digitized by Google

au succès du grand œuvre. Les membres se lièrent entre eux, se communiquèrent leurs moyens et leurs idées. Une correspondance active, secrète et bien suivie, établit une communication non interrompue entre les villes, les bourgs, les hameaux, les côtes et les montagnes. » On eut même recours au mensonge le plus odieux : on répandit partout, avec recommandation de s'en faire l'écho, le bruit que les protestants insultaient, pillaient et massacraient les catholiques. « D'énergiques circulaires à toutes les communes du département, déclare encore l'auteur royaliste que nous avons cité deux fois, apprirent que les catholiques égorgés à Nîmes, et le Roi prêt à l'être dans sa capitale, réclamaient une honorable protection. Le Roi et la religion étaient deux trop puissants motifs pour que les habitants du Vivarais restassent sourds à l'appel de leurs chefs. Aussi, exception faite des partisans de la révolution, le dévouement fut général. »

C'est donc au mois de février 1791 qu'eut lieu le second rassemblement insurrectionnel de Jalès.

Chaque commune eut ses détachements formés de gens de toutes sortes, dont l'ensemble fit une armée de « trente-cinq mille hommes. » Une partie de cette armée fut détachée du reste et envoyée à Barjac sous les ordres d'Andéol Vincent. Ce qui restait fut dirigé sur Saint-Ambroix, où un camp fut formé.

Trente-cinq mille hommes! C'était, on en conviendra, une sérieuse levée de boucliers qui eût triplé, si le hasard des révoltes lui eût donné quelque succès. Et, alors, si la Provence et la Vendée s'étaient levées à la fois, qui sait ce qui serait arrivé?

Grâce à Dieu, un homme se rencontra dont la sagesse fit avorter la coupable et dangereuse entreprise de Jalès.

L'armée insurrectionnelle manquait d'un chef. Les organisateurs de l'insurrection crurent devoir livrer au choix des soldats eux-mêmes la nomination de celui qui aurait la terrible responsabilité de les commander.

L'élu fut Chastanier de Burac.

C'était un royaliste ardent, sincère, convaincu, mais aussi un homme sage, prudent et profondément honnête.

Avant de rien faire, le nouveau général crut devoir exami-

Digitized by Google

ner l'un après l'autre les motifs pour lesquels on l'avait convié, lui et ses hommes, à lever l'étendard de la révolte contre les pouvoirs publics de la nation. Il écrivit, il questionna, il étudia, et, après mûres réflexions, il demeura convaincu que rien n'autorisait une insurrection. C'est pourquoi, un matin, il fit prendre les armes à ses troupes, il ordonna à celles-ci de former le cercle autour de lui, et il leur tint le langage suivant :

« Braves et fidèles habitans du Vivarais !

« En prenant les armes et vous réunissant en ces lieux, quel était votre projet ? Celui de marcher au secours des catholiques égorgés, disait-on, par les protestants de Nîmes. Votre but était honorable et la reconnaissance nationale vous en doit des remercîments. Mais, et j'en rends grâces au Ciel, votre courage et vos bonnes dispositions deviennent inutiles. Nîmes et tout le département du Gard jouissent de la plus parfaite tranquillité. Un moment, elle fut troublée, il est vrai; mais ce fut l'effet de ces déclamations exagérées qui ne voient qu'un bouleversement général dans les travaux du gouvernement. On vous a parlé des dangers qui menacent le Roi et la religion ; croyez-moi, habitants du Vivarais ! le Roi et l'autel sont inviolables et inviolés. Quelques abus réprimés et quelques réformes dans le sacerdoce ne sont point des attentats faits au trône et à la religion. Si donc tout ce qui nous entoure est tranquille et soumis, ne donnons pas le funeste exemple d'une révolte armée que ne justifierait aucun motif. Rentrez paisiblement dans vos foyers ; reprenez vos utiles travaux, et, s'il arrivait que nos mandataires volussent outrepasser leurs pouvoirs et flétrir le trône et l'autel, vous me verriez de nouveau vous rassembler et marcher à votre tête contre les ennemis de votre Dieu et de votre souverain (1) ».

Ces paroles produisirent l'effet qu'en espérait l'homme qui les avait prononcées. La plus grande partie des confédérés se retira sur l'heure, malgré l'opposition désespérée des « fidèles champions de la cause royale », qui dirent autant de mal de Chastanier que naguère ils en disaient de bien, lorsque sur-

(1) Andéol Vincent, *loco citato.*

Digitized by Google

tout ils le recommandaient au choix de leurs aveugles dupes. Ils ne s'en tinrent pas à cette misérable vengeance. Ils reprirent leur œuvre et n'eurent de cesse et de repos que le jour où fut organisé par leurs soins un nouvel attroupement moins nombreux, mais plus funeste que les autres.

C'est cette troisième levée de boucliers que l'histoire désigne plus particulièrement sous le nom de *Camp de Jalès*, et c'est d'elle que nous voulons faire le récit.

Nous savons quels ménagements nous impose une telle entreprise. La terre qui recouvre les restes des acteurs principaux de la dernière conspiration de Jalès est encore fumante : leurs fils ou leurs neveux vivent encore, et nous devons respecter leurs légitimes susceptibilités. Notre plum en'offensera personne. Nous nous contenterons d'exposer les faits, nous rappelant que l'histoire n'est pas la fiction, que si cette dernière laisse le champ libre à l'imagination, l'autre, au contraire, ne peut exister, d'après le plus illustre des historiens, qu'à la triple condition d'être « vraie, simple et sobre » (1).

(1) A. Thiers, Avertissement qui précède l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Digitized by Google

I

J'ai eu sous les yeux, écrivait un conventionnel (1), tous les éléments de cette conspiration et, j'ose le dire, jamais les traîtres n'en ourdirent, jusqu'à ce jour, une plus vaste, une mieux conçue et dont les résultats menaçèrent plus directement les droits que nous avons reconquis.

Le conventionnel avait peut-être raison.

Rien, en effet, ne manqua à la trop fameuse conspiration de Jalès, ni l'argent, nerf de toutes les entreprises, ni le lieu vaste et sûr où l'on peut assembler des troupes, les faire manœuvrer, les exercer à l'attaque sans crainte d'être surpris, ni le peuple facile à soulever, ni enfin les chefs habiles, actifs et audacieux.

Et d'abord, l'argent. Les comtes de Provence et d'Artois, (et les nobles, émigrés comme eux), en donnaient à pleines mains ou fournissaient des moyens sûrs de s'en procurer. Voici une de leurs instructions : « Monsieur et Monseigneur le comte d'Artois, frères du roi, autorisent M. le comte de Connway à recevoir les sommes que les citoyens zélés pour le service du roi voudront bien offrir. Leurs AA. RR. donnent, de plus, pouvoir à M. le comte de Connway de faire avec tous entrepreneurs et fournisseurs les marchés qui lui paraîtront utiles au service du roi et de fixer les termes du paiement qui ne pourront cependant être moindres de trois mois : le tout sous la condition que les sommes qui lui seront offertes

(1) Chasles, député d'Eure-et-Loir à la Convention. Il siégea à la Montagne et fut le père de M. Philarète Chasles.

Digitized by Google

et la valeur des fournitures qu'on lui fera, n'excèderont pas trois cents mille livres tournois... LL. AA. RR. autorisent également M. le comte de Connway à les rendre cautions et garants envers ceux qui lui donneront l'argent ou qui lui feront les fournitures dont il s'agit, et comme lesdites sommes et fournitures auront pour objet le rétablissement de la monarchie et de l'ordre public en France, M. le comte de Connway affectera et hypothèquera, pour la sûreté du capital et des intérêts non-seulement les biens propres de leurs AA. RR., présents et futurs, mais encore les biens et les revenus de l'Etat. »

« Fait à Coblentz, le 4 mars 1792,

« Signé : Louis-Stanislas-Xavier. — Charles-Philippe (1). »

Secondement, le lieu. Celui-ci, à coup sûr, était des mieux choisi. Quelle contrée pouvait offrir à des rebelles plus de commodités et de ressources que cette belle plaine de Jalès, protégée par la nature et par un château que les chevaliers de Malte eux-mêmes avaient pris soin de fortifier? Placée au fond de l'Ardèche, département obstrué de montagnes, percé de défilés étroits, raviné de torrents, couvert de retraites profondes, inaccessibles ; située sur la frontière de deux départements, la Lozère et le Gard, qui, comme l'Ardèche, leur voisine, présentent à la malveillance tous les avantages désirables ; enfin, recevant du voisinage de trois administrations départementales différentes la plus grande facilité d'échapper à la surveillance des autorités et à l'action des dépositaires de la loi, oui, certes, la plaine de Jalès semblait avoir été faite exprès pour devenir le centre de sérieuses opérations militaires. Du reste, veut-on savoir ce que pensait de la plaine, et des environs de Jalès le triste héros de la conspiration dont nous faisons le récit? « Je ne crois pas, écrivait-il à un personnage dont nons ferons la connaissance un peu plus loin, que notre plan puisse échouer ; mais s'il en était ainsi, nouvelle Ilion, nous pouvons lutter dix ans dans les montagnes du Vivarais

(1) Cette lettre des frères du roi est inscrite sous le n° 17 des *Pièces justificatives* d'un livre que nous citerons souvent. Ce livre, publié à Privas en 1792, par *ordre du département de l'Ardèche*, a pour titre : *Conspiration de Saillans.*

Digitized by Google

contre les forces des *bleus*. Nous pouvons y paraître aujourd'hui et n'y être plus demain, reparaître le jour d'ensuite, tomber à l'improviste sur nos ennemis, les défaire et disparaître encore. Cinq cents hommes dans de telles gorges que je connais peuvent arrêter une division. Cent montagnards, tyroliens excellents, peuvent défendre tel défilé contre dix régiments; à l'est, les montagnes découpées en amphithéâtre, quelque peu qu'elles soient défendues, deviennent inexpugnables, même à des troupes aguerries. Il est, dans les ravins, des retraites où les braconniers du pays fusilleraient une compagnie avant qu'elle y pénétrât. Quant aux moyens d'y subsister, le pays abonde en ressources inépuisables. Riche en bestiaux, le beurre, les marrons, le gibier et le poisson, y foisonnent (1). »

Faut-il maintenant parler des populations? Dieu nous garde de médire jamais de nos bonnes et laborieuses populations de la Lozère et de l'Ardèche! Mais est-ce médire d'elles que d'affirmer qu'il y a cent ans bientôt elles étaient loin d'être éclairées comme aujourd'hui? Et qui ne sait que les foules ignorantes sont aussi les plus crédules, partant, les plus faciles à soulever? Agitez à leurs yeux des cadavres imaginaires, inventés à plaisir; dites à ces foules qu'on en veut à leurs biens, à leurs propriétés, à la famille, à leur Dieu, et vous les verrez prendre les armes aussitôt. Ne craignez pas qu'elles remontent aux sources des bruits répandus autour d'elles! On a parlé, il suffit : elles se lèvent et agissent, tant mieux si c'est pour le bien, mais tant pis si c'est pour le mal. « Dans quel autre pays de France que le Vivarais et le Gévaudan, écrivaient aux princes les « fédérés de Jalès », trouvera-t-on des hommes qui, au courage et à la valeur, joignent plus d'amour de la royauté et plus de zèle pour la religion? Le royalisme est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une production indigène de nos montagnes; les noms de *Rayols* (royaux). de Vivarais (*vivat rex*), en sont des preuves parlantes; quant à l'attachement des royaux à la religion catholique, on pourrait le qualifier de fanatisme, si aucun zèle pouvait être

(1) Dourilhe (de Crest), *loco citato*, ch. IX, p. 447.

Digitized by Google

excessif, lorsqu'il s'agit du maintien de cette religion sainte, dans le temps où elle est attaquée avec tant d'acharnement. Ce zèle, nous pouvons l'assurer, ne peut être comparé qu'à celui qu'ils manifestent pour la cause des princes ; les Français de Coblentz n'en ont jamais montré ni de plus pur, ni de plus vif (1). »

Restent les chefs : nous allons voir qu'au mois de juillet 1792, ceux-là ne manquèrent pas qui exploitèrent, au profit de la réaction, la naïve bonne foi de nos ardentes populations de la Lozère et de l'Ardèche.

II

Le principal organisateur des divers rassemblements de Jalès fut un prêtre, le curé-prieur de Chambonas.

Claude Allier était d'Orange. Ses parents étaient plus qu'aisés : l'hôtel le plus confortable de la ville de Pont-Saint-Esprit, — l'*Hôtel de l'Europe*, — leur appartenait. Aussi, dès que le jeune Claude eût donné les premiers signes d'une vocation ecclésiastique sérieuse, rien ne fut négligé pour lui assurer une instruction bien au dessus de l'ordinaire. Devenu prêtre, il fut fait prieur de Chambonas. Comme pasteur, il fut d'une conduite, d'une pureté de mœurs, d'une charité, d'un dévouement, dignes des plus beaux éloges.

Malheureusement, l'abbé Allier considérait comme liées les unes aux autres les destinées de la religion et celles de la monarchie. Pour lui, — comme pour bien d'autres, hélas ! en ce temps-là, et encore aujourd'hui, — du triomphe ou de l'abaissement de la monarchie, de l'asservissement ou de l'émancipation des peuples, dépendait fatalement l'abaissement ou le triomphe de la religion dont il était le ministre.

Etant donnée une telle opinion, on comprend que la Révolution venant, le curé de Chambonas ait été de ceux qui les premiers s'élevèrent contre elle. Dans la chaire, dans ses écrits, dans ses conversations, partout il la combattit de toutes ses forces. On a de lui quelques travaux qui le feront mieux

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 22.

Digitized by Google

connaître, comme homme politique, que tout ce que nous pourrions en dire.

Ce qui suit fut prêché du haut de la chaire de l'église de Chambonas, le jour de la fête de la Purification de la Vierge, le 2 février 1792 :

« La loi doit avoir pour base le bien public. Aujourd'hui on vous amuse, on vous attire sous d'agréables et trompeuses apparences de bien public, et quand même le bien public y serait, il suffit qu'une loi trouble le repos et la tranquillité publique, qu'elle renverse l'ordre public, pour qu'elle ne doive pas être exécutée. Aujourd'hui tout est renversé et il n'y a personne de bon sens dans toute la France qui ne désire que l'ancien régime ne reprenne sa vigueur, que l'ancien pouvoir ne soit en activité, que le peuple ne rentre sous l'obéissance.

« On va vous enlever peu à peu vos propriétés; on détruit votre religion, on attaque son ministère. Vous obéissez à des lois portées par des gens qui n'ont pas le pouvoir de les porter, mais seulement la force de les faire exécuter. Il ne faut pas lui obéir à cette loi : elle est injuste, elle est faite par des scélérats. Je suis la lumière qui doit vous éclairer, comme pasteur, et, d'après ces éclaircissements que je vous ai faits de la loi, jugez vous-mêmes, oui, jugez si la loi n'est pas injuste.

« Ne craignez point! Dieu défendra son Eglise et le prophète nous dit que quand Dieu veut appesantir sa main sur son cher peuple, sa miséricorde lui rappelle qu'il est bon père. C'est aussi ce qu'il a fait en notre faveur, puisque toutes les couronnes d'Europe se sont liguées pour s'opposer et renverser le noir complot des novateurs. Oui, leur trame est découverte! Nous avons de plus tout ce qu'il y a de bon dans les grandes villes telles que Paris, Lyon, dans les autres petites et les bourgs mêmes! Quand même nous n'aurions pas tant de secours, ne craignez rien, nous dit l'Ecriture par ces mots : *Noli timere, pusillus grex (1).* »

Mais, c'est surtout dans son cabinet que travaille le curé-prieur de Chambonas. Là, il médite, il combine, il écrit des plans et des projets stratégiques que ne désavouerait pas un

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 1.

Digitized by Google

homme du métier. Voici deux fragments de travaux de cette nature tels qu'ils furent écrits par l'abbé Allier lui-même :

« ..... L'armée formée à Jalès pourrait être de 15,000 hommes sans dégarnir le pays et en ne prenant que 25 hommes par paroisse du Gévaudan, du Velay, de l'Uzége et du Vivarais.

« Je dis qu'on ne dégarnirait pas le pays et qu'on laisserait un corps de 2,000 hommes sous les murs du Puy qui contiendrait les malveillants du Velay, et 2,000 sous les murs de Marvéjols, qui contiendraient ceux du Gévaudan. Les 15,000 formant l'armée de Jalès marcheraient sur trois colonnes :

La première sur Saint-Esprit et s'en emparerait, aidée de nos amis du Comtat, qui feraient un mouvement de l'autre côté du Comtat, et marcheraient sur Bagnols, Valvinière et Remoulins, comme avant-garde ;

« La seconde se porterait sur Saint-Jean-des-Anneaux, laissant Uzès, et se joindrait à la première après avoir passé le pont, comme corps de bataille ;

« La troisième sur Alais et suivrait le long du Gardon, comme arrière-garde, et opérerait sa jonction avec les deux autres avant d'arriver à Nîmes, vers Lédenon et Bézouce.

« Il est certain que cette armée serait renforcée des catholiques qui sont sur la route de plus de 10,000 hommes et se présenterait devant Nîmes, forte de 25,000 hommes.

« C'est admirable! dira-t-on ; cela est beau en idée! mais que d'obstacles dans son exécution!

« Répondons aux objections et montrons que les difficultés sont imaginaires et le projet de toute exécution.

« — Les subsistances, objecte-t-on, où sont-elles ?

« — Il y en a partout, ai-je répondu. Il n'y qu'à faire donner ou à en prendre. C'est un fait.

« — Mais on opposera des troupes?

« — Mais où sont-elles ? Les troupes de ligne sont sur la frontière : l'intérieur en est dépourvu (1). »

Dans un autre projet, l'abbé Allier recommande avec instance de commencer les opérations insurrectionnelles par la prise de la ville du Puy :

(1) Conspiration de Saillans. *Pièces justificatives* n° 52.

Digitized by Google

« Parce qu'elle est la plus à craindre sur nos derrières, si elle reste au pouvoir de l'ennemi;

« Parce qu'elle est facile à être surprise, n'ayant pas de troupes de ligne, et que les deux tiers de ses habitants sont dévoués à la bonne cause;

« Parce que sa conquête est la plus importante dans l'opinion publique. Le Puy étant la plus grande ville et comme la capitale de toutes les montagnes, sa prise abat entièrement le parti patriote dans les montagnes et relève le courage de tout le parti royaliste;

« Parce que l'on trouverait dans cette ville des armes, de l'artillerie, des munitions, des vivres, et à faire sur-le-champ l'emprunt de cent mille écus;

« Parce qu'en laissant sous les murs du Puy environ 2,000 hommes, de 3 à 4,000 que fournit le Velay, on contiendrait facilement le parti du Forez et de l'Auvergne, qui l'avoisine, et qu'on serait ainsi sans inquiétude de ce côté pour les opérations du Vivarais et du Languedoc.

« Ces opérations devraient être si sûres, pour être décisives, et les avantages que présente cette conquête sont si conséquents, qu'on désire que M. le comte de S. (1) se décide à commencer par là (2). »

Les moyens proposés par l'abbé Allier pour la prise du Puy étaient :

« 1° Une intelligence dans la ville composée de tous les honnêtes gens en grand nombre, soutenus de beaucoup de peuple, à la tête desquels est M. de Ch., gentilhomme plein de caractère et expérimenté;

« 2° Les 1,200 hommes qu'on pourra avoir dans les paroisses voisines et auxquels on donnera pour chefs et commandants MM. de L., de F. V., et de Ch.;

« 3° Comme le peuple royaliste de ce pays a été intimidé par les événements d'Yssengeaux et d'ailleurs, on désire avoir deux ou trois cents hommes du camp de Jalès qu'on pourrait

(1) Le comte de S. n'était autre que M. de Saillans. Comme on le voit, le chef de l'armée de Jalès recevait des conseils du curé de Chambonas : plus tard, nous le verrons s'en plaindre amèrement.

(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 6.

Digitized by Google

faire passer par les bois de Saint-Laurent, de Bauzon et du Cros, jusqu'à deux lieues du Puy, sans être aperçus ;

« M. Guer... ayant travaillé avec zèle à la fédération du Velay et ayant eu le succès désiré, ce qui ne lui a pas été difficile d'après les connaissances multipliées qu'il a dans le pays et l'intelligence qu'il a mise dans cette affaire, devrait être employé comme intendant du Velay et de l'armée, soit pour l'exécution des ordres du prince, soit pour la convocation et la subsistance des troupes (1). »

Ainsi donc, le souci du prieur de Chambonas était d'organiser une insurrection royaliste : de là non-seulement des discours et des projets comme ceux dont nous avons donné des extraits, mais encore une correspondance secrète des plus suivies, des proclamations ardentes aux timides dont il faut éveiller le courage et aux adversaires qu'il faut rendre timides, etc., (2). Claude Allier s'occupe de toutes ces choses. Aussi, est-ce avec raison qu'il avait été fait *président du comité de Jalès* et que nous l'avons signalé comme l'organisateur principal, l'âme, le *deus ex machinâ* de la conspiration dont nous faisons l'histoire.

Sans doute, il est permis de déplorer qu'un ministre des autels ait cru devoir de la sorte jouer au Catilina. La religion n'a rien à gagner à ce que ses prêtres se mêlent aux querelles et surtout aux luttes violentes des partis. Néanmoins, il convient, même et surtout dans nos temps de défaillances et d'apostasies de toutes sortes, d'admirer en l'abbé Allier, le fidèle qui, pour sa foi religieuse, et le sujet qui, pour sa foi politique, n'ont reculé devant rien, pas même devant l'échafaud.

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 6.

(2) Parmi les papiers trouvés chez le curé de Chambonas, après les événements que nous racontons, se trouvaient :

1° Une lettre signée : *Perrochon*, en date du 18 mars, dans laquelle on lisait : « Votre Mémoire est approuvé par tous nos amis. »

2° Une autre lettre dans laquelle, sans doute pour détourner les soupçons, on accuse réception de châtaignes et autres objets envoyés au Pont-Saint-Esprit. Au bas de cette lettre était un *nota bene* ainsi conçu : « Usez de noir de fumée pour déchiffrer les autres pages écrites avec du lait. » Sur les autres pages le noir de fumée mit à découvert quelques tronçons de phrases dont voici les principaux : « J'apprends dans le moment qu'il y a des mouvements à Paris..... confirmé par... à l'Assemblée nationale. Veuillez bien, Monsieur, m'informer le plus tôt possible de ce qu'il en est. On m'ajoute que les princes ont envoyé cent mille livres pour commencer à mettre le camp en activité.... Je viens de recevoir des nouvelles très-satisfaisantes de Coblentz. »

Digitized by Google

III

Le prieur de Chambonas n'était pas sans auxiliaires dans son entreprise contre la Révolution. Ceux-ci étaient : Dominique Allier, son frère ; l'abbé de La Bastide de La Molette, Perrochon, et d'autres, membres ou non, du Comité de Jalès.

Perrochon était un ex-procureur de Saint-Ambroix, qui, ayant renoncé à sa charge dès les commencements du mouvement révolutionnaire, était venu se fixer à Banne d'où il entretenait avec les émigrés de Coblentz la correspondance la plus active. Les princes avaient en lui la confiance la plus étendue, et Perrochon, il faut bien le dire, ne méritait pas moins de la part de gens dont il avait embrassé la cause avec une ardeur sans pareille. C'est par Perrochon que leurs Altesses royales faisaient connaître leurs volontés à leurs fidèles du Vivarais. C'est lui qui accueillait les brebis égarées revenues au bercail ; lui qui autorisait et enregistrait les enrôlements ; lui, enfin, qui conférait les brevets et les grades. Aussi, dans leurs instructions à M. le comte de Connway les frères du roi n'avaient pas manqué de dire : « M le comte de Connway sera prévenu sur les preuves de zèle qu'a données M. Perrochon et sur l'utilité dont il serait de l'employer (1). » Perrochon fut directeur et intendant général de l'armée de Jalès : c'est de cette double qualité qu'il accompagne sa signature au bas des actes du Comité de Jalès (2).

L'abbé de La Bastide de La Molette était originaire de Villefort. On rapporte que, ses premières études terminées, il s'enrôla dans la gendarmerie royale qu'il quitta pour embrasser la carrière ecclésiastique. Son nom et aussi sa première vocation le signalèrent, plus que ses hautes capacités, aux autorités diocésaines d'Uzès qui lui conférèrent un canonicat presque en même temps que la prêtrise. La Révolution l'atteignant comme noble et comme prêtre, d'humeur, du reste, assez belliqueuse, il fut des premiers qui émigrèrent pour

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 15.
(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 20 et n° 22.

Digitized by Google

conspirer plus à l'aise pour le retour de l'ancien-régime. Il fut également des premiers qui rentrèrent en France lorsque le curé de Chambonas et Perrochon eurent démontré la possibilité d'une révolte offrant des chances de succès probable. Il fut de ceux qui assistèrent aux assemblées de la forêt de Malbosc et de La Bastide, au bas des comptes-rendus desquelles nous le voyons signer: La Bastide, *membre du Comité central*. Il paraît qu'il n'était pas sans influence sur les populations de Bayard, La Garde, Prévenchères, Chasseradès, Genolhac, Malons, Aujac, Puylaurens, Villefort, etc.... puisque c'est lui que, le 3 juillet 1792, M. le comte de Saillans chargera de soulever ces populations.

Le troisième lieutenant de l'abbé Allier était son frère, Dominique. On l'a défini « homme audacieux et féroce, tour à tour soldat et contrebandier (1). » Avant la formation définitive du camp de Jalès, Dominique Allier fut chargé des correspondances adressées de Banne à Coblentz et de Coblentz à Banne et à Chambonas. Pendant l'affaire, il fut placé à la tête d'une petite troupe qui ne fit rien ou à peu près. Après la défaite, et lorsque ses amis eurent tous, ou presque tous, payé de leur vie leur audacieuse tentative, plus tard, disons-nous, il se jetta dans les rangs des factieux Lamothe et Surville.

En dehors des trois personnages que nous connaissons maintenant, — Dominique Allier, l'abbé de La Bastide de La Molette et Perrochon, — il y avait un grand nombre de personnes sur le dévouement et l'activité desquelles le curé de Chambonas savait qu'il pouvait compter. Citons, entre autres, Manchon, de la Lozère; Lamoureux, de Sommières; Peyridier, de Pompignan; Julien, prieur de Sénéchas; Ducros, maire de Berrias; Chaballier, de Villefort; Pellet et de Combret, de Gravières; Graffand et Romans, de Saint-André-de-Cruzières; Fontanieux dit *la Jambe de bois*, de Saint-Ambroix; Crégut, de Mentaresse; Boissin, chevalier de la Couronne; etc., etc. Ajoutez un grand nombre de prêtres et de religieux étrangers qui étaient venus attendre aux Vans et aux environs le retour à l'ancien régime.

(1) Conspiration de Saillans, *page 4*.

Digitized by Google

IV

Ses plans et ses projets contre-révolutionnaires terminés, l'abbé Allier s'empressa de les communiquer à ses amis du comité de Jalès. Ils furent approuvés et loués avec transport et l'on décida que, le jour même, Dominique Allier partirait pour Coblentz, afin d'avoir l'avis de leurs Altesses royales. Message et messager furent reçus avec enthousiasme. On s'en étonnera peut-être, mais il en fut comme nous le disons.

Et après tout, pourquoi s'étonner?

Les princes ne comptaient-ils pas sur l'Espagne qui avait promis des troupes à la tête desquelles devaient se placer les frères du roi eux-mêmes? Ne comptaient-ils pas sur leurs amis d'Arles, de Perpignan et du Velay? Est-ce que, à l'heure même où s'organisait la révolte de Jalès, le ministère français n'annonçait pas à l'Assemblée nationale que la maison d'Autriche avait décidé la Prusse à marcher contre la France? Enfin, n'étaient-ils pas en droit d'espérer quelque chose des gentilshommes, des prêtres, des royalistes, des mécontents, et des chercheurs de bagarre, disséminés partout dans le midi de notre patrie?

L'heure était favorable, et c'est pourquoi fut écrite la lettre suivante que Dominique Allier s'empressa d'apporter à ses amis :

« Les princes, frères du roi, n'ont jamais cessé d'être occupés de la confédération intéressante de Jalès et la prudence seule a retardé les mesures qu'ils ont arrêtées depuis longtemps pour secourir un peuple opprimé et fidèle.

« Les demandes dont le sieur Dominique Allier a été porteur et plus encore l'espérance des secours extérieurs dans un temps moins éloigné, les ont décidés à envoyer M. le comte de Connway, maréchal de camp, prendre le commandement en chef de cette partie, et pour y décider en leur nom des opérations qu'il jugera possibles.

« Pour donner la facilité aux confédérés de se pourvoir d'une partie de ce qui leur sera nécessaire en munitions de guerre ou de bouche, M. le comte de Connway sera porteur

Digitized by Google

d'une autorisation qui leur donne le pouvoir de répondre au nom des princes du prix des fournitures qui seront faites ou des sommes qui seront prêtées pour l'utilité de la confédération à la concurrence de trois cent mille livres sur l'approbation que donnera M. le comte de Connway aux différents emplois qui en seront faits.

« Les princes s'occupent aussi de secourir efficacement la ville d'Arles qu'ils ont comprise dans le commandement de M. le comte de Connway pour réunir ses intérêts à ceux du camp de Jalès. M. le comte de Saillans, avec quelques officiers qu'il a demandés, partira en même temps que M. le comte de Connway, et les princes feront partir successivement, pour ne pas faire d'éclat, la plus grande partie des gentilshommes qui ont été désignés et qui peuvent être utiles dans leurs provinces.

« L'intention des princes, frères du roi, est de faire partir, aussitôt que les circonstances le permettront, un prince du sang pour l'Espagne, d'où il reviendra se mettre à la tête de toutes les opérations du Midi.

« Le sieur Allier marquera, de la part des princes, à ses compatriotes, la satisfaction qu'ils ont de leur fidélité, et il les assurera qu'ils feront valoir avec empressement, auprès du roi, leur zèle constant et leurs services, dès qu'il aura recouvré sa liberté.

« A Coblentz, le 4 mars 1792. »

Signé : Louis-Stanislas-Xavier; Charles-Philippe (1).

Ce même jour, 4 mars, M. le comte de Connway reçut ses pouvoirs et instructions; nous avons déjà mentionné ces dernières. Le lendemain, M. le comte de Saillans reçut les siens. Le 7, M. de Saillans recevait, en outre, de son supérieur immédiat les ordres suivants :

..... « M. de Saillans usera de l'autorisation par ampliation que les princes lui ont confiée pour se procurer le plus tôt possible les munitions, vivres et effets nécessaires à la coalition des fidèles sujets de Jalès.

« Il se fera aider, pour la direction des vivres et autres

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 16.

Digitized by Google

détails, par M. Perrochon dont le zèle et les principes sont connus, et choisira un lieu sûr où tous ces effets puissent être déposés très secrètement : il convient que ce lieu soit à portée du point de rassemblement.

« Il tâchera de former quelques corps permanents pour toute la campagne et organisés de la manière la plus simple.

« La position que l'on prendra d'abord et qui sera le premier rendez-vous doit être fortifiée par la nature, bien appuyée par les flancs ; il est à désirer que les communications soient courtes et faciles, que les dépôts des munitions et des vivres soient à couvert.

« C'est de la première position que M. de Saillans se disposera pour en connaître d'autres sur les flancs, en avant et en arrière, si les circonstances y forçaient.

« Il s'informera des forces qui sont au Pont-Saint-Esprit, à Alais, à Barjac et autres lieux, et préparera ses dispositions pour s'emparer des postes les plus à portée, à la première nouvelle certaine du débarquement des troupes espagnoles.

« Il emploiera M. de Portalis, ingénieur, pour les reconnaissances et pourra l'envoyer ensuite à Arles.

« Il modérera la juste impatience des fidèles catholiques, indignés des horreurs qu'ils ont éprouvées, en leur faisant sentir qu'une tentative partielle et prématurée aurait les suites les plus funestes. Ceci est très recommandé par les princes qui prennent le plus vif intérêt aux bons français qui forment la coalition de Jalès. Les hommes que M. de Saillans choisira pour former ces corps permanents recevront à la fin de la campagne des certificats honorables. La liste de leurs noms sera envoyée aux princes, pour qu'ils puissent mettre sous les yeux du roi les services des défenseurs de la religion et du trône.

« M. de Saillans rendra, le plus souvent qu'il sera possible, compte exact des armes en état de servir, des munitions, des vivres et des forces qu'on pourra employer avec certitude.

« A Coblentz, le 7 mars 1792. »

Signé : Connway (1).

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 43.

Digitized by Google

Ainsi donc les vœux de Claude Allier s'accomplissent : ses projets sont adoptés, des généraux sont nommés, chargés de les faire réussir. Encore quelques jours et, tandis que M. le comte de Connway se dirigera vers Perpignan, M. le comte de Saillans et ses aides-de-camp, les chevaliers de Melon, de Portalis et de Roux de Saint-Victor, gagneront à franc étrier la malheureuse plaine de Jalès (1).

V

Dès le mois de mai, M. le comte de Saillans était à Banne et aux environs étudiant les positions, sondant les populations, s'entretenant avec l'abbé Allier, avec de La Bastide de La Molette, avec Perrochon, etc., et organisant l'assemblée des députés royalistes de Jalès, de Montpellier et des Cévennes, à qui il devait soumettre ses pouvoirs.

Cette assemblée se tint à la Bastide, en Gévaudan, le 19 mai. Le procès-verbal qui en fut fait porte environ quarante signatures. M. de Saillans donna lecture de ses lettres de créance, lettres qui furent reçues avec respect. Tout le monde se montra satisfait « de ce que le choix des princes était tombé sur un officier aussi distingué par sa naissance que par ses services (2). »

Il fut ensuite arrêté qu'on ne tenterait rien sans avoir reçu

(1) Thomas Connway était né en Irlande en 1735. Émigré en France, il y prit du service et fit les campagnes de 1760 et 1761, en Allemagne. En 1772, il fut fait colonel. Plus tard, en 1777, recommandé de Siléas Deane, il alla aux États-Unis aider à l'institution et à l'organisation des troupes coloniales. Là, son ambition déçue le jeta dans les rangs des mécontents. Il avait espéré du Congrès le titre de major-général; ce titre ne lui arrivant jamais, il donna sa démission et revint en France, où Louis XVI le fit maréchal-de-camp, en 1784. Trois ans après, il fut nommé gouverneur général des établissements français dans l'Inde. C'est dans ces hautes fonctions que la Révolution le surprit. Les malheurs du roi le firent passer à Coblentz où, comme nous l'avons vu, il fut investi par les princes du commandement suprême des armées insurrectionnelles du midi de la France.

Thomas Connway mourut, à la fin de 1792, sur l'échafaud.

(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 20.

Digitized by Google

des ordres formels de la part du comte de Connway, mais qu'en attendant, chaque membre du Comité présent ou absent travaillerait sans cesse à attirer à la cause royaliste de nouveaux partisans, et que M. de Saillans ferait au plus tôt une proclamation « au peuple fidèle à Dieu et au roi. »

Cette proclamation fut faite. On remarquera qu'elle est très-longue et que la vérité y a souffert çà et là des exigences d'une cause mauvaise ou, si on aime mieux, malheureuse. Voici cette proclamation :

« Nous, François-Louis comte de Saillans, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel, commandant des chasseurs du Roussillon, gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi, commandant en second au nom de leurs AA. RR., Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, frères du Roi, dans le Bas-Languedoc, le Vivarais, le Velay, etc., faisons savoir et ordonnons ce qui suit :

« Peuple fidèle à votre Dieu, à votre Roi, levez la tête !

« Assez et trop longtemps elle a été courbée sous le joug des plus vils tyrans; assez et trop longtemps vous avez été le jouet de la faction la plus impie et la plus barbare. La patrie déchirée, la monarchie renversée, la religion horriblement persécutée, le trône avili, le roi captif et dégradé, tous les gens de bien opprimés demandaient au ciel et à la terre depuis trois ans les vengeurs de ces fameux attentats, de ces épouvantables désordres. Il vous semblait que c'était en vain : vous vous trompiez. La Providence qui permet que les scélérats s'élèvent et prospèrent quelquefois afin d'instruire le monde en rendant leur chute plus humiliante et leur châtiment plus terrible, s'occupait de venger le trône et l'autel, de faire triompher la religion et le roi; elle liguait et armait dans le silence tous les princes et les peuples de la terre; elle réunissait au dedans et au dehors du royaume tous les vrais français contre la plus désastreuse révolution.

« Brave et bon peuple de Jalès et des montagnes de l'Uzége, des Cévennes, du Vivarais, du Gévaudan et du Velay ! c'est le ciel lui-même qui vous a inspiré le courage de résister à une corruption qui fut d'abord presque générale, et de vous distinguer par de nobles efforts pour vous opposer à la destruction du culte de vos pères et à l'anéantissement de la monar-

Digitized by Google

chie française. Seuls vous tentâtes deux fois de réussir dans cette grande et glorieuse entreprise (1), mais vous ne pûtes avoir le succès désiré, parce que vous n'aviez pas de chefs, que vos moyens étaient insuffisants, qu'ils n'étaient combinés avec les forces invincibles des grandes puissances et des bons français qui doivent les seconder dans toutes les provinces; parce que le moment n'était pas venu. Le voici, réjouissez-vous! Que les méchants tremblent! Le jour de la vengeance est arrivé, la foudre est prête, elle va éclater sur leurs têtes criminelles et les écraser! Vous manquiez de chefs, de moyens et d'appui; vous allez avoir tout cela.

« Nous sommes nous-même un de ces chefs, honoré et revêtu d'une portion de l'autorité, seule légitime dans le royaume, dont la source et la plénitude résident dans le monarque et dont l'exercice appartient de droit à ses augustes frères, tant que sa majesté captive ne peut faire aucun usage de sa liberté. Nous venons vers vous, peuple généreux et fidèle au meilleur comme au plus malheureux des rois, pour nous mettre à votre tête, diriger vos efforts, au plus grand avantage de la religion et de la monarchie, c'est-à-dire au véritable bonheur de la nation française.

« Après avoir montré nos pouvoirs à vos différents comités et leur avoir donné les preuves authentiques de la confiance dont nous sommes chargés par leurs AA RR. Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, nous avons cru qu'un de nos premiers devoirs était de nous procurer toutes les instructions nécessaires sur l'état des choses dans les différents pays soumis à nos ordres. En conséquence, nous les avons parcourus pour voir tout par nous-même et nous avons eu l'inexprimable satisfaction de nous assurer que la très-grande majorité des habitants de ces pays étaient inébranlables dans la religion catholique et dans la fidélité au roi, impatients de faire éclater leur dévouement à son auguste personne et leur zèle pour son service.

« Nous avons remarqué avec quelle ardeur effrénée, avec quelle adresse diabolique la secte protestante régnait tyranni-

(1) On a vu dans l'avant-propos ce qu'avaient été ces deux tentatives.

Digitized by Google

quement dans les provinces du Midi, dominant les autorités usurpées, la force publique, et les dirigeant à ses fins, qui ne sont autres que l'anéantissement de la religion catholique et de la monarchie. Nous avons vu, avec autant de douleur que d'indignation, les autels abattus, les ornements sacrés de notre culte profanés, des églises incendiées, de vénérables pasteurs dépouillés, chassés, décrétés, emprisonnés, chargés de fers comme d'indignes scélérats, le peuple catholique exposé à tout moment à des humiliations, à des indignités, à des brigandages, à des assassinats. Il n'y a rien eu de si affreux chez les peuples les plus ennemis du nom chrétien. Ce n'est qu'alors que nous avons pu croire à la vérité des massacres commis par les protestants sur les catholiques de Nîmes et des autres villes du Languedoc, dont le tableau paraissait être l'ouvrage de l'exagération et de l'imposture. Nous avons vu fumants encore les débris de tant de châteaux, de tant d'habitations livrées aux flammes, au pillage; les plus belles, les plus riantes contrées changées en de tristes déserts, où l'on n'aperçoit que les ravages de la dévastation et de la mort, et cela pour punir les propriétaires, seigneurs ou simples particuliers, du crime d'aimer leur religion et leur roi! Nous avons vu, enfin, et c'est ce qui nous a le plus révolté, établies dans les principales villes, ces associations monstrueuses connues sous le nom de *Clubs*, où des hommes, qui ont pour la plupart le cœur de Néron et l'âme de Dioclétien, méditant froidement et ordonnant publiquement tous les forfaits qui désorganisent la nation française, renversent toutes les bases sur lesquelles ses monarques avaient élevé l'édifice de son bonheur et de sa gloire et la précipitent chaque jour dans un gouffre de malheur et de ruine.

« Frappé de l'état aussi terrible qu'accablant où est la plus fortunée des provinces, ainsi que tout le royaume, considérant qu'il n'y a aujourd'hui aucun moyen que celui d'une force ouverte et supérieure aux efforts des méchants qui puisse arrêter le torrent de tant d'impiétés et de barbarie, que les autorités, usurpées sur le monarque, entre les mains de l'assemblée, prétendue *nationale*, des départements, des districts, des municipalités, sont sans forces pour faire le bien; que les membres qui sont des organes de la puissance publi-

Digitized by Google

que, n'ont ni la volonté ni le courage de mettre fin à ce désordre général dont plusieurs d'entre eux sont les auteurs, les fauteurs, les complices, mettant notre confiance en la justice de la plus belle, de la plus sainte des causes, en la force toute-puissante du seigneur, Dieu des armées, en l'auguste Reine des cieux, la protectrice de ce royaume, qu'elle a si souvent sauvé des piéges et des fureurs de ses ennemis, nous croyons pouvoir et devoir faire usage du puissant moyen que la Providence nous met entre les mains, dans la confédération de quarante-cinq mille hommes armés dans le pays des montagnes, et de vingt-cinq mille hommes également armés et fédérés dans le Bas-Languedoc, pour le rétablissement de la religion catholique, des prérogatives de la couronne, le bien des peuples et la délivrance du roi. Nous prenons, en conséquence, le commandement de ces forces, comme nous y sommes autorisé par leurs AA. RR., Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, frères du roi, et sous celui de l'officier-général, par elles nommé, et de l'auguste et très-sérénissime Prince, qui doit prendre le commandement en chef de cette armée, et en notre qualité de commandant, nous faisons les déclarations et les ordonnances ci-après. »

Suivent ces ordonnances et déclarations que nous résumons ainsi :

1° Sont déclarés criminels de lèse-majesté au premier chef tous ceux qui, directement ou indirectement, ont réduit le roi à l'état de captivité et l'ont forcé à donner sa sanction à des décrets destructeurs des prérogatives de la couronne, de la constitution monarchique, de la religion catholique, des propriétés, tant générales que particulières du peuple français... ;

2° Ordre est donné à toutes les troupes de courir sus aux rebelles, membres des assemblées nationales, départementales, des districts administratifs et judiciaires qui n'auront pas protesté contre la rébellion ; ordre est donné d'arrêter les protestants factieux, les auteurs, fauteurs, participes des sacriléges, meurtres, insurrections ; ordre d'arrêter, sans exception aucune, les plus scélérats des hommes, les clubistes, Jacobins et Feuillans, les évêques et les prêtres qui ont prêté le serment constitutionnel....;

3° Ordre d'ouvrir les églises catholiques....;

Digitized by Google

4° Ordre à tous les habitants du pays soumis aux ordres de M. de Saillans, de se tenir armés et prêts à marcher au premier signal; on leur enjoint, en outre, d'emporter, dès qu'ils seront appelés, des vivres pour huit jours chacun....;

5° Ordre de surveiller sans cesse les protestants....;

6° Défense à tous collecteurs et receveurs des deniers royaux de verser leurs fonds dans les caisses des districts ou autres, ces fonds pouvant leur être demandés pour le service de la cause royaliste....;

7° Ordre à tous ceux qui rendaient la justice avant 1789, de reprendre leurs fonctions....;

8° Ordre aux officiers de police et aux consuls de communautés des villes et des campagnes, « actuellement connues sous le nom de municipalités », de veiller au maintien de la tranquillité publique...;

9° Défense de porter cocardes, écharpes, uniformes tricolores, « ces insignes de la révolte devant être foulés aux pieds, brûlés, anéantis », et devant être remplacés par la « couleur blanche qui est le symbole de la franchise, de la loyauté d'une nation jusqu'à ce jour fidèle et sans tache »....;

10° Ordre de porter secours aux français qui gémissent dans l'oppression....;

11° Défense de rien laisser publier qui émane des pouvoirs usurpés sur le monarque...;

12° « Enfin, ajoute le manifeste de M. de Saillans, nous déclarons tant en notre nom qu'en celui des sujets fidèles au roi qui sont sous nos ordres, que nous soutiendrons de tous nos efforts, et par le sacrifice de nos fortunes et de nos vies, la religion catholique, l'autorité du roi, le véritable bonheur du peuple français, et que nous ne poserons les armes qu'après les avoir fait triompher des attentats des protestants, des impies, des traîtres et des rebelles (1). »

Cette proclamation, un peu longue peut-être, mais incontestablement très-habile et bien faite pour soulever comme un seul homme ceux à qui elle s'adressait, fut tirée à de nombreux exemplaires, lue et commentée, dans les campagnes et sous le manteau, par les membres du comité de Jalès, leurs

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 3.

Digitized by Google

amis, les prêtres réfugiés çà et là, etc... Ce qui eut le plus de succès dans ces pages pleines de feu, ce fut le prétendu péril d'une religion qui, de l'aveu de son fondateur lui-même, cesserait d'être divine si les efforts des hommes pouvaient quelque chose contre elle; ce furent surtout les massacres imaginaires des catholiques par les protestants. Mais ce n'était pas sans motif qu'on avait recours à de si pitoyables moyens. A la fin d'un discours qu'il lut lui-même aux chefs royalistes de la confédération de Jalès, le lieutenant de M. de Saillans, le chevalier de Melon, s'exprimait ainsi :

« Avant de tracer un plan que les circonstances peuvent faire changer, il est nécessaire de faire ces trois réflexions importantes : 1° La réussite dans les entreprises dépend de l'effervescence que montre un parti dirigé par des chefs qui ont de grandes vues et une hardisse plus grande encore; 2° il y a dans le cœur de tous les hommes des passions impétueuses, et, en remuant ces passions, on peut en tirer des avantages immenses; 3° les hommes ne sont que ce que d'autres hommes les font être.

« Ces grandes vérités posées, voyons quel parti nous pouvons tirer des habitants de ces montagnes.

« Le motif le plus propre à donner aux hommes un ressort prodigieux existe parmi eux : j'entends les sentiments outrés de notre sainte religion et la haine qu'ils ont contre les protestants. Aussi, on ne peut trop louer la sagesse de M. le comte de S., qui a toujours regardé ces motifs puissants comme une règle de sa conduite (1). »

VI

Quelques jours s'étaient écoulés depuis la reconnaissance des pouvoirs de M. le comte de Saillans et la publication de sa proclamation, et les princes et M. de Connway ne donnaient aucun signe de vie.

Avaient-ils oublié les fédérés de Jalès ?

Non certes, mais ils avaient de très sérieuses raisons d'être moins impatients qu'eux.

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 54.

Digitized by Google

L'Espagne sur laquelle, la veille encore, ils pouvaient compter, l'Espagne à qui on avait promis deux frégates et une facile entrée au port d'Aiguesmortes, la bonne ville de St-Louis, l'Espagne, disons-nous, refusait tout secours aux royalistes du midi de la France. Elle venait de faire savoir au gouvernement français que ses bonnes dispositions à son égard n'étaient pas changées et ne changeraient pas (1).

Et puis, on juge mieux des gens et des choses de loin que de près. Il faut se placer à une certaine distance pour apprécier un édifice. Ainsi de toutes choses. Or, de Coblentz où ils étaient et où leur parvenaient toutes sortes de renseignements, les princes et M. le comte de Connway avaient jugé à leur juste valeur les prétendues chances de succès de l'insurrection projetée par le comité de Jalès. Les vingt-cinq mille hommes que l'abbé Allier avait annoncés comme devant se lever au premier signal pour la défense de la couronne, les quarante-cinq mille dont M. de Saillans se disait assuré dans le pays des montagnes pour le rétablissement de la monarchie, ces grands chiffres laissaient quelque peu incrédules les émigrés de Coblentz. Ils savaient que si le régime nouveau avait irrité ceux dont il avait détruit les priviléges, il n'avait pas démérité de ceux qu'il avait affranchis, émancipés. Quant à la religion, nul n'avait encore porté sur elle une main sacrilége; nous étions en 1792 et non pas aux jours sombres où Dieu fut proscrit de nos temples et remplacé par la déesse Raison. Donc, pour ces seules causes ou pour d'autres encore, à tort ou à raison, les frères du roi et le général de Connway croyaient téméraire l'entreprise de l'abbé Allier et de ses amis, et, n'ayant rien à dire, ils ne disaient rien.

Les confédérés de Jalès, eux, ne se doutaient pas de tout cela.

C'est pourquoi ne prenant conseil que de leur folle impatience, ils commencèrent par accuser de lâcheté et de trahison

(1) « La cour d'Espagne, appréhendant que la moindre démonstration n'irritât les esprits et n'exposât la famille royale à de plus grands dangers, empêcha une tentative préparée sur la frontière du Midi et à laquelle les chevaliers de Malte devaient concourir avec deux frégates. Elle déclara au gouvernement français que ses bonnes intentions n'étaient pas changées à son égard. » (A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. VI).

Digitized by Google

la sage M. Connway. Dès lors, on put lire des lettres comme celle-ci :

. . . . . « J'ai parfaitement connu la fourberie du général qui a toujours eu en vue que rien ne peut s'opérer en Vivarais. Je laisse le reste à deviner aux princes et à juger de celui qui sacrifie tout pour remplir la mission dont ils l'ont honoré et de celui qui fait tout ce qu'il peut pour la faire manquer. Connway est anglais, et Saillans est français ; le premier aime infiniment le gouvernement anglais, le second, le roi (1).»

Les fédérés s'irritèrent au point qu'ils crurent devoir se réunir pour rédiger contre M. de Connway et certains royalistes dont le seul tort était d'en être venus à penser comme le vaillant capitaine, un réquisitoire d'une violence extrême. Nous ne donnerons que le résumé de ce factum que nous trouvons dans le travail du directoire du département de l'Ardèche sous ce titre : *Mémoire en faveur du soi-disant comte de Saillans par les fédérés de Jalès* (2).

« Ce n'a été, commençait-il, qu'avec les sentiments de la plus profonde douleur et de la plus vive indignation que nous, soussignés, membres du comité central de Jalès et chefs des différentes contrées de la fédération, avons été instruits des menées sourdes et odieuses, des calomnies atroces et de l'infernale intrigue que MM. Borel, Rivière, Combette et abbé de Siran, mettaient en usage pour calomnier le courage et l'héroïsme de M. le comte de Saillans qui, s'arrachant des bras du repos, est venu, à travers mille dangers, prendre le commandement des fidèles sujets de Sa Majesté du Bas-Languedoc, Vivarais, Gévaudan et Velay, qui lui a été confié par les augustes princes, frères du roi. Si nous eussions été seuls exposés à ces traits, notre réponse eût été un profond silence et un mépris plus profond encore ; mais la cause que nous défendons peut être compromise, mais le massacre de plusieurs milliers de catholiques peut en être le résultat, mais l'honneur du plus généreux et du plus loyal militaire est attaqué. Pressés par tant de motifs de rompre le silence. . . . le garder serait un crime.

« Nous allons donc dévoiler l'intrigue et l'ambition aux

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 40.
(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 22.

Digitized by Google

abois et faire retomber sur elles l'indignation qu'elles appelaient sur nous. »

Après avoir fait connaître la situation géographique du Gévaudan et du Vivarais, les auteurs du mémoire établissent que nulle part aussi facilement que dans ces lieux on ne saurait obtenir un sérieux soulèvement en faveur de la cause royaliste.

On disait ensuite : « Les fusils, en assez grand nombre, appartenant aux communautés et aux particuliers, les haches, les faulx et les piquets, suffiront pour opérer le désarmement des factieux. »

Puis venait le tour des munitions.

Puis, l'éloge des qualités militaires d'un soldat qu'on n'avait jamais vu à l'œuvre.

Enfin, on représentait comme découragées, désorganisées, sans force, sans valeur, les troupes qui, un peu plus tard, donnaient à la France les glorieuses victoires de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus.

Quelques jours après avoir lancé ce manifeste, le comité de Jalès éprouva le besoin de se réunir dans la forêt de Malons, diocèse d'Uzès, entre Villefort, Les Vans et Saint-Ambroix. Devant cette assemblée composée de vingt-sept personnes seulement et présidée par le prieur de Chambonas, M. de Saillans exposa : « qu'il venait de faire la tournée de toutes les contrées soumises à son commandement ; qu'il était très-satisfait d'avoir vu les chefs et le peuple inébranlables dans la fidélité à leur Dieu et à leur roi, ainsi qu'à ses augustes frères ; que quelque pressantes que soient les démarches faites d'agir vigoureusement et de suite pour repousser hostilement les attaques des ennemis de la religion et du roi dans ces contrées; que quelque préparés qu'ils crussent être, pour le faire avec succès, il pensait que la prudence exigeait qu'on concertât toutes les opérations avec les efforts des puissances étrangères et avec M. le comte de Connway, commandant en chef dans le Midi, dont il se fesait un devoir d'exécuter les ordres (1). »

Les membres de l'assemblée représentèrent à M. le comte de Saillans « que les délais mis aux opérations devenaient de jour en jour plus dangereux ; que l'oppression des catholiques

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 53.

Digitized by Google

était à son comble; que les ennemis de la religion et du roi tentaient tout pour rendre inutiles les efforts de la confédération de Jalès; que déjà deux bataillons de l'armée marseillaise occupaient les principaux postes du Gévaudan; que six bataillons d'autres troupes nationales devaient arriver incessamment pour occuper d'autres postes importants; que les protestants de la Gardonnenque, de la Vaunage et des Cévennes faisaient chaque jour des préparatifs effrayants; qu'il serait à craindre que les contrées fédérées, étant cernées de troupes de toutes parts, ne pussent agir au moment où les princes le désireront; qu'il est instant de profiter du moment favorable qui est celui-ci, pour mettre tout en mouvement; qu'une force de vingt-cinq mille hommes, qu'on peut rassembler aisément dans les contrées fédérées, mise en activité sans délai, déconcertera les projets désastreux des ennemis de la religion et du roi et fera triompher cette belle cause dans les provinces du Midi; et que, puisque M. de Saillans ne voulait pas prendre un parti décisif dans cette affaire sans les ordres de M. le comte de Connway, il fallait que l'assemblée députât vers ce général pour qu'il notifiât sa détermination, en le priant de se rendre incessamment sur les lieux, afin qu'il vît par lui-même et qu'il ordonnât ce qui serait convenable. »

M. de Saillans approuva l'avis des membres de l'assemblée de la forêt de Malons. Quelqu'un fut envoyé auprès de M. de Connway « pour le supplier de se rendre, *sous huit jours*, dans la contrée de Jalès, sans quoi le pays prendra le parti que lui commanderont les circonstances (1). »

Le député vers le général de Connway fut un nommé Pierre Séran, négociant de Montpellier, membre du comité de la confédération de Jalès, représentant Montpellier, Lunel, Bouillargues et environs. Son voyage lui fut payé, par le chevalier de Melon, « huit louis en or (2). »

Les huit jours s'écoulèrent et l'on ne reçut rien de M. de Connway. Alors, M. de Saillans fut supplié d'agir. Plût à Dieu qu'il n'eût écouté personne et que, docile aux ordres de son chef immédiat, il s'en fût retourné auprès des princes, ses maîtres! Mais le ciel aveugle ceux qu'il veut perdre. M. le

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 53.
(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 23.

Digitized by Google

comte de Saillans céda aux folles instances de son entourage. Dès lors toute sagesse lui fit défaut. « La prudence qui jusqu'à ce jour avait dirigé ses projets, dit Andéol Vincent, l'abandonna à toute l'impétuosité de son caractère. . . . M. de Saillans ne devait pas oublier qu'une attaque partielle et isolée du plan général en briserait l'ensemble, éveillerait les troupes nationales et cumulerait contre lui les forces d'un gouvernement coupable mais plein de moyens. » Le même auteur ajoute : « Combien devons-nous pleurer sur la faute impardonnable que fit M. de Saillans, faute qui plaça sous le glaive des bourreaux une foule de sujets fidèles qui voulaient, au prix de tout leur sang, sauver un monarque malheureux et bien digne de leur amour ! (1) »

Et nous aussi nous plaignons de toute notre âme M. de Saillans. Le gentilhomme aveuglément docile, dévoué à son roi, nous faisait presque oublier le Français révolté contre les lois et les pouvoirs légitimes de son pays. Du jour où il paraît se moquer autant de Coblentz que de Paris, le chef de l'insurrection de Jalès ne devient à nos yeux autre chose qu'un vaniteux vulgaire, un criminel ambitieux.

VII

C'est l'avant-dernier jour du mois de juin, un peu avant, comme on voit, l'expiration complète du délai accordé à M. le général de Connway pour qu'il fit connaître ses résolutions, que le malheureux comte de Saillans assume définitivement la lourde responsabilité des événements qui vont suivre.

Devenu aussi impatient que ses dangereux conseillers, il arrêta que l'attaque commencerait dans la nuit du dimanche au lundi, 8 et 9 juillet, et, pour que l'on crût à une révolte générale s'étendant sur une vaste étendue du territoire, il décida que l'insurrection éclaterait en même temps, le même jour, à la même heure, sur le plus grand nombre de points possible. Quant au gros de l'armée, que l'abbé Allier avait déclaré devoir être au bas mot de quinze mille hommes, il

(1) Andéol Vincent, *Histoire des guerres du Vivarais*, pag. 66, 68, 70.

Digitized by Google

avait rendez-vous à Saint-André-de-Cruzières. C'est là que devait être le quartier général, là qu'on aurait à se rendre, du 1er au 7 juillet, sans bruit, à la faveur des ombres de la nuit, autant que possible, afin de n'éveiller aucun soupçon.

A cet effet, de nombreux messages furent envoyés, et parmi ceux-ci on remarque principalement ceux à M. de Blou, à Thueyts; à M. l'abbé de La Bastide de La Moleste, à Villefort; au sieur Folcher, de Naves, et à diverses municipalités.

A M. de Blou, M. de Saillans ordonne « que l'étendard de la contre-révolution soit déployé partout, le même jour et à la même heure. » Il lui est prescrit formellement « de se mettre à la tête des royalistes de Thueyts, Mayres, Montpezat, Lanarce, La Souche et de tous les environs. » « Ainsi, ajoute le document que nous avons sous les yeux, la nuit du dimanche au lundi, M. le vicomte de Blou détruira la constitution dans lesdits lieux, y rétablira la monarchie française et préparera une force suffisante pour marcher, si le cas y écheoit, sur la ville du Puy, qui sera attaquée la même nuit. »

Sur l'enveloppe de la commission donnée à M. de Blou était écrit : « M. le vicomte de Blou est prié de m'envoyer, dès cette lettre reçue, un exprès au Folcherand, chez M. de Combret; qu'il soit un homme sûr et je lui remettrai plusieurs proclamations. Signé : le Chevalier de Melon (1). »

A M. l'abbé de La Bastide de La Molette, il était ordonné de faire mettre en armes « les villes de Bayard, La Garde, Prévenchères, Chasse, Lade, Genouilhac, Mallons, Bonnevaux, Aujac, le Puy-Laurent, etc., ladite nuit, de huit à neuf heures du soir, aussitôt que le tocsin général sonnera. » On engageait, en outre, « les différents chefs que préviendra M. l'abbé de La Bastide à se porter dans le meilleur ordre dans les endroits où leur présence sera utile. » Enfin, ordre était donné « aux différents endroits désignés, d'obéir en tout et partout à leurs chefs, qui recevront leurs instructions de M. l'abbé de La Bastide (2). »

C'est M. le chevalier de Melon qui écrivit à M. Folcher, de

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 4.
(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 5. Cette pièce comme la précédente, était signée : Le comte de Saillans.

Digitized by Google

Naves. Sa lettre, datée du 5 juillet, est ainsi conçue :

« M. le comte de Saillans, commandant en second dans le Bas-Languedoc, le Vivarais, le Velay, etc. . . . m'ayant ordonné de me mettre à la tête des royalistes catholiques de Gravières, des Vans, de Naves, d'Ibrahic (sic), de Chambonas, des Assions, de Sablières, de Valgorge, etc., etc., il ordonne à M. Folcher, chef de Naves, de rassembler le plus grand nombre de forces possible ; de faire même sonner le tocsin, s'il le trouve nécessaire ; de se transporter avec sa troupe, avec les armes de quelque espèce qu'elles soient dans la plaine de Chambonas, près du moulin de la Tour, à deux heures du matin, jeudi demain 5 juillet 1792, et je leur observe que rien ne saurait le justifier aux yeux de la France, s'il ne voulait point obéir aux ordres que je lui donne.

« Notre commandant général m'a adressé les ordres les plus précis à ce sujet et dans la lettre dont j'envoie copie à M. Folcher (1), il verra que, dans le moment actuel, les protestants égorgent les catholiques de Saint-Ambroix, de rage de voir la ruine entière de la constitution ; qu'ils se préparent à venir nous attaquer dans le pays des montagnes, et un homme aussi doué de bonnes qualités que M. Folcher, sentira profondément qu'il est de notre devoir de secourir nos frères et de les venger. . . . »

« Fait dans la plaine de Gravières, le 5 juillet, à six heures du soir, 1792, » Signé : Le chevalier de Melon (2).

Enfin, voici l'avis adressé par le chef de l'armée de Jalès à diverses municipalités :

« Vous n'avez pas un instant à perdre, Messieurs ; rassemblez le plus de monde que vous pourrez ; avertissez les campagnes ; les protestants veulent d'ici après demain, exterminer nos frères les catholiques ; au moment où je vous parle, il en est peut-être deux cents d'égorgés. Je vous le répète, vous n'avez pas un instant à perdre !

Signé : Le comte de Saillans.

« Le 4 juillet, deux heures après-midi, 1792 (3). »

Pendant que ces ordres et ces instructions du général en

(1) La lettre dont parle ici M. de Melon était une copie de l'avis adressé à diverses municipalités. Nous ne croyons pas nécessaire de dire que les catholiques massacrés par les protestants se portaient à merveille.

(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 70.

(3) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 69.

Digitized by Google

chef de l'armée de Jalès couraient à leurs adresses, trois ou quatre cents personnes se groupaient autour de lui. Deux nuits suffirent à former ce rassemblement.

Or, chose difficile à croire et pourtant de la plus exacte vérité, tout s'était fait jusque-là, tout, absolument tout, sans que l'autorité s'en fût aperçue. On pressentait bien quelque chose; mais, quoi? Personne n'aurait pu le dire. Ce mystère a étonné les chefs de l'insurrection eux-mêmes :

« Le succès de l'entreprise, dit Andéol Vincent, dépendait absolument du secret des moyens employés pour en lier les détails. Ce secret, ce silence général était le *nec plus ultrà* du projet et la chose la plus difficile à obtenir. Un rien, une imprudence, un seul indice pouvaient éventer la mine et réveiller les dogues constitutionnels. De tout le plan les plus légers détails demandaient souvent autant de discrétion que tout l'ensemble. Tout était à prévoir et rien à négliger de ce qui pourrait désorienter les sentinelles du crime.

« L'arrivée du comte (de Saillans) aurait produit de très-mauvais effets, si elle eût été connue des mécréants; aussi prit-il les plus grandes précautions pour se dérober à leurs regards. Continuellement en route, rarement de jour, souvent de nuit, changeant tour-à-tour de nom, de costume et de domicile, aujourd'hui à Privas, demain à Joyeuse, le lendemain à Aubenas, le jour suivant à Pradelle. L'eût-on cherché chez M. Pradille de St-Andéol, il était au château de M. de Rochessauve, ancien chevalier de Saint-Louis. C'était ainsi que, nullement soupçonné encore, il prenait autant de pécautions que s'il eût été connu et recherché.

. . . . . « Quand je pense au grand nombre de personnes qui possédaient cet important secret, aux allées et venues qu'entraînaient nécessairement les détails de la conspiration, dont la ramification prenait de jour en jour plus de volume; quand je pense, dis-je, qu'au milieu de toutes ces apparences les révolutionnaires n'ont toujours eu que de vagues soupçons, je ne puis m'empêcher de donner un démenti à Beaumarchais, et d'affirmer qu'il n'est pas toujours vrai, comme il l'a dit, dans son style, qu'en fait de discrétion les grandes sociétés sont femmes.

« Qui n'admirerait, en effet, la patience, l'adresse et la

Digitized by Google

réserve des conjurés, de toutes parts entourés d'écueils et de mouches ? Le royaliste sincère, dévoué de corps et de bien à sa cause, n'avait pas seulement à se défier de ceux du parti contraire, il avait encore dans son parti trois sortes de gens auxquels il ne pouvait s'ouvrir qu'avec beaucoup de retenue. L'un était un tiède prosélyte, plaignant le roi parce que sous son règne il cultivait son champ en paix, ou percevait tranquillement ses rentes, animal amphibie prêt à vivre sans regret sous un gouvernement usurpateur qui lui rendrait pareil repos. L'autre, retenu sous la bannière royale seulement parce que ses pères furent élevés à son ombre, homme timide et sans énergie, plein de *si*, de *mais*, de *je n'ose*, lâche, égoïste, craignant de débourser un écu et de quitter un moment son lit et ses pénates pour le succès de la cause commune, et qui n'attendait que l'instant de citer une victime pour s'exempter de courir le risque de le devenir. A ces deux sortes de gens presque toujours inutiles et souvent à charge, venait se réunir le faux royaliste, tartufe affamé d'or et d'emplois, flottant incertain entre les deux partis et toujours prêt à vendre le moins libéral à celui des deux qui le paiera le mieux ou lui donnera le poste le plus lucratif.

« C'eût été, comme on le pense bien, compromettre l'intérêt général que de confier à de pareilles gens les grands secrets de l'entreprise. . . . Un mot inconséquent et très-facile à laisser échapper dans les discussions du temps pouvait éventer la mine ou en indiquer le foyer. Eh bien, ce mot, on ne le disait pas (1). »

Et c'est grâce à cette discrétion que jusqu'au 2 juillet tout s'était fait sans éveiller l'attention de personne. Seulement ce jour-là le complot fut dévoilé : un loyal soldat nous apprendra comment.

Marius Tallon.

(La fin au prochain n°).

(1) Andéol Vincent, *Histoire des Guerres du Vivarais*, pages 53, 54, 55 et 56.

Digitized by Google

LES ARTISTES DE L'ISÈRE

AU SALON

Et à l'Exposition Universelle de 1878

A leur entrée en charge les préteurs romains avaient l'habitude de publier un édit destiné à faire connaître les principes d'après lesquels ils se proposaient de rendre la justice. Malgré la différence des temps et du sujet , un usage semblable s'impose aujourd'hui à tout critique d'art soucieux de sa réputation. Il n'est pas un seul de nos confrères qui ne se croie tenu d'exposer dans un préambule à effet les règles d'esthétique qui doivent servir de base à ses jugements. Après avoir adapté son criterium, le critique influent porte aux nues tout ce qui s'en rapproche et condamne sans appel tout ce qui s'en éloigne.

Cette coutume est tellement entrée dans nos mœurs que nous nous sommes repenti de ne l'avoir pas observée lors de la publication de nos précédentes brochures. Faute d'avoir fait notre profession de foi en temps utile, nous voyons bon nombre de lecteurs s'enquérir impérieusement de nos opinions. — Que pensez-vous des impressionnistes? — Soutenez-vous les réalistes contre les idéalistes? — Etes-vous coloriste ou linéiste?

A toutes ces questions, nous serions tenté de répondre comme l'apprenti d'Henri Monnier qui, accusé d'être gréviste et socialiste, s'écriait naïvement : « Non messieurs, je suis ébéniste! »

En d'autres termes, nous sommes ennemi déclaré de l'absolutisme de certains maîtres, et nous professons en matière d'art la liberté la plus grande et l'éclectisme le plus indépendant. Nous formulons nos jugements sans parti pris, sans théorie d'école, sans prévention contre les commençants, sans admiration préconçue pour les maîtres. Notre seul guide est l'impression reçue

Digitized by Google

jointe à l'habitude du pinceau, et à l'expérience que donne une longue pratique des ateliers.

Le beau, étant, comme le prouve Platon dans son Dialogue d'Hippias, la chose du monde la plus difficile à définir, nous ne comprenons pas qu'on en fasse l'apanage exclusif d'une école, et qu'on ait la prétention de le déduire en règles immuables au delà et en deça desquelles rien de bien ne peut trouver place. Nous partageons sur ce point la manière de voir de Racine. « La première règle est de plaire, disait-il, toutes les autres ne sont qu'un moyen pour parvenir à ce but. » C'est pourquoi, bien que nous ayons fait nos premières armes sous M. Gérome, nous avons depuis longtemps mis de côté, afin de conserver notre liberté d'appréciation, les théories discutables qui nous ont été inculquées à l'école des Beaux-Arts.

Cette question tranchée, il n'aurait pas été sans intérêt, si nos loisirs l'avaient permis, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'art français en 1878, et de nous demander par exemple quel est l'apport de chaque province dans le fonds social de nos expositions annuelles. Les articles que nous publions depuis trois ans sur la Franche-Comté, le Poitou et la Provence, nous ont convaincu que cet apport est essentiellement variable. En effet, comme le remarquait Théophile Gautier, telle contrée où s'épanouissait une abondante floraison de chefs-d'œuvre pareils aux fleurs naturelles du sol, s'appauvrit, se stérilise et ne voit plus pousser que quelques mauvaises herbes entre les pierres de ses terrains amaigris, telle autre, jusque-là inféconde, se trouve couverte tout à coup de plantes superbement vivaces dont les graines ont été apportées par les oiseaux du ciel.

Notre cher Dauphiné se trouve dans ce dernier cas: presque étranger autrefois au mouvement artistique de la capitale, il y envoie, depuis la guerre, un contingent d'artistes de plus en plus considérable. C'est ainsi qu'en 1878, notre province ne comptait pas moins de 42 exposants, se répartissant comme il suit : dix pour la Drôme, deux pour les Hautes-Alpes, trente pour l'Isère.

Nous n'insisterons pas ici sur les artistes de la Drôme, auxquels nous venons de consacrer une brochure spéciale. Qu'il nous suffise de rappeler, pour mémoire, les charmants dessins de Mlle Juge Laurens et de M. Choisnard, le buste magistral de Mlle Jeanne Hennet, la séduisante Léda de M. Loudet, le sincère et poétique paysage de M. Max Monier de la Sizeranne; les inimitables gravures de M. Didier, aujourd'hui membre du jury, demain peut-être membre de l'Institut, et enfin, les sept

Digitized by Google

remarquables portraits exposés d'un côté, par MM. Deschamps et Bertrand-Perrony, de l'autre côté, par MM. Clément et Layraud, tous deux prix de Rome, tous deux déjà célèbres.

Plus pauvre que les autres, le département des Hautes-Alpes ne nous a fourni cette année que deux artistes, M. Champollion, d'Embrun, et M. Marcellin, de Gap, dont les œuvres sont analysées au cours de cet article.

Quant à la superbe pléïade des trente artistes de l'Isère, elle va, dès à présent, défiler aux yeux de nos lecteurs, bannières déployées et dames en tête, suivant nos antiques traditions de galanterie française. Les artistes mâles peuvent d'ailleurs se rassurer, cette préséance accordée au beau sexe ne nous fera pas oublier nos devoirs de critique et ne nuira en rien à l'impartialité de nos appréciations.

Mlle BELLION (Alice)

Née à Rives (Isère), élève de Mme de Cool.

N° 2417 — *Idylle, d'après M. J. Bertrand, — porcelaine.*

N° 2418 — *Portrait de M. B..., — porcelaine.*

Sous le titre d'*Idylle*, Mlle Alice Bellion a exposé cette année une belle étude sur porcelaine d'après James Bertrand, l'un des peintres lyonnais les plus célèbres. Le tableau original, qui est fort gracieux, a été reproduit par la jeune artiste avec de rares qualités de dessin, de coloris et de sentiment. L'artiste nous montre un enfant assis sur le bord d'un ruisseau et fixant un regard désolé sur une colombe qu'il vient de percer de ses flèches. Ce sujet présente de si grandes affinités avec l'un des plus jolis sonnets de Soulary, que nous ne pouvons nous empêcher de croire que le peintre s'est inspiré du poëte, circonstance qui prouve une fois de plus que les poëtes sont les créateurs par excellence et les premiers maîtres des artistes. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer cette charmante pièce qui est d'ailleurs le meilleur commentaire qu'on puisse faire du joli dessin de Mlle Bellion.

La colombe à mort est blessée;
La flèche au cœur a fait son trou,
Le sang rougit le joli cou,
L'aile soyeuse pend cassée.

Digitized by Google

Quand d'un bond je l'eus ramassée,
Maudissant l'adresse du coup,
Contre mes lèvres comme un fou
En pleurant je la tins pressée.

Mais le pauvre oiseau des amours
Me dit, entr'ouvrant ses yeux lourds :
« J'avais ainsi rêvé ma tombe

Près d'une bouche et sur un sein.
Console-toi, cher assassin,
Grâce à toi je meurs en colombe ! »

Nous en aurons fini avec l'envoi de Mlle Bellion au Salon de 1878, lorsque nous aurons signalé à nos lecteurs le portrait de M. B.. qui, avec les mêmes qualités d'exécution matérielle que la miniature précédente, se recommande encore à leur attention par un mérite étranger à la plupart des peintures sur porcelaine : celui d'être une œuvre originale.

Mlle BARIOT (Laure)

Née à Theys (Isère), élève de Mme de Cool.

N° 2389 — *Le Mariage de la Vierge, d'après Schrandolph, — faïence.*

N°2399 — *L'enlèvement d'Amymone, d'après Giacomotti, —porcelaine.*

Parmi nos jeunes artistes, il n'en existe aucune qui sache passer du plaisant au sévère avec autant d'aisance que Mlle Laure Bariot. Elle nous en fournit la preuve dans son envoi au Salon de 1878, où l'on trouve côte à côte des sujets de nature à satisfaire les goûts les plus opposés, depuis le mysticisme des demoiselles qui ont coiffé sainte Catherine jusqu'à la concupiscence des chefs de bureau en retraite. Aux premières, elle offre pieusement le mariage de la sainte Vierge ; aux seconds, elle présente avec une gaillardise toute gauloise, la belle Amymone enlevée par les Tritons.

Ce sont encore là d'ailleurs de ces inoffensives peintures sur porcelaine qui font le bonheur des enfants et la tranquillité des parents, et dont nul ne s'acquitte aussi bien que les jeunes filles frais émoulues du pensionnat. On ne saurait se faire une idée des ravages que cette maladie des faïences et des porcelaines exerce depuis quelques années dans cette intéressante classe de la société. Il n'est presque pas de famille qui ne possède aujourd'hui sa jeune artiste et qui ne rêve pour elle, sinon un siége à l'Institut, tout au moins les honneurs de l'admission au Salon. Dîners de cérémonie, soirées, visites, sollicitations de toute espèce, rien n'est épargné pour arriver au but si ardemment poursuivi. Nous connaissons des mères de famille qui dépensent en ce genre de

Digitized by Google

négociations plus d'astuce et de rouerie que vingt diplomates réunis dans un congrès où l'on traite des plus graves intérêts de l'Europe. La route qui mène au palais de l'Industrie est semée de ronces et d'épines pour ces aimables solliciteuses, mais aussi quel soulagement n'éprouvent-elles pas le jour où les membres du jury, favorablement disposés par une digestion facile, se sont laissé fléchir pour la première fois devant une assiette passée en couleur ou un plat à barbe décoré d'après les Loges de Raphaël. A peine la grande nouvelle est-elle connue, qu'on la télégraphie en province et qu'on l'annonce aux quatre coins de Paris. De tous côtés, parents, amis et journalistes, sont conviés pour rendre visite à l'assiette victorieuse ou au plat triomphateur. Enfin le jour de l'ouverture de l'Exposition est fêté par un grand dîner dans lequel des toasts enthousiastes sont portés à la jeune émule des Vigée-Lebrun, des Rosa-Bonheur et des Sarah Bernhardt. C'est ainsi que l'on grise (au simple et au figuré) et que l'on transforme en insupportables bas-bleus d'adorables jeunes filles qui eussent fait d'excellentes mères de famille.

Doit-on conclure de là que les gentilles peintures sur porcelaine de Mlle Laure Bariot ne soient point de notre goût? Nous serions désolé qu'on nous supposât une telle pensée. Notre intention n'est nullement de détourner cette jeune personne d'une carrière où elle s'est distinguée de si bonne heure, mais simplement de lui insinuer que le genre dans lequel elle se renferme commence à être un peu enfantin pour un talent aussi mûr que celui dont elle vient de faire preuve. Il ne faut pas demander à la peinture sur porcelaine plus qu'elle peut donner : comme elle tient moins de l'art que du métier, elle est frappée de stérilité dans son principe et ne pourra jamais produire aucune œuvre de génie.

En résumé, les études préliminaires sont terminées pour Mlle Bariot qui doit désormais s'adonner à l'art véritable. Nous lui préparons pour le prochain Salon un accueil des plus enthousiastes si elle suit nos conseils et nous apporte par exemple, soit un joli buste en marbre dans le genre de celui de Mlle Hennet, soit une toile mythologique comme celle de M. Loudet, puisqu'elle ne craint pas de se lancer au besoin dans les sujets érotiques.

HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest)

Membre de l'Institut, né à Grenoble, élève de David d'Angers et de P. Delaroche.

ENVOI AU SALON

Deux portraits de femme

Hébert, le grand artiste dauphinois, le peintre-poëte par excel-

Digitized by Google

lence, poursuit la série de ces suaves portraits de femme dont il paraît seul avoir le procédé et qui, pour notre compte, nous font rêver à l'égal des œuvres d'imagination les plus célèbres. Ceux qu'il expose cette année au Salon peuvent prendre place parmi les meilleures toiles du maître : on ne saurait aller plus loin dans l'art d'idéaliser les modèles et de faire rayonner la pensée dans les moindres détails d'un tableau.

Avec le premier, nous nous trouvons en présence d'une belle et grande dame, debout, en toilette de bal, dans une attitude qui n'a rien de heurté, de raide, ni de matériel. La robe blanche laisse émerger, comme une fleur sur sa tige, une gorge satinée d'une blancheur et d'un modelé indéfinissables. L'un des bras se perd sous la dentelle d'une écharpe, l'autre tombe négligemment le long du corps où il s'arrondit avec tout le relief de la réalité. Mais le chef-d'œuvre du tableau, c'est une main fine, souple et veloutée, où courent de petites veines azurées et dont les doigts se courbent d'eux-mêmes avec cette molle élégance naturelle à la femme mondaine à qui toute tension devient pénible.

Bienheureux l'homme qu'au passage
Cette main fine enchaînerait!...

Il y a dans ce beau corps de femme toute une symphonie de blancs qui marient leurs poétiques résonnances : blanc de la chair, blanc de la robe, blanc de la dentelle, blanc de la pleine lumière, blanc de la demi-teinte. C'est en propres termes la grande symphonie chantée par Théophile Gautier, dans *Emaux et Camées :*

Son sein, neige moulée en globe,
Contre les camélias blancs,
Et le blanc satin de sa robe
Soutient des combats insolents.

Dans ces grandes batailles blanches,
Satin et fleurs ont le dessous,
Et sans demander leurs revanches
Jaunissent comme des jaloux.

En somme, l'artiste a fait ruisseler la poésie à flots sur cet cet admirable échantillon de beauté plastique : les épaules sont tout un poème, le bras vaut une ode et la main à elle seule fournirait matière à un recueil de sonnets. C'est à tel point qu'on se prosternerait volontiers devant l'idole, si la figure empreinte d'une ironie froide ne dénotait une âme peu accessible aux sentiments tendres.

Sous la glace où calme il repose
Oh! qui pourra fondre ce cœur!
Oh! qui pourra mettre un ton rose
Dans cette implacable blancheur!

Le modèle qui a posé pour le second portrait se prêtait beau-

Digitized by Google

coup mieux à une interprétation poétique, aussi l'artiste en a-t-il tiré une toile éminemment sentimentale. Il nous fait entrevoir dans la pénombre vaporeuse d'un bois une gracieuse personne qui berce ses mélancolies au fond des solitudes. Pour peu qu'on ait l'esprit d'analyse, il est facile, à l'aide de quelques inductions, de reconstituer le poème de cette existence de femme. Sa tête, légèrement inclinée vers l'épaule du côté du cœur, indique d'une manière infaillible la source des chagrins sous lesquels elle fléchit. Ses yeux sont doux, tristes et désabusés. Ils semblent suivre la feuille qui tombe et le bonheur qui s'en va. Parfois, ils paraissent se fixer sur un médaillon où sont sans doute renfermés les cheveux d'un être cher. Dans cette attitude elle va devant elle, indifférente à tout ce qui est de la terre et plongée dans d'amères réflexions sur la fragilité des affections humaines :

Elle se dit qu'ici-bas ce qui dure,
C'est une mèche de cheveux!

Certaines personnes se demandent à l'aide de quel procédé matériel Hébert parvient à donner, non-seulement à des figures idéales, mais encore à de simples portraits comme celui qui nous occupe en ce moment, cet incompréhensible mélange de tristesse et de poésie qu'on ne retrouve peut-être à un pareil degré chez aucun de nos peintres contemporains. A notre avis, la solution de ce problème se trouve dans les rapports de filiation qui existent entre notre grand peintre et la savante école des lumières étroites et des demi-teintes. Léonard, Rembrandt, Le Titien, Giorgione et Le Corrége, lui ont fourni plus d'une fois l'atmosphère de ses tableaux. Comme tous ces maîtres, M. Hébert est tourmenté par le désir de fixer sur la toile le mystère des choses et le sens idéal des physionomies. Comme eux, il emprunte ses effets de mélancolie à cette combinaison de savantes lumières et de larges ombres qu'avait entrevue Léonard, dans laquelle a vécu Rembrandt et qu'on a appelée depuis la science du clair-obscur. « C'est la forme mystérieuse entre toutes, disait Fromentin, la plus enveloppée, la plus elliptique, la plus riche en sous-entendus et en surprises qu'il y ait dans le langage pittoresque des peintres. » A ce titre, elle est plus qu'aucune autre la forme des sensations intimes ou des idées. Elle est légère, vaporeuse, voilée, discrète; elle prête son charme aux choses qui se cachent, invite aux curiosités, ajoute un trait aux beautés morales. Elle participe enfin du sentiment, de l'émotion, de l'infini, du rêve et de l'idéal.

ENVOI A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Outre les deux portraits dont nous venons de parler, M. Hébert

Digitized by Google

a envoyé trois belles toiles à l'Exposition universelle. Mais comme notre style doit finir par lasser le lecteur et que nous nous fatiguons nous-même de tenir continuellement la plume, nous préférons laisser ici la parole au prince des critiques d'art, M. Charles Blanc, de l'Académie française.

« Il n'est que l'âme du peintre pour toujours intéresser la nôtre. C'est parce qu'il y a compromis son cœur que M. Hébert nous attire à sa peinture et nous captive. C'est par là qu'il nous rend aimable sa *Pastorella*, pauvre jeune pastoure qui cache sa mélancolie maladive dans l'ombre d'un bocage plein d'idéal, et qui paraît si frêle sous le tartan rayé dont elle enveloppe sa douleur! Quand la fièvre s'attaque à ces fortes races de la campagne romaine, elle leur enlève la rudesse native, elle les assimile aux natures les plus délicates, par la tristesse et par le pressentiment de la mort que trahit leur incurable pâleur.

« M. Hébert est un peintre qui produit peu et dont le talent semble atteint de langueur; mais ce talent révèle un artiste qui l'est jusqu'au bout des ongles. Il faut être artiste dans l'âme pour avoir peint la belle *Nymphe des bois* qui n'a pour tout vêtement que le mystère dont elle s'entoure et qui a bruni, chose étrange, en pleine forêt, comme la nymphe des prés brunit en plein soleil. Son beau corps n'a rien perdu de la plénitude de ses formes à demi divines; il n'a été altéré, celui-là, par aucune maladie, par aucun déchirement du cœur, et cependant il semble que l'âme de cette dryade isolée dans les bois sourds, ait été attendrie par je ne sais quels rêves agrestes, qu'elle ait ressenti un frisson d'amour. »

Reste à mentionner la *Petite tricoteuse* dont ne parle pas M. Charles Blanc, et que l'artiste nous montre légèrement appuyée sur la margelle d'une fontaine champêtre. Solitaire et rêveuse, elle soulève chaque maille au bruit de l'eau qui tombe goutte à goutte dans le bassin, bruit plaintif dont la note éveille une vague mélancolie dans son jeune cœur de sensitive.

FANTIN-LATOUR (Henri)

Né à Grenoble, élève de son père et de M. Lecoq de Boisbaudran.

N° 879. — *La famille D...*

Sous le pinceau de M. Fantin-Latour, le *portrait dauphinois* arrive à son apogée de vigueur et de sincérité. Pas de prétention, rien pour attirer les yeux, aucun souci d'effets à produire; c'est purement et simplement la nature prise sur le vif. Quels que

Digitized by Google

soient les succès que l'avenir réserve à cet artiste, on peut dire que ce beau groupe restera une des meilleures pages de son œuvre peint. Les quatre personnes dont il se compose charment spécialement le spectateur par leur simplicité et leur naturel et frappent l'homme du métier par la sûreté avec laquelle l'artiste les a brossées, sans doute en quelques séances, du premier coup, en pleine pâte, claire, égale, abondante, ni trop fluide, ni trop épaisse, ni trop modelée, ni trop ronflante. Cet élan dans la facture pourrait faire croire à un certain emportement dans la façon de manier le pinceau. Qu'on se détrompe! Cette fièvre apparente cache de profonds calculs et une science maîtresse d'elle-même. Chez M. Fantin-Latour la brosse est aussi réfléchie que la pensée est prompte à prendre son essor. Et c'est précisément cette sagesse réunie à cette fougue, qui permet à ce peintre d'exprimer avec tant de justesse, non-seulement la ressemblance plastique, mais encore les traits de caractère propres à chacun de ses personnages.

Grâce à la toile de M. Fantin-Latour, nous en savons autant sur la famille D... que si nous avions vécu avec elle dans l'intimité la plus étroite. Chaque attitude contribue à nous renseigner sur les modèles. Le père croise les bras avec la légitime satisfaction d'un homme qui a conduit à bonne fin l'éducation de sa famille. La mère, excellente personne, forme des rêves d'avenir pour ses enfants et fixe dans le vague un regard où se combinent la bonté de l'épouse et la tendresse de la mère. La fille aînée, par son expression de physionomie plutôt que par son vêtement de deuil, nous fait craindre pour elle les chagrins d'un récent veuvage. Quant à la fille cadette, son maintien, ses yeux, sa toilette, indiquent à ne pas s'y méprendre qu'elle est encore à marier.

S'il est vrai de dire avec Fromentin que « la peinture est l'art d'exprimer l'invisible par le visible», il faut avouer que M. Fantin-Latour a fait œuvre de grand peintre en fixant sur la toile d'aussi fugitives nuances que celles dont nous venons de faire l'analyse.

RAMBAUD (Jean-Baptiste)

Né à Allevard (Isère), élève de L. Cogniet et d'Hébert.

N° 1855. — *Portrait de M. A. M.*

Après M. Fantin-Latour qui a droit à une place à part, on peut citer parmi les portraitistes les plus distingués de l'Isère, M. Rambaud, d'Allevard, et MM. Bernard et d'Apvril, de Grenoble.

M. Rambaud surtout a fait sensation en se posant comme réa-

Digitized by Google

liste dans un portrait d'homme qui part d'un excellent principe, l'amour du vrai et la naïve observation de la nature. On ne trouve dans cette toile aucune recherche prétentieuse de pose, de costume ou d'arrangement. C'est le paysan saisi sur le vif dans son intérieur rustique crépit à la chaux, et dans son vêtement jadis noir et aujourd'hui blanchi par le grand soleil des champs. Nous engageons M. Rambaud à persévérer dans cette voie qui le mènera certainement au succès, comme elle y a déjà conduit Courbet, Corot et Manet, ces trois grands représentants de l'école réaliste.

BERNARD (Jules)

Né à Grenoble, élève de Pils et de MM. Molin, E. Hébert et H. Lehmann.

N° 187. — *Le portrait du général Grenier*

Le dédain du clinquant dont vient de faire preuve M. Rambaud, se retrouve encore, quoique à un degré inférieur, dans le portrait si martial et si bien campé du général Grenier, exposé par M. Bernard, de Grenoble, l'un des élèves les plus distingués d'Hébert et de Lehmann. Poussant à l'excès son aversion pour les notes criardes, l'artiste nous a voilé l'éclat des ors sous le nuage d'une demi-teinte où l'ocre domine outre mesure. Il est bon, sans doute, pour ne pas donner aux portraits d'officiers l'aspect des tableaux de foire, d'éteindre légèrement l'éclat de leurs chamarrures. Mais éteindre et faire fuir sont deux choses différentes. Un ton peut être éteint et rester néanmoins à sa place. Or c'est ce qui n'a pas lieu dans le tableau dont nous nous occupons. M. Bernard aurait facilement évité cet inconvénient s'il se fût servi d'un procédé fort commun qui consiste à semer la partie dorée de points lumineux, non pas, bien entendu, dans toute sa longueur, mais seulement dans les endroits où elle reçoit la lumière avec le plus d'intensité. Nous n'insistons pas davantage sur ce point, car il suffira à M. Bernard de donner deux ou trois coups de pinceau pour remédier à ce léger défaut et faire du portrait du général Grenier une œuvre irréprochable à tous égards.

APVRIL (Edouard d')

Né à Grenoble, élève de Cottavoz et de l'Ecole des Beaux-Arts

N° 45. — *Portrait de Mlle C.*

Si MM. Rambaud et Bernard se distinguent comme Holbein, par l'exacte imitation du modèle, telle n'est pas la qualité dominante de M. d'Apvril dont la palette, comme celle de Lesueur,

Digitized by Google

cherche volontiers les artifices et manque parfois de sincérité dans les *clairs*. Le portrait de Mlle C..., si joli d'ailleurs à d'autres points de vue, fournit un argument à l'appui de notre assertion. En effet, au lieu de se borner à éclairer le front et la tempe, l'artiste a fait rayonner uniformément la lumière sur toute la figure, ce qui est contraire à une fidèle interprétation du jeu des clartés sur la tête d'un personnage, et à une saine entente de ce rapport nécessaire que Fromentin désigne sous le nom de loi des valeurs. Par suite de l'absence complète de demi-teintes, le modelé du visage perd en vérité ce qu'il gagne en largeur. Si M. d'Apvril tient à progresser, il devra faire dorénavant un emploi plus sage de ce beau don de la lumière qu'il possède déjà à un si haut degré. Les effets qu'il recherche ne lui feront nullement défaut lorsqu'il aura donné aux ombres la part qui leur revient. Il suffit d'examiner les toiles de Léonard, de Rembrandt, d'Ostade, pour se convaincre que le peintre n'altère point la grâce et la ressemblance d'une physionomie en la baignant de fluidités obscures. C'est ce que M. d'Apvril n'a pas compris. Séduit par la beauté de son modèle, il a craint que l'ombre ne lui fît perdre son charme enfantin, et il a cherché à le rendre à l'aide de purs artifices plutôt qu'avec les ressources véritables de l'art. Aussi n'a-t-il atteint son but qu'en partie. Sa toile est jolie de couleur, solide de pâte, fraîche de tons, mais elle pêche par le relief, résultat imputable à une palette trop prodigue de lumière et trop avare de demi-teintes.

En somme, si les inductions que nous avons tirées de l'examen de ce portrait sont exactes, M. d'Apvril doit être un jeune artiste admirablement doué qui n'a qu'un seul tort, celui de voler vers la lumière comme le papillon vers la flamme. Il a l'élan, la grâce, la poésie, il ne lui manque que la sagesse pour être à même de lutter un jour avec nos coloristes les plus distingués

GAY (Jacques-Louis)

Né à Voreppe (Isère), élève de Gauthier, d'Hébert et de Gérome.

N° 990. — *Portrait de l'auteur.*

N° 2987. — *Portrait de M. R.,— dessin.*

Les artistes se suivent et ne se ressemblent pas. Autant M. d'Aprvil se plait dans la vive lumière, autant M. Gay aime à s'envelopper de ténèbres. S'ils continuent, ils vont bientôt rééditer à eux deux *Les Rayons et les Ombres* de Victor Hugo. Cet amour du noir est si grand chez M. Gay, qu'au lieu d'en faire l'expérience *in anima vili*, il s'est placé pour peindre son propre por-

Digitized by Google

trait dans l'atmosphère la plus obscure qu'on puisse imaginer. Nous sommes sans doute très-flatté de faire connaissance avec le physique de ce jeune artiste, mais nous nous plaignons de ce qu'il ait mis, de gaîté de cœur, la lumière sous le boisseau. Qu'il ne s'y méprenne point: ce procédé bizarre lui fait perdre les trois quarts de ses avantages. Pour n'en citer qu'un exemple: son dessin, dont les qualités sérieuses vous frappent dans son portrait au crayon, passe complétement inaperçu dans la profonde obscurité de son portrait à l'huile. Si la toile de M. Gay pouvait être débarrassée de la litharge, du chocolat et du jus de pipe dont elle est recouverte, elle présenterait certainement des traits mâles et énergiques qui ne seraient pas sans analogie avec les puissantes figures de Michel-Ange et de Salvator Rosa.

Nous engageons donc M. Gay à sortir au plus tôt de sa chambre noire, car s'il persévérait dans ses anciens errements, sa passion pour l'obscurité ne serait malheureusement que trop satisfaite.

PONCET (Jean-Baptiste)

Né à St-Laurent-de-Mûre (Isère), élève de H. Flandrin.

N° 1825. — *Portrait de Mlle S.-M. de T.*

N° 1826. — *Portrait de M. de Fourcaud.*

A titre de moyen terme entre M. Gay et M. d'Apvril on pourrait proposer M. Poncet, dont la palette n'est ni trop riche ni trop sommaire, et qui n'a d'ailleurs, comme tous les hommes de transition, aucun caractère d'originalité bien tranchée. Toutefois si nous étions dans la nécessité absolue de le faire entrer dans l'une des classifications créées par les théories d'ateliers, nous le rangerions volontiers parmi ces artistes qui font de la *ligne* l'alpha et l'oméga de la peinture. Ses deux portraits en effet se font plutôt remarquer par la correction du dessin que par le sentiment de la couleur et la profondeur de l'observation psychologique. Cette dernière qualité surtout n'apparaît qu'à de rares intervalles sous le pinceau de M. Poncet. Ainsi la tête de l'homme qui lit, présente sans doute un ensemble de traits fort satisfaisant, mais elle ne nous offre point ce rayonnement intérieur de la pensée, si naturel pourtant à la personne qui lit ou qui vient de lire.

Les mêmes observations s'appliquent, dans une certaine mesure, au portrait de Mlle S.-M. de T., où l'on ne voit pour ainsi dire que du dessin enluminé. Les traits de cette figure de femme, qui auraient dû être reproduits avec une délicatesse particulière, sont

Digitized by Google

aussi durement accusés que s'ils eussent été enlevés à l'emporte-pièce. Au lieu de rendre par une ligne rigide les contours du visage qui s'émoussent dans les dégradations de la lumière, l'artiste aurait dû les exprimer par une touche ondoyante et légère, afin d'abonder dans le sens de la nature dont l'élasticité est infinie. L'inconvénient de cette netteté de traits vous frappe lorsque vous examinez les yeux du personnage : ils sont trop secs; nous les voudrions plus mouillés, plus vaporeux, plus expansifs. Le regard, ce délicat interprète que la femme sait faire parler avec tant d'éloquence, ne nous donne ici aucune des indications que nous sommes en droit de lui demander. Quel est le passé de cette jeune femme? dans quel milieu a-t-elle vécu ? s'est-elle repliée sur elle-même? est-elle d'un naturel gai ou mélancolique? a-t-elle souffert? a-t-elle aimé? — Autant de questions qui demeurent sans réponse, autant de renseignements dont il faut nous passer, et qu'un Fantin-Latour, qu'un Hébert, qu'un Bonnat, nous eussent donnés, avant de songer à saisir cette exactitude matérielle des traits qui ne joue, à notre avis, qu'un rôle tout à fait secondaire dans la mystérieuse synthèse d'une ressemblance féminine.

FAURE (Eugène)

Né à Grenoble

N° 881. — *Portrait de Mlle J. Guillon.*

N° 882. — *Portrait de M. A. Cohn.*

MM. Faure et Poncet sont peut-être les seuls artistes de l'Isère qui puissent fournir matière à une comparaison exacte dans tous ses termes. Tous deux ont envoyé au Salon, chacun de leur côté, un portrait d'homme et un portrait de femme dans lesquels se manifestent le même souci du dessin et le même dédain de la couleur. A ce titre, ils se rattachent l'un et l'autre à cette école des linéistes purs qui prétendent que le dessin et la couleur sont deux principes inconciliables, et que tel tableau d'une tonalité médiocre peut néanmoins être qualifié de chef-d'œuvre s'il satisfait le spécialiste par la pureté de ses lignes et l'exactitude de ses proportions. Nous ne voulons pas renouveler à ce propos la grande querelle des dessinateurs et des coloristes, qui, après avoir été si ardente sous le règne d'Ingres et de Delacroix, tend à s'apaiser devant l'éclectisme de l'école moderne. Qu'il nous suffise de faire observer que la nature, cette unique et infaillible maîtresse de l'artiste, condamne formellement les fanatiques de David et de Girodet, puisqu'on la voit, suivant l'expression d'un critique, dessiner et colorer les objets avec une indivisible puissance.

Digitized by Google

GUÉDY (Louis)

Né à Grenoble, élève de M. Yvon.

N° 1082. — *Portrait de M. Héquet, fondateur de la* Société Philharmonique *d'Arras.*

Après s'être mutuellement contrariés chez MM. Faure et Poncet, la ligne et le coloris se marient d'une façon assez heureuse et produisent une certaine eurhythmie dans le portrait exposé par M. Guédy, de Grenoble. Nous trouvons là une exactitude graphique irréprochable, une consciencieuse copie du modèle et une excellente coloration des chairs. Le succès qu'il a obtenu dans ces effets purement matériels, ne doit cependant pas faire négliger à notre artiste deux ou trois qualités bien autrement importantes, telles que l'aisance de la pose, le mouvement de l'attitude et la puissance de l'expression. Ce sont là autant d'éléments de vie que nous cherchons en vain dans la toile de M. Guédy. Au lieu de se perdre dans des détails étrangers au sujet et de nous présenter son personnage comme une figure allégorique entourée d'attributs musicaux, l'artiste aurait dû plutôt faire briller sur sa physionomie ce feu sacré dont tout musicien se prétend animé. Cet honnête chef de fanfare, avec son violon dans la main gauche, son archet dans la main droite et son pupitre sous le nez, a littéralement l'air d'un homme au pilori, tant la pose est raide, l'œil hagard, le geste embarrassé, le buste gêné dans ses entournures.

Cette attitude par trop bourgeoise nous rappelle certaine anecdote qui, de temps immémorial, circule dans les ateliers, au grand *esbattement des rapins et non aultres.* La scène se passe chez un chef de bureau en activité de service. La dame de céans pose devant Chenavard pour un grand portrait en toilette de bal. La femme est jolie, l'artiste inspiré, la toile en bonne voie. Survient le mari, une cage à la main : — Sublime ! s'écrie-t-il, mais ce serait plus expressif encore si nous faisions ressortir dans la main droite de ma femme la tête de ce serin qu'elle aime tant. — Faisons ressortir la tête du serin, répond Chenavard, riant sous cape.—Ce n'est pas tout, ajoute le chef de bureau, il faudrait placer dans la main gauche un morceau de sucre pour exciter l'oiseau et lui donner par suite plus d'animation. Mais ce qu'il importerait surtout d'indiquer, c'est que le canari préfère encore sa maîtresse au morceau de sucre.

Tel est le ridicule auquel s'est exposé M. Guédy en plaçant, bon gré, mal gré, des objets dans les mains de son personnage, et

Digitized by Google

en voulant à tout prix donner une signification à chacun de ses gestes. Au lieu d'être une étude intime, le portrait de M. Héquet, ainsi traité, n'est plus qu'un vulgaire tableau d'apparat, bon, tout au plus, à figurer dans la salle de la *Société Philharmonique* dont il est le fondateur.

Cependant, si le musicien vous laisse froid, il faut convenir que le violon est rendu avec une émotion qui vous va droit au cœur.

BLANC (Joseph-Célestin)

Né à Clelles (Isère), élève de Paul Delaroche et de Gleyre.

N° 249. — *Musiciens italiens ambulants.*

N° 250. — *Portrait de Mlle Célestine B.*

A l'exemple de nos illustres maîtres Goëthe, Balzac, Henri Monnier, Charles Monselet, nous avons eu, dans notre enfance, un penchant prononcé pour les saltimbanques et les chanteurs ambulants. Aujourd'hui même encore, ce n'est pas sans un secret plaisir que nous écoutons les boniments célèbres de la foire de Saint-Cloud, les recettes médicales du pont d'Austerlitz et la romance en plein vent du boulevard Montparnasse. Mais ce qui nous charme par dessus tout, c'est cette race cosmopolite qui cumule avec succès les emplois fructueux de chanteurs ambulants et de modèles. Nous voulons parler de ces familles italiennes en costumes du pays, que l'on rencontre à chaque pas sur la place Maubert, dans le square Monge et derrière le Jardin des Plantes. Ce coin si pittoresque de Paris qu'on pourrait appeler à juste titre le quartier des modèles, a de tout temps fait les délices des amateurs de couleur locale. On s'y croirait au milieu d'un village italien. C'est là que nous avons noué connaissance avec l'honnête vieillard qui pose pour les Fleuves, ainsi qu'avec ces charmants gamins, au teint fortement coloré, que le tableau de genre accommode à toutes les sauces. Plus d'une fois même nous avons entamé conversation avec ces jeunes femmes dont le type très-accentué nous rappelait nos lointaines excursions dans l'*Agro romano* et sur le golfe de Baïa.

Nous nous attendions à éprouver une émotion semblable devant le tableau de M. Blanc. Grande a été notre déception lorsque nous nous sommes trouvé en présence d'un groupe pâle, incolore, impersonnel, sans relief, sans vie, sans caractère national. Pourquoi cet enfant louche-t-il sur le premier plan ? Pourquoi cet autre a-t-il une tête de vieillard sur les épaules ? Pourquoi tous ces petits corps semblent-ils rendre l'âme ou retenir

Digitized by Google

leur respiration ? D'où vient qu'on ne retrouve sur aucune de ces figures ces tons chauds et cette exubérance de vie qui vous frappent chez les modèles, et dont Bonnat a su tirer un si heureux parti dans son charmant *Scherzo* de l'Exposition universelle ?

Décidément, c'est à croire que l'artiste est malade ou qu'il n'a reproduit d'après nature aucun de ses personnages. Ce qui nous ferait pencher vers cette dernière supposition, c'est que le portrait de Mlle Célestine B..., pour lequel M. Blanc avait forcément un modèle sous les yeux, est incomparablement mieux traité que le groupe des chanteurs italiens. Le visage de la petite fille est bien encore un peu larmoyant, mais il est éclairé avec beaucoup d'art et se modèle d'une façon irréprochable. Le corps s'arrondit bien et se trouve placé dans une excellente attitude. Nous remarquons enfin un mouvement très-heureux dans la petite main qui sort à demi du manchon.

Somme toute, notre diagnostic sur le cas de M. Blanc, ne diffère pas sensiblement de l'opinion émise par M. Diafoirus : « Ce malade a le poulx d'un homme qui ne se porte point bien. » Nous l'engageons donc à venir passer quelque temps en Dauphiné où il pourra respirer l'air vivifiant de Clelles, son pays natal ; faire, au besoin, une saison aux eaux d'Uriage, d'Allevard ou de La Motte, et s'inspirer, à ses moments de loisir, du type vigoureux des paysans de nos montagnes. A son retour à Paris, il devra, pour continuer le bon effet du traitement, se mettre au régime des *contraires,* prescrit par Ingres aux artistes malades. « Un élève enclin à la manière, disait le maître, suivra pendant quelque temps un peintre naïf, Holbein, par exemple, ou le Giotto. L'élève d'un tempérament débile (c'est le cas), devra manger deux ou trois mois du Michel-Ange, mais avec précaution. »

Pour nous qui sommes particulièrement inquiet sur les *pâles couleurs* de notre cher malade, nous ne serons content que lorsque nous le verrons entre les mains des coloristes les plus fougueux, Rembrandt, Rubens, Tintoret, Delacroix.

Si M. Blanc se conforme à cette ordonnance avec la soumission qu'un malade doit à la Faculté, nous ne croyons pas trop présumer de l'excellence de nos remèdes, en lui prédisant, pour le Salon prochain, sinon une médaille, du moins le succès d'estime auquel lui donne droit son talent éminemment consciencieux.

GRELLET (François)

Né à Vienne, élève de M. F. Barrias.

N° 1065. — *Apparition des Anges aux Bergers.*

Ce n'est pas sans une vocation puissante qu'un artiste peut

Digitized by Google

aujourd'hui s'arracher aux séductions de la peinture facile et productive pour se renfermer dans le milieu sévère et peu rémunérateur de la peinture religieuse. En suivant cette carrière qui conduit seule à la plus haute expression du beau, le peintre doit lutter non-seulement contre l'indifférence du public léger de nos expositions, mais encore contre le matérialisme d'une époque qui a presque complétement perdu le sentiment de l'art chrétien. De toutes les voies qui conduisent au succès, celle-ci est la moins rapide, mais sans contredit la plus honorable. Hébert, Frémiet, Puvis de Chavannes, le prouvent d'une façon péremptoire. Qu'ils arrivent ou non à la célébrité, de tels artistes relèvent l'art contemporain parce qu'ils considèrent la peinture, non pas comme un élément commercial, mais comme un véritable sacerdoce.

Animé par ces exemples, et soutenu par l'amour de l'art pour lui-même, M. François Grellet n'a pas craint d'affronter les difficultés que nous venons de signaler en se confinant exclusivement dans des sujets tirés de l'Ecriture sainte. En 1877, il a exposé une *Judith à Béthulie* que la foule n'a pas aperçue, mais qui a attiré l'attention de quelques esprits distingués. Cette année il est arrivé au Salon avec un des sujets les plus touchants et les plus poétiques du Nouveau Testament, l'*Apparition des Anges aux Bergers.*

Afin de n'avoir plus loin que des félicitations à adresser à M. Grellet, nous lui dirons dès à présent que nous avons remarqué une certaine uniformité dans ses physionomies. Anges et bergers semblent reproduits d'après le même type, tous s'offrent à vous avec la même tête, les mêmes cheveux, les mêmes chairs. Le premier ange et le premier berger sont seuls traités avec quelque originalité ; quant aux simples soldats de chaque légion, ils se règlent un peu trop servilement sur leurs chefs de file.

M. Grellet nous objectera peut-être que les maîtres de la fresque, que les peintres primitifs Giotto, Pérugin, Cimabuë, ne faisaient guère de frais pour varier leurs personnages. Nous n'en disconvenons pas; mais nous ferons observer à notre artiste que les maîtres ne sont point devenus illustres en se copiant les uns les autres. Puisque M. Grellet s'occupe de sujets religieux, il n'est pas sans avoir entendu dire qu'il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à saints. Qu'il laisse donc de côté les interprètes, quelque grands qu'ils soient, pour s'en tenir uniquement aux leçons de leur inspiratrice suprême, la nature. Alors seulement la beauté humaine lui apparaîtra dans sa féconde et inépuisable variété.

Digitized by Google

A part ce léger défaut, que M. Grellet évitera facilement dans ses prochaines toiles en faisant poser devant lui un plus grand nombre de modèles, nous ne pouvons que louer cette belle fresque si pleine de sentiment, d'onction et de mysticité. Elle rend à merveille la naïve poésie du livre divin, et plus tard, dans la chapelle à laquelle elle est destinée, elle fournira des modèles de dessin aux futurs artistes, des sujets de méditation aux jeunes filles et des textes de sermon au vénérable curé de la paroisse. Quelle plus douce destinée l'art peut-il promettre à un peintre religieux?

MERLE (Hugues)

Né à Saint-Marcellin (Isère), élève de L. Cogniet.

N° 1556. — *Odette et Charles VI.*

N° 1557. — *Charlotte Corday.*

Après Hébert, le *peintre-poëte*, nous comptons encore parmi nos célébrités Huges Merle, le peintre *érudit*. Grâce à un concours de qualités intellectuelles bien rares chez un seul individu, cet artiste est doublé d'un littérateur et d'un archéologue. Strict observateur de la couleur locale, il puise ses inspirations dans les anecdotes de l'Histoire de France ou dans le vaste répertoire des chefs-d'œuvre littéraires. Bien qu'il ne soit pas homme à reculer, le cas échéant, devant un sujet moderne, on peut dire que le moyen âge est son domaine de prédilection. Il en connaît les mœurs et les usages aussi bien qu'un conservateur de musée ou qu'un professeur de langues romanes. Les termes de cette époque lui reviennent malgré lui sur les lèvres. Ainsi, dans la conversation, au lieu de prononcer les mots épée, veston, domestique, il dira: *dague*, *pourpoint*, *varlet*. C'est à tel point que depuis *Hamlet et Ophélie*, le plus populaire de ses tableaux, jusqu'à *Charles VI et Odette*, la plus récente de ses toiles, il n'a pas à se reprocher le moindre anachronisme de costume ou de mobilier. En un mot, sa conscience est nette de tout crime de lèse-archéologie. Lorsqu'on veut le rendre malade, on n'a qu'à lui parler de la désinvolture avec laquelle les anciens maîtres affublaient de vêtements italiens les héros d'une scène biblique. Dernièrement encore il s'est trouvé mal devant les *Noces de Cana*, de Véronèse, où le grand coloriste traite fort cavalièrement cette maîtresse adorée de M. Merle, la couleur locale.

Ce respect de la vérité matérielle n'est sans doute pas à dédaigner, mais il ne doit pas se développer aux dépens de l'élément

Digitized by Google

vital du sujet, qui est la vérité morale. Que nous importe, par exemple, l'exactitude d'une crédence, ou d'une manchette à crevés, si vous négligez de donner à vos personnages l'intensité de passion que comporte l'acte plus ou moins violent auquel ils se livrent? Le jeune Hamlet de M. Merle est un chef-d'œuvre dans lequel ces deux qualités se combinent merveilleusement. Pourquoi n'en est-il pas de même dans la *Charlotte Corday?* On cherche en vain chez cette jeune fille si bien peignée, si coquettement coiffée, si régulièrement vêtue, le désordre physique d'une personne qui est sur le point de commettre un assassinat et qui attend à la porte de sa victime l'effet du coup de sonnette fatal. Rien dans cette toile n'indique le paroxysme de l'effervescence politique et le tremblement nerveux qui précède le crime: ce qu'il y a de plus agité, c'est le cordon de sonnette.

D'ailleurs, même en nous plaçant sur le terrain de M. Hugues Merle, nous ne trouvons pas que cet artiste ait fait preuve d'une érudition bien consciencieuse en peignant d'imagination le visage de Charlotte Corday. S'il est un cas où les personnages historiques doivent être rendus avec la plus exacte ressemblance, c'est surtout lorsqu'ils ne sont guère séparés de nous que par l'intervalle d'une génération. Or, il ne nous apparaît pas que M. Merle se soit beaucoup servi du portrait original de Charlotte Corday, qui se trouve au Musée de Versailles dans la galerie des portraits de famille.

L'examen de cette toile nous fait craindre que l'émule des Cabanel et des Bouguereau ne se laisse distancer par ces deux maîtres qui ne cessent d'anoblir et de perfectionner leur art. Peut-être M. Merle cède-t-il outre mesure au courant commercial qui entraîne tant d'artistes vers la peinture facile et bien rémunérée. On peut cependant gagner de l'argent sans tomber dans la gravure de mode, témoin Bouguereau, qui se vantait l'autre jour de ne pouvoir lire son journal sans perdre vingt-cinq francs.

NÉMOZ (Jean-Baptiste)

Né à Théodure (Isère), élève de Picot et de Cabanel.

N° 1673. — *Le Paradis perdu.*

M. Némoz s'est depuis longtemps déjà concilié notre estime par le dédain superbe qu'il manifeste pour le tableau de genre, ce thème d'inspirations bourgeoises qui font le charme des *philistins*, autrement dit des tailleurs, des fabricants de chocolat, des marchands de pain d'épice, des chefs de bureau en retraite. Il

Digitized by Google

s'attaque bravement au grand art, sans craindre la longueur du travail, l'aridité du sujet, l'indifférence du public. C'est qu'il ne fallait rien moins qu'une pareille audace pour oser affronter de nouveau cet éternel Paradis perdu, tant de fois mis à contribution par les artistes de toutes les époques. Si M. Némoz n'a pas atteint l'idéal du sujet, il en a tout au moins tiré une excellente étude académique et de bonnes expressions de physionomie. Nos premiers parents nous font l'effet d'être d'assez honnêtes gens : notre première mère, surtout, malgré le tour qu'elle nous a joué, n'a pas une figure trop insupportable, et nous oublions presque nos vieilles rancunes en considérant son air de profond repentir. Le corps de chaque personnage est rendu avec une exactitude de dessin et de proportions sur laquelle il est banal d'insister lorsqu'on parle d'un peintre qui connaît aussi bien son métier que M. Némoz.

Tout ce qu'on pourrait reprocher à notre compatriote, c'est une certaine monotonie de coloration qui se traduit par l'absence de tout contraste entre les deux corps d'Adam et d'Ève. Ce résultat est dû peut-être à la tendance qui pousse M. Némoz, ainsi que M. Ding, à copier trop servilement les modèles d'atelier. Ils oublient l'un et l'autre que l'artiste véritablement inspiré ne doit choisir dans les formes et les expressions de son modèle que le côté le plus sympathique à son humeur, à ses rêves, à ses passions. L'artiste de génie transfigure pour ainsi dire son modèle d'après le type supérieur de beauté qu il entrevoit à travers les lueurs d'une âme fortement possédée de son idéal. Ainsi faisaient Pérugin, Raphaël, Véronèse, Lesueur, Delacroix. « Le modèle vivant, disait ce dernier, ne répond jamais bien à l'idée que le peintre veut exprimer ; il est incomplet, mesquin ou défectueux. Par une exception bien rare, le modèle pourrait se trouver d'une beauté plus grande que celle que l'on a préconçue ; alors les premières idées du peintre disparaissent, et il s'absorbe dans une imitation pure et simple. »

Or tel n'est pas le cas de MM. Ding et Némoz, dont les modèles n'ont absolument rien qui nous élève au dessus du terre-à-terre de l'atelier. Un peu plus de souffle et d'originalité suffiraient à faire de ces deux Dauphinois un sculpteur hors ligne et un peintre de premier ordre.

PICARD (Hugues)

Né à Voreppe (Isère), élève de Lefèvre et de Boulanger.

N° 1792. — *La prière pour tous.*

N° 1793. — *Le petit pont.*

Malgré la tendance du public à s'extasier devant les cadres gigan-

Digitized by Google

tesques, c'est le tableau le plus petit qui excite cette fois l'admiration la plus grande. Sur une toile dont les dimensions n'excèdent guère celles de cette feuille de papier, le spirituel auteur du *Petit pont*, M. Picard, de Voreppe, a réussi à mettre en œuvre au milieu du paysage le plus frais et le plus limpide qu'un poète puisse rêver, une de ces idées humouristiques qui font le charme des caricatures de Cham et de Grévin. C'est une nouvelle charge sur le pêcheur à la ligne cette source inaltérable de gaité pour les journalistes. On ne peut voir sans rire cet honnête bourgeois s'absorber dans la contemplation de son hameçon, tandis que ses pieds sont posés sur le bord d'un tronc d'arbre fort glissant auquel l'artiste donne généreusement le nom de *Petit pont* et qu'on devrait plutôt appeler le casse-cou des pêcheurs. Amour insatiable de la pêche, à quoi ne réduis-tu pas les mortels?

..... Quid non mortalia pectora cogis,
Piscis sacra fames?

Nous appelons l'indulgence de nos lecteurs sur cette citation latine un peu tirée aux cheveux; ils ne doivent pas ignorer que tout critique d'art qui se respecte est tenu d'en faire au moins une par article.

Après nous avoir donné la note gaie dans le *Petit pont*, M. Picard a fait preuve d'une grande souplesse de talent en essayant de faire vibrer la note tendre dans son tableau *La Prière pour tous*, auquel il a donné pour épigraphe ces vers du grand poète:

O sommeil du berceau! prière de l'enfance,
Voix qui toujours caresse et qui jamais n'offense,
Douce religion qui s'égaie et qui rit,
Prélude du concert de la nuit éternelle,
Ainsi que l'oiseau met sa tête sous son aile
L'enfant dans la prière endort son jeune esprit.

L'artiste nous montre une mère agenouillée auprès du berceau de son enfant et recevant pour lui et pour elle la bénédiction d'un vénérable ecclésiastique. Ce sujet présente, au point de vue de l'arrangement, deux défauts qui révèlent un artiste jeune et encore inexpérimenté. Ainsi le buste de la femme se trouve placé de telle façon qu'il se confond avec le rideau blanc de la bercelonette. En outre, on ne trouve pas dans cette toile la forte unité d'une œuvre conçue et exécutée d'un seul jet; elle pourrait facilement se diviser par le milieu en deux tableaux dont l'un s'appelerait le *Sommeil de l'Enfant*, l'autre la *Prière du Prêtre*. C'est, sous une autre forme, le vieux reproche adressé à Quinault:

Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière.

A part ces légères défaillances, la toile de M. Picard est excellente

Digitized by Google

comme expressions de physionomies et fait pressentir un peintre de figures d'une incontestable puissance.

DESMOULINS (Charles-Emile)

Né à La Mure (Isère), élève de Diaz.

N° 737. — *Fond des Gorges du Franchard, forêt de Fontainebleau.*

Nous ne ferons pas un éloge exagéré à M. Desmoulins en déclarant sa toile plus consciencieuse que la plupart des œuvres de son maître. Diaz est en effet un de ces peintres commerçants dont les mille tableaux n'éveillent pas une seule émotion, qui a toujours peint à la vapeur, et qui, suivant le mot de Rubens, a trouvé la pierre philosophale sur sa palette.

M. Desmoulins n'a pas ce défaut, mais en revanche il a un tort considérable, c'est d'aller chercher bien loin de piètres sujets de paysage, tandis que son pays natal est entouré de points de vue magnifiques. Ne pourrons-nous jamais obtenir des peintres dauphinois qu'ils aillent visiter les Grands-Goulets, le Pont-en-Royans, le Vercors, la Grande-Chartreuse, le Grand-Som, le Sappey? N'iront-ils jamais contempler le Bout du Monde d'Allevard, que la photographie seule a rendu célèbre, les Gorges du Fier qui ont inspiré un superbe sonnet à Soulary, la délicieuse ville de Voiron qui a charmé Lamartine et tant d'autres poètes?

Il est temps de laisser de côté la forêt de Fontainebleau qui a été décidément beaucoup trop exploitée par Diaz et les paysagistes de son école. Sans aucun doute, le talent sincère et modeste de M. Desmoulins l'eût mis sur la voie d'un succès s'il se fût exercé sur un site plus séduisant que les gorges du Franchard.

BELLET DU POISAT (Pierre-Alfred)

Né à Bourgoin (Isère), élève de Drolling et de Flandrin.

N° 163. — *Les Pèlerins d'Emmaüs.*

M. Bellet du Poisat dont nous avons vu autrefois des tableaux assez chauds de couleur et fort énergiques de tons, nous a causé cette année une vive surprise en envoyant au Salon une toile incolore et froide dont le seul aspect vous fait courir un frisson dans le dos. L'artiste a la prétention de peindre un pays chaud et l'on se croirait au pôle nord. Lorsqu'on consulte le catalogue, afin de se renseigner sur le site que l'on a sous les yeux, on est très étonné de se trouver en Palestine et plus étonné encore d'être en présence des *Pèlerins d'Emmaüs* qui avaient d'abord passés inaperçus et qu'on ne s'attendait nullement à voir dans l'affaire. Cependant lors-

Digitized by Google

qu'on est prévenu, on finit par les découvrir perdus dans les grands arbres et les sinuosités du terrain. Les trois pèlerins d'Emmaüs sont d'ailleurs traités fort cavalièrement et pourraient tout aussi bien s'appeler les trois Curiaces, les trois Mousquetaires ou les trois frères Provençaux.

Puisque M. Bellet du Poisat avait sacrifié le paysage, il aurait dû au moins ne pas sacrifier les pèlerins.

PIRODON, PACHOT, SAUNIER, CHAMPOLLION, VAGNAT, A. GRELLET

Ce n'est pas sans intention que nous réunissons sous la même rubrique M. Pirodon, de Grenoble, et M. Pachot, de Saint-Marcellin. Ces deux peintres occupent en effet le premier rang parmi les jeunes paysagistes de l'Isère qui se sont fait admettre au Salon de 1878.

Outre deux lithographies et deux dessins fort remarquables, sur lesquels nous n'avons pas le loisir d'insister, M. Pirodon expose cette année une *Ferme*, étudiée avec cette attention naïve et consciencieuse dont les peintres de race sont seuls capables et qu'on aime tant à rencontrer dans les toiles de Ruysdaël et d'Hobbema. Il a su mettre un charme exquis dans le fond de son tableau, et une piquante exactitude dans les bâtiments de la ferme que l'on découvre à travers les arbres si bien ensoleillés du premier plan.

Quant à M. Pachot, il s'est affirmé d'une façon magistrale dans *Le Coteau*, paysage senti en poëte et exécuté en artiste consommé. La tranquillité pénétrante qui règne dans ce beau site est admirablement traduite par le calme des grandes lignes horizontales, et surtout par la profondeur de cette eau dormante sur laquelle séjournent la mousse et les nénuphars. L'eau et le ciel, tels sont les deux thèmes parallèles sur lesquels M. Pachot a exercé ce qu'un critique allemand appellerait la virtuosité de sa palette. En somme, sentiment, couleur, dessin, perspective, tout contribue à faire de cette toile une page de premier ordre à laquelle le jury aurait pu, sans déroger, accorder une médaille de 3me classe, ou tout au moins une mention honorable.

C'est le manque d'espace et non certes le défaut d'intérêt, qui nous oblige à désigner sommairement à l'attention des amateurs, *Le Retour à Paris*, par M. Saunier, de Vienne, toile pleine de petits personnages que Fortuny n'aurait pas désavoués, et auxquels Meissonier aurait volontiers donné l'hospitalité de son atelier. Il s'agit d'une famille parisienne qui, après avoir passé la

Digitized by Google

belle saison à la campagne, attend sur la voie, en armes et bagages, l'arrivée du train qui doit la ramener à Paris. L'été touche à sa fin, le vent commence à être vif, le collet des pardessus se relève ; on est pressé de rentrer. Tout cela est rendu avec beaucoup de vérité, de finesse, de distinction.

De la fine peinture de M. Saunier aux fines gravures de M. Champollion, d'Embrun, la transition est toute naturelle. Cet artiste manie fort habilement le burin, ce délicat instrument dont se sert le graveur pour transmettre les œuvres d'autrui à la postérité la plus reculée. Désormais, la *Femme hydropique* de Gérard Dow, et le *Baromètre*, de M. Beurdelay, pourront dire en parodiant le vers d'Horace : *Non omnes moriemur*. Si M. Champollion continue à se distinguer ainsi dans la taille-douce, il sera bientôt en mesure de croiser le fer avec M. Didier, ce qui n'est pas peu dire.

Nous en aurons fini avec le premier étage du palais de l'Industrie, et nous pourrons aller respirer à notre aise le grand air du jardin, lorsque nous aurons signalé aux visiteurs : 1° Une *Vue de Venise*, d'après Canaletti, belle aquarelle d'un faire large et transparent, due au pinceau de M. Vagnat, l'un des meilleurs élèves de l'école des Beaux-Arts, de Grenoble ; 2° Deux cartons de vitraux exposés par M. Grellet (Athanase-Alexandre), de Vienne, et représentant, l'un l'entrevue du *Camp du drap d'or* et l'entrée de la reine Isabeau de Bavière, à Paris ; l'autre la naissance de Jésus-Christ et l'Annonciation de la sainte Vierge.

BASSET (Urbain)

Né à Grenoble (Isère), élève de Cavelier

N° 4034. — *La Torrent*, — *fontaine*, — *statue bronze*

Lorsque le *Torrent*, de M. Basset — que nous retrouvons cette année, moulé en bronze — a paru pour la première fois au Salon de 1876, sous forme de statue de plâtre ; nous avons eu le plaisir de dire à nos lecteurs tout le bien que nous en pensions. Aujourd'hui, comme il serait banal de revenir sur nos anciens éloges, nous prendrons la liberté d'adresser quelques observations à M. Basset, ne serait-ce que pour lui montrer que nous ne sommes pas un vil flatteur.

Le sujet de cette statue est sans doute encore présent à la mémoire de nos lecteurs. M. Basset a voulu personnifier la force irrésistible d'un torrent dans un vigoureux personnage qui, du haut d'un rocher, se précipite avec impétuosité dans l'espace. Il a suivi en cela le procédé des Grecs qui, à l'aide de leurs mythes,

Digitized by Google

faisaient volontiers l'apothéose des forces de la nature, et plaçaient, par exemple, dans Zeus, la force de l'air ; dans Vulcain, la force du feu ; dans Prométhée, la force de l'évolution humaine vers le progrès.

Tout en contiuant à admirer l'extraordinaire élan avec lequel le fougueux artiste a lancé son personnage dans le vide, nous devons constater qu'il l'a un peu négligé au point de vue de l'exactitude des emmanchements et de la fidélité des détails anatomiques. Avant de commencer à modeler un corps auquel il avait imprimé un mouvement aussi violent, l'artiste aurait dû faire un séjour de quelques heures au milieu des grands plastiques du Louvre, et notamment auprès du *Gladiateur*, ce chef-d'œuvre de la musculature antique. Si M. Basset s'était livré à l'étude dont il s'agit, il aurait compris que la pose extrêmement tendue de son personnage entraînait la saillie très-accentuée de la plupart des muscles. Ainsi, dans l'effort que font les bras pour projeter l'urne en avant, les côtes, les pectoraux, le grand dentelé et le grand oblique, devraient s'accuser beaucoup plus énergiquement. La même observation s'applique au couturier, au droit antérieur et au demi-tendineux dont le relief est à peine saisissable. Dans la partie inférieure des jambes, nous remarquons, il est vrai, une rotule qui tire avec assez d'énergie et d'exactitude, mais nous constatons encore l'effacement du tendon d'Achille, des extenseurs des orteils et des autres muscles du mollet.

La liste de ces légères imperfections prouve-t-elle que la statue de M. Basset soit une œuvre inférieure? Loin de nous une pareille conclusion. Nous persistons au contraire à croire, comme en 1876, que le jury aurait dû, en présence d'une composition aussi audacieuse, accorder à son auteur une tout autre récompense qu'une simple mention honorable.

N° 4035. — *La Brise*, — *groupe plâtre*.

Décidément M. Basset s'est juré de nous mener cette année de surprise en surprise. Non content de nous avoir mis sous les yeux un homme prêt à s'abîmer dans un précipice, ce qui est déjà fort beau, il nous montre, dans un second envoi, une femme qui s'élève de terre et qui prend son vol à la barbe du spectateur. C'est la Brise, accompagnée d'un cortége de Zéphirs, qui font résonner sur leurs chalumeaux un motif de symphonie pastorale de Beethoven. La simple donnée de ce sujet suffit à nous faire entrevoir les difficultés matérielles dont l'artiste a dû triompher pour établir son groupe dans des conditions admissibles. Comment donner au

Digitized by Google

spectateur l'illusion d'une femme qui s'envole? Comment organiser les supports de ce groupe tout aérien? Coment faire poser un modèle dans une attitude aussi échevelée? Ce sont là autant de questions redoutables contre lesquelles l'impétueuse idée de l'artiste a dû plus d'une fois venir se heurter avec violence.

Les deux premières difficultés ont été résolues d'une façon assez heureuse à l'aide d'un mélange d'arbustes et de roseaux que la Brise semble à peine effleurer dans son vol, mais qui servent en réalité de point d'appui à tout le groupe. Grâce à cette combinaison, l'illusion est à peu près parfaite, du moins d'un côté, car de l'autre, elle est détruite par l'adjonction de supports apparents qui jouent le rôle de la réalité brutale au milieu du rêve. M. Basset ne devra pas négliger de faire disparaître ces supports sous des touffes de feuillages lorsqu'il procédera à l'organisation de l'œuvre définitive. Nous n'avons jamais eu, en effet, un goût très-prononcé pour ces groupes étayés à grand renfort d'arc-boutants ou pour ces statues équestres qui, à l'exemple du *Louis XIII* de la place des Vosges, ne peuvent se tenir debout sans qu'un tronc d'arbre soit posé sous le ventre du cheval. Quant à la question du modèle, comme elle ne comportait aucune solution, l'artiste a disposé tant bien que mal ces belles lignes du corps de la femme où l'harmonie est si nécessaire, que Théophile Gautier ne craignait pas de les appeler les *strophes de la pose.* Toutefois, puisque ce groupe n'est encore qu'à l'état de projet, nous ne voulons pas insister sur les lignes raides et sur les plis disgracieux qu'il présente de certains côtés. En tout cas, ce qu'on ne peut contester à M. Basset, c'est la force d'impulsion avec laquelle il a su lancer dans l'espace ses audacieux personnages.

En somme, il résulte du double examen auquel nous venons de procéder, que M. Basset possède à fond l'esprit de synthèse qui est affaire d'art. Il lui suffira donc de quelques observations réfléchies pour acquérir l'esprit d'analyse qui n'est qu'affaire de métier.

IRVOY (Aimé)

Professeur à l'École des Beaux-Arts de Grenoble, élève de Ramey et de Dumont.

N° 4347. — *La Sentinelle Gauloise*, statue plâtre.

(MENTION HONORABLE)

Si M. Basset pèche au point de vue musculaire, tel n'est pas le cas de M. Irvoy, dont le modelé est toujours scrupuleusement

Digitized by Google

étudié d'après nature. La *Sentinelle Gauloise* est ce qu'on peut désirer de plus parfait dans cet ordre d'idées; elle présente des détails anatomiques devant lesquels doivent s'extasier les carabins les plus difficiles. L'énergique impulsion donnée au Gaulois fait parvenir ses résonnances jusque dans les moindres parties du corps et se trouve pour ainsi dire répercutée des pieds à la tête par le jeu des veines, des muscles et des emmanchements. Pris isolément, le torse peut lutter avec les morceaux les plus remarquables de l'Exposition; nous disons *isolément*, car vu d'ensemble, il paraît écraser sous son poids les jambes un peu grêles du personnage. Nous tenons de bonne source que le jury s'est appuyé sur cette disproportion pour refuser à M. Irvoy la médaille à laquelle le modelé de sa statue paraissait lui donner droit.

Du reste, la partie inférieure du corps n'est pas moins remarquable que le buste sous le rapport des saillies et des articulations: la rotule s'accuse, le tendon d'Achille tire avec vigueur et les muscles du genoux, entre autres le droit antérieur et le vaste externe, répondent par leur relief particulier au mouvement général de la statue. Chose à noter, dans tout cet ensemble de muscles il n'y en a guère qu'un ou deux qui ne jouent peut-être pas avec toute la force désirable. A part cette légère faiblesse, la *Sentinelle Gauloise* offre un ensemble de musculature qui rappelle les traditions de la grande école de Michel-Ange.

Nous n'ignorons pas que cette minutieuse étude du modèle a plus d'une fois été taxée d'imitation puérile, depuis David et Delacroix jusqu'à Théophile Gautier et Castagnary. Sans vouloir prendre parti dans la querelle, nous nous contenterons de rappeler que les Grecs, ces sculpteurs inimitables, faisaient de la musculature une des conditions essentielles de leur art. En effet, si l'on en croit Winckelmann, ils modelaient d'abord le squelette et le recouvraient ensuite de tous les muscles. De nos jours même, Rude y attachait une telle importance, qu'il s'était plu à résumer toutes les règles de sa méthode dans cette singulière définition : « L'homme est un squelette dont les muscles sont l'ornement. »

La *Sentinelle Gauloise* s'impose encore à l'attention du public par une autre qualité qui manque en général aux débutants, et dont nous avons, par parenthèse, signalé l'absence dans le buste de Mlle Jeanne Hennet; nous voulons parler de cette variété de facture à l'aide de laquelle le sculpteur doit faire ressortir, autant que possible, les différences qui existent entre les diverses parties du corps qu'il se propose de modeler. Ainsi, nul ne

Digitized by Google

réussit mieux que M. Irvoy à donner de la dureté aux parties osseuses et à rendre, par contre, les parties charnues plus molles, plus réelles et plus vivantes.

Si nous ne pouvions donner à l'appui de nos éloges que ces considérations d'un ordre purement matériel, nos lecteurs pourraient nous accuser avec raison de n'avoir pas des vues très-larges en matière d'esthétique. Dieu merci! nous n'en sommes pas là. L'artiste étant un créateur et non pas un copiste, nous voulons, avant tout, malgré notre faible pour la forme, qu'une œuvre d'art soit l'expression saisissante d'une idée, d'un sentiment, d'une passion. Et à tout prendre, nous préférerions encore les maîtres des écoles primitives, qui faisaient rayonner la pensée dans des corps difformes, à certains praticiens modernes dont les personnages irréprochables, au point de vue plastique, ne paraissent illuminés par aucun reflet de beauté idéale. Quel que soit leur dédain pour les jugements des simples mortels, les artistes doivent convenir en leur for intérieur, que le succès de leurs œuvres dépend quelquefois bien plus de l'expression qui est accessible à tous, que de la forme, dont les initiés seuls peuvent apprécier le véritable mérite.

Ces réflexions nous remettent en mémoire certaine boutade de Schopenhauer sur le degré d'aptitude qu'il convient de reconnaître à la foule en ce qui concerne l'appréciation des œuvres de l'esprit. Le philosophe danois, dans son mépris pour le public dont il a toujours eu beaucoup de peine à se faire comprendre, a procédé à un classement des professions humaines en se basant sur la facilité plus ou moins grande qu'elles ont à provoquer l'admiration de la multitude. En tête se trouvent les faiseurs de tours et les avaleurs de sabres; viennent ensuite les pitres et les lutteurs; enfin, après un défilé complet des corps d'état, apparaissent, à l'avant-dernier rang, les artistes, et au dernier, les philosophes. Comme vengeance de philosophe incompris, la classification est assez ingénieuse. Kant n'eût pas mieux trouvé.

Pour nous, nous ne partageons pas cette manière de voir et nous estimons, au contraire, qu'en sculpture, comme en peinture et en poésie, l'œuvre d'art par excellence est celle qui, tout en réunissant par la beauté de la forme les suffrages des gens du métier, obtient en outre par la seule force de l'idée. l'approbation des personnes étrangères aux théories d'atelier.

La statue de M. Irvoy se trouve dans ces conditions. Après avoir charmé les spécialistes par la vigueur de son modelé et la fidélité de ses détails anatomiques,elle séduit encore le public par

Digitized by Google

l'élan de la pose, l'énergie du visage et l'extrême justesse de l'expression. C'est ainsi que des dames et des jeunes filles dont nous écoutions la conversation, s'extasiaient devant « ce caractère de méfiance si naturel, disaient-elles, à la sentinelle sur le qui vive. »

Ce joli compliment éclos sur des lèvres féminines étant ce qu'un artiste aussi galant que M. Irvoy peut désirer au monde de plus flatteur, nous coupons court à nos éloges, lesquels perdraient tout leur charme dans ce dangereux voisinage.

N° 4348. — *Barnave*, buste marbre.

Le buste de Barnave ne présente pas le parfait ensemble de qualités matérielles que nous venons d'étudier dans la *Sentinelle Gauloise*. L'absence forcée de modèle s'y traduit par une certaine rigidité de traits dont l'artiste ne s'est peut-être pas rendu compte. Ainsi le pli qui se trouve entre le masseter et l'arcade zygomatique est un peu trop accentué. De même la partie voisine de la paupière, qui demande à être traitée avec une grande souplesse, offre un aspect plus dur que le méplat de la pommette et le cartilage des narines.

Ces réserves faites, hâtons-nous de reconnaître que la mâle énergie empreinte sur la physionomie, suffit à donner une idée satisfaisante de notre jeune tribun dauphinois. La tête se dresse avec fierté, cheveux en arrière, cravate au vent, regard plein de flamme, et c'est là, en somme, tout ce qu'on peut exiger d'un buste historique exécuté d'après des gravures ou des portraits à l'huile plus ou moins fidèles.

DING (Henri-Marius)

Né à Grenoble, élève de MM. Irvoy et E. Hébert.

N° 4198. — *N.-S. Jésus-Christ, statue plâtre.*

Nous avons été obligé d'arpenter plus d'une fois le jardin de l'Exposition dans toute sa longueur, avant de pouvoir découvrir l'envoi de M. Ding. La raison en est fort simple : d'après les indications portées sur le livret, nous cherchions naïvement un Christ ; or la statue de cet artiste n'est pas autre chose qu'un modèle italien servilement copié jusque dans les moindres détails. Si M. Ding n'avait pas eu la précaution de placer un roseau entre les bras de son personnage, nous défierions le plus habile de deviner le sujet de sa composition. Les mains sont lourdes et grossières, la tête commune, le regard sans rayonnement. Ce n'est point de la sorte assurément que Rubens, Van Dyck, Philippe de Champaigne, concevaient une figure de Christ. Et sans aller chercher des comparaisons si loin, quelle différence n'y a-t-il pas

Digitized by Google

entre cette physionomie terne et la distinction suprême dont on est frappé en examinant le beau Christ d'Hébert au musée du Luxembourg? La douleur du Christ de M. Ding est une douleur vulgaire, désespérée, terre-à-terre; ce n'est point la douleur du fils de Dieu remontant vers son père; on ne sent point dans cette agonie toute matérielle l'âme du Sauveur se soutenant par la prière, se divinisant par le pardon, s'élevant jusqu'à Dieu par la résignation dans le sacrifice. Pour nous, si nous avions à traiter un pareil sujet, nous éviterions avec soin de donner une douleur vulgaire, crispée ou grimaçante, à ce corps divin qui daigne descendre, mais seulement pour s'y reposer quelques heures, dans les ineffables béatitudes du trépas des saints.

Nous ne voulons pas cependant exagérer les reproches que nous adressons à M. Ding. Au fond cet artiste n'a eu qu'un tort, c'est de promettre plus qu'il ne voulait tenir et de choisir pour sa statue un titre beaucoup trop grandiose:

Je me figure un auteur
Qui dit : — Je chanterai la guerre
Que firent les Titans au maître du tonnerre ;
C'est promettre beaucoup : mais qu'en sort-il souvent ?
— Du vent.

Si, au lieu de procéder de la sorte, M. Ding eût appelé son étude *le Gladiateur vaincu* ou *l'Esclave aux étrivières*, nous n'aurions pas tari d'éloges, tant sur la justesse de la donnée psychologique que sur la perfection de l'exécution matérielle. A ce dernier point de vue, en effet, l'œuvre de M. Ding est à l'abri de toute critique; on ne peut voir un corps d'homme copié avec une plus saisissante réalité; c'est bien l'école d'Irvoy pour la beauté du dessin et la sincérité du modelé.

En somme M. Ding est un exécutant très-habile qui verra facilement son succès de 1877 se renouveler au Salon prochain s'il a, comme l'année dernière, la sagesse de ne pas viser trop haut et de choisir un sujet dont l'idée intime soit en harmonie avec l'enveloppe qu'il prétend lui donner. En attendant, nous lui laissons à méditer ce conseil d'Horace que nous modifions légèrement pour les besoins de la cause :

Sumite materiam vestris, qui *sculpitis*, æquam
Viribus, et versate diu quid ferre recusent ,
Quid valeant humeri.

RUBIN, RAMBAUD, TOURNIER, MARCELLIN CHAPPUY.

M. Gay, qui nous avait déjà laissé entrevoir sa tête de Jupiter

Digitized by Google

tonnant, à travers l'épais nuage de son portrait peint, a daigné nous apparaître une seconde fois sous la forme plus palpable et plus familière d'un buste en marbre que nous avons pu contempler face à face. Certes, voilà un artiste dont la pensée n'est pas claquemurée dans le présent et qui nous montre ce noble souci de l'avenir que Cicéron appelle la plus belle passion de l'homme. Bon gré mal gré, il veut passer à la postérité; non content de peindre lui-même son portrait, il fait sculpter son buste par ses amis et compatriotes. Cette nouvelle incarnation est l'œuvre de M. Rubin, de Grenoble. Lorsque M. Gay sera entré, comme Brahma, dans son douzième avatar, nous ferons une croix et nous préviendrons notre public. Son portrait n'a encore traversé que les deux premières phases; il lui reste à passer par l'aquarelle, la gouache, le fusain, le pastel, l'eau-forte, l'émail, le bronze, le marbre, l'argent et l'or, c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour réaliser les douze incarnations du Dieu des Védas.

Pour dédommager nos lecteurs du long préambule que nous avons consacré au modèle, nous ne dirons qu'un mot de la copie, semblable en cela à l'avocat de Racine,

> Qui dit fort posément ce dont on n'a que faire,
> Et court au grand galop quand il est à son fait.

A tous égards, le buste de M. Rubin est irréprochable; le dessin en est correct et le modelé satisfaisant; on y sent un sculpteur qui a été nourri dans les saines traditions de l'école, mais qui a plus souvent regardé le plâtre que la chair; de fautes il n'y en a pas, il ne manque que le feu sacré, l'étincelle de vie et peut-être le négligé, les parties non finies, dont Poussin réclamait la présence pour faire ressortir les parties finies. En un mot, c'est un morceau remarquable dont le seul défaut est de révéler un ciseau un peu trop monotone.

La même observation pourrait s'appliquer au portrait de M. Terras, buste intéressant à plus d'un titre, avec lequel M. Rambaud, d'Allevard, a débuté à l'exposition de sculpture. A l'exemple de M. Rubin, ce jeune artiste a traité trop uniformément les diverses parties de son buste : figure, cheveux, étoffe, chair et os, tout est rendu de la même façon, tout présente le même aspect. Puisque M. Rambaud est élève d'Irvoy, il aurait pu facilement apprendre chez ce maître l'art d'exprimer, à l'aide d'un simple changement de facture, la dureté des parties osseuses et la souplesse des parties molles. L'indication de ces détails aurait certainement donné à ce portrait le caractère de réalité qui lui manque pour être une œuvre au dessus de toute critique. Néanmoins,

Digitized by Google

M. Rambaud est artiste dans l'âme, car il a su comprendre et traduire du premier coup l'expression éminemment sculpturale dont on est frappé en examinant la belle tête de notre jeune ami M. Terras, artiste lui-même et futur exposant du Salon de peinture.

L'excellent groupe en marbre de M. Tournier, de Grenoble, dénote plus d'expérience, sans présenter toutefois plus de variété. C'est qu'il était bien difficile d'innover dans un sujet qui a été traité des millions de fois. La sainte Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus qui tend ses petites mains vers les fidèles et leur dit : *Venez à moi par ma mère*, telle est la donnée que le sculpteur grenoblois a eu à mettre en œuvre. Nous sommes heureux de reconnaître qu'il en a tiré tout le parti désirable : la figure souriante du petit Jésus est pleine d'intérêt, et le visage de la sainte Vierge est empreint de la profonde modestie qui convient à celle qui disait : *Ecce ancilla Domini*. En somme, si le groupe de M. Tournier manque un peu d'originalité, il rachète largement ce défaut par la beauté des expressions, la noblesse de la draperie et la grande correction du dessin.

Mais l'œuvre qui mérite peut-être la palme du dessin est le beau médaillon en terre cuite de M. Marcellin, de Gap, dont nous avons longuement admiré la pureté de ligne, et qui nous a presque donné l'envie de transmettre par cette voie notre portrait à la postérité.

Quant au *Moïse sauvé des eaux*, de M. Victor Chappuy, de Grenoble, il ne manque pas de sentiment et pourra peut-être devenir excellent par la suite, mais comme il n'est encore qu'à l'état d'ébauche, nous n'avons pas d'opinion à émettre sur son compte et nous l'ajournons à un nouveau Salon.

Nous arrivons ainsi au terme de notre long voyage en zig-zag à travers les galeries des deux Expositions. Le chemin que nous avons parcouru a eu, sans doute, ses ornières et ses tournants scabreux, mais il a été entouré çà et là de points de vue charmants et de délicieuses oasis qui ne nous ont point fait regretter de nous être mis en route. Si notre séjour n'a été que de courte durée auprès de certains artistes, ceux-ci devront s'en prendre non pas à notre caprice, mais à la brièveté de nos loisirs et surtout à la fatigue de nos compagnons de voyage, c'est-à-dire de nos lecteurs. Nous ne parlons pas de nos lectrices, car il est peu probable qu'aucune d'elles ait eu le courage de nous suivre jusqu'au bout.

Zénon Fière.

Paris, 1878.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DAUPHINOISE

SOUS L'ÉVENTAIL (1)

(Sonnets par Zénon Fière)

I

M. Zénon Fière, dont les lecteurs de la Revue ont déjà, à diverses reprises, apprécié la verve originale, offre au public un nouveau Recueil de vingt-huit sonnets.

Celui qui fait de beaux vers a toujours passé pour être aimé des dieux, et l'on est tenté de le croire quand on examine de près ces poèmes où une pensée de tristesse, d'amour ou de liberté, s'enferme dans un rhythme harmonieux pour s'épanouir, fleur embaumée, aux chauds rayons de l'inspiration.

S'il faut connaître les lois du sonnet pour saisir le mérite des difficultés vaincues, il suffit de n'être point indifférent à l'idéal pour savourer la beauté de la forme et les délicates ciselures dont le poëte, dans ses caprices d'artiste, revêt ses souvenirs.

A coup sûr, rien n'est plus insipide que de lire un poème ennuyeux où quelque troubadour improvisé nous raconte les joies ou les souffrances de son âme, tresse à son front des couronnes et rêve naïvement à l'immortalité !

En revanche, combien il est suave d'écouter, dans un pieux recueillement, les chants d'une lyre inspirée, et de sentir vibrer dans son cœur ces vers d'où jaillissent, comme autant de perles, des pensées pleines d'espérance et d'enthousiasme.

Il est doux en effet de s'envoler sur les ailes de la poésie vers un ciel radieux où l'écho de la souffrance ne se fait plus entendre.

Nous avons éprouvé tout cela en lisant les sonnets de M. Zénon Fière. La forme en est étudiée avec un grand art, et correspond presque toujours aux nobles sentiments qu'elle enchâsse dans de l'or pur.

L'auteur a dédié ses vers « aux Femmes », à celles-là seulement, il

(1) Paris, Sandoz & Fischbacher, 33, rue de Seine. — Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

ne faut pas s'y tromper, qui sont le charme de la vie et l'orgueil du foyer ; à celles qui font battre le cœur des grands artistes, et que les poëtes, dans leur langue imagée, comparent aux fleurs et aux étoiles.

Nous ne voulons point soulever le voile mystérieux dont l'auteur enveloppe avec un soin jaloux les joies ou les tristesses de sa vie ; nous aimons à redire avec lui ses hymnes de mélancolie et d'amour, et nous sommes plein de respect et d'attendrissement quand il nous montre

Dans l'écrin de son cœur le diamant des larmes !

D'ailleurs M. Zénon Fière n'a pas attaché qu'une corde à son luth : il a, comme les peintres de race, une riche palette d'où il tire de charmants tableaux aux couleurs les plus variées.

Je cite au hasard deux sonnets qui reflètent, chacun dans son genre, une inspiration différente, et qui révèlent la souplesse de son talent ; le premier est un cri éloquent de patriotisme, et le second nous apporte l'écho d'une douleur partagée.

A Jeanne d'Arc

Tu mourus sans prévoir ton plus cruel affront,
Jeanne ! Un des fils de ceux que sauva ton épée
Osa ternir l'éclat de ta sainte épopée,
Et répandre à loisir l'insulte sur ton front.

Mais ne crains rien ! Vers toi, de son vol le plus prompt,
La Poésie accourt par la foi retrempée,
Et toute une pléïade autour d'elle groupée
Va raconter ta gloire aux âges qui viendront.

O martyre ! à ton nom l'art chrétien se ranime :
Delavigne te doit son chant le plus sublime,
Schiller son plus beau drame et Bayard ses lauriers.

Tu fais vibrer en nous mille fibres secrètes :
Les exploits de ta vie excitent les guerriers,
Et l'horreur de ta mort fait pleurer les poètes.

—

Diamant des Larmes

Un soir mélancolique où j'avais demandé
L'aumône d'un rayon au toit qui vous abrite,
Bercé par la pitié dans vos regards écrite
Je vous ouvris mon cœur de sanglots obsédé.

Foyer désert, chevet de larmes inondé,
Dégoûts, désirs de mort, cris de l'âme maudite,
Noir poème de pleurs d'où la joie est proscrite,
Tout jaillit de mon sein comme un flot débordé.

Tel je parlai. — Soudain, sous un jet de lumière,
Une larme émailla votre humide paupière
Plus vive qu'un brillant au grand jour observé.

Le temps de ce tableau n'a point terni les charmes,
Et depuis trois hivers j'ai toujours conservé
Dans l'écrin de mon cœur ce diamant des larmes.

II

M. Zénon Fière termine son recueil par un sonnet dédié au poëte ; l'auteur s'incarne dans le rossignol ; ce choix témoigne d'un goût parfait. Cette métamorphose achevée, il se met en scène et chante ;

Digitized by Google

la critique y joue aussi son rôle, mais sous une forme moins séduisante : celle de l'âne.

Je n'exagère rien. Écoutez, ô lecteurs, et si par hasard vous sentez courir sur vos lèvres quelque malicieuse réflexion, soyez prudents :

> Poëte, as-tu saisi le trait que j'ai conté ?
> Le rossignol, c'est toi; chante loin des profanes,
> Car quels sont les trois quarts de tes censeurs ? – Des ânes !

Pris d'un saint enthousiasme et bercé par de beaux vers, je me plaisais à évoquer le souvenir des nouvelles Laures que le poëte a chantées, quand tout à coup mes yeux ont lu ce tercet, et le livre aussitôt a glissé de mes mains. Rêver si près du ciel et tomber de si haut est toujours cruel !

Et moi qui avais la douce illusion de me croire quelques dispositions pour le métier si ingrat de critique; dans le même instant je me suis vu parmi les fameux « trois quarts », et machinalement j'ai porté la main à mes oreilles.

M. Zénon Fière ne déguise pas son superbe dédain pour les critiques ; j'aime, je l'avoue, cette rude franchise. Peut-être s'est-il trop nourri du célèbre *odi profanum vulgus* qu'Horace, le spirituel disciple d'Epicure, avait murmuré dans un jour de mauvaise humeur.

Ont-ils mérité, ces critiques infortunés, la fameuse comparaison que le sonnet met en relief avec tant d'humour ?

Souvent, hélas! des poëtes naïfs s'imaginent qu'il est aisé de cultiver les pentes fleuries du Parnasse; ils s'y installent sans façon, et convient les Muses à venir leur enseigner l'art divin qu'ils ignoreront toujours. Les nobles sœurs, qui gardent encore le culte de l'idéal, demeurent insensibles à leur appel désespéré. Un jour, nous, les critiques (les ânes, comme les poëtes, aiment à voyager !) nous traversons le jardin de ces amants désolés, et comme nous avons l'habitude de ne point dissimuler les vertus de famille, nous cueillons les chardons plantureux qui s'y étalent avec tant de complaisance. Il est des tentations auxquelles les gens, même vertueux, succombent quelquefois.

Et pourquoi le public, en quête de fleurs rares et délicieuses, se plaindrait-il de cet émondage radical ? Chacun en profite : le goût des lecteurs s'épure, les troubadours à courte inspiration diminuent, et alors les vrais poëtes, comme M. Zénon Fière, n'ont plus qu'un devoir : remercier les critiques de leurs exécutions sommaires. Je n'insiste pas, car je suis persuadé qu'un furtif regret se glisse déjà dans son âme repentante.

Avant de fermer ce recueil, qui laisse à l'âme les souvenirs les plus exquis, je désire signaler aux bibliophiles les soins et le talent qui ont présidé à l'éclosion de ce petit chef-d'œuvre ; ce livre fait le plus grand honneur aux presses qui ont servi à souhait les charmantes rêveries du poëte.

ALFRED VELLOT.

Digitized by Google

POÉSIES, THÉATRE PATOIS, MÉLANGES

Par Roch Grivel

Je ne connais pas de poëte plus sympathique que Roch Grivel. Talent original, cœur d'or, jugement droit, notre félibre crestois a résolu le difficile problème de n'avoir pas un seul ennemi. D'une modestie sans exemple, Grivel ne se doute pas de sa valeur, et ce n'est qu'en cédant aux nombreuses instances de ses amis qu'il s'est décidé à publier ses œuvres. Je n'oublierai jamais la résistance que je trouvai chez lui, lorsqu'en 1873 j'ai dû le faire consentir à l'impression de son poème *Lo Carcovelado*, qu'il avait en portefeuille depuis vingt-trois ans!!! Je ne crois rien exagérer en disant qu'une pareille modestie est rare.

Le volume que l'auteur publie aujourd'hui est une réimpression de ses quatre comédies éditées séparément à diverses époques : *Suzetto Trincolier, Un Moussu souqué fa, Lou retour de la Califournie, Lou Sourcier*, et de son poème héroï-comique *Lo Carcovelado*. Toutes ces comédies ont été représentées à Crest par des acteurs de bonne volonté et au bénéfice des pauvres, et les exemplaires en furent rapidement épuisés.

Depuis longtemps les bibliophiles et les collectionneurs dauphinois étaient à la piste de ces brochures, mais le plus souvent leurs recherches restaient infructueuses.

La réputation littéraire de Grivel, qui primitivement ne dépassait pas les limites du département de la Drôme, s'est agrandie peu à peu, et aujourd'hui l'auteur de *Suzetto Trincolier* est classé parmi nos modernes félibres et connu de tout le Midi de la France. Malgré sa modestie, notre poëte a bien dû s'en apercevoir, lorsque, l'été dernier, aux *Fêtes latines* de Montpellier, Mistral ayant entendu prononcer le nom de Grivel, vint à lui, et lui serrant amicalement les deux mains, il lui dit combien son talent lui était sympathique. Et ce n'était pas là de vulgaires compliments, puisque dans la première livraison de son *Dictionnaire provençal-français* qui vient de paraître, Mistral fait trois citations de Grivel.

Aujourd'hui, les amateurs de notre langue vulgaire peuvent se procurer en un seul volume le théâtre complet de notre félibre de la Drôme, auquel on a joint son poème héroï-comique, dont M. Chenevier avait fait un bijou typographique, lors de la première édition.

Nous n'analyserons pas chaque pièce de théâtre, et nous renverrons le lecteur curieux à notre petite étude sur les *Poëtes patois du Dauphiné*.

Lo Carcovelado, poème en deux chants, est ainsi appelé d'un quartier populeux de Crest, nommé Carcavel, qui méritait bien de passer à l'immortalité.

M. J. Brun-Durand, compatriote de Grivel, explique en quelques lignes de préface le sujet du poème;

Digitized by Google

« Enfant de ce quartier aux rues étroites, montueuses et mal pavées, « — aux maisons basses, vermoulues et croulantes, — aux carrefours, « véritables *immondaizzaie*, longtemps vierges de tout contact avec le « balai municipal, — Grivel nous en raconte les mœurs et les usages, « les embarras quotidiens et les tapages nocturnes, et cela dans le « propre langage de ses habitants, qu'il nous représente laborieux, « crédules et gouailleurs, se reposant de la tâche accomplie en devi- « sant et gaussant au seuil de leurs demeures : langage hardi, rabelaisien « et gaulois, qui rappelle à chaque instant l'adage connu :

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

« et l'audace aussi peu prude du patois. »

La scène se passe en 1850, et Grivel nous représente les habitants de Carcavel, excités par des Mirabeau de ruelles et de carrefours, discutant sur la politique et sur les candidats à envoyer à la députation, et qui d'injure en injure finissent par en venir aux mains. Bref, la scène se termine par une bataille générale, qui, selon la pittoresque expression de M. Brun-Durand, rappelle beaucoup plus le *Siége de Cucugnan* que celui de Troie.

Le début du poème est homérique :

Voou chantas Carcovè, sous vuous et sous recaïreïs;
Lous dits et lous redits de toutas sas coumaïreïs,
Echos paou scrupuloux de tous lous plats creïs.
Mais feble deïbutant, hélas! coumo foreïs?
Car per pouver countas ce que se leïs bavardo
Me fooudrio lou bogou de lo mère Bloucardo,
Ou lou bobi seins fin de lo vieillo Grofiou,
Que parlo seins crochas sept hourras dins l'estiou.
Et peuï, n'eïs pas lou tout, per mountas doou Parnasso,
Coumo diable foreeïs, car n'aï ji de Pégaso?
Aï bèn painsa perfeïs à l'ane de Rotous;
Mais me deïbooussorio, manjo que d'estoublous.

Dans le théâtre de Grivel règne une poésie douce et gracieuse, mais dans son poème le poète se montre sous un jour nouveau. Cette fois, c'est le rire de Rabelais pui s'épanouit sur ses lèvres. *Lo Carcovelado* ne peut s'analyser, c'est un éclat de rire en deux chants.

Roch Grivel qui voit aujourd'hui une certaine notoriété s'attacher à son nom, devrait vaincre sa modestie et livrer au public son recueil inédit de poésies diverses qu'il a intitulé : *Mas flours d'hyver*.

Grâce à l'amitié dont m'honore l'auteur de *Suzetto* et de *Lo Carcovelado*, j'ai pu respirer lentement et une à une chacune de ses fleurs d'hiver, et je ne crains pas de dire qu'elles ne seraient reniées par aucun de nos maîtres félibres.

Cette publication verserait un nouvel éclat sur « cet honnête tisseur « de drap, qui jette aussi facilement des vers patois sur le papier, que « sa navette de buis à travers les fils de laine (1). »

J. Saint-Remy.

(1) J. Brun-Durand, préface de *Lo Carcovelado*.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Savigne Imp. Vienne

Dubouchet grav.

CHATEAU DE BANNE Camp de Jalus (Ardèche)

Digitized by Google

A UN ELÉGIAQUE

Jeune homme qui me viens lire tes plaintes vaines,
Garde-toi bien d'un mal dont je me suis guéri.
Jadis j'ai comme toi du plus pur de mes veines
Tiré des pleurs de sang, et le monde en a ri.

Du courage! La plainte est ridicule et lâche;
Comme l'enfant de Sparte ayant sous ses habits
Un renard furieux qui le mord sans relâche,
Ne laisse plus rien voir de tes tourments subis.

On fut cruel pour toi: sois indulgent et juste.
Rends le bien pour le mal, c'est le vrai talion.
Mais, t'étant bien bardé le cœur d'orgueil robuste,
Va, calme comme un sage et seul comme un lion.

Digitized by Google

Quand même dans ton sein les chagrins, noirs reptiles,
Se tordraient, cache bien au public désœuvré
Que tu gardes en toi des trésors inutiles
Comme des lingots d'or dans un vaisseau sombré.

Sois impassible ainsi qu'un soldat sous les armes;
Et lorsque la douleur dressera tes cheveux
Et qu'aux yeux, malgré toi, te monteront des larmes,
N'en conviens pas, enfant, et dis que c'est nerveux.

François COPPÉE.

Digitized by Google

LEVER DE SOLEIL

(Sonnet)

Des roses du matin quand le ciel se colore,
Oh! qu'il est doux d'errer sous les riants berceaux,
De respirer l'encens dont la fleur près d'éclore
Se plait à parfumer l'haleine des ruisseaux!

Sous l'amoureux baiser de la naissante aurore,
Quand palpite et frémit le sein gonflé des eaux
Comme un sein virginal qu'un feu secret dévore,
Quel charme d'écouter les soupirs des roseaux!

De cette heure vermeille, oh! qui dira l'extase?...
Aspirant la clarté dont le reflet l'embrase,
La terre se revêt de joie et de splendeurs.....

Ainsi nos jeunes ans, frais matin de la vie,
Se couronnent d'espoir, quand notre âme ravie,
Amour, sent rayonner tes premières ardeurs!

Gabriel MONAVON.

Avril, 1879.

Digitized by Google

SONNET

Sur les longs cheveux noirs de mon unique amie,
J'ai bien souvent rimé des vers harmonieux ;
Les plus jolis tercets que je fis en ma vie,
Je les ai faits sur ses beaux yeux.

J'ai sur sa bouche rose où naquit ma folie,
Fait, entre deux baisers, plus d'un couplet joyeux ;
J'ai fait des chants de doute et de mélancolie
Sur son esprit capricieux.

J'ai fait, sans les compter, aux heures de délire,
Des madrigaux musqués sur son charmant sourire
Tout à la fois tendre et moqueur ;

— Mais quel brûlant sonnet, plein d'amoureuse ivresse,
Je ferais sur le cœur de ma belle maîtresse,
Si ma maîtresse avait un cœur !

Henri SECOND.

Digitized by Google

PETITS ENFANTS ET JEUNES FLEURS

Du foyer des célestes flammes
Quand descendent les jeunes âmes,
Quand du soleil les chauds rayons
Font reverdir prés et sillons ;
Du sein béni des douces mères,
Du front des printemps éphémères,
Tombent, pour nous rendre meilleurs,
Petits enfants et jeunes fleurs.

Enfants, pour adoucir nos heures,
Vous fleurissez dans nos demeures;
Roses, pour nous dire : Espérez !
Dans nos sentiers vous vous ouvrez.
Après notre peine si dure,
Après les vents et la froidure,
Venez sourire à nos douleurs,
Petits enfants et jeunes fleurs !

Mais quand les enfants et les roses,
Jeunes encore, à peine écloses,

Digitized by Google

Dans nos jardins, sur nos genoux,
Donnent leurs parfums les plus doux,
Du sein d'un funeste nuage,
Souvent le soufle de l'orage
Effeuille sur la terre en pleurs
Pauvres enfants et pauvres fleurs!

Alors, si, dans notre souffrance
Apparaît la blonde espérance
Nous promettant des jours plus beaux,
Notre œil fixé sur des tombeaux
S'élève à la voûte azurée
Et voit monter vers l'empyrée,
Sur l'arc-en-ciel au sept couleurs,
Petits enfants et jeunes fleurs.

Où va l'enfant, où va la rose?
Bien loin de la terre morose,
Dans les jardins où tout fleurit,
Où jamais rien ne se flétrit.
Là, parmi les saintes phalanges
Des bienheureux et des archanges,
Brillent, d'éternelles splendeurs,
Petits enfants et jeunes fleurs.

Francis **BELLIER.**

Vienne, 10 avril 1879.

Digitized by Google

LE CAMP DE JALÈS

ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

D'après des documents officiels

(Suite & fin)

VIII

MAINTENANT, qu'on nous permette de démontrer que si M. de Lamartine fut un grand poëte, il fut aussi un fort mauvais historien. Cette démonstration ne nous fera pas sortir de notre sujet.

L'auteur de l'*Histoire des Girondins* raconte ainsi l'insurrection de Jalès :

« . . Du Saillans s'empara du château gothique et crénelé de Jalès, y établit le quartier général du soulèvement, fit prêter à ces rassemblements un serment de fidélité au roi seul et à la religion antique. Les jeunes gentilshommes de la contrée amenèrent successivement à ce chef leurs détachements ; des prédicateurs les enflammèrent au nom de la foi. Des jeunes filles à cheval, vêtues et armées en amazones, parcouraient les rangs, distribuaient les signes de la révolte ; les cœurs de Jésus sur la poitrine, les croix d'or au chapeau, elles réveillaient, au nom de l'amour, l'héroïsme de l'ancienne chevalerie ; cette race pieuse, enthousiaste et intrépide des Cévennes se levait à leur voix (1). »

O imagination des poëtes ! Il y a dans les quelques lignes que nous venons de citer presque autant d'erreurs que de

(1) A. de LAMARTINE, *Histoire des Girondins*, liv. XVIII, ch. II.

Digitized by Google

mots. Et d'abord, nous l'avons vu, c'est à Saint-André-de-Cruzières et non au château de Jalès qu'eurent lieu les attroupements de juillet 1792. Nous avons vu également que tout s'était fait sans bruit, sans éclat, et qu'il fallait qu'il en fût ainsi. « Le secret, écrivait le lieutenant de M. le comte de Saillans lui-même, le secret, une prompte activité, une grande violence de caractère, sont, dans une conjuration, l'âme de la réussite. » (1) Eh bien, comprend-on des conjurés qui se réunissent en grand nombre, sans gêne et sans façon, comme semble le dire M. de Lamartine ! Voyez-vous ces conjurés s'emparant d'un château-fort sous les yeux des représentants d'un pouvoir dont ils méditent la ruine, et voyez-vous ces mêmes représentants les regardant faire, les bras croisés ! Voyez-vous une armée insurrectionnelle passant de grandes revues, ouvrant ses rangs « à des jeunes filles à cheval, vêtues et armées en amazones » et qui vont donnant à chaque homme un sourire, une parole d'amour et les signes de la révolte ! Voyez-vous des « amazones » dans le pays de Vivarais en l'an de grâce et de glorieuse révolution 1792 !

O poëtes ! poëtes !..

L'Histoire n'est pas la fiction, et la fiction elle-même ne veut pas qu'on la traite de la sorte. « Qu'on exagère la terreur sur la scène tragique, le rire sur la scène comique ; que dans l'épopée, l'ode, l'idylle, on grandisse, on embellisse les personnages ; qu'on fasse les héros toujours intrépides, les bergères toujours jolies ; qu'en un mot, on trompe un peu dans ces arts qui tous s'appellent l'art de la fiction ; personne ne peut se prétendre trompé, car tout le monde est averti ; et encore je conseillerais aux auteurs des fictions de rester vrais, quoique dispensés d'être exacts. Mais l'histoire mentir dans le fond, dans la forme, dans la couleur, c'est chose intolérable. » (2).

Ces conseils dictés par la raison elle-même au plus illustre de nos historiens, M. de Lamartine aurait dû les avoir présents à l'esprit lorsqu'il écrivit les lignes que nous avons déjà citées et celles qui suivent :

(1) Le chevalier de Melon ; voir *Conspiration de Saillans, pièces justificatives* n° 57.
(2) A. Thiers, *Histoire du Consulat. Avertissement.*

Digitized by Google

«..... Les patriotes s'inquiétèrent à Lyon, à Nîmes, à Valence, dans toutes les villes du Midi. Une armée de gardes nationales marcha avec du canon; le château de Banne, les gorges qui couvraient le camp furent vaillamment défendus, héroïquement emportés. Un combat désespéré s'engagea autour du château de Jalès, place forte du soulèvement. Gentilshommes, paysans, prêtres, soutinrent avec intrépidité plusieurs assauts des troupes; les femmes mêmes distribuaient les munitions, chargeaient les armes, secouraient les blessés. A la nuit, les insurgés abandonnèrent le château criblé de boulets et dont les murs s'écroulaient sur ses défenseurs. Ils se dispersèrent dans les gorges de l'Ardèche, ils laissèrent de nombreux cadavres, quelques-uns de femmes» (1).

La suite de notre livre fera voir ce qu'il y a d'erreurs grossières dans chacune de ces lignes : elle achèvera de démontrer qu'on peut être à la fois un très-grand poëte et un fort mauvais historien, le chantre sublime des *Méditations* et des *Harmonies*, et l'auteur trop fantaisiste de l'*Histoire des Girondins*.

IX

Donc, revenons à notre sujet et écoutons comment fut découvert le complot de Jalès.

« Nous, Michel-Régis Roger, lieutenant de gendarmerie nationale, de résidence à la ville des Vans, en détachement au fort de Banne avec douze gendarmes pour surveiller cette contrée (2). Ce jourd'hui premier juillet, s'est présenté Joseph Vedel, de Mentaresse, paroisse de Banne, qui m'a dit que

(1) A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, liv. XVIII, ch. III.

(2) Depuis déjà quelque temps, lorsque éclata la tempête de 1792, la famille du Roure avait abandonné son château. Il n'y restait que le chargé d'affaires, M. Fabrégat, notaire. Bientôt quelques royalistes exaltés vinrent s'y loger et firent mine de s'y défendre. «Ils arrachèrent, disait une note que nous avons eue sous les yeux, les baguettes de plomb qui fixaient les barreaux des vitres, en firent des balles, et tirèrent quelques coups de fusils en plein vent, accompagnés des cris de: *Vive le Roi!* Le district de Joyeuse, informé de cet acte de rébellion, s'empressa d'y envoyer une compagnie de ligne et deux brigades de gendarmes, avec ordre de s'en emparer et de l'occuper. On ne fit pas de résistance.» Les deux brigades réunies étaient composées de douze hommes, et la compagnie du 59e de ligne était formée de cinquante-cinq individus commandés par M. Bois-Bertrand.

Digitized by Google

dans la nuit on lui avait dévasté son jardin, coupé les arbres, et qu'il n'en connaissait pas les auteurs ni qu'il n'avait aucun indice. Le lundi, deux, je m'y suis transporté, accompagné de six gendarmes, le maire et un officier municipal et ai constaté le délit par un procès-verbal. A mon retour, M. le maire me pressa d'entrer chez lui pour me rafraîchir : j'accepte. Sa femme me voyant entrer me dit qu'un homme qu'on dit envoyé des premiers, établi à Saint-André-de-Cruzières, y a donné des ordres le jour d'hier dimanche, qu'il a signifié à la municipalité de quitter ses écharpes et d'obéir désormais à ce qu'il lui plaira lui ordonner, qu'il a sommé M. le curé de prêcher en chaire des proclamations incendiaires, et qu'il se dispose d'en faire autant dans les communes voisines. A mon retour au château, je trouve M. le juge du canton qui était venu se concerter avec moi sur différents objets ; je lui fais part de ce que je viens d'apprendre et il me répond qu'il en a été instruit et qu'il se proposait de m'en parler pour arriver au moyen de prévenir ces excès. En conséquence, nous décidons de nous y transporter, la nuit du 2 au 3, avec mon détachement de gendarmerie et trente hommes de la troupe de ligne. M. le Juge de paix me prie de le prendre à la Sarrazine, chez Madame de la Boissonnade. Mes ordres sont donnés et, à minuit précis, je pars. Arrivé à la Sarrazine, je trouve M. le Juge de paix fort inquiet, Madame de la Boissonnade faisant débagager sa maison et craignant tout de notre descente à Saint-André, où elle savait, d'après des renseignements sûrs, qu'un rassemblement considérable était formé et qu'il croissait à chaque instant. Voulant absolument m'instruire de la vérité par moi-même, je me décide à y aller : alors M. le Juge de paix remit à mon détachement quinze gardes nationaux de la paroisse de Berrias, et je pars, accompagné de M. le Juge de paix ; arrivé à la hauteur de Saint-André, je postai les quinze gardes nationaux, avec invitation de surveiller les mouvements qui pourraient se faire dans les environs, et de vouloir bien m'en prévenir afin d'éviter d'être enveloppé. J'arrive au village, j'y entre, et, parvenu à la maison de la veuve Fabre, j'y vois entrer deux hommes armés. Un mouvement considérable se donne partout ; les portes et les fenêtres se ferment. Je fais mettre la troupe en bataille (on se rappelle que la troupe était

Digitized by Google

trente hommes de ligne), je dispose différents gendarmes sur les avenues, et je commande quatre gendarmes et un brigadier, pour prier M. le Maire de vouloir bien se rendre auprès de moi, que j'aurais à lui communiquer le sujet de mon arrivée. Les cinq gendarmes sont couchés en joue par un particulier, nommé Aigalier, officier municipal de Saint-Brès : ils l'arrêtent et me l'amènent. Dans le même instant, Mazade, gendarme de Largentière, voit sortir un nommé Evesque, des Maisons, de Chambonas, de la maison de Fabre, armé de deux pistolets, le désarme et me l'amène. Le gendarme m'apprenant que M. le Maire n'y est pas, je demande un officier municipal ; on m'en désigne un, je mets pied à terre ainsi que le Juge de paix; nous lui faisons part du motif qui nous conduit. Cet homme effrayé, larmoyant, va chez le curé avec M. le Juge de paix, accompagné de quelques gendarmes, pour le prier de faire finir le tocsin qui sonnait déjà depuis un quart d'heure et de tâcher de tranquilliser les citoyens sur notre arrivée. Ce curé dit au Juge de paix qu'il lui était impossible de l'arrêter, qu'il courait le plus grand danger. M. le Juge de paix se rend auprès de moi et dans sa route un pistolet qu'on lui tire, rate. Il me fait part de ce que lui a dit M. le curé. Pendant le temps qu'il avait été absent, le rassemblement se formait, la générale battait, et je donnai l'ordre pour la retraite. Je fis l'arrière-garde à la tête de dix gendarmes, on tira sur l'arrière-garde, mais de loin, et la balle ne pouvait nous atteindre. Je fis défense de riposter et nous arrivons en bon ordre avec nos deux prisonniers à la hauteur où j'avais placé mon détachement de garde nationale, que je trouvai avoir arrêté un homme porteur d'une proclamation incendiaire et d'une lettre qui nous parut très-suspecte. Nous arrivons au château de Banne et, dans le moment, je fis partir un gendarme d'ordonnance qui était porteur de la proclamation et de la lettre, pour le département..... »

Les pièces trouvées n'étaient autres, on l'a deviné, que la proclamation du comte de Saillans et la lettre écrite par celui-ci à M. de Blou. Cela suffisait. Désormais, la conspiration de Jalès est découverte. Le Directoire du département et par lui l'Assemblée nationale vont en être informés. Si M. de Saillans veut réussir, il ne lui reste plus que de hâter l'attaque. Et c'est ce qu'il fait.

Digitized by Google

« La nuit du 2 au 3, poursuit le lieutenant Roger, nous entendons sonner le tocsin : la sentinelle nous donne l'éveil, nous crie : *Aux armes !* et, dans le moment, tout est prêt. Jusqu'à la pointe du jour, nous avons entendu des mouvements considérables sans savoir ce que ce pouvait être. Dès que le jour paraît, nous aperçumes une armée. Nous distinguons des chefs qui donnent des ordres. Enfin, il nous arrive un émissaire envoyé de la part du sieur de Saillans qui ordonne de vider le château par ordre du roi. » (1)

X

Nous demandons à nos lecteurs la permission d'ouvrir ici une parenthèse pour dire un mot de Banne et de son château.

En 1653, le bourg de Banne avait été érigé, sur la demande d'un comte du Roure, « à toujours et à perpétuité en titre de ville, pour dorénavant en porter le nom et à l'instar des autres villes du païs de Vivarais (2) ». Vers cette époque, le nombre de ses feux était d'environ quatre cents (3).

Enfin, la Révolution en fit un chef-lieu de canton important, dont le juge de paix, celui dont parle si souvent le lieutenant Roger, était M. Channac.

Le château de Banne était très-ancien.

Un acte daté du 9 mars 1236 relate l'hommage qui en fut fait au roi de France Louis VIII, représenté par Peregrin Latinier, sénéchal de Beaucaire.

Un autre acte du 19 janvier 1271, contient un pariage fait entre « les conseigneurs de Bane », d'une part, et, d'autre part, Guilhaume Boise, chevalier, viguier royal d'Uzès, agissant au nom du roi Philippe le Hardi. Nous avons analysé ailleurs ces deux documents historiques que nous rappelons ici uniquement pour établir l'ancienneté du château convoité par M. le comte de Saillans (4).

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 2. Cette pièce a pour titre : « *Procès-verbal du siége de Banne et des faits antérieurs.* »

(2) *Lois municipales et économiques du Languedoc, T. IV, page 599.*

(3) Monge, *Procès-verbal de la visite générale des paroisses de l'officialité de Largentière, 1675-1676.*

(4) Ces deux documents sont rapportés par Ménard dans son *Histoire de la ville de Nismes, t. I, liv. III, ch. XC*, et *liv. IV, ch. V.* Ils sont également mentionnés par Guiran dans ses *Recherches historiques sur les sénéchaux de Beaucaire.*

Digitized by Google

Mais le château de la fin du XVIIIe siècle n'était pas tout à fait celui du XIIe ou du XIIIe. En achetant ce dernier aux de Banne, — devenus les de Banne d'Avéjan, — les comtes du Roure avaient jugé convenable de l'agrandir, de le transformer en une habitation vraiment digne d'un roi.

On croit que ce travail se fit vers le milieu du XVIe siècle.

Or, voici, d'après un témoin oculaire, la description fidèle du nouveau château :

« La position seule, au haut d'une roche escarpée dominant toutes les avenues, le mettait à l'abri d'un coup de main. Il avait un fort détaché vers le couchant, des ouvrages de défense au levant, un pont-levis, un souterrain et trois tours, dont l'une carrée et les deux autres circulaires; elles étaient percées de meurtrières dans toutes les directions. Toutefois, il était loin d'être imprenable, comme on l'a faussement prétendu; car du mamelon qui s'élève sur le midi et du haut de la montagne de Banelle qui le domine, il était facile de le réduire en cendres avec le secours du canon.

« Le château de Banne destiné à servir d'habitation au riche et puissant seigneur du Roure, jouissait, en outre, de tous les agréments d'une maison de plaisance. Sa longueur totale était de cent soixante-dix mètres sur quatre-vingts de largeur, y compris les terrasses et jardins enfermés dans ses murs. Voici quels étaient l'aspect, la forme et la distribution, de ce monument que laissent encore entrevoir de si riches décombres.

« A la naissance du fort détaché, immédiatement après avoir tourné les maisons, il y a un mur de fermeture au milieu duquel s'ouvrait un grand portail. De ce point, partait une rangée de cyprès qui longeait les maisons attenantes au mur de clôture et allait aboutir à la montée du Fer-à-cheval. La plate-forme, entre le fort détaché et le château proprement dit, était garnie de gazon et avait au centre un immense réservoir. L'écurie, longue de quatre-vingt-quatre mètres sur treize de largeur, avait une crèche en pierre de taille de la plus grande dimension dans le sens longitudinal. Les eaux qui alimentent maintenant la fontaine du Fichon, montaient par le moyen de bourneaux jusqu'à la cinquième fenêtre, où elles étaient reçues dans une auge; de là, elles se bifurquaient pour se répandre, une branche dans le réservoir de la plate-forme, et, l'autre

Digitized by Google

branche, dans un second réservoir à jet d'eau, pratiqué au milieu du jardin oriental. Les pierres de ce réservoir forment celui de M. Colomb, aux Vans. En face du fer-à-cheval, revêtu d'une belle rampe en pierre à colonnettes détachées, se trouvait le pont-levis qui donnait entrée au château. C'était là qu'était le grand portail en style rustique qu'on retrouve encore à la maison des Lêbres, mais dont on a notablement diminué les proportions. On lisait, au-dessous de la corniche, cette inscription gravée sur un fond noir et en grosses lettres d'or :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Deux énormes lions de pierre se détachaient du mur et semblaient le défendre. A droite et à gauche de ce portail, s'ouvraient deux croisées donnant sur le fossé et, au-dessous de chacune d'elles, une meurtrière. De ce portail, on pénétrait d'abord dans le pavillon formant l'aile droite du corps du bâtiment. Il avait trois mètres de largeur sur quinze de longueur. Il était composé d'abord d'un rez de-chaussée ouvert à tous les vents, dans sa face orientale, et orné de deux pilastres, et ensuite d'un premier avec balcons, portes à vitres et fenêtres donnant sur le levant. Au midi, le mur était percé d'une seule croisée. Ce pavillon faisait face à un autre tout à fait semblable, situé à l'autre extrêmité de la maison dont il formait l'aile gauche.

« Ces deux pavillons étaient couverts en briques luisantes de diverses couleurs.

« L'espace contenu entre les deux, c'est-à-dire le dessus de la voûte de l'écurie, était une terrasse très-bien pavée et entourée d'un accoudoir en pierres de taille.

« La façade principale, du côté du midi, avait en longueur quarante-huit mètres sans comprendre les pavillons ; elle était composée de deux étages et d'un rez-de-chaussée avec trois rangs de fenêtres. Elle avait deux portes d'entrée, celle de la cuisine de forme carrée avec un perron également carré, ouverte à onze mètres du pavillon de droite, et la porte monumentale, à plein cintre, percée juste au milieu, ayant un perron de forme circulaire.

« La porte carrée formait un petit corridor ; en face se

Digitized by Google

trouvait la cuisine ; à gauche, trois petites pièces contenant les archives et les papiers, et, à droite la salle à manger et conserves.

« La grande porte donnait entrée au grand corridor allant du midi au nord, dans lequel prenait naissance l'escalier qui menait aux étages supérieurs. Après ce corridor, dans le sens oriental, était une serre où le soleil pénétrait par deux grands carreaux ouverts sur la façade ; puis encore une pièce suivie de la cuisine et de petits appartements destinés aux fermiers.

« Le premier étage comprenait, entre autres pièces remarquables, au midi, la grande salle de compagnie et celle de la comédie ; au nord, la chambre de madame la comtesse et celle du roi Hérode, ainsi appelée parce que son portrait et le massacre des innocents s'y trouvaient peints sur les murs.

« Le second étage était partagé par un corridor allant du levant au couchant et en sens inverse du premier. De droite et de gauche s'ouvraient des chambres. C'est à cet étage qu'était la chapelle du château. Les restes de chapelle qu'on retrouve dans le terroir appelé Jardinet, au levant de l'écurie était tout simplement un petit sanctuaire dédié à Marie.

« La toiture de l'édifice était à deux eaux, dans le sens du midi et du nord. La tour carrée était attenante à la Vignette, petite terrasse appelée de ce nom parce qu'apparemment on y avait planté de la vigne : elle s'élevait à une très-grande hauteur et se terminait en forme de clocher, à pointe de diamant, garni de briques luisantes.

« La grande tour circulaire, située à l'angle levant du côté du nord visait sur la plaine des Lèbres, et n'avait pas moins de onze mètres vingt centimètres de rayon ; à côté était la citerne dont il reste encore quelques parties du ciment qui l'enduisait.

« L'autre tour circulaire, mais moins grande que celle-ci, était à l'angle gauche du midi. Toutes deux se terminaient en cône et étaient, comme la tour carrée, recouvertes en briques de couleur.

Les prisons étaient au niveau de l'écurie, entre les deux tours circulaires ; on y descendait par une porterne.

« La façade du nord n'avait pas de pavillon, comme celle du midi ; mais elle avait une terrasse tout à fait semblable, quoique moins longue, au-dessous de laquelle étaient les caves

Digitized by Google

correspondantes à l'écurie Elle faisait aussi un petit avant-corps où se trouvaient les chambres dites garde-meubles. Telle était donc la forme de cette belle et grandiose maison qui, d'après la tradition locale, comptait autant de fenêtres que de jours dans l'an. » (1)

Maintenant, reprenons notre récit.

XI

Sommé, comme nous l'avons vu, de livrer le château qu'il commande, Bois-Bertrand répondit fièrement qu'il occupait ce château par ordre du roi et qu'il ne le quitterait par ordre de personne autre. A cela M. de Saillans réplique par une lettre en tête de laquelle il a soin d'énumérer tous ses titres : « Nous François-Louis, comte de Saillans, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, etc... » Bois-Bertrand n'eût pas dû répondre ; il le fit néanmoins dans les mêmes termes que la première fois. Enfin, un troisième exprès arrive au château annonçant que le chef de l'armée insurrectionnelle de Jalès désirerait parler à M. Bois-Bertrand, priant, en conséquence, ce dernier de vouloir bien se rendre sur la place de Banne avec deux hommes de son détachement. Le chef des troupes patriotes fit savoir « qu'il parleroit à M. de Saillans avec plaisir, mais qu'il ne le pourroit qu'en présence de sa troupe ; qu'il pouvoit venir (lui, Saillans), qu'il lui répondoit sur son honneur, qu'il ne lui arriveroit rien. »

M. de Saillans ayant refusé, le lieutenant Roger proposa à son chef, si la garnison le trouvait à propos, d'aller faire connaître les volontés des assiégés au commandant de la troupe royaliste. Cette proposition fut acceptée. En conséquence, Roger fut chargé par Bois-Bertrand d'aller dire à M. de Saillans « qu'il ne vuideroit le château que lorsqu'il connoîtroit les ordres du Roi ou du Département. »

« J'arrive sur la place seul, poursuit le courageux lieute-

(1) Extrait d'un manuscrit donné à M. l'abbé Pertus, ancien curé de Banne, et publié par celui-ci dans le journal « *L'Echo de l'Ardèche du 14 mars 1864.*

Digitized by Google

nant dans le procès-verbal que nous avons déjà cité ; je rencontre un poste qui m'insulte et me menace. Je leur réponds que je viens avec confiance, de la part du commandant du château, pour parler à leurs chefs, que s'ils en veulent à ma vie, ils peuvent la prendre. M. Saillans est prévenu que je suis porteur de parole de M. Bois-Bertrand, et il me fait dire qu'il m'attend à la tête de sa colonne qui était au-dessous de l'église de Banne. Je m'y rends. Je lui rends compte de ma mission et je me plainds de ce qu'un poste avancé m'a menacé contre la parole qu'il m'avait donnée que je serais respecté. Il commande quatre officiers pour m'accompagner, du nombre desquels était le sieur Therrond, des Vans, qui me dit que, la nuit, la ville des Vans avait été prise et les patriotes égorgés. Je me contentai de lui dire : Tant pis ! Je fus respecté dans ma retraite et on cria plusieurs fois : *Vive le Roi !* Rentré au fort, je fais part au commandant que M. Saillans m'a prévenu qu'il était décidé à le prendre par escalade. Nous prenons chacun nos postes dans l'intention de le bien défendre. Alors, le sieur Saillans prend le parti de se retirer par la montagne à droite du château du côté de l'église ; et, l'armée retirée, nous envoyons de suite chercher à Berrias du pain pour la troupe pour deux jours. Nous remplissons un tonneau d'eau, et les femmes du village nous aidèrent. »...

Ces précautions étaient à peine prises, lorsque le chevalier de Melon arriva, à la tête de soixante-quatre hommes et s'installa vis-à-vis du château. Dans la journée, il s'empara des chevaux des gendarmes et, pendant deux jours, il fit sonner le tocsin pour attirer les paysans des alentours (1). Or,

(1) Le chevalier de Melon commandait en maître en l'absence de M. de Saillans. Le jour de son arrivée à Banne, le 5 juillet, il publia l'ordre suivant : « J'enjoins à la municipalité de Banne de ne laisser monter parmi les révoltés du château, aucuns approvisionnements de quelque espèce qu'ils soient, et de m'envoyer, dès ma lettre reçue, des provisions de bouche pour deux cents hommes actuellement sous mes ordres, en attendant encore six mille et voulant, dans cette nuit même, décider une affaire importante. » Le lendemain, il défend « à la municipalité de Banne de s'assembler et de délibérer sur quel objet que ce soit, sous peine d'être condamnée comme criminelle de lèse-majesté. »

Du reste, le chevalier de Melon était, sans contredit, avec l'abbé Allier, le personnage le plus hardi, le plus actif de l'armée insurrec-

Digitized by Google

ces deux jours achevés, la garnison du château n'a plus de pain !... « Le boulanger, poursuit Roger, nous ayant prévenu qu'il en avait quelques-uns, qu'il avait cachés, mais qu'il ne pouvait nous les faire passer sans être égorgé, nous nous décidons à faire une sortie pour les enlever. Vingt hommes sont commandés : dix gendarmes et dix soldats. Ils sortent et se forment en bataille au-dessus de la place, vis-à-vis le boulanger. Ils essuyent le feu des assiégeans sans perte d'homme ni blessé. Ils ripostent avec succès ; ils en tuent trois, en blessent cinq ou six, du nombre desquels fut le chevalier de Melon, mais fort légèrement au pied, et c'est de son aveu que je le tiens. Ils portent six pains ronds et, maîtres du village, ils se procurent un peu de vin, mais avec de grandes difficultés, personne ne voulant leur en donner, crainte d'être égorgé. Avec ce secours , nous tenons ferme.

« Le samedi, le sieur Saillans se réunit à Melon et, le dimanche matin, l'armée pouvait être de sept à huit cents hommes. Après avoir fait la récapitulation de nos vivres, il ne nous restait qu'un pain rond et les deux tiers d'un autre. Nous calculâmes qu'il y aurait à peu près deux onces de pain pour chaque homme. Nous mîmes une sentinelle au tonneau de l'eau, avec défense d'en laisser prendre plus d'un verre par homme dans la journée , et délibérâmes que, si dans la journée nous n'avions pas de secours, à onze heures du soir, nous sortirions et vendrions chèrement notre vie.

« Le sieur Saillans ayant rassemblé son armée, en forma

tionnelle de Jalès. Ici, il prêche contre le nouvel ordre de choses en des termes que l'on aura pu juger par l'extrait que nous avons donné de son discours, aux pages 26 et 27. Là, il écrit contre M. de Connway une lettre pleine de véhémence, la discorde ayant, hélas ! agité ses brandons jusque dans le camp des « défenseurs du trône et de l'autel. » Un autre jour, il appelle aux armes les municipalités auxquelles il ne craint pas de mentir en leur parlant de « frères catholiques que les protestants égorgent. » Une autre fois, il écrit un plan de conquête de la ville du Puy. Enfin, on a lu plus haut la lettre dans laquelle il somme le sieur Folcher, de Naves, de former un camp au plus tôt « dans la plaine de Chambonas, près du moulin de la Tour. »

C'était, au demeurant, un rude et courageux soldat que M. le chevalier de Melon, présent partout où il y a des coups à donner ou à recevoir, ne reculant devant rien ni devant personne, sachant mourir, comme on le verra, pour une cause malheureuse qu'il eut tort de défendre par trop d'espèces de moyens. Qui sait si, placé à la tête des troupes insurrectionnelles du Midi, il n'eût pas mieux réussi que son chef, M. le comte de Saillans !

Digitized by Google

deux colonnes qui partirent, l'une par la droite et l'autre par la gauche, tambour battant et drapeau déployé, comme s'il allait donner l'assaut. Chacun de nous se porte à son poste : jamais je ne vis plus d'ardeur et de meilleure volonté. Les colonnes, au lieu de suivre la marche qu'elles semblaient nous indiquer, se réunirent sous le château. Nous leur laissâmes prendre le terrain qu'elles voulurent, n'ayant que cent-trente cartouches que nous réservions pour le moment où nous serions attaqués. Alors, le sieur Saillans nous envoie M. Melon et un autre officier, dont je ne sais pas le nom, pour nous proposer la capitulation.... »

Bois-Bertrand répondit en demandant suspension d'armes jusqu'au lendemain, six heures, afin d'avoir le temps de s'entendre avec les différents détachements placés sous ses ordres.

Le lendemain, il écrivit à M. de Saillans :

« Monsieur,

« Par la lettre que j'eus l'honneur d'écrire hier à M. le chevalier de Meulon, j'avais celui de lui demander suspension d'armes jusqu'à six heures du matin, au bout duquel temps je lui ferais part du résultat de notre délibération. J'ai l'honneur de vous l'adresser ci-après :

« 1° La garnison se retirera du château de Banne, dans la journée, avec armes et bagages ;

« 2° Il lui sera fourni une voiture pour le transport de ses effets ;

« 3° Les chevaux de la gendarmerie lui seront rendus ;

« 4° Elle suivra la grande route ;

« 5° L'armée se retirera et fera évacuer les postes qui sont sur la route ;

« 6° Elle pourra voir les personnes de l'endroit à qui elle peut avoir affaire ;

« 7° Il lui sera envoyé, jusqu'à une certaine distance, deux officiers de marque de l'armée, pour assurer que ladite troupe ne sera point inquiétée pendant sa marche.

« Je désire, Monsieur, que toutes ces conditions vous soient agréables, et suis charmé de vous prouver les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Signé : Bois-Bertrand.

Digitized by Google

Le chef de l'armée de Jalès souscrivit avec joie à de telles conditions. Elles le faisaient maître du château de Banne à si bon marché ! Et comme Bois-Bertrand n'avait pas indiqué le lieu où il voulait être conduit ni ce qu'il entendait que devinssent le juge de paix du canton et la gendarmerie, plus complet dans ses déclarations que son trop hâté correspondant, il marqua que le juge de paix Channac serait laissé à Banne, ainsi que le lieutenant Roger et ses hommes, et que le reste des habitants du château seraient conduits à Saint-Ambroix.

Les assiégés se récrièrent contre ces deux conditions. C'est pourquoi Bois-Bertrand écrivit de nouveau, et cela dans les termes suivants :

..... « Ma destination étant pour les Vans, je désire et nous désirons tous que ce soit de préférence pour ce dernier endroit où nous devons nous réunir aux deux compagnies du régiment de Bourgogne qui y sont (1). La gendarmerie s'en rapporte à votre parole pour la restitution de ses chevaux.

« Quant à M. le Juge de paix que j'avais sollicité de rester ici, il lui sera permis de se retirer chez lui, et je vous prie de lui donner un sauf-conduit. »

M. de Saillans accepta ces nouvelles conditions et les termes de la capitulation furent ainsi définitivement arrêtés :

« La garnison du château de Banne se retirera sous les conditions ci-après :

« 1° Elle emportera avec elle les armes et bagages ;

« 2° Il lui sera fourni une voiture pour le transport de ses effets ;

« 3° Elle suivra la grande route ;

« 4° Les chevaux de la gendarmerie lui seront rendus ;

« 5° L'armée se retirera et fera évacuer tous les postes qui sont sur la route de la ville des Vans ;

« 6° La garnison pourra voir les personnes de l'endroit à qui elle peut avoir affaire ;

« 7° Les prisonniers retenus au château se retireront à l'ar-

(1) La gendarmerie était comprise dans la clause de destination pour les Vans. Bois-Bertrand avait écrit d'elle : « La gendarmerie n'est point ici (au château) furtivement sous mes ordres, elle y est par ordre du département. »

Digitized by Google

mée, et monsieur le chevalier de Melon sera envoyé jusqu'à une certaine distance, pour assurer que ladite troupe ne soit pas inquiétée sur la route. »

Toutes ces clauses furent loyalement et scrupuleusement observées. M. de Melon servit d'otage aux soldats patriotes jusqu'aux portes des Vans, d'où il revint rejoindre M. de Saillans déjà installé dans *son* château.

XII

Nous avons donné à entendre que le capitaine Bois-Bertrand s'était trop hâté de capituler. Cette opinion n'est pas seulement la nôtre, c'était aussi, paraît-il, celle du brave lieutenant Roger: ce fut également celle du colonel Aubry, commandant des troupes patriotes de l'Ardèche, et celle de l'Assemblée nationale. « J'observe à l'Assemblée, s'écria le représentant Voisin, dans la séance du dimanche soir 15 juillet, que le château de Banne, d'après les observations de M. Aubry, n'a été pris par les rebelles que parce que la garnison n'a pas tenu une demi-journée de plus. C'est au moment où se manifeste une insurrection, qu'il importe d'éclairer la conduite de ceux qui n'ont pas assez de fidélité pour garder les postes que la Patrie leur confie. Je demande, poursuit M. Voisin, que le pouvoir exécutif soit chargé de former une cour martiale pour juger la conduite du commandant de la garnison de Banne, qui a eu la lâcheté de faire la capitulation avec M. de Saillans ».

A la vérité, avant d'en venir là, Bois-Bertrand aurait dû étudier un peu son adversaire, se rappeler que certainement le secours était proche, enfin et surtout, peser les conséquences que pouvait avoir la cession du château de Banne à un chef d'insurgés.

Et d'abord, l'accueil si empressé fait par M. de Saillans à toutes les propositions de Bois-Bertrand aurait dû rendre ce dernier plus défiant.

En second lieu, le chef de la garnison de Banne se serait rappelé que la municipalité des Vans, et par elle le Directoire du département réuni à Joyeuse, étaient déjà prévenus de l'at-

Digitized by Google

taque du château et que, par conséquent, les troupes patriotes ne pouvaient tarder d'arriver. Il résulte, en effet, de la continuation du rapport du lieutenant Roger, que « le vendredi, à huit heures du matin, sixième juillet, un sergent-major et un caporal-fourrier de la garnison des Vans, inquiets sur le sort de leurs camarades en garnison à Banne, se décident à venir l'apprendre par eux-mêmes. Ils parviennent sous la terrasse du château, sans être aperçus par les assiégeans: j'en suis prévenu et, dans le moment, j'adresse une réquisition à la municipalité des Vans, au nom de la Loi, pour qu'elle nous fasse passer quelques secours en munitions de bouche et de guerre. Je remets ma réquisition au sergent-major, qui, ayant été aperçu, reçoit des coups de fusil des hauteurs que les assiégeans occupaient.

« Le sergent, continue Roger, le sergent, homme vigoureux, les brave, prend la course; il est poursuivi, on ne peut l'atteindre, et il fut assez heureux pour rentrer dans sa garnison. Le caporal-fourrier fut tiré dans le château par le moyen d'une corde et il y est resté jusqu'au moment de la capitulation ».

Ainsi donc, Bois-Bertrand devait être sûr qu'on travaillait à lui venir en aide et que l'heure du salut ne pouvait manquer de sonner bientôt (1).

Enfin, Bois-Bertrand aurait dû peser les conséquences que pouvait avoir la cession du château de Banne au chef des révoltés de Jalès. Cette cession était, sans contredit, un succès pour M. de Saillans. Or, un succès militaire est la meilleure des recommandations auprès des populations, surtout auprès des populations comme celles où s'accomplissaient les événe-

(1) Dès que le sergent-major porteur de la réquisition du lieutenant Roger eût remis celle-ci à la municipalité de Vans, cette municipalité s'était empressée d'écrire au district de Tanargue. En même temps, elle écrivit à toutes les communes du canton pour les engager à lever des hommes, les armer, et les diriger sur Lablachère où l'armée se formerait définitivement et d'où elle partirait pour Banne.

De plus, ayant appris par un exprès envoyé par le lieutenant Roger, que la garnison du château assiégé par M. de Saillans n'avait plus de poudre, la municipalité des Vans autorisa le juge de paix du canton à prendre douze livres de la poudre tenue en réserve sur la voûte de l'église paroissiale. Un gendarme se chargea de la faire arriver à destination (Voir aux archives de la ville des Vans, *Délibérations municipales du 7 juillet 1792)*.

Digitized by Google

ments que nous racontons. La conséquence de la capitulation pouvait et devait être une levée en masse des habitants des campagnes en faveur de M. de Saillans. Heureusement, il n'en fut pas ainsi ; mais cela pouvait et devait être. Et voilà pourquoi capituler aussi vite que le fit le capitaine Bois-Bertrand, fut une faute, pour ne pas dire davantage.

XIII

L'occupation du fort de Banne était si bien un titre de recommandation pour lui, que le chef de l'armée insurrectionnelle s'empressa de l'invoquer auprès des populations environnantes.

De là, sa proclamation à la municipalité de Robiac, proclamation commençant par les mots : « Dieu et le Roi », et se terminant ainsi : « Ordonnons à la dite municipalité de faire partir, dès que ces ordres lui seront parvenus, cent cinquante hommes au moins de la communauté, bien armés, pour se rendre à l'armée des catholiques qui se forme à Banne, lui déclarant que, faute par elle de le faire, elle sera déclarée responsable de tous les excès auxquels les protestans pourraient se porter et que leur jonction à l'armée aurait pu empêcher »... Et M. de Saillans ne manque pas d'ajouter : « *Le fort de Banne est au pouvoir de l'armée depuis onze heures* (1) ».

De là, une lettre au maire de Beaulieu, lettre où on lit : « Je compte entièrement sur votre entier dévoûment pour la Religion et le Roi, ce qui me fait espérer que vous vous exécuterez tout de suite pour faire marcher le reste de votre paroisse pour la bonne cause (2) ».

De là, enfin, une circulaire commune aux populations de Beaulieu, de Comps, de Grospierre, de Chandolas et de Berrias. « Tous les patriotes qui annoncent du repentir peuvent venir tout de suite à notre camp ; ils y seront bien reçus, ne voulant pas qu'il arrive du mal à personne. Nous ordonnons ensuite à tous les patriotes qui voudront venir nous joindre, d'apporter leurs fusils (3) ».

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 9.
(2) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 10.
(3) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 11.

Digitized by Google

Heureusement, la voix de M. de Saillans se perdit dans le désert : personne ne se leva et ne se rendit à ses appels.

On dit que, ce jour-là, ne pouvant plus contenir son mécontentement, le général en chef de l'armée de Jalès fut très-dur pour le prieur de Chambonas. Aussi bien, où étaient les *quinze mille hommes* que celui-ci avait promis? L'abbé Allier semblait avoir reconnu ses torts. Au moment où la colère de M. de Saillans éclatait contre lui, il s'enfuyait, cachant à tout le monde sa retraite, sa honte et son repentir.

Cependant les patriotes s'éveillaient (1).

A peine prévenu de l'attroupement insurrectionnel, le Directoire du département s'était transporté tout entier à Joyeuse, pour être plus près du théâtre des opérations royalistes. Puis, mettant à profit toutes les armes anciennes et nouvelles qu'on avait pu se procurer, il avait donné celles-ci aux six cents volontaires dont on venait de faire la levée dans le département, conformément à un décret de l'Assemblée nationale. Les volontaires avaient été envoyés à Joyeuse, où arrivait presque en même temps, à la tête de quatre cents hommes du 38e, le lieutenant-colonel Aubry, officier distingué, qui fut aussitôt investi du commandement général de la petite armée patriote. On avait ensuite arrêté qu'on défendrait tous les postes dont M. de Saillans ne pouvait manquer de désirer la conquête; qu'on ravitâillerait Banne, dont la garnison manquait de beaucoup de choses; enfin, qu'on rendrait impossibles toutes communications entre l'ennemi, d'une part, et,

(1) Informées les premières de ce qui s'était passé à Saint-André-de-Cruzières, les autorités et les personnes notables de la ville des Vans, réunies en assemblée extraordinaire et permanente, avaient arrêté que quinze hommes seraient pris dans chaque compagnie de la garde nationale des Vans et joints à la troupe de ligne sous le commandement de cette dernière; — que le juge de paix inviterait toutes les municipalités du canton à former une « Garde de vigilance » et à se prémunir contre les suggestions dangereuses; — que le lieutenant-colonel Murol, commandant de la troupe de ligne, voudrait bien constituer une garde de six hommes à la porte de la maison commune, qu'il établirait à la Porte-Rouge deux sentinelles qui surveilleraient les entrants et les sortants; — que ledit lieutenant-colonel prendrait le commandement général de la garde nationale des Vans et serait prié d'aviser aux moyens propres à assurer l'ordre, la paix et la sûreté de la cité; — enfin, que toutes les armes et munitions disponibles seraient délivrées à M. de Blon (celui-là était patriote,) pour être sagement employées à la défense communale (Voir aux archives de la ville des Vans, *Délibérations municipales*, *juillet 1792*).

Digitized by Google

d'autre part, les localités de la Lozère dont il espérait du secours. Dans ce but, la nuit du 8 au 9 juillet, devaient être répartis huit cents hommes entre Assions, Chambonas, Les Vans, Gravières, Naves, Brahic et Malbosc, tandis qu'un égal nombre de soldats marcherait sur Banne et jetterait dans le château, à la faveur de l'obscurité, un détachement de secours et des vivres pour quelques jours.

On en était là des précautions à prendre, lorsque, le dimanche 8 juillet, à quatre heures du soir, un gendarme arrive à Joyeuse, annonçant que sur les tours du fort de Banne, le drapeau de la révolte a pris la place du drapeau tricolore!

Cette nouvelle remplit de fureur l'âme des soldats patriotes. Les gardes nationales surtout ne purent se contenir. Deux hommes arrêtés et soupçonnés d'être des espions, sont, par elles, immédiatement massacrés. Reynauld, plâtrier aux Vans, fut une des victimes!

Il fallut donc renoncer, en partie du moins, aux mesures adoptées. Les huit cents hommes, destinés à aller secourir le fort de Banne, vinrent aux Vans dont on devait redouter l'attaque; les huit cents autres coururent occuper les positions indiquées. Pour resserrer davantage l'ennemi, et aussi pour protéger la ville de Joyeuse, le poste de la Maisonneuve fut occupé, de telle sorte que M. de Saillans n'eût bientôt plus que Saint-André-de-Cruzières, le village de Berrias, qui était sans défense et ouvert à tout le monde, et quelques hameaux de la commune de Banne.

Et, pendant que les troupes de l'Ardèche maneuvraient ainsi, celles du Gard ne restaient pas oisives. Deux membres du Directoire de Nîmes étaient venus à Saint-Ambroix où se trouvaient de l'artillerie, des dragons, des troupes de ligne et beaucoup de gardes nationales. Barjac et Saint-Jean n'étaient pas moins garnis, et le général d'Albignac accourait du Pont-Saint-Esprit avec plusieurs régiments placés sous ses ordres. Le 10 juillet, il fut résolu que, le lendemain, la plus grande partie des troupes de Saint-Ambroix marcherait sur Saint-André, puis sur Berrias, où elle se joindraient aux troupes de l'Ardèche.

Cette décision fut exécutée.

Le 11 juillet, en effet, treize cents hommes se dirigeaient

Digitized by Google

vers Saint-André-de-Cruzières par différents chemins. Une partie devait passer par le bois de Courry.

Or, à peine dans le bois, le détachement de l'armée du Gard fut arrêté par quatre cents hommes commandés par le chevalier de Melon. Un combat s'engage, vif, acharné. Il fallut user du canon contre les insurgés et peut-être n'eût-on pas réussi à les vaincre sans l'héroïque intrépidité des fantassins du Gard, qui, sous une pluie de balles, gravirent la montagne dont ils se rendirent maîtres, après avoir tué à l'ennemi un grand nombre d'hommes, parmi lesquels le plus valeureux, M. le chevalier de Melon.

La victoire de Courry livra Saint-André-de-Cruzières sans défense : les habitans prirent la fuite, laissant les troupes victorieuses incendier leurs demeures. Beaulieu, Jalès (1) et Berrias se rendirent, et les deux armées du Gard et de l'Ardèche opérèrent leur jonction et campèrent ensemble tout près de ce dernier endroit.

Ainsi tombaient les dernières ressources de M. de Saillans. Il avait appelé du secours et personne n'était venu lui en donner. Aujourd'hui, son armée était décimée, et il ne lui restait plus, avec quelques hommes, que le village de Banne et son château.

Découragé, il écrit une dernière proclamation qu'un de ses hommes est chargé d'aller porter à l'armée de Saint-Ambroix. Voici cette proclamation étrange :

« Nous François-Louis, comte de Saillans, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, lieutenant-colonel commandant des chasseurs de Roussillon, gentilhomme de la chambre de Monsieur, commandant en second, au nom de Monsieur et Monseigneur comte d'Artois, dans le bas Languedoc, Vivarais, Velay et Gévaudan,

« Voyant, avec la plus grande peine, les calamités qu'entraîne une guerre, pour ainsi dire, générale dans le royaume, notamment dans le Vivarais, les uns contre les autres, à cause de différentes opinions, je déclare en mon propre et privé nom que fatigué des excès que le peuple éprouve,

(1) Le château de Jalès eut le même sort que le village de Saint-André.

Digitized by Google

« Je demande que chacun rentre chez soi et qu'on y soit parfaitement libre et tranquille.

« Nous promettons de ne commettre aucune hostilité, que je resterai dans mon château de Banne, comme faisant partie de mon héritage; je déclare, de plus, que je ferai tous les sacrifices possibles, et pour faire cesser tous les brigandages qui se commettent de part et d'autre.

« C'est dans ce moment que tout rassemblement n'aura plus lieu, et chacun rentrera de suite dans sa maison.

« C'est dans ces sentiments du plus profond de mon cœur, que j'exhorte tous les partis divisés à se réunir, en vivant en bonne intelligence, et nous en rapporter aux puissances qui nous prendront sous leur protection.

« Fait à Banne, le 11 juillet 1792 (1) ».

Le comte de Saillans, *signé*.

Le messager du chef des conjurés de Jalès fut tué et aucune réponse ne fut faite au message.

Dès lors, M. de Saillans perd la tête. Profitant d'une pluie battante, il se retire du château avec vingt-cinq de ses hommes, laissant les autres libres de faire comme lui, mais leur ordonnant auparavant de mettre à mort trois prisonniers enfermés dans un cachot. Ces derniers — soldats du 38e, qui avaient été pris à Berrias escortant un convoi de munitions, — furent épargnés on ne sait comment, et, une fois en liberté, ils coururent à toutes jambes annoncer aux Vans la bonne nouvelle.

XIV

Ce fut, on le pense bien, une grande joie que celle causée au directoire du département, à la ville des Vans et à tous les patriotes par la nouvelle de l'abandon du château de Banne. Cette joie aussi grande que légitime ne fit pourtant pas oublier les surprises auxquelles on pouvait et devait s'attendre. Qu'est-ce qui prouvait, en effet, que cet abandon n'était pas une feinte, une manœuvre cachant un piége?

Le lieutenant-colonel Murol et ses hommes s'empressèrent

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 14.

Digitized by Google

tout d'abord de venir occuper le fort abandonné. Ils y trouvèrent douze cents rations, d'autres provisions encore, et une énorme quantité d'exemplaires de cette fameuse proclamation « au peuple fidèle à Dieu et au Roi » dont nous avons donné le texte plus haut.

Le château fut livré aux flammes, puis, quelques jours plus tard, sur un ordre de l'Assemblée nationale (1) qui voulait enlever à jamais cette retraite à la malveillance, il fut démoli et mis en l'état où on le voit aujourd'hui. On raconte que le feu dura dix jours et que, au moment de l'embrasement général, les flammes s'élevèrent à plus de trente mètres, tantôt debout et semblant menacer la voûte céleste, tantôt flottant en crinière et mettant en péril le village de Banne tout entier!

D'autre part, des ordres furent donnés à tous les postes de l'armée constitutionnelle pour l'arrestation des fugitifs. Des soldats se répandirent partout dans les environs et tuèrent sans miséricorde tout rebelle qui leur tomba entre les mains.

Mais celui qu'on recherchait le plus était M. de Saillans.

Or, le 12 juillet 1792, vers sept heures du soir, cinq hommes exténués de fatigue arrivaient par le chemin de Malons à Planchamp, à la hauteur du hameau des Aidons, paroisse de Villefort (2). — Qui vive! leur cria un poste placé dans le voisinage. Les voyageurs ne répondaient pas et faisaient mine de vouloir avancer quand même. — On ne passe pas! leur cria-t-on de nouveau et, cette fois, en les mettant en joue.

Les voyageurs s'arrêtèrent.

La consigne était de retenir tout étranger que l'on ne connaissait pas: la consigne fut observée. En conséquense, on désarma les voyageurs (leurs armes étaient deux pistolets, un sabre et une canne à épée), et l'ex-sergent-major Laurent et son escouade les conduisirent aux Aidons, où le prisonnier le plus important leur déclara qu'il était curé de Barjac et qu'il se rendait à Villefort. Quelques instants après, le prétendu

(1) Ce fut le représentant Charlier qui demanda la destruction du château de Banne. « Je demande, s'écria-t-il dans la séance du soir du dimanche 15 juillet, je demande relativement au château de Banne, qu'il soit décrété à l'instant que ce château sera démoli ».

(2) Ils venaient de Malons, où ils avaient passé la nuit.

Digitized by Google

curé de Barjac, ayant demandé « à vaquer à un besoin de nature », dit le procès-verbal du juge de paix du canton des Vans, M. Coren-Fustier, on le conduisit dans une écurie, où Laurent, qui le surveillait, le surprit cachant dans une crèche un portefeuille et divers papiers qui dénoncèrent M. le comte de Saillans !

L'ancien sergent « appelle ledit sieur Saillans dans un appartement particulier et lui annonce le reconnaître pour tel. Celui-ci convient être M. de Saillans et dit : — Je suis en votre pouvoir. Voilà ma croix de St-Louis : accordez-moi ma liberté, je vous offre cinquante louis et fortune dans mon entreprise. — Il le serre en l'embrassant. Laurent refuse constamment. Alors, le sieur Saillans saisit ce dernier par le cou, le serre en disant : — Si nous étions seuls, si je ne craignais tes camarades, je te ferais raison. — Laurent se dégage sans faire offense et le ramène avec ses compagnons (1) ».

Et il fait battre la générale.

Aussitôt accourt la garde nationale de Sainte-Marguerite-Lafigère, et, une sérieuse escorte étant faite aux prisonniers, — escorte qui grossit à mesure qu'on traverse les villages de Chambonnet, de Lafigère, de Malarce, des Sallèles et de Chambonas, — on arrive sans encombre sur l'esplanade de la Grave, aux Vans.

XV

Alors, la petite ville des Vans n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

C'était un gros village, un bourg de « deux cent nonante feux (2), » aux rues étroites, tortueuses, sales, jamais éclairées la nuit venue, complétement désertes dès que le sonneur public avait donné le signal de la retraite bourgeoise. De hautes murailles noires, irrégulières, détruites, en 1629, par

(1) Procès-verbal d'arrestation et de conduite du sieur Saillans et ses compagnons par M. Coren-Fustier, juge de paix du canton des Vans. — La conduite de M. Coren-Fustier durant les troubles occasionnés par l'insurrection de Jalès est digne des plus grands éloges. Adversaires et amis, tout le monde s'est accordé à reconnaître, avec l'Assemblée nationale, qu'il avait bien mérité de la patrie.

(2) Archives de la ville des Vans, *Délibération consulaire du 12 mars 1789.*

Digitized by Google

ordre du roi Louis XIII et relevées, en 1703, lors de la révolte des Camisards, défendaient l'entrée de la ville, lorsque ses portes étaient fermées. Or, la ville des Vans avait cinq portes : la Porte de Luxembourg, la Porte-Rouge, la Porte de l'Oie, la Porte de la Grande-Fontaine et la Portette, appelée aussi la Porte du Roure.

La Place-Neuve n'existait pas.

L'Esplanade était un mauvais champ de mûriers rabougris, dont, chaque année, au printemps, on vendait la feuille aux enchères.

Bourdaric n'était ni voûté, ni même encaissé ; aussi ses eaux, terribles les jours d'orage (1), sortaient-elles librement de leur lit et envahissaient l'Esplanade qu'elles couvraient de gravier. De là le nom de Grave resté à la place principale des Vans. Parfois, se mêlant aux eaux de la grande fontaine, dont une fuite longeait à découvert le bas de la Grave, les eaux du torrent se précipitaient dans l'intérieur de la ville par le Trépadou, sorte de petit champ où les vieillards prenaient l'ombre ou le soleil, selon la saison, et les enfants s'amusaient, au sortir de l'école.

Sur le côté gauche de la route actuelle de Barjac à Mende, il n'y avait guère qu'une seule construction, une poterie actuellement abandonnée et en ruines.

La rive gauche de Bourdaric était moins déserte. En face de la Tour, qui servait de forteresse et de prison (2), commençait à se bâtir le quartier des Maisons-Neuves, devenu la Bourgade.

Il n'y avait qu'un pont sur le torrent. Ce pont, unique trait-d'union fixe entre la cité, d'une part, et, d'autre part, les maisons extérieures, était très incliné et juste assez large pour livrer passage à un charriot. Ça et là, sur le torrent, on disposait bien quelques planches, mais seulement lorsque les eaux étaient basses, et toujours, à la nuit tombante, ces mobiles passerelles étaient enlevées.

(1) Le 16 septembre 1782, Bourdaric devint si fort qu'une maison du faubourg fut emportée par ses eaux avec tous les meubles de ses habitants. Le fait est mentionné dans une délibération consulaire de l'époque.

(2) La Tour appartenait, avant la Révolution, aux de Lagarde marquis de Chambonas, co-seigneurs des Vans.

Digitized by Google

Depuis le bas de la Grave jusqu'à la Tour de l'Oie et de ce point jusqu'à la Grande Fontaine, la ville était entourée d'eau, d'un côté par Bourdaric, d'un autre côté par le trop-plein de la fontaine.

Et quelle différence entre la Grande-Fontaine d'alors et la Grande-Fontaine d'aujourd'hui ! Alors, point d'art, mais la nature pure, simple, avec de gros cailloux luisants sur tout le parcours de l'eau qu'on pouvait suivre à travers la place du Cancel et voir s'amasser et se perdre dans l'écluse du moulin. Sur les murs voisins, c'étaient des mousses, des lichens et toutes sortes de ces plantes que le vent sème pour l'ornement des lieux humides, des haies, des ruines et des rochers crevassés.....

Des grandes constructions du couvent de Saint-Joseph rien n'existait : dans ce quartier *extrà muros*, il n'y avait que l'hôpital, une chapelle dédiée à la Patronne des Voyageurs et quelques masures appartenant la plupart à certaine demoiselle du Roure, de cette grande famille des Grimoard du Roure qui donna à la France et à l'Italie tant de personnages illustres, et à l'Eglise plusieurs évêques, deux cardinaux et les pontifes Sixte IV, Jules II, Urbain V et Alexandre VII.

Il n'était pas plus question de l'auberge devenue par souscription l'école communale, des maisons qui avoisinent cette école, de la place du Temple, du Temple, des constructions Deleyrolle. De cela, rien. A la place, étaient des champs plus ou moins clos et appartenant presque tous à des familles protestantes qui y enterraient leurs morts, ainsi que le rappelait naguère la pioche des travailleurs de la nouvelle avenue.

Mais si les quartiers excentriques des Vans ont subi tant et de si considérables transformations, depuis 1789, il n'en a pas été autrement de son intérieur. La place du Marché, le Cancel, la Grand'Rue, la Fontinelle, le fort La Malte... tout cela a complétement changé d'aspect. Les vides d'aujourd'hui étaient pleins alors de maisons basses, sombres, inaérées, malsaines, par conséquent, autant que disgracieuses. Le côté de l'église paroissiale où se trouvent les chapelles de la Vierge et de l'apôtre du Vivarais et du Velay, était le soutien d'habitations tellement infectes que, en 1782, les consuls en

Digitized by Google

avaient décrété et fait opérer la démolition « pour cause de salubrité publique. » Et pourtant à cette époque, comme, du reste, en 1792, personne ne s'avisait de trouver laids et malsains la rue et le quartier du Bouroumbal !

Mais il est temps de mettre fin à une digression dont nous demandons pardon à ceux de nos lecteurs au cœur de qui n'a rien à dire la petite ville que nous esquissons.

Donc, en résumé, la ville des Vans était tout entière dans une enceinte de murailles qui, commençant à la Tour des de La Garde, passaient par la rue de la Fontinelle, gravissaient, derrière l'Hôtel-de-Ville actuel, la rue qui conduit au *Lion d'Or*, se dirigeaient vers les Masseguisses, vers la Grande-Fontaine, s'en allaient par la rue qui se trouve derrière l'église paroissiale jusqu'à la Tour de l'Oie, d'où elles revenaient, en suivant la rive droite du torrent de Bourdaric, à leur point de départ, la tour des de La Garde.

La ville des Vans était toute là.

Et là vivaient, on ne sait comment, plus de cinq mille âmes, au mois de juillet 1792 !

XVI

Dès que, le 8 juillet, l'on avait appris la capitulation du fort de Banne, la fureur avait été à son comble, aux Vans; toute maison suspecte d'abriter des rebelles avait été fouillée, visitée dans tous ses recoins. Le presbytère avait été du nombre. On avait trouvé dans celui-ci plusieurs individus dont quelques-uns se sauvèrent en passant, à l'aide de planches et à travers la rue, des fenêtres de la cure dans les maisons voisines; deux furent pris, conduits et enfermés à la maison commune, — le jeune abbé Novi et l'ancien domestique d'un émigré, M. de Lachadenède, — enfin, un autre, Claude Charaix, cordonnier, fut surpris cherchant à se cacher dans le clocher de l'église. Il en fut précipité dans le jardin du presbytère.

Ces sentiments à l'égard des gens de Jalès ou leurs complices, ne s'étaient pas améliorés, lorsque la nouvelle de l'arrestation de M. de Saillans et de ses compagnons se répandit.

Digitized by Google

Aussitôt une foule immense se porte à leur rencontre, à l'entrée de la rue des Maisons-Neuves, sur la place du Mûrier. « La garnison, la gendarmerie, grossissent le cortége, dit M. Coren-Fustier, le corps d'armée fait cercle, et les cinq arrêtés sont placés au centre. Sur quoi, nous dit Juge, nous nous sommes portés de suite dans l'hôtel de M. Murol, commandant général de l'armée, et ensuite dans la maison commune. Nous avons requis tant les commandants, les maire et officiers municipaux de cette ville, que M. Roger, lieutenant de gendarmerie, trouvé auprès dudit sieur commandant, de se rendre avec nous auprès de l'armée, à quoi ils ont déféré. L'armée a découvert que les dits cinq arrêtés étaient chefs de l'attroupement qui s'était exécuté à Banne; qu'ils avaient commis des atrocités insignes, soit contre la gendarmerie, soit contre la troupe de ligne et nombre de bons citoyens; qu'ils avaient assassiné de sang-froid ou assisté à l'assassinat d'un soldat du ci-devant Dauphiné, d'un citoyen protestant, d'un maître d'école de Berrias, le premier desquels avait péri à Berrias, et les deux autres dans un cachot au château de Banne, après avoir été confessés par le curé du lieu; et une voix unanime a demandé que les prévenus fussent passés au fil de l'épée. Ledit commandant, le sieur Roger, et nous dit Juge de paix avons fait des efforts inutiles pour suspendre ce courroux général; sur quoi nous nous sommes retirés. Et les cinq prévenus ont subi le jugement.

« Ils étaient nommés :

« Comte de Saillans;

« Boissin, ci-devant abbé du lieu du Puech, paroisse de Chambonas;

« Le sieur Nadal, vétéran (ancien carabinier), de Banne;

« Un quatrième qu'on a dit être de Chambéry et domestique du sieur Saillans;

« Le curé de Banne (l'abbé Pradon) était le cinquième. » (1)

Le 12 juillet 1792 est la date de cette quintuple exécution !

. . . . . .

On nous permettra de dire, en passant, que les enfants des

(1) *Procès-verbal d'arrestation et de conduite du sieur Saillans et ses compa-gnons*, par Coren-Fustier.

Digitized by Google

Vans furent complétement étrangers aux massacres que nous venons de rappeler et à ceux qu'il nous reste à faire connaître. Les coupables sont connus ainsi que ceux qui les excitèrent de la voix et du geste : l'histoire a gardé leurs noms. Nous tairons ces noms pour être fidèle à l'engagement que nous avons pris, dans l'*Avant-propos* de ce livre, de respecter les susceptibilités des petits-fils et des petits-neveux.

On nous permettra également de dire que l'auteur anonyme du *Manuel hagiographique Vivarois* (1) a eu tort d'attribuer ces massacres aux « *Volontaires de la République* » et d'écrire que l'abbé Boissin, du Puech, « se rendit au château de Banne pour se concerter avec le chef de l'expédition ; mais, qu'hélas! il devait en sortir le lendemain *pour être mené à l'échafaud* ».

La vérité a droit à plus de respect.

Et d'abord, le 12 juillet 1792, il ne pouvait pas y avoir de *Volontaires de la République*. Louis XVI régnait encore, puisque nous le voyons, six jours après, le 18, ordonner l'arrestation, le transfert dans les prisons d'Orléans et la mise en accusation des membres et des principaux fauteurs du comité de Jalès.

Quant à l'*échafaud*, dont parle l'auteur anonyme du *Manuel hagiographique Vivarois*, c'est, comme on l'a vu par le rapport de l'honorable M. Coren-Fustier, une pure invention. L'échafaud ne fut dressé, aux Vans, qu'à d'autres époques, et par ordre de la Justice exerçant régulièrement ses droits.

. . . . . .

Le sang des victimes du 12 juillet n'avait pas eu le temps de sécher, lorsque de nouveaux massacres eurent lieu.

Et, en effet, au moment où tombaient M. le comte de Saillans et ses compagnons, on arrêtait au hameau du Chastânier, commune de Malarce, deux autres fugitifs, fort compromis, eux aussi, dans la criminelle entreprise de Jalès. Ces deux fugitifs étaient, l'un, Jean-Pierre Terron, entreposeur des tabacs aux Vans; l'autre, Etienne Rivière, cordonnier, sur-

(1) Avignon. Aubanel frères, imprimeurs de N. S. P. le Pape et de Mgr l'archevêque, 1869.

Digitized by Google

nommé Dragon (sans doute, de l'arme dans laquelle il avait servi).

Dirigés sur les Vans, ils furent arrêtés à Chambonas, au Pont, où ils eurent à subir un long et pénible interrogatoire dont le procès-verbal a été conservé (1). Enfin, ils arrivèrent à la ville et, sur le lieu même des massacres de la veille, ils furent assommés !

Terron tomba le premier, sans pousser un cri.

Quant à Rivière, «indigné d'être condamné sans jugement», il défendit héroiquement sa vie, bondissant, comme un lion, contre ses agresseurs, succombant enfin sous les coups de sabres qu'il essayait vainement de parer avec ses bras... On dit que lorsque l'œuvre des meurtriers fut achevée, les bras de Dragon n'étaient plus qu'un morceau de chair méconnaissable !

. . . . . .

Le 9 juillet, on avait arrêté à Naves huit prêtres inassermentés, accusés d'avoir favorisé l'entreprise de l'abbé Allier et de M. de Saillans. Au dire même des membres du Directoire du département de l'Ardèche, « des cartouches qu'on trouva chez eux, — il y en avait de cachées dans des pains, — et dans le clocher en assez grand nombre, parurent un délit capital (2). » M. Coren-Fustier les avait questionnés en même temps que l'abbé Novi, pris, on s'en souvient sans doute, dans le presbytère des Vans, et, trouvant qu'aucun d'eux ne méritait un mandat d'arrêt, ils les avait renvoyés à la municipalité, « afin de les préserver du ressentiment populaire ». La municipalité leur avait donné un appartement à la maison commune.

Or, le 14, le bruit se répandit que les protégés du juge de paix du canton et des autorités municipales des Vans, avaient disparu. On se rua aussitôt vers l'Hôtel-de-Ville, on l'envahit, on arriva jusqu'à l'appartement où les malheureux prêtres avaient été enfermés, on enfonça la porte. Ils priaient ! On les fit sortir trois par trois, et, à quelques trente ou quarante

(1) Conspiration de Saillans, *Pièces justificatives* n° 50.
(2) Conspiration de Saillans, *Rapport du Directoire du département*, page 28.

Digitized by Google

mètres de la mairie, on les assomma, sans ombre de jugement, sans interrogatoire aucun...

C'était de la rage !

Seul, un vicaire de Banne fut épargné, grâce à son cynisme et à la protection d'un des meurtriers principaux.

Les victimes du 14 juillet répondaient aux noms suivants :

Victor-Pierre Lejeune, dit Verville, d'Orléans, prêtre, directeur au grand séminaire de Saint-Charles, à Avignon ;

Jean-Laurent Drôme, de Vers, district d'Uzès, ci-devant vicaire de St-Victor-de-la-Côte ;

Victor Nadal, du mas des Bartres, commune de Banne, ci-devant curé d'Arpalhargues, district d'Uzès ;

Michel Faure, de St-Martial, district du Mezenc, département de l'Ardèche, ci-devant curé de Mons, district d'Alais ;

Henri-Claude Clémenceau de La Bouillerie, de Rennes, ci-devant curé de la paroisse de St-Castor, de Nîmes ;

Claude Bravard, d'Arlenc, département du Puy-de-Dôme, prêtre de St-Sulpice, ci-devant supérieur du séminaire de St-Charles, à Avignon ;

Jacques Montagnon, de Genolhac, district d'Alais, ci-devant curé de Valabri, district d'Uzès, ancien vicaire de Gravières, canton des Vans ;

Jean Bonijol, de Nîmes, ci-devant chanoine d'Uzès ;

Jean-Mathieu Novi, des Vans, ci-devant vicaire d'Aujac (1).

(1) On trouvera dans l'*Annuaire du département de l'Ardèche, pour 1857*, des détails biographiques sur les neuf prêtres massacrés aux Vans, le quatorze juillet 1792. A ces détails nous en ajouterons quelques-uns sur l'abbé Clémenceau et sur l'abbé Bravard.

Le premier, après avoir commencé ses études à Rennes, son pays natal, fut les terminer à Plessis-Sorbonne, à Paris. Il les couronna par le titre de docteur *in utroque jure*. Il était abbé commandataire de l'abbaye de St-Marrien d'Auxerre — abbaye d'au moins 60,000 livres de revenu, — lorsque l'évêque de Nîmes, Mgr de Becdelièvre, l'appela auprès de lui en qualité de vicaire général. Le successeur de Mgr Becdelièvre, Mgr de Balaur, nomma l'abbé de Clémenceau de la Bouillerie, curé de St-Castor, le 31 décembre 1785. Le nouvel investi exerça ses fonctions de curé jusqu'en 1792, au mois d'avril. A cette époque, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel et voulant échapper aux obsessions de l'évêque constitutionnel de Nîmes, il résilia ses fonctions curiales, partit pour l'Ardèche, rendez-vous, ce semblait, des prêtres inassermentés, et vint se cacher à Naves avec les abbés Bravard, Lejeune, etc... D'un certificat de résidence délivré par la municipalité des Vans, le 21 ventôse an II de la République, il résulte que ledit abbé de Clémenceau était arrivé à Naves le 1er avril 1792. Plus tard, la sœur de l'ancien curé de St-Castor fit réclamer par

Digitized by Google

XVII

L'abbé Jean-Mathieu Novi a droit à une place d'honneur dans ces sombres pages.

Il naquit aux Vans, le 6 octobre 1769, d'une famille que rien ne signalait à l'attention publique, en ce temps-là, comme du reste aujourd'hui, les vertus privées ne suffisant pas pour mettre quelqu'un en évidence.

Nous ignorons où et de quelle manière le jeune Novi fit ses études : ce que nous savons c'est que, admis au grand séminaire de Saint-Charles, d'Avignon, il fut rapidement élevé à la prêtrise, et qu'il n'avait que vingt ans lorsque monseigneur de Giovis lui imposa les mains !

Ses lettres de prêtrise obtenues, Novi fut envoyé à Aujac en qualité de vicaire. Il refusa de reconnaître la constitution civile du clergé et fut obligé, à cause de cela, de renoncer à ses fonctions et de revenir aux Vans.

Nous connaissons le reste, c'est-à-dire comment il fut arrêté dans la maison curiale, comment il fut, avec ses infortunés compagnons, interrogé par M. Coren-Fustier, enfermé à la Maison commune, et, enfin, tué, le 14 juillet. Ce que tout le monde ne sait pas, et ce qu'il est bien juste de dire, puisque le P. Barruel a fait des massacres des prêtres des Vans

M. Pierre Pascal, des Vans, un acte de décès de son frère. Cette sœur était Anne-Mathurine de Clémenceau, épouse de Philippes de Coëtgoreden de Tronjolly, ancien sénéchal de Bretagne, à Rennes.

Quant à l'abbé Bravard, le hasard nous a fait trouver dernièrement, dans les *Archives de la ville des Vans*, le passeport qu'il présenta, dès son arrivée, aux autorités municipales.

« Municipalité d'Avignon. — La Nation, la Loi, le Roi...

« Enregistré *n° 434*.

« Nous, Maire et officiers municipaux, juges de police de cette ville d'Avignon, certifions et attestons à tous que besoin sera, que *M. Claude Bravart, du département du Pays* (sic) *de Dôme*, *âgé de soixante et douze ans*, *taille cinq pieds deux pouces environ*, *sous la perruque cheveux blancs*, *visage plein*, *un peu courbé*, part de cette ville où, grâce à Dieu, la santé est bonne, sans soupçon de peste ni de mal contagieux, pour aller *au Puy et autres villes du Royaume*. En conséquence, nous prions et requérons tous ceux qui sont à prier, de *le* laisser passer librement et de *lui* donner aide, secours et assistance en cas de besoin. *Et a signé*.

Scellé et donné aud. Avignon, *le 30 mars 1792*.

Signé : Laverne, *maire*, *Raynard et Hugue*, *off. municip. et Bravard*. »

Digitized by Google

l'œuvre d'une *horde de huguenots*, c'est que l'abbé Novi faillit être sauvé par un protestant et que c'est, au contraire, un catholique, fervent avant et depuis la Révolution, qui dénonça sa retraite.

Le protestant n'était autre que M. Jacques Roure, négociant rue du Faubourg des Maisons-Neuves. Le vicaire d'Aujac étant revenu chez son père, voisin de M. Roure, ce dernier vint trouver le jeune prêtre et lui offrit à plusieurs reprises un asile sûr dans sa maison. — Ce n'est pas moi calviniste, disait-il, que l'on soupçonnera, par ce temps de haines religieuses, d'abriter sous mon toit un prêtre romain inassermenté. Et, en attendant, si Dieu le veut, la tempête cessera et les jours redeviendront meilleurs. — L'abbé refusa l'hospitalité si généreusement offerte. Il espérait être suffisamment caché dans la maison presbytérale abandonnée.

Or, un de ses frères dans la foi, un de ces mêmes catholiques qui naguère demandaient à cor et à cri la tête des patriotes et des protestants des Vans (1), un catholique dénonça la retraite de notre infortuné concitoyen. On dit même que, pour témoigner de son zèle révolutionnaire, il souffleta deux fois la victime que des assassins fieffés hésitaient à frapper.

Car, on hésita à donner la mort à notre héros (2).

Le père Novi fut mandé sur le lieu des massacres, non pas, comme on s'est trop plu à le dire, par cruauté et pour repaître ses regards de la mort de son enfant, mais pour qu'il obtint de lui ce qu'on ne pouvait en obtenir soi-même, la reconnaissance de la constitution civile du clergé.

Et l'abbé hésitait, lui aussi...

Il était si jeune !

Mais l'exemple de ses compagnons étendus à ses pieds et ce je ne sais quoi de surnaturel que Dieu donne, même en face de la mort, à ceux dont les croyances sont profondes et sincères, l'emportèrent. Fallait-il moins pour rendre infructueuses les sollicitations du vieillard ? — « Mon père, s'écria

(1) Voir aux Archives de la ville des Vans, *Délibérations municipales des 17, 18, 19 et 20 février 1791*.

(2) Il était des Vans et l'on pouvait craindre le courroux de ses concitoyens.

Digitized by Google

l'abbé Novi, il vaut mieux que vous ayez un fils martyr qu'un fils apostat... »

Et il tomba pour ne plus se relever !

XVIII

Il nous reste à dire ce que devinrent les deux Allier, Perrochon, l'abbé de La Bastide de La Molette, tous ceux enfin qui jouèrent les plus grands rôles dans cette tragédie du camp de Jalès.

Ils étaient cinquante-sept contre lesquels, dans sa séance du 18 juillet, l'Assemblée nationale décréta qu'il y avait lieu à accusation (1).

Beaucoup se sauvèrent.

D'autres furent arrêtés et conduits à Orléans.

Quant aux principaux, presque tous eurent le même sort que l'infortuné comte de Saillans.

Surpris dans son domaine, non loin de Prévenchères, en compagnie du chevalier d'Entremeaux, le chanoine de La Bastide de La Molette et le chevalier furent conduits, par St-Laurent-les-Bains et Planzolles, à Joyeuse, où ils furent massacrés par la populace en haut de l'escalier de *la Placette*, sous les yeux de Boissy-d'Anglas.

Crégut, de Banne, fut assommé sur la grand'route, pas loin du village d'Uzer. Louis Pellet, de Gravières, reçut deux coups de feu dans les reins et alla mourir, après des souf-

(1) Le roi approuva et sanctionna ce décret.

Le même jour, l'Assemblée décrète « qu'Hyacinte-Laurent, ancien sergent-major qui a arrêté le rebelle Saillans ; les Administrateurs composant le Directoire du département, de l'Ardèche, et le Procureur-général syndic ; les Commissaires envoyés par le Directoire du Gard ; Simon-Joseph Corenfustier, juge de paix de la ville des Vans ; le Commandant de la force militaire ; les gardes nationales et les troupes de ligne, qui ont contribué à dissiper l'orage dont la France était menacée par la conjugation du sieur Saillans et de ses complices, ont tous bien mérité de la Patrie. »

De plus, « considérant combien il importe que le citoyen qui, par une action grande et courageuse, a rendu un service essentiel à la Patrie, en soit promptement récompensé.... l'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète que, sur l'ordonnance du ministre de l'Intérieur, il sera payé par la trésorerie nationale la somme de trois mille livres à Hyacinthe Laurent, ancien sergent-major, qui a arrêté le rebelle Saillans et a saisi ses papiers. »

Digitized by Google

frances inouïes, dans un champ de châtaigniers où il s'était péniblement traîné (1).

Le fameux Perrochon, Boissin, *chevalier de la Couronne*, et nombre d'autres ne furent pas plus heureux.

Bientôt l'habitude de chercher des suspects en fit voir partout. Des innocents payèrent pour des coupables. L'abbé Bastide, ex-prieur de Saint-Bozéli, qui avait été, assure-t-on, complétement étranger aux menées de Jalès, découvert dans son domaine de Vacher, près du hameau de Bonnemontesse, fut fusillé à quelques pas de sa maison, sur le bord du ruisseau de Tégoul.

Et les deux Allier, enfin ?

Dominique fut celui qui survécut le plus longtemps à ses complices. En 1795, le sieur de Lamothe et le marquis de

(1) Il reçut les coup de feu au Folcherand. La châtaigneraie, où il alla mourir, appartenait à M. de Combret; elle appartient aujourd'hui à M. Garilhe, ancien expert. Elle est sous la route des Vans à Villefort. Louis Pellet fut tué, non pas par des partisans de la Révolution, mais par des royalistes, de Gravières, qui avaient, parait-il, à tirer vengeance de quelque injure personnelle.

C'est également à une vengeance personnelle qu'il faut attribuer l'horrible massacre que nous allons raconter.

Lors de l'insurrection des *Gens Masqués* qui désola une partie de l'Uzége et le Bas-Vivarais, quelques années avant la Révolution, le chevalier Pagèse de Lavernède s'était attiré des haines implacables. Ayant appris qu'une bande de ces factieux, parmi lesquels quelques chefs et les plus ardents, se livraient à une orgie dans une maison à l'extrémité occidentale de la commune de Malbosc qu'il habitait, le chevalier avait réclamé du régiment de Piémont, alors aux Vans, un détachement de treize hommes avec lesquels il s'était emparé de brigands dont trois subirent la peine de mort et le reste fut condamné à une détention plus ou moins longue. Une telle conduite avait valu à M. de Lavernède les éloges du gouverneur de la province, mais elle avait fait naître chez les bandits, rendus plus tard à la liberté, un désir de vengeance qui ne manqua pas l'occasion de s'assouvir au moment des troubles causés par M. de Saillans.

En effet, le lendemain de la prise du château de Banne, quelques forcenés conduits, nous a-t-on assuré, par un des anciens *Masques*, se mirent à la recherche de M. de Lavernède qu'ils trouvèrent réfugié chez un maître-mineur. Se sentant surpris, le chevalier crut pouvoir échapper à ses ennemis en sautant par une fenêtre. Il se brisa une jambe et ne put que se rouler jusque sur le bord d'un ruisseau. Il y fut pris et porté sur un grand chemin où il reçu sept coups de fusil, dont il fut atteint sans succomber.

Tout brisé, M. de Lavernède fut traîné dans une maison voisine. Vingt-quatre heures durant, il eut à y subir toutes sortes d'injures. Puis, il fut placé sur une échelle, transporté au sommet d'une colline, enterré, vivant encore, la tête à découvert, et enfin assommé d'un coup de hâche ! (Nous devons une partie des détails qu'on vient de lire à un *Discours prononcé par M. Castanet, curé de la paroisse de Malbosc, le jeudi 19 octobre 1826*, à l'occasion de l'exhumation des restes du chevalier de Lavernède. Nîmes, imprimerie Durand-Belle.)

Digitized by Google

Surville préparant une insurrection royaliste à Lyon et dans les départements voisins, Dominique s'était empressé de leur offrir ses services. L'entreprise échoua. Surville fut fusillé au Puy ; Lamothe tomba criblé de balles sur une des places de Montpellier. Quant à Dominique, arrêté dans le département de la Haute-Loire, il fut conduit à Lyon, jugé et décapité.

Son frère, le prieur de Chambonas, l'avait précédé au tribunal de la Justice éternelle.

On se rappelle que l'avant-veille de l'abandon du château de Banne par M. de Saillans, Claude Allier bourrelé de remords, s'était enfui. Il s'était dirigé vers la Lozère, où il se tenait loin des regards, dans une grotte, aux environs de Mende. Un jour, le fugitif entend du bruit ; il regarde à travers les lianes épaisses qui cachent sa retraite et il aperçoit une pauvre femme qui, le bras en écharpe, cherchait certaine herbe médicinale. Comme la patiente semble souffrir beaucoup, l'ex-curé de Chambonas va vers elle, panse sa plaie, la rassure, lui indique le moyen de guérir bientôt et revient à son rocher. Or, par une maladresse que l'on ne s'explique pas, la malheureuse fit connaître son bienfaiteur, qui, garrotté, fut conduit à la ville, jugé et condamné.

Sa tête roula sous l'échafaud le 5 septembre 1793.

. . . . . .

Avec les frères Allier et leurs compagnons finit le triste épisode de la Révolution française connu sous le nom de *Camp de Jalès*. Puisse sa fin tragique servir de leçon aux conspirateurs à venir, quels qu'ils soient ! Et nous, plus heureux que nos grands-pères, puissions-nous ne jamais voir des jours comme ceux que nous venons de raconter !

Marius Tallon.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE DAUPHINOISE

PROSPER SAIN-D'AROD

PLUSIEURS grands journaux, tant de Paris que des départements, se sont entretenus de l'un des nos compatriotes, M. Sain-d'Arod (Prosper), haut placé depuis longtemps déjà dans l'art musical, et dont les compositions de musique religieuse forment, concurremment avec celles des grands maîtres du genre, le fond du répertoire des églises pourvues de maîtrises en renom.

« Voici plusieurs années, lisons-nous dans les journaux de Marseille, de Toulouse, d'Avignon, de Nice, etc..., que M. Sain-d'Arod parcourt les grandes villes, de même que le faisait avec ses symphonies son illustre ami Berlioz, et organise dans les cathédrales, en y réunissant les éléments les plus nombreux, de solennelles interprétations de son œuvre musicale, la *Messe de Rome*, au profit des œuvres de bienfaisance.

« Cette vaste composition, qui est tout un poème, et a placé son auteur au rang des plus grands maîtres de la musique religieuse, en est à sa dix-huitième exécution; elle a rapporté actuellement la somme importante de 84,000 francs, que M. Sain-d'Arod, avec un désintéressement non moins grand que son talent, a voulu affecter intégralement aux œuvres de charité publique ».

C'est ici le cas d'esquisser, si vous le voulez bien, Monsieur le Directeur, une notice biographique plus complète que celle du *Supplément à la biographie des musiciens*, et surtout plus essentiellement locale, car nous nous trouvons en face d'un artiste viennois dont tous nos compatriotes ont connu la famille honorée, et ont été les témoins de débuts artistiques qui révélaient assurément une vocation réelle.

Né à Vienne, en 1814, Prosper Sain, dont le nom s'est com-

Digitized by Google

plété et distingué d'autres familles méridionales homonymes par celui d'une noble aïeule, achevait ses études classiques au petit séminaire de Grenoble (1).

L'enfant manifesta de bonne heure les plus grandes dispositions pour la musique; sa facilité merveilleuse, son organisation exceptionnelle pour l'harmonie et le chant, s'y révélèrent si rapidement qu'il dépassa bien vite ses camarades du chœur de musique, et qu'à 17 ans il était déjà le maître de chapelle de l'établissement. Envoyé à Grenoble pour y étudier le droit, il s'y était attaché à un professeur de piano allemand, nommé Bachauffen, qui lui enseignait les principes de l'harmonie, ainsi qu'à l'organiste de St-André, M. Aklin, artiste alsacien, qui était en outre facteur de pianos, et dans l'atelier de qui il passait des journées, cloué en quelque sorte au clavier d'un petit orgue portatif. — Quand il revenait à Vienne, les voûtes de St-Maurice et de St-André-le-Bas résonnaient alors d'accents et d'effets inconnus jusque-là, car, bien qu'à cette époque il n'y eût encore ni orphéons, ni sociétés philharmoniques, le jeune artiste savait découvrir des voix dans les ateliers, les magasins, les grouper, les exercer, appeler des amateurs instrumentistes, parmi lesquels nous reviennent les noms de MM. Bonnard, le docteur J.-B. Couturier, Dupuy, luthier; Hyppolite Charreton, Genin, notaire; Jacquier, Sicard, Timon et Trénel, ainsi que MM. Dorant et Leguay, professeurs de musique, qui, munis de leurs violons, violoncelles, flûte, clarinette, cor et basson, venaient en diverses circonstances accompagner les chanteurs préparés par son zèle incomparable. Les orgues brillaient encore par leur absence dans nos églises, et ce fut à l'aide de ces éléments réunis qu'il put apporter un éclat inusité à diverses solennités de notre arrondissement rural, comme l'inauguration de l'église de Villette-Serpaize, celle de Moidieu, une fête patronale à St-Symphorien-d'Ozon, etc... Une messe en musique dut être préparée pour la fête patronale de St-Maurice : le vaisseau était trop vaste pour un chœur de quinze à dix-huit voix ; bientôt autorisé par le Conseil de fabrique, il fit appel à des chanteurs et instrumentistes de Lyon, et soixante exécutants interprétèrent sous sa direction déjà si sûre, une messe de Haydn, pour l'audition de laquelle l'immense église fut peuplée presque dans tous ses recoins.

(1) Son père, ancien chirurgien militaire, était médecin de l'hospice, et sa mort fut un deuil public à Vienne. Camille Sain, peintre distingué, était frère de l'artiste dont nous parlons, et les Viennois admirent chaque jour les aquarelles que beaucoup d'amateurs conservent précieusement.

Digitized by Google

Sa mère, femme profondément pieuse, s'alarmait grandement des goûts artistiques d'un enfant qu'elle eût préféré voir à l'église plutôt que dans les théâtres et les concerts; aussi lui fit-il solennellement la promesse de ne jamais travailler pour le théâtre, et l'on verra que l'homme sut fidèlement tenir la parole de l'enfant.

L'ardeur de composer s'était emparé de lui bien avant qu'il sût le faire correctement; toutefois, c'est presque en se jouant qu'il avait appris les premiers éléments de l'harmonie: bientôt à Paris, il suivit narurellement le chemin du Conservatoire préférablement à celui de l'école de droit, et lorsque le grand maître, F. Paër, membre de l'Institut de France et Professeur au Conservatoire eut examiné ses essais de composition et reçu pour lui les plus pressantes recommandations de Berlioz, dont le jeune artiste avait connu la famille à la Côte-St-André, il en fit bien vite son élève particulier; et c'est ainsi qu'au bout de vingt-cinq mois, le disciple avait pu accomplir ses études de haute composition auxquelles on consacre ordinairement trois années, dans les classes.

Toutefois, Paër étant mort, son élève, dont les études avaient encore besoin d'un complément de solidité, surtout dans la partie transcendante du contrepoint et de la fugue, recourut au célèbre auteur de la *Juive*, Halévy qui avait succédé à Chérubini dans cet enseignement supérieur. Halévy le prit bien vite en amitié pour son caractère et son esprit d'investigations ingénieuses dans le domaine de la science; et c'est pourquoi le maître voulut souvent plus tard l'appeler à l'honneur de le remplacer dans sa classe, en lui confiant le soin de certaines démonstrations analytiques à ses élèves, parmi lesquels figuraient de futurs lauréats du prix de Rome, et de futurs grands maîtres, tels que les jeunes F. Bazin et Victor Massé.

Prosper Sain-d'Arod n'avait guère que 28 ans lorsque l'Académie de Ste-Cécile de Rome, le plus célèbre corps musical de l'Europe ouvrit un concours international par la composition d'une messe solennelle. Il concourut, écrivit son œuvre dans l'espace de huit mois, conformément aux conditions du programme, remporta le grand prix unique: et c'est là le chef-d'œuvre auquel l'artiste doit depuis longtemps sa grande notoriété dans l'art religieux; c'est cette partition de la *Messe de Rome* qui, rivalisant avec les œuvres des plus illustres maîtres de toutes les nations, est, chaque hiver dans nos grandes villes, l'objet des plus solennelles manifestations de l'art musical.

Laissons parler à ce propos les comptes-rendus, et surtout le

Digitized by Google

Journal de Rome, auquel la plupart des organes de la presse française ont emprunté les détails qui suivent:

« La *Messe de Rome,* — tel est le titre de l'œuvre dont nous « parlons — est une de ces puissantes conceptions que le génie « de l'homme fait éclore de temps à autre, et qui laissent dans « l'histoire de l'art une ineffaçable empreinte.

« Composée à l'occasion des fêtes magnifiques qui eurent lieu « à Rome en 1843, elle remporta le prix que la célèbre Académie « de Ste-Cécile avait mis au concours. Nombreux et savants « furent les candidats qui entrèrent en lice, pour disputer la palme. « L'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Portugal en- « voyèrent à l'envi leurs compositeurs les plus distingués, leurs « plus habiles maîtres de chapelle. La France, que nous nommons « ici avec un bien légitime orgueil, car c'est elle qui, dans la per- « sonne d'un de ses enfants, sortit victorieuse de ce grand con- « cours international, n'eut garde de manquer à ce rendez-vous « d'artistes d'élite. Dietsch, l'habile maître de chapelle de St- « Eustache; Danjou, le docte organiste; Elwart, le savant pro- « fesseur d'harmonie au Conservatoire; Lefébure-Vély, l'organiste « virtuose; Niedermeyer, le contrepointiste austère; Chélar et « Gounod, deux des plus éminents prix de Rome, et bien d'au- « tres musiciens hors ligne de la France, prirent part à cette lutte « artistique, et s'y montrèrent dignes de leur réputation. Mais « celui qui les dépassa tous, et dont l'œuvre, à la majorité de « neuf voix sur douze, fut jugée digne d'être couronné, fut le « modeste et savant Sain-d'Arod.

« Les observations — ajoute le *Journal de Rome* dont ce récit « est extrait — qui ont particulièrement guidé les jurés examina- « teurs de la partition, sont l'alliance du style le plus élevé et de « la science du contrepoint avec une grande variété dans les « effets les plus simples; l'unité parfaite du style dans l'ensemble « de chacun des morceaux composant l'œuvre, une logique et une « clarté soutenues dans l'enchaînement des idées; un respect ab- « solu du texte sacré, et une grande correction dans la prosodie et « l'accentuation latines.

« Le jury d'examen qui ne comptait que des membres titulaires « de l'Académie de Ste-Cécile, était formé des illustres maîtres: « Chérubini, Carafa, Fétis, Berton, Rossini, Spontini, Meyer- « beer, Mendelssohn, Mercadante, Aïblinger, Spohr et Raimondi, « le plus célèbre contrepointiste de l'Europe.

« En conséquence de la décision de l'illustre aréopage, le prix « unique fut décerné à M. Sain-d'Arod, né à Vienne, département

Digitized by Google

« de l'Isère, qui fut reçu solennellement chevalier de St-Grégoire-
« le-Grand, par le souverain Pontife, et sa messe, selon une autre
« condition du concours, exécutée sous sa direction et avec le
« plus grand apparat dans l'église Saint-Louis des Français, à
« Rome, en présence du Saint-Père, entouré des membres du
« Sacré-Collége, du personnel des ambassades et de toute la
« société de Rome. »

Le même organe romain du 30 janvier 1843 qui relate les détails de la première audition de l'œuvre couronnée, nous dit qu'elle « excita l'admiration des nombreux invités à cette grande « fête de l'art religieux, et que jamais encore il n'avait été donné « par la musique moderne, de suivre l'esprit des trois grands « mystères du Christianisme, et le drame sacré du Calvaire « comme dans ces pages si profondément pénétrantes du *Credo.* »

Nous n'avons pas besoin d'ajouter, d'après d'autres récits, que la grande œuvre du maëstro Français produisit partout la plus profonde sensation, et qu'elle fut accueillie en France avec non moins d'enthousiasme qu'à Rome. Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Besançon, Lille, Amiens, etc., furent tour à tour charmés par ces mélodieux, austères et sublimes accents. Dans plusieurs villes, il fallait même donner une seconde audition de la *Messe de Rome :* on ne pouvait se lasser de l'entendre.

Une soirée, un concert brillant au théâtre de l'hôtel Castellane, fournit plus tard à notre compatriote l'occasion de faire entendre de nouvelles compositions devant toute l'aristocratie de Paris. H. Berlioz, qui avait été chargé de composer le programme et de diriger l'orchestre, présenta son jeune compatriote et ami au noble Mécène des artistes musiciens, et la direction du concert lui fut confiée : il obtint de M. Marliani, directeur musical du théâtre Italien, la coopération de la plus notable partie de ce personnel merveilleux, et parmi les morceaux figurait le *Trio* avec chœur de la *Messe de Rome*, chanté par Mme Grisi, MM. Rubini et Tamburini. C'est dans cette circonstance que M. Sain-d'Arod fit connaissance avec l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots*, qui fut le premier à le féliciter, en déclarant hautement que ce morceau qu'il avait dû examiner précédemment dans le concours de Rome pouvait être « signé du nom de Mozart. » Dès ce moment M. Sain-d'Arod eut avec Meyerbeer les relations les plus suivies.

Appelé par diverses circonstances à séjourner à Turin, en 1846, il eut l'honneur d'être présenté au roi Charles-Albert qui, pour

Digitized by Google

le récompenser du magnifique résultat réalisé pour les bonnes œuvres de Turin par l'audition de la *Messe de Rome* dans la cathédrale S. Giovani, lui conféra l'ordre des SS. Maurice et Lazare, et l'attacha à la musique et à la Chapelle de la cour de Piémont en qualité de Directeur honoraire. Plusieurs compositions publiées en Italie, et dédiées soit à des prélats, soit à d'autres personnages, témoignèrent de son art merveilleux pour prosodier les textes latins; et c'est depuis ce temps que la musique religieuse de Sain-d'Arod a pris place dans toutes les grandes églises, en Italie aussi bien qu'en France et en Allemagne (1).

Revenu à Paris, et remarqué comme lettré aussi bien que comme musicien, il publie un jour dans le *Journal des Débats* un feuilleton qui produisit une véritable sensation dans le monde musical; il suppléait encore Berlioz accomplissant alors son glorieux voyage musical en Allemagne. Collaborateur à la *Revue musicale* il écrit plusieurs autres études artistiques dont l'une est des plus remarquées dans le *Journal de Paris*, en trois feuilletons successifs, au lendemain de la première représentation du Prophète. Dès ce moment, ses relations avec Meyerbeer devinrent familières et même amicales. La publication à Paris et à Bruxelles d'un ensemble de musique de concert sous le titre de la *Création*, l'*Humanité* et la *Fin des Temps*, excite l'intérêt général (2); ce dernier fragment formant le point culminant de la Trilogie, entendu dans un concert, au Conservatoire, est remarqué par Meyerbeer sur les conseils de qui il l'adresse à un prince éminent musicien, le duc de Saxe Cobourg et Gotha; et le souverain lui exprime sa satisfaction profonde en lui envoyant la Croix du *Mérite civil* de Saxe, la plus musicale assurément de toutes les distinctions, car si au point de vue du génie le duc Ernest II n'a pas égalé les inspirations de son ami Meyerbeer, il n'en possède pas moins à fond toute la science, tous les secrets de l'art, et il en a donné la preuve dans son opéra de la *Sainte-Claire* représenté trente fois à l'Académie de musique, et après les études duquel il accorda la même distinction honorifique à trois autres musiciens français, Hector Berlioz, Girard, chef d'orchestre de l'Opéra, et Dietsch, répétiteur directeur du chant.

Ici se place une nouvelle phase de la vie artistique de Sain-d'Arod. Ses œuvres musicales, entendues dans les églises et dans

(1) Turin, judici e Strada, éditeurs.

(2) Paris, Schouenberger, éditeur, boulevard Poissonnière. — Bruxelles, Katto, éditeur.

Digitized by Google

plus de vingt concerts importants, ses articles d'esthétique et de critique lus par tous les adeptes de l'art, lui ont acquis du renom, et bientôt il entreprend une pérégrination musicale dans les grandes villes. A Turin, où il retourne, on exécute un *Requiem* de sa composition pour l'anniversaire funèbre de l'archiduchesse Françoise-Adelaïde d'Autriche, épouse de Victor-Emmanuel qui était alors Prince Royal : puis à Lyon ont lieu deux interprétations successives de la *Messe de Rome* sous le patronage du Maire, M. Réveil, lesquelles produisent, dans l'église primatiale de St-Jean et dans celle de St-Nizier, environ 13,000 fr. destinés à pourvoir de vestes et de sabots tous les enfants les plus nécessiteux de la grande ville. Le bruit s'en répand, et notre compatriote est bientôt appelé à Marseille où le succès artistique est au niveau du résultat de la recette et d'une quête mangnifique faite par les dames patronnesses désignées par Mgr l'évêque. Un critique musical très-connu par ses nombreux écrits et sa haute compétence en cette matière, M. G. Bénédit publie dans le *Sémaphore* un remarquable travail sur la *Messe de Rome ;* il dit particulièrement « qu'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus dans cette « partition ; la peinture musicale des idées du texte ; la teinte « merveilleusement plane, austère et grandiose à la fois, qui « règne sur toute la partie dogmatique ; le coloris tour à tour « discret et puissant de l'instrumentation ; tout y est combiné « pour plaire à l'oreille la plus difficile et satisfaire l'intelligence « la plus exigeante. » En un mot ce succès est si exceptionnel à Marseille, que M. Sain-d'Arod est bientôt invité à l'Académie où, dès avant son départ, il est reçu comme membre agrégé de la section des Beaux-Arts.

Des résultats analogues sont atteints à Toulouse et à Bordeaux où les recettes faites dans deux églises cathédrales atteignent un chiffre variant entre sept et huit mille francs. Même succès à Lille où l'on réclame une seconde audition. Un jour pourtant, sa santé réclamant plus de repos, il fait trève à cette vie agitée de l'artiste voyageur, et se décide à résider à Lyon où chacun sait que pendant près de huit années, il publia dans le journal le *Courrier,* qui était alors la propriété des sommités de la bourgeoisie et du négoce lyonnais, une série de plus de deux cents feuilletons de *Revue musicale*, qui constitue tout un arsenal d'enseignement, de critiques judicieuses, dont bien des artistes firent leur profit, parce que — il faut le dire — elles furent toujours formulées avec une grande courtoisie, et que son caractère essentiellement bienveillant ne s'y démentit jamais. On en a la

Digitized by Google

preuve d'ailleurs, par l'organisation d'un splendide concert spirituel et historique dont le programme comprenait des pièces musicales célèbres de toutes les époques, depuis le XIIIe siècle. Tous les artistes voulurent lui prêter leur concours ; il fut encore secondé en cette circonstance par son camarade Elwart, professeur de composition au Conservatoire, et qui vint de Paris pour assister aux répétitions générales et diriger un fragment des plus curieux d'un Oratorio de sa composition. Il eut lieu au grand théâtre; l'auditoire, qui était des plus nombreux, applaudit avec enthousiasme tous les morceaux dont l'un avait été dédié par M. Sain-d'Arod, à Meyerbeer. Le personnel complet qui représentait alors d'une façon si remarquable le *Prophète et l'Etoile du Nord* prit part à cette fête musicale, ainsi que l'orchestre et les chœurs réunis à ceux que dirigeait alors en ville M. Chapolard, le plus habile professeur de Lyon, et qui remportaient le principal prix dans tous les grands concours. Ce concert fut réellement une solennité hors ligne; on y avait attaché toute l'importance de la première représentation d'un grand opéra nouveau, et Meyerbeer écrivit à ce propos à M. Sain-d'Arod une lettre flatteuse que tous les journaux de la région publièrent.

La municipalité Viennoise organise un concert de bienfaisance et lui confie le soin de composer le programme. L'artiste arrive dans sa ville natale; le concert a lieu au théâtre dont aucune place n'est pas vacante, et lorsque le public après avoir chaleureusement applaudi quatre premiers sujets du chant du grand théâtre de Lyon, ainsi que deux virtuoses de la flûte et de la harpe, vit encore arriver MM. Cherblanc et Georges Hainl, l'enthousiasme alla aussi *crescendo*, et tout le monde fut unanime à proclamer que jamais aussi beau concert n'avait eu lieu à Vienne.

C'est à Lyon que P. Sain-d'Arod écrivit ensuite la grande partition de son *Te Deum* en vue des fêtes de la rentrée de l'armée d'Italie, et qui fut exécuté sous sa direction le 15 août 1859, par plus de 800 chanteurs et instrumentistes, à Notre-Dame de Paris (1). Il avait cependant quitté la capitale depuis plusieurs années, on commençait à l'y oublier; ce ne fut donc pas sans surprise que ses collègues le virent occuper la première place, et — honneur qui n'a été fait à nul autre — venir suppléer Auber, en une pareille solennité, à la tête d'un personnel aussi considé-

(1) Paris, Benoît aîné, éditeur, rue Meslay.

Digitized by Google

rable, et d'une partie de premiers sujets de l'Opéra. Mais la commission de l'Institut avait fait au sujet de son œuvre un rapport des plus flatteurs au ministre des Beaux-Arts, et c'est à cette circonstance qu'il fut redevable d'une aussi grande faveur. Sain-d'Arod était d'ailleurs quelque peu affilié déjà à l'Institut de France près duquel il avait pendant ses différents séjours à Turin, fait l'intérim de M. d'Azéglio, comme membre correspondant. On retrouve dans plusieurs journaux de cette époque des détails pleins d'intérêt sur cette solennité ; tous sont unanimes à faire le plus grand éloge et de l'œuvre et de l'exécution, bien qu'elle fût presque improvisée. Faire ici des extraits serait peut-être trop allonger cette notice ; bornons-nous à cette particularité constatée par M. d'Ortigue dans la *Revue musicale*, par Berlioz, dans le *Journal des Débats*, et par M. Hyppolite Prévot, dans le *Moniteur universel*, à savoir, que :

« M. Sain-d'Arod affectionne particulièrement le style élevé, « nerveux, pathétique ; les procédés des divers écoles, il se les « assimile ; mais il en dispose librement, au moyen de cet éclec- « tisme heureux qui concilie la mélodie, l'harmonie et l'expres- « sion. »

Berlioz ajoute que « jamais les voûtes de Notre-Dame de Paris « n'avaient retenti d'accords plus solennels, plus puissants, plus « sonores sans éclats, grâce à l'adjonction précieuse d'un orgue « de 8 pieds dont l'intervention tempérait l'ensemble déjà si « nombreux de l'orchestre et du chœur, en même temps qu'elle « amortissait ce qu'aurait pu avoir de trop strident, dans ces nefs « élevées, l'effet des quatres trompettes et des six trombones au « passage *Judex crederis esse venturus.* »

Les fêtes de l'annexion de la Savoie à la France donnent lieu l'année suivante à une nouvelle audition de cette œuvre dans l'église métropolitaine de Chambéry, en présence de toutes les autorités qui avaient accompagné le cortége impérial, et d'une foule immense accourue de toutes parts. Les comptes rendus de toute la presse par l'office des correspondants de Paris donnent une mention flatteuse au caractère grandiose, solennel et saisissant de ce *Te Deum*, dont quelques passages en *solo* avaient été rendus par des artistes venus de Paris, entre autres M. Cazeaux, première basse à l'Opéra, qui avait déjà pris part à l'exécution de l'œuvre à Notre-Dame de Paris.

Appelé en 1863 à reprendre la plnme de l'historien et du critique au journal officiel, pour traiter les matières musicales dans ce grand et puissant organe où les études de chaque science étaient

Digitized by Google

confiées à autant de spécialistes distingués, il s'y révèle bientôt d'une manière si remarquable qu'il est classé parmi les érudits.

Sur ces entrefaites la maîtrise de la grande paroisse de Saint-Sulpice, qui formait alors le premier chœur des églises de Paris, étant vacante, les fonctions de Directeur devenaient l'objet des compétitions de la plupart des maîtres de chapelle ; il s'agissait de faire un travail important, un livre de durée en formant un répertoire où seraient disposés à deux chœurs, en vue des cent quarante voix du séminaire, la plupart des motets des grands maîtres. Déjà même pour ce travail, on avait fait appel aux talents de MM. Ambroise Thomas et Benoist, professeur d'orgue au Conservatoire, mais ni l'un ni l'autre de ces maîtres ne voulant se charger de remplir les fonctions assujettissantes de maître de chapelle, le clergé songea à M. Sain-d'Arod, dont la notoriété toute spéciale lui paraissait la meilleure garantie. On savait, en effet, que de concert avec son collègue M. Danjou, il avait entrepris en 1844 la réorganisation, à la Sorbonne, de la belle école de M. Choron, et que de plus, il avait été avec Niedermeyer l'un des premiers promoteurs de l'école actuelle de musique religieuse, si grandement appréciée par tous nos évêques, et subventionnée par le ministère des cultes dont elle dépend. Les fabriciens consultèrent, dit-on, à ce propos, MM. Berlioz, Kestner et Ambroise Thomas qui, ayant déclaré le choix de M. Sain-d'Arod comme étant le meilleur, il fut élu à l'unanimité. Il dirigeait les classes et le chœur depuis trois semaines seulement lorsque le clergé et le Conseil de fabrique reconnaissant sa supériorité sur ses confrères, tant dans la musique que dans le plain-chant, lui confièrent aussitôt le soin d'entreprendre le *Grand Répertoire Choral.* Cette œuvre accomplie dans l'espace de deux années, bien que comprenant plus de soixante morceaux, parmi lesquels, à côté ceux de Bach, Hœudel, Haydn, Mozart, Beethowen, Chérubini, Hummel, Gluck, figurent plus de vingt motets de sa composition : et c'est là véritablement le livre choral, celui qui forme d'ailleurs le *Directorium* de toutes les grandes maîtrises dont le chœur est nombreux. Ajoutons que parmi les noms des auteurs modernes français, on trouve ceux des artistes qui sont reconnus comme les meilleurs auteurs du genre : MM. Lesueur, Danjou, Choron, Dietsch, Niedermeyer (1).

Plus tard Sain-d'Arod s'applique à des compositions de musi-

(1) Paris, Repos et Cie, éditeurs, rue Bonaparte, 70.

Digitized by Google

que classique moderne, *trio, quatuor et quintette* pour instruments à cordes, dont l'un de ces ouvrages, publié à Paris et dédié à M. Troplong, ancien président du Sénat et de la Cour de cassation, a été entendu dans plusieurs grands concerts, et la première fois en présence d'artistes tels que Auber, Berlioz, Kastner, Ambroise Thomas, Rubeinstein, Litolff, Saulus, etc (1). On l'appelle à présider divers concours orphéoniques, et nous le retrouvons dans ces fonctions à Bourges, à Clermont, à Montélimar, à Limoges.

C'est à cette même époque qu'il accomplit alternativement avec MM. Dietsch, Benoist et Sawinski, pour le service du Ministère des cultes, des inspections de maîtrises dans les cathédrales, préside à des expertises et réceptions d'orgues, et visite quelques écoles normales en donnant à ces futurs instituteurs de précieuses indications pour accompagner le plain-chant dans nos paroisses rurales avec la régularité désirable.

Les fêtes de Grenoble des 16 et 17 août 1868 doivent être avant tout musicales, car la première journée est remplie par un concours nombreux de sociétés vocales et instrumentales. Hector Berlioz, notre plus grande illustration dauphinoise, Berlioz, aujourd'hui considéré partout comme le Beethowen français, est invité à les présider, tandis que M. Sain-d'Arod est chargé d'en préparer l'organisation. Berlioz arrive, quoique souffrant, et déjà atteint du mal qui devait quelques mois plus tard terminer son existence. Toutefois, ayant déjà cesser de composer, c'est Sain-d'Arod qui devra écrire la musique de la cantate d'inauguration de la statue de Napoléon Ier, et en diriger l'exécution. Deux corps de musique militaire et des meilleurs, dont l'un était venu exprès de Chambéry, accompagnent un chœur nombreux. L'effet est immense sur la place d'Armes, disent les comptes-rendus, et Berlioz, qui assistait sur l'estrade des autorités, auprès du sénateur Larabit, délégué pour représenter le souverain, a formulé un éloge qui est retracé dans un opuscule publié sous le titre des « Fêtes de Grenoble » par MM. Baratier et Dardelet, imprimeurs.

C'est pour une cérémonie analogue, quoique moins officielle, il est vrai, que Prosper Sain-d'Arod revenait à Vienne il y a quelques années. On allait inaugurer la statue du poète viennois, de Ponsard, dont il était un ami personnel depuis l'enfance. Il écrit et fait étudier dans nos écoles et parmi les sociétés musica-

(1) Paris, Richault, éditeur, boulevard des Italiens, 4.

Digitized by Google

les une cantate inspirée par la circonstance. Il prend ainsi une large part à cette fête viennoise, et tous nos compatriotes ont entendu l'*Ode à Ponsard*, dans cette journée où, malgré la foule houleuse qui garnissait la place et les abords de l'Hôtel-de-Ville, aucune de ces phrases, taillées dans le style mural de Hœndel et de Méhul, ne passa inaperçue et produisit « l'effet de ces masses « d'harmonie qui s'imposent par la chaleur de la pensée, la noble « clarté du style et la carrure magistrale de la forme. » — Tous ces titres l'avaient signalé depuis longtemps pour la croix de la Légion d'honneur ; ce fut le sénateur Larabit, doyen du Conseil supérieur de l'Ordre, qui voulut faire lui-même sa présentation, et il fut bientôt nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Plusieurs commissions s'étant formées à Paris, à Bruxelles, à Malines, à Munich, pour la réformation du plain-chant, M. Sain-d'Arod, qui dirigeait alors l'esprit de la revue spéciale de *Musique sacrée*, publie un travail concluant sur l'utilité et l'importance d'une édition unique du chant de la liturgie romaine. M. Fétis en fait autant à Bruxelles, tandis que l'abbé Listz s'en occupait activement à Rome, en vue du concile du Vatican. Bientôt trois artistes sont désignés par la S. Congrégation des Rites, et autorisés à présenter un mémoire motivé sur cet objet. M. Sain-d'Arod est l'une de ces trois notabilités ! — La Commission liturgique du Concile examine les mémoires et ajourne toute décision : toutefois notre compatriote, qui avait conclu en faveur de l'édition apportée en France par les Papes au XVe siècle, usitée à Avignon et dans plusieurs diocèses méridionaux, conforme d'ailleurs à l'ancien spécimen de Saint-Jean-de-Latran, objet des travaux de Palestrina et conservé à la bibliothèque du Vatican, est l'objet d'une présentation spéciale de la part de N. S. Donnet et Billiet, cardinaux-archevêques de Bordeaux et de Chambéry, auteurs d'une note envoyée à Rome, retraçant les services exceptionnels par lui rendus à l'art religieux, et bientôt il est promu à la dignité de commandeur de Saint Grégoire-le-Grand. — La révision des Antiphonaires est l'objet d'une question réservée, qui se renouvellera sans doute, mais qui réclame avant tout une ère de prospérité commerciale, et surtout des tendances plus favorables à la paix de l'église et aux sentiments catholiques.

Un devis fut demandé en 1869 à M. Sain-d'Arod par l'archidiacre de Notre-Dame de Paris pour reconstituer sur de nouvelles données la maîtrise métropolitaine. Pendant quelques mois il eut à entendre et à choisir des voix d'enfants dans les meilleures écoles cléricales. Le devis fut adopté ; l'archevêque l'avait

Digitized by Google

remis approuvé aux mains de M. l'abbé de Place, chanoine-curé, et l'on s'apprêtait à en commencer l'exécution, quand survinrent les événements de 1870 : depuis lors, M. Sain-d'Arod avait quitté Paris.

L'abbaye de N. D des Ermites, monastère-paroisse de Hessiedeln dont le pèlerinage est universel, et la Chapelle-musique la première de l'Europe, avait attendu, il y a quelques années, la retraite de ce valeureux artiste, si zélé pour la splendeur du culte : mais le climat de la Suisse septentrionale, et surtout la nécessité de parler allemand pour la direction des études musicales, le firent renoncer à ce projet, et se borner à quelques séjours plus ou moins fréquents, plus ou moins prolongés, à l'abbaye des Prémontrés, bien que la musique y remplisse un rôle plus modeste qu'à Hessiedeln.

Et maintenant Sain-d'Arod, dont l'activité est infatigable, parcourt de nouveau les cathédrales et toutes les grandes églises de nos diocèses dans lesquelles il a depuis près de quarante ans fondé seize maîtrises des plus importantes, notamment, et avec son collègue, M. Danjou, celle de l'église primatiale de Lyon. C'est donc en attendant l'heure de sa retraite définitive, nous a-t-on assuré, qu'il désire élever, s'il est possible, jusqu'au chiffre de cent mille francs le produit de son œuvre de bienfaisance.

Cette notice se termine par le même sujet qui en a fourni le début : nous ajoutons toutefois que, en considération d'une carrière aussi remplie, et d'une œuvre musicale réputée partout comme le type le plus complet de la musique religieuse dans l'art moderne, Pie IX, par un des derniers brefs de son pontificat, et par une exception unique, lui a conféré le titre de *Maître de chapelle honoraire des souverains pontifes*, en proclamant la *Messe de Rome*, et les résultats qu'elle a obtenus, comme un des faits les plus remarquables de l'art religieux à notre époque.

ADRIEN CH.

Ermitage de Chuzelle, janvier 1879.

Digitized by Google

ARMORIAL

de

L'ÉLECTION DE VIENNE

AU mois de novembre 1696, le roi Louis XIV, sous prétexte de remédier aux abus qui s'étaient glissés dans le port des Armoiries, mais de fait pour se procurer de l'argent, agréa l'idée qui lui fut suggérée par quelque traitant, de lever un impôt sur la vanité de ses sujets. Il institua une Commission ou Maîtrise générale chargée d'inscrire dans un registre spécial, et à raison de vingt livres chaque blason, les armoiries de toutes les personnes nobles et autres, qui étaient connues pour en avoir ou pour en prendre et en porter. Les villes et les corporations civiles et religieuses furent obligées et tenues au même enregistrement, à la charge d'une finance plus élevée et proportionnée à leurs ressources et à leur importance. Il s'agissait de faire entrer dans les coffres du roi une somme évaluée à sept millions, et toutes les précautions furent prises pour que personne ne pût se soustraire aux effets de l'édit. Plusieurs arrêts du Conseil d'Etat ordonnèrent la confiscation de la vaisselle armoriée dont les propriétaires n'avaient pas fait enregistrer leurs armoiries, rendirent cet enregistrement obligatoire pour les filles, les femmes, les veuves, pour les bourgeois, pour les artisans même, et allèrent jusqu'à frapper de fortes amendes ceux qui, pour échapper à la taxe, s'empressaient d'effacer les armoiries gravées sur leurs meubles.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque la plupart des gens aisés ou revêtus de quelque charge, quoiqu'ils n'appartinssent pas à la noblesse, n'en prenaient pas moins des armoiries à son imitation, et se passaient la fantaisie de les faire buriner sur leurs cachets, leurs couverts et leurs marteaux de porte. Toute la

Digitized by Google

différence consistait en ce qu'ils n'avaient pas le droit de les porter timbrées, c'est-à-dire surmontées et couronnées de heaumes, casques et lambrequins. Ces ornements, qui rappelaient l'armure de tête des hommes d'armes, étaient réservés pour les nobles, et ceux qui ne l'étaient point devaient se contenter, sous peine d'amende, de placer leurs écussons dans de simples cartouches, ou de les entourer de palmes et de rinceaux.

Toutes les armoiries présentées aux bureaux de la Maîtrise générale étaient préalablement soumises à l'examen d'une commission nommée par le roi, qui les vérifiait et les recevait avant de les transmettre au sieur d'Hozier, chargé de les enregistrer, peindre et blasonner dans l'armorial confié à sa garde.

Le manuscrit original de l'Armorial général de France est conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Il se compose de 34 volumes ou registres in-folio, qui embrassent tout le royaume divisé par Généralités et Intendances. L'état suivant, particulier à l'élection de Vienne, est extrait du volume consacré aux armoiries de la Généralité de Dauphiné ou de Grenoble. De quelque côté qu'on le considère, ce document n'en conserve pas moins une valeur historique, un intérêt local qu'il est impossible de nier, et c'est à ce double point de vue que nous l'avons jugé digne d'être mis en lumière et inséré dans la Revue du Dauphiné et du Vivarais.

ÉTAT DES ARMOIRIES

Des personnes et communautés dénommées ci-après, envoyées aux bureaux établis par M. Adrien Vanier, chargé de l'exécution de l'édit du mois de novembre 1696, pour être présentées à nosseigneurs les Commissaires généraux du Conseil, députés par sa Majesté, par arrêt des quatre décembre audit an et vingt-trois janvier mil six cent quatre-vingt-dix-sept.

VIENNE

SUIVANT L'ORDRE DU REGISTRE 1er

1. Pierre de Revol, conseiller du Roy au Parlement de Metz, seigneur des Avenières et de l'Isle-de-Ciers, terres érigées en vicomté sous son nom,

— Porte d'argent à trois trèfles de sinople, deux et un.

Digitized by Google

2. Pierre de Quinson, écuyer, seigneur de Poleymieu, lieutenant du Roy de la ville de Vienne,

— D'hermine.

3. Jacques Ratier, conseiller du Roy, receveur ancien des tailles et deniers d'octroys de l'élection de Vienne,

— D'or, à un tiercelet de sinople contourné, et un chef cousu d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.

4. Philibert Parron, conseillers du Roy, receveur au grenier à sel de Vienne,

— D'azur, à une croix alaizée d'or et un chef cousu de gueules, chargé de trois molettes d'argent.

5. Jean-Baptiste de Buffevant,

— D'azur à une croix vidée et fleuronnée d'or.

6. Louis de Sallemard, seigneur de la Roche-Pingolet,

— D'argent et de sable, à une bande engrelée de l'un en l'autre.

7. Jean Palerme,

— Porte de gueules à un paon roüant d'argent et un chef d'argent, chargé de trois molettes de gueules.

8. Charles du Bourg, écuyer, seigneur de Genevray et de Césarges,

— D'azur à une fasce d'argent, accompagnée de trois coquilles d'or, deux en chef et une en pointe.

9. Abel de Loras, seigneur de Belacueil, lieutenant-colonel de cavalerie,

— De gueules à une fasce lozangée d'or et d'argent.

10. La ville de Vienne, en Dauphiné,

— D'or, à un arbre arraché de sinople, chargé d'un calice d'or supportant une hostie d'argent et un écriteau d'argent voltigeant et brochant sur le tronc de l'arbre avec ces trois mots: *Vienna civitas sancta*, écrits en lettres de sable.

11. Hiérôme Bertal, conseiller du Roy au Parlement de Metz,

— D'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampassées de gueules, posées deux et une.

12. François de Tarneyzieu, seigneur d'Artas,

— D'argent, à un lion de gueules.

13. Arnaud de Polloud de St-Agnin, ci-devant colonel d'infanterie,

— D'or, fretté de gueules de six pièces.

14. Estienne Rose, écuyer,

— D'azur, à un chevron d'argent accompagné de trois roses posées deux et une.

15. Imbert Grandis, marchand,

Digitized by Google

— D'or, à un chevron d'azur accompagné de trois marguerites au naturel tigées et feuillées de sinople, et un chef d'argent chargé d'un lion passant de gueules.

16. Gabriel Merchien, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France, audiencier en la chancellerie du Parlement de Metz,

— D'azur, à trois abeilles de sable posées deux et une.

17. Jacques de Melat, sieur de la Fonderie,

— D'argent, à trois émanches de gueules mouvantes du chef, terminées par trois roses de même.

18. Gabriel de Garnier, sieur de St-Laurent,

— Porte d'azur, à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or.

19. Gaspard de Bovet,

— D'azur, à un taureau passant d'or.

20. Le Chapitre de l'église métropolitaine de Saint-Maurice de Vienne,

— D'or, à un lion de gueules.

21. Félicien de Micha de Montchamp,

— D'argent, à trois pals de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

22. André Fournier, conseiller du Roy, assesseur au bailliage de Vienne,

— De sable, à six besans d'argent, posés trois, deux et un, et un chef de même chargé de trois étoiles de gueules.

23. Gaspard de Musy, sieur de Chanterot et de la Molette,

— D'azur, à un lion d'or, lampassé et armé de gueules.

24 et 25. François de Torchefelon, sieur de Mornas, et Catherine de Pélisson, son épouse,

— De gueules, à un chef d'azur, chargé de trois bandes d'argent surchargées chacune de trois mouchetures d'hermine et une bordure d'or engrelée de sable, — accolé d'azur à un rencontre de bœuf d'or.

26. André Lucas, conseiller du Roy, assesseur au bailliage de Vienne,

— D'azur, à un bœuf ailé d'or.

27. Armand de Montmorin, archevêque et comte de Vienne, primat des primats des Gaules,

— De gueules, semé de molettes d'argent, à un lion de même brochant sur le tout.

28. Marianne de Baronnat, épouse de Pierre-Joseph de Quinson, écuyer, seigneur de Poleymieu,

Digitized by Google

— D'or, à trois guidons d'azur rangés en pal, et un chef de de gueules chargé d'un lion passant d'argent.

29. Jean-Baptiste d'Espinac,

— D'or, à un lion d'azur couronné d'or.

30. Antoine Daniel, chanoine de St-Maurice de Vienne,

— Porte de gueules, à un chevron d'argent accompagné en chef de deux molettes d'or et en pointe d'une harpe de même.

31. Pierre David, prêtre, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Symphorien du Moustier de Thiers, en Auvergne, diocèse de Clermont, ordre de Saint-Benoît,

— D'azur à une harpe d'or couchée en fasce, soutenue d'un croissant d'argent et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

32. Antoine Argoud, doyen de l'église primatiale de St-Maurice de Vienne,

— D'azur à trois fasces d'or.

33. Le chapitre de l'église collégiale de Vienne (c'est-à-dire le collége de l'église primatiale de Vienne),

— De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir.

34. Barthélemy Verdier, conseiller du Roy et son président en l'élection de Vienne,

— De gueules à un cerf ailé d'or passant sur une terrasse de sinople.

35. Jean-Joseph de Chambaran et Jeanne du Vache de Vatilieu, son épouse,

— D'or à une bande d'azur chargée de trois cloches d'argent, — accolé d'argent à une vache passante de gueules et un chef d'azur.

36. Hiérôme Ronin, conseiller du Roy, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Vienne,

— D'azur à une hallebarde et une épée d'argent passées en sautoir, l'épée posée la pointe en bas.

37. Joseph-Christophe de Piedmenu,

— D'or, à trois bâtons écotés de sinople péris en bande et posés deux et un.

38. Annet Recourdon, conseiller du Roy et vérificateur et rapporteur des défauts au bailliage de Vienne,

— De gueules, à un aigle d'or parti de gueules, à un lion d'argent, ayant la patte gauche de derrière appuyée sur un besan d'argent en pointe et un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

39. Regnaud d'Autris de la Court de la Cardonière,

Digitized by Google

— Porte d'azur à un pal d'or chargé de trois chevrons renversés de gueules.

40. Estienne Pillury, chanoine de Saint-Maurice de Vienne,

— D'or à un chevron de gueules chargé sur la pointe d'une croisette d'argent, et accompagné de trois coques de châtaignier de sinople, deux en chef et une en pointe.

41. Jean-Claude Camus d'Ivours, chanoine de Saint-Pierre de Vienne,

— D'azur à trois croissants d'argent posés deux et un, et une étoile d'or mise en cœur.

42. Claude de Revol, chanoine de Saint-Pierre de Vienne,

— D'argent à trois trèfles de sinople posés deux et un.

43. Jean Brunel,

— De gueules à un lion d'or, coupé d'or à trois tourteaux d'azur, rangés en fasce.

44. Jean Armand, conseiller du Roy, contrôleur des guerres,

— De gueules à trois roses d'argent, posées deux et une.

45. François-Ignace de Trivio, capitaine de milice bourgeoise de la ville de Vienne,

— D'or, semé de trèfles de sinople.

46. Feu Alexandre Gérard Scaglia, comte de Verrüe, suivant la déclaration de Marie-Angélique de Disimieu, sa femme,

— D'argent à une croix de sable, cantonnée de quatre lozanges de même, — accolé de gueules à six roses d'argent, posées trois, deux et une, coupé cousu aussi de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir, surmontées d'une fleur de lis.

47. Benoît Brunier de Larnage,

— D'azur à une bande d'or et un chef de même.

48. Blaise de Leusse, seigneur de la Poype,

— De gueules, à deux brochets adossés d'argent, accompagnés en chef et aux deux flancs de troix croix de Malte d'or.

49. Abel Ronin, receveur des gabelles de la Côte,

— Porte de même que ci-devant, art. 36.

50. Claude Papet, conseiller du Roy, juge royal de la ville de Vienne,

— De gueules à une croix de saint Maurice d'or, cantonnée de quatre étoiles d'argent.

51. Pierre Poncet, lieutenant de milice bourgeoise de Vienne,

— Coupé d'azur et de gueules à un pont de deux arches d'argent posé en fasce, accompagné en chef de trois étoiles rangées

Digitized by Google

d'or, et en pointe de deux roses d'argent, les tiges appointées et feuillées de même.

52. Guy de Claveson,

— De gueules à une bande d'or, chargée de trois clefs de sable.

53. Michel de Claveson, chanoine de Saint-Pierre de Vienne,

— De même.

54. Elisabeth de Villars, abbesse du monastère royal de Saint-André-des-Nonains de Vienne,

— D'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.

55. Pierre-Joseph Ballet, conseiller du Roy, son procureur en l'hôtel de ville de Vienne,

— D'azur à un palmier d'or sur une terrasse de sinople.

56. Jean Gervais, conseiller du Roy et son commissaire particulier aux revues et logements de troupes à Vienne,

— D'azur à un geai d'or accompagné en chef de trois étoiles rangées de même et en pointe d'un croissant d'argent.

57. Marie de Fonbonne, veuve de Louis Doucet, conseiller du Roy, son procureur en la maréchaussée de Dauphiné, a présenté l'armoirie qui suit :

— D'azur à un chevron d'or chargé de sept mouchetures d'hermine de sable et accompagné en pointe d'une mouche à miel aussi d'or et un chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or accostée de deux roses d'argent.

58. Joseph Cessillion, conseiller du Roy, maire de la ville de Vienne,

— D'azur à deux lions affrontés d'or.

59. Claude-Pierre Papet, avocat et secrétaire de l'hôtel de ville de Vienne,

— Porte comme ci-devant art. 50.

60. Pierre de Michallon,

— D'azur à un escalier de trois marches d'or, péri en pal.

61. Jean Reynod, conseiller du Roy, son procureur au baillage et siége présidial de Vienne,

— D'argent à une bande d'azur chargée de trois molettes d'or.

62. Pierre Quemin, ci-devant capitaine au régiment de Ferron,

— D'azur à trois pommes de pin d'or posées en bas, les tiges en haut deux et une.

Digitized by Google

63. Pierre Clavel, avocat au baillage de Vienne,

D'azur à trois clous d'argent posés deux et un.

64. Marc de Nantes, avocat au parlement, conseiller du Roy et son procureur en la juridiction des droits d'entrée et de sortie,

— D'azur à une licorne saillante d'argent.

65. François Brionnet, sieur de Givray, écuyer, lieutenant de la grande louveterie de France,

— D'azur à trois gerbes d'or posées deux et une.

66. Louis-Marie Anisson, viguier, juge royal de Sainte-Colombe,

— D'argent à un vol de sable et un chef d'argent chargé d'une croix d'or accostée de deux étoiles de même et une bordure de gueules.

67. Floris Carran, avocat, conseiller du Roy, lieutenant particulier en la judicature du département de Vienne,

— D'azur, à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux roses d'or et en pointe de trois carreaux de même malordonnés un et deux.

68. — Claudine Pauze, veuve de Claude de Musino, conseiller du Roy au Parlement de Metz, a présenté l'armoirie qui suit :

— D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois lions de même, les deux en chef affrontés.

69. Joseph Penin-Flocard, receveur des consignations et commissaire aux saisies réelles du baillage et élection de Vienne et procureur audit baillage,

— Porte d'azur, à un pin arraché d'or et un chef d'argent chargé de trois roses de gueules.

70 et 71. Jean-Baptiste de Chivallet de Chamons, et Espérance de Claveson, son épouse,

— De gueules à un cheval effrayé d'argent, — accolé de gueules à une bande d'or chargée de trois clefs de sable.

72 et 73. Philippe-Charles de Chivallet d'Auterive, et Françoise Baronnat, son épouse,

— De gueules à un cheval effrayé d'argent, — accolé comme ci-devant article 28.

74. Thomas Pélisson, conseiller du Roy en la judicature royale et commune de la Ville de Vienne,

— D'azur à un rencontre de bœuf d'or.

75. Isabeau de Melat, veuve de Claude de Rachais, sieur de Vernatel,

— Comme ci-devant article 17.

Digitized by Google

76. Jean de Savignes, avocat du Roy au baillage de Vienne,

— D'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un croissant de même et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

77. François de Trivio, avocat et colonel de la milice bourgeoise de Vienne,

— D'or semé de trèfles de sinople.

78. François de Maugiron, comte de Montléans, et Angélique-Catherine-Thérèse de Sassenage, son épouse,

— Parti, tranché, taillé d'argent et de sable, — accolé de burelé d'argent et d'azur à un lion de gueules, couronné d'or brochant sur le tout.

79. Catherine de Louvat, veuve de Charles de Leusse de la Poype,

— Palé d'or et de gueule de six pièces à une bande d'argent chargé de trois louveteaux passants d'azur.

80. Louis Quemin-Montbrun, conseiller du Roy, élu en l'élection de Vienne,

— D'azur à une bande d'or chargée de trois mouchetures d'hermine de sable.

81. Françoise de Grolée, veuve de Mathieu de Rame,

— Porte Gironné d'argent et de sable.

82. Guillaume-Henri Perouze, conseiller du Roy, élu en l'élection de Vienne,

— D'argent à une bande gueules chargée de trois têtes de lion arachées d'or et accompagnées de deux croissants de sable posés un en chef et l'autre en pointe.

83. Jean-Antoine Rousset, écuyer, sieur de la Rivoire, gentilhomme par quartier dans la grande vénerie de France,

— D'azur à trois bandes d'or.

84. Joseph de Bectoz, sieur de Vaubonnais,

— D'azur à un chef d'argent, chargé de trois têtes d'aigles, arrachées de sable, becquées de gueules.

85. François de Sigaud du Palais,

— D'azur à un griffon d'or.

86, 87. Claude Bouvier de Porte, et Aymée de Saint-Jullien, son épouse,

— Echiqueté d'argent et d'azur à un chef d'or chargé de deux pals de gueules, — accolé d'azur à un mouton passant d'argent et un chef aussi d'argent chargé de trois rencontres de taureau de sable.

88. Gabriel du Cros de Grolée,

Digitized by Google

— Parti au premier, gironné d'or et de sable de huit pièces, et au second de gueules à trois bandes d'argent et un chef d'or chargé d'un aigle naissant de sable, le vol abaissé, et sur le parti un écusson d'azur chargé d'une fasce d'or accompagnée en chef de deux croisettes d'argent et en pointe d'une étoile d'or.

89. François Bertier, prieur de Limons,

— D'argent à trois flammes de gueules, deux et une.

90. André de Reclaine, sieur de Lunelle,

— D'or à trois chevrons de sable, accompagnés de trois croix pattées de même, deux en chef et une en pointe.

91. Gabriel Allemand-Girard de la Levretière,

— De gueules semé de fleurs de lis d'or à une bande d'argent brochant sur le tout.

92. Jacques Flurix, conseiller du Roy, commissaire aux revues de Saint-Vallier et Saint-Romain-d'Albon,

— Porte d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe, et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

93. Antoine Reynod,

— D'argent à une bande d'azur chargée de trois molettes d'or.

94. Joseph Perouze, lieutenant archiépiscopal de la ville et comté de vienne,

— D'or à une lionne rampante de sable, couronnée, lampassée et armée de gueules.

95. Feu Louis de Leusse, seigneur des Côtes, capitaine au régiment Dauphin, suivant la déclaration de Suzanne Pélisson, sa veuve,

— De gueules à deux brochets adossés d'or, accompagnés de trois croix ancrées au pied fiché d'argent, posées une en chef et deux aux flancs.

96. Feu Pierre Guérin, conseiller du Roy au Parlement de Metz, suivant la déclaration de Drevonne David, sa veuve,

— D'argent à trois trèfles de sinople, deux et un.

97. Scipion de Loras, seigneur de Jaillonnas,

— De gueules à une fasce lozangée d'or et d'argent.

98. Jean Pioct,

— D'azur à une ancre d'argent.

99. François Revoyrat, conseiller du Roy, receveur au bureau de la douane de Valence, établi à Vienne,

— D'or à trois arbres de sinople rangés sur une terrasse

Digitized by Google

de même et surmontés de trois étoiles de gueules, rangées en chef.

100. Jacques Cussinet, bourgeois de Saint-Symphorien-d'Auzon,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un cœur d'or.

101. Henry de Charpin des Halles, doyen du chapitre de Saint-Pierre de Vienne,

— D'argent à une croix ancrée de gueules et un franc-quartier d'azur, chargé d'une molette d'or.

102. Pierre du Plessy, conseiller du Roy, élu en l'élection de Vienne,

— Porte d'azur à une tour crénelée de quatre pièces d'or.

103. Françoise de Bazemont, veuve de Jacques de Garnier, sieur de Saint-Laurent,

—D'azur à deux serpents d'argent tortillés en pal, entrelacés et affrontés, et un chef cousu de gueules chargé d'une colombe d'argent,

104. François de Clermont de Chaste, sieur de Gessans, chanoine de Saint-Pierre de Vienne,

— De gueules à deux clefs adossées et passées en sautoir d'argent, surmontées d'un croissant de même.

105. François de Corbeau, chanoine et aumônier de Saint-Pierre de Vienne,

— D'or à trois fasces de sable.

106. Abel Vaugelet, conseiller du Roy, son procureur en la maréchaussée générale de Dauphiné,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

107. La Confrérie des Pénitents de la ville de Vienne,

— D'azur à une croix pattée dont la traverse est d'argent et le montant de gueules et une bordure d'or, et autour cette inscription : *Societas Viennensis confalonis*.

108. Jean-Marie de Martel, conseiller du Roy, vice-bailly de Vienne,

— D'or à une bande de sable, chargée de trois étoiles d'argent.

109. Feu Joachim de Martel, suivant la déclaration de Marguerite Chivallet, sa veuve,

— De même.

110. François Collin, contrôleur des exploits de la ville de Vienne,

Digitized by Google

— D'azur à trois plantes de lin, arrachées d'or, rangées en pal, et un chef d'argent chargé d'un coq de gueules.

111. Feu Claude de Costaing, marquis de Pusignan, maréchal des camps et armées du Roy, suivant la déclaration de Marianne de la Poype-Saint-Julien, sa veuve,

— D'azur à une fasce d'argent accompagnée de dix lozanges d'or, quatre rangées en chef et six en pointes, posées quatre et deux ; accolé de gueules à une fasce d'argent.

112. Louis Ballet, citoyen de la ville de Vienne,

— Porte d'azur à un balai fleuri d'argent.

113. François Chastillon, avocat au parlement de Paris, présentement consul de la ville de Vienne,

— D'or à une tour crenelée de quatre pièces d'argent, soutenue de deux lions affrontés de sable, le tout sur une terrasse de sinople.

114 *bis*. Abel de Puy de Murinais, seigneur de Bosancieu, et Françoise de Falcoz, son épouse,

— D'or écartelé par un trait de sable à quatre lions de gueules posés un à chaque quratier, — accolé d'azur à un faucon d'argent becqué et onglé d'or.

116. Paul Pasquet, marchand, de Vienne,

— De gueules à un agneau pascal d'argent, la banderolle croisée de sable et un chef d'argent chargé de trois molettes de cinq pointes d'or et soutenu de même.

117. Françoise de Faromanton *(sic)*, veuve de N. de Luzy de Pelissac,

— D'azur à trois croissants d'argent.

118. Jean de Luzy de Pellissac de Moissieu,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, deux en chef et une en pointe.

119. Gaspard de Montquin de Maubec,

— D'argent à une bande d'azur, chargée de trois chiens espagneux d'argent.

120. Antoine de Rigaud, chevalier, seigneur de Sérézin et Rajat,

— D'azur à une bande d'or, accompagnée de six lozanges de même, posés en orle.

121. François Vachier, écuyer, sieur de Valentier,

— D'azur à un chevron d'or et un chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant d'or.

122. Jean Constancin, marchand, de Vienne,

— D'azur à une tour crénelée de cinq pièces d'or, ajournée

Digitized by Google

d'une porte ouverte et de deux fenêtres de sable, soutenue par deux lions affrontés d'or, le tout sur un rocher de même et un chef cousu de gueules, chargé d'une croisette d'argent, et accosté de deux étoiles de même.

123. Pierre de Loras, seigneur de Montplaisant,

— De gueules, à une face lozangée d'or et d'azur, partie de gueules à une bande aussi lozangée d'or et d'azur.

124. François de Sautereau, sieur d'Arce,

— D'azur à une croix d'or cantonnée de quatre faucons d'argent.

125. Pierre Grubis, conseiller du Roy, président et juge des traites,

— D'azur à un lion d'or coupé cousu de gueules, à un chevron accompagné de trois besans d'argent, deux en chef et un en pointe.

126. Abel Allemand de Champier fils, seigneur de Vaulx, et Jeanne-Marie de Beaumont, sa femme,

— De gueules, semé de fleurs de lis d'or, à une bande d'argent brochant sur le tout; accolé de gueules, à une fasce d'argent chargée de trois fleurs de lis d'or.

127. Louis Rousset, major de la milice bourgeoise de Vienne,

— D'azur à trois bandes d'or.

128. François-Joseph de Vellein, conseiller du Roy au parlement de Metz,

— D'azur, à une tête de lion arrachée d'or et un chef d'argent chargé de trois molettes de gueules.

129. Victor-Amédée de Dortans, sieur du Martray, et Louise de Claveson, sa femme,

— De gueules à une fasce d'argent, accompagnée de trois annelets de même, deux en chef et un en pointe, — accolé de gueules, à une bande d'or, chargée de trois clefs de sable.

130. Françoise de Claveson, veuve de Charles de Viennois, sieur de Visan,

— De même qu'accolé ci-dessus.

131. Alexandre Anisson, chanoine théologal de l'église primatiale de Saint-Maurice de Vienne,

— Comme ci-devant art. 66.

132. Le collége des Jésuites de Vienne,

— Porte d'azur à un nom de Jésus d'or soutenu des trois clous de la Passion appointés de même, le tout entouré d'un cercle rayonné aussi d'or.

Digitized by Google

133. N. Faure des Bains, veuve de Balthazard de Vallier, a présenté l'armoirie qui suit :

— D'or à un chevron abaissé d'azur supportant une fasce en devise de même et un chef endenché aussi d'azur.

134. Ennemond Emé de Saint-Jullien sieur de Montbally ,

— D'azur à un mouton passant d'argent, et un chevron de même chargé de trois rencontres de vache de sable.

135. Meffrey de Cezarges,

— De gueules, à une fasce d'or chargée de quatre sautoirs de sable.

136. Joseph de Neyrieu de Domarin,

— D'or à un griffon de gueules et un chevron d'argent brochant sur le tout.

137. Claude Perouze, bourgeois de Vienne ,

— D'or à un lion de sable, couronné, lampassé et armé de gueules.

138. Feu Balthazard de Perrotin, sieur de la Barre, suivant la déclaration de Catherine de Chivallet, sa veuve,

— De gueules à deux épées d'argent garnies d'or posées en sautoir et accompagnées en clef d'un croissant d'argent.

139. Le couvent des Carmes de la ville de Vienne,

— De sable, mantelé, arrondi d'argent.

140. N. de Ventes,

— Ecartelé au premier et quatrième d'argent et de gueules et un chef d'azur chargée d'une couronne à l'antique d'or, et au deuxième et troisième d'azur à deux lions affrontés d'or soutenant de leurs pattes de devant une couronne à l'antique de même et un triangle d'argent brochant sur les lions.

141. Jacques de Pascal, lieutenant au régiment de Limousin,

— De gueules à un singe assis d'argent.

142. Feu Charles de Viennois, sieur de Visan, suivant la déclaration de Françoise Liée de Claveson, sa veuve,

Porte d'or à un dauphin d'azur creté, barbé et loré de gueules , et une traverse de même brochant sur le tout.

143. Pierre de Grimaud de Béegue, chanoine et chantre de Saint-Chef,

— D'azur à trois têtes et cols de chameaux d'or, emmuselées et clarinées d'argent, posées deux en chef et une en pointe.

144. Joseph Perouse, avocat.

— D'or à un lion de gueules et une bande d'azur chargée de quatre roses d'argent brochant sur le tout.

Digitized by Google

145. Jacques de la Bastie, maître chirurgien de la ville de Paris,

— D'azur à une croix ancrée d'argent, écartelé d'or à une rose de gueules.

146. Christophe de Chastelard,

— D'azur à trois chevrons d'or.

147. Jeanne de Buffevant, veuve d'Abel de Loras, seigneur de Belacueil,

— D'azur à une croix tréflée d'or.

148. Melchior de Loras, doyen de Saint-Chef,

— De même que ci-devant, art. 123.

149. Marianne de la Poype, épouse de Pierre-Gaspard de Loras,

— De gueules à une fasce d'argent.

150. Claude Sambin,

— D'argent à une bande de gueules chargée de trois clefs d'argent et accompagnée de six molettes de sable posées en orle.

151. Joseph-François d'Arvilars,

— D'or à un aigle d'azur couronné, becqué et membré de gueules.

152. Pierre Emery, écuyer,

— D'azur à trois soucis d'or, tigés et feuillés de même, posés en pal deux et un.

153. Claude du Serf de Crozes, officier au régiment de Catinat,

— D'azur à une bande d'argent accompagnée de six besans d'or posés en orle, et un chef denché de gueules brochant sur le tout.

154. Antoine-François de Vavre, sieur de Bonces,

Porte d'azur à une bande d'argent accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef rangées et une en pointe.

155. Espéranche de Viennois de Visan,

— Comme ci-devant article 142.

156. Catherine de Viennois de Visan,

De même.

157. Jean de Fusselet, avocat au parlement de Grenoble,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles d'argent et en pointe d'une tour donjonnée d'une tourelle de même.

158. André de Fusselet, sieur de Gauteron, avocat en la cour,

— De même.

159. Jean du Nièvre,

Digitized by Google

— D'azur semé de croix recroisetées au pied fiché d'or et un griffon de même brochant sur le tout.

160. Jean-Marie de Reclaine, écuyer, sieur de Lunelle et de la Vénerie,

— Comme ci-devant article 90.

161. Magdeleine Paquet, épouse de Humbert de la Colombière, conseiller du Roy, maître ordinaire en la chambre des Comptes de Grenoble,

— D'or à un chevron d'azur accompagné de trois palmes de sinople, deux en chef confrontées posées selon les sens du chevron et une en pointe posée en pal, et un chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.

162. La Communauté des prêtres de l'Oratoire de la ville de de Vienne. — D'azur, aux deux mots *(Jesus Maria)* d'or posés l'un sur l'autre, entourés d'une couronne d'épines de même, avec cette inscription : *Sigill. orat. d. Jesu dom. Vienn.*

163. Esnard-Félicien de Micha, sieur de Chapeaucornu,

— Comme ci-devant article 21.

164. François Martourel, procureur central de la ville et du comté de Vienne,

Porte d'argent à un chêne de sinople terrassé de même.

165. Jeanne de Chaponay-Fezins, épouse de Hiérôme Allemand de Champier, seigneur du Bouchet, Montgay et autres places,

— D'azur à trois coqs d'or, crêtés, barbés et onglés de gueules, posés deux et un.

166. Philibert Etienne Dauguy,

— De gueules à une bande d'argent, tranchée par le milieu d'un trait de sable et liée en pal aussi de sable, accompagnée en chef d'une croix tréflée au pied fiché d'or et en pointe d'une coquille de même.

167. Joseph d'Arzac, sieur du Savel,

— D'argent à trois bandes de gueules et un chef d'or chargé d'un aigle de sable.

168. Antoine Malen, seigneur de la Maison-Forte et Fief de Bouvesse,

— D'argent à trois croissants de sable, deux et un.

169. Ennemond de Revol, lieutenant-colonel du régiment de Valoze,

— D'argent à trois trèfles de sinople, deux et un.

170. Jean Brion, archiprêtre de la Tour-du-Pin,

Digitized by Google

— D'azur à une tête de lion arrachée d'or et un chef d'argent chargé de trois molettes de sable.

171. Hiérôme de Granges, avocat en parlement,

— De sable à six larmes d'argent, trois, deux et une.

172. Jean-Baptiste de la Porte de Bocsozel,

— De gueules à une croix alaisée d'or.

173. Le monastère de Ste-Ursule de la Côte-St-André,

— D'azur à une Sainte-Ursule d'or couronnée de même, tenant de sa main dextre un javelot, et de sa senestre étendue une palme, le tout d'or.

174. Melchior de Chastellier, seigneur de Milieu, lieutenant de vaisseau,

— D'azur à trois tours jointes crenelées d'argent massonnées de sable, celle du milieu plus haute que les deux autres et ajournée d'une porte de sable.

175. Ennemond de Vachon de Bellegarde, écuyer,

— Porte de sable à une vache passante d'or.

176. Claude-François Perouze, conseiller du Roi, élu assesseur en l'élection de Vienne,

— D'azur à un chevron d'or accompagné de trois têtes de lion arrachées de même, deux en chef et une en pointe, et un chef cousu de gueules chargé de trois coquilles d'argent.

177. Benoît Chapat, conseiller du Roi, assesseur en la maison de ville de Vienne,

— D'azur à un chevron d'or et un chef d'argent chargé de trois molettes de sable.

178. Joseph de Monteil, garde du corps du Roy,

— D'argent à un lion de sable lampassé, armé et vilainé de gueules.

179. Louis de l'Espervier, sieur de Béron,

— De gueules, à un épervier s'essorant d'or becqué et membré de sable, surmonté de trois croisettes d'or rangées en chef.

180. N... Gallien, conseiller du Roi, receveur au bureau de la douane au port de la Traille,

— D'azur, à un coq d'or surmonté de trois étoiles de même rangées en chef et soutenu d'un croissant d'argent accosté de deux palmes d'or.

181. Marguerite de la Colombière, femme de François-Joseph Veillin, conseiller au parlement de Metz,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, deux en chef et une en pointe.

Digitized by Google

182. Thomes Prunelle, avocat en parlement, et capitaine de milice bourgeoise de la ville de Vienne,

— D'azur, à un chevron d'or chargé d'une prunelle d'œil au naturel, et surmonté d'une autre prunelle d'œil aussi au naturel.

183. Claude Clapéron, avocat aux cours de Vienne,

— D'argent à une lozange d'azur chargée d'une bande d'or.

184. Claude Guy, conseiller du roi, élu en l'élection de Vienne,

— D'argent à un chêne de sinople.

185. Florice de Butau, veuve de N. de Guivray, seigneur des Costes,

— Porte de gueules à un pal componné d'or et de gueules.

186. Alix Berthaud, femme de Gabriel Merchien, conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France,

— D'argent à une ruche de sable.

187. Joseph Pellet de la Rochettière, avocat en parlement et conseiller du Roi, contrôleur particulier triennal en la recette des décimes de l'archevêché de Vienne,

— De gueules à un lion passant d'or sur le dos duquel est perché un coq de même.

188. Arnaud Nugue, avocat aux cours de Vienne,

— D'azur à une licorne d'argent.

189. Lambert Glasson, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant en la maréchaussée générale de Dauphiné, et Marie Vigners, sa femme,

— De sable à une croix de saint Maurice d'argent, coupé d'azur à un besan d'or, — accolé d'azur et un nœud de ruban d'or.

190. — Gaspard Chapat, docteur en médecine, de Vienne,

— D'azur à un chevron d'or, et un chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.

191. Christophe de Michaud, maire de Saint-Symphorien,

— De gueules à un pal componné d'or et de sinople.

192. François Chenu, capitaine de milice bourgeoise de la ville de Vienne,

— D'azur à deux griffons affrontés d'or posés sur une terrasse de sinople et un chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

193. Claude Combe, bourgeois de Vienne,

— D'azur à un pont de cinq arches d'argent sur une rivière de même, surmonté d'une colombe d'argent accostée de deux étoiles d'or.

Digitized by Google

194. Pierre Doyon, marchand, bourgeois de Vienne,

— D'argent à un chevron de sable, accompagné de trois oisons de même, deux en chef et un en pointe.

195. Pierre Ginon, avocat ès-cour de Vienne,

— D'argent à un bouquet de genet de sinople soutenu d'un croissant de gueules.

196. François Bérard, avocat aux cours de Vienne,

— Porte de gueules à un aigle éployé d'or.

197. Jean-Joseph Meyer, avocat ès-cours de Vienne,

— De gueules à un chevron d'argent et un chef de même.

198. François de Gayan, seigneur de la maison forte de Gerbais,

— D'azur à quatre lozanges d'or posées deux à deux.

199. Imbert Pasquet, avocat en parlement et assesseur en la maison de ville de Vienne,

— De gueules à un agneau pascal d'argent portant un guidon de même, croisé de gueules et un chef cousu d'argent chargé de trois molettes d'or.

200. Anne Servier, femme de Gabriel Allemand de la Levretière,

— D'azur à un cerf passant d'argent sur une terrasse de sable.

201. Benoît Berger, conseiller et procureur du Roi à Vienne,

— D'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une tête de mouton arrachée d'argent et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

202. Thomas Prie-Carlin, bourgeois de Vienne,

— D'azur à trois flèches d'or posées en pal, la pointe en haut, et un chevron de gueules chargé de deux étoiles d'argent, la flèche du milieu brochant sur le chef.

203. Antoine Galin, avocat en parlement,

— D'azur à un coq d'argent crêté et barbé de gueules.

204. Louis Roux, maire de Saint-Jean,

— De gueules à un pal componné d'or et de sable.

205. Julien-Gaspard Ballet, avocat, et capitaine des bourgeois de Vienne,

— De sinople à trois palmes d'or posées en pal et un chef de même chargé de trois roses de gueules.

206. Françoise de Pingon de Prangin, femme de Gaspard de Bovet, sieur de la Tour de Moras,

— D'azur à une fasce d'or accompagnée de deux pointes d'argent, l'une en chef, l'autre en pointe.

207. François Pelisson, avocat au balliage de Vienne,

Digitized by Google

— Porte d'azur à une tête de bœuf d'or.

208. Jean-Baptiste de Marin,

— D'argent à trois fasces ondées de sinople et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.

209. Le chapitre de Saint-André-le-Bas de la ville de Vienne,

— De gueules, à un sautoir d'or.

210. Le Couvent des religieux de Saint-Antoine, de Vienne,

— De gueules à un pal componné d'argent et d'azur.

211. Le couvent des religieux Minimes, de Vienne,

— D'azur, au mot *charitas* écrit en lettres majuscules d'or, la première syllabe en chef, la seconde en cœur, la troisième en pointe.

212. Claude le Prince, avocat au parlement de Paris,

— D'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux lions affrontés de même.

213. Ulric Coorte, flamand, bourgeois de Saint-Alban,

— De gueules à un pal componné d'argent et de gueules.

214. Pierre Fournant, avocat au bailliage et consul de la ville de Vienne,

— D'argent à une fournaise de sable, du sommet et de la porte de laquelle sortent des flammes de gueules.

215. Isabeau de Vaugelet, femme de Louis de Sallemard de Montfort,

— D'azur à un chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, deux en chef et une en pointe.

216. N. Allemand du Bouchet, chanoine de Saint-Chef,

— De gueules à une fleur de lis d'or et une bande d'argent brochant sur le tout.

217. Elizabeth Dauphin, femme de Jean-François du Fay de Chappuis,

— De gueules à un pal componné d'argent et de sinople.

218. Le couvent des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, de Vienne,

— D'or à un cœur de gueules percé de deux flèches d'or empennées d'argent passées en sautoir au travers du cœur, chargé d'un nom de Jésus d'or, enfermé dans une couronne d'épines de sinople, les épines ensanglantées de gueules, et une croix de sable fichée dans l'oreillette du cœur.

219. Charles de Loras, sacristain et chanoine de St-Chef,

— Porte de gueules à deux fasces, la première lozangée d'or et d'argent, la seconde d'or.

220. Charles Gerin, maire d'Auberive,

Digitized by Google

— De gueules à une ancre d'or, surmontée d'une étoile de même, accostée de deux étoiles d'or et soutenue d'un 9 de chiffre.

221. Le couvent des religieuses Ursulines, de Crémieu,

— De gueules à un pal componné d'argent et de sable.

222. Marie Pilleron, veuve de Guillaume de Louvat,

— D'or à trois loups de gueules.

223. N., femme de Charles de Vitrolles,

— D'or, à un chef d'azur, chargé de trois besans d'argent.

224. Le couvent des religieuses Augustines de Beaurepaire,

— De sinople à un pal componné d'or et d'argent.

225. Pierre du Fay de Villiers,

— De gueules au chevron d'or et un chef de même, chargée d'une fouine passante d'azur.

226. Louise de Loras Montplaisant, femme de Gabriel de Garnier,

— Comme ci-devant art. 219.

227. N. de Camus d'Ivours, femme de Jacques de Laube, seigneur de Bron,

— D'azur à une étoile d'or accompagnée de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe.

228. Françoise de Courtine, veuve de Claude des Essards,

— De sinople à un pal componné d'or et de sinople.

229. François de Garnier, chanoine, infirmier de l'église collégiale de Saint-Chef,

— D'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or.

230. Magdeleine de Chalandière, veuve de François Audeyer, sieur de la Baume,

— D'azur à une croix d'argent.

231. François Pérard, prêtre, curé de Genas,

— Porte de sinople à un pal componné d'or et de sable.

232. Joseph de Laure du Colombier,

— De sinople à un pal componné d'or et de sable.

233. Charles Dupuy et N..., sa femme,

— D'azur à une tour carrée et crenelée d'argent — accolé de gueules à un sautoir d'or.

234. Catherine de Clermont, veuve de Pierre de Musy,

— De gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir.

235. Jeanne Termet, veuve de Jean de Brunet,

— De sinople à un pal componné d'argent et de sinople.

236. Hyacinthe Chappuis,

Digitized by Google

— D'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'un lion de même.

237. Ennemond de Musy de Château-Vilain,

— De gueules à l'aigle éployé d'or.

238. Françoise de Saint-Chamant, femme de Pierre de Revol, conseiller d'Etat,

— De sinople à trois fasces d'argent, celle du chef dentelée.

239. Le couvent des religieux Jacobins, de Vienne,

— De gueules à une vierge d'argent tenant son Enfant Jésus de même.

240. Suzanne Noyer, femme de Claude Chapperon, conseiller du Roi, président en l'élection de Vienne,

— De sable à trois roses d'or, posées en pal.

241. Claude Simian, marchand à Saint-Jean,

— De sable à un pal componné d'or et d'azur.

242 *bis*. Antoine de Brunel, et Louise de Cochard, sa femme,

— Coupé au premier de gueules au lion d'or, au deuxième d'argent, à deux tourteaux posés en fasce d'azur — accolé de sable à un bœuf d'argent.

243. Pierre de Trivio, avocat au parlement, et colonel de la bourgeoisie de Vienne,

— D'or semé de trèfles de sinople.

Digitized by Google

LA CHASSE AU ROMAN

Comédie en un acte mêlée de chants

PERSONNAGES

Félicien de VALBELLE.
Le comte Edgard de CÉRIGNY.
La comtesse Caroline de CÉRIGNY.

La scène se passe à Auteuil près Paris, au commencement de l'été.

Le théâtre représente une chambre de garçon élégamment meublée. — Au milieu, dans le fond, principale porte de sortie. — A droite de cette porte, une fenêtre; à gauche, une cheminée au-dessus de laquelle sont accrochées des pipes orientales, des armes de tout genre, riches et rares, et d'autres objets de curiosité et de fantaisie. — A droite et à gauche, portes latérales donnant dans des cabinets. — Non loin de la porte du cabinet de droite, un guéridon où se trouve tout ce qu'il faut pour écrire; — près de ce guéridon se trouve un grand fauteuil. — Au fond, près de la cheminée, une causeuse.

N. B. — Les indications sont prises de la droite du spectateur.

SCÈNE PREMIÈRE

FÉLICIEN DE VALBELLE, *seul.*

(*Il entr'ouvre doucement la porte du fond et entre avec précaution*).

Personne!... Pas l'ombre d'une figure humaine... Voilà qui est étrange... Me Plumorel, le notaire de l'endroit, m'a dit cependant que la maison était encore louée, bien qu'elle soit en vente... Et, depuis un quart d'heure, trouvant les portes non closes, j'entre et je sors sans rencontrer un être vivant... Le locataire ne tardera pas sans doute à revenir... Dans tous les cas, que peut-il me dire?... Je suis dans mon droit... Cette maison est à vendre... Je la visite... C'est tout naturel... J'ose supposer, sans trop d'outrecuidance, que personne ne saurait s'aviser de prendre Félicien de Valbelle pour un malfaiteur... Donc, tant pis pour le maître du logis s'il est absent... Je ne suis pas fâché, d'ailleurs, d'examiner les lieux à loisir... Cela cadre avec mes idées et rentre éminemment dans mon système d'observation... Ma foi! je me risque... Quelque hasardée que puisse être ma curiosité, je ne bouge pas d'ici que je n'ai découvert un indice quelconque propre à me mettre sur la voie du secret que je veux pénétrer... Quel singulier caractère que le mien, possédé de l'amour de l'inconnu et de la manie romanesque du merveilleux, de l'aventureux, de l'excentrique et de l'imprévu!... En vérité, je m'admire moi-même..., et je me trouve une des individualités les plus réjouissantes qui se puissent rencontrer... O étrange bizarrerie du cœur humain!... Né avec tous les avantages du rang et de la fortune qui peuvent embellir la vie... plein d'ardeur, d'illusion, et doué d'une imagination vive..., j'ai d'abord traversé toutes les folles et

Digitized by Google

charmantes passions de la jeunesse avec une ferveur... des plus exemplaires... Longtemps, j'ai voulu vivre pour moi... selon mon cœur... Mais peu à peu l'esprit a fini par tuer le cœur.. Je me suis vu insensiblement métamorphosé en ce qu'on nomme vulgairement un franc original... un type... Et, un beau jour, je me suis réveillé philosophe, moraliste, observateur, chercheur d'abstractions et fabricateur transcendant de théories plus ou moins métaphysiques... Je crois, Dieu me pardonne! qu'il y avait en moi l'étoffe d'un La Bruyère, d'un Larochefoucauld ou d'un Vauvenargues!... Malheureusement — ou plutôt heureusement, — je ne fais de la science qu'en amateur..., et, au lieu de la puiser dans les bouquins, je me suis mis du nombre des oisifs intelligents qui la cherchent dans le grand livre toujours ouvert qu'on appelle le monde... O romanciers! ô songeurs! qui vous mettez l'esprit à la torture pour inventer chaque jour des *drames inconnus*, des *scènes de la vie privée*, des *Mystères de la vie conjugale...*, combien je préfère à vos fictions — pâles copies de la vie réelle, — les romans admirables, les mystérieuses intrigues que je vois à chaque instant, se nouer et se dénouer sous mes yeux... Car la comédie humaine est inépuisable dans ses aspects gais ou tristes, dans ces incidents lugubres comme dans ses folies... Incessament j'y découvre des scènes inattendues... pleines d'un intérêt que ne sauraient atteindre, avec leurs banales *ficelles*, nos fabricants brevetés de drames intimes... J'y vois surgir, à chaque pas, des événements merveilleux et imprévus... Et j'étudie toutes les passions dans cette étrange encyclopédie...

(Air du *Bouffe*).

Délaissant la vaine chimère,
Le monde est mon livre ordinaire;
Je le préfère aux lourds récits
Dont nos feuilletons sont farcis...
Observer, voilà ma folie,
C'est une rage, une manie,
Et je vis en réalité
Par pure curiosité... } *Bis*

Et, ma foi! la curiosité est une belle chose... Elle centuple la vie... Je fais la chasse aux aventures avec un attrait toujours nouveau... Et j'en suis arrivé à ce point de ne pouvoir dormir pour un rendez-vous accordé à un autre... Voilà mon tempérament... Ah! ça mais, ne perdons pas un temps précieux à de futiles réflexions..., et n'oublions pas que si je suis ici c'est afin de m'initier à un délicieux petit roman, à un charmant imbroglio dont j'ai surpris hier un mystérieux incident..., comme une sorte de prologue... D'abord, récapitulons bien les faits... Repassons les circonstances qui doivent servir de point de départ à mes recherches... Hier matin, en me promenant sous les ombrages d'Auteuil, je vois s'arrêter à la grille assez modeste d'une fraîche et pimpante villa, une femme jeune et charmante... — Voilà une visite bien matinale, me dis-je, il faut que je sache pourquoi... — Aussitôt, caché dans une touffe de noisetiers, je me mets à étudier avec soin tous les mouvements de ma belle promeneuse... En s'approchant de la grille, elle avait un peu ralenti sa marche rapide, tout en jetant plusieurs fois derrière elle des regards furtifs... La voyant ainsi émue et craintive... je jugeai... d'abord qu'elle appréhendait d'être suivie..., ensuite, qu'elle attendait quelqu'un... enfin, qu'elle ne savait pas trop elle-même ce qu'elle devait faire... Cependant elle demeurait immobile contre la grille... — Sans doute, pensais-je, elle a sonné... Mais comment se fait-il qu'on fasse attendre une jolie femme d'aussi bonne volonté... C'est incroyable!... Alors je la vis prendre une clé... Mais au moment d'ouvrir, elle s'éloigna comme par un mouvement involontaire... Et je crus entendre à diverses reprises ce mot: — « Jamais! jamais!... » — Bon! m'écriai-je aussitôt, voilà un roman qui ne commence pas comme les autres... C'est une véritable trouvaille!... — La jeune femme passa à côté de moi..., et s'asseyant sur un tronc d'arbre renversé, tira de son sein une lettre froissée qu'elle ne lisait pas sans doute pour la première fois, autant que j'en pus juger à la façon dont

Digitized by Google

elle y jeta les yeux... Qu'elle était ravissante dans sa pose pleine d'un mol abandon!... Je crois la voir encore... j'admirais sa beauté pâle et harmonieuse, sa grâce nonchalante et délicate... Il y avait dans sa figure un certain air de mélancolie rêveuse, même de tristesse, qui me toucha jusqu'au fond de l'âme... Et, en la voyant ainsi relire sa lettre dans la solitude tranquille et amoureuse du bois, je me dis : — C'est une passion sérieuse... Il y a là un cœur qui doit palpiter sous une pensée ardente... Allons! c'est un joli roman intime, un suave chapitre de l'histoire du cœur dont le destin me gratifie... Cela me reposera des mesquines et monotones aventures des coulisses de l'Opéra, plates intrigues dont on connaît invariablement la fin, dès qu'on sait le commencement... Tandis qu'ici, jeté à l'improviste au milieu de ce romanesque mystère, j'ai le bonheur d'ignorer le commencement aussi bien que la fin... — Au moment où je me débitais à moi-même toutes ces belles choses, un groupe de cavaliers apparut à quelque distance... Aussitôt ma charmante inconnue cacha sa lettre et regagna en toute hâte sa voiture laissée à l'écart... Sa fuite néanmoins ne fut pas si rapide que je n'eusse le temps de distinguer, sur les panaux de la calèche armoriée, le blason du comte de Cérigny, un des plus élégants gentilshommes du noble faubourg... La science héraldique n'est donc pas dépourvue, comme voudrait le faire croire un préjugé stupide, d'une certaine utilité pratique... Ainsi l'héroïne de mon roman se trouve être la jeune comtesse de Cérigny... une comtesse authentique... A cette découverte, voilà mon imagination en campagne, et la bride lâchée à ma curiosité... Je cours, je m'informe... Un voisin charitable et bavard m'apprend que la villa est à vendre et me donne l'adresse du notaire chargé de négocier le marché... — Parbleu! me dis-je en me rendant auprès du garde-note, c'est un coup du ciel... La rente est haute à la Bourse, je puis bien courir la chance d'acheter une maison... — J'arrive à Passy, je me nomme... j'expose mes intentions, et l'honnête tabellion consent à me confier une clé de la grille extérieure afin que je puisse visiter les lieux, ce que je me promettais bien *in petto* de faire le lendemain, c'est-à-dire ce matin même... En m'en retournant, nouvelle péripétie..., nouvel incident mystérieux... Un cavalier très-fier et très-élégant était posté en observation devant la villa toute close et toute silencieuse... Il agitait sa cravache d'un mouvement nerveux et coupait l'air avec une colère mal contenue... Mais fâché sans doute de se voir remarqué, il me lança un coup d'œil hautain... et, piquant des deux... disparut dans un nuage de poussière... — Quel peut être cet Amadis, ce *beau ténébreux* dont ma présence a troublé la contemplation?... Bath! quelque original comme moi sans doute... En tout cas, j'ai trouvé moyen de pénétrer avant lui dans cette demeure... énigmatique... C'est le mot... Car il y a, en effet, quelque chose de singulier, d'inexplicable dans cette complète solitude où je la trouve, lorsque le notaire m'a parlé d'un locataire... et surtout lorsqu'une aimable visiteuse en fait le but de ses promenades furtives et matinales... Ma foi!... je vais reprendre le cours de mes explorations . topographiques... et peut-être découvrirai-je quelque lumineux indice... — (*Il aperçoit des armes suspendues à la cheminée avec des pipes orientales*). — Oh! oh!... mais voici un musée qui ne me donne pas trop l'envie de rencontrer le maître de céans... Est-ce que, par hasard, ma belle comtesse viendrait ici pour faire des armes ou pour fumer un chibouck?... Les femmes ont parfois des goûts si bizarres... — (*Il s'approche de la table à droite où se trouve tout ce qu'il faut pour écrire*) En vérité, on dirait qu'on vient d'écrire et de fermer une lettre... Peut-être celle-là même qu'*elle* lisait hier avec tant d'attention et une si charmante mélancolie... Mais pourquoi diable s'est-il en allé, *lui*, l'auteur de l'interessant poulet, juste au moment où elle venait sans doute répondre en personne à la tendre missive?... Voilà ce que je ne puis comprendre... Je m'y perds... et j'ai beau me mettre l'esprit à la torture pour deviner cette charade... (*On entend du bruit à l'extérieur*). Mais je ne me trompe pas... la grille vient de s'ouvrir... Allons, préparons-nous à

Digitized by Google

jouer mon rôle d'amateurs de maisons à vendre... (*Il va regarder à la fenêtre*). — Que vois-je? C'est ma comtesse elle-même... et toujours seule... Elle monte le perron... Ah! parbleu! il est trop tard pour m'échapper... D'ailleurs la curiosité me cloue ici... Et, à tout prix, il faut que je sache... (*Il écoute à la porte*). — C'est elle... Cachons-nous... (*Il entre dans le cabinet à gauche dont il tient la porte entr'ouverte, de manière à pouvoir tout voir sans être vu. Un paravent, à demi déployé et placé derrière la causeuse, devant la porte du cabinet, sert encore à le cacher*).

SCÈNE II

Mme DE CÉRIGNY. — FÉLICIEN DE VALBELLE, *caché*.

(Air de la *Femme électrique*. — Il en tient pour elle).

Ensemble :

Mme DE CÉRIGNY

La frayeur domine
Mon cœur palpitant
. . . . . .
. . . . . .

(*Elle s'arrête un instant émue et mettant la main sur son cœur comme pour en comprimer les battements, pendant que Félicien achève l'air*).

FÉLICIEN, *caché*.

Sa grâce est divine,
Son regard charmant.
Jamais, j'imagine,
On ne vit, vraiment,
Plus belle héroïne
Dans aucun roman.

Mme DE CÉRIGNY

(*Elle tient à la main une rose blanche et va s'appuyer sur le dossier du fauteuil à droite*).

Mon Dieu! comme le cœur me bat!... J'ai cru que je n'aurais jamais la force d'arriver jusqu'ici...

FÉLICIEN, *caché*.

Elle est seule... ma position n'est pas encore désespérée... Mais si le maître du logis survient, et s'ils ont beaucoup de choses à se dire..., je risque fort de monter ici une dangereuse faction et ma curiosité pourrait me coûter cher.

Mme DE CÉRIGNY

Oh! je n'aurais jamais pu penser que l'aspect de ces lieux fit sur moi une si profonde impression! Allons... recueillons-nous... (*Elle détache son châle et son chapeau et va les déposer sur la causeuse, au fond de la chambre*).

FÉLICIEN, *caché*.

Elle s'installe!... Ah! ça, quel est donc le français, né galant, qui se fait ainsi attendre au rendez-vous?...

Mme DE CÉRIGNY

(*Elle revient s'asseoir sur le fauteuil et tient à la main la rose blanche*)... Je ne sais ce que j'éprouve... La vue de cette fleur aussi me fait mal... (*Elle se met à l'effeuiller*).

(Air des *Hirondelles*, de Félicien David).

I

Ta tige dépouillée
Pauvre fleur, en ce jour,
Se penche désolée,
Comme une âme effeuillée
Par l'amour... *(ter)*

FÉLICIEN, *caché*.

Pourquoi donc effeuille-t-elle une rose?... Une marguerite serait infiniment plus de circonstance...

Digitized by Google

Mme DE CÉRIGNY

(Même air).

II

O fleur qu'en mes alarmes,
Je tremblais de cueillir,
Emporte avec tes charmes
Ce mot trempé de larmes :
Souvenir !... *(ter)*

Va! frêle symbole d'un amour éteint, meurs comme sont mortes tour à tour dans un cœur trop agité... l'illusion, la joie, l'espérance... (*Elle penche doucement la tête sur son sein et pleure silencieusement*).

FÉLICIEN, *caché*.

Elle pleure!... Pauvre petite femme! Nourrirait-elle une passion malheureuse?... Ne serait-elle pas payée de retour?... Oh! c'est impossible... L'Amour sans doute essuiera bientôt ces adorables larmes qu'il a fait couler, peut-être dans un cruel caprice... Comme elle est belle ainsi!... Comme mon cœur est touché de ce tableau triste et charmant!... Les ravissantes larmes!... Que ne m'est-il donné de pouvoir consoler une femme aussi digne de consolations!... Eh bien! c'est étrange... mais il me semble que, si j'étais l'heureux possesseur d'une aussi délicieuse créature, j'éprouverais une secrète et indicible volupté à faire couler ses pleurs... rien que pour admirer les belles perles humides suspendues à la frange de ses longs cils noirs... En vérité, le proverbe n'a pas tort : « Une femme qui pleure est presque un ange... » Cependant, je suppose qu'elle n'est pas venue ici seulement pour pleurer... (*Bruit lointain à l'extérieur. — Madame de Cérigny, sortant de sa rêverie, se retourne brusquement et prête l'oreille avec anxiété. — Félicien aperçoit ce mouvement*). — Ciel! voilà probablement le seigneur de l'endroit... Ma position ne laisse pas d'être passablement équivoque... Je commence à avoir de fortes raisons de croire que tout n'est pas rose dans le métier de chasseur aux aventures... Allons, faisons appel à ma philosophie...

Mme DE CÉRIGNY, *se remettant, après avoir écouté*.

Non, ce n'est rien...

FÉLICIEN, *soulagé*.

Ah!

Mme DE CÉRIGNY

Je suis si troublée... Mais ne perdons pas de temps à d'inutiles regrets... Allons chercher cette fatale cassette...

FÉLICIEN

Une cassette!... Voilà ma curiosité qui redouble... Cette boîte sans doute renferme le mot de l'énigme... Le mystère va s'éclaircir... Parbleu! j'y suis... Elle veut surprendre les secrets de son amant... La belle jalouse... (*Madame de Cérigny entre dans le cabinet à droite, vis-à-vis de celui où est réfugié Félicien*).

SCÈNE III

FÉLICIEN DE VALBELLE, *seul*.

(*Il sort doucement du cabinet de gauche*).

Voyons si je ne pourrais pas trouver une position moins dangereuse pour mes investigations... philosophiques et transcendantes... Car ici... il n'y a pas philosophie qui tienne... je suis exposé à trop de périls... Je tiens essentiellement à être spectateur de la comédie humaine... mais ma curiosité ne peut pas m'entraîner jusqu'à y prendre moi-même un rôle... Tout au plus dois-je m'aventurer jusque dans les coulisses... Tâchons donc de m'esquiver sans bruit, afin de n'être pas exposé à changer en un *trio* malencontreux et discordant l'amoureux *duo* qui va sans doute se roucouler ici tout à l'heure... Eh! vite... allons... (*Arrivé vers la porte il s'arrête avec un mouvement d'effroi*)... Ah! par santa Barbara! Ah! par les cornes de Belzébuth! Qu'est-ce

Digitized by Google

que cela? Je ne me trompe pas, j'entends marcher... Ventre-bleu! j'ai flâné trop longtemps... Impossible maintenant de m'évader... Je suis pris, traqué, cerné... Voilà bien décidément le maître du logis... Comment me tirer maintenant de cette embuscade, de ce traquenard, de ce piége à loup! Ma foi! regagnons ma cachette... Et confions-nous à Dieu et au hasard — ce serviteur aveugle, ce ministre constitutionnel de la Providence... Et toi, ô philosophie! ne m'abandonne pas dans cette fâcheuse occurence... (*Il court se cacher de nouveau dans le cabinet à gauche... A peine a-t-il disparu, qu'un homme jeune encore, élégamment vêtu, dont la figure agitée est empreinte d'une colère mal contenue, ouvre la porte du fond et entre vivement*).

SCÈNE IV

UN INCONNU. — FÉLICIEN DE VALBELLE, *caché*.

L'INCONNU

C'est ici qu'elle est entrée: je n'en saurais douter... j'étais presque sur sa trace... Hier déjà elle a été aperçue près de ces lieux par MM. de Thérange et de Nancia... Leurs indications étaient précises et mes soupçons fondés... Dans sa précipitation, elle a laissé entr'ouverte la porte de la grille... J'ai pu sans difficulté la suivre et pénétrer sur ses pas dans cette villa discrète... (*Il aperçoit sur la causeuse le châle et le chapeau de la comtesse*). Que vois-je? Son chapeau et son châle... Il est donc vrai... Elle est ici.. chez son amant... Oh! c'est à en devenir fou de colère et de douleur!... ma tête est brûlante... je me sens pris comme de vertiges et d'éblouissements... un nuage livide passe devant mes yeux... Oh! l'atroce torture!... (*Il va s'appuyer sur le dossier du fauteuil et soutient son front dans sa main*).

FÉLICIEN, *caché*.

Ah! ça, que signifie cet exorde à la Barbe-Bleue... et ce monologue passablement féroce?... Vais-je assister à la scène d'Othello et de Desdémona?... Est-ce que cette petite femme, à l'air si candide et si doux, mènerait une intrigue en partie double?... Mais plus je considère cet élégant cavalier, plus il me semble avoir déjà vu quelque part cette mine fière et cette tournure hautaine... Parbleu! j y suis... C'est le même que j'ai surpris hier montant une jalouse faction devant cette villa... Qu'est-ce que tout cela va devenir?

L'INCONNU

La perfide!... Comme je vais la confondre... l'accabler... l'écraser sous le poids de sa honte et de mon mépris!... Et lui... lui... l'infâme!... Oh! ce n'est pas assez de tout son sang pour payer mes souffrances... (*Il se promène avec agitation*).

FÉLICIEN

Diable! Mais le Maure de Venise serait un mouton auprès de cet homme-là... C'est un crocodile... un chacal... Bien certainement cette aventure ne peut avoir pour dénouement qu'une catastrophe... comme dans un drame shakespearien... Au milieu de tout cela, ma position se complique terriblement... et prend une tournure fort peu riante... Que diable suis-je venu faire dans cette galère?...

L'INCONNU

Elle est ici!... Mais où se tient-elle donc renfermée?... Oh! je fouillerai de fond en comble toute cette abominable retraite...

FÉLICIEN

Ah! Povero! si ce monsieur, aux nerfs si affreusement crispés, me découvre derrière cette porte..., il est capable de m'y jeter incontinent... à la porte... de la façon la plus brutale encore... Et, au fait, il en a peut-être le droit... superbe... Car enfin, comment justifier ma présence d'une manière quelque peu plausible?... Est-il de la délicatesse d'espionner et de surprendre ainsi le secret d'un galant homme?... Est-ce sa faute si j'ai eu la fantaisie saugrenue de le choisir pour le héros d'un roman bâti, — chimériquement peut-être —

Digitized by Google

dans ma trop fertile imagination?... En vérité, don César de Bazan, dégringolant par sa cheminée, est dans un cas moins embarrassant et moins risqué que le mien... Peste soit de ma curiosité! Si, par un coup du ciel impossible à prévoir, je puis échapper à cette algarade, sans encombre... je jure bien... quoique un peu tard... de n'étudier désormais qu'au grand air le jeu et les effets des passions... et de ne courir qu'en plein vent au pourchas des aventures... Car les scènes surprises au domicile d'autrui peuvent parfois mener trop loin...

L'INCONNU

Allons! Achevons mes recherches... Mais tâchons de conserver un peu de sang-froid pour savourer toute la volupté de la vengeance... (*La porte du cabinet à droite s'ouvre*). — Ah! quelqu'un... (*La comtesse paraît*). — C'est elle...

SCÈNE V

L'INCONNU. — Mme DE CÉRIGNY. — FÉLICIEN, *caché*.

Mme DE CÉRIGNY

(*Elle entre en tenant ouverte une petite cassette qu'elle va poser sur le guéridon. — Elle aperçoit l'inconnu*). — Ciel! mon mari!...

(Air. . . . .)

Ensemble :

Mme DE CÉRIGNY

A ma vue obscurcie,
Mon époux vient s'offrir...
D'effroi je suis saisie,
Et je me sens mourir...

M. DE CÉRIGNY

Ma juste frénésie
Ne peut se contenir...
Oui, de sa perfidie
Je saurai la punir ..

FÉLICIEN, *caché*.

Ah! dans sa frénésie,
Il voudra la punir...
Comme une tragédie,
Mon roman va finir...

FÉLICIEN, *caché*.

Le mari!... Ah! c'est le coup de grâce... malgré ses pantalons à sous-pieds et son chapeau-Gibus, il me produit l'effet du spectre de Banco ou de la statue du Commandeur... Il va se passer quelque chose de terrible...

M. DE CÉRIGNY

(*Il s'approche de sa femme après être resté quelques instants immobile et les bras croisés*). Oui, votre mari, Madame... ou plutôt votre juge... (*Il lui saisit fortement le bras*). Allons! priez Dieu qu'il me donne la force de vous tuer...

Mme DE CÉRIGNY, *épouvantée*.

Me tuer!... que dites-vous?...

FÉLICIEN, *caché*.

Là... je le prévoyais... un dénouement à la Shakespeare, ou à la Dumas et Maquet... Il va la fourrer sous quelque oreiller comme dans Othello... ou l'étrangler avec ses cheveux comme Marguerite de Bourgogne...

Mme DE CÉRIGNY, *convulsivement*.

Vous voulez me tuer... (*Anéantie, elle tombe à genoux*). Oh! mon Dieu!...

M. DE CÉRIGNY, *d'une voix étouffée par la colère*.

Que pouvez-vous espérer de mieux pour vous comme pour moi?... Dites?...

Mme DE CÉRIGNY, *à elle-même*.

Oh! mais c'est impossible... C'est un cauchemar atroce!... Mon Dieu!... Mon Dieu!...

Digitized by Google

FÉLICIEN, *caché.*

Ah! juste ciel! quelle scène!... C'est à fendre le silex ou à désoler un gendarme... Ah! que je voudrais être loin d'ici!... je me souhaiterais de grand cœur dans le troisième dessous des Funambules... Il est pourtant impossible que je reste spectateur passif de cette tragédie... et que je laisse cette pauvre femme ainsi exposée à la fureur d'un époux qui n'entend pas raillerie sur le chapitre des mystifications conjugales...

M. DE CÉRIGNY, *avec violence, à sa femme.*

Répondrez-vous enfin?...

Mme DE CÉRIGNY

Mais, Monsieur, je ne sais quelle erreur est la vôtre... On vous a trompé...

M. DE CÉRIGNY

Osez-vous dire cela tout haut... et me prenez-vous donc pour un mari bien débonnaire et bien aveugle?... Comment! vous venez en voiture à un rendez-vous, sans prendre souci de vous cacher, si bien que vous avez été positivement reconnue hier hier par deux de mes amis, MM. de Thérange et de Nancia!... Si bien qu'il m'a suffi de questionner et de faire jaser un valet pour être à peu près au courant... Et vous me dites que je suis dans l'erreur?.. Ah! plût à Dieu que je me fusse trompé!... D'abord, je ne voulais pas croire aux témoignages qui vous accusaient... Mais hier déjà je vous ai suivie... Quoique je ne vous aie point rencontrée, vous êtes venue en ce lieu, j'en suis sûr... Aujourd'hui, pourrais-je ne pas en croire mes yeux?...

Mme DE CÉRIGNY, *d'une voix brisée, mais avec dignité.*

Monsieur, j'aurai la dignité de ne pas me défendre... Tuez-moi, si vous ne croyez coupable... mais je proteste que je suis innocente... (*Elle se relève*).

FÉLICIEN, *caché.*

Pauvre blanche colombe!... Elle est trop jolie pour que ce soit vraisemblable... Encore si le mari portait des lunettes bleues ou une perruque rousse, ce serait une circonstance atténuante... Mais au contraire, c'est un très-élégant cavalier, d'une tenue parfaite...

M. DE CÉRIGNY

Innocente!... Vous!... Mais j'imagine que vous vous moquez de moi... Quoi! je vous surprends dans la chambre de votre amant... fouillant librement dans ses meubles... et vous venez me dire!... Ah! c'est aussi par trop d'audace... et ma patience est à bout...

FÉLICIEN, *caché.*

Je n'ai pas une goutte du sang dans les veines... et je me sens aussi ému qu'un habitué de la *Gaîté* au cinquième acte d'un mélodrame...

Mme DE CÉRIGNY, *s'approchant de son mari.*

Monsieur, ne me jugez pas ainsi, de grâce... ah! si vous saviez pourquoi...

M. DE CÉRIGNY

Pardieu!... C'est, en vérité, bien difficile à deviner!... (*Il prend la cassette sur le guéridon*). Mais voilà, sans doute, de quoi vous confondre et vous condamner...

Mme DE CÉRIGNY, *avec abattement.*

Me condamner..., dites-vous?...

FÉLICIEN, *caché.*

Je me sens froid dans le dos... et une sueur glacée inonde mes tempes...— Que faire?... Cruelle anxieté!... ma position devient de plus en plus perplexe et critique... S'il découvre dans cette cassette... de Pandore... quelque épître clandestine... quelque mèche de cheveux accusatrice... ou quelque autre de ces brimborions anacréontiques dont se compose le bric-à-brac des amoureux... sa fureur ne connaîtra plus de bornes...

M. DE CÉRIGNY, *fouillant la cassette.*

Ah! la collection est merveilleuse et triomphante... Don Juan lui-même ne la désavouerait pas... (*Il prend une lettre et, y jetant les*

Digitized by Google

yeux, la présente à la comtesse). Tenez, Madame..., me voilà probablement ce que vous cherchez .. Voyez cette lettre... vous y reconnaîtrez les sentiments d'une rivale digne de vous... Car j'imagine que c'est la jalousie qui vous a conduite ici... Lisez, et que ce soit là votre premier châtiment... (*Il aperçoit un petit paquet de lettre noué d'un ruban blanc, avec un portrait en miniature*). Ah! cette fois, oserez-vous nier?... N'est-ce pas là votre écriture?... N'est-ce pas là votre portrait... que vous lui avez donné sans doute comme un précieux gage d'amour?... (*Avec explosion, et lui prenant violemment le bras*). Mais, répondez-moi donc, misérable?...

Mme DE CÉRIGNY, *à genoux et ployée sous cette étreinte.*

Ah! ciel! vous me brisez!... Au secours... Ah!... je meurs!...

M. DE CÉRIGNY, *avec une fureur croissante.*

Ah! c'est trop tarder d'assouvir mon juste ressentiment... Indigne épouse! tu vas payer toutes tes honteuses perfidies... et ton sang lavera la tache ignominieuse dont tu n'as pas craint de souiller mon nom... (*Il court à la cheminée et saisit un poignard parmi les armes qui y sont suspendues*).

FÉLICIEN

C'est fini... Il va la tuer sans pitié... Dussé-je périr moi-même... je dois empêcher... (*Au moment où le comte revient armé de son poignard, la comtesse pousse un cri d'épouvante, et Félicien s'élance pour retenir M. de Cérigny*). Arrêtez! Monsieur... arrêtez! de grâce!...

Mme DE CÉRIGNY

Ciel!... quelqu'un... un inconnu... Ah! je suis anéantie!... (*Elle tombe dans le fauteuil et se cache la tête dans les mains*).

M. DE CÉRIGNY, *jetant le poignard.*

(*Avec explosion*) Ah! enfin... l'amant!... (*à Félicien*). C'est donc vous, Monsieur... Car je suppose que vous ne pensez point vous faire passer pour un voleur...

FÉLICIEN, *à part.*

Ma foi! je ne sais pas si je n'aimerais pas mieux être pris, dans ce moment, pour un vulgaire industriel... (*Haut*). Permettez, Monsieur... il faudrait avant tout entendre des explications...

M. DE CÉRIGNY.

Des explications!... après ce qui vient de se passer... Pardieu... Vous râillez, je crois... Mais, en vérité, Monsieur... vous auriez pu vous dispenser de vous montrer... Car votre présence n'est qu'une insulte de plus... Et je ne suis pas de ceux qui tolèrent impunément les bravades...

FÉLICIEN

Mais, Monsieur...

M. DE CÉRIGNY

Silence! je vous prie!... je sais tout ce que je voulais savoir...

FÉLICIEN, *à part.*

Eh bien! moi... le diable m'emporte si je sais comment je vais me tirer de là ..

M. DE CÉRIGNY, *regardant la comtesse.*

Quelle perfidie!... Elle osait se défendre .. protester de son innocence... quand son amant était caché, là, derrière cette porte!...

FÉLICIEN

Mais, je vous jure...

Mme DE CÉRIGNY, *à son mari.*

(*Elle se lève vivement*). Qu'avez-vous dit, Monsieur?... Oh! mon Dieu!... j'en mourrai...

M. DE CÉRIGNY, *avec dédain.*

Eh! Madame... peu en meurent et beaucoup en vivent... (*Il la repousse*).

Mme DE CÉRIGNY

Hélas! le dédain et la raillerie après la menace et l'outrage... Mon

Digitized by Google

Dieu, Edgard... Qu'ai-je donc fait?... Ah! ma tête se perd... Je deviens folle... Où suis-je?...

M. DE CÉRIGNY

Encore une fois, Madame, vous êtes chez votre amant... vous le savez bien.

Mme DE CÉRIGNY

(Elle retombe accablée et se cache le visage avec désespoir). Ah! c'est trop de honte et d'humiliations... Et cependant, mon Dieu! vous savez si elles sont méritées...

FÉLICIEN, *au comte.*

Monsieur, vous condamnez trop vite... Songez...

M. DE CÉRIGNY, *l'interrompant.*

Monsieur, je ne suis point un mari ridicule... Tout à l'heure, je voulais tuer cette femme... Mais, vous vous êtes montré... c'est assez... Je sais ce qui me reste à faire... Votre nom, Monsieur?...

FÉLICIEN, *à part.*

Allons, il est décidé que je ne l'échapperai pas... Où diable suis-je venu me fourrer?... *(Haut).* Voici ma carte, Monsieur...

M. DE CÉRIGNY, *à part.*

(Lisant le nom). Félicien de Valbelle!... C'est cela... un coureur d'aventures... un Lovelace en titre... un Faublas renommé pour ses manies et ses excentricités... *(haut).* C'est bien, Monsieur, demain vous aurez de mes nouvelles...

FÉLICIEN, *à part.*

C'est fini... il n'en démordra pas... Impossible de lui faire entendre raison... Morbleu! j'enrage... *(Il s'incline en signe d'assentiment. — Le comte va pour sortir).*

Mme DE CÉRIGNY, *se levant.*

Edgard!... de grâce... un mot... écoutez-moi...

M. DE CÉRIGNY

Allez, Madame, Je ne veux pas pénétrer plus avant dans ce mystère d'infamie...

Mme DE CÉRIGNY

Non, non, vous ne m'abandonnerez pas ainsi... C'est impossible...

M. DE CERIGNY, *avec mépris.*

Madame, vous êtes venue ici seule .. Vous vous en irez bien sans moi... *(Il la repousse).*

Mme DE CÉRIGNY, *désespérée.*

Oh! mon Dieu!...

FELICIEN, *à part.*

Quelle scène, bon Dieu!... Quelle affreuse scène!... Ah! je poursuivais les aventures et les émotions... En voilà une rude épreuve pour ma philosophie!...

Ensemble :

(Air. . . . . .

Mme DE CÉRIGNY

Quelle amère souffrance
Vient déchirer mon cœur!
Pour moi plus d'espérance,
Pour moi plus de bonheur!

M. DE CÉRIGNY

Une seule espérance
Survit à mon bonheur;
L'ardeur de la vengeance
Brûle et remplit mon cœur.

FÉLICIEN

De sa seule vengeance
Il écoute l'ardeur...
Je me vois sans défense
Pris pour un séducteur.

Mme DE CÉRIGNY, *à son mari.*

Edgard!... Au nom du ciel!...

Digitized by Google

M. DE CÉRIGNY

Arrière! vous dis-je!... *(Il sort. — La comtesse tombe à genoux et s'évanouit.*

SCÈNE VI

FELICIEN DE VALBELLE. — Mme DE CÉRIGNY

FÉLICIEN, *relevant Mme de Cérigny.*

Pauvre femme! Elle est évanouie... Ce n'est pas étonnant après d'aussi terribles émotions... *(Il la remet sur le fauteuil).* Elle étouffe... Ah! de l'air!... *(Il court ouvrir la fenêtre).*

Mme DE CÉRIGNY, *ouvrant les yeux et poussant un long soupir.*

Ah! mon Dieu!...

FÉLICIEN

Eh bien! Madame, revenez à vous...

Mme DE CÉRIGNY

Que s'est-il donc passé? C'est un rêve affreux... Ah! Monsieur, m'expliquerez-vous?... Qui êtes-vous?...

FÉLICIEN

Madame, pardonnez-moi ma présence ici... Mais, avant tout, allons au plus pressé... Il faut empêcher qu'il ne revienne, *lui*...; car si votre mari...

Mme DE CÉRIGNY, *l'interrompant.*

Que voulez-vous dire, Monsieur?... de qui parlez-vous donc?

FÉLICIEN

Voyons, Madame, ne vous offensez pas..., ne vous effarouchez pas... J'en ai vu bien d'autres...

Mme DE CÉRIGNY, *avec dignité.*

Je ne vous comprends pas, Monsieur... De qui parlez-vous?...

FÉLICIEN

Mon Dieu! vous le savez mieux que moi, et vous allez tout perdre en voulant feindre... Voyons! Est-*il* venu?... Est-*il* parti?... *L'*attendez-vous?...

Mme DE CÉRIGNY

Mais encore une fois, Monsieur, vous oubliez...

FÉLICIEN

Daignez me pardonner cette instance... La politesse et le bon ton la réprouvent peut-être...; mais, après tout, la gravité de la situation peut bien autoriser cette légère entorse donnée aux convenances... Songez donc, Madame, qu'il ne faut pas qu'*il* se rencontre avec votre mari.

Mme DE CÉRIGNY

Mais enfin, Monsieur, de qui me parlez-vous?... Je n'attendais personne ici... et, certes, ma surprise est grande de vous y trouver.

FÉLICIEN

Je ne comprends que trop votre étonnement pour ce qui me concerne... mais *lui*... c'est autre chose... et puisque aussi bien j'ai assisté, sans le vouloir, à tout ceci... puisque je me suis vu contraint et forcé d'y prendre part... *(à part)*: ce dont je me serais volontiers dispensé... *(haut)*: permettez-moi de vous servir... Veuillez vous confier à moi... Oh! rassurez-vous, Madame, vous le pouvez sans crainte .. Je suis un homme d'honneur, incapable de compromettre une femme et d'abuser de son secret... Je vous avouerai — si vous tenez à me connaître à fond, — qu'on me fait dans le monde la réputation d'être passablement original, bizarre, fantasque, et même quelque peu monomane... Peut-être sur ce point êtes-vous déjà de l'avis du monde... ce qui, ma foi! ne m'étonnerait guère... Mais, au demeurant, je suis un garçon honnête, loyal et candide au point d'être digne de me promener sur les bords du Lignon, en veste de satin vert-pomme, avec une pensionnaire... Voyons, Madame, après cet aveu complétement *dénué d'artifice*, vous ne sauriez hésiter plus longtemps... Où est-*il*? car enfin il faut bien que j'aille l'avertir de ce qui se passe...

Digitized by Google

Mme DE CÉRIGNY

J'imagine, Monsieur, que vous ne savez pas à qui vous parlez... Peut-être vous êtes-vous trouvé ici, à une autre époque, dans une société accommodante et peu sévère, dont les souvenirs vous inspirent sans doute ces étranges questions?...

FÉLICIEN

Mon Dieu! Madame, excusez-moi, je vous en prie... Mais pourquoi feindre et dissimuler encore?... Il est entendu que vous êtes la candeur dans toute sa grâce primitive... l'oiseau timide... l'agneau bêlant... le lys de la vallée... *(La comtesse fait un mouvement)*. Le ciel me garde d'en douter... mais enfin, il faut pourtant l'avertir, *lui*, de ce danger sérieux qui menace la vie de deux hommes de cœur...; car, ne vous y méprenez pas, votre mari le tuerait... *(à part)*: et moi peut-être aussi par dessus le marché...

Mme DE CÉRIGNY

Qui?... qui donc, au nom du ciel?...

FÉLICIEN

Lui!...

Mme DE CÉRIGNY

Mais enfin?...

FÉLICIEN

Votre amant!...

Mme DE CÉRIGNY, *indignée.*

Ah! Monsieur, arrêtez, de grâce... plus un mot... *(à part)*: Mon Dieu!... mais c'est un affreux supplice... Mais c'est pour en mourir!... *(Elle se rejette dans le fauteuil).*

FÉLICIEN, *embarrassé.*

Je me tais, Madame... je me tais... *(timidement)*: Pourtant...

Mme DE CÉRIGNY, *vivement.*

Assez, Monsieur, assez... Je ne puis ni ne veux en entendre davantage... *(Elle se cache le visage dans ses mains).*

FÉLICIEN

Il suffit, Madame... il suffit... *(à part)*: Je ne sais plus que dire ni que faire... mon éloquence est à bout... mon imaginative est à sec, et je me trouve aussi mortellement embarrassé qu'un honnête bourgeois suant sang et eau pour ne point deviner un *rébus* du Charivari... C'est étrange, fort étrange, excessivement étrange, en vérité... A la voir, on la croirait la plus pure des femmes... et jamais la vertu blessée par d'injustes soupçons ne s'est montrée plus naturellement indignée... Qui sait? cette surprise, cette douleur ne sont peut-être pas jouées..., on n'est pas à cet âge si profonde comédienne... Il y a sans doute là-dessous quelque mystère...

(Air de *Gentil Bernard.*)

Pour pénétrer cette aventure
Mon esprit en vain se torture;
Je ne suis point assez subtil
Et ne puis découvrir le fil!....
C'est une énigme, un logogriphe
Que du diable embrouilla la griphe...
Par ma foi! je n'y comprends rien,
Et je donne ma langue au chien... *(bis).*

(Il considère la comtesse abîmée dans sa douleur): Elle pleure!... Allons, c'en est fait... me voilà de nouveau subjugué par ces belles larmes... Oh! oui... oui... je me suis trompé... J'ai jugé comme tous les juges du monde, sans entendre et sans comprendre...

Mme DE CÉRIGNY, *douloureusement, à elle-même.*

Mon Dieu! suis-je assez malheureuse?... Ah! Stéphen! Stéphen! où m'avez-vous conduite?...

FÉLICIEN, *à part.*

Sthéphen! Ah! bon! voilà enfin le mot de l'énigme... le nom de l'amant!... Que j'étais naïf de m'imaginer qu'elle venait ici, cette vertueuse et farouche dame, comme elle serait allée à l'église... Ah! je suis bien grand niais!... Ainsi donc ces protestations... cet air de

Digitized by Google

dignité offensée.... ce courroux pudibond... cette réserve de sensitive... tout cela était une comédie habilement jouée... Elle mentait comme une épitaphe, ou un journal officiel... Si jeune! et déjà aussi rouée qu'un diplomate octogénaire!... Décidément, c'est à désespérer des femmes... L'homme, certes, est un animal très-vicieux : mais Dieu a fait quelque chose de pire encore de la côte d'Adam... (*haut à la comtesse*): Eh bien! Madame, il s'appelle donc Stéphen?... D'où vient qu'il vous fait attendre si longtemps?... Sa conduite est d'un sans-gêne effroyable...

Mme DE CÉRIGNY, *accablée.*

Oh! mon Dieu!...

FÉLICIEN, *continuant.*

Car enfin, hier déjà vous êtes venue l'attendre...

Mme DE CÉRIGNY, *l'interrompant.*

Monsieur, Monsieur, de grâce, respectez ma douleur... et si les larmes d'une femme sont une prière qui vous touche, allez trouver mon mari...

FÉLICIEN, *surpris.*

Ventre de biche! mais, madame, y avez-vous songé bien sérieusement?...

Mme DE CÉRIGNY, *insistant.*

Faites qu'il revienne... car je ne veux pas sortir sans lui de cette chambre...

FÉLICIEN, *embarrassé.*

Mais, Madame... permettez .. c'est une singulière ambassade que vous me donnez là... diable!... Vous me supposez donc une éloquence bien persuasive?... Mais oserais-je vous faire observer...

Mme DE CÉRIGNY.

Vous êtes un galant homme, Monsieur, j'aime à le croire... veuillez me le prouver en vous rendant à mon désir...

FÉLICIEN, *à part.*

Elle y tient... Allons, il ne me manquait plus que cela pour achever d'embellir ma fâcheuse position... Ah! par Saint-Alipantin! où suis-je venu me fourrer... Mais, dit la sagesse des nations: « quand le vin est tiré, il faut le boire... » (*haut*): Eh bien! Madame... puisque vous l'exigez... je vous obéirai, coûte que coûte... (*à part*): Quel contre-temps encore!... m'éloigner sans rien apprendre de ce Stéphen qui excite au plus haut point ma curiosité... perdre ainsi le fruit de toutes les tribulations auxquelles je suis en butte depuis ce matin... Partir au moment de satisfaire cette fièvre de curiosité, cette soif de l'inconnu qui me dévore!... Quel supplice de Tantale!... (*haut*), *à la Comtesse, qui fait un geste suppliant*): Oui, vous avez raison... il faut que votre mari revienne... Les choses ne sont jamais à tel point désespérées, qu'on ne puisse s'entendre entre gens bien nés... Je cours le chercher; il ne doit pas être bien loin; la jalousie, sans doute, l'aura retenu dans les environs d'ici... car, si furieux qu'on soit, la jalousie est là qui vous enchaîne et vous aiguillonne par tout savoir et tout apprendre...

Mme DE CÉRIGNY

Mais allez donc, Monsieur...

FÉLICIEN

Tranquillisez-vous, Madame... tranquillisez-vous... Je vais faire une battue dans le bois... et, je vous le promets, je vous le ramènerai ou j'y perdrai mon nom... (*à part*): Pauvre mari! elle va — j'en suis sûr, — lui fabriquer un beau conte... et peut-être parviendra-t-elle à l'abuser... Il est vrai que, pour une femme, tromper le diable n'est qu'un jeu...

Mme DE CÉRIGNY

De grâce!...

FÉLICIEN

J'y vais, Madame... j'y vais...

(*Il sort*).

Digitized by Google

SCÈNE VII

Mme DE CÉRIGNY, *seule.*

Mon Dieu! que je souffre!... Ma tête est brûlante et mon cœur est glacé... Je suis brisée sous le poids de ma douleur... Ah! pourquoi ai-je caché cette démarche imprudente à mon époux?... Pourquoi mon âme — jusqu'à présent ouverte à ses regards — a-t-elle connu les sentiers perdus de la dissimulation et du mensonge? Maintenant que je suis en butte aux plus odieux soupçons, parviendrai-je à me justifier à ses yeux?... consentira-t-il à me revoir, quand, par un concours inoui de circonstances fatales, tout semble se réunir pour m'accuser et me compromettre?... Voudra-t-il m'écouter, lui si jaloux? lui qui me croit coupable?... Cette pensée est affreuse!... Ah! s'il refuse de m'entendre... si ma voix a perdu tout empire sur lui... et ne peut plus pénétrer jusqu'à son cœur... je suis résignée à tout... même à mourir!... Sans son amour, sans son estime... que m'importe la vie?... Oh! Edgard! Edgard!...

(Air : *Une fleur pour réponse*).

De nos beaux jours la trame s'est rompue,
Mais des tourments qui me brisent le cœur,
Le plus cruel, c'est d'être méconnue...
Lorsqu'en toi seul je plaçais mon bonheur;
Ah! si de ma tendresse
Tu n'as plus souvenir,
Ma vie est sans retour vouée à la tristesse,
Et, sous la douleur qui m'oppresse,
Je n'ai plus qu'à mourir!

(*En cet instant entre M. de Cérigny*).

SCÈNE VIII.

M. ET Mme DE CÉRIGNY

M. DE CÉRIGNY, *à part.*

Elle est seule!... Heureusement!...

Mme DE CÉRIGNY, *à part.*

C'est lui!... Oh! tais-toi, mon pauvre cœur... Souffre en silence... ne te brise pas... Que ta tendresse si cruellement méconnue te tienne lieu de force et de courage...

M. DE CÉRIGNY, *après un moment de silence.*

(*D'une voix émue*). Caroline, écoutez-moi... Je cède peut-être à un dangereux mouvement de faiblesse, à une perfide illusion en revenant près de vous...; mais, je l'avouerai sans détour,... cette voix secrète qui me sollicite, cette force inconnue qui me ramène, triomphe de ma raison, de ma volonté... Et le ciel sans doute a permis que je vous trouvasse seule afin de pouvoir vous parler avec calme et sans-froid... Je vous connais, Caroline... je le crois, du moins:... aussi, malgré les témoignages qui vous accablent, je ne sais quel doute s'élève encore dans mon âme... et me parle en votre faveur...: je ne puis me persuader que vous soyez coupable... Caroline... pardonnez-moi mes injures et mes emportements de tout à l'heure...; la jalousie me rendait furieux... me rendait fou... pardonnez-moi... (*d'une voix tremblante et très-émue*. Mais, Caroline... ma femme!. . parle... ouvre-moi ton cœur..., ce cœur où si longtemps mon cœur a pu lire..., ce cœur qui, jusqu'à ce jour, ne m'a jamais trompé...

Mme DE CÉRIGNY, *avec élan.*

Oh! merci, merci, mon Dieu!... vous m'avez entendue... il m'aime encore! Et vous, mon ami! Soyez béni pour ce généreux mouvement... O mon Edgard!... tu es là, près de moi... tu es là disposé à m'entendre... Ah! notre bonheur est sauvé!... Les apparences, il est vrai, m'accusent peut-être...; mais, va! crois-moi...

Digitized by Google

(Air : *Les plaintes d'une fleur.*)

Abjure les soupçons dont ton âme est saisie,
Triste erreur... *(bis).*
Et bannis à jamais l'aveugle jalousie
De ton cœur... *(bis)*
Bannis-la de ton cœur.
Si du bonheur passé tu gardes la mémoire
En ce jour, *(bis)*
N'écoute que ma voix, qui sut te faire croire *(bis)*
A l'amour *(bis).*

Et maintenant, mon ami, non-seulement je te dirai... je suis innocente... mais, j'ajouterai... (*tirant une lettre de son sein*), tiens... prends... voilà ma justification tout entière... lis, et juge-moi...

M. DE CÉRIGNY, *sans prendre la lettre.*

Est-il possible ?... Dis-tu vrai ?... Oh ! oui, je ne dois... je ne veux croire que toi... ma Caroline !...

(Air : *Les plaintes d'une fleur*).

La jalousie en vain me consume et m'obsède
De ses feux, *(bis)*
Ta voix chère à mon cœur me supplie et je cède
A tes vœux. *(bis)*
Oui, je cède à tes vœux.
Le doute, à tes accents, s'enfuit de ma mémoire
Sans retour : *(bis)*
Je n'ai foi qu'en toi seule... Il est si doux de croire *(bis)*
A l'amour !... *(bis).*

Mme DE CÉRIGNY, *très-émue.*

Oh ! mon ami !...

M. DE CÉRIGNY

Ma Caroline !... Dans mes bras !... (*Il la presse sur son cœur. — En ce moment survient Félicien.*)

SCÈNE IX

M. ET Mme DE CÉRIGNY. — FÉLICIEN DE VALBELLE.

FÉLICIEN (*Il entre brusquement et s'arrête embarrassé*).

Oh ! pardon !...

M. DE CÉRIGNY, *avec dépit.*

Encore ce Félicien de Valbelle...

Mme DE CÉRIGNY, *à part.*

Ah ! je l'avais oublié, lui... mais il faut qu'il sache tout aussi... Je ne dois sortir d'ici que justifiée à tous les yeux... (*haut, à Félicien*) Monsieur...

FÉLICIEN, *s'approchant.*

Pardon, Monsieur le comte et Madame la comtesse... je vois bien que j'arrive encore fort mal à propos... et que ma présence est de trop ici... En vérité, j'ai ce matin une bien malencontreuse chance... (*à Madame de Cérigny*). Tout à l'heure, Madame, j'aurais cependant pu me féliciter d'avoir fait votre connaissance par un hasard singulier qui pouvait me permettre de vous servir... Maintenant que l'imbroglio est dénoué à votre gloire... je me retire, en n'osant pas espérer que vous me pardonnerez ma présence importune... Je suis vraiment désolé d'avoir surpris la moitié d'un secret dont, certes, je n'abuserai pas...; car je veux oublier en sortant que je suis venu ici... (*à M. de Cérigny*). Je tiens pourtant à vous expliquer comment et pourquoi je me trouve dans ce lieu... Vous n'avez peut-être pas remarqué que cette maison est à *vendre*... Je dois avouer que je n'ai demandé à la voir que dans l'espoir d'y découvrir quelque chose d'extraordinaire...; car elle m'avait séduit par je sais quel air mystérieux auquel mon imagination prêtait des couleurs et des détails fantastiques... Mais à coup sûr, je ne m'attendais pas à cette étrange rencontre...; je croyais la maison déserte...; je voulais voir les lieux, et non les personnes qui y viennent... Pardonnez à un philosophe qui vit un peu par curiosité... Grâce à Dieu, ma curiosité est discrète !... J'aime, il est vrai, à pourchasser les aventures...; mais simplement pour mon agrément per-

Digitized by Google

sonnel, et non point dans le but d'y trouver la matière à des feuilletons romans interminables ou à des drames *palpitants d'intérêt et d'actualité*... Vous pouvez compter sur mon silence... (*Il s'incline*). Permettez-moi donc...

Mme DE CÉRIGNY, *l'arrêtant.*

Un instant, Monsieur!... Demeurez, je vous prie... Puisque le hasard vous a mis en tiers dans cette bizarre aventure... il faut que vous sachiez pourquoi je suis venue ici... mon devoir est de vous l'apprendre...

FÉLICIEN, *souriant.*

Je vous avouerai, Madame, en toute humilité, qu'il ne faudra pas me retenir de force...

M. DE CÉRIGNY, *à part.*

Au diable soient les curieux et les indiscrets!

Mme DE CÉRIGNY, *à Félicien.*

Eh bien! vous allez avoir cette explication... (*avec intention et regardant son mari*), maintenant que j'ai pardonné un mouvement aveugle à un cœur que la souffrance rendait cruel... (*à son mari, en lui remettant la lettre qu'elle tient à la main*), Mon ami, lisez haut cette lettre...

M. DE CÉRIGNY

Soit... Vous avez raison... (*à part*). Allons, il faut bien accepter les caprices du hasard...

FÉLICIEN, *à part.*

Enfin... ce n'est pas malheureux!... Je vais donc tout savoir...; car, jusqu'à présent, je n'y vois goutte..., et je marche à travers tous ces incidents et ces péripéties, comme un vrai personnage d'Anne Radkliff... (*Pendant cet à-parté, la comtesse s'est assise dans le fauteuil et le comte vient s'appuyer sur le dossier.*)

Mme DE CÉRIGNY

Cette lettre me vient d'un de mes parents..., un cousin... c'est la dernière page du bizarre roman de sa vie...

FÉLICIEN, *à part.*

Le roman *intime*... J'adore cela, moi... surtout quand il se distingue par un certain cachet d'étrangeté et de mystère... Je suis fou du fantastique, du disillusionné, du fatal..., et je me complais dans l'original...

M. DE CÉRIGNY, *lisant.*

« Ma cousine, sans doute vous avez oublié dans votre bonheur ce « pauvre Stéphen de Sainte-Amarante, qui vous a tant aimée, qui vous « a trop aimée, puisque, hélas! il n'obtint jamais le moindre retour... (*Le comte et la comtesse se regardent tendrement. — Félicien sourit légèrement*)... « Faut-il vous le dire? depuis plus de deux ans que « j'ai passés sans vous voir, j'ai toujours porté dans mon cœur cette « folie charmante et terrible qui a dévoré ma vie... Ne pouvant vivre « à vos pieds, vivre de votre regard, de votre sourire, de votre beauté, « je n'ai pu vivre ailleurs de tout ce qui fait la vie sans l'amour. J'ai « vainement essayé d'abuser mon cœur. J'ai dissipé ma fortune dans « le dévorant tourbillon du monde parisien; mais au lieu de toutes ces « ivresses trompeuses, j'ai gardé votre image adorée comme un coin « du ciel qui sourit à travers la tempête. Ne pouvant vaincre mon « cœur, il ne me restait plus qu'à mourir; et, comme le suicide est « devenu une banalité, j'ai pensé qu'il y a toujours de la place sur le « champ de bataille pour un homme de courage. — Moi qui ne serai « pas regretté, me suis-je dit, pourquoi n'irais-je pas m'offrir à la balle « d'un Arabe, destinée à frapper peut-être un brave garçon qui aime « la vie? — Enfin, le jour que j'attendais est venu!... Quand vous « recevrez ces lignes, je serai mort... avec le seul regret de n'avoir pas « été frappé au cœur... Je ne vous parlerai pas de mes dernières « angoisses. J'étais résigné à tout; je n'ai qu'une inquiétude; je vais « vous la dire: vous m'avez écrit huit lettres, dans ce doux et triste « automne que j'ai passé auprès de vous dans le château de mon

Digitized by Google

« oncle... Ces lettres, où vous me parliez comme une sœur, ces lettres « qui m'ont désespéré, m'étaient pourtant précieuses... Je les ai tou- « jours gardées comme un trésor, avec un petit portrait en miniature « que j'avais fait de vous de souvenir... Dans mes heures les plus « sombres, je les relisais avec une amère volupté qui me charmait. « Pendant que j'étais en train de me ruiner, j'ai loué une petite *villa* « au bout d'Auteuil où j'ai passé l'été dernier en joyeuse compagnie; « c'était un rendez-vous de désœuvrés comme moi. Tout le monde « s'y amusait, excepté moi-même, quoique je fusse en apparence d'une « gaiété peut-être encore plus folle que celle des autres. Dans une « petite cassette en bois de rose placée sur une étagère du cabinet « attenant à la chambre à coucher, j'avais placé vos lettres et votre « portrait. Et — vous l'avouerai-je? — toutes les lettres galantes que « j'ai reçues à Auteuil, je les jetais par mégarde dans cette cassette. « Ah! pardonnez-moi cette profanation! Mais, comment vous faire « remettre, ma cousine, les huit lettres qui sont là-bas avec tant d'au- « tres? Vous seule pouvez les reconnaître. Ah! si ces objets sacrés, « ces lignes tracées par vous, cette image adorée allaient tomber entre « des mains indignes... Je vous l'ai dit: je suis ruiné; j'ai quelques « créanciers, et j'ignore ce qui aura lieu quand on saura ma mort. « Voyez si vous aurez le courage d'aller chercher vous-même ces « chères reliques d'un incurable amour. Je n'écris qu'à vous et à un « vieux serviteur de ma famille qui vous remettra la clé de la grille « d'entrée et vous donnera les indications nécessaires. J'ai deux ou « trois jours à vivre; le chirurgien en chef m'a dit la vérité. On ne « saura donc pas tout de suite ma mort à Paris. Vous avez tout le « temps d'aller à Auteuil. De grâce, retirez ces lettres et ce portrait « qui sont en trop mauvaise compagnie. Vous le voyez, votre repos, « votre bonheur occupent mes dernières pensées... Quand vous irez « dans cette petite maison, je serai mort. Ah! si Dieu permettait à « mon âme d'y allez en même temps que vous!... Cette idée me prend « au cœur. J'attends l'heure suprême avec plus d'impatience que « jamais... Adieu! adieu!... Il y a dans le jardin un buisson de roses « blanches que l'an passé j'ai vu fleurir en pensant à vous, ma belle « cousine! Pour tout l'amour que j'ai eu pour vous, cueillez une de « ces roses et effeuillez-la en pensant à moi... »

« STEPHEN DE SAINTE-AMARANTE. »

(Pendant que cette lettre est lue par le comte d'une voix grave et mélancolique, la comtesse, profondément touchée, finit par laisser couler quelques larmes. — Félicien, vivement intéressé, accompagne cette lecture d'une pantomime expressive).

Mme DE CERIGNY, *avec émotion.*

Pauvre Stéphen!...

M. DE CERIGNY, *à part.*

Je dois le plaindre... Il a été si malheureux!... Et elle ne l'a jamais aimé!...

FELICIEN, *avec un attendrissement tant soit peu comique.*

Ah! ah! le pauvre garçon... Son sort me touche sensiblement... L'histoire est fort intéressante; mais je trouve le dénouement par trop sombre..., et surtout trop précipité... Il est vrai qu'ainsi va le monde; le roman triste ou joyeux de la vie n'est que le prologue plus ou moins rapide de la grande comédie de la mort...

M. DE CERIGNY, *à sa femme, d'un ton où perce un peu de dépit.*

Vous pleurez... Caroline!... Et... avez-vous cueilli une rose dans le jardin?...

Mme DE CERIGNY, *avec embarras.*

Mon Dieu! mon ami .. en vérité... je... je ne sais... je ne me souviens pas... j'étais si troublée...

FELICIEN, *à part.*

Bon! elle dissimule... voyez-vous ce que c'est!... Maintenant qu'il est mort, peut-être l'aimera-t-elle... Oh! les femmes!...

M. DE CÉRIGNY, *apercevant à terre les débris de la fleur.*

Ah!... *(à part)*. Après tout, ce n'est qu'une fleur sur une tombe...

Digitized by Google

Mais ce souvenir a fait sur elle plus d'impression qu'elle ne s'en doute...

Mme DE CÉRIGNY, *à son mari.*

Mais pourquoi, mon ami ! nous arrêter encore à ces tristes pensées?... Effaçons de notre cœur ces funèbres images pour n'y laisser rayonner que notre bonheur et notre amour... *(Elle lui remet le petit paquet de lettres et le portrait).*

FÉLICIEN, *à part.*

Oh ! la syrène !... J'en suis pour ce que j'en ai dit ; — le diable le plus fin est moins rusé que la femme la plus ingénue...

M. DE CÉRIGNY, *à sa femme.*

Oui, tu as raison... Ne pensons qu'à notre amour... *(à part.)* Mais, pour éloigner à jamais d'autres idées, et certains souvenirs peut-être dangereux... *(Haut, à Félicien).* Décidément, M. de Valbelle, achetez-vous cette maison ?...

FÉLICIEN, *à part.*

Ah ! ma foi ! j'avais totalement oublié... *(haut).* Mais je ne sais pas trop... Elle ne me paraît pas très-commodément distribuée...; les sorties surtout sont très-mal ménagées...

M. DE CÉRIGNY, *souriant.*

Je comprends... Eh bien ! moi, je suis moins difficile que vous... j'achète...

Mme DE CÉRIGNY

Que dites-vous ?

M. DE CÉRIGNY

Vous le voyez... J'ai confiance... *(bas, à Félicien);* dès demain, je fais démolir la maison, arracher les rosiers... et, à la place, je ferai planter les légumes les plus ridicules et les plus incongrus, depuis le navet jusqu'au potiron.

FÉLICIEN, *bas, au comte.*

La précaution, certes, est ingénieuse... *(à part).* O vicissitudes humaines! voilà bien de vos coups... voilà bien de vos impitoyables contrastes !... Cette retraite chère aux amours va se transformer en un vulgaire potager... Vanité des vanités ! On récoltera des concombres là où fleurissaient des roses... Dérision !... — Eh !... mon Dieu ! n'est-ce pas là l'épilogue obligé des incidents les plus romanesques, des situations les plus dramatiques de la vie ?... Après la poésie, la prose... après les illusions dorées, la triste réalité... O philosophie! austère conseillère, merci de cette nouvelle leçon !...

M. DE CÉRIGNY

Monsieur de Valbelle, puisque le hasard nous a rapprochés d'une façon si singulière, voulez-vous devenir mon ami ?... *(Il tend la main à Félicien).*

FÉLICIEN

Ah ! Monsieur !... de grand cœur... *(Il serre la main du comte et s'incline devant Madame de Cérigny).* — *(A part).* Allons, ma *Chasse au Roman* a été plus heureuse que je n'aurais pu le supposer d'abord... La conclusion vaut mieux que le prologue.

Au public :

(Air : *De Préville*).

Vous l'avez vu, ma curiosité
Tombe parfois dans un excès blâmable;
Mais en secret, Mesdames, j'ai compté
Sur votre appui charmant et secourable.

Mme DE CÉRIGNY

Pour ce travers, le beau sexe est clément.
Mais vous, Messieurs, ainsi ferez-vous grâce ?
Ah ! ménagez notre roman;
Songez qu'il serait peu galant
De lui donner ici la chasse:
Faites-lui grâce.

GABRIEL MONAVON.

Digitized by Google

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

Histoire, archéologie monumentale, épigraphie, numismatique, philologie, etc.

QUARANTE-SIXIÈME SESSION — 1879 — VIENNE

Le Congrès archéologique de France, sous la direction de la Société française d'Archéologie, tiendra cette année sa quarante-sixième session à Vienne (Isère). Cette session s'ouvrira le mardi 2 septembre, à deux heures précises, et sera close le dimanche 7 du même mois.

Chaque souscripteur reçoit un volume renfermant le compte-rendu des séances, et participe aux excursions faites en commun, soit dans la ville, soit dans les environs.

Les noms des souscripteurs sont imprimés en tête du volume.

La souscription est de 10 francs (1).

PROGRAMME.

1. Du mouvement des études archéologiques dans le sud-ouest de la France, et particulièrement dans l'ancienne province du Dauphiné (Isère, Drôme et Hautes-Alpes). Donner une vue d'ensemble des principaux travaux accomplis, soit par les Sociétés soit par les particuliers.

2. Archéologie préhistorique. — Faire connaître les dernières découvertes et constater les résultats qu'elles ont produits.

3. Époque romaine. — Des modifications apportées aux idées que l'on s'était faites jusqu'ici de l'organisation du pays avant et après la conquête romaine, soit par des interprétations nouvelles de monuments déjà connus, soit par l'heureuse découverte de monuments entièrement nouveaux.

4. Soumettre à un nouvel examen la topographie de la ville de Vienne, en insistant sur les restes de monuments antiques (murailles, portes, aqueducs, ponts, châteaux-d'eau, temples, amphithéâtre, théâtre, cirque, constructions privées ou publiques), qui l'éclairent de divers côtés. Rappeler incidemment la succession et l'histoire des anciens plans de la ville, dans les deux derniers siècles.

5. Etudier séparément chacun des monuments précités en signalant les particularités qui les distinguent. — Rattacher à leur ornementation extérieure ou à leur décoration intérieure les principaux objets d'art (statues, bronzes, mosaïques, etc.), fournis par le sol de Vienne. — Indiquer dans quels musées ou dans quelles collections particulières ces objets d'art sont aujourd'hui conservés.

6. Tous les vases antiques trouvés à Vienne sont-ils le produit d'une fabrication locale, ou bien le résultat d'une importation étrangère? Dresser la liste des noms de potiers qui se rencontrent le plus fréquemment.

7. Quels éclaircissements nouveaux les inscriptions découvertes depuis une vingtaine d'années ont-elles apportés aux connaissances que nous avions déjà de l'administration romaine? — Certains textes

(1) Les bulletins d'adhésion devront être adressées à M. Blandin, architecte-voyer, trésorier du Congrès, à Vienne (Isère).

Les lettres et envois divers doivent porter seulement la suscription suivante : *A MM. les Secrétaires généraux du Congrès archéologique, à Vienne (Isère).*

Les membres de la Société française d'Archéologie sont souscripteurs de droits ils n'ont, en conséquence, aucune cotisation nouvelle à verser.

Digitized by Google

depuis longtemps connus, tels que la *Table de Claude* et l'*inscription de Pierre-Écrite* ont-ils été jusqu'ici suffisamment expliqués?

8. Soumettre à une nouvelle étude les voies romaines de la province et constater les particularités de construction non encore observées.

9. De quelles ressources sont les inscriptions chrétiennes pour l'avancement des études relatives aux origines de l'Église de Vienne?

10. Moyen age. — Relever avec textes ou preuves à l'appui, la date des monuments figurés de tout genre (sculpture, orfévrerie, verrerie, tapisseries, etc.); étendre ce catalogue aux monuments de l'architecture religieuse, militaire et civile.

11. Étudier, en s'attachant à leurs principaux types, les monuments religieux de la province. Par quels traits diffèrent-ils des monuments romans et ogivaux du même genre, construits dans les autres parties de la France?

12. Étudier l'architecture militaire de la contrée. Faire la monographie d'un château en particulier; en restituer les parties détruites à l'aide de documents certains.

13. De l'architecture civile et domestique. Anciennes habitations; leurs constructeurs et principaux possesseurs.

14. Rechercher les familles des armuriers de Vienne. Dresser le plan des martinets avec pièces justificatives à l'appui.

15. Numismatique. — Quelles données ou quelles lumières nouvelles ont été fournies par les dernières découvertes à la numismatique ou à l'histoire? — Décrire les monnaies remarquables ou inédites.

16. Sigillographie. — Dresser un inventaire critique des sceaux originaux conservés dans les dépôts d'archives. Étudier une ou plusieurs catégories de familles seigneuriales, de prélats ou de personnes morales dont on possède les sceaux.

17. Stathtmétique. — Étudier les anciens poids et mesures de la ville et de l'arrondissement de Vienne.

18. Linguistique. — Étudier les variations du langage dans l'ancien Dauphiné.

19. De l'étymologie des noms de lieux. Faire la part des diverses civilisations qui se sont succédé dans les temps historiques.

20. Y a-t-il dans la contrée des livres de raison? en produire des originaux ou des extraits.

Des excursions seront faites à l'abbaye de Saint-Antoine, et dans les environs de la ville de Vienne.

S'il y a lieu, à l'issue du Congrès, une dernière excursion sera également organisée sur le Rhône jusqu'à Valence.

Nota.

Le présent programme n'est aucunement limitatif, et le Congrès accueillera toute communication relative aux études qu'il poursuit, quel qu'en soit le sujet. Tous les événements archéologiques de l'année doivent en quelque sorte trouver leur écho dans des réunions ouvertes aux savants de toutes les parties de la France et même de l'étranger.

Nous prions seulement, dans ce cas, les personnes qui auraient l'intention de venir à Vienne, ou d'envoyer des travaux rédigés, de faire connaître aussitôt que possible les sujets qu'elles comptent traiter.

Quatre grandes médailles, dont deux en vermeil et les autres en argent, seront distribuées par la Société française d'Archéologie, à l'occasion du Congrès.

Durant le Congrès une conférence sur l'architecture carlovingienne sera faite par M. Henry Révoil, architecte des monuments historiques.

La Compagnie du Nord est la seule jusqu'ici qui ait accordé une réduction de 50 o/o sur son tarif ordinaire.

Vienne, imp. Savigné. *Le Directeur-Gérant*, E.-J. Savigné.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

H. Berlioz

Imp. Imp. à Vienne

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HECTOR BERLIOZ

AU moment où, de toutes parts, se produit une réaction en faveur de Berlioz, nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue*, en donnant un portrait de notre illustre compatriote, & en consacrant quelques lignes à sa mémoire.

Berlioz, on le sait, est né à La Côte-Saint-André, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vienne, le 11 décembre 1803; son père exerçait dans cette localité la profession de médecin, & son grand-père, *noble Louis-Joseph Berlioz*, avait été *conseiller du Roy, auditeur de la Chambre des comptes du Dauphiné.*

Le père de Berlioz voulut faire de son fils un

Digitized by Google

médecin. « Il allait devenir un étudiant comme tant d'autres, destiné à ajouter une obscure unité au nombre désastreux des mauvais médecins » ; mais une imagination vive, ardente comme la sienne, un esprit fougueux, primordial comme le sien, n'auraient jamais pu se plier à la science rigide, à la pratique calme et prosaïque de la Faculté.

Son premier professeur de musique fut un nommé Imbert, que le hasard avait jeté à la Côte-St-André; il reçut aussi des leçons de M. Dorant (un viennois d'adoption) qui, comme musicien et professeur, a fait les délices de la génération qui nous a précédé.

Donnant un jour un concert à Lyon, Berlioz, devenu déjà célèbre, fit venir son ancien professeur, de qui il avait conservé un excellent souvenir. — « Messieurs, dit-il aux artistes de son orchestre, j'ai l'honneur de vous présenter M. Dorant, un très-habile professeur de Vienne; il a parmi vous un élève reconnaissant; cet élève, c'est moi; vous jugerez peut-être tout à l'heure que je ne lui fais pas grand honneur; cependant, veuillez accueillir M. Dorant comme si vous pensiez le contraire et comme il le mérite. »

Nous ne suivrons pas Berlioz dans ses tiraillements de famille, dans ses amours, dans sa vie privée; nous n'analyserons pas non plus sa jeunesse vagabonde; son existence précaire, dépensant 68 centimes par jour, avec son ami Charbonnel (un compatriote aussi), vivant tous les deux d'espérances et d'illusions, sous les lambris peu dorés d'un sixième étage, dans un mauvais quartier de Paris.

Nous esquisserons seulement, au courant de la plume, quelques particularités, quelques traits saillants de cette grande figure, de ce magnifique « dédaigné », qui, aujourd'hui, comme l'a dit un contemporain,

Digitized by Google

« sort de son tombeau vêtu du suaire et le front ceint de lauriers. »

Ce n'est guère qu'en 1830 que l'on commença à compter avec Berlioz, alors qu'au bruit du canon des barricades, il obtint le prix de Rome.

Son séjour en Italie n'exerça sur lui qu'une influence médiocre; la musique, dit-il, y était négligée ou dans une mauvaise voie; on chantait platement, les théâtres donnaient des opéras tous taillés sur le même patron, chantés par des gens incapables, etc.

Berlioz revint donc à Paris : c'est là qu'il était attiré malgré lui ; c'est là qu'il voulait s'élever, briller, triompher des obstacles qui entravaient sa voie, confondre ses détracteurs, « continuer, comme il le dit lui même, la tradition musicale, en l'agrandissant, en l'améliorant, grâce aux ressources modernes. »

Et pourtant combien n'a-t-il pas eu à se plaindre de ce *cher* et *détesté* Paris. On faisait de lui un fou méchant, un artiste orgueilleux; on le traînait aux gémonies, lui et sa musique; son nom sur une affiche suffisait pour faire le vide dans une salle; on baillait de confiance aux premières notes de ses symphonies.

Qui dira son désespoir, ses révoltes, ses angoisses; qui peindra le mépris qu'il dut avoir pour cette foule inconsciente, pour ces jaloux qu'il ne put qu'écraser de son dédain.

C'est alors que Berlioz, méconnu, incompris, abreuvé d'amertumes, se tourna vers l'étranger; c'est alors qu'il abandonna sa patrie ingrate pour aller ailleurs, sur des scènes plus bienveillantes, devant un public plus juste, plus impartial, remporter de plus grandes victoires.

Et pendant que nous marchandions à notre compatriote de maigres applaudissements, les principales capitales de l'Europe (Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg,

Digitized by Google

Berlin, hélas !...) le traitaient en triomphateur; les monarques le recherchaient, la foule l'idolâtrait, et partout, sur son passage, il recueillait des distinctions honorifiques, des ovations enthousiastes.

La correspondance de Berlioz est pleine d'amertume contre Paris; c'est chez lui une blessure sans cesse ouverte : « Ne voir partout, dit-il, qu'imbécillité, indifférence, ingratitude ou erreur : Voilà mon lot à Paris. »

Son appréciation de la France en 1848, mérite d'être signalée : « N'est-il pas grotesque qu'on joue dans les concerts du Conservatoire les œuvres de tout ce qui a un nom quelconque, excepté les miennes ? N'est-il pas blessant pour moi de voir l'Opéra avoir toujours recours à des ravaudeurs musicaux, et ses directeurs toujours armés contre moi de préventions que je rougirais d'avoir à combattre si la main ne leur était forcée ? La presse ne devient-elle pas ignoble de jour en jour ? Y voyons-nous autre chose maintenant (à de rares exceptions près), que de l'intrigue, de basses transactions et du crétinisme ? »

Et dans une autre lettre : « J'avais à lutter, sous l'ancien gouvernement, contre des haines semées par un feuilleton, contre l'ineptie de ceux qui gouvernent nos théâtres, et l'indifférence du public; j'aurais, de plus, la foule des grands compositeurs que la République vient de faire éclore, la musique populaire, philanthropique, nationale et économique. La France, au point de vue musical, n'est qu'un pays de crétins et de gredins; il faut être diablement chauvin pour ne pas le reconnaître. »

Et pourtant, il aime cette France, qu'il dénigre dans un moment de mauvaise humeur; il adore Paris, où il a des amis, des affections, des souvenirs.— Il a été frappé en pleine poitrine; il a une incurable tristesse;

Digitized by Google

il ne sourit presque jamais, et quand il sourit, ce qui est rare, c'est qu'il a triomphé quelque part, au loin, à l'étranger !...

On reprochait à Berlioz son attitude réservée, son regard hautain; on s'étonnait qu'il ne fut pas gai. Comment voulait-on qu'il en fut autrement? Berlioz ne connut jamais, en France, dans sa patrie, les ivresses de la popularité; il vécut constamment, tête-à-tête, avec le désespoir, en lutte avec l'envie, la jalousie, la méchanceté. Il serait certainement mort de chagrin, mort de douleur, si des consolations ne lui étaient pas venues du dehors.

Aujourd'hui, regardez cette explosion, cet excès de louanges sur toute la ligne: les portes de tous les théâtres s'ouvrent devant son nom; il n'y a pas de concert public sans lui; on s'arrache les partitions dont personne ne voulait; le dédain a fait place à l'admiration!

Chacun sent qu'il y a une injustice à réparer.

On proclame Berlioz la gloire de notre école moderne. « Ce grand homme qu'on a vilipendé, qu'on a traîné au ruisseau pendant sa vie, est applaudi dans son cercueil. Tous les mensonges entassés autour de lui, toutes les légendes odieuses et ridicules, toutes les polémiques sottes, tous les efforts de la haine et de l'envie pour le salir, s'en sont allés comme une poussière balayée par le vent, et il reste seul, debout dans sa victoire. »

Nous ne pouvons résister au désir de rappeler une des dernières circonstances où nous apparut Berlioz, et, quoiqu'un des témoins oculaires, nous laisserons la parole à Daniel Bernard:

« Notre compatriote fut invité à se rendre à un festival orphéonique qui se donnait dans sa province natale, à

Digitized by Google

Grenoble (1). Ce dernier épisode rappelle vraiment le dénoûment des pièces de Shakespeare et l'homme qui avait le mieux compris le génie du poëte anglais devait avoir une fin assez semblable à celle du roi de Lear, de Macbeth ou d'Othello. Pour bien peindre cette scène suprême, il faudrait que l'histoire empruntât les couleurs du drame. Qu'on se figure une salle resplendissante de lumières, ornée de tentures officielles, une table chargée de mets délicats, une réunion de joyeux convives attendant un des leurs qui tarde à venir. Tout à coup, une draperie s'entr'ouvre et un fantôme apparaît: le spectre de Banquo? non; mais Berlioz à l'état de squelette, le visage pâle et amaigri, les yeux vagues, le chef branlant, la lèvre contractée par un amer sourire. On s'empresse autour de lui, on l'acclame, on lui serre les mains, — ces mains tremblantes qui ont conduit à la victoire des armées de musiciens. Un assistant dépose une couronne sur les cheveux blancs du vieillard. Celui-ci contemple d'un œil étonné les amis, les compatriotes qui l'accablent d'hommages tardifs mais sincères. On le félicite, il ne paraît s'apercevoir de rien. Machinalement il se lève pour répondre à des paroles qu'il n'a pas comprises; à ce moment, un vent furieux, venu des Alpes, s'engouffre dans la salle, soulève les rideaux, éteint les bougies; des rafales soufflent au dehors et des éclairs déchirent la nue, illuminant d'un fauve reflet les assistants muets et terrifiés. Au milieu de la tempête, Berlioz est resté debout; il ressemble, environné de lueurs, au génie de la symphonie, auquel la puissante nature ferait une apothéose, dans un décors de montagnes et avec l'aide du tonnerre, musicien gigantesque. »

Ce fut le dernier voyage de Berlioz; ce fut aussi le

(1) C'était le 15 août 1868, pour un concours musical, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Napoléon Ier.

Digitized by Google

dernier acte du drame de son existence ; il rentra à Paris, n'en pouvant plus, et mourut le 8 mars 1869.

Berlioz, qui appartient au Dauphiné par sa naissance, était resté attaché à sa chère province par les sentiments et par le cœur ; il avait visité toutes les capitales de l'Europe, admiré les sites les plus grandioses, les plus pittoresques ; il s'était endormi sur les gradins de marbre de Monte-Carlo, bercé par les flots de la Méditerranée ; il s'était réchauffé au soleil d'Italie, avait gravi toutes les cimes, respiré tous les parfums, bu à toutes les sources, — mais rien, absolument rien, n'avait tari chez lui l'amour du sol natal.

En descendant du Mont-Cenis, il s'était laissé aller, un jour, à un véritable transport : « Voilà le vieux rocher de Saint-Eynard ! Voilà le réduit gracieux où brilla la *stella montis*... ; là-bas, dans cette vapeur bleue, me sourit la maison de mon grand-père. Toutes ces villes, cette riche verdure... c'est ravissant, c'est beau... il n'y a rien de pareil en Italie.... »

Puis, dit-il ailleurs : « Les souvenirs du royaume de Naples sont restés impuissants contre l'aspect riant, varié, frais, riche, pittoresque, beau de masses, beau de détails, de notre admirable vallée de l'Isère !... »

Maintenant que la mémoire de Berlioz est vengée, réhabilitée, que l'œuvre du maître, indiscutée, indiscutable, a conquis dignement sa place et que sa gloire plane, rayonne, à l'abri de toute critique, de toute injure, ne reste-t-il pas encore quelque chose à faire ?

Puisqu'il est d'usage d'honorer les hommes qui ont jeté un certain éclat sur leur pays, pourquoi n'élèverions-nous pas, sur le sol natal, une statue à notre compatriote ?

Digitized by Google

De même que Ponsard à Vienne, pourquoi Berlioz n'aurait-il pas sa statue à la Côte-St-André ?...

Nous savons que notre sympathique Sous-Préfet, M. Floret, qui est aussi bienveillant que bon administrateur, a l'intention de s'occuper de cette œuvre ; nous savons aussi que cette idée mise en avant ferait de rapides progrès.

Que deux comités, l'un parisien, l'autre local, se forment donc en dehors de toute coterie, de tout parti pris, de toute passion politique, et qu'un monument, digne du grand artiste, honore sa mémoire et fasse honneur à ses compatriotes.

E.-J. Savigné.

Digitized by Google

CANNES & LORD BROUGHAM

I

La Provence

TA langue sait bercer et le cœur et l'oreille!
Quelle vierge n'a pas rêvé d'être Mireille,
Et pensive écouté la voix des lyres d'or?
Dans son divin tombeau, Laure n'est qu'endormie :
Si tu veux éveiller ta radieuse amie,
Pétrarque accours et chante encor!...

Salut, je me découvre, ô féconde Provence!...
L'étoile du berger, toujours belle, devance
Sur les routes du ciel d'éblouissantes sœurs :
Ainsi tu resplendis et révèles la France,
Terre libre! à qui Pierre, au jour de la souffrance,
A confié ses successeurs!

Femme au front rayonnant que le soleil adore,
Sur les riants coteaux que son regard colore,
La vigne et l'amandier t'offrent leurs doux présents!
Au berceau tu fus reine, et par les dieux aimée,
Tes pins jettent au vent leur haleine embaumée,
Et ta main, des vaisseaux puissants!

Le cédrat, l'oranger laissent pendre en ta plaine
Leurs pommes d'or : partout l'olive grasse et pleine,
De tes pressoirs gonflés fait couler sa liqueur :
Le palmier fend les airs d'un élégant feuillage,
Sur les vagues tu suis la barque et son sillage,
Et l'infini saisit ton cœur!

Digitized by Google

Tes troubadours, épris d'un sublime délire,
Ont chanté tes flots bleus, ton soleil, sur leur lyre,
Chanté le chaste amour, le Christ, la liberté!
Notre âme, par leurs vers réchauffée et ravie,
Contemple avec extase, au sommet de la vie,
L'aube de l'immortalité!

II

Cannes

Cannes! nid d'alcyon bâti sur le rivage,
Tu vois étinceler dans la mer ton image,
Et sur tes monts flotter une écharpe d'azur!
Quand la nuit se revêt de son manteau d'étoiles,
Le pêcheur prend le large, ouvrant ses blanches voiles
Aux brises d'un air tiède et pur!

Quand l'astre au croissant d'or t'inonde de lumière,
O Vierge! dont l'éclat fait baisser la paupière,
Tu verses comme un baume au cœur de l'étranger!...
Et l'amant qui se mire aux yeux de sa maîtresse,
Savoure tes splendeurs, ta grâce enchanteresse,
Et les senteurs de l'oranger.

Qui n'a pas ressenti cette ivresse infinie,
Quand la terre, entonnant ses hymnes d'harmonie,
Mêle ses doux accords aux grandes voix des cieux?...
Frêle esquif égaré comme un point dans l'espace,
Qui, sous l'aile de Dieu, lampe sublime, passe
Dans un cercle mystérieux!

Ici-bas la beauté n'est qu'un rêve éphémère:
La nature a pour toi des tendresses de mère,
Et semble douze mois prolonger ton printemps.
Le soleil a tissé les fleurs les plus divines
Pour ton front: et ce roi chasse de tes collines
La triste neige et les autans.

Digitized by Google

D'un jour éblouissant céleste messagère,
L'aube ouvre l'Orient, immortelle et légère,
De reflets délicats éclairant l'horizon.
Le rossignol plaintif redit son long poëme :
Le malade charmé par ce concert qu'il aime,
S'attarde au seuil de la maison.

Dans tes villas, les fleurs que ton ciel a charmées
Montrent avec orgueil leurs têtes embaumées :
L'héliotrope et le myrte encadrent tes chemins.
Tes vierges vont le soir, fauvettes amoureuses,
Cueillir en gazouillant les blanches tubéreuses,
Les myosotis et les jasmins.

III

La Mer & la Nuit

Qui pourrait te chanter, Mer terrible et sublime ?
Ta vague au crépuscule étincelle, et l'Abîme
Veille, éternel guetteur, comme un feu dans la nuit !
Tu palpites souvent sous ta robe émeraude,
Et quand la foudre éclate, il sort de l'onde et rôde
Près du navire qui s'enfuit !

Dans ta fière beauté tu souris et nous railles !
Oh ! si l'homme pouvait explorer tes entrailles,
Combien il y verrait flotter de noirs linceuls !...
Des vaisseaux ! pauvres lys brisés par la tempête,
Alors qu'ils s'envolaient joyeux comme une fête,
Tombeaux sans croix qui dorment seuls !

Et pourtant sur ton front quelle ineffable grâce,
Quand la brise au matin souffle de terre, et trace
Sur l'onde encore limpide un sillon argenté !...
La mouette à l'œil noir te salue à coups d'ailes :
L'on voit dans le lointain des barques, hirondelles
Traversant ton immensité !

Digitized by Google

Qui n'a pas écouté dans son âme ravie,
S'écouler lentement les heures de la vie,
Quand de légers parfums voltigent sur les fleurs?
Quand l'immortalité dont la croix est le gage,
Fait entendre à nos cœurs sa voix et son langage,
Dans l'extase couler nos pleurs!

Nuit suave! tu dors sur un tapis d'étoiles!
Quand ta main dans les cieux déroule tes longs voiles,
Des étincelles d'or courent dans l'infini!
L'âme, comme un éclair, vers tes mondes rayonne,
En passant devant Dieu s'illumine et frissonne,
Oiseau divin repose au nid!

IV

Bonaparte & Rachel

Le soleil qui descend en feu vers tes collines,
Couvre de diamants les vagues purpurines:
Sur ta rade un canot, ombre noire, a passé!...
Ce dieu dont le génie a fait le tour du monde,
Dont la flotte un instant eut le sceptre de l'onde,
Ce Dieu! l'orgueil l'a terrassé!

Aigle audacieux, qui, dans ses courses sublimes,
Ne se posa jamais qu'aux plus superbes cimes,
Dans son aire emportant les couronnes des rois!
Il est là sur tes bords tremblant et sans cortége:
Deux cent mille guerriers sont couchés dans la neige,
Du Christ il a touché la Croix!...

A l'horizon Moscou flambe, torche funèbre!...
Et tu dois, Waterloo, dans ta plaine célèbre,
Entendre du lion les suprêmes sanglots!...
La lune, tout-à-coup, radieuse s'élance;
On part, il est minuit: il parle de vaillance,
Et Sainte-Hélène sort des flots!

Digitized by Google

O Cannes ! n'est-ce pas, en face de ta plage,
Que Rachel, lys suave emporté par l'orage,
Voulut sourire encore à la vie, au bonheur ?
Quand tes flots la berçaient de leur sombre harmonie,
Tu voyais dans ses yeux s'allumer le génie,
Au nom de Patrie et d'Honneur !

L'âme transfigurait ton corps frêle et débile,
Et tu brisais nos cœurs, ineffable Sibylle,
Quand tu chantais l'amour ou les saintes douleurs !
Grande artiste, salut ! sœur de la Poésie,
Qui mourus en buvant l'ivresse et l'ambroisie,
Comme l'abeille au fond des fleurs !

V

Lord Brougham

Il est doux d'admirer le céleste visage
Des vierges qui, le soir, une rose au corsage,
Dansent, sylphes joyeux, au son du tambourin !
Quand la plus belle entonne une vieille romance,
Doux d'être emporté dans une ronde immense,
De répéter le gai refrain !

Dieu jeta sur tes monts le ciel de l'Italie,
Ciel embaumé, si pur, que la mélancolie
En passant devant toi voile ses yeux charmants !...
Sous l'oranger l'Amour guette la Rêverie :
Ton soleil est si beau que de l'âme flétrie
S'évanouissent les tourments !

Cannes ! ne vis-tu pas, sur ta plage odorante,
Accourir (car son âme était triste et souffrante !)
De la blonde Albion un noble pélerin ?
Languissant, il cherchait une blanche chaumière,
L'ivresse des parfums, des flots, de la lumière,
Diamants de ton riche écrin.

Digitized by Google

Brougham! tu vins rêver dans la terre promise,
Oublier les grandeurs et la froide Tamise,
Comme l'oiseau blessé qui fuit l'autour sanglant!
Chasser les souvenirs et les pensers moroses,
Sommeiller mollement sur un lit fait de roses,
Dans un parterre étincelant.

L'éclair fendait la nue: au loin grondait l'orage,
Les vagues sur tes bords se brisaient avec rage,
Quand ton vallon s'offrit, nid adorable et sûr!
O Cannes! de ce jour tu brillas dans l'histoire,
Ton hôte te couvrit de baisers et de gloire,
Vanta tes fleurs et ton azur!

Évoquant du tombeau l'incomparable Athènes,
Tu voyais près des flots l'ombre de Démosthènes
Noble lord! le génie illuminer son front!
Quel superbe cortége autour de lui se presse!
Le Parthénon debout parlera de la Grèce
A tous les peuples qui viendront!

Ses temples merveilleux dorment dans la poussière,
Mais Phidias a taillé dans l'or et dans la pierre
Un modèle inconnu: la divine Beauté!
Le nom de Periclès dans les âges rayonne,
Et Socrate en mourant a jeté sa couronne
Et sa vie, à la Liberté!!...

Feu sacré, l'Éloquence avait brûlé ta lèvre,
Et quand ton cœur gémit consumé par la fièvre,
Poëte! tu cherchas ces coteaux radieux!
Tu chantas de l'amour la douceur éternelle,
La Science, ô Brougham! t'emportait sur son aile
Vers l'infini mystérieux.

Et n'as-tu pas rompu des lances dans l'arène
Grand orateur, vengé les douleurs d'une Reine,
Apaisé le courroux d'un monarque irrité!
Ta parole jaillit, étincelante lave,
Le jour, où, racontant le martyr de l'esclave,
Tu fis pleurer l'Humanité!

Digitized by Google

Cannes ! du vieux château si ton œil vole et plonge,
Tu vois briller au loin, vaporeux comme un songe,
Dans l'or et dans la pourpre, à l'aurore, un îlot :
Corse ! vaisseau tissé de fleurs et de lumière,
Qui flotte dans les cieux, éclatante bannière,
Coupe d'azur au sein du flot.

Quand la terre au printemps de rubis s'est couverte :
Dans les prés embaumés traîne sa robe verte,
Le soleil à son front resplendit pur et beau ;
Un vent mystérieux fait onduler les herbes,
Les roses, les lilas s'entrelacent en gerbes,
Alors tu quittes le tombeau !

Et ton ombre, la nuit, voltige sur la plage,
A travers ces vallons, doux asile du sage,
Où Cannes gardera ton pieux souvenir !
Brougham ! dors glorieux dans ton linceul de roses,
Car la colombe vient au tertre où tu reposes
Parler d'amour et te bénir !

Alfred VELLOT.

CENTENAIRE DE LORD BROUGHAM

Avril 1879. — Médaille d'argent.

Digitized by Google

DÉCEPTION

(Sonnet)

FILLETTE, *absorbée en ton livre,*
Ainsi qu'un moine en son verset,
Ne sens-tu pas ton cœur qui livre
De grands combats sous ton corset ?

Dis, ce chef-d'œuvre qui t'enivre,
Naïve enfant, sans doute c'est
L'œuvre d'un auteur las de vivre,
Lord Byron, Nerval ou Musset.

Lara, Child-Harold, le Corsaire,
Je le conçois, doivent te plaire,
Ainsi que les vers à Ninon.

— Hélas ! l'illusion s'envole,
Ami lecteur — l'enfant dit : « non,
*Je lis l'*Exploit de Rocambole. »

Jules SAINT-RÉMY.

Valence, juin 1879.

Digitized by Google

COMPTES DE LA MAISON D'HENRI III

ROI DE FRANCE

Dépenses du 15 janvier 1575, à Romans

A la nouvelle de la mort du roi Charles IX, son frère (30 mai 1574), Henri de Valois, duc d'Anjou, roi de Pologne, s'enfuit de son royaume et arriva le 15 septembre suivant à Lyon, où l'attendait sa mère, Catherine de Médicis. Il y tint un grand Conseil où fut décidée la continuation de la guerre contre les huguenots. Il descendit à Avignon pour contribuer par sa présence à la défaite des rebelles du Languedoc. Remontant bientôt le Rhône, il convoqua les Etats de Dauphiné à Romans, où ils se réunirent le 15 janvier 1575, sous la présidence du roi : « Ce qui ne s'était pas encore vu et ne se revit pas ». (Chorier). S. M. était accompagnée d'une nombreuse suite, en tête de laquelle on remarquait le duc d'Alençon, son frère, le roi de Navarre et le chancelier de Birague. Dans cette assemblée on arrêta que le Tiers-Etat de la province entretiendrait un corps de 2000 hommes d'infanterie, et la noblesse 50 hommes d'armes pour poursuivre la guerre, particulièrement contre Du Puy-Montbrun qui avait pillé les bagages du roi, près du Pont-de-Beauvoisin : audace qu'il paya de sa vie quelques mois après (13 août).

Le roi logea à Romans, dans la maison de M. Mulet (1), et

(1) Antoine Mulet, le père de ce dernier, avait reçu dans sa maison, Louis XII, lors de son passage à Romans, le 27 juin 1511. Le roi le fit président du Parlement de Provence.

Digitized by Google

repartit le lendemain pour Lyon, et de là, pour Reims, où il fut sacré le 15 février suivant, par le cardinal de Guise, évêque de Metz.

La pièce originale, que nous possédons, contenant la note des dépenses faites à Romans, le 15 janvier 1575, consiste en une bande allongée de parchemin (65 centim. sur 14), et signée de deux secrétaires du roi. C'était sans doute une pièce comptable qui servait à établir les dépenses générales de la maison du roi.

En voici l'exacte transcription.

SAMEDY QUINZIESME JOUR DE JANVIER MIL CINQ CENS SOIXANTE QUINZE, LE ROY TOUT LE JOUR A ROMANS.

Panneterie, bouche et commun.

	Liv.	Sol.	Den.
Au boulanger pour la bouche IIII xii^es viij pains (1)	»	LVj	»
A luy pour le commun XLIII douzaines troys pains.	XXV	iv	»
S(omme) xxviij liv. xv s.			

Eschan(sonnerie). Bouche.

A la Pierre pour 1 bouche	»	LVj	»

Commun.

Au sieur Colas, de Montelimard, pour iiij charges de vin cl.	iiij	»	»
A Pierre Chan, de Romans, pour iiij ch. de vin	»	XLviij	»
A Imbert Dubois, de Romans, pour XL ch. de vin	XXXij	»	»
A sire Claude Manuel, dud. Romans, pour XXV ch. ij quartes. vin	XV	vj	»
Au charretier d'Eschan(sonnerie), pour son charroy ordinère.	»	XLV	»
S(omme) LV l. ix s			

Cuisine, bouche et commun.

Au boucher, pour la bouche, 1 bouillon beuf et 11 gresse, vij s. vj d.; une pièce

(1) Le marc d'argent était alors à 19 livres, c'est-à-dire que la livre valait en monnaie actuelle 2 fr. 50, le sol 12 centimes et 1/2, et le denier 1 cent. Pour avoir la valeur relative, il faudrait quadrupler ces chiffres.

Digitized by Google

beuf realte, xviij d. II de service, xvj s.; ung veau XL s.; II moutons une pièce, LXIIIj s.; X chapons L s.; XXXIX poulets et pigeons, LXIIIj s. vj d.; II chevreaux, XL s.; IIIIj perderix, XX s.; ij connils X s.; viij k. costelettes porc, XIIIj s. IIIIj d.; II langues beuf, V s.; XXIIIj l. lard, LVIIj s. vj d.; I q^{ons} œufs I s. vij d.; cy bouche.	XXIIj	»	V
Et pour le commun: I bouillon et et vj l. gresse, XVIIj s. vj d.; II pièces beuf réalles, XXXVj s.; viij et demye de service, LXVIIIj s.; IX moutons et vij pièces, XIIIIj l. xj s.; XXXVj l. port frais, LX s.; xj cochons, CX s; XXXVj chapons, IX l.; XIIIIj chevreaux et yssues, IX l. ij s.; XV connils, LXXV s.; XIIj beccassines, XXX s.; vj ramiers, XV s.; XIIj perderix, LX s.; D^{e} œuf, vj s. IIIj d.; II k. beurre, vj s.; LXVIIj l. lard, vj l. ij s. vj d.; XXXIj l. chandelles, LXXVIIj s. vj d.; cy commun.	LXVIIj	XVj	IX
Cy bouche et commun IIIIj^{xx} IX l. VIIj s. ij d.			
Au pasticier pour ouvrage de four . . .	»	CV	VIIIj
Au verdurier pour pots verdures, just et vinaigre	»	LIIj	VIIj
A l'escuier commun pour sel et oranges .	»	XXXVj	»
S(omme) IIIIj^{xx} XIX l. j s. IIIj d.			

Fruicterie.

Aux fruictiers pour fruict ord^{re} L s. X d.; extra^{re} XXXVj s.; salades, XIIj s.; déchet du mortier, V s.; IIIIj l. IIIj qte ij on. cire blanche, LXX s.; XIIj l. IIIj qte ij on. cire jaune, LXVj s. vj d., cy	XIIj	XIj	IIIIj

Fourrière.

Au sieur du Sarlon, premier maistre d'Ostel	IIIIj	»	»
Aux sieurs de Mouceaux, Nyvellon et de Herbault, maistres d'ostel.	VIIj	»	»
Au maistre et controlleur de la Chambre aux deniers.	»	LX	»
A Secousse, maistre de la Chambre aux deniers hors damier.	»	XXX	»
A deux clercs d'offices	»	XXX	»

Digitized by Google

A Me Miron, premier médecin	»	XL	»
A Me Mazille, médecin ordinaire. . . .	»	XL	»
A Fabry et Botal, médecins servants . .	»	XL	»
Au lieutenant de la porte	»	XV	»
A deux huissiers des salles.	»	XX	»
A deux pâtissiers	»	XV	»
A deux tapissiers et le victrier	»	XVIIJ	»
Aux quatre lavandières.	»	C	»
Au cappitaine du charroy.	VIIJ	»	»
A Flachet pour charbon	»	XXV	»
Au falotier pour chandelles et lanternes .	»	XX	»
Au chartier qui meyne la quesse (caisse) .	»	XL	»
A Chambellan pour avoir fait apporter la vaisselle depuys Avignon jusques à Lion par les partyes, cy arrestées.	VIJ	X	»
Au menuzier du roi pour avoir faict ung plancher à la cuisine du festin en Avignon, ung aultre en la grand salle et faict quelques croisées par ses partyes.	XX	X	»
A Bizolton pour estre venu devant d'Avignon à Valence chercher du vin.			
S(omme) LXXV l. iij s.	LXXV	iij	»
Somme du jour: Deux cent soixante-quinze livres, cinq sols, neuf deniers . .	CCLXXV	V	IX

La circonstance exceptionnelle de la présence du roi à la tenue d'Etats généraux de la province, et la suite princière qui accompagnait S. M., expliquent la dépense relativement élevée, pour une seule journée, de 275 livres 5 sols 9 deniers, soit en valeur actuelle environ 2750 francs. En effet, on trouve la justification de cette remarque en comparant cette note de dépenses avec trois autres pièces de même nature que nous avons entre les mains, et dont nous devons la possession à notre révéré compatriote M. P.-E. Giraud. On y remarque, disons-nous, que la dépense pour la maison de Charles IX ne s'éleva, à Romans, le 17 août 1564, qu'à 158 livres 3 deniers, et le 25, qu'à 173 livres 18 sols 2 deniers, enfin à Valence, le surlendemain, qu'à la somme de 172 livres 13 sols 8 deniers.

Henri III était accompagné de quatre médecins, dont un premier, un ordinaire et deux servants. Outre la nourriture et le logement, les deux premiers avaient un égal traitement de 40 sols

Digitized by Google

par jour (environ 20 fr.). Les deux autres ne touchaient que moitié de cette solde. Ce nombre exagéré de médecins est du reste le même que celui qu'avait Charles dans son voyage, en 1564, seulement il contraste avec l'absence de chirurgiens et d'apothicaires.

Le premier médecin, Marc Miron, fils et petit-fils de médecins, avait été attaché au duc d'Anjou. Il le suivit en Pologne, et favorisa son évasion. Aussi, Henri III, dès qu'il fut roi de France, nomma Miron son premier médecin, et le revêtit du titre exceptionnel de *comes archiatrorum*. Il fut député aux Etats de Blois, et sa postérité a fourni à la ville de Paris deux prévôts des marchands.

En résumé, voici la valeur des principales denrées et de divers objets de consommation, en faisant observer qu'il faut décupler le prix pour représenter celui de nos jours.

Le pain, dont le poids n'est pas indiqué, valait 1 sol, le vin du roi, 2 livres 16 sols la charge de 66 pots (84 litres), celui du commun variait de 12 sols à 20 s., un veau 2 liv.; un mouton 1 liv. 10 s.; un chapon ordinaire, 5 s.; un chapon gras, le double; un poulet, un pigeon, 1 s. 6 den.; un chevreau, 20 s.; une perdrix, 5 s.; un lapin, 5 s.; une grive, 2 s. 6 den.; la livre de porc frais, 1 s. 9 den.; une langue de bœuf, 2 s. 6 den.; la livre de lard, 2 s.; le quarteron d'œufs, 1 s. 6 den.; une bécassine, 2 s. 6 den.; la livre de beurre, 3 s.; la livre de chandelle, 2 s.; la livre de cire jaune, 5 s. 6 den.; la livre de cire blanche, 14 s.

En comparant le prix des denrées aux deux époques, en 1564 et 1575, on trouve qu'il est sensiblement plus élevé dans la note pour cette dernière année, où par parenthèse on ne trouve pas le dindonneau qui est mentionné dans les dépenses du mois d'août 1564. Ce volatile, très-rare alors, qui venait depuis peu d'être apporté en France, est noté à un prix assez élevé, à 25 s. la pièce, c'est-à-dire autant que cinq chapons, que seize poulets, que cinq perdrix, que dix cailles. L'absence au mois de janvier de dindonneau sur la table d'Henri III, ne peut s'expliquer que par l'usage de manger ces oiseaux lorsqu'ils étaient jeunes et tendres, comme ils le sont en effet au mois d'août. Enfin, dans les notes de 1564 et 1575, ne figure ni marée, ni poissons de rivière.

Dr Ulysse Chevalier.

Digitized by Google

NOTICE CHRONOLOGICO-HISTORIQUE

sur

LES ARCHEVÊQUES DE VIENNE

VIENNE *(Vienna Allobrogum)* devint colonie romaine sous Tibère et reçut de Claude un sénat; elle fut successivement la capitale de la province de Viennaise, du 1er royaume de Bourgogne (432) et du 2e (879). L'établissement de son église est contemporain de celui du Christianisme dans l'empire Romain, bien qu'il y ait quelques doutes sur ses premiers évêques. La province ecclésiastique de Vienne comprenait, au IVe siècle, Genève, Grenoble, Viviers, Die, Valence, St-Paul-Trois-Châteaux, Vaison, Orange, Cavaillon, Avignon, Arles et Marseille, cités romaines devenues évêchés. L'érection de la métropole d'Arles, en 391, ne lui laissa pour suffragants que Genève, Grenoble, Viviers, Die et Valence, auxquels furent ajoutés, au Ve siècle, l'évêché de Moûtiers-en-Tarantaise et, au VIe, celui de St-Jean-de-Maurienne; la métropole de Tarantaise fut de nouveau établie au VIIIe siècle, et la province de Vienne se trouva réduite à sept siéges épiscopaux, dont elle se composa jusqu'en 1790. A cette époque l'archevêché fut supprimé; le diocèse fut attribué par parties inégales à ceux de Grenoble, de Mende, de Lyon et de Valence; le titre archiépiscopal a été recueilli par le métropolitain de Lyon. Les auteurs qui ont traité de l'histoire de l'église et des archevêques de Vienne sont, par ordre chronologique: — Anonymes, *Fundatio sanctæ Viennensis ecclesiæ* (VIIIe

Digitized by Google

siècle), *Hagiologium Viennense seu De sanctis episcopis ecclesiæ Viennensis* (X^e-XIe siècles), parmi les *Documents inédits relatifs au Dauphiné* publiés par l'auteur sous les auspices de l'Académie Delphin. (t. II, 5e livr.); — saint Hugues, évêque de Grenoble, dans ses *Cartulaires* (1er, n° 26; IIIe, append. n° 6); — *Chronicon antistitum Viennensium jussu Burnonis* (lis. *Joannis archi-)episcopi anno MCCXXXIX conscriptum*, parmi nos *Documents inédits relatifs au Dauphiné* (t. II, 5e liv.);— Ant. de Mouchy (Demochares), *Catalogus archiepiscoporum et episcoporum qui in variis Galliæ ecclesiis sederunt* (Paris, 1562, in-fol.); — Pierre de Villars, archevêque de Vienne, *Catalogus præsulum Viennensium* (à la fin du t. II de ses *Opuscules et divers Traictez*, Lyon, Roussin, 1598, in-8°); — Joan. a Bosco, *Antiquæ, sanctæ ac senatoriæ Viennæ Allobrogum Gallicorum, sacræ et prophanæ plurimæ antiquitates, nec non primatum ejus et archiepiscoporum elenchus historicus* (lævum xyston de sa *Floriacensis vetus Bibliotheca benedictina*, etc., Lyon, 1605, in-8°); — Jean Chenu, *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia* (Paris, 1621, in-4°); — Jean Le Lièvre, *Histoire de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne en la Gaule Belgique* (Vienne, 1623 et 1629, in-8°, 1639, in-4°; Lyon, 1625, in-8°); — Claude Robert, *Gallia Christiana, in qua regni Franciæ ditionumque vicinarum diœceses et in eis præsules describuntur* (Paris, 1626, in-fol.); — Clément Durand, *Antiquitates Viennæ sacræ et profanæ* (Biblioth. impér., lat. 5662); — Louis et Scévole de Sainte-Marthe, *Gallia Christiana qua series omnium archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ vicinarumque ditionum...* (Paris, 1656, in-fol., t. I, p. 789-816); — Nic. Chorier, *L'Estat politique de Dauphiné* (Grenoble, 1671, in-12, t. I, p. 183-357, cf. t. II, p. 202 ss.); — Guy Allard, *Dictionnaire historique, chronol.*, etc. *de Dauphiné* (édit. Gariel, 1864, t. II, p. 762-5); — Drouet de Maupertuis, *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, 1708, in-4°); — PP. Richard et Giraud, dominicains, *Dictionnaire univ. des sciences ecclésiastiques* (Paris, 1762, t. V, p. 545-7, édit. de 1827, t.

Digitized by Google

XXIX, p. 303-6); — C. CHARVET, *Histoire de la sainte église de Vienne* (Lyon, 1761, avec supplément de 1769 [et 1869], in-4°); — MERMET aîné, *Histoire de la ville de Vienne...* (Paris et Lyon, 1828-33-53, 3 vol. in-8°); — J.-J.-A. PILOT, *Statistique générale du département de l'Isère* (Grenoble, 1846, t. III, p. 351-71); — F.-Z. COLLOMBET, *Histoire de la sainte église de Vienne depuis les premiers temps du Christianisme jusqu'à la suppression du siége en 1801* (Lyon, 1847, avec supplém. de 1848, 3 vol. in-8°); — Jul. MARION, *Noms des archevêques et évêques de France* (listes publiées dans les *Annuaires de la Soc. de l'Hist. de France*, 1845-51, reproduites dans le *Dictionnaire de Statistique religieuse* de l'abbé MIGNE, 1851, col. 428-31); — Barth. HAURÉAU, continuation du nouveau *Gallia Christiana* des Bénédictins (Paris, 1866, t. XVI, col. 1-171, instr. c. 1-72). — Des documents anciens offrent quelques données positives sur la série des archevêques de Vienne, mais ils sont sujets à caution. Nous avons réuni les noms de 126 prélats qui auraient occupé ce siége; sur ce nombre il faut en retrancher 4, dont la présence ne peut soutenir l'examen; 10 autres ne peuvent pas être considérés comme élus canoniquement.

Saint CRESCENT, dont parle l'apôtre des gentils (*II Timoth.*, IV, 10), est considéré comme le fondateur de l'église de Vienne, qui célébrait sa fête le 27 juin; l'église de Mayence honorait ce disciple du grand Paul comme son premier évêque (103), à pareil jour; enfin les Grecs en font mémoire le 30 juillet, comme évêque de Chalcédoine. Voir les BOLLANDISTES, au 27 juin.

Saint ZACHARIE, ordonné par Crescent, prêcha la bonne nouvelle aux Viennois et fut martyrisé par le préfet Pompée, sous Trajan (BOLLAND., au 27 mai). Ses reliques furent transférées, vers 1250, par les cardinaux Hugues et Guillaume de l'église des Sts-Apôtres dans celle de St-Pierre.

Saint MARTIN aurait été disciple des apôtres, suivant ADON, et martyrisé sous Adrien, d'après les BOLLANDISTES (1er juillet).

Saint VÈRE Ier aurait reçu du pape s. Pie Ier (142-57) une lettre dont l'authenticité a été depuis longtemps mise en doute (BOLLAND., 1er août).

Saint JUSTE fut martyrisé dans la persécution de 177 ou en 178, avec SÉVERIN, EXUPÈRE et FÉLICIEN (BOLLAND., 6 mai); on a publié

Digitized by Google

une lettre à lui adressée par le pape s. Pie Ier. Pendant un exil qu'il eut à subir, il fut remplacé par AARON et AQUILIN, qu'ADON et les anciens *Nécrologes* ne mentionnent pas, non plus qu'un DIDIER qui lui aurait succédé.

Saint DENYS vécut sous Pertinax (193); on possède une lettre que lui aurait écrite le pape s. Victor Ier (200). Il était honoré le 9 mai (BOLLAND.).

Saint PARACODE fut martyrisé vers l'an 239; le même pontife lui aurait envoyé, au sujet de la célébration de la Pâque, une lettre suspecte aux BOLLANDISTES (au 1er janv.).

Saint FLORENT ou FLORENTIN Ier fut martyrisé sous Volusien, en 253 (BOLLAND., 3 janv.); l'annaliste Matthieu de Westminster loue son savoir et ses vertus.

Saint LUPICIN reçut la couronne du martyre à Saint-Paul-Trois-Châteaux sous l'empereur Aurélien, le 14 décembre; on a mis au jour une lettre que lui aurait adressée le pape s. Corneille (250-2); c'est lui qui jeta les fondements de l'église dédiée à Vienne aux saints Apôtres.

Saint SIMPLIDE acheva cette œuvre et fut lui-même martyrisé par les Allemands, en 282 (BOLLAND., 11 février). Quelques auteurs lui donnent pour successeur CLAUDE, dont d'autres ne font qu'un même personnage avec le suivant.

Saint VÈRE II assista certainement, avec son exorciste Bedas, au concile tenu à Arles en 314 (LABBE, *Concilia*, I, 1429). C'est à son temps qu'il faut rapporter le martyre de saint JULIEN (de Brioude) et de saint FERRÉOL, tous deux natifs de Vienne.

Saint PASCHASE vécut, d'après Adon, sous le pape s. Melchiade; il transféra les corps des martyrs ss. Séverin, Exupère et Félicien dans l'église dédiée à saint Romain. La bulle par laquelle le pape s. Sylvestre lui concède la suprématie sur sept provinces (322) est d'une authenticité douteuse (BOLLAND., 22 févr.).

Saint CLAUDE ordonna diacre Just, futur évêque de Lyon (BOLLAND., 1er juin.).

Saint NECTAIRE assista, vers 350, au concile de Vaison touchant l'unité de nature de la Sainte Trinité; il souscrivit, en 356, à une lettre contre Saturnin, évêque d'Arles, accusé d'Arianisme. Voir les BOLLAND., au 1er août.

Saint NIZIER ou NICÉTAS vécut sous Gratien et fit construire une église en l'honneur de saint Martin, l'un de ses prédécesseurs (BOLLAND., au 5 mai).

Saint FLORENT II consacra, en 365, de concert avec les évêques d'Avignon et de Vaison, Artémius évêque d'Arles; il souscrivit le premier au concile tenu à Valence le 4 juillet 374 (LABBE, *Concil.*, II, 904).

Digitized by Google

Saint SIMPLICE reçut, le 29 septembre 417, une lettre du pape s. Zosime qui lui enjoignait de reconnaître la suprématie de l'évêque d'Arles (BARONIUS, *Ann.*, V. 413); la rétractation attribuée au pape le 1er octobre suiv. est considérée comme apocryphe par les BOLLAND. (au 3 févr.). Paulin (de Nôle ?) fait grand éloge de lui. — Quelques auteurs le font suivre d'un SALONIUS, que rien ne prouve avoir été évêque de Vienne.

Saint MAMERT fut une des plus brillantes lumières de l'église des Gaules au Ve siècle. Il est mentionné dans des lettres du pape saint Hilaire du 10 oct. 463 et du 24 févr. 464; il institua, vers 470, la solennité des Rogations (MABILLON, *Liturg. Gall.*, l. II et III), qu'il aurait confirmée dans un synode tenu à Vienne en 474; il assista probablement au concile d'Arles de 475 et mourut peu de temps après (BOLLAND., 11 mai). Saint Grégoire de Tours visita l'église qu'il fit bâtir en l'honneur de saint Ferréol; on lui attribue la 24e *Homélie* d'Eusèbe d'Émèse. — Son frère CLAUDIEN fut célèbre comme philosophe et littérateur. Son épiscopat fut encore illustré par saint LÉONIEN (MABILLON, *Acta SS. Bened.*, I, 577).

Saint ISICE ou HÉSYCHIUS Ier, sénateur de Vienne, gouverna cette église jusque vers 490 (BOLLAND., 16 mars); il fut le père de saint Avit, qui suit, et de saint Apollinaire, évêque de Valence. De son temps vint à Vienne un prêtre Indien, SÉVÈRE, qui construisit une chapelle à saint Etienne (BOLLAND., 8 août).

Saint ALCIME ECDICE AVIT fut un des plus grands hommes de son époque. Évêque de Vienne dès 494, il félicita de sa conversion, en 496, le roi Clovis; il prit part, vers 499, à la conférence tenue à Lyon, en présence du roi Gondebaud, contre les Ariens; il reçut plusieurs lettres des papes Symmaque et Hormisdas, et réprimanda, vers 503, au nom des évêques des Gaules, ceux d'Italie d'avoir osé se porter juges du premier, accusé auprès du roi Théodoric. Avit présida, avec Viventiole de Lyon, au concile d'Épaone (Albon?) le 6 septembre 517 (LABBE, *Concil.*, IV, 1582) et consacra un grand nombre d'églises. Il nous reste de lui des écrits remarquables, qui font regretter la perte des autres; ils se composent de poésies sacrées, de lettres, d'homélies et de traités théologiques. L'auteur de la présente *Notice* en prépare une édition complète d'après tous les mss. existant en Europe.

Saint JULIEN assista, le 23 juin 533, au 2e concile d'Orléans; il était honoré le 22 avril (BOLLAND., ad h. d.).

Saint DOMNIN fut aussi remarquable par sa science que par sa sainteté, au témoignage d'Adon; sa fête était célébrée le 3 novembre. Flavius Lacanius fit élever une église sur son tombeau.

Saint PANTAGATHE avait été questeur avant de devenir évêque de Vienne en 536; il assista, en 538, au 3e concile d'Orléans et mou-

Digitized by Google

rut en 541, âgé de 65 ans. Son tombeau se trouvait dans l'église de Saint-Georges (Bolland., 17 avril).

Saint ISICE ou Hésychius II figure, en 549, au 5e concile d'Orléans et à celui de Clermont, puis en 553 au 2e de Paris ; il consacra, vers 562, Felinasius comme évêque de Maurienne et mourut en 565, le 12 novembre.

Saint NAAMAT fut célèbre par ses libéralités ; il mourut en 567, le 17 novembre, âgé de 73 ans. Enseveli dans l'église des Sts-Apôtres, son corps fut ensuite transféré dans celle de Notre-Dame au-delà de la Gère. — De son temps brillèrent les vertus de saint Theudère, fondadateur de l'abbaye de Saint-Chef.

Saint PHILIPPE présida, en 567, au 2e concile de Lyon et, en septembre 573, au IVe de Paris; on croit qu'il mourut en 580 (Bolland., 3 mai).

Saint ÉVANCE assista, le 1er novembre 581, au 1er concile de Mâcon, en mai 583 au 3e de Lyon, le 23 mai 584 au 3e de Valence (Labbe, *Concil.*. V, 976) et en 585 au 2e de Mâcon; il mourut en 586 (Bolland., 3 fév.).

Saint VÈRE III, de famille sénatoriale, fut nommé par le roi Gontran et mourut en 596 (Bolland., 13 janv.).

Saint DIDIER d'Autun, diacre du précédent, reçut plusieurs lettres du pape s. Grégoire-le-Grand (596-602); il s'attira ensuite la haine de la reine Brunehaut, dont il blâmait les désordres : elle le fit déposer, par un conciliabule tenu à Châlon en 603 et l'exila dans l'île de Leuvis en Écosse ; ayant permis son retour quatre ans après, dans la crainte de perdre la faveur de Théodoric, elle le fit massacrer par trois comtes, en 608. Un auteur contemporain a écrit sa vie (Bolland., 23 mai).

Saint DOMNOLE avait remplacé Didier dès 603 ; on le trouve, vers 614, auprès du roi Clotaire, défendant l'abbesse de Saint-Césaire d'Arles ; il mourut vers 617 (Bolland., 16 juin).

Saint ÉTHÈRE transféra de Feyzin à Vienne les reliques de saint Didier et fut inhumé dans l'église de St-Georges (Bolland., 14 juin).

Saint CLARENT était érudit, d'après Adon ; il désigna saint Clair pour abbé du monastère de Saint-Marcel à Vienne (Bolland., 25 avril).

Saint SYNDULPHE assista, en 625 ou 630, au 1er concile de Reims et souscrivit, le 1er mars 636, au diplôme de l'évêque de Meaux en faveur du monastère de Rebaix ; on l'honorait le 10 décembre.

Saint LANDALÈNE ou Dodolène souscrivit, en 642, au privilége du pape Jean IV en faveur du monastère de St-Faron-lès-Meaux et assista, en 644, à un concile de Châlon (Bolland., 1er avril).

Saint ÉDICTE aurait reçu du pape Agathon une lettre dont l'authenticité est douteuse ; on l'honorait le 23 octob. (Bolland., ad h. d.)

Digitized by Google

Saint CALDÉOLDE souscrivit, en 653, au diplôme accordé par le roi Clovis II aux moines de Saint-Denys et, en 662, à celui de Bertefrid, évêque d'Amiens, en faveur du monastère de Corbie ; le pape s. Léon IV lui aurait adressé une lettre relative à la liturgie (BOLLAND., 14 janv.). De son temps florissaient à Vienne un grand nombre de monastères.

Saint BOBOLIN Ier, auparavant abbé de Bobbio en Italie, était honoré le 14 juin (BOLLAND.).

Saint GEORGES, que l'on croit avoir été évêque d'Agde, mourut, d'après une chronique, le 2 novembre 699.

Saint BLIDRAMNE figure, en 677, dans un diplôme de Thierry III; on trouve sa signature au bas des actes du concile qui déposa, en septembre 678, saint Léger, évêque d'Autun ; peut-être s'agit-il de lui dans une charte d'Aglibert, évêque du Mans, en 684. Adon place sa mort en 691, le 22 janvier.

Saint AGRAT occupa ce siége vers 691 (BOLLAND., 14 octobre). — s. CASTURUS, qu'on lui adjoint, n'est mentionné par aucun historien.

Saint DÉODAT, d'une rare abstinence, d'après Adon, était honoré le 15 octobre (BOLLAND., ad h. d.)

Saint ÉOALDE, parent des rois de France, dédia la basilique de Vienne aux martyrs de la Légion Thébaine ; il est mentionné, en 696, dans le testament de l'abbé Éphibius en faveur de son église et, l'année suivante, dans la confirmation de Childebert III ; il mourut vers 716 (BOLLAND., 7 juillet).

Saint BOBOLIN II serait mort en 718 (BOLLAND., 26 mai).

Saint AUSTREBERT reçut du pape saint Grégoire II une lettre datée du 31 août 719, par laquelle il lui recommande s. Boniface, et une autre de s. Zacharie du 7 mars 742 ; il mourut vers cette année, fuyant les ravages des Sarrasins (BOLLAND., 5 juin).

Saint WILICAIRE, après l'invasion de son diocèse par les Francs, quitta vers 752 le siége de Vienne et se rendit auprès du pape Étienne III, puis se retira au monastère d'Agaune où il mourut, après avoir pris part à l'assemblée d'Attigny tenue en 765 ; on faisait mémoire de lui le 13 juin. — Adon lui donne pour successeur, vers 758, BERTERIC Ier (voir plus loin).

PROCULE, au milieu des désastres de son église, reçut une lettre de consolation du pape Etienne, en date du 24 juin (752-6).

BERTERIC fut nommé évêque par le roi Pépin, en 768 ; le pape Adrien Ier lui annonça, le 1er janvier 781, la restauration par Charlemagne des droits des églises métropolitaines ; il mourut le 8 juin, vers 790.

Saint OURS ou URSION donna, de concert avec son frère Aldon,

Digitized by Google

divers fonds à Saint-Maurice de Vienne ; le concile de Francfort, en 794, confirma la juridiction de l'archevêque de Vienne sur cinq diocèses, contre les prétentions de celui d'Arles ; accablé de vieillesse, il déposa la charge épiscopale et mourut sous l'empire de Charlemagne, le 20 février.

Saint WOLFÈRE *(Vultreia)*, bavarois, lui succéda vers 797 ; par une lettre, écrite vers 801, le pape s. Léon 3 soumit à son autorité l'évêque de Tarantaise ; en 805, de concert avec Charlemagne, il restaura la basilique de Saint-Maurice et y rétablit la discipline et l'ordre du service divin ; il mourut le 15 mai 810.

Saint BARNARD, abbé d'Ambronay, lui succéda la même année ; il obtint de Louis-le-Débonnaire divers priviléges en faveur de son église, en 814, 815 et 831. Le pape Pascal Ier lui envoya le pallium le 5 décembre 817, et Eugène II lui répondit sur une question de droit le 8 juillet 824. Après avoir assisté au concile de Lyon de 829, il dut fuir en Italie pour avoir pris le parti des fils de Louis-le-Débonnaire contre leur père, sur le point d'être déposé au concile de Tramoye (836) ; il put rentrer dans son diocèse en 837 et assista, l'année suivante, à l'assemblée de Quierzy. Sur la fin de ses jours il fonda l'abbaye de Romans, qui prit plus tard son nom, et mourut le 22 janvier 842, âgé de 64 ans.

AGILMAR, abbé de Saint-Claude *(S. Eugendi)* et archichancelier de l'empereur Lothaire, occupait le siége de Vienne dès le 30 décembre suivant. On le trouve en septembre 843 à Germiny, le 22 octobre à Aix-la-Chapelle, le 3 avril 844 à Vienne, le 11 novembre 848 à Thionville, en avril 849 à Vienne, le 6 janvier 855 au 3e concile de Valence, vers 858 à l'assemblée de Salmorenc, en mai 859 au concile de Langres et en juin à celui de Savonières près Toul. Il mourut le 6 juillet suivant.

Saint ADON, aussi célèbre par ses écrits que par les éloges de ses contemporains, siégea comme archevêque de Vienne, le 22 octobre 860, au concile de Toucy ; le pape s. Nicolas Ier lui envoya, l'année suivante, le pallium et lui écrivit successivement plusieurs lettres sur des affaires importantes. En 866, le roi Lothaire le députa auprès du pape, qui lui confirma, le 13 juin 867, les priviléges de son église. Il présida, en avril 870, un concile à Vienne et souscrivit à ceux qui se tinrent à Châlon en 873 et 875. Il mourut, estimé des papes et des princes de son temps, le 16 décembre 875. Il s'était adjoint un chorévêque du nom de Constance. Son *Martyrologe* et sa *Chronique* ont été plusieurs fois imprimés.

OTTRAMNE assista en juin 876 au concile de Ponthion, le 11 août 878 à celui de Troyes présidé par le pape Jean VIII, qui lui adressa diverses lettres, et le 15 octobre 879 à l'assemblée de Mantaille, qui

Digitized by Google

donna la couronne à Boson; il paraît encore en décembre 883 et mourut le 16 septembre 885.

BARNOIN assista, le 18 mai 886, à une assemblée tenue à Châlon et fut député au pape, après la mort de Boson, par la reine Ermengarde, il eut la principale part au synode de Valence, où leur fils Louis fut couronné, en août 890 (PERTZ, *Monum. Germ.*, Leg. I, 558); il retourna l'année suivante à Rome et tint à Vienne, en 892, sur l'ordre du pape Formose, un nombreux concile. Il prit encore part à beaucoup d'autres actes et mourut, vicaire du pape dans les Gaules, le 16 janvier 899.

RAINFROI ou RAGENFRED fut consacré à Vienne, le 28 janvier 899, par l'archevêque d'Embrun; en 900, il accompagna en Italie le roi Louis, dont il était l'archichancelier et qui lui délivra plusieurs diplômes en 902, 904 et 905; il mourut le 30 avril 907. — ROSTAING, qui durant son administration prend le titre d'archevêque, ne fut probablement que son coadjuteur et chorévêque.

ALEXANDRE Ier paraît comme archevêque et archichancelier de Louis-l'Aveugle en 907, qu'il réunit un synode diocésain; le pape Sergius III lui confirma, en mai 908, les priviléges de l'église de Vienne; il fit beaucoup de libéralités aux établissements religieux et mourut le 16 décembre 932. — Il aurait eu, dès 927, pour coadjuteur

SOBON, qu'on trouve avec le titre de pontife de Vienne dans un diplôme de Louis-l'Aveugle du 26 décembre de cette année; les rois Hugues et Lothaire le gratifièrent d'une donation le 25 janvier 945; il eut quelques démêlés avec les moines de Saint-Barnard de Romans et mourut le 26 ou le 27 février 949 ou 950.

Saint THIBAUD Ier, que l'on fait succéder à Sobon en 952, ne paraît qu'en 970; le roi Conrad-le-Pacifique lui confirma, en 972, les priviléges accordés à ses prédécesseurs; il assista au 1er concile d'Anse en 990 et au 2e vers 994, année à laquelle se rapporte la trêve solennelle qu'il promulgua de concert avec d'autres prélats; il mourut vers l'an 1000 (BOLLAND., 21 mai).

Le bienh. BURCHARD figure d'abord dans un diplôme du roi Rodolphe en sa faveur, du 18 juillet 1011, puis dans diverses donations qu'il lui fit en 1013, 1014 et 1017, enfin dans l'investiture qu'il lui donna du comté de Vienne le 14 septembre 1023; il assista, en 1025, au 3e concile d'Anse, et l'année suivante à une assemblée tenue à Lyon par Conrad-le-Salique; il reçut une dernière concession de Rodolphe le 27 décembre 1028 et mourut le 19 août 1030. On s'occupa de sa béatification en 1616.

LÉGER, abbé de Saint-Barnard en 1025, fut élu archevêque en 1030 et figure comme tel dans une foule d'actes des *Cartulaires* de Romans et de Vienne; il tint, le 3 novembre 1036, un important synode à Vienne et un autre à Romans, le 10 octobre 1037; on le

Digitized by Google

trouve à Spire en 1038, à Marseille en 1040, à Saint-Gilles en 1042, puis en Italie en 1049, où il assista au concile tenu à Latran le 2 mai 1050 par s. Léon IX; on le retrouve à Ravenne auprès du pape en 1053, à Maguelonne en 1055, à un synode tenu à Vienne la même année, à un concile de Châlon en 1056, à Domène en 1058, une troisième fois en Italie vers 1065; il mourut le 12 juin 1070, laissant une grande et pure renommée.

ARMAND, abbé de Saint-Barnard dès le 6 octobre 1069, assista comme archevêque, en 1072, au concile de Châlon, où se trouva le pape Alexandre II; il participa la même année à la consécration d'Hugues, abbé de Saint-Rigaud, et paraît dans divers actes jusqu'au 9 mars 1075; le concile tenu à Rome, en février 1076, par s. Grégoire VII l'excommunia et le dépouilla de sa charge.

WARMOND, abbé de Déols, le remplaça et reçut du même pape une bulle, du 6 mars 1077, confirmant la primauté de son siége; on le trouve la même année à Dijon, puis exerçant son office de légat dans le diocèse de Reims, à Cluny, ensuite le 6 février 1078 au concile de Mâcon, le 13 octobre à Romans, enfin en 1080 dans la Normandie et le 8 janvier 1081 au concile de Saintes; il mourut à la fin de cette année.

GONTARD, évêque de Valence, administrait le diocèse de Vienne le 19 janvier 1082; il prend même le titre d'archevêque dans deux actes de 1084.

GUY Ier *de Bourgogne* fut élu par le clergé de Vienne le 12 mars 1088, puis se rendit à Rome, où il fut consacré par Urbain II : on le trouve à Vienne le 30 mai 1090; il eut avec s. Hugues, évêque de Grenoble, au sujet du comté de Salmorenc, d'assez long démêlés, qui furent terminés par le pape Pascal II (2 août 1107); il figure successivement aux conciles de Plaisance en 1095, de Clermont le 16 novembre, de Nîmes le 12 juillet 1096; il se rendit en Angleterre, comme légat, en 1100 et reçut à Vienne, à la fin de 1106, le pape Pascal II qui consacra son église cathédrale. Guy tint dans sa métropole, le 16 septembre 1112, un imposant concile contre l'empereur Henri V, il présida encore à diverses assemblées jusqu'au jour où il fut élu pape, à Cluny, sous le nom de Calixte II (2 février 1119).

PIERRE Ier, doyen du chapitre, ne lui succéda qu'en 1121; il réunit comme légat, en 1124, un nombreux concile à Vienne et se trouva à une asssemblée tenue à Montpellier le 9 mai 1125; la même année, il confirma le prieuré de Saint-Martin de Vienne à l'ordre de Saint-Ruf.

ÉTIENNE Ier, des comtes de Charolais, paraît comme archevêque en 1129; on le trouve à des assemblées tenues à Clermont en 1130 et à Romans en 1134; il fit déposer Eustache, évêque de Valence, en 1144, puis, accusé lui-même de diverses fautes à un concile de Belley, il prévint le jugement du délégué du pape en déposant les insignes

Digitized by Google

épiscopaux, en 1145 ; il revint à l'ordre de Saint-Ruf, dont il avait été chanoine, et fut employé dans des conjonctures honorables.

HUMBERT Ier *d'Albon*, qu'Aimar du Rivail fait fils de Guigues-le-Gras et dit avoir été évêque du Puy, reçut de l'empereur Conrad III une solennelle confirmation des priviléges de son église, le 6 janvier 1146 ; il mourut le 20 novembre 1147 et fut enseveli à Saint-Pierre.

HUGUES, chartreux, était évêque de Grenoble quand le pape Eugène III le transféra à Vienne, en 1148 ; chargé d'une mission par ce pape en 1149, il dut se faire justifier auprès de lui par Pierre-le-Vénérable ; Frédéric Barberousse lui confirma les priviléges de son église, le 7 juin 1153 ; il se retira peu après à la chartreuse de Portes, où il mourut le 6 mai 1155.

ETIENNE II siégeait le 11 février 1155 ; archichancelier de l'empereur Frédéric, il lui rendit hommage à Besançon et reçut un diplôme confirmatif des précédents, le 27 octobre 1157 ; le pape Adrien IV confirma lui-même la patente impériale, le 15 mars suivant. Étienne prit parti pour Victor III en souscrivant les actes du concile de Pavie; il accompagna l'empereur en 1161 et mourut le 26 février 1163.

GUILLAUME Ier *de Clermont*, doyen du chapitre, fut élu la même année par le clergé de Vienne, mais ne paraît pas avoir été consacré ; on le trouve, le 17 juillet 1166, à Besançon auprès de Frédéric, qui lui confirma ses droits sur la ville de Vienne. On possède de lui une lettre aux moines de Tournus.

ROBERT *de la Tour*, moine de la Chaise-Dieu, paraît comme archevêque en 1173 ; archichancelier de l'empereur, il reçut Frédéric Ier à Vienne en 1178 ; légat du pape, il assista au concile de Latran le 19 mars 1179 ; il suivit Frédéric en Italie en 1184 et le couronna à Milan le 27 janvier 1186 ; nous le retrouvons dans plusieurs actes de l'église de Die (1187-94) ; il abdiqua, croit-on, sur la fin de sa vie et mourut le 17 ou le 25 juin 1195.

AYNARD *de Moirans* paraît dès cette année : Frédéric Ier lui confirma à Turin, le 27 juillet 1196, les priviléges de son église ; après avoir figuré dans divers accords, il assista au concile de Dijon et probablement à celui de Vienne, tenus en 1199 au sujet de Philippe-Auguste ; il mourut vers 1205.

HUMBERT II, de la Grande-Chartreuse, était archevêque en février 1206 ; il apaisa plusieurs différends, prit part au concile d'Avignon de 1209, fut honoré de deux diplômes de Frédéric II, le 23 novembre 1214, et mourut le 19 novembre 1215. — On offrit au chartreux Geoffroy le siége de Vienne, mais il préféra sa solitude.

BOURNON, distinct du doyen B. *de Voiron*, reçut d'Eudes duc de Bourgogne, en juin 1216, la confirmation d'un droit de péage; il paraît encore le 26 juin 1217 et mourut, après avoir abdiqué, au prieuré de

Digitized by Google

N.-D. de l'Isle, de l'ordre de Saint-Ruf, le 1er février 1219, selon son épitaphe (rectifiée), ou, suivant une chronique, en 1231 à la chartreuse du Val-Sainte-Marie.

JEAN Ier *de Bernin* siégeait dès 1218; prélat éminent, légat du Saint-Siége, revêtu du pallium et, dit-on, de la pourpre, il prit part à beaucoup d'affaires de son temps; il fut chargé par Honorius III, en 1221, de s'enquérir des mérites de Hugues, abbé de Bonnevaux, et obtint de Grégoire IX, en 1231, la canonisation d'Étienne de Die; il réunit à Béziers, le 2 avril 1234, un concile relatif à l'hérésie des Albigeois; en avril 1238, il était à Turin, où Frédéric II confirma de nouveau les droits de son église; il reçut à Vienne, en 1251, le pape Innocent IV qui consacra, le 21 avril, sa cathédrale; il se rendit à Rome, en 1265, à l'appel de Clément IV et y mourut, le 17 avril 1266. Sa longue épitaphe énumère les témoignages de sa munificence.

GUY II *d'Auvergne* ou *de Clermont* fut élu la même année, mais ne fut confirmé par le Saint-Siége qu'à la fin de 1267; il figure dans divers actes et se trouve parmi les signataires du concile œcuménique de Lyon, en 1274; sa mort eut lieu en février 1278. — Le chapitre de Vienne élut pour son successeur, le 11 mai suivant, RAYMOND *de François*, qui ne fut pas agréé par le pape Nicolas III; l'évêque de Valence administra le diocèse de Vienne pendant la vacance.

GUILLAUME II *de Livron* (plutôt que *de Valence)*, élu par les chanoines de Romans, fut confirmé en 1283 par Martin IV, qui lui accorda le pallium; il fit divers accords avec les dauphins de Viennois et les comtes de Savoie; sous lui les menses archiépiscopale et capitulaire furent divisées, en 1285; il réunit un concile provincial à Vienne, le 18 octobre 1289, et maintint la neutralité de son église au milieu des discordes des rois de France et d'Angleterre; il mourut vers 1305.

BRIAND *de Lavieu* (et non *Lagnieu)*, chanoine de Lyon, paraît dès le 18 juillet 1306; il participa, en 1311, au célèbre concile général tenu dans sa ville archiépiscopale par Clément V; après avoir terminé une querelle avec les Lyonnais, il mourut à la fin de 1317. — L'évêque de Valence et Die prit en main l'administration.

SIMON *d'Archiac*, doyen de Saintes, fut institué par Jean XXII le 3 septembre 1319, créé cardinal de Sainte-Prisque le 19 décembre 1320 et administrateur de son diocèse le 21; il se démit peu après et fit son testament le 5 mai 1323.

GUILLAUME III *de Laudun*, dominicain, lui fut donné pour successeur par le même pape, le 27 février 1321; il fit rétablir à Vienne le pont sur le Rhône; après avoir rempli de fréquentes légations et s'être prononcé à Paris, le 14 février 1324, en faveur de la doctrine de s. Thomas d'Aquin, il fut transféré à la métropole de Toulouse, le 18 décembre 1327.

BERTRAND *de la Chapelle*, prieur de l'ordre de Cluny, lui suc-

Digitized by Google

céda le lendemain, mais ne fit son entrée à Vienne que le 12 juin 1328; il eut à lutter d'abord contre les Lyonnais, puis contre le seigneur de Saint-Vallier, qui l'incarcéra à Clérieux, le roi de France, qui s'empara de Sainte-Colombe, le dauphin Humbert, qui le chassa de Vienne; vainqueur par l'influence des papes, il mourut vers 1352.

PIERRE II *Bertrandi*, abbé de Saint-Serge d'Angers, fut institué par Clément VI, le 11 octobre 1352; l'empereur Charles IV lui confirma, en 1355, les priviléges et les droits de son église; Innocent VI le priva, en 1360, de l'administration de son église, dont il confia le soin à François, cardinal de Saint-Marc, puis à Louis de Villars, élu de Valence; Pierre résigna sa dignité entre les mains de l'évêque d'Ostie.

PIERRE III, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, lui fut subrogé par le pape, le 27 avril 1362. — Louis de Villars paraît encore comme administrateur en 1369.

HUMBERT III *de Montchal*, choisi par le clergé, fut préféré par le pape à PIERRE *de Thurey*, recommandé par le duc de Bourges; il dut céder sa juridiction temporelle au roi de France et mourut le 13 août 1395.

THIBAUD II *de Rougemont*, évêque de Mâcon, transféré par Benoît XIII la même année, prit possession du siége de Vienne le 8 décembre 1395; il baptisa à Paris, en 1397, Louis fils de Charles VII; il eut à lutter contre le gouverneur et divers seigneurs de Dauphiné jusqu'en 1404, qu'il passa à l'archevêché de Besançon.

JEAN II *de Nant*, archidiacre de Rouen, entra à Vienne le 5 juillet 1405 et mit fin aux dissensions; il participa aux conciles de Marseille en 1407, de Pise en 1408 et de Constance en 1414; il échangea son siége contre celui de Paris, le 25 juin 1423.

JEAN III *de Norry* fut intronisé le 10 octobre suivant; il eut à comprimer à Vienne quelques séditions, dont il fut question au concile de Bâle (1431): transféré à l'archevêché de Besançon, il mourut en chemin le 15 octobre 1438. — On mentionne après lui GUILLAUME *de Laudun* ou *de Livron*.

GEOFFROY *Vassalli*, nommé au commencement de 1439, ne prit possession que le 20 octobre 1440; après avoir essuyé des déboires de la part des officiers du dauphin Louis (XI), il passa à l'archevêché de Lyon le 20 avril 1444 et mourut à Tours le 16 octobre 1446. — JEAN *Gérard*, archevêque d'Embrun, fut désigné pour lui succéder, puis JEAN *de Castre*, nommé par le pape.

JEAN IV *de Poitiers*, évêque de Valence et Die, fut transféré à Vienne par le dauphin Louis (XI) et fit son entrée le 15 août 1448; il fut dépouillé d'une partie de ses priviléges et mourut vers 1452. — JEAN *de Castre* fut de nouveau désigné pour lui succéder.

Digitized by Google

ANTOINE Ier *de Poisieu*, nommé le 22 janvier 1453, fut ambassadeur de Louis XI en Italie ; en 1473 il céda son siége à son neveu (qui suit), pour se retirer à l'abbaye de Saint-Pierre de Vienne, et mourut en octobre 1495.

GUY III *de Poisieu* lui succéda le 28 avril 1473 et fit son entrée à Vienne le 15 août ; il remplit plusieurs ambassades pour Louis XI et mourut le 27 octobre 1480. Il publia des Statuts provinciaux, qui sont le plus ancien spécimen de l'imprimerie Viennoise.

ASTORGE *Aimery* fut transféré de l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux le 11 décembre suivant et fit hommage au roi le 4 février 1481 ; il fut son ambassadeur en Angleterre et mourut en juilllet 1482.

ANGELO Cato *de Supino*, médecin de Louis XI, confirmé par le pape, fit son entrée à Vienne le 4 octobre 1482 ; interdit au spirituel et au temporel par Innocent VIII, le 28 mai 1490, il déféra la bulle au parlement ; il accompagna Charles VIII en Italie et mourut à Bénévent en 1495. Philippe de Comines rédigea ses *Mémoires* à sa demande et les lui dédia.

ANTOINE II *de Clermont*, élu par le chapitre de Vienne le 21 mars 1496, exerça les fonctions épiscopales jusqu'au 5 mai 1506, qu'il dut céder par arrêt du parlement au suivant ; il mourut à Lyon en 1509.

FRÉDÉRIC *de Saint-Séverin*, évêque de Maillezais et cardinal de Saint-Théodore, nommé au siége de Vienne par Alexandre VI à la mort d'Angelo, prit possession par procureur le 15 avril 1497, mais fut longtemps sans exercer sa charge ; il participa au conciliabule de Pise en 1511 et fut pour ce fait excommunié par Jules II ; il reçut son pardon de Léon X et céda son archevêché, en 1515, à son neveu

ALEXANDRE II *de Saint-Séverin*, qui prit possession par procureur le 22 décembre ; il assista au concile de Latran de 1512 et mourut à Casal en 1527.

PIERRE IV *Palmier*, doyen du chapitre, fit son entrée le 28 octobre 1528 ; il s'appliqua avec beaucoup de zèle au rétablissement de la discipline et à l'extinction de l'hérésie naissante ; il tint un synode en 1530 et opéra diverses réformes dans son chapitre en 1553 ; il se retira ensuite à son abbaye de Rebais et y mourut sur la fin de 1554. On lui doit l'impression des livres liturgiques en usage dans son église.

CHARLES Ier *de Marillac*, évêque de Vannes, fut nommé le 24 mars 1557 par Henri II, dont il fut l'ambassadeur à Rome et le conseiller à Paris ; il mourut à son abbaye de Saint-Père-de-Melun, le 2 décembre 1560, âgé de 51 ans.

JEAN V *de la Brosse*, abbé de Fontenay près Montbard, lui succéda en janvier 1561 et fit son entrée à Vienne, le 31 juillet ; il tint le 5 novembre un synode diocésain pour la stricte observation de la discipline, porta un édit sur le même sujet en avril 1562, et se démit en 1567 en faveur de

Digitized by Google

VESPASIEN *Gribaldi*, abbé de Saint-Menge et d'Ainay, qui entra à Vienne le 17 juillet 1569; il s'efforça de réparer la cathédrale de Saint-Maurice, puis, affligé des excès des Calvinistes, se démit en 1575. Il consacra, en 1602, François de Sales, évêque de Nicopolis.

PIERRE V *de Villars*, évêque de Mirepoix, fit son entrée à Vienne le 30 juin 1576; il prit part cette année aux états de Blois et en 1585 à l'assemblée du clergé de France à Paris, dont il fut le président et qu'il s'efforça d'amener à la promulgation des décrets du concile de Trente; il se démit en 1587, âgé de 70 ans, et mourut le 14 novembre 1592. — PIERRE *de Donaud*, désigné pour lui succéder, échangea contre l'évêché de Mirepoix avec

PIERRE VI *de Villars*, neveu de Pierre V; il alla en Italie en 1590 et fut institué à Rome par Grégoire XIV le 26 avril 1591; il ne quitta la ville éternelle que le 15 mai 1592 et prit possession de son siége le 29 août. Deux volumes d'Opuscules et Traités divers témoignent de la culture de son esprit et de son zêle pour la sanctification de son peuple; il mourut le 18 août 1613, âgé de 68 ans, s'étant démis dès 1598 en faveur de son frère

JÉROME *de Villars*, qui fut plusieurs fois député à l'assemblée du clergé de France et s'employa dans quelques affaires de l'état; favorable comme son frère aux ordres religieux, il mourut le 18 janvier 1626, après avoir pris pour son coadjuteur, dès 1612, son parent

PIERRE VII *de Villars*, archidiacre d'Agen, nommé le 29 juin 1615 évêque d'Éphèse *in partibus*, qui lui succéda le 18 février 1626; il réforma la fête des Innocents le 20 décembre 1642, favorisa l'établissement de plusieurs ordres religieux dans son diocèse et mourut le 25 mai 1662. Dès 1655 il avait pris pour coadjuteur son neveu

HENRI Ier *de Villars*, évêque de Philippopolis *in partibus*, qui prit possession le 27 juin; il lutta contre la simonie des bénéficiers, fonda un séminaire à Vienne le 4 mars 1676, mais eut le tort d'introduire des changements dans l'ancienne liturgie; il mourut le 27 décembre 1693.

ARMAND *de Montmorin de Saint-Hérem*, évêque de Die, nommé le 10 avril suivant, fit son entrée à Vienne le 30 novembre; dans une assemblée des évêques de sa province, en mai 1699, il adhéra à la constitution d'Innocent XII condamnant les *Maximes des Saints* de Fénelon; en mai 1702, il publia dans un synode les ordonnances de son diocèse et fut chargé, la même année, par le pape de procéder à une enquête sur la vie de Jean-François Régis. Il mourut à Vienne le 6 octobre 1713, âgé de 70 ans.

FRANÇOIS *de Berton de Crillon*, abbé de plusieurs monastères et évêque de Vence, fut intronisé le 30 décembre 1714; il se préparait à ramener la liturgie de son diocèse à sa forme primitive quand il mourut, le 30 octobre 1720, âgé de 75 ans.

Digitized by Google

HENRI II Oswald *de la Tour-d'Auvergne*, nommé à l'archevêché de Tours en 1719, fut transféré à celui de Vienne le 9 janvier 1721 ; sacré le 10 mai 1722, il prit possession le 20 août suivant. Il tint, en avril 1730, un synode dans lequel il publia de nouveaux règlements ; promu au cardinalat en 1737, il se démit le 17 mars 1745 et mourut à Paris le 23 avril 1747, âgé de 77 ans.

CHRISTOPHE *de Beaumont du Repaire*, évêque de Bayonne, lui succéda et prit possession par procureur le 1er décembre 1745, puis en personne le 23 ; Louis XV l'appela à l'archevêché de Paris le 24 octobre 1746.

JEAN VI *d'Yse de Saléon*, évêque de Rhodez, fut transféré à Vienne la même année et prit possession le 8 février 1747 ; il publia plusieurs instructions pastorales contre les erreurs du temps et mourut le 10 février 1751.

GUILLAUME IV *d'Hugues*, évêque de Nevers, passa au siége de Vienne le 4 avril suivant et fit son entrée le 30 décembre ; il assista à l'assemblée du clergé de France de 1765 et mourut en 1774.

JEAN VII Georges *Le Franc de Pompignan*, évêque du Puy, lui succéda la même année ; il parut à l'assemblée du clergé l'année suivante, présida les états de Dauphiné en 1788 et fut député aux États-Généraux en janvier 1789 ; il se réunit au tiers-état, fut appelé au conseil par Louis XVI et nommé ministre de la feuille ; il se démit alors de son siége et reçut l'abbaye de Buzay ; il mourut le 29 décembre 1790.

CHARLES II François *d'Aviau du Bois-de-Sanzay*, vicaire général de Poitiers, nommé à la fin de 1789, fut sacré le 3 janvier 1790 et fit son entrée à Vienne le 1er mars. Son siége fut supprimé par l'Assemblée constituante le 8 juillet ; dénoncé pour sa protestation contre la constitution civile du clergé, il ne cessa d'être en butte aux tracasseries et aux insultes des patriotes ; il continua au milieu des dangers l'exercice de son zèle apostolique jusqu'au 15 août 1801, que Pie VII lui demanda sa démission. Il devint archevêque de Bordeaux le 7 avril 1802.

Jusqu'au milieu du IXe siècle, tous les évêques de Vienne, à l'exception de trois, portent le titre de saint ; au commencement du XIe, on en trouve un (Burchard) que la renommée a qualifié de bienheureux. Un grand nombre furent revêtus de la pourpre et l'un d'eux ceignit la tiare. Dès les premiers temps, même avant Lyon, l'église de Vienne jouit du titre de primatiale des Gaules : *Sancta metropolis Vienna maxima Galliarum*.

Chan. Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

PIERRETTE

NOUVELLE

I

C'est l'histoire de la pauvre Pierrette que je veux raconter. Ses malheurs et sa triste fin se trouvent mêlés aux premières impressions douloureuses de mon enfance. Aussi, ne saurais-je entreprendre ce récit, sans entrer d'abord dans quelques détails sur moi-même.

J'avais douze ans quand mon père mourut. Ma mère, qu'il laissait avec deux enfants dont j'étais le plus jeune, habitait, au centre d'une vaste exploitation rurale, une grande maison carrée que les habitants du village, bien que son aspect n'eût rien de seigneurial, n'appelaient jamais que « le château ». Cette demeure était devenue bien sombre et le silence s'y était établi, depuis la perte que nous avions faite. Mais, près de là, la ferme qui en dépendait, n'avait rien perdu de sa gaîté et de son animation : les canards barbotaient toujours dans la mare ; les poules fouillaient, en caquetant, le fumier entassé dans la cour ; c'était le même mouvement de chevaux sortant de l'écurie ou rentrant du labour, les mêmes mugissements de bœufs et les mêmes bêlements de moutons dans l'étable.

De toutes les personnes qui habitaient avec nous, il en est une dont le souvenir me revient souvent encore. Je veux parler de Joseph, le vieux domestique de mon père. C'était un homme d'une bonté et d'un dévouement infatigables, et dont les cheveux grisonnants donnaient à la physionomie, ordinairement souriante, une douceur extrême.

Il y avait un hôte de plus à la maison, quand mon frère, qui

Digitized by Google

était au collége, venait y passer les vacances. Nous faisions alors aux alentours de grandes parties de chasse ou de pêche; j'avais l'honneur de porter la carnassière ou la nasse, qui, il faut bien l'avouer, ne revenaient de toutes ces expéditions ni l'une ni l'autre bien lourdes. Mais notre père ne devait plus être là au retour pour nous dire les noms de toutes nos victimes et pour nous appeler en souriant des Nemrod !

Quelques mois s'étaient écoulés depuis le malheur qui nous avait frappés. Un jour de novembre, dans l'après-midi, je jouais seul dans l'allée de marronniers qui va rejoindre la route de Saint-Romain-sur-Isère dont on aperçoit le clocher à quelque distance. Sans m'expliquer le but de la tâche que je m'étais imposée, — ce qui importe peu aux enfants pourvu qu'ils s'amusent, — je m'acharnais à amonceler en un seul tas toutes les feuilles tombées des marronniers et que le vent me disputait. Je me souviens que ce jour-là, la bise d'automne soufflait tristement dans les branches des arbres dépouillés. Elle roulait les pauvres feuilles avec un bruit sec, puis elle les soulevait dans les airs à une grande hauteur d'où elles allaient, en pirouettant, tomber au loin dans les plaines. Le soleil avait de pâles rayons qui s'étendaient en nappes froides sur les guérets , et je voyais sur leur surface glisser en silhouettes fantastiques l'ombre des nuages qui couraient dans le ciel. La désolation du spectacle qui m'entourait, la voix lugubre du vent dans les arbres, le tourbillonnement des feuilles qui fuyaient éperdues, la cloche de Saint-Romain qui se mit à tinter mélancoliquement et qui me fit ressouvenir que, près de l'église, se trouvait un espace étroit où la terre avait été remuée fraîchement, tout sembla se réunir pour me jeter dans une profonde tristesse, une angoisse inconnue vint me saisir et me glacer le cœur, et, me laissant tomber sur un tas de feuilles, j'y demeurai sans mouvement et sans penser à rien, les regards perdus dans le vide...

J'étais là depuis je ne sais combien de temps, quand tout-à-coup je jetai un cri d'effroi. Un bruit de pas s'était fait entendre derrière moi et une main s'était posée sur mon épaule. Je me retournai, plein de terreur.

— Je vous ai fait peur, me dit Joseph dont la bonne figure souriait. Est-ce que vous dormiez?

— Non, lui dis-je.

— J'aurais dû vous parler avant de vous prendre le bras. Je ne ferai jamais que des sottises... Il ne faut pas rester là, monsieur Alfred , ajouta-t-il; il commence à faire froid, d'ailleurs ma-

Digitized by Google

dame votre mère veut vous parler. Elle m'envoie vous chercher.

Je me levai, il me prit la main, et tous deux, remontant l'allée en silence, nous entrâmes dans la maison.

Je trouvai ma mère dans la petite chambre où je couchais. Les tiroirs de ma commode étaient ouverts, et elle en avait tiré tout le linge et les vêtements qui composaient mon trousseau. En m'apercevant, elle accourut à moi et me prit dans ses bras. Les larmes jaillirent de ses yeux, et aussitôt, sans connaître encore la cause de son chagrin, je me mis à pleurer moi-même.

— Nous sommes bien malheureux, mon enfant, me dit-elle, mais, puisque Dieu à voulu nous éprouver, nous devons nous soumettre. Ne pleurons donc plus, soyons tous deux raisonnables, car il faut que tu le sois, toi surtout, Alfred, plus que ne le comporte ton âge. Tu vas avoir treize ans, et c'est l'époque où ton père, qui t'a appris tout ce que tu sais, avait décidé que tu nous quitterais pour achever tes études. Ton frère Louis, qui a un bon cœur comme toi et qui travaille beaucoup, aura terminé les siennes l'année prochaine. Tu iras le remplacer au collége à cette époque, car il m'en coûterait trop aujourd'hui d'être complétement séparée de mes deux enfants. Pour tout concilier, j'ai donc résolu, en attendant le retour de ton frère auprès de moi, de te mettre tout près d'ici, à Saint-Romain. J'ai vu M. Gagnepain, le maître d'école...

A ces mots, la surprise et le chagrin se peignirent sans doute sur mon visage, car, pour y faire diversion, elle continua sur un ton plus plaisant :

— C'est un bien drôle, mais un bien excellent homme que M. Gagnepain! Ah! la bonne figure... Tiens! tu vas rire, j'en suis sûre, la première fois que tu le verras, avec ses lunettes et sa béquille... Et savant... il sait autant de latin, je parie, que M. le curé de Saint-Romain !... Et madame Gagnepain... Quelle excellente femme! Jeune, douce, très-jolie, ma foi!... Qui dirait que son mari l'a prise à la queue des vaches? .. Enfin, c'est un singulier mariage, mais ce sont de braves gens. Ils ont beaucoup d'élèves, mais ils n'ont qu'un pensionnaire qui sera ton ami, le petit Béchard, dont je connais les parents. Vous aurez la même chambre. Je l'ai vue, elle est très-belle, cette chambre...

— Mais c'est donc pour y rester ? demandai-je avec des larmes dans la voix.

— J'irai te voir souvent, et tu viendras ici tous les dimanches.

— Et quand dois-je partir?

— Demain... M. Gagnepain t'attend depuis longtemps, mais je

Digitized by Google

n'avais pas eu jusqu'ici le courage de te l'annoncer... Allons! du cœur... Tiens! regarde, voici ta malle, dit-elle en désignant un grand coffre dont le couvercle baillait dans un coin de la chambre. Elle est à toi, cette belle malle! Et tu vas m'aider à y placer tes effets, car je ne m'en tirerais pas sans toi... Voici d'abord ta chemise à jabot que tu ne mettras que les dimanches... Voici maintenant ta belle jaquette...

Avec la mobilité de sensation propre aux enfants, je me sentis presque consolé du moment que je devenais nécessaire à l'arrangement de mon trousseau, et jusqu'à la nuit j'aidai ma mère à faire les préparatifs de mon départ.

Je fus ce soir-là plus long à m'endormir que les jours précédents où je n'avais qu'à fermer les yeux pour que le sommeil arrivât. J'étais partagé entre le plaisir et la crainte en songeant à la journée du lendemain. La douleur de quitter ma mère était adoucie par la perspective des objets nouveaux qui allaient bientôt s'offrir à moi. Car c'était pour moi tout un monde inconnu que cette école, que cette étrange demeure dont le mystère m'avait toujours fait rêver, chaque fois qu'en traversant le village j'avais entrevu de loin sa salle basse, où d'innombrables têtes se penchaient sur des pupitres, et d'où s'échappait sans cesse un bourdonnement de voix. J'allais donc pouvoir considérer de près tous ces petits paysans qui passaient chaque jour sur la route, coiffés d'un bonnet à rayures de couleurs, le floquet au vent, les livres retenus sur l'épaule par une courroie, et qui m'avaient si souvent jeté des pierres en me criant cent sottises...

C'est dans cette anxieuse situation d'esprit que je finis par m'endormir.

Le lendemain matin, à sept heures, ma mère vint m'éveiller. Après avoir revêtu mon costume de tous les jours, que je complétai, à la suite d'une concession aussitôt obtenue que demandée, par ma belle casquette à gland, je descendis à la salle à manger où mon café au lait m'attendait. Je l'avalai avec quelques larmes qui roulaient de mes joues dans la tasse. Puis, j'entendis Joseph qui descendait de ma chambre, et je le vis bientôt paraître, portant ma malle sur ses épaules. Nous nous éloignâmes par l'allée de marronniers, et je me retournai souvent pour voir ma mère qui était restée sur le seuil de la porte et qui agitait son mouchoir en signe d'adieu.

L'école de M. Gagnepain était située à l'entrée du village, au bord de la route. Il y avait là un grand mur percé d'une porte à claire-voie que nous poussâmes pour entrer. Nous nous trouvâ-

Digitized by Google

mes dans une cour ornée de platanes et bordée de bâtiments de peu d'élévation, dont les uns servaient de salles d'étude et dont les autres étaient réservés à l'habitation particulière du maître d'école. Un hangar s'élevait dans un coin, où les écoliers pouvaient jouer en temps de pluie, et plus loin s'étendait un jardin, sans cesse fourragé par leurs jeux, et où poussaient plus d'herbes que de fleurs.

J'aperçus par une fenêtre une quarantaine de têtes qui s'étaient dressées, ainsi que des bras s'agitant pour annoncer notre arrivée à M. Gagnepain. La porte de la classe s'ouvrit aussitôt, et le maître d'école, appuyé sur sa béquille, la tête découverte et ses grosses lunettes sur le nez, s'avança vers moi.

— Vous voilà donc enfin, M. Alfred, me dit-il en souriant et en me tendant la main...

Mais à ce moment il fut interrompu par un murmure grossissant de voix et d'éclats de rire, auxquels se mêlaient par intervalle des chants de coq et des aboiements de chiens parfaitement imités.

— Ces garnements... on ne peut les laisser seuls un instant. Portez cette malle à ma femme que vous trouverez là, dit-il à Joseph en lui désignant un corps de logis au fond de la cour. Et vous, mon jeune ami, venez avec moi.

Je le suivis, et nous entrâmes dans la classe qui retomba aussitôt dans le silence. M. Gagnepain me désigna une place sur le premier banc en face de lui, et remontant dans sa chaire, plaça sa béquille à côté de lui.

— Vous venez de donner une triste idée de vous au nouveau condisciple qui vous arrive, dit-il en s'adressant aux écoliers. On dirait que vous prenez à tâche de vous montrer grossiers, mal élevés, sans usage et sans éducation, aux personnes qui ne vous connaissent pas. Vous profitez d'une absence forcée pour jeter des clameurs qui ressemblent plutôt aux cris des sauvages qu'à la voix d'hommes civilisés. Je ne punirai personne pour cette fois. Je ne veux pas que l'arrivée d'un nouvel élève soit pour moi l'occasion de sévir ; mais que de pareilles scènes de désordre ne se renouvellent plus... Revenons maintenant à la règle des participes que nous étions en train d'expliquer.

Ayant ainsi parlé, M. Gagnepain porta l'index à ses lunettes qu'il remonta tout le long de son nez à la hauteur de ses yeux, puis il se pencha sur son livre. Il était complétement absorbé dans ses explications quand une flèche partit du fond de la classe, décrivit dans l'air une courbe gracieuse, et, passant au-dessus de ma

Digitized by Google

tête, vint s'abattre sur celle du maître d'école, dans les cheveux duquel elle s'arrêta. Tous les écoliers éclatèrent de rire, puis au même instant reprirent leur sérieux, car M. Gagnepain avait relevé le front d'un air menaçant, et ses yeux irrités que grossissaient encore les verres bombés de ses lunettes, parcouraient tous les bancs pour y découvrir le coupable.

— Béchard, dit-il enfin, venez vous mettre à genoux.

— Monsieur, ce n'est pas moi ! dit l'écolier interpellé.

Je dois dire, pour être véridique, qu'ayant suivi la direction des regards de toute la classe, j'avais vu le jeune Béchard qui, la tête ensevelie dans ses mains, les yeux rivés sur son livre et le sourcil froncé, ne semblait exclusivement occupé que de la règle des participes. Mais M. Gagnepain n'en répéta pas moins son ordre, en ajoutant :

— Attendez-vous que j'aille vous chercher par les oreilles?

Béchard ferma son livre avec rage, escalada son pupitre en faisant le plus de bruit possible, et vint, en traînant le pied, se planter debout près de la chaire.

— Je vous ai dit de vous mettre à genoux.

— Ma mère me l'a défendu. Ça use mon pantalon.

— Votre mère vous a-t-elle dit de me lancer des flèches ?... Allons ! mettez-vous à genoux et ouvrez votre grammaire.

Béchard ne se mit pas à genoux, mais il ouvrit sa grammaire. Dans ce mouvement un peu brusque, le livre lui tomba des mains, et une demi-douzaine de flèches s'en échappèrent et s'étalèrent sur le plancher.

Tout le monde se mit à rire.

— Et maintenant persistez-vous à nier? dit le maître d'école triomphant.

— Oui... c'était pour la récréaton... on m'en a chipé une... ce n'est pas moi.

— Comment! petit misérable, s'écria M. Gagnepain en saisissant sa béquille, on vous trouve les mains pleines de pièces de conviction, et vous niez encore! Vous nierez donc jusque sur l'échafaud?... A genoux, malheureux! ajouta-t-il en brandissant en l'air sa béquille.

Béchard leva les yeux vers la béquille et se contenta de s'éloigner de sa portée. M. Gagnepain, exaspéré, en dirigea l'extrémité rembourée de cuir vers les épaules de l'écolier qui s'en empara aussitôt. Il y eut un moment de lutte, chacun tirant de son côté, et enfin victoire resta à Béchard. Mais, une fois en possession de la béquille, il se trouva fort embarrassé. Après une seconde d'hésita-

Digitized by Google

tion, il s'empressa de la remettre à sa place habituelle, près de la chaire, et se précipitant à genoux, il s'écria d'une voix lamentable:

— Pardonnez-moi, Monsieur, je n'y retournerai plus.

Un sourire de satisfaction passa sur le visage du maître d'école.

— Voici une scène déplorable, dit-il. Vos parents en auront connaissance, M. Béchard... Mais ne perdons pas plus de temps et revenons à nos participes.

La classe se continua sans autre incident. A midi sonnant, tous les écoliers se dressèrent d'un seul mouvement, fermèrent leurs livres et s'échappèrent par la porte de la salle. Ceux qui habitaient le village allèrent dîner chez leurs parents; quant à ceux qui venaient chaque matin, apportant dans un petit sac de toile leurs provisions de la journée, ils entrèrent dans la cuisine qui servait aussi de réfectoire et où une longue table était dressée. Je suivis ces derniers.

— Venez vous asseoir à côté de moi, me dit M. Gagnepain. Vous voilà condamné à partager ma maigre pitance. Mais il faut s'habituer de bonne heure aux privations, si l'on veut dominer plus tard tous les caprices changeants de la fortune... Vous, Béchard, allez vous mettre au bout de la table, le plus loin de moi possible. Vous serez d'ailleurs privé de dessert... Vous m'entendez, madame Gagnepain?

J'aperçus alors près de la cheminée une jeune femme, à la physionomie belle et touchante, dont mes regards ne purent plus se détacher. Elle était de petite taille, vêtue d'une simple robe de laine, avec un tablier devant elle. Elle avait une vingtaine d'années, mais on lui aurait donné moins que cet âge, tant son corps était frêle et son visage délicat. Ses cheveux blonds étaient si fins et si soyeux que, bien qu'elle les tressât soigneusement, il y avait toujours autour de sa tête et sur son front qu'ils envahissaient, comme une auréole vaporeuse et dorée. Ses grands yeux bleus se fixaient lentement, et leurs regards vous pénétraient d'une tendresse sympathique. Au moment où je la vis, la flamme du foyer donnait à ses joues une animation fébrile, mais elle était pâle d'habitude.

— Et qu'a fait Béchard pour être puni? demanda-t-elle.

— Il n'a pas été sage.

— Voilà qui est bien laid. Si sa mère le savait!...

Elle adressa un regard de reproche à l'écolier qui baissa la tête.

Digitized by Google

— Que préparez-vous encore là-bas? demanda M. Gagnepain à sa femme toujours occupée près de la cheminée.

— Ma foi! dit-elle, il ne fait pas chaud, et je vois que tous ces pauvres enfants n'ont que des choses froides à manger. Je leur fais des besanteyes...

Des ah! ah! de satisfaction sortirent de toutes les poitrines, et Béchard battit des mains.

— C'est bien pensé, dit le maître d'école, mais Béchard n'en aura pas.

— Sans doute, puisqu'il n'a pas été sage.

La *besanteye* est une sorte de pâte, roulée en forme de boulette, que l'on prépare avec de la farine de blé noir et que l'on fait cuire à l'eau. La terre qui reste attachée au grain et qui se mêle à la farine, fait qu'elle craque sous la dent. Cela est d'ailleurs fort indigeste, tout à fait insipide au goût, et en somme très-excellent quand l'estomac est jeune et robuste.

— Et vous, M. Alfred, me dit madame Gagnepain, aimez-vous les besanteyes?... Ce n'est pas un mets bien distingué.

— Je les aime beaucoup, répondis-je.

— Tant mieux, dit-elle, je vais vous en donner une belle.

Elle décrocha la marmite, disposa toutes les besanteyes sur une assiette, et choisit une des plus grosses qu'elle mit à part. C'était sans doute celle qui m'était destinée. Puis, tournant le dos au plat, elle se baissa près du foyer pour éteindre le sarment dans la cendre. Alors Béchard, profitant du moment où M. Gagnepain avait le nez dans son assiette, se coula sous la table, marcha à quatre pattes jusqu'à ma besanteye, et, la glissant dans sa poche, revint sournoisement à sa place. Ce fut l'affaire d'une seconde.

— Eh! mais... s'écria madame Gagnepain en se retournant. Et son regard alla avec un sourire de l'assiette vide au visage de Béchard qui mangeait son pain sec d'un air tout à fait impassible.

— Qu'est-ce que c'est? demanda le maître d'école.

— Rien, dit-elle.

Elle remplaça la besanteye disparue et apporta le plat à son mari qui le tint une minute dans ses mains, pendant que tous les yeux se tournaient de son côté.

— Ecoutez-moi bien tous, dit-il. Si je m'aperçois que l'un de vous donne la moindre portion de ce qui lui revient à l'élève Béchard, il sera sévèrement puni. Il est de toute nécessité, pour l'amendement du coupable, que la justice suive son cours... Et maintenant, nous autres, régalons-nous!

Digitized by Google

Il se servit, et le plat fit le tour de la table, passant sous le nez de Béchard qui ne sourcilla pas. Le dîner s'acheva ainsi, et l'on sortit de la salle à manger pour aller jouer dans la cour.

Peu à peu les enfants du village revinrent, et à deux heures on rentra dans la classe. Pendant que les écoliers étaient occupés à leurs leçons, M. Gagnepain me fit venir près de sa chaire. Il m'interrogea sur ce que je savais ; après quoi, la classe reprit son cours. A cinq heures, le jour commençant à baisser, les écoliers plièrent bagage, et tous, à l'exception de Béchard et de moi, quittèrent l'école.

Après quelques instants passés dans la cour, la nuit étant venue, nous rejoignîmes M. Gagnepain dans la salle à manger. Il lisait, assis au bout de la table et le dos tourné au feu. Nous nous installâmes à ses côtés avec nos cahiers et nos livres pour faire notre devoir.

Il fallait voir la prudente lenteur avec laquelle Béchard travaillait au sien ! Il mit d'abord une bonne demi-heure à rayer sa page. Puis il voulut tracer une ligne à l'encre qui formerait la marge. Il ne s'en tira pas trop mal ; mais au moment de soulever la règle, elle pirouetta dans ses doigts et la ligne se borda à droite et à gauche d'une frange noire. Il fallut tout recommencer.

De temps à autre le maître d'école levait les yeux, et s'apercevant que Béchard n'avait pas encore commencé son devoir : — Allons ! lui disait-il, travaillez, mon enfant, travaillez.

Béchard était parvenu à rayer son papier sans nouvel accident, il se disposait à travailler ; mais, en plongeant sa plume dans l'encrier, il en ramena une masse bourbeuse qui s'étala au milieu de la page. D'un large coup de langue il lapa la tache ; néanmoins, comme il en restait encore quelque trace, il voulut frotter le papier avec son coude, si bien qu'il le troua. Il eut alors un mouvement de colère, froissa le papier dans ses mains et le lança dans la cheminée.

— Allons, Béchard, travaillez donc au lieu de vous amuser, répéta M. Gagnepain.

— Mais je ne perds pas une minute !

Et il entreprit courageusement une autre feuille de papier.

Pendant ce temps, madame Gagnepain, circulant à petits pas autour de nous, allait des armoires à la cheminée, préparant le repas du soir et dressant nos trois couverts à l'autre bout de la table. Chaque fois que je levais les yeux, j'apercevais son joli visage, et, une ou deux fois même, je la surpris me regardant à

Digitized by Google

la dérobée. Eprouvait-elle déjà pour moi autant de sympathie que j'en ressentais pour elle? Sans elle, certes! sans le mystérieux attrait qui m'attirait à elle, j'aurais passé bien tristement cette première soirée, loin des êtres qui m'étaient chers, dans cette salle à manger taciturne où je veillais pour la première fois. Les solives enfumées du plafond où la lampe faisait trembler un cercle lumineux, le buffet de noyer et les étagères chargées d'ustensiles de cuivre sur lesquels les reflets du foyer accrochaient des points brillants, le silence qui régnait au dehors, et que coupait au dedans le tic-tac de l'horloge enfermée dans sa gaîne sombre, ou le pétillement d'un sarment dans l'âtre, tout m'avertissait que je n'étais plus chez moi et que ce n'était plus sous le bienveillant regard de ma mère que je travaillais. Mais, pour relever mon courage, je n'avais qu'à regarder la jeune femme, et ma tristesse disparaissait.

Béchard aussi contribuait à chasser mon chagrin. Il n'était pas encore parvenu à terminer tous ses préparatifs, et il considérait, non sans étonnement et sans dépit, mon devoir qui touchait presque à sa fin. Aussi, pour me déranger, ne négligeait-il rien: il repoussait mes livres qui ne le gênaient en aucune façon; il attirait à lui et accaparait pour lui seul l'encrier où nous puisions en commun; puis, quand M. Gagnepain, fatigué de sa journée de travail, semblait s'assoupir sur son livre, il me poussait le pied sous la table pour que je ne perdisse rien des grimaces qu'il lui faisait. Tout cela ne l'avançait pas dans son travail, d'autant qu'aucune plume n'allait à son gré, et qu'il en avait changé une demi-douzaine avant d'écrire un seul mot. Enfin, à force d'essai, il avait trouvé sans doute ce qu'il désirait. Tout était prêt, il allait s'y mettre, quand madame Gagnapain s'avança: — Il est sept heures, dit-elle, le souper est servi.

Le maître d'école ferma son livre et se leva, mais en même temps il jeta les yeux sur la page blanche de Béchard.

— C'est tout ce que vous avez fait? lui dit-il. Il faut absolument que vous terminiez votre devoir avant la classe de demain... madame Gagnepain, n'oubliez pas de réveiller cet enfant à cinq heures.

— Bien, dit-elle, c'est entendu.

On se mit à table, et là, le maître d'école, oubliant sa sévérité, causa familièrement avec ses deux élèves. Madame Gagnepain ne nous rejoignit qu'au dessert, lorsqu'elle eut fini de servir, et termina son repas en même temps que nous. Elle enleva alors la nappe et apporta une bouteille de ratafia. On trinqua et on but

Digitized by Google

à ma santé, et ce toast nous ayant tous mis en gaîté, Béchard, enhardi par la circonstance, en profita pour demander une histoire à M. Gagnepain, qui ne se fit pas longtemps prier.

Non, quand je vivrais cent ans, je ne pourrais oublier cette scène, et j'en verrais toujours devant mes yeux les personnages,— le conteur et les trois auditeurs,— éclairés par le demi-jour tranquille de la lampe qu'on avait oublié de remonter. La jeune femme, assise en face de moi, avait posé un coude sur la table et appuyait sa tête dans sa main, les cheveux dénoués et flottants, les yeux rayonnants et fixés sur moi avec une pudique hardiesse, ne perdant aucun de mes mouvements, souriant de mes terreurs et riant de mes éclats de rire, et ne paraissant s'intéresser au récit de M. Gagnepain, que plusieurs fois déjà sans doute elle avait entendu, qu'après en avoir vu l'effet sur moi-même.

Mais Béchard et moi, nous n'en savions pas autant qu'elle; il fallait nous voir, la bouche béante, ouvrant de grands yeux, concentrer toute notre attention sur le maître d'école.

Et voici comme il commença :

II

« Vous n'avez pas connu le grand Rantanplan, mes enfants?... Non, vous êtes trop petits. Moi, je l'ai vu comme je vous vois, il n'y a guère plus de cinquante ans, ce qui vous prouve que je ne suis pas né d'hier... En voilà un qui n'était pas bête et qui savait se tirer d'affaire!

« Tout jeune, il avait servi comme tambour dans les armées de Sa Majesté Louis XV. Il battit la charge à Fontenoy, et prit sa retraite à l'heure où éclatait la Révolution. Rentré dans ses foyers, il continua son premier métier, et fut chargé, en qualité de tambour et de garde-champêtre, de publier les arrêtés de M. le maire de Saint-Romain. C'est pour cela qu'on l'appelait Rantanplan; et l'on finit par oublier son vrai nom, si bien que je ne pourrais vous le dire.

« Il conduisait, tambour battant et marchant en tête d'un pas ferme, les conscrits qui allaient tirer au sort au chef-lieu de canton; et c'est lui qui leur faisait traverser le bac pour prendre la route de Grenoble, le jour de leur départ pour l'armée: car à toutes ses fonctions, il joignait encore celles de passeur, qui

Digitized by Google

échurent depuis au père Nicolas. Vous le connaissez bien, celui-là, puisqu'il habite la petite maison au bord de l'Isère, tout près de l'endroit où j'ai mon champ. Mais il n'a rien à faire en cette histoire.

« A l'époque dont je vous parle, on ne voyageait pas autant qu'aujourd'hui. De tous ceux que Rantanplan passait dans l'année, les plus nombreux étaient encore ces pauvres conscrits. Hélas! combien partirent ainsi, qui ne repassèrent jamais le bac et ne revirent pas leur village! Nous étions sous l'Empire, et nous nous battions un peu partout, en Italie, en Espagne, en Prusse, et partout d'abord nous fûmes vainqueurs. Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram, ce sont de grands noms et de grandes victoires. Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, et l'on gagne tant de batailles qu'on finit par en perdre. Tous les peuples que nous avions vaincus se coalisèrent. Après le désastre de Waterloo, Napoléon alla demander l'hospitalité aux Anglais qui le retinrent prisonnier et le transportèrent à l'île Sainte-Hélène. Et les alliés envahirent notre territoire.

« Les Autrichiens entrèrent par le midi de la France, et nous autres, pauvres gens de Saint-Romain, trop faibles pour leur résister, nous vîmes chaque jour passer leurs détachements qui rançonnaient le pays et pillaient les habitants le plus qu'ils pouvaient. A la fin, cependant, on s'en crut débarrassé. Mais voici qu'un dimanche, dans l'après-midi, le tambour retentit à l'entrée du village et bientôt parut un détachement d'une cinquantaine d'hommes, commandés par un capitaine, un grand diable à la barbe rousse. La panique s'empara de tout le village. Tout ce qui était jeune et valide se trouvait sous les drapeaux; seuls, les vieux restaient, avec les femmes et les enfants. Ces pauvres gens étaient à l'église et chantaient les vêpres en ce moment. Les femmes s'enfuient les premières, entraînant leurs enfants avec elles, et les vieux les suivent, et les chiens et les canards et les poules et les dindons qui vaguaient ça et là sur la place, en voyant courir tout le monde, se mettent à s'enfuir aussi. Chacun s'enferme chez soi et s'y barricade.

« Cependant, la barbe rousse avait fait appeler le maire de Saint-Romain. Il réclamait des vivres et un tribut, menaçant en cas de refus de livrer la ville au pillage. Il demandait aussi un homme qui leur fit passer le bac et leur permit de rejoindre la grande route.

« — Pour le passeur, c'est facile, répondit le magistrat. Eh! tenez, le voici là-bas... Hohé! Rantanplan, approche ici. Quant

Digitized by Google

à l'argent et aux vivres, ceux qui vous ont précédés nous ont tout pris, nous ne pouvons vous satisfaire.

« — C'est ce que nous verrons... Où est le passeur ?

« — Présent ! répondit Rantanplan qui fit le salut militaire.

« L'officier lui fit signe de le suivre, et tous deux rejoignirent le détachement, où l'on se mit à délibérer si l'on entrerait de force dans les maisons. Rantanplan qui durant ses campagnes avait pris quelque teinte de leur langue, écoutait tout sans faire semblant de rien. Il causait avec le tambour autrichien, lui avait enlevé familièrement sa caisse, s'était passé la courroie autour des reins, et exécutait quelques *ra* et quelques *fla*, qui finirent par jeter le trouble dans le conciliabule.

« — Silence ! cria l'officier.

« Mais Rantanplan fit la sourde oreille et partit du pied gauche, tambour battant.

« — Où diable nous mènes-tu ? dit l'officier furieux et courant à lui.

« — Au bac.

« — Attends un peu.

« Il se dirigea avec ses hommes vers la porte la plus proche. Il frappa, on n'ouvrit pas ; il appela, on ne répondit rien. Alors les soldats commencèrent à ébranler la porte à coups de crosses de fusil. Rantanplan vit bien qu'il n'y avait rien à faire et qu'il fallait s'exécuter.

« — Ouvrez, braves gens ! cria-t-il, on ne vous fera pas de mal.

« A la voix de Rantanplan la porte tourna sur ses gonds, comme on n'attendait plus de visites d'Autrichiens, les habitants de Saint-Romain ne cachaient plus leurs provisions et leurs objets les plus précieux. Les soldats, ouvrant les armoires, pillèrent le linge et les bijoux ; ils décrochaient les jambons de l'âtre et les saucisses du plafond. Et Rantanplan riant dans sa barbe guidait leur recherche, aidait au pillage, bourrant leurs sacs, empilant sur leurs épaules pain, saucisses, jambons, poulets et dindons. Quand la première maison fut nette, on passa à une autre.

« — Ouvrez, braves gens ! disait Rantanplan, on ne vous mangera pas ; nous n'en voulons qu'à vos saucisses et à vos jambons.

« Et le pillage recommençait, et Rantanplan les aidait encore, dénichant les cachettes, livrant aux Autrichiens tout ce qu'il y

Digitized by Google

trouvait, les forçant de prendre tout ce qu'ils dédaignaient. Quand ils sortirent du village, ils pliaient tous sous le poids du butin. Rantanplan, marchant à leur tête, se mit à battre la caisse, et l'officier, content de lui, ne l'en empêcha plus.

« En entendant le bruit du tambour qui s'éloignait, les habitants de Saint-Romain mirent le nez aux fentes des volets : — Mais voyez donc! s'écriaient-ils, Rantanplan part avec eux!... Il est heureux comme un jour de conscription, il conduit ces Autrichiens comme nos enfants!... Le gredin nous a tout pris et s'en va content... C'est un traître... Je m'en étais toujours douté.

« Et Rantanplan s'éloignait toujours, battant de la caisse. Quand on fût arrivé au bord de l'eau, il mit bas sa veste, ôta ses souliers, et s'approcha du bac, suivi du détachement.

« — Tu es un brave, lui dit la barbe rousse. Tiens! voilà pour boire à ma santé.

« — Merci, gardez l'argent, dit Rantanplan. Quant à boire à votre santé, ça pourra se faire, à condition que vos hommes et vous, boirez à la mienne?

« Et là-dessus, il se mit à rire d'un air si bête, que l'officier le prit pour un fou.

« — Il va falloir faire deux voyages, dit la barbe rousse, nous ne pourrons pas tous tenir dans ton bac.

« — Pas tous tenir? vous allez voir... Holà, dit Rantanplan aux soldats, vous n'avez pas besoin de détacher vos sacs ni de vous décharger. Vous allez être sur l'autre rive à la minute.... Allons! mon capitaine, faites entrer vos hommes et passez vous-même.

« Quand tout le monde fut dans le bac, Rantanplan donna un coup de rame à l'avant, puis courut s'asseoir à l'arrière, près de la barbe rousse; et la corde commença à filer sur la traille, et la barque à traverser la rivière.

« — Tenez! mon capitaine, dit Rantanplan, lorsqu'on fut au beau milieu de l'eau, vous voyez là-bas, en aval, cet endroit où l'eau bouillonne? Ce sont des rochers à fleur d'eau. Si la corde cassait, la barque irait s'y briser, et nous serions tous perdus.

« A ces mots, l'officier fit la grimace, et tous les regards se portèrent instantanément vers l'endroit désigné. Alors Rantanplan, sans être vu, tira vivement son couteau, coupa la corde, et se dressant : — Bon voyage! s'écria-t-il... et il piqua une tête dans la rivière.

Digitized by Google

« Après avoir nagé quelques secondes entre deux eaux, Rantanplan, mettant le nez à l'air, aperçut la barque au loin qui pirouettait sur elle même, et qui, en un instant, alla se briser contre les rochers, comme il l'avait prédit. Ceux qui avaient sauté à la nage sans prendre le temps d'ôter leur sac, descendirent au fond de l'eau, comme s'ils avaient eu une pierre au cou. Les autres périrent avec la barque, et le capitaine lui-même qui n'était chargé d'aucun butin, ne put se sauver, faute de savoir nager.

« Lorsque tout eut disparu dans l'abîme, et la barque défoncée, et les Autrichiens, et leur chargement, Rantanplan ne vit plus surnager que le tambour. Il fit force brasses pour l'atteindre et gagna le bord avec ce trophée. Là, il remit sa veste et ses souliers, et, battant encore du tambour, il se dirigea vers Saint-Romain. Les habitants, à ce bruit, recommencèrent à trembler, et quelques-uns mirent de nouveau le nez aux fentes des volets: — C'est encore ce diable de Rantanplan! s'écrièrent-ils... Mais il est seul... Comment peut-il avoir l'audace de revenir... Ah! le coquin... Il va nous le payer...

« Et tous de sortir et de courir après Rantanplan qui marcha fièrement jusqu'au milieu de la place. Là, il s'arrêta et exécuta un long roulement pour donner à tout le village le temps de se rassembler. Puis, cessant de battre: — Mes amis, s'écria-t-il, je n'ai pu sauver que ce tambour... Ma barque s'est brisée, et toutes vos provisions, vos saucisses, vos jambons...

« — Et les Autrichiens? demandèrent les assistants.

« — Tous au fond de l'eau!

« — Vive Rantanplan! cria la foule. Nous nous cotiserons pour lui acheter une barque. Vive! vive à jamais Rantanplan!

« C'est une triste nécessité que la guerre, mes enfants. Elle fait louer bien des actes qui ne paraîtraient en temps ordinaire que barbares et cruels. Si elle doit être éternelle, comme le prétendent ceux qui la croient inhérente à notre misérable condition humaine, quelque chose du moins peut en diminuer l'horreur, la rendre moins fréquente et moins terrible : c'est le progrès des lumières et de la raison. Instruisez-vous donc! c'est le conseil que je ne cesse de vous donner, à vous et à tous vos condisciples. »

Digitized by Google

III

Le timbre de l'horloge fit entendre neuf heures, et M. Gagnepain se leva.

— Il faut aller se coucher, dit-il.

— Votre lit va vous paraître bien dur, M. Alfred, dit madame Gagnepain.

— Tant mieux ! s'écria le maître d'école en riant. Il faut s'habituer à la dure pour faire un bon soldat, et pour repousser les Autrichiens, s'ils revenaient jamais.

Tout en parlant ainsi, il montait l'escalier, sa femme le suivait, une lampe à la main ; Béchard et moi fermions le cortége. Arrivés dans une chambre où je vis deux petits lits côte à côte, madame Gagnepain alluma un bout de bougie qu'elle posa sur le bord de la cheminée, et, après nous avoir souhaité une bonne nuit, elle referma la porte. Je l'entendis qui s'éloignait dans le corridor avec M. Gagnepain dont la béquille faisait gémir le plancher. Béchard, resté seul avec moi, éclata de rire.

— Pourquoi riez-vous ? lui demandai-je.

— Tu ne vois donc pas comme nous allons nous amuser ! On se couche ici comme les poules, et je m'ennuyais tout seul. Il est malheureux que nous n'ayons que ce bout de bougie qui va s'éteindre. Nous serons obligés de causer dans l'ombre. N'importe !... Dépêchons-nous de nous coucher.

Il se déshabilla en un tour de main, se coiffa d'un long bonnet de coton, et se coula sous ses couvertures. Je m'étais déjà glissé dans mon lit, et, un moment après, la bougie s'était consumée et nous étions dans les ténèbres.

— Dors-tu ? me dit Béchard.

— Non.

— Eh bien ! causons.

— Je le veux bien, mais il vaudrait peut-être mieux que vous dormiez, puisque vous devez vous lever à cinq heures.

— D'abord je ne sais pas pourquoi vous me dites *vous*, quand je vous tutoie... Mes parents sont aussi riches que les vôtres... Puis, tu sauras que c'est la centième fois au moins que je dois me lever à cinq heures, et que je n'en dors pas moins jusqu'au jour. Demain, M. Gagnepain demandera pourquoi l'on ne m'a pas éveillé, et Pierrette répondra qu'elle l'a oublié.

— Qui ça, Pierrette ?

Digitized by Google

— Madame Gagnepain. C'était son nom quand elle était domestique chez nous.

— Ah!

— Tu ne savais pas cela?

— Non.

— Je parie que tu ne sais pas qu'elle n'a ni père ni mère?

— Comment cela?

— Ah! tu ne comprends pas! dit-il en riant. Eh bien! Pierrette est un enfant trouvé. Elle fut recueillie par l'hospice, où elle est restée jusqu'à l'âge de dix ans. Puis, elle fut placée chez nous, où elle est restée jusqu'à son mariage. Aussi, je sais tous ses secrets.

— Quels secrets?

— Il faut me promettre de n'en parler à personne?... M. Gagnepain m'en voudrait. Il me déteste déjà bien assez, sachant que je connais des choses sur lui et sur Pierrette... Mais, bonsoir, j'ai sommeil... Je te raconterai cela demain.

— Non, ce soir, dis-je intrigué.

— Eh bien donc, tu sauras que Pierrette, toute pauvre et toute enfant abandonnée qu'elle était, ne manquait pas cependant d'amoureux. Je m'en apercevais bien, moi, quand elle me menait le dimanche à la messe, et que les garçons se tenaient à la porte de l'église pour la voir passer et pour lui sourire. Et même il y en avait un qui s'appelait Cyprien, et qui était charpentier, et qui, pour se mettre bien avec Pierrette, me fit cadeau d'un petit chariot que j'ai encore, et qui devint son bon ami...

— Qu'est-ce qu'un bon ami?

— C'est celui qui aime une jeune fille.

— Et qui l'épouse?

— Oui, s'il veut. Maintenant, il faut te dire que M. Gagnepain... Ah! tu vas rire... Oui, M. Gagnepain, avec ses soixante ans, ses lunettes, ses cheveux ébouriffés et sa béquille, s'était mis en tête, lui aussi, d'être le bon ami de Pierrette. Ah! je voyais bien son manége! Chaque fois qu'il allait à son champ, où il se rend tous les matins en été, il poussait jusque chez nous, et: « — Bonjour, Pierrette! Pierrette, comment allez-vous? » — ça n'en finissait pas. Et il lui apportait des livres pour s'instruire, des livres sérieux, s'il vous plait... comme si une domestique avait besoin d'apprendre! Mais, par exemple, il fut bien attrapé le jour où... Haaa... Je m'endors.

Et Béchard que le sommeil commençait à gagner, étouffa un baillement.

Digitized by Google

— Le jour où ?... Continue.

— Le jour où il apprit que Pierrette et Cyprien... Haaa...

— Continue donc.

— Il n'en fit rien paraître... « Enchanté ! Pierrette, enchanté... c'est un brave garçon... » oui, un brave garçon qui assomme ses amis... Et même, s'il ne s'était pas enfui, les gendarmes... Haaa... Bonsoir !

Et Béchard s'endormit sans en dire plus long.

IV

Mais je sais la véritable histoire du mariage de Pierrette et du maître d'école, et je veux, avant d'aller plus loin, la raconter fidèlement.

Je dois revenir pour cela sur quelques détails biographiques qui les concernent et qui sont indispensables à la clarté de ce récit.

M. Gagnepain exerçait depuis vingt ans la profession de maître d'école à Saint-Romain-sur-Isère. Il n'avait pas été destiné à cette carrière qu'il n'embrassa qu'à dix-huit ans. Fils d'un paysan des environs, il se serait sans doute livré aux travaux agricoles, sans un accident qui le priva de l'usage d'une de ses jambes et qui le força de choisir une occupation sédentaire.

Il entra à l'école normale primaire, et en sortit, cinq ans après, en sachant plus que n'en savent d'ordinaire ceux qui se destinent à l'humble profession de maître d'école. Il aurait pu trouver une place dans un collége ; mais il était sans ambition et préféra venir s'établir dans son village, où l'appelaient d'ailleurs quelques intérêts de fortune, ses parents étant mort dans l'intervalle en lui laissant un petit patrimoine. Il ne conserva qu'un champ sur les bords de l'Isère, vendit le reste et en employa le prix à l'achat de la maison où il devait tenir école.

A partir de ce jour sa sollicitude se partagea entre les soins donnés à ses élèves et la culture de son champ. Le goût des occupations champêtres avait survécu à l'incapacité qui l'avait frappé, mais qui lui permettait encore de bêcher ses vignes, de tailler ses arbres fruitiers, d'arroser ses fleurs, d'embellir enfin de son mieux son petit héritage. Toutes les fois qu'il ne faisait pas la classe, on était sûr de le trouver là.

Digitized by Google

C'est ainsi que sa vie s'écoula, paisible et monotonne, toute de dévouement à ses élèves. Cette existence sans heurts ni accidents, qui glissait comme un ruisseau sur un lit de mousse, dut lui sembler rapide dans sa monotonie même, et il atteignit la cinquantaine sans presque y avoir songé.

Peut-être fit-il alors un retour sur lui-même, et en jetant les yeux en arrière se demanda-t-il si son bonheur n'aurait pas pu être plus complet; si, maintenant qu'il était arrivé au point culminant de l'existence et qu'il en allait redescendre l'autre pente, plus âpre encore et plus rapide que la montée, il devait se résigner à voir ses jours se succéder toujours les mêmes, sans plus de joie ni de peine. Il s'était sacrifié jusqu'à présent pour cette grande famille d'élèves qui se renouvelaient sans cesse, et qui tous le quittaient un jour, les uns pour se souvenir de lui, le plus grand nombre pour l'oublier. Mais quelqu'un qui lui fut attaché par le cœur, un être qu'il pût chérir entre tous, auquel il laisserait tout ce qu'il possédait en mourant, il ne le trouvait pas autour de lui.

Son infirmité l'avait toujours empêché de songer au mariage et l'avait rendu timide avec les femmes. Il y avait là pour lui tout un monde plein de mystères, dont il n'approchait qu'en tremblant et avec de secrets battements de cœur; où il sentait que toute sa science et tout ce qu'il avait pu apprendre dans les livres ne devaient lui servir à rien.

Or, comme il arrive de toutes les choses dont l'espoir même nous est défendu, sa principale souffrance était précisément le désir de ce bonheur qui lui était interdit et l'incessante idée en même temps qu'il en serait toujours privé.

Les infirmités sont peut-être considérées à la campagne, où l'homme ne vaut que par la force matérielle qu'il déploie, d'un tout autre œil qu'à la ville, et je doute que M. de Talleyrand, avec tout son esprit et son pied bot, l'eût jamais emporté auprès d'une jeune campagnarde, sur un villageois bien découplé. Ces jeunes et rustiques cervelles gardent encore un culte païen pour la force et pour la beauté, et tout ce qui est dons d'esprit et rares qualités d'intelligence ne les touche guère.

M. Gagnepain le comprenait sans doute, lui qui avait toujours vu dans les yeux des femmes plus de pitié à son endroit que de sympathie, et c'était là pour lui un chagrin plus cruel que la vue de la jeunesse impitoyable de son école, qu'il surprenait parfois contrefaisant sa démarche claudicante.

Tant qu'il restait dans son école et le front penché sur ses livres,

Digitized by Google

ces pensées ne le préoccupaient guère; mais quand il en sortait, quand il se rendait à son champ, elles venaient l'assiéger en foule, sortant de terre pour ainsi dire à chaque caillou qu'il heurtait, et s'élançant vers lui de chaque côté de la route.

C'est que des deux côtés du chemin, il pouvait voir, à l'aurore, la porte des chaumières s'ouvrir, et apercevoir sur le seuil et dans leur intérieur, le tableau de tout ce dont il était à jamais privé: la ménagère préparant le repas, les enfants s'accrochant à sa jupe, le berceau près du grand lit, le père assemblant ses outils et interrogeant le ciel avant de se rendre à son champ, le feu flambant, la table dressée, toute la joie et l'allégresse d'une jeune famille prospère et d'une belle journée qui commence.

Si le maître d'école ne pouvait se défendre de considérer ce bonheur d'un œil d'envie, son cœur du moins était sans amertume, et loin de fuir le spectacle qui ravivait sa peine, il en rassasiait ses yeux.

Que de fois, parti de chez lui aux premières clartés de l'aube, il s'était attardé ainsi de chaumière en chaumière; puis, quand il arrivait à son champ, voyant qu'il était trop tard pour se mettre à l'ouvrage, il poussait sa promenade jusqu'à la ferme de son vieil ami, Jean Béchard, chez lequel il restait à causer jusqu'à l'heure de retourner au village et de commencer sa classe.

C'est chez lui qu'il avait rencontré pour la première fois une jeune fille, encore une enfant à cette époque, que l'hospice avait attachée à la ferme en qualité de domestique. La bonté et la douceur de cette enfant, plus que sa grâce et ses attraits, la faisaient aimer de tout le monde; mais M. Gagnepain surtout, qui tout d'abord s'était pris pour elle en une tendresse toute paternelle et qui jour par jour avait pu voir ses vertus se développer, l'aimait comme sa propre fille.

C'était lui qui lui avait appris à lire, quand elle venait, toute petite encore et de grand matin, garder les brebis près de son champ; qui, plus tard, l'avait aidée de ses conseils, et avait fait d'elle ce qu'elle était devenue, une jeune fille douce et instruite, prudente, avisée et sage. Aussi, bien qu'elle eût grandi d'année en année et qu'elle fût près d'atteindre ses vingt ans, il la voyait toujours avec des yeux de père; il oubliait auprès d'elle le malaise et le trouble qu'il eût ressentis auprès de toute autre femme; il causait familièrement, il plaisantait et riait avec sa jeune élève, comme il eut fait avec n'importe lequel de ses écoliers.

Il faut dire qu'elle s'appelait Apolline des Platanes. Mais que la consonnance aristocratique de ce nom ne fasse rien préjuger:

Digitized by Google

elle avait été baptisée ainsi du saint que l'on fête le jour où elle avait été recueillie, et les arbres de la petite place du village où l'on avait trouvé son berceau, lui avaient valu ce beau nom.

Vous pensez si, pour connaître le secret de sa naissance, la curiosité publique se mit en frais de recherches. Tout fut inutile, et l'on devait toujours ignorer le nom de ses parents.

L'enfant trouvé fut placé dans un orphelinat, et dès qu'elle eût atteint sa dixième année, elle fut placée à la campagne, chez Jean Béchard. C'est là qu'elle fut dépossédée de son beau nom, et qu'on l'appela tout simplement Pierrette, du nom même que portait la ferme où elle était employée.

Jean Béchard finit, lui aussi, par s'attacher à cette enfant. Quand elle eut grandi, il lui confia la surveillance intérieure de la ferme. Elle s'acquitta à merveille de ses nouvelles fonctions, et l'on vit par ses soins prospérer l'étable et la basse-cour. Béchard, de plus en plus content d'elle, augmenta ses gages, ce qui permit à Pierrette de se montrer, les jours de fête, presque aussi bien parée que toutes les jeunes filles, légitimes hèritières des plus gros fermiers des environs.

L'orgueil de ces dernières s'en offensa, d'autant qu'elles virent bien que Pierrette, sans rien faire pour cela, la pauvre enfant ! trouvait moyen de détourner à son profit l'attention et les prévenances de tous leurs amoureux. Voilà qui ne pouvait s'expliquer, attendu que par la naissance et par la fortune autant que par la grâce et les beaux habits, elles lui étaient bien supérieures et qu'elles ne se gênaient pas pour le lui faire sentir à l'occasion. Quand elle paraissait à l'église, le vide se faisait autour d'elle ; et, après les vêpres, quand parfois on dansait sur la place du village, aucune de ces demoiselles qui se respectaient un peu, ne voulait consentir à lui faire vis-à-vis.

Mais les garçons du village et ceux des environs n'étaient pas aussi scrupuleux. C'était pour eux une faveur vivement disputée que de danser avec Pierrette. Comme elle était bonne fille, et que, bien que sage, elle aimait à rire et à s'amuser, elle s'efforçait de contenter tout le monde et dansait autant qu'on le désirait. Aussi plusieurs ne se gênèrent-ils pas pour lui faire des déclarations ; mais l'intelligente Pierrette comprenait très-bien si on voulait se moquer d'elle ou si on lui parlait pour le bon motif. Elle repoussa donc sans cesse, en souriant, toutes les offres et propositions des galants, jusqu'au jour où son mauvais sort lui conseilla d'écouter Cyprien.

Ce n'était pas le premier venu que Cyprien Rivet, apprenti

Digitized by Google

charpentier à Saint-Romain-sur-Isère, et Pierrette pouvait à bon droit être fière des hommages qu'il rendait à sa beauté.

Bien qu'il travaillât à la journée chez un patron, comme il avait quelque aisance, qu'il savait passablement son état, et qu'il avait d'ailleurs tiré un bon numéro à la conscription, il n'attendait plus que d'être marié pour se mettre à son propre compte. Il avait vingt-un ans, et l'on pouvait croire que la clientèle ne lui manquerait pas, car c'était un brave cœur et un vaillant garçon. Les dimanches, il était presque mis comme un monsieur, car il portait une redingote ; mais, même les jours de la semaine, il n'était pas déplaisant à voir, dans son large pantalon de toile où il y avait de longs goussets pour le compas, la règle et l'équerre, les manches de chemise retroussées jusqu'à l'épaule, et poussant vigoureusement sa varlope, tout en chantant gaillardement.

La première fois qu'elle reçut de lui des propositions de mariage, Pierrette n'en crut pas son bonheur, car la pauvre enfant n'ignorait pas qu'à cause de sa naissance, chacun se croyait en droit de la mépriser. Mais quand elle vit que Cyprien ne pensait pas ainsi, qu'il l'aimait et qu'il serait fier de l'épouser, elle fut si ravie qu'elle l'aima par reconnaissance.

Dès lors, la timide et modeste Pierrette releva fièrement la tête ; elle osa regarder en face les orgueilleuses demoiselles qui l'avaient accablée naguère de leurs dédains. Elle se sentit leur égale. Dès lors aussi, les deux jeunes gens se virent, ils causèrent, échangèrent de bonnes poignées de mains, — quelques baisers, rien de plus, — et ils attendirent pour être heureux que le prêtre eût béni leur union.

Quatre ou cinq jours avant l'époque fixée pour cette cérémonie, un dimanche soir, Cyprien Rivet était assis avec quelques amis au fond d'un cabaret de Saint-Romain-sur-Isère. Il se trouvait dans le nombre un mauvais sujet, à qui l'ivresse avait délié la langue, et qui, jaloux sans doute du bonheur que Cyprien ne pouvait s'empêcher de laisser paraître, s'amusa à le plaisanter.

Celui-ci, patient et indulgent comme le sont d'ordinaire les gens heureux, supporta pendant longtemps ces plaisanteries sans se plaindre, et en rit comme tous les autres. Cette tranquillité enhardit le mauvais plaisant qui, voulant s'assurer sans doute si rien ne serait capable d'ébranler sa placidité, finit par lui demander si le jour où il aurait un enfant, pour qu'il ne dégénérât pas de ses ancêtres, il l'exposerait sous les platanes de la place du village.

Digitized by Google

Cyprien releva la tête, pourpre de colère, et voulut par des menaces imposer silence au loustic. Mais ce dernier qui était arrivé à son but, ne se le tint pas pour dit, et il riposta que lorsqu'on était si fier on n'épousait pas une bâtarde.

Comme c'était la vérité et qu'il n'y avait rien à dire, Cyprien, pour toute réponse, saisit une bouteille, et la brisa sur le tête de l'insulteur, que l'on releva baigné dans son sang.

Ses amis se précipitèrent sur lui pour le contenir, mais en un tour de main il se débarrassa d'eux, sortit du cabaret et courut s'enfermer chez lui.

C'était bien agi, mais le lendemain le retrouva lâche. Il avait passé la nuit à réfléchir sur sa situation. La scène qu'il venait d'avoir pouvait se renouveler. Il se vit déjà la fable de tout le village. Enfin le respect humain l'emporta chez lui sur l'amour. Il rougit d'aimer une femme sans nom et dont la naissance était inconnue. Depuis qu'on l'avait insultée devant lui, Pierrette lui semblait moins belle et moins pure, et il en vint, lui aussi, à lui reprocher intérieurement l'irrégularité de sa naissance.

Il n'attendit pas le lever du jour, il fit un paquet de tous ses outils et de quelques hardes, et sans prévenir personne, sans laisser un mot pour Pierrette, il quitta le village dans l'intention de n'y plus revenir.

La nouvelle de sa fuite courut le lendemain de porte en porte, et alla jusqu'à la ferme de Jean Béchard noyer dans les larmes la pauvre Pierrette. Elle arriva aussi chez monsieur Gagnepain qui en fut douloureusement affecté.

Cet excellent homme avait fait son bonheur de celui de Pierrette, et quand celle-ci avait montré quelques scrupules d'accepter les propositions de Cyprien, lui-même les avait levés et avait fait disparaître toute hésitation, en faisant l'éloge du prétendant qu'il connaissait depuis longtemps et qui avait été son élève.

En songeant au mariage prochain des deux jeunes gens, le maître d'école avait vu une perspective nouvelle et enchantée s'ouvrir devant lui. Sa vie allait avoir un but, il aiderait à la prospérité du jeune ménage, il serait là chez lui, il se créerait avec eux une famille, il vivrait de leur vie, et en mourant il leur laisserait son petit héritage. Et voilà que tout ce bonheur, ces espérances brillantes, ce bel édifice construit avec tant de soins s'écroulait tout à coup et les ensevelissait, Pierrette et lui, sous ses ruines. Il fallait donc désespérer de la Providence qui ne voulait rien faire pour eux, et dire adieu pour jamais à toutes les joies que l'on s'était promises.

Digitized by Google

Monsieur Gagnepain, accablé de tristesse, attendit impatiemment le lendemain pour aller porter ses consolations à Pierrette. Au jour naissant il se leva et se dirigea vers la ferme.

Il allait lentement et la tête baissée, car la gaîté et l'insouciance de ceux qu'il rencontrait, les cris joyeux des enfants sur le seuil des portes, tout ce qui le charmait naguère, lui faisait mal à voir et lui semblait autant d'outrages faits à sa douleur et à celle de Pierrette. La nature elle-même semblait vouloir se mettre de la partie, car il y avait de l'ironie dans le charmant spectacle qu'elle étalait à ses yeux et dans les splendeurs de cette belle matinée.

C'était un jour de mai, et le printemps, déjà avancé, avait couvert les arbres de feuilles et paré la terre de verdure et de fleurs. Toute cette végétation nouvelle apparaissait éblouissante de perles de rosée, comme si c'était un jour de fête et qu'elle eût voulu s'embellir. Mille insectes bourdonnaient sur la route, dans les rayons de soleil qui faisaient scintiller l'herbe humide. Et les oiseaux qui, à l'approche du maître d'école, s'enfuyaient à tire-d'ailes semblaient lui dire, dans leurs chansons assourdissantes, qu'ils étaient contents de vivre, que sa détresse ne les touchait pas, et qu'ils se hâtaient de construire des nids pour leur jeune famille qui allait naître.

Au milieu de cette allégresse universelle, monsieur Gagnepain s'avançait en comparant dans son cœur avec une amère sollicitude le bonheur de toutes ces créatures de Dieu et le désespoir de sa chère Pierrette qui, elle aussi, à cette époque printanière, s'était crue en droit d'être joyeuse et avait espéré se construire un nid.

Plus il approchait de la ferme, plus son pas se ralentissait, car il ne savait encore comment il allait l'aborder, ni ce qu'il lui dirait pour la consoler. Quant il arriva à son champ, il s'arrêta plein d'anxiété. Puis, après quelques minutes de réflexion, il s'arma de courage et marcha résolument vers la ferme. En entrant dans la cour, il aperçut Pierrette, déjà levée à cette heure matinale, qui, un seau à la main, se dirigeait vers l'étable. Au bruit de la crosse de monsieur Gagnepain, la pauvre enfant se retourna, et l'ayant reconnu, posa brusquement son seau à terre, se laissa tomber sur un banc, et, cachant sa figure dans son tablier, se mit à sangloter. Monsieur Gagnepain franchit rapidement la cour, et alla s'asseoir à côté d'elle. Il lui prit la main et resta une minute sans parler, les regards tristement attachés sur la pauvre fille qui ne cessait de fondre en larmes. A la fin il lui dit :

Digitized by Google

— Pauvre Pierrette! voilà un grand malheur. Je ne m'attendais pas à cela de la part de Cyprien, je pensais le connaître, je le croyais bon. Il n'y a que vous de bonne, Pierrette !

— Et vous... dit-elle à travers ses larmes.

— Il faut oublier ce méchant garçon, qui n'était pas digne de vous, puisqu'il ne vous aimait pas... Allons ! ne pleurons plus ! Qu'est-ce que cela fait qu'il soit parti ! Nous en trouverons bien un autre, et qui vaudra mieux.

— Non, dit-elle en secouant douloureusement la tête, ni lui ni un autre, plus personne.

— Aujourd'hui, sans doute ; mais dans un mois, dans deux mois, quand vous serez consolée... Allons ! séchons ces larmes. Si vous saviez, ma pauvre Pierrette, comme cela me fait de la peine de vous voir pleurer... Tenez, j'étais bien triste en venant, mais j'espérais vous consoler ; et maintenant, je vois que je ne le le puis pas, et je le suis bien plus encore.

— Eh bien ! dit-elle, pour vous complaire...

Elle passa son tablier sur ses yeux, releva la tête, regarda droit devant elle, mais ses larmes coulaient quand même.

— Ah ! il sera plus malheureux que vous, allez ! s'il sait jamais ce qu'il a perdu en vous quittant... Il regrettera bien ce qu'il a fait.

— Vous ne l'auriez pas fait, vous, Monsieur Gagnepain ?

— Non, sans doute, mais comment aurais-je pu... ? Il ne s'agit à présent que de trouver un autre amoureux. Il reste encore de beaux garçons dans le village et de plus braves cœurs....

— De braves cœurs, oui.

— Et les autres jeunes filles ne vous les enlèveront pas tous.

A ces mots les sanglots de Pierrette éclatèrent encore.

— Comme elles vont se moquer de moi ! s'écria-t-elle. C'est une punition du ciel. J'étais devenue aussi fière, aussi orgueilleuse qu'elles. Si vous m'aviez vue, quand je les rencontrais, comme je les regardais fixement, comme j'avais l'air de les narguer... Me voilà bien avancée à présent !

Elle retira brusquement sa main qu'elle avait abandonnée à monsieur Gagne pain, et se cacha de nouveau le visage.

— C'est vrai pourtant, dit le maître d'école, comme se parlant à lui-même, que toutes ces filles vaniteuses vont être contentes de votre malheur. Elles étaient jalouses de vous, Pierrette ! elles étaient dépitées de voir que votre fiancé faisait si peu de cas

Digitized by Google

d elles, et maintenant que vous n'avez plus de prétendant, que personne ne songe plus à vous....

Il s'arrêta, laissa tomber sa tête dans sa main, et réfléchit. Il la releva, regarda Pierrette avec un sourire plein d'hésitation, voulu t parler, se tut, et réfléchit encore.

La jeune fille, étonnée de ce silence subit, se tourna à son tour vers le maître d'école.

— A quoi pensez-vous ? lui demanda-t-elle.

— Je pensais... Ah ! ma foi, non, je ne pourrais pas vous le dire.

— Si, dites; dites, monsieur Gagnepain.

Et ses larmes s'étaient arrêtées tout à coup.

— Eh bien ! reprit-il avec un sourire triste, je pensais... Ce n'est pas sérieux au moins, et vous ne m'en voudrez pas, Pierrette ?

— Mais dites-donc !

— Eh bien, je pensais, Pierrette, que je pourrais peut-être moi-même... si vous n'étiez pas trop effrayée de mon âge... si vous ne teniez pas trop à la beauté...

— Vous, monsieur Gagnepain ! s'écria Pierrette, vous ! est-ce bien vrai ?

Elle s'était levée, rayonnante, puis, tout-à-coup, ses pleurs jaillirent de nouveau, et le maître d'école se méprit sur leur cause.

— Allons ! dit-il, je suis un vieux fou. N'en parlons plus... j'augmente votre chagrin et vos larmes.

— Mais non, dit-elle, c'est de joie... J'y avais bien déjà pensé, mais... vous m'avez dit que c'était une plaisanterie ?

— Eh quoi ! Pierrette, serait-il vrai ?... Vous ne me repousseriez pas ? vous ne seriez pas humiliée d'être ma femme ?

— Oh ! non, dit-elle, fière au contraire !

— Mais, pauvre enfant, vous n'y songez pas... j'ai trente ans au moins de plus que vous. Je suis vieux, ridé et infirme... vous auriez là un joli mari !

— Ah ! ce ne sont pas là des raisons, dit-elle... Vous ne voulez pas de moi ?

— Pas de vous, Pierrette ? Vous si douce, si belle et si bonne !... Je ne me suis jamais arrêté à cette idée, moi. Est-ce que cela m'était permis ? mais maintenant, si je vois que c'est chose possible, et que vous ne me repoussez pas, vous m'allez faire devenir fou !... Savez-vous bien que vous êtes tout ce que j'aime le mieux au monde, que depuis dix ans je ne vis que pour vous, que vous

Digitized by Google

êtes ma première pensée à mon réveil, et que si je viens chaque matin ici, c'est dans l'espoir de vous y voir ?... Ah ! Pierrette, ne vous moquez pas de moi, ne me dites pas que vous m'épouserez, si vous ne le voulez pas.

— Mais si, dit-elle, je le veux bien.

— Mais alors vous m'aimez donc ?

— Si je vous aime !...

Elle s'interrompit un moment, l'émotion l'empêchant de parler ; puis, se tournant vers le maître d'école :

— Mais fais-je autre chose, dit-elle, depuis que je vous connais, et n'en suis-je pas à me demander chaque jour comment je pourrai me montrer reconnaissante envers vous à qui je dois tout ? Qui donc s'est occupé de moi, quand j'étais petite ? Qui m'a consolée dans toutes mes peines ? Qui fut pour moi un père, un ami ? Qui me tint lieu de famille, à moi qui n'en avais pas ?... Que de fois je me suis dit : si j'étais seulement plus grande, et si monsieur Gagnepain pouvait penser à moi !... Mais comment supposer que vous voudriez de moi ? Ah ! si j'ai cru en aimer un autre, c'est bien votre faute. Vous sembliez heureux de ce mariage, et moi j'ai cru que vous ne vouliez pas m'épouser.

— Mais si, mais si, dit le maître d'école.... Pourtant je crains..., j'ai peur que vous ne vous repentiez ?.. Ce bonheur me trouble. Il faudra réfléchir...

— C'est tout réfléchi, dit Pierrette.

— Non, à demain... Je sens que ma tête s'en va... Nous en reparlerons demain.

Il se leva, et Pierrette le suivit. Elle avait séché ses larmes, et un sourire de bonheur s'épanouissait sur ses lèvres et transfigurait son visage. Au moment de quitter monsieur Gagnepain, elle lui prit la main.

— Vous, lui dit-elle en souriant, vous ne m'abandonnerez pas ?

— Chère enfant ! s'écria-t-il, mais je crois rêver... Dieu veuille que ce songe ne se dissipe pas !... à demain.

Et il poursuivit rapidement sa route, se retournant de temps à autre pour voir Pierrette qui regagnait la ferme, et qui, elle aussi, se retournait pour lui sourire et pour remuer gentiment la tête en ayant l'air de lui dire : « Oui, à demain ; c'est vrai, je vous aime... » jusqu'à ce qu'ils se fussent perdus de vue à un coude du chemin.

Quand il se trouva seul, monsieur Gagnepain jeta des regards autour de lui pour s'assurer que personne ne le voyait. Puis, il

Digitized by Google

s'arrêta, s'appuya sur sa béquille, et porta la main à ses yeux qui se trouvèrent pleins de larmes.

Cet homme de cinquante ans, qui n'avait jamais été aimé et qui avait conservé un cœur jeune , pleura comme s'il eût eu vingt ans. Mais il fallait se hâter, car huit heures avaient sonné à l'horloge du village, et ses élèves devaient l'attendre pour la classe.

Il pressa donc le pas. Jamais sa béquille ne s'était trouvée à pareille fête et n'avait fait de telles enjambées; pour un peu il l'eût jetée dans la haie voisine et se fût mis à danser. Jamais aussi il n'avait senti son cœur aussi plein de joie et il n'avait jeté des regards aussi fiers autour de lui. Il comprit maintenant pourquoi les oiseaux chantaient si gaîment dans la matinée, pourquoi la nature s'était parée et mise en fête sur son passage, et il en remercia Dieu du fond de son cœur.

Quand il arriva à l'école, tous les écoliers, montés sur les bancs et sur les pupitres, faisaient un vacarme effroyable et se poursuivaient en se lançant leurs livres. Chose singulière! monsieur Gagnepain ne dit rien, ne fronça pas même le sourcil : au contraire il leur adressa à tous le plus gracieux sourire et leur demanda pardon du retard.

Il fit réciter les leçons, et au lieu de braquer ses lunettes sur l'écolier, il tenait sa tête dans ses mains et ne s'apercevait pas qu'on lisait impudemment dans le livre tout ouvert. Quand on avait fini, il disait: « très-bien, mon garçon.... » et il marquait une bonne note.

Il ne se donna pas la peine de regarder si tous les devoirs étaient exactement faits. Il en corrigea quelques-uns, y releva des fautes énormes, après quoi il dit encore : « Tres-bien, très-bien... » Tous les élèves se regardaient et n'en revenaient pas. Il ne distribua pas une seule punition, et au moment où midi sonnait et où tout le monde se levait, il annonça qu'il effaçait tous les pensums, et tous les élèves crièrent ensemble : Vive monsieur Gagnepain !

Mais ils eurent, quelques jours après, l'explication de ces bizarreries, quand ils apprirent que le maître d'école allait épouser Pierrette.

La veille du mariage, ils lui lurent un fort beau compliment et lui offrirent un magnifique bouquet que monsieur Gagnepain s'empressa d'envoyer à la ferme. Il leur donna congé pour le lendemain, parce que ce jour-là, leur dit-il en souriant, il serait trop occupé pour faire la classe. Et tous ses élèves, sans attendre

Digitized by Google

la consécration légale, s'écrièrent d'une seule voix : Vive monsieur et madame Gagnepain !

Et voilà l'histoire du mariage de Pierrette et du maître d'école de Saint-Romain-sur-Isère.

V

Je ne veux pas raconter par le menu tous les incidents de ma vie d'écolier chez monsieur Gagnepain. Chacun en fouillant dans ses propres souvenirs, peut en retrouver tous les détails.

Ce que j'ai dit du premier jour, suffira à faire connaître les autres, qui se succédèrent à peu près les mêmes pendant toute la durée de l'hiver.

Le dimanche de chaque semaine j'allais passer la journée chez moi. Mais la nuit vient vite en hiver, et il était trop tard, après souper, pour rentrer au village. Je couchais donc à la maison. Quelquefois, lorsque ma mère venait le matin me réveiller en m'embrassant, la terre au dehors était couverte de neige et la bise soufflait avec rage. Mais Joseph m'attendait en bas, il me prenait sur ses épaules et me portait ainsi jusqu'à l'école. Et Pierrette, en me voyant revenir malgré le froid et le mauvais temps, s'étonnait de mon courage.

Depuis le premier jour de mon arrivée, sa tendresse s'était partagée entre Béchard et moi ; et Béchard, qui avait le naturel jaloux, prétendait même que j'étais le préféré. Il est vrai qu'elle était plus indulgente pour moi.

Dans les matinées d'hiver, il nous était souvent pénible de nous lever à sept heures, et pour dormir quelques heures de plus, nous avions bien vite fait de prétexter une maladie. Mais Pierrette se laissait rarement prendre aux doléances de maître Béchard qu'elle forçait à se lever, tandis que moi, je n'avais qu'un mot à dire pour qu'elle me laissât dormir sans objection.

Elle attendait que tout le monde fût en classe, puis elle remontait dans ma chambre, et m'apportait une tasse de lait qu'elle avait préparée à mon intention.

— Tenez, me disait-elle, vous n'en direz rien à personne.

Je m'asseyais sur mon séant, elle me jetait mon caban sur les épaules, et, appuyée contre le lit de Béchard, elle attendait que j'eusse fini.

D'autres fois, quand je descendais un peu tard de ma chambre, je la trouvais seule dans la salle à manger, en train de dresser les couverts pour le dîner. Pressé de la voir, je n'avais pas donné à ma toilette tout le soin voulu, et mes cheveux étaient tout ébouriffés.

Digitized by Google

— Mais voyez donc ! s'écriait-elle en m'apercevant. Quelles broussailles !... Eh bien ! si madame votre mère vous voyait ainsi... Venez vite avec moi.

Et, me prenant par la main, elle montait en courant l'escalier et m'entraînait dans ma chambre où elle me faisait asseoir. Et là, comme une sœur aînée qui s'occupe de son petit frère, elle saisissait un peigne et travaillait à débrouiller mes cheveux. Cela demandait du temps et de la patience ; sans compter que la raie n'était jamais assez droite à son gré. Enfin, quand elle avait fini :

— Ah ! voilà qui est mieux ! s'écriait-elle, vous pouvez maintenant aller en classe.

Et j'allais rejoindre mon ami Béchard qui, une fois de plus, constatait avec peine que Pierrette le négligeait pour ne s'occuper que de moi. Aussi, au sortir de la classe, son premier soin était-il de me chercher querelle. Nous nous précipitions l'un sur l'autre, nous nous prenions aux cheveux, et tout le bel édifice de Pierrette était détruit.

Mais ces disputes n'étaient pas journalières, et il m'arriva de passer de bons instants en compagnie de mon camarade Béchard. C'était un garçon industrieux, et s'il avait consacré à l'étude tout le temps et tout l'esprit qu'il employait à se créer des distractions, il serait devenu un grand savant. Il n'avait pas son pareil pour construire des cerfs-volants, pour fabriquer des trébuchets à prendre les oiseaux, des filets à pêcher le poisson, toutes inventions qu'il passait le meilleur temps de la classe à ruminer et à perfectionner.

Sa plus belle imagination avait été de transformer son pupitre en une véritable ménagerie. Il y mit d'abord un lézard, il y joignit bientôt un moineau. Ces deux bêtes insociables se firent la guerre, et le moineau tua le lézard, qui fut remplacé aussitôt par une souris. Nouveaux combats ! mais cette fois ce fut la souris qui eut le dessus. Elle ne jouit pas longtemps de son triomphe. Un jour que Béchard s'en amusait dans la cour, un chat fondit sur elle, la tua et la croqua. Béchard furieux vengea sa mort. Le lendemain, armé d'un bâton, il attendit le chat au passage, l'assomma, mais ne le mangea pas.

Quand vint le printemps, il se mit en tête d'élever des vers à soie dans son pupitre. Le jeudi, quand nous allions nous promener avec Pierrette et le maître d'école, au champ de M. Gagnepain, nous faisions une ample provision de feuilles de mûrier.

— Il faut tout de même que M. Gagnepain soit un peu borné pour ne pas s'apercevoir qu'il y a une magnanerie dans sa classe, me disait souvent Béchard en riant.

Digitized by Google

— Eh! mais, à propos, compère Béchard, lui dit un jour le maître d'école, quand le temps des vers fut passé, j'ai oublié de vous demander si vous aviez fait une bonne récolte.

Le brave homme s'était bien douté que ce n'était pas pour rien que nous dévalisions les mûriers de son champ, mais il avait fermé les yeux.

C'était un très-joli champ que celui de M. Gagnepain, clos de murs des quatre côtés, avec une petite maisonnette, — ce qu'on appelle une *chabotte* dans le pays,—s'élevant au milieu d'un bouquet de lilas et ombragée de deux grands acacias. On y entrait par une porte donnant sur le chemin qui longe l'Isère, et on remontait une allée, de chaque côté de laquelle s'étendaient des parterres pleins de fleurs et des carrés de beaux légumes.

Nous fîmes là de bonnes parties, nous livrant, sous la surveillance du maître d'école, aux plaisirs de la pêche et de la natation. Après le bain, une petite collation nous attendait sous les acacias, dressée par les soins de Pierrette.

Peu à peu, le printemps, puis l'été étant arrivés, nos condisciples, les jeunes paysans du village et des environs, désertèrent l'école. Ce n'est qu'en hiver que l'on s'instruit dans les campagnes; aux autres saisons, tous ces petits bras trouvent à s'utiliser dans les travaux des champs. Nous nous vîmes donc un jour, Béchard et moi, livrés à nous-mêmes et à nos propres ressources.

M. Gagnepain n'ayant plus que nous sur lesquels il dût concentrer tous ses soins, abrégeait les heures de la classe pour ne pas fatiguer notre attention. D'ailleurs les vacances approchaient, les grandes chaleurs étaient arrivées; c'est le moment où l'impatience de la liberté commence à saisir tous les enfants, en même temps qu'une torpeur invincible s'empare de leur cerveau. Le maître d'école eut pitié de notre état et ne nous surchargea plus de devoirs.

Je me souviens d'une partie que, la veille du jour où je devais le quitter pour prendre mes vacances, nous fîmes à la ferme de Jean Béchard.

C'était à l'époque des moissons, et nous partîmes tous les quatre, Pierrette, le maître d'école, Béchard et moi, par une belle après-midi. Le père Béchard nous attendait, et nous reçut très-cordialement. M. Gagnepain resta à causer avec lui; quant à Pierrette, Béchard et moi, nous nous échappâmes de la ferme, et nous allâmes tout courant rejoindre les moissonneurs dans les champs.

Quand nous les eûmes atteints, nous étions tout essoufflés, et

Digitized by Google

nous nous laissâmes tomber sur une meule de blé fraîchement coupée. Le soleil penchait sur l'horizon, mais il était encore chaud, et ses rayons embrasaient la vaste campagne environnante. Dans toute l'étendue du paysage qui nous entourait, il circulait de tièdes effluves; mais ma pensée et mes regards ne se portaient pas si loin et ils étaient concentrés tout entiers sur le groupe que nous formions. Je vois encore Pierrette, assise en face de nous; elle avait dénoué son chapeau de paille et l'avait jeté loin d'elle. La sueur perlait sur son front, et ses joues étaient aussi rouges que les coquelicots qu'on apercevait près de là mêlés aux tiges de blé. Tout en nous regardant avec des yeux dont cette course avait avivé l'éclat, elle souriait de la folie qui nous avait pris de courir ainsi tous les trois à perdre haleine. Peu à peu cependant son sourire s'effaça, elle détourna les yeux de nous, sembla oublier notre présence et resta quelques instants, les regards fixes, plongée dans une méditation profonde.

Moi qui ne la quittais pas des yeux, je voulus rappeler son attention à nous.

— Quel âge avez-vous, Madame Gagnepain? lui demandai-je.

— Voyez-vous le curieux! s'écria-t-elle. Vous saurez, M. Alfred, qu'on ne demande jamais son âge à une dame... Au surplus je n'en suis pas une, moi... j'ai vingt-deux ans.

— Et depuis quand êtes-vous mariée?

— Voilà qui est plus fort!. il y a eu deux ans au mois de juin.

— Et vous avez toujours été heureuse depuis cette époque?

Mais à cette question, elle ne répondit pas. Elle me regarda avec de grands yeux étonnés, puis elle éclata de rire, et je ne l'interrogeai plus.

Son sourire s'éteignit de nouveau, elle sembla près de retomber dans sa tristesse; mais sans doute elle voulut réagir. Elle avait pris par distraction quelques bluets fauchés avec les blés, qui se trouvaient à portée de sa main.

— Tenez! dit-elle, allez me chercher tous les bluets que vous trouverez; j'en ferai une couronne... Vous verrez comme ce sera beau!

Béchard et moi, nous nous levâmes aussitôt, et nous voilà, suivant les moissonneurs, ramassant les bluets et les apportant par brassée à Pierrette.

Alors, les prenant un à un, elle en tressa une longue guirlande, dont elle joignit les deux bouts au moyen d'un ruban détaché de ses cheveux. Puis, élevant en l'air triomphalement la couronne, elle nous demanda en souriant:

— Comment la trouvez-vous?

Digitized by Google

— C'est magnifique, lui dis-je.

Alors, sans doute parce que je me trouvais près d'elle et qu'en ce moment j'avais la tête découverte, l'idée lui vint d'en essayer l'effet et elle la posa sur mon front.

A cette vue, Béchard pâlit et jeta sur Pierrette des regards de colère; puis il s'élança vers moi, saisit la couronne, et la rompant en mille pièces :

— Toujours des préférences! s'écria-t-il. J'ai ramassé les bluets, moi aussi, et c'est à lui que vous la donnez... Vous vous en repentirez, Pierrette!

Puis la colère fit place au désespoir, et il fondit en larmes. Pierrette et moi, nous restâmes confondus de ce mouvement de jalousie. Après le premier moment de surprise passé, Pierrette essaya de le consoler, mais sans y réussir comme elle l'aurait voulu; et nous rentrâmes tous les trois silencieux à la ferme.

Le lendemain, je quittai l'école de M. Gagnepain, et je retournai chez moi pour y passer mes vacances.

Mon frère aussi, revenu du collége, passait ses vacances à la maison. Mais il avait grandi, c'était presque un homme maintenant, et il ne pouvait plus prendre part à mes jeux. Je me trouvai complétement isolé, d'autant plus qu'à cette époque il fit, en compagnie de quelques amis de son âge, une excursion dans les montagnes du Dauphiné, qui dura plusieurs semaines.

Je ne savais comment tuer le temps, et il ne se passait pas de jour ni d'heure sans que le souvenir de Pierrette ne me revint. Après quinze jours écoulés, je fus pris d'une envie irrésistible de la revoir, et un soir, vers sept heures, au moment où on me laissait jouer dans le jardin en attendant que la nuit fut venue, je résolus, sans en rien dire à personne, de mettre mon projet à exécution.

Je marchai à grands pas jusqu'au village, mais, en y arrivant, je m'aperçus que l'école était fermée et que les hôtes en étaient absents. Ils ne pouvaient être à cette heure qu'à leur champ. Je me dirigeai donc rapidement vers les bords de l'Isère et je suivis le chemin qui devait me conduire devant le champ de M. Gagnepain.

Je n'en étais plus qu'à cent pas, quand je vis quelqu'un se dresser sur la berge de la rivière où il était assis, et je reconnus aussitôt mon camarade Béchard qui vint à moi en courant.

— Arrête-toi, me dit-il d'un ton impératif. Où vas-tu ?

— Voir M. Gagnepain.

— M. Gagnepain n'est pas à son champ. Il est allé à Grenoble.

— Et Pierrette ?

Digitized by Google

— Pierrette est là.

— Eh bien ! alors...

— Tu n'y iras pas, Pierrette n'est pas seule.

— Et qui est avec elle?

— Ça ne te regarde pas.

— Tu crois qu'il serait désagréable à Pierrette de me voir en ce moment?

— Peut-être ! dit-il avec un mauvais sourire.

— Je veux passer, lui dis-je.

— Tu ne passeras pas !

Il se planta devant moi en fermant les poings. Béchard, un peu plus âgé que moi, était beaucoup plus fort, mais la pensée d'un danger inconnu auquel Pierrette pouvait être exposée, doubla mon courage. Je m'élançai sur lui ; mais il me saisit au collet, me donna un croc en jambes et me terrassa.

— Jure-moi, me dit-il, en me maintenant à terre, que tu ne crieras pas, que tu resteras là avec moi, et je te lâcherai.

Je le lui promis, il savait que je tiendrais parole et il me permit de me relever.

J'allai m'asseoir à quelque distance, sur le bord de la rivière, et je regardai tristement couler l'eau dont le volume avait été grossi par les pluies et qui passait en grondant et en tourbillonnant. La nuit venait; sur l'autre rive, et à cinquante pas autour de moi, je ne voyais plus qu'indistinctement les objets. C'eût été le moment de retourner chez moi, mais je me sentais cloué à cette place, et la honte d'avoir été battu, le sentiment de mon impuissance, autant que la pensée de Pierrette, m'arrachaient des larmes silencieuses.

J'étais perdu dans ces réflexions, et Béchard, debout à quelques pas, tantôt me considérait d'un air de vengeance satisfaite, tantôt jetait les yeux du côté du champ de M. Gagnepain, quand tout à coup, de l'intérieur même de l'enclos, un bruit de pas précipités arriva jusqu'à nous, et presque aussitôt la porte s'ouvrit, une forme humaine traversa rapidement le chemin, courut vers la rive, et nous entendîmes, en même temps qu'un grand cri, le bruit d'une chute dans l'eau.

VI

Voici ce qui s'était passé :

Après le départ de M. Gagnepain pour Grenoble, Pierrette s'était sentie envahie par une grande tristesse. Elle n'avait que de trop justes raisons d'être soucieuse. En effet, la rumeur publique lui avait appris le retour de Cyprien Rivet au village. Elle ne

Digitized by Google

l'avait pas vu, et elle pensait bien qu'il n'oserait pas se représenter devant elle; mais pourquoi, après plus de deux ans d'absence et lorsque tout le monde commençait à l'oublier, était-il revenu?

Cette nouvelle l'avait jetée dans une grande agitation, et les réflexions qu'elle devait provoquer, s'étaient imposées à elle, durant toute la journée, sans qu'il lui fut possible de s'en débarrasser.

Or, comme il n'est rien de tel que le mouvement et la marche pour secouer les pensées qui vous obsèdent, elle était sortie de chez elle pendant la soirée, et évitant de traverser le village dans la crainte de quelque fâcheuse rencontre, elle s'était dirigée à grands pas vers le champ de M. Gagnepain.

Arrivée là, et se croyant sûre de n'avoir pas été remarquée, elle était allée s'asseoir près de la maisonnette, sur un banc, à l'ombre des acacias. Mais les funestes appréhensions auxquelles cette promenade avait donné un instant de trêve, vinrent l'assaillir sur ce banc plus fortement que jamais. Plus vivement que jamais son imagination surexcitée lui représenta le malheureux Cyprien. Un sentiment mêlé de haine et de pitié pour celui qu'elle avait aimé, le souvenir de son amour et de son ingratitude, se disputaient son cœur. Et, écrasée sous le poids de ces réflexions, elle avait penché la tête et était tombée dans une rêverie profonde.

Tout à coup, un bruit de pas se fit entendre, elle releva le front et elle aperçut, debout devant elle, Cyprien Rivet.

Avant qu'elle eût eu le temps de faire un mouvement, de jeter un cri, il s'était précipité à ses pieds, et du flot de ses larmes il arrosait les genoux de Pierrette.

— O ciel! s'écria-t-elle, est-ce vous, Cyprien?

— Oui, c'est moi, dit-il, me pardonnez-vous?

— Mais malheureux, qu'êtes-vous venu faire?... Comment osez-vous?... Relevez-vous, je vous en prie!

— Je ne me relèverai, je n'oserai vous regarder, Pierrette, que lorsque vous m'aurez pardonné.

— Eh bien! oui, je vous pardonne...

Cyprien se leva, et ses regards, encore humides de larmes, se fixèrent sur la jeune femme avec une tendresse pleine de timidité. Pierrette put voir sur son visage qui, quoique amaigri et pâle, avait conservé sa beauté, la trace d'un long et profond chagrin. Il y avait dans toute sa personne, dans la fièvre et l'inquiétude de tous ses mouvements, l'indice d'un cœur troublé par le remords et que le souvenir de sa faute accable.

Aux dernières clartés du soleil qui était descendu sous l'horizon, Pierrette vit tout cela dans un seul regard, et elle en fut effrayée.

Digitized by Google

— Oui, je vous pardonne, répéta-t-elle, mais ne restez pas là... partez.

— Oh! dit Cyprien d'un ton suppliant, je ne me croirai pas pardonné, si vous me chassez si vite de votre présence, si vous ne me laissez pas vous parler.

— Et que pouvez-vous me dire?

— Rien que vous ne sachiez déjà, que vous n'ayez deviné sans doute; car vous devez bien penser, Pierrette, que ce n'est pas sans raison que je suis revenu au village! Vous devinez bien que, malgré ma fuite, malgré mon abandon, je vous ai toujours aimé, Pierrette! que je vous aime encore plus que jamais!...

— Ne parlez pas ainsi, M. Cyprien! s'écria Pierrette qui s'était levée. Vous savez que je ne puis plus entendre de telles paroles.

— Oui, je le sais, dit-il tristement... Je sais que vous appartenez à un autre. Rassurez-vous, je ne vous parlerai plus de mon amour, mais vous me permettrez bien de vous entretenir de mes chagrins, de mes remords. Vous pouvez vous rasseoir sans crainte: je suis calme, vous le voyez! je ne veux vous dire que ce qu'il vous est permis d'entendre.

Pierrette se rassit, il y eut un moment de silence, puis, malgré sa promesse, Cyprien reprit:

— Hélas! Pierrette, pourquoi m'avez-vous oublié si vite! il n'y avait pas huit jours que j'avais quitté le village, que, plein de regret de vous avoir abandonnée, je revenais me jeter à vos pieds... Et j'appris que vous alliez épouser M. Gagnepain, que les bans étaient publiés! Ah! je crus devenir fou! je voulus me tuer! Que de larmes j'ai versées!

— Et moi aussi, dit Pierrette, j'ai pleuré quand vous m'avez quittée.

— Vous n'avez donc épousé l'autre que par dépit?

— Non, dit-elle, M. Gagnepain avait toujours été bon pour moi, il l'a toujours été depuis. Il n'y a que lui qui ne m'ait jamais fait souffrir, dont le dévouement ne m'ait jamais fait défaut.

— Vous ne l'avez donc épousé que par reconnaissance? Vous m'aimez encore, Pierrette?

— Taisez-vous! s'écria-t-elle en se dressant à demi, je ne dois pas entendre ces paroles.

— Soit, dit-il. Je ne vous parlerai que de moi et de mes malheurs. Ah! depuis deux ans que je vous ai quittée, j'ai mené une vie bien misérable. Quand je fus bien certain que vous en aviez épousé un autre, je partis, j'allai le plus loin possible, pensant

Digitized by Google

que l'éloignement affaiblirait votre souvenir. J'ai essayé de tous les moyens pour vous oublier, et rien ne m'a réussi. J'ai habité de grandes villes où les plaisirs s'offraient à moi en foule; mais tous les plaisirs me paraissaient tristes. J'aurais pu me plonger dans la débauche; mais votre souvenir m'a sauvé du libertinage. Mon seul bonheur loin de vous, — si cela peut s'appeler du bonheur! — était de m'enfermer chez moi, et là, de me rappeler tous les instants que nous avions passés ensemble, et nos rendez-vous, et nos entretiens, et le son de votre voix, et les moindres paroles que nous avions échangées, et le geste et le regard qui les accompagnaient. J'avais tout noté dans ma mémoire, je n'avais rien oublié, ni le jour, ni l'heure, ni le lieu; je voyais l'endroit du chemin où nous nous rencontrions, le détour de la route où nous nous quittions, je me souvenais de la couleur de votre robe et des arbres qui nous entouraient, et de l'herbe que nous foulions aux pieds, et du chant des oiseaux, et de vos sourires, et, grand Dieu! de vos baisers!... vous ne vous en êtes jamais souvenue, Pierrette?

— Si, dit-elle, quelquefois... Mais ces souvenirs sont coupables, et je les repoussais, s'empressa-t-elle d'ajouter.

— Moi, je m'y complaisais, mais j'en sortais accablé de tristesse, le cœur brisé, et je me désespérais qu'il n'y eût plus de remède à tant de maux. A mesure que les jours s'écoulaient, mon désespoir, loin de s'effacer, augmentait, je sentis que j'allais mourir... Oui mourir, Pierrette! regardez-moi, je suis bien changé, je suis méconnaissable... Et je voulus, avant de mourir, vous revoir. Voilà pourquoi je suis revenu.

— Vous avez bien souffert! ne put s'empêcher de dire Pierrette qui, à ces dernières paroles, avait porté la main à ses yeux.

— Ah! vous m'aimez encore! s'écria Cyprien qui saisit vivement sa main et qui vit ses larmes; vous m'aimez encore, avouez-le!

— Laissez-moi! s'écria-t-elle en dégageant vivement ses mains, ne me touchez pas, ne me parlez plus. Vous manquez à votre parole, je vous en prie, quittez-moi.

— Non, reprit Cyprien, avec une énergie passionnée, pas avant que vous ne m'ayez avoué que vous m'aimez encore!

— Je ne puis pas vous le dire.

— Mais si c'est la vérité?

— Laissez-moi, Cyprien, je vous en supplie!

— Et que craignez-vous, Pierrette? nous sommes seuls... Voyez! la nuit est venue et nous cache dans ses ombres... c'est à

Digitized by Google

pareille heure autrefois que nous nous donnions rendez-vous, et combien nous étions heureux ! Oui, vous étiez heureuse, Pierrette ! heureuse de m'aimer et d'être aimée de moi ! Je ne vous demande aujourd'hui que les faveurs que vous m'accordiez alors ; vous ne pouvez me les refuser, et nul d'ailleurs ne le saura...

— Ah ! vous m'effrayez, laissez-moi !... Au nom du ciel, partez !

— Non, je ne puis partir ! s'écria Cyprien, que la passion égarait par degré, je vous aime trop ! et je sens, et je suis sûr que vous m'aimez encore ! Ah ! je me fais violence pour me contenir, et vous ne m'en savez nul gré. Je ne vous demande que ce que vous pouvez me donner, que ce que vous m'accordiez autrefois... Rien qu'un baiser, Pierrette, et je vous jure que je partirai !

A ces mots, Pierrette s'était levée, elle s'éloigna de quelques pas, elle sentait qu'elle allait faiblir, s'abandonner peut-être, et elle fit appel à sa raison, à son courage, à sa vertu.

— Non, s'écria-t-elle, je ne vous accorderai rien ! C'est mal de me parler ainsi... Partez, M. Cyprien.

— Eh bien ! je ne m'en irai pas, s'écria Cyprien à qui la colère et le délire de la passion firent perdre toute retenue... et ce que vous ne me donnez pas, je le prendrai de force !

Et il fit quelques pas vers la jeune femme qui recula encore.

— Est-ce possible ? s'écria-t-elle en tremblant... Vous abuseriez ?... C'est de la démence...

— Non, dit-il, je vous aime, voilà tout !...

Et il marchait toujours. Alors Pierrette devint folle de terreur et de honte. Elle recula plus vivement à mesure que Cyprien avançait plus vite. Puis, se voyant perdue, elle se mit à courir, traversa rapidement le jardin, poursuivie par Cyprien dont elle entendait les pas derrière elle, dont elle sentait déjà les bras prêts à la saisir ; elle fit quelques tours sans savoir où elle allait, puis la porte du jardin se trouva devant elle, elle l'ouvrit, franchit la route, vit la rivière, et, égarée et folle, s'y jeta.

VII

A la vue de sa chute, Béchard s'enfuit à toutes jambes et alla semer l'alarme dans le village.

Cyprien s'était précipité dans la rivière à la suite de Pierrette, que ses vêtements maintinrent quelques secondes sur l'eau, puis elle disparut. Cyprien plongea plusieurs fois sans succès ; à la fin,

Digitized by Google

il la saisit et la ramena sur le bord, et je l'aidai à l'étendre sur le gazon. Elle avait complètement perdu connaissance.

En ce moment nous entendîmes des gens du village qui arrivaient en courant, et, à leur approche, Cyprien prit la fuite. Par les soins qu'on put lui prodiguer rapidement, Pierrette revint de son évanouissement, mais elle était trop faible pour marcher. On fit un brancard et on la transporta jusqu'au village.

On dut la veiller toute la nuit, car elle n'avait repris connaissance que pour voir bientôt après sa raison s'égarer dans la fièvre et le délire. Elle était au plus mal le lendemain matin, quand M. Gagnepain revint chez lui.

Comment peindre le désespoir du pauvre homme? On ne lui dit pas toute la vérité, et il ne sut jamais qui avait causé l'accident survenu à sa femme et dont on ne prévoyait pas alors toutes les suites.

La maladie en effet fut plus longue qu'on ne pensait, Pierrette resta deux mois au lit, et quand elle se releva, elle était pâle, languissante; une toux opiniâtre brisait sa poitrine, et elle finit par cracher le sang. C'était fait d'elle.

L'été touchait à sa fin, et comme elle ne pouvait marcher et qu'elle voulait profiter des derniers soleils qu'elle devait voir, elle se faisait porter dans un fauteuil et restait dans la cour de longues heures, enveloppée dans un grand châle qui ne laissait apercevoir que son pauvre visage amaigri, ses grands yeux bleus que la maladie avait encore agrandis, ses lèvres pâles et sèches qui trouvaient la force de sourire encore, et ses mains blanches et fluettes. Ah! c'était déchirant à voir!

M. Gagnepain qui avait tout à fait délaissé ses livres et son champ, s'asseyait en face d'elle, il la regardait sans parler, et parfois une larme silencieuse, qu'il s'empressait d'essuyer, glissait le long de sa joue. J'allais aussi, presque tous les jours, m'asseoir près d'elle et lui tenir compagnie, et souvent elle me disait:

— Vous êtes bien bon, M. Alfred! ce n'est pas amusant d'être avec une malade. Vous devriez jouer.

— Non, lui disais-je, je suis bien là.

Un jour que M. Gagnepain nous avait quittés pour un instant et que nous étions restés tous deux dans la cour plus tard que de coutume parce que la soirée était tiède:

— Voyez donc! lui dis-je, il me semble qu'il y a, là-bas, quelqu'un qui nous regarde.

Et je désignai le mur du hangar, au-dessus duquel j'apercevais la tête de Cyprien.

Digitized by Google

— Laissez-le, dit-elle, je l'ai vu : ne le dérangez pas. Ce n'est pas un méchant homme, il se repent...

Elle alla ainsi, s'affaiblissant d'heure en heure. Il y eut parfois des moments de répit, des jours de mieux où l'on put croire qu'elle s'en tirerait, qu'on la sauverait; espérances mensongères qui devaient bien vite être déçues ! Un soir d'automne, la cloche de St-Romain-sur-Isère se mit à tinter mélancoliquement, et elle annonça à tous les habitants du village et des environs que la pauvre Pierrette n'était plus.

Cette enfant dont les malheurs avaient commencé à la naissance, n'avait guère connu dans la vie que la souffrance et l'isolement. Le destin qui l'avait maudite dès le berceau, n'avait pas voulu qu'elle trouvât sa place dans la commune existence; elle l'avait traversée légèrement, et elle s'éteignait à vingt-deux ans, ne laissant de trace sur la terre que le souvenir de ses bontés.

Elle fut enterrée au milieu d'un grand concours de population. Tous les élèves de M. Gagnepain, anciens et nouveaux, se trouvaient à la triste cérémonie. Au moment où l'on descendit la bière dans la fosse, Béchard qui fondait en larmes à côté de moi, fut près de se trouver mal. Au sortir du cimetière, il me prit la main :

— Tu ne le diras jamais, n'est-ce pas ? s'écria-t-il avec des sanglots dans la voix. Je suis corrigé ; veux-tu être mon ami ?

— Oui, lui dis-je, mais ne pleure plus, elle t'avait pardonné.

Il se jeta à mon cou et m'embrassa.

On ne sut pas, pendant quelques jours, ce qu'était devenu Cyprien Rivet: puis, on finit par retrouver son corps, à quelques kilomètres en aval de la rivière; le pauvre garçon s'était fait justice.

M. Gagnepain continua longtemps à tenir école ; mais il était bien triste, et il ne racontait plus d'histoire.

Quant à moi, je quittai bientôt après Saint-Romain pour aller au collége, où j'emportai le souvenir de Pierrette qui ne m'a pas quitté depuis.

LÉON BARRRACAND.

Juin 1871.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC MISTRAL & LES FÉLIBRES

I

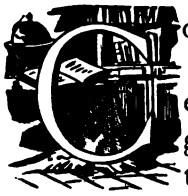

Connaissez-vous la Provence ?

Un prélat au franc-parler, l'évêque de Grasse et de Vence, Antoine Godeau, l'appelait « une gueuse parfumée. » Gueuse nous semble de trop. La Provence est une terre royale, bénie de Dieu, un pays de soleil, de parfums et de fleurs. Sa langue est imagée, ardente, joyeuse, superbe ; sa poésie, aux inspirations riantes et vigoureuses, entoure son front d'un diadème d'or et de perles ; sa beauté rustique a de saisissants contrastes, des rayonnements splendides.

Ici, le souffle créateur a déposé les germes d'une végétation robuste et puissante : c'est l'oasis et ses rafraichissantes brises. Là, le démon du Midi dont parlent les Ecritures a laissé son empreinte : c'est le désert et ses solitudes pierreuses. Pas un hameau qui n'ait sa légende, pas une montagne qui n'ait sa ruine, et pas une ruine qui ne rappelle un souvenir d'amour ou de gloire.

Montez sur les Alpilles. La perspective est unique au monde. A l'horizon, le soleil baisse empourprant de ses paillettes d'or les flots tumultueux du Rhône qui, mieux que l'Eridan de Virgile, mérite le nom de Roi des Fleuves.

Voici l'antique ville d'Arles, la cité gréco-romaine. Fière de ses splendeurs éteintes, elle montre avec orgueil ses majestueuses Arènes, ses Aliscamps que visita le Dante, ses jolies filles dont la beauté, rehaussée par l'originale coquetterie du

Digitized by Google

costume indigène, rappelle le type athénien dans sa pureté primordiale. Comme encadrement au tableau, vous avez : à droite, les îles de la Camargue, aux prairies verdoyantes, aux trembles gigantesques, forêts-vierges du vieux monde ; à gauche, la désolation, le silence, les champs nus et caillouteux de la Crau hantés par des pâtres mystérieux et taciturnes; tout au fond, l'étang de Berre, rade sans pareille rêvée par le vainqueur d'Austerlitz; et puis, plus loin, là-bas, la mer calme et limpide, la Méditerranée baisant Marseille et ourlant d'un immense ruban bleu toutes les ruches humaines qui s'échelonnent sur son rivage.

Changez de point de vue, le tableau est aussi grandiose : au nord, dans la brume, apparaissent les rougeâtres volcans du Vivarais, les Alpes aux neiges éternelles, le mont Ventour, le Luberon, la grotte de Vaucluse, abîme sans fond d'où sourd la Sorgue, blanche d'écume ; dans la plaine, Cavaillon, jardin du Comtat, Barbentane, Château-Renard, Orgon, mirant au fond des eaux de la Durance la noire silhouette de leurs tours féodales ; vers l'ouest, les vieux remparts de l' « Isle sonnante », le pont Saint-Bénézet, aux arches écroulées, et ce palais des papes qui se dresse, masse imposante et lourde, sur le granit du rocher des Doms comme le sphinx colossal du Moyen Age ; au midi, c'est le Var, terre de l'olivier et des lauriers-roses ; c'est la baie d'Hyères, séjour du printemps ; c'est la Sainte-Baume où mourut, pécheresse repentie, Marie de Magdala ; c'est Salon qui vit naître Nostradamus, le prophète des *Centuries ;* c'est Aix, enfin, nourrice de Mirabeau, ce puissant mâle dont la voix révolutionnaire (*os nova et falsa sonaturum)* soulevait les multitudes. Quel pays pourrait se dire mieux doué, plus riche des dons de la nature, plus aimé des dieux immortels ?

II

Eh bien ! toutes ces beautés, toutes ces merveilles, tous ces souvenirs, en Frédéric Mistral, ont trouvé leur Homère. Ceci est un grand nom, je le sais. Mais, sans emphase, on peut l'appliquer à l'auteur de *Mireille*, de *Calendal* et des *Isles*

Digitized by Google

d'or. Ne s'est-il pas lui-même qualifié de disciple du poëte: *Umble escoulan dòu grand Oumèro?* Humble écolier, ah! que non pas. Un génie de la famille, à distance respectueuse, mais du même sang. Dans une langue primitive, en vers profonds et naïfs, libres et sublimes, sans fard et sans artifice, tous les deux ont chanté les pays de soleil, celui-ci la Grèce, celui-là la Provence, et si les créations de l'*Odyssée* sont incomparables, les paysages de Mistral ne pâlissent point à côté des magiques rhapsodies de son divin aïeul.

Qu'est-ce que *Mireille?* C'est la Provence populaire, la vie familière du peuple en sa fleur et en son rayon le plus pur. Rien de plus touchant que les amours de Vincent le vannier avec la douce et belle héritière du mas des Micocoules; rien de plus terrible que la jalousie bestiale d'Ourrias, le toucheur de bœufs; rien de plus poétique, de plus exquis, de plus gracieux que la cueillette *(la culido)* des feuilles de mûrier pour les vers à soie et que le dépouillement des cocons *(la descoucounado)* par les magnanarelles; rien de plus mélancoliquement passionnée que la chanson de la « tant aimée » Magali; rien de plus dramatiquement décrit que la ferrade des taureaux indomptés de la Camargue; rien de plus effrayant que le combat d'Ourrias et de Vincent dans le lugubre silence de la Crau déserte; rien de mieux réussi comme fantastique et surnaturel que les incantations de la Sorcière des Baux, la vieille Tavèn, sorte d'Empuse aux allures shakespeariennes; rien enfin de plus émouvant, de plus pathétique, de plus idéalement chaste que les dernières heures de Mireille, inconsolable de la mort de Vincent et mourant d'amour en invoquant les Saintes Maries, les Trois Maries de Judée qui emportent au ciel son âme résignée. Tout autour de l'idylle, Mistral a semé des types saisissants, pris sur le vif: Maître Ambroise, le vieux marin, qui a suivi dans les Indes le bailli de Suffren; Alari, le pâtre de la transhumance; Véran, le gardien de cavales; Nore, la chanteuse *(la cantarello)*; maître Ramon, le soldat laboureur, soldat des grandes guerres de Napoléon *(sòudard di grandi guerro)*, à cette heure, ensemençant les sillons et magnifique comme un roi dans son royaume! Puis, vient l'étrange défilé de toutes les superstitions et aussi de toutes les naïves croyances provençales: la danse des Trèves

Digitized by Google

sur le pont de Trinquetaille; la procession des noyés, la nuit de la Saint-Médard, sur les rives du Rhône; les Lutins folichons, lá Lavandière du Ventour, le Sabbat, la Garamaude, la Bambarouche, le Cauchemar *(la Chaucho-vieio)*, la Sambuque, les Escarinches aux ventres de Salamandre, les Dracs, le Chien de Cambal, l'Agneau noir, la Chèvre d'or, le pâtre Saint Gent, Sainte Marthe et la Tarasque, l'Ermite du Luberon, les miracles des Santounes, patronnes de la Provence; — bref, tout ce qui est légende ou dévotion, effroi des âmes ou joie des cœurs, lieu de fêtes ou de pélerinage; tout ce qu'aime le peuple, Adam éternellement jeune; tout ce que racontent les « aieules » dans les longues veillées d'hiver, et que redit la poésie de Mistral en strophes ensoleillées! voilà *Mireille.*

Qu'est-ce que *Calendal?* C'est la petite patrie, celle qui se rattache à la grande sans s'y confondre; c'est la vieille Provence, historique, héroïque, féodale, avec ses fêtes urbaines, ses corporations ouvrières, ses chevaliers bardés de fer, ses troubadours, ses dames et ses demoiselles, nobles comme des reines, belles comme des fées. Le sujet de *Calendal* est celui-ci: l'amour d'un pauvre pêcheur de Cassis conquérant à force d'héroïsme la main d'une princesse, petite fille du mage Balthazar. Calendal, tout d'abord, croit aimer une jouvencelle de son rang. Il a fait monts et merveilles pour lui plaire et réclame le prix mérité. La bien-aimée, tout en lui avouant son affection, s'en défend par la fatalité et par l'impossible. Calendal veut mourir; la belle inconnue poussée à bout lui raconte son histoire: les petits-fils du mage Balthazar, la vie seigneuriale, la cour des Baux, le Gai-Savoir, la fin des Baussencs, son mariage au château d'Aiglun, les infamies de son époux, le comte Sévéran (un chef de bandits), sa fuite de la maison conjugale. Calendal, de plus en plus épris, recommence ses expéditions. Il parcourt la Provence à la recherche du comte Sévéran. L'ayant rencontré dans les gorges de l'Estéron avec des estafiers et des drôlesses, le jeune pêcheur de Cassis, pour humilier ce rival, se décide à lui révéler sa vie, ses travaux et ses espoirs. Il lui parle de son père, de leurs pêches abondantes, de ses camarades, du mont Gibal, de la fée Estérelle dont il est amoureux. Il lui

Digitized by Google

raconte comme quoi, pour devenir riche et couronner d'or Estérelle, il a construit une madrague dans le havre de Pormieu, et, en une seule fois, a pêché douze cents thons. Mais la fée dédaigne l'or : elle remontre à Calendal les prouesses de la chevalerie. L'heureux pêcheur se sent transformé ; il régale Cassis d'une fête où pullulent les jeux, les prix, les danses provençales. Partout Calendal est vainqueur. Cela ne satisfait pas Estérelle. En quête de nouvelles aventures, le Cassidien se met dans la tête, pour faire parler de lui, d'abattre les mélèzes du Ventour. Et il les déjuche. De là, venu dans la Nesque, il étouffe les ruches du Rocher de Cire, et, pour trophée, apporte à Estérelle un petit rayon de miel. Mais, celle-ci lui reproche durement ces destructions. Repentant, Calendal va en pélérinage au bois de la Sainte-Baume. Il y rencontre les Compagnons du Tour de France qui s'y étaient rendus pour se battre. Le pêcheur, pris pour arbitre entre Soubise et maître Jacques, harangue fraternellement les combattants, et les ouvriers, touchés aux larmes, s'embrassent sur le champ de bataille. Estérelle, pleine d'admiration pour Calendal, lui fait enfin sentir qu'elle l'aime. Mais il reste encore au Cassidien d'autres vertus à acquérir, d'autres exploits à accomplir. Marque-Mal *(Marco-Mau)* et sa bande ravagent les environs. Hercule doit dompter le monstre. C'est ce que fait Calendal. Il s'empare du bandit et le conduit enchaîné dans la ville d'Aix. Le libérateur est reçu comme un prince. Il préside à tous les jeux de la Fête-Dieu, — la Passade, le Guet, les Chevaux-Frus, la Pique et le Drapeau. Calendal termine son récit par une radieuse échappée d'amour pur. Fou de jalousie, le comte Sévéran invite le pêcheur à son castel. L'intention du bandit est de corrompre la fidélité de Calendal. Au château d'Aiglun, le comte Sévéran offre au Cassidien un festin sardanapalesque suivi de danses lascives. Indigné, Calendal renverse la table, brave les convives et défie à la mort le comte Sévéran. Mais un des flibustiers donne au Cassidien un coup de Jarnac et l'envoie pourrir dans un cachot. Pauvre Calendal !... Ne le pleurons pas encore. Il est délivré par une des compagnes d'Estérelle et arrive sur le mont Gibal au moment où le comte Sévéran allait s'emparer de la princesse des Baux. Une grande lutte s'engage, et le chef de bandits périt de male-

Digitized by Google

mort au milieu d'un bois de pins incendié. Calendal devient l'heureux époux de la fée Estérelle qui n'est autre que la princesse des Baux elle-même, la petite-fille de Balthazar. Voilà le poëme : nous devrions dire l'épopée ? Pourquoi le destin de *Calendal* n'a-t-il pas été aussi brillant que celui de *Mireille?* L'œuvre serait-elle inférieure comme forme ? Pas le moins du monde. D'aucuns mettent même l'épopée du Cassidien au-dessus de l'idylle du Mas des Micocoules? Mais alors?... Alors, nous sommes ici de l'avis d'un maître dans l'art de bien dire (1). A *Calendal*, pour être bien compris, il faudrait la lecture sous les tamaris de la Provence, dans l'antique cité des Baux, au milieu des restes de toutes parts écroulés des châteaux de ses princes, dans ces chapelles sombres où ils dorment étendus et les mains jointes, oubliés de tous — excepté du poëte qui les ranime par son génie. En ces conditions, on ressaisirait à sa source saillissante toute l'originalité de cette œuvre, on en sentirait toute la sincérité, on se laisserait aisément entrainer dans ces grands courants d'idées et de sentiments chevaleresques qui traversent en tout sens le superbe poème de *Calendal*.

Et les *Isles d'or?* Les *Isles d'or*, on peut les définir en deux mots : c'est le poëte lui-même, avec ses émotions, ses joies, ses tristesses, ses regrets, ses enthousiasmes, ses douleurs et ses tendresses. Dans ce recueil d'odes, de ballades, de chansons, de contes, le poëte a mis son âme, le meilleur de son être. Impressions et intimités. Cela échappe à l'analyse. Il vaut mieux déguster chaque morceau : on a ainsi double plaisir et tout profit. D'autant que les *Isles d'or*, comme *Mireille*, comme *Calendal*, sont pareillement un hymne à la Provence — évoquée dans son passé glorieux, dans sa vigueur actuelle, dans son génie fier et libre.

III

Frédéric Mistral a aujourd'hui 48 ans. Il est dans la double maturité, du talent et de l'âge. En lui sourtout se vérifie —

1) M. Delavigne, doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse.

Digitized by Google

car souvent l'axiome tourne au paradoxe — ce mot de Buffon : « Le style, c'est l'homme. » On est immédiatement gagné par cette physionomie franche, ouverte, sympathique, par cette parole musicale, vivante et colorée, modeste parfois comme la violette de Saint-Sorlin, parfois enthousiaste et ardente, toute pénétrée des « chauds arômes du pays des orangers. » Mistral a conservé la mâle beauté de la jeunesse. Sa tête est régulière comme une médaille antique, expressive comme un camée moderne. Son œil, doux et profond, brille et s'anime, dès que le Midi est en cause. Il faut voir surtout, le poëte déclamant lui-même les stances de la *Reine Jeanne* ou modulant, de sa chaude voix de baryton, les couplets perlés de la *Chanson de la Coupe*, une de ses meilleures inspirations. C'est un charmeur.

La vie de Frédéric Mistral n'offre aucune péripétie dramatique et tourmentée : elle s'écoule, calme, limpide et lumineuse entre la poésie, la famille et l'agriculture. Né rural, rural il est resté. Le poëte ne quitte sa chère Provence que pour aller présider, à Avignon, à Forcalquier, à Montpellier, à Béziers ou à Toulouse, les fêtes du Félibrige. Il a épousé pourtant une femme du Nord, une Dijonnaise ; mais il y avait en elle de la race de Provence. Ne fut-il pas une époque où les rois de Bourgogne avait Arles pour capitale ?

Voici quelques détails biographiques sur l'auteur de *Mireille* donnés par lui-même dans la préface des *Isles d'or :*

Je suis né à Maillane, dit Mistral, en 1830, le beau jour de Notre-Dame de septembre.

Mes parents habitaient la campagne et exploitaient eux-mêmes leur bien patrimonial. Mon père, qui était veuf de sa première femme, avait cinquante-cinq ans lorsqu'il se remaria, et je suis le fruit de ce second lit. Mon pauvre père, — je l'ai perdu en 1855, dans ses quatre-vingt-quatre ans, — était ce qu'on appelle un homme du vieux temps.

Vers l'âge de neuf ou dix ans, on me mit à l'école. Mais je fis tant de fois l'école buissonnière que mes parents, avec raison, jugèrent à propos de m'envoyer dehors, pour couper court à mes escapades. Et l'on m'enferma dans un petit pensionnat de la ville d'Avignon, d'où l'on nous conduisait, deux fois par jour, aux classes du Lycée.

Mais un événement d'importance majeure, non-seulement pour moi, mais pour notre Renaissance méridionale, vient se placer ici. C'était en 1845. Au pensionnat où j'étais, un jeune homme de St-Rémy, ayant nom Roumanille, entra pour professeur. Comme nous étions voisins de terres, — Maillane et St-Rémy sont du même canton, — et que nos familles se connaissaient de longue date, nous fûmes bientôt camarades. Roumanille, déjà piqué par l'abeille provençale, recueillait en ce temps-là son livre des *Pâquerettes*.

A peine m'eût-il montré, dans leur nouveauté printanière, ces gentilles fleurs de pré, qu'un beau tressaillement s'empara de mon être,

Digitized by Google

et je m'écriai : « Voilà l'aube que mon âme attendait pour s'éveiller à la lumière ! » J'avais bien, jusque-là, lu quelque peu le provençal, mais j'étais ennuyé de voir que notre langue était toujours employée en manière de dérision. Il est vrai que j'ignorais encore les fiers poëmes de Jasmin. Roumanille le premier, sur la rive du Rhône, chantait dignement, dans une forme simple et fraîche, tous les sentiments du cœur. Aussi nous embrassâmes-nous, et nous liâmes amitié sous une étoile si heureuse que, depuis trente ans, nous marchons de compagnie pour la même œuvre, sans que notre affection ou notre zèle se soient ralentis jamais.

Embrasés tous les deux du désir de relever le parler de nos mères, nous étudiâmes ensemble les vieux livres provençaux, et nous nous proposâmes de restaurer la langue selon ses traditions et caractères nationaux. Ce qui s'est accompli depuis, avec l'aide et le vouloir de nos frères les Félibres.

Les Félibres ! mot splendide, original, expressif, inoubliable. D'où vient-il ? Les philologues ont beaucoup disserté sur la matière ; mais leurs définitions boiteuses sont peu satisfaisantes. C'est un mot trouvé. Voici comme : le 21 mai 1854, sept jeunes hommes étaient réunis au châtelet de Fontségugne, là-bas, dans le Comtat, en face de cette autre fontaine poétique coquettement appelée par Théodore Aubanel « la grande roche blonde de Vaucluse » (1). Les sept jeunes hommes, Roumanille, de Saint-Rémy, l'organisateur et le chef de la pléïade, Mistral, de Maillane, Tavan, de Gadagne, Anselme Mathieu, de Châteauneuf-du-Pape, Aubanel, Brunet et Paul Giera, d'Avignon, tous embrasés pour le beau, tous enivrés de l'amour de la Provence, en une séance mémorable et solennelle, jetèrent les bases de la Renaissance méridionale. Il fallait un nom à l'association ; il fallait un nom aux poëtes. Troubadours ! c'était splendide au moyen âge ; mais aujourd'hui c'était trop Malek-Adel, et depuis qu'on en avait abusé pour des sujets de pendule, cela frisait le grotesque. On cherchait, on tâtonnait, on ne trouvait pas. « Pour faire diversion, dit « Mistral, je vais vous lire des vers charmants. Ils sont d'un « vieil auteur du pays qui s'est amusé à paraphraser les prin- « cipales scènes de l'Evangile. » Et Mistral lut l'épisode de Jésus enfant au milieu des Docteurs de Jérusalem. A la première strophe, le vieux poëte s'exprime ainsi : « Dans le Tem- « ple, tout autour de l'Enfant qui parlait comme un Dieu, « étaient assis les Sept Docteurs de la Loi. » En provençal :

(1) Théodore Aubanel. *Discours pour l'Ouverture des Jeux-Floraux de Forcalquier*, p. 13 (Avignon, 1875, in-8°).

Digitized by Google

Li Set Felibre de la Ley. Felibres ! Felibres de la loi ! Ce fut un trait de lumières. Le mot magique était là. On le prit — le Felibrige était fondé. Séance tenante, fut délibéré le plan de l'*Armana prouvençau*, ce livre d'or de la Muse d'Oc, et fut improvisé le *Chant des Félibres*, la *Marseillaise* de la nouvelle pléiade, aux strophes vaillantes et vibrantes, mais toutes de joie, de paix, d'harmonie, et d'où ne s'exhale, comme de celles de l'autre, aucun souffle d'émeute :

Sian tout d'ami, sian tout de fraire,
Sian li cantaire dòu païs !
Tout enfantoun amo sa maire,
Tout auceloun amo soun nis :
Noste cèu blu, noste terraire,
Soun per nous-autre un paradis.
Sian tout d'ami galoi e libre ;
Que la Prouvènço nous fai gau :
Es nautre que sian li Felibre,
Li gai Felibre prouvençau ! (1).

Revenons à Frédéric Mistral. Dans la préface des *Isles d'Or*, le poëte nous livre quelques autres détails biographiques intéressants à connaître. Ainsi, il fut reçu licencié en droit en 1851 ; mais Cujas et la Chicane avaient peu d'attraits pour lui. Jetant sur un buisson sa robe d'avocat, il retourna au mas de son père, et là, librement s'épanouit dans la contemplation de ce qu'il aimait : la splendeur de sa Provence. Puis, c'est l'histoire du poème de *Mireille*, paru en 1859, et celle du poème de *Calendal*, paru en 1866. Avec sa modestie ordinaire, Mistral nous dit peu de choses sur le succès de ses ouvrages, mais on n'a pas oublié l'ovation triomphale que leur fit le monde littéraire — et l'on sait que *Mireille* a fourni au grand compositeur Gounod le sujet d'un ravissant opéra. Les poëmes de Mistral ont été traduits en plusieurs langues — et, hier encore, une femme poëte d'Outre-Rhin, Mme Dorieux, d'origine française, traduisait en allemand le chef-d'œuvre de l'*Escoulan dòu grand Oumèro* (2). Notons,

(1) *Armana Prouvençau*, de 1855, p. 19.

(2) Cette traduction s'ouvre par un Prélude de toute beauté. Madame Dorieux y chante d'abord les gloires de l'antique Provence. Elle décrit ensuite les jours ténébreux — et arrive enfin à la Renaissance contemporaine et à Frédéric Mistral, qu'elle célébre en ces vers magnifiques :

« Autour des ruines des châteaux, enlacées de lierre, déjà la fée provençale, la rose Estérelle, était apparue à maint adolescent, non

Digitized by Google

en passant, que Frédéric Mistral n'est pas seulement poëte : il est savant, il est érudit, il est philologue. Il connaît le fond et le tréfond, la grammaire et l'histoire, la syntaxe et l'étymologie de la langue qu'il parle si bien — et, à l'heure actuelle, il en publie le *Dictionnaire*, publication monumentale, édifice de bénédictin, qui porte le nom de *Trésor du Félibrige* et qui, terminé, sera le Littré de toutes les langues romanes (1).

Pour clore ces digressions, empruntons encore à la préface des *Isles d'or*, ce récit plein de fraîcheur et de grâce, dans lequel le poëte nous apprend comment son père connût la femme qu'il devait bientôt épouser :

Une année, à la Saint-Jean, maître François Mistral était au milieu de ses blés qu'une troupe de moissonneurs abbattaient à la faucille. Un essaim de glaneuses suivaient les ouvriers et ramassaient les épis qui échappaient au râteau. Maître François, mon père, remarqua une belle fille qui restait en arrière, comme si elle eut honte de glaner comme les autres. Il s'avança d'elle et lui dit :

— Mignonne, de qui es-tu ? Quel est ton nom ?

La jeune fille répondit :

— Je suis la fille d'Etienne Poulinet, le maire de Maillane. Mon nom est Délaïde.

— Comment ! dit mon père, la fille de Poulinet, qui est le maire de Maillane, va glaner !

— Maître, répliqua-t-elle, nous sommes une nombreuse famille, six filles et deux garçons, et notre père, quoiqu'il ait assez de bien, comme vous savez, quand nous lui demandons de quoi nous attifer, nous répond : « Mes fillettes, si vous voulez de la parure, gagnez-en ! » Et voilà pourquoi je suis venu glaner.

Six mois après cette rencontre, qui rappelle l'antique scène de Ruth et de Booz, le bon maître François demanda Délaïde à maître Poulinet, et Frédéric Mistral est né de ce mariage.

plus avec la lance et le bouclier d'or, mais vêtue de blanc et rêvant, avec une douceur majestueuse, par-dessus les prairies, le regard comme plongé dans une clarté prophétique.

« Enfin s'approcha, le cœur plein d'aspirations, son enfant favori, la jeune âme fortement trempée et en même temps ornée de toutes les grâces. Tel le soleil se dégageant des dernières vapeurs matinales, ainsi le visage de la fée se montra éblouissant et heureux, lorsqu'elle posa, sur la tête du jeune homme, la guirlande de lauriers.

« Comme on chanta alors dans les bosquets ombragés, sur les collines, dans les vallées et sur les prés fleuris ! Ce fut comme si l'époque de splendeur des troubadours eût recommencé. Les compagnons du gai savoir formèrent entre eux une noble alliance, et la contrée qu'enlacent les mers bleues devint une nouvelle Chanaan, découlant du lait et du miel. »

(1) En dehors de la publication de son *Dictionnaire*, Frédéric Mistral prépare un nouveau poème qui a pour sujet l'expulsion des Sarrazins de la Provence. Ce poème aura pour titre : *Guilhem dàu Court-Nas*.

Digitized by Google

IV

Ne soyons pas ingrats, nous, méridionaux ; c'est à Frédéric Mistral, à ses travaux et à son génie, que nous devons cette Renaissance languedocienne qui a produit déjà tant d'attrayantes créations, et qui nous conserve les suaves idiomes dont nous avons été bercés sur les genoux de nos mères. Mais ne soyons pas injustes, non plus. A côté du nom glorieux de Mistral, il est équitable de placer les noms de deux poëtes incomparables : Joseph Roumanille et Théodore Aubanel. Avant la réunion de Fontséguane, avant *Mireille*, Joseph Roumanille avait publié ses délicieuses *Margaridettes ;* il avait, dans *li Capelan*, *li Partejaire*, *la Ferigoulo* (1), habitué le peuple à aimer sa langue ; il en avait montré toutes les richesses, toutes les ressources, l'esprit, le sel, la verve, l'entrain, le parfum, la sève, la vigueur native et la saveur originale. Roumanille a été le vrai promoteur, le Pierre-l'Ermite et le Mazaniello pacifique de la nouvelle Croisade (2). Théodore Aubanel, lui, doit en être considéré comme le chevalier Roland. Il a le feu sacré, il a l'éloquence, et elle est de lui cette *Grenade entr'ouverte*, d'où s'échappent, en grains capiteux et en larmes sincères, la passion, la douleur, la foi, le sacrifice et l'amour ; il est de lui, pareillement, ce terrible drame : *Lou pan dòu Pecat,* le pain du péché — du péché d'adultère, dont, au Grand-Théâtre de Montpellier, frissonna, frémit et palpita le pouls méridional. Quoiqu'il en soit, il nous la faut bénir cette Renaissance poétique, car elle fait mieux aimer, elle fait mieux connaître notre terre, notre Midi. Qu'il existe quelque chose de plus beau que cette terre, laissons-le dire à d'autres :

O traire dòu Miejour, leissas-lou dire en d'àutre !

Aux siècles passés, avec ses troubadours, ses rois-poëtes et ses cours d'amour, le Midi brilla d'un grand éclat. Mais un jour, vinrent les ténèbres *(l'escuresino*, selon le mot pittoresque d'Aubanel). Le Midi fut mutilé par les barbares soldats

(1) Ce sont des dialogues en prose qui parurent dans le journal la *Commune*, d'Avignon, en 1849. Roumanille, avec une verve endiablée, y faisait la guerre au socialisme d'alors et réfutait, dans un langage piquant et vrai, empreint de couleur locale, tous les sophismes en vogue.

(2) Armand de Pontmartin : Préface des *Œuvres en vers* de Roumanille (p. IX).

Digitized by Google

de Simon de Montfort. On a beaucoup trop vanté cet homme de fer. Que l'hérésie albigeoise fut un péril à la fois religieux et social, nous n'y contredisons pas. Le manichéisme était évidemment fatal à notre race, toute imprégnée de droiture et d'esprit chrétien ; il eut étouffé le génie méridional dans les mystagogiques promiscuités de nous ne savons quel socialisme oriental. On devait nécessairement le combattre. Mais ce n'était pas une raison pour tuer, brûler et envahir On pouvait extirper le mal par d'autres moyens. Il y avait la plume, la parole, la persuasion, la prière et surtout l'exemple. Dans les choses de conscience, ces armes-là valent mieux que l'épée. Tout au moins, quand elles sont mises au service de la vérité, ne laissent-elles après elles ni larmes, ni ruines. Ce que ne fit pas la dague meurtrière de Montfort. Au surplus, pour les envahisseurs, la question religieuse était fort secondaire — et la preuve, c'est que toutes les villes libres du Languedoc, de la Provence, du Vivarais et du Bas-Dauphiné, quoique très-catholiques, comprenant que, sous le prétexte de la religion se cachait un antagonisme de race, prirent hardiment parti contre les hommes du Nord ; la preuve encore, c'est qu'après la victoire, les conquérants ne se firent pas faute de se tailler des fiefs dans nos riches contrées. Aussitôt, sous la domination guerrière de ces grossiers soldats, le Midi vit s'éteindre pour un temps ce foyer incandescent de lumières, de poésie et de chevalerie galante qui lui avait valu la première place parmi les populations du douzième siècle.

V

Cependant, l'âme du Midi n'était pas morte. — On la retrouve, çà et là, en bonnet de grisette, en sarrau de paysan, en toque de clerc, accorte, éveillée, alerte, inspirant les couplets satiriques du Roudié de Rabastens, les fraîches idylles de Goudouli, les naïfs noëls du chanoine Saboly, les gais passe-temps de Bellaud de la Bellaudière, les mordantes épigrammes de Peyrot de Pradines, les Dialogues delphinois de Blanc-la-Goutte, les Fables vivaraises du prieur de Grospières et les contes languedociens du curé de Cellanove. En ces temps derniers, toutefois, des prophètes de malheur sonnaient son

Digitized by Google

glas, lorsqu'elle s'est révélée plus vivace et plus brillante que jamais. Les admirables poèmes de Jasmin (*Maltro-l'innoucento, Françounetto*, l'*Abuglé de Castel-Culié*), les chansons de Desanat et de Victor Gelu, les *Castagnades* du marquis de La Fare-Alais, les *Souniarello* de Roumanille, les *Rosos e pimpanellos*, de Lucien Mangaud, furent le point de départ de cette Renaissance, et l'apparition de *Mireio* en montra la puissance et la force. Il y a vingt-cinq ans, cette force était un peu partout disséminée. *Mireio* triompha, le félibrige naquit, comme on vient de le voir, dans la célèbre agape de Fontségugne, et les éléments épars se groupèrent. Depuis cette date mémorable, des journaux dans la langue du peuple se sont fondés ; on a multiplié les Jeux Floraux et les Fêtes latines ; à Montpellier, s'est établie la Société pour l'étude des langues romanes ; l'Université catholique de Toulouse, pour enseigner ces langues, a appelé du Gers le docte abbé Couture ; dans l'*Armana prouvençau* et l'*Armagna cévenou*, le Cascarelet et le Bourgal, bons drilles et pas bégueules, ont recueilli les proverbes et les contes populaires ; le Midi enfin a vu paraître en dehors de *Calendau* et des *Isclo d'or*, *li Nouvè*, la *Campano mountado*, et *li Flour de Sauvi*, de Roumanille ; *la Miougrano entreduberto* et *lou Pan dòu pecat*, de Théodore Aubanel ; *la Farandoulo*, d'Anselme Mathieu ; *lou Galoubet*, d'Hyacinthe Morel ; *la Bresco*, de Crousilhat ; *la Rampelado* et la *Jarjaiado*, de Roumieux ; *Amour et Plour*, d'Alphonse Tavan ; *Li Bourgadieiro*, de Bigot (de Nîmes) : *lei Mouro*, de J.-B. Gaut (de Marseille) ; *lou Roumieu*, d'Octave Bringuier ; *lis Amouro de Ribas*, par la félibresse du Caulon (1) ; *li Parpello d'Agasso*, de D.-C. Cassan ; *lous Cants de l'aubo* et *Volo-Bioù*, d'Albert Arnavieille ; *las Fados en Cevenos* et *las Mouninetos*, de Paul Félix ; *lous Camisars*, de Gaussen (d'Alais) ; *lou Campestre*, de Jean Laurès ; *las Flouretos de mountagno*, de Barthès ; *la Cansoun de la Lauseto*, d'Achille Mir ; le *Picambril*, de Paul Barbe ; *las*

(1) Le Félibrige a même des adhérents à Paris. Sous ce titre signifiant : *La Cigale*, une association s'est formée de tous les poëtes, écrivains et artistes méridionaux qui habitent la capitale. La *Cigale* a ses réunions périodiques où, en langue du pays, on fête la Provence, le Dauphiné, le Vivarais, le Languedoc, la Gascogne et l'Aquitaine.

Digitized by Google

Vesprados de Clairac, de Gabriel Azaïs ; *mous Farinais*, de Castela, le meunier de Mautauban ; *li Carbounié*, de Félix Gras ; *mas Flours d'hyver* et *mas Balivernos*, de Roch Grivel, le tisserand de Crest ; *li Parpaioun blu*, de Bonaparte-Wyse — sans parler d'une foule d'autres productions, toutes ayant leur attrait et leur valeur, dues aux héritiers directs d'Arnault Daniel, de Raimbaut de Vaqueyras, de Bernard de Ventadour, de Raymond de Miraval et de ce Pierre Vidal, de Castelnaudary, qui, le premier, obtint aux antiques Jeux Floraux de Toulouse, la « Joye de la violette » pour son Cantique à la Vierge. La perle était à jamais dégagée de sa cangue — et, grâce à Frédéric Mistral, grâce à la pléïade qui le reconnaît justement pour maître, elle rayonne dans toute sa gloire. L'idiome méridional a dans chacun de nos départements ses fervents et ses félibres — et que ces félibres s'appellent Azais ou Arnavieille, Mathieu ou Tavan, Roumieux ou Mir, Félix Gras ou Melchior Barthès, Aubanel ou Roumanille ; que ses fervents se nomment Gustave d'Hugues ou Léonce Couture, Noulet ou Gatien-Arnoult, Henri de Bornier ou Alphonse Daudet, Paul Barbe ou Charles Deloncle, Jean-François Bladé ou le comte de Toulouse-Lautrec, Charles de Tourtoulon ou Adolphe Roque-Ferrier, Combettes-Labourelie ou Berluc-Pérusis, Lieutaud ou Villeneuve-Esclapon, Egger ou Mary-Lafon, Paul Meyer ou Camille Chabaneau, Albin Mazon ou Léon Védel, Henry Vaschalde ou Chaussinand, A. Lacroix ou Jules de Saint-Rémy, Gustave Brunet ou Léonce Destremx, l'abbé Constant ou André Dufaut, Arnal de Naves ou Marius Tallon, Paul d'Albigny ou même (qu'on nous pardonne cette patriotique prétention) celui qui écrit ces lignes, c'est toujours la même langue, la *lengo miejournalo*, dont le verbe fécond et robuste, des Alpes aux Pyrénées, de la Méditerranée à l'Océan, vibre, rit, pleure et chante.

VI

Des aigrefins pourront trouver que nous parlons des Félibres avec un certain enthousiasme. Que voulez-vous ? On n'a pas pour rien du sang méridional dans les veines. Oui, nous tous,

Digitized by Google

Enfants des chauds soleils, nourris du sang des vignes,

nous l'aimons notre Midi d'un amour passionné, chaleureux, filial; mais cet amour, très-naturel, n'amoindrit en rien notre amour pour la France. Faut-il, à ce propos, réfuter les sottes calomnies dont Mistral et, avec lui, tous les Félibres ont été plusieurs fois l'objet? Chose triste à dire !... Obéissant à nous ne savons quelles misérables passions politiques, des gens se sont rencontrés qui ont osé accuser Mistral et son école de prêcher le séparatisme, de chercher à briser l'indestructible faisceau de l'unité nationale, de mépriser la langue française, de détester la France, en un mot de n'être point Français. C'est idiot, n'est-ce pas? Et pourtant, la calomnie s'est étalée, pédante et lâche, dans des journaux de haine, sur la chaire professorale, à la tribune même. Les Félibres détester la France, eux qui terminent toutes leurs réunions félibrenques par un « brinde » entrainant et patriotique à « la Mère commune! » Mistral séparatiste, lui qui a écrit le *Tambour d'Arcole*, lui qui, dans *Mireille*, fait dire au roi René: « France, conduis ta sœur; tu es la force, elle est la beauté!» Les Félibres mépriser la langue française, la langue de Pascal et de Molière, de Voltaire et de Saint-Simon, alors que la plupart d'entre eux l'écrivent à la perfection, alors que Mistral, par exemple, a, pour la traduction de ses poèmes, obtenu les suffrages de Lamartine, de Théophile Gautier et de Sainte-Beuve! Les Félibres enfin pas Français.... Non! l'accusation est par trop niaise — et c'est perdre son temps que de faire à de pareilles clabauderies l'honneur d'une réfutation. Laissons miauler les chouettes. Il est vrai qu'il tend à se former aujourd'hui une seconde France, dans la grande France, une France oppressive et tyrannique, une France sans Dieu, sans poésie, sans idéal. De cette France-là, Frédéric Mistral n'en est pas, les vrais Félibres n'en sont pas; mais il est, mais ils sont tous de la France spiritualiste et chrétienne, très-généreuse et très-libérale, dévouée au vrai, passionnée pour la justice, éprise du beau, respectueuse du passé, améliorant le présent, préparant l'avenir, toujours fière et toujours digne de ses destinées providentielles. Qui de nous, à la vue de son clocher natal, n'éprouve du saisissement et de l'émotion? Est-ce que cet amour de la petite patrie nous empêche d'aimer la

Digitized by Google

grande? Et les deux amours ne sont-ils pas parallèles? Les calomniateurs n'en doutent nullement; mais ils savent bien ce qu'ils font. En Frédéric Mistral et les Félibres, ils visent tous les amis de la Renaissance méridionale qui ne s'enrégimentent pas dans les phalanges de l'insurrection contre les vieilles croyances. Ils veulent transformer le Midi chrétien en Midi athée — comme qui dirait un ciel sans soleil. Vous figurez-vous cela, vous autres?

VII

C'est évidemment pour protester contre ces bruits malveillants et pour glorifier dans la personne de Frédéric Mistral, la littérature romane elle-même, que, le 3 mai 1879, l'Académie des Jeux-Floraux de Toulouse a remis à l'auteur de *Mireille* des Lettres de Maîtrise (1). Grande fête pour la poésie, grand honneur pour l'Académie. Le Languedoc a, ce jour-là, fraternisé avec la Provence, et — fidèle cette fois à son antique programme — Clémence Isaure, dans la salle des Illustres du vieux Capitole toulousain, a posé la couronne d'or sur le front du poëte inspiré qui, rajeunissant la langue du peuple, le franc et viril parler des laboureurs, des ouvriers et des marins, chante tant de belles, grandes et nobles choses : la foi traditionnelle, les mœurs provinciales, les souvenirs des temps qui ne sont plus, la terre des ancêtres, la gloire et l'amour, la patrie et l'honneur, le « baïle Suffrèn, » le Tambour d'Arcole, les Saintes-Maries, et ces Isles d'or, si bien nommées, ou jadis, dans la paix et le silence, les savants disciples d'Honorat de Lérins étudiaient et priaient, à l'ombre des micocouliers sauvages.

Firmin Boissin.

(1) Frédéric Mistral est allé recevoir lui-même ses Lettres de Maîtrise et, en pleine séance académique, devant près de trois mille auditeurs, a improvisé un remerciement à Clémence Isaure, qui aura sa place dans une édition nouvelle des *Isles d'or*. Citons de ce Remerciement *(Gramaci)* les deux strophes suivantes :

E vuei, dono Clemènço, es moun tour! Me destrio
Vosto gràci entre vint, entre cènt majourau
Que lauson coumo iéu, eilavau, la patrio...
E, trop d'ounour segur! me dounas la Mestrio
De vosti Jo Flourau.

Oh! n'en siéu trefouli! car eci, dins Toulouso,
De l'aubre peirenau m'enarque sus lou to;
Iéu, de Pèire Vidal ause la lengo blouso!
Iéu, sènte boulega l'istori espetaclouso
Dou libre Lengado!

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

EN attendant la publication, dans cette *Revue*, d'une notice biographique, aussi complète que possible, sur notre collaborateur et ami, Amédée Julien, nous sommes heureux d'accueillir les quelques lignes que le savant archiviste de la Drôme, M. Lacroix, veut bien nous adresser. —E.-J. S.

RAYMOND LAIRE

Nous sommes au 27 avril 1879.

Semblable à ces fleurs de printemps qu'une gelée tardive desséche sur leur tige, une existence de poëte vient d'être brisée avant l'heure par l'implacable mort.

Hélas! le sort jaloux des belles destinées
N'attend jamais le soir pour détruire les fleurs:
Il lui faut du matin les plus vives couleurs!

C'est le défunt qui l'avait prédit.

Elève distingué du petit séminaire de Valence, professeur d'histoire au collége de Vienne, directeur de l'imprimerie Savigné, attaché à la rédaction de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* et du *Journal de Vienne*, M. Amédée-Louis Julien avait demandé à la poésie, à l'histoire et à l'archéologie leurs consolations et leurs joies, et les Muses avaient favorablement accueilli ses premiers chants.

Melpomène au tombeau de Ponsard, *Macéda*, poëme, *Epithalame*, etc., révèlent son âme aimante et sympathique et son talent original comme poëte.

Ponsard inconnu, *Mlle Agar*, *Léon Grandet*, le placent à un rang honorable parmi les critiques et les biographes dauphinois. Il songeait à écrire l'histoire de St-Paul-trois-Châteaux, sa ville natale, à se rendre habile en épigraphie sous la direction de M. Allmer, le meilleur des maîtres; il amassait des notes sans nombre pour faire étinceler ses articles de rubis littéraires, de perles d'érudition, et, pour accomplir son œuvre, il demandait au ciel quelques années de santé et de vie. Le ciel a été sourd à ses prières et aux nôtres.

Lorsque le jeune écrivain a voulu marier sa lyre aux chants du rossignol et de la fauvette, le long de La Lauzière, un hiver sans fin lui a refusé les sourires du printemps et le rayon de chaleur qui devait le ranimer.

Qu'est-ce donc, après tout, que cette vie terrestre où l'homme studieux est seul à réclamer quelques heures pour achever une idylle, un poëme, une nouvelle, un portrait, alors que tant d'oisifs promènent leur lassitude et leur ennui jusqu'à la vieillesse la plus reculée, alors que tant d'ambitieux, d'ordinaire sans talent, peuvent à leur aise exploiter la foule, en se jouant de sa crédulité?

Pareille inégalité ne s'expliquera jamais, si ce n'est par l'existence d'une vie meilleure, par l'immortalité de l'âme enfin.

Raymond Laire — c'était son nom littéraire — a consacré dans la presse locale son exquise sensibilité, son intelligence, son imagination, son âme entière à la défense du beau idéal et du beau réel. Pour lui, le journal devait moraliser et non corrompre, instruire et non tromper l'humanité. Jamais il n'aurait trempé sa plume dans la boue pour salir l'histoire, pour souiller la vérité, pour semer la haine. Il aimait la liberté des autres autant que la sienne et ne comprit jamais la malencontreuse alliance de la politique avec la littérature, du parti pris avec l'histoire, de l'intolérance avec les systèmes philosophiques.

Digitized by Google

Il est mort à temps, sans avoir vu l'ignorance insulter au savoir, l'immoralité à la vertu, l'égoïsme au dévouement, le réalisme brutal à la poésie, le culte de l'or au renoncement absolu. Ne le pleurons pas. Il souffrirait trop d'assister au spectacle d'une presse sans frein comme sans dignité, semant chaque jour la haine, l'incrédulité et la satisfaction de soi-même.

Comme Joseph Pagnon, comme Hugues Berthin, comme tous les jeunes écrivains morts avant l'heure, qui ont aimé et souffert, il a changé de demeure mais non de vocation: Il chante encore au ciel l'hymne commencé sur la terre.

Un de ses amis, présent à ses funérailles, a fort spirituellement remarqué un rayon de soleil éclairant son cercueil au moment des adieux. Ce rayon lumineux se projetterait sur toute la vie de l'écrivain si ses diverses compositions étaient réunies et léguées à la postérité dans un volume spécial.

Que d'autres ambitionnent les mausolées de marbre, les tombeaux élégants, les panégyriques et les pleureurs en titre, l'écrivain de tempérament préfère à tout cela un recueil de ses œuvres quelque petit qu'il soit. — Les tombeaux somptueux s'écroulent, les iconoclastes en brisent les statues et en volent les métaux. Le livre seul survit à tout, comme l'âme survit au corps.

A. Lacroix.

Nous reproduisons aussi l'article de notre collaborateur Jules Saint-Rémy, publié dans le *Journal de Vienne*, à l'époque des funérailles.

Les lettres dauphinoises, et plus spécialement le *Journal de Vienne* et la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, viennent de faire une perte sensible en la personne de Amédée-Louis Julien, connu plus spécialement, en littérature, sous le pseudonyme de *Raymond Laire*.

Né d'une famille modeste, à St-Paul-trois-Châteaux (Drôme), le 2 décembre 1848, Julien comprit de bonne heure qu'il n'acquerrait une position que par son travail et son intelligence; aussi se mit-il résolûment à l'œuvre.

Après de brillantes études au Petit Séminaire de Valence, il fut reçu bachelier, entra dans l'Université comme professeur au collége de Vienne, et parvint rapidement à la chaire d'histoire.

Doué d'un vif amour pour les lettres, Amédée, malgré ses nombreuses occupations, rimait en cachette, et allait offrir timidement, sous un pseudonyme, ses gracieuses poésies et ses articles au *Journal de Vienne*, qui lui fit toujours un bienveillant accueil.

Heureux de trouver une feuille qui voulût bien insérer ses productions, accablé par l'enseignement, il prit un goût plus vif pour la littérature, et ses rapports avec le journal devinrent plus fréquents: M. Savigné, devinant dans ce jeune poëte un précieux collaborateur, se l'attacha complétement.

Depuis ce jour, Julien quitta l'Université, — qui, dans ces dernières années, c'est triste à dire, fut injuste à son égard, — et publia une quantité d'articles littéraries et diverses brochures qui, certainement, seront recueillis et appréciés par une plume plus autorisée que la nôtre.

Nous citerons, au hasard, *Melpomène au tombeau de Ponsard*, poésie; *Macéda*, poëme, épisode de la famine en Prusse; *Etat des biens du monastère des bénédictines de Sainte-Colombe; Mlle Agar*, biographie; *Léon Grandet*, biographie; *Aimons*; romance; *Epithalame, Gabriel de Castagne*, etc., etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Mme DE SÉVIGNÉ, A GRIGNAN

NÉE à Paris en 1627, de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, Marie de Rabutin-Chantal était orpheline à 6 ans.

Mariée en 1644 à Henri de Sévigné, maréchal de camp, elle en eut en 1647 un fils nommé Charles, et en 1648 une fille nommée Françoise-Marguerite.

Son mari ayant été tué en duel en 1651, elle refusa tout lien nouveau, pour se consacrer plus exclusivement à l'éducation de ses enfants.

Elle reparut dans le monde en 1654, devint un des premiers ornements de l'hôtel de Rambouillet, et en 1663 présenta sa fille à la cour.

Pour n'avoir à déplorer ni séparation ni longues absences, Mme de Sévigné avait résolu de refuser la main de sa fille à tout prétendant

Digitized by Google

éloigné de Paris; et deux provençaux, MM. de Caderousse et de Mérinville essuyèrent successivement un refus.

Néanmoins, M. de Brancas réussit à négocier un mariage avec François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, deux fois veuf. Mme de Sévigné espérait le voir quitter sa terre patrimoniale pour se fixer à Paris, attiré par la cour, où l'on parlait de son mérite et de ses hautes qualités; et les noces furent célébrées le 29 janvier 1669.

L'avenir trompa les calculs de la tendresse maternelle. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, que le comte de Grignan recevait ordre de retourner en Provence, où l'appelaient des affaires importantes pour le service du roi. Il quitta Paris le 19 avril 1670.

A cette première séparation, le cœur de Mme de Sévigné se révèle dans toute sa tendresse. Jusqu'alors ses lettres ont signalé un rare talent; désormais l'objet le plus capable de l'émouvoir, l'absence des siens, donnera à sa correspondance l'expression des sentiments à la fois les plus tendres et les plus délicats. Une première lettre du 6 août 1670 à son gendre, et d'autres, relatives à la naissance d'une première fille de Mme de Grignan, sont empreintes d'un naturel inimitable.

Mais on touchait à décembre 1670. Depuis le départ du comte pour la Provence, où le retenait l'assemblée des Etats, plus de sept mois s'étaient écoulés; et la comtesse, qui avait témoigné plusieurs fois à sa mère le désir de faire un voyage en Provence, ne pouvait prolonger plus longtemps son séjour à Paris.

Mme de Sévigné l'avait prévu; mais son cœur ne pouvait souffrir la pensée d'une séparation si douloureuse. « Il faut que je vous aime « bien, écrivait-elle à son gendre, le 10 décembre 1670, pour vous en- « voyer ma fille par un si mauvais temps. Quelle folie de vouloir me « quitter pour aller chercher un homme au bout de la Provence! Je « vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant les bienséances que ces « sortes de conduites. »

Le mauvais temps et l'occasion d'un personnage qui devait accompagner la comtesse, retardèrent le départ de celle-ci jusqu'au commencement de février 1671.

Il est plus aisé de concevoir que de dire les adieux qu'elle se fit avec sa mère.

Après un voyage à Arles, à Aix et à Marseille, la comtesse, qui n'avait pas encore vu le château de Grignan, se hâta d'aller s'y reposer de ses fatigues. Enchantée des splendeurs de sa nouvelle demeure, elle s'empressa d'en dépeindre l'agréable situation à sa mère alors en Bretagne, qui lui répondit le 21 juin 1671 : « Je vois Grignan, mais je ne « vois pas bien où vous vous promenez. J'ai peur que le vent ne vous « emporte sur votre terrasse. Si je croyais qu'il pût vous apporter ici « par quelque tourbillon, je tiendrais toujours mes fenêtres ouvertes, « et je vous recevrais, Dieu sait! »

Malgré des invitations pressantes de se rendre à Grignan, Mme de

Digitized by Google

Sévigné dut séjourner encore en Bretagne, puis à Paris. Elle s'en dédommagea par une correspondance active.

Mais, vers juillet 1672, la marquise, descendue par le Rhône, débarquait à Donzère, sur le port du Robinet, où sa fille et tous les Adhémar de Grignan étaient venus à sa rencontre ; et quelques heures après, elle se trouvait enfin dans le château de sa fille.

Au bout de quelques jours, Mme de Sévigné alla visiter Marseille avec le comte son gendre, puis revint à Grignan, où elle reprit ses habitudes de correspondance et reçut de ses amies des nouvelles de la capitale, de la cour, des salons et des camps.

Le 5 octobre 1673, elle reprenait le chemin de Paris ; et que d'angoisses lui causa ce départ! Pour se consoler, elle écrivait à sa fille de Montélimar, de Valence, de toutes les villes où elle stationnait ; surtout, elle se rappelait la promesse que sa fille irait bientôt la rejoindre et passer l'hiver dans la capitale.

A Paris, du reste, afin de faciliter à sa fille l'accomplissement de cette promesse, elle mit tout en mouvement pour obtenir du roi un congé à M. de Grignan.

Dès les premiers jours de janvier 1674, le congé fut accordé ; et en mars, comte et comtesse de Grignan arrivaient à Paris, d'où la comtesse repartait en mai 1675. M. de Grignan, rappelé à Aix et à Marseille par les affaires de Provence, avait quitté Paris quelques jours avant elle.

Voilà donc Mme de Sévigné de nouveau livrée aux inquiétudes de l'absence ; et, malgré des invitations réciproques, ce ne fut qu'en décembre 1676 que l'arrivée de la comtesse à Paris réunit de nouveau deux personnes aussi inséparables que leur caractère était différent.

Une grave indisposition qui minait sourdement Marguerite et affligeait sa mère, fut cause que le séjour de Mme de Grignan à Paris se prolongea peu. Elle repartit le 1er juin 1677 pour Grignan, d'où elle se rendit à Aix auprès du lieutenant-gouverneur de Provence, son mari ; puis, retourna à Grignan, où eurent lieu en octobre 1677 des fêtes auxquelles Mme de Sévigné ne put venir assister, bien que le comte l'en eût plusieurs fois priée.

Les affaires de la marquise, le mariage de son fils et un rhumatisme aigu la retinrent à Paris jusqu'à ce qu'enfin Mme la comtesse résolut de retourner auprès de sa mère. Le voyage était d'ailleurs commandé par les intérêts de la maison Adhémar. Elle partit de Grignan le 4 novembre 1677, accompagnée de son mari, de deux filles que celui-ci avait eues de son mariage avec Angélique Claire d'Angennes, de Louis-Provence et de Mlle de Montgobert.

Pour cette fois, la mère et la fille passèrent près de deux ans ensemble à l'hôtel Carnavalet. Temps de bonheur, qui coula trop rapidement ; mais temps qui ne laissa pas néanmoins que d'offrir à l'une et à l'autre de bien amères déceptions : Mme de Grignan était toujours en proie à une maladie qui altérait à vue d'œil ses forces et sa beauté.

Digitized by Google

Le comte, obligé de retourner bientôt en Provence, dit adieu, le 10 février 1678, à sa femme, qui s'affligea beaucoup de son départ et alla depuis lors en déclinant de plus en plus.

Cependant celle-ci, un peu rétablie, partit le 15 septembre 1679, pour Grignan, où son mari était venu l'attendre. Mais elle en repartit au commencement de novembre 1680, avec son fils et Mlle d'Alayrac, et arriva auprès de sa mère le 20 du même mois; puis le comte, déchargé du gouvernement de la Provence par l'arrivée de M. de Vendôme dans ce gouvernement, se rendait quelque temps après à Paris avec Pauline; et Mme de Sévigné, au comble de ses vœux, garda cette aimable famille auprès d'elle durant plusieurs années, qui furent des années de bonheur.

En octobre 1688, comte et comtesse regagnaient la Provence, et la correspondance recommençait active.

Mais, vers la fin de l'été 1690, Mme de Sévigné avait l'intention de se rendre à Grignan. Elle partit, en effet, de Bretagne, vers le commencement d'octobre; et, arrivée le 24 dudit mois 1690, au port du Robinet prèsDonzère, elle se jetait quelques instants après dans les bras de sa fille.

Du château de Grignan, où elle « sentait un soleil capable de rajeu-« nir par sa douce chaleur, et dont les petits secours, disait-elle, ne « devaient pas alors être négligés, » l'excellente mère ne tardait pas à suivre sa fille et son gendre à Lambesc, où ils se rendaient pour la tenue des Etats de Provence. Elle y resta jusqu'à ce que le comte pût retourner à Grignan, et profita de l'intervalle pour aller à Aix, voir la petite visitandine Blanche Adhémar.

Revenue au château, elle eut le bonheur d'y trouver le marquis de Grignan, Louis-Provence, colonel, dont le régiment était en garnison à Valence, et qui vint passer six semaines auprès de sa bonne mère.

Pour qu'il ne manquât rien au bonheur que Mme de Sévigné trouvait à vivre sous le même toit que sa fille, son fils, le marquis de Sévigné, arriva aussi et passa plusieurs jours à Grignan.

Mais toute la noble compagnie avait quitté le château des Adhémar et se trouvait à Paris au commencement de 1692.

Le comte, sa femme et Pauline restèrent dans la capitale jusqu'au mois d'avril 1694. Ils en repartirent à cette époque pour revenir à Grignan, où Mme de Sévigné les allait revoir bientôt, car le 12 du mois suivant elle partait à son tour pour les rejoindre.

Fêtes et plaisirs reprirent leur cours ordinaire à Grignan. Mme de Sévigné parle fort souvent, dans les lettres qu'elle écrivit à cette époque, « des dîners de Rochecourbières et des agréments de ce lieu en-« chanté. »

Cependant cette vie délicieuse offrait à Mme de Sévigné de moins douces consolations que le mariage de ses petits enfants qui eut lieu vers ce temps.

Le jeune marquis de Grignan, colonel d'un régiment de cavalerie,

Digitized by Google

qui faisait l'orgueil de sa maison, et sur lequel étaient fondées les plus grandes espérances, n'attendit pas longtemps un riche parti; il venait d'entrer dans sa 24e année, lorsqu'il épousa Mlle Anne-Marguerite de Saint-Aman, fille d'Arnaud de Saint-Aman, et d'Anne de Racine, de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Le mariage fut béni le 2 janvier 1695, par Mgr Louis-Joseph Adhémar, évêque de Carcassonne, en présence de toute la famille, du curé et des principaux dignitaires du chapitre de Grignan. L'acte original, que nous avons eu sous les yeux, porte 19 signatures, parmi lesquelles on remarque les traits expressifs de celle de la marquise de Sévigné, ainsi conçue : *M. de Rabutin Chantal.*

Ce fut une des plus brillantes fêtes qu'il y ait eu au château de Grignan, et l'heureuse grand'mère en manda le récit à M. de Coulanges. Prolongée jusqu'au mois de février, cette fête eut été parfaite sans la rigueur de l'hiver, si horrible cette année-là, que Mme de Sévigné trouva qu'il faisait cent fois plus froid à Grignan qu'à Paris. « C'est le vent du midi, disait-elle, c'est la bise, c'est le diable, c'est à « qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de « nous renfermer dans nos chambres. Toutes nos rivières sont prises; « le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas ; nos écritoires sont « gelées ; nos doigts sont transis ; nous ne respirons que de la neige ; « nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je « souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue « de toutes ces épouvantables beautés. Voilà où nous en sommes. »

Neuf mois après, avait lieu le mariage de Pauline Adhémar, petite-fille et portrait vivant de Mme de Sévigné, avec Louis de Simiane de Claret, chevalier, marquis d'Esparron, baron de Chalancon, dont la famille, une des premières du Comtat, a eu et habité à Valréas le magnifique hôtel qui en conserve le nom.

Les noces furent célébrées le 29 novembre 1695. Mgr Jean-Baptiste Adhémar, archevêque d'Arles, oncle de Pauline, reçut le consentement des époux, et ensuite le sacristain et curé primitif de Grignan, Marcel Prat, dit la Sainte Messe et donna la bénédiction nuptiale, dans la chapelle du château, devant plusieurs parents et amis, entre autres Joseph de Ripert d'Alauzier, doyen du chapitre de Grignan. L'acte original a 13 signatures autographes, notamment celle de Mme de Sévigné.

Mais, hélas, que les joies de ce monde sont courtes! De combien de maux elles sont le plus souvent mêlées! En voici des exemples frappants.

Pendant que Mme de Sévigné était livrée au bonheur de voir son petit-fils et sa petite-fille heureusement mariés, un changement survenu dans la santé de sa fille la réduisait à une angoisse d'autant plus pénible qu'elle était obligée de la comprimer.

Mme de Grignan était retombée dans cette langueur qui avait déjà plus d'une fois alarmé sa famille. Vers le 15 octobre, son état s'ag-

Digitized by Google

grava tellement, qu'il fallut en venir à une saignée. C'est ce que sa mère appelait « brûler la bougie par les deux bouts. »

On devine aisément avec quelle tendresse cette bonne mère soignait la malade, mais aussi combien elle souffrait des souffrances de sa fille.

Pour aggraver sa douleur, Mme de Sévigné avait vu partir du château le marquis de Grignan et sa femme, appelés à Paris par de pressantes affaires. Pauline et M. de Simiane s'étaient retirés à Valréas. La plupart des parents et amis avaient disparu. Le tumulte et les plaisirs, après avoir fait diversion à l'anxiété et aux soucis, ne laissaient plus qu'un silence dont les noirs chagrins profitaient pour se raviver.

Par suite, Mme de Sévigné était atteinte, elle aussi, d'un mal pire que les autres, l'inquiétude maternelle. Cette inquiétude, il fallait la dissimuler soigneusement à sa fille; et personne d'ailleurs auprès de qui elle pût se soulager par une confidence de sa mortelle inquiétude, sur le sein de qui elle pût répandre ses larmes. Devant la comtesse, devant son gendre, il fallait sourire; à l'abattement, à la langueur de sa fille, il fallait répondre par la gaîté et l'animation.

Feindre la tranquillité quand l'inquiétude déchire le cœur, se composer un visage serein quand on éprouve un violent besoin de pleurer, voilà qui use la vie aussi vite que douloureusement.

Cependant Mme de Grignan se promettait chaque jour de partir pour Paris avec sa mère. Elle voyait dans ce changement d'air le meilleur de tous les remèdes. Mais en février 1696, sur le point du départ, elle se trouvait plus mal. Pour lors, Mme de Sévigné n'y tient plus. Du reste, la pénible contrainte qu'elle s'imposait le jour, les insomnies que la fatigue et les anxiétés lui causaient la nuit, son âge avancé de 69 ans, tout se réunissait pour altérer ses forces. Comment résister plus longtemps?

Toutefois, l'état de Mme de Grignan s'était un peu amélioré, et la mère devait, de son côté, trouver dans cette amélioration un peu de joie et de repos, quand celle-ci tomba tout-à-coup elle-même sérieusement malade. On crut d'abord que ce ne serait qu'une de ces indispositions qu'elle éprouvait fréquemment. On se trompa, ou plutôt tous se trompèrent, excepté elle; car dès les premiers jours de la maladie, elle ne douta point de sa mort, nous dit son gendre dans une lettre du 23 mai 1696.

Mais, assure ce dernier, elle envisagea cette mort avec une fermeté et une soumission étonnantes. Si tendre et si faible qu'elle fût pour tout ce qu'elle aimait, elle trouva dans la religion un courage incroyable, même chez une femme forte; et, quand l'approche de la mort lui fit voir qu'elle ne devait plus songer qu'à elle-même, le bon profit qu'elle tira des pensées religieuses et des sentiments de foi, fit remarquer à tous « de quelle utilité, de quelle importance il est de se rem-« plir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles « Mme de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surpre-« nante. »

Digitized by Google

Aussi n'attendit-elle pas l'heure décisive pour recourir aux sacrements. Le doyen du chapitre, Joseph de Ripert, lui administra, après l'avoir confessée, la sainte communion et l'extrême-onction, pendant que les Adhémar priaient à genoux, les uns auprès du lit de la chère malade, les autres dans leurs chambres, qu'ils faisaient retentir de leurs sanglots.

Dès le 10 avril, on avait compris combien le danger était sérieux, et la prévision d'un dénoûment aussi prochain que lamentable avait jeté la famille dans la consternation. La comtesse surtout fut abîmée dans la douleur, douleur qui la replongea dans un tel état de souffrance, que son mari ne voulut pas la laisser témoin de la catastrophe imminente, et la conduisit au château de la Garde.

Après une semaine d'alarmes et de pleurs, Mme de Sévigné succomba à son mal, qui était, disent plusieurs de ses biographes, une petite vérole maligne. Elle rendit le dernier soupir le 17 avril 1696, vers 5 heures du matin, entre les bras de son gendre. Elle avait vécu 69 ans, 2 mois et 11 jours.

Tout le chapitre fut convoqué pour les funérailles, qui eurent lieu le lendemain, avec beaucoup de pompe et de solennité. Le corps, revêtu d'une robe blanche, fut déposé dans un cercueil en plomb, et porté processionnellement dans l'église collégiale. On le descendit dans le caveau des Adhémar, situé sous le sanctuaire de cette église; et on enregistra la sépulture en ces termes dans les registres de catholicité de la paroisse :

« Le dix-huit avril de la susdite année (1696) a été ensevelie dans le « tombeau de la maison de Grignan, Dame Marie de Rabutin Chantal, « marquise de Sévigné, décédée le jour précédent, munie de tous les « sacrements, âgée environ de soixante et dix ans. Jacomin, Coulon, « Delubac curé. »

Bientôt la nouvelle de cette mort se répandit au loin. A Paris, à Versailles, en Bretagne, en Bourgogne, partout où la marquise avait été connue, elle fut vivement regrettée. Sa fille, à qui on avait d'abord caché le malheur, ne tarda pas à en être informée, et le 28 du même mois d'avril, recueillit son peu de force pour répondre sur un sujet aussi douloureux au président de Moulceau, qui venait de lui écrire pour lui exprimer sa douloureuse sympathie.

Après les larmes données à la mort d'une si tendre mère, Mme de Grignan donna ses soins à sa santé délabrée, et la rétablit assez vite pour pouvoir dès le 14 septembre suivant partir pour Paris, où elle séjourna jusqu'en 1700, auprès de son fils et de sa belle-fille.

Nous n'avons pas à rappeler ici les deuils ultérieurs, le désastre de fortune et l'extinction de la famille de Grignan. Il nous reste seulement à indiquer les faits se rattachant aux rapports de Grignan avec la dépouille mortelle, les œuvres et les souvenirs de Mme de Sévigné.

Bien que la renommée de celle-ci comme écrivain fût déjà considé-

Digitized by Google

rable avant sa mort, sa famille était cependant alors bien loin de prévoir le succès dont ses lettres jouiraient dans le monde littéraire, la renommée que cette femme illustre vaudrait à cette famille et à Grignan. Aussi, en déposant sa dépouille dans le caveau des Adhémar, n'en avait-on signalé la place à la postérité ni par un monument, ni même par une simple inscription.

Mais, d'après un mémoire écrit vers 1820 par M. Etienne Ducros, notaire à Grignan, Mgr Louis-Nicolas-Victor de Félix du Muy, comte de Grignan, appréciant l'intérêt si légitime et toujours croissant qui s'attachait à cette femme célèbre, eut l'excellente idée de réparer au moins partiellement l'oubli où était sa sépulture. Sachant que le corps avait été déposé dans le caveau des Adhémar, fermé par une large dalle semblable aux autres qui formaient le pavé du sanctuaire de Saint-Sauveur, il s'en fit indiquer la place avec précision par les vieillards du pays. Il apprit d'Etienne Pialla, qui était âgé de 16 ans à la mort de Mme de Sévigné, qu'elle avait été placée contre la paroi septentrionale du caveau. Alors il fit insérer à la place correspondante, entre les dalles du pavé, un beau marbre blanc, non en losange comme dit M. Delacroix, mais carré oblong de 0m 81 sur 0m 41, portant, entourée d'une double raie noire, l'inscription suivante, que nous avons déjà donnée ailleurs, et où l'on a confondu le jour du décès avec celui de la sépulture :

CY GIT
MARIE DE RABVTIN CHANTAL
MARQVISE DE SEVIGNÉ
DÉCÉDÉE LE 18 AVRIL 1696.

Nous ne savons en quelle année eut lieu la pose de ce marbre. Peut-être coïncida-t-elle avec l'impression d'un volume, aujourd'hui bien rare, dont l'existence nous est connue par cette indication du nº 766 d'un *Catalogue de librairie ancienne* de M. Auguste Brun, publié en novembre 1866 : « *Sévigniana, ou recueil de pensées ingénieuses*, etc. Grignan, 1765, pet. in-12 bas », et coté 2 francs.

Quoi qu'il en soit, après avoir reposé longtemps en paix, les cendres de Mme de Sévigné furent l'objet de la fureur révolutionnaire. On lit dans le nº du 10 septembre 1793 d'un journal de l'époque, que la *Société populaire* de Grignan, voulant s'élever à la hauteur des circonstances, avait fait brûler la collection précieuse des tableaux qui ornaient la galerie du ci-devant château de Grignan, parce que, parmi ces tableaux, il s'en trouvait qui représentaient nos ci-devant rois. Le portrait de Mme de Sévigné leur échappa. Mais le tombeau leur déplut, parce qu'il y avait dessus le mot de *marquise*. Des gens sensés proposèrent de mettre *citoyenne ;* « mais elle ne l'avait jamais été, et déjà le « marbre qui contenait l'inscription est brisé. Bientôt on attaque le cercueil de plomb : ô surprise ! le corps de Mme de Sévigné et ses vêtements étant parfaitement conservés, chacun veut de ses dépouilles,

Digitized by Google

on se les arrache, on se bat, et Mme de Sévigné et ses vêtements sont dispersés en mille morceaux. »

Sauf en ce qui concerne le marbre de l'inscription, encore entier et intact aujourd'hui, ce récit, répété par divers écrivains, notamment par Bourlet, abbé de Vauxcelles, est confirmé par la tradition locale, et par une lettre signée par le marquis de Castellane, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et écrite sur les renseignements fournis à son auteur par M. Pialla-Champier, juge de paix à Grignan en 1790 et de 1802 à 1815.

Cette lettre a été possédée par M. Louis Devès, greffier de la justice de paix de Grignan, qui l'a ensuite cédée à un amateur, et n'a pu la retrouver, quand il a voulu en prendre la copie que nous sollicitions.

Privé du texte de ce précieux document, nous y suppléerons par ces mots de notre aimable correspondant, qui l'avait lu attentivement et dont la mémoire est fidèle :

« Voici, d'après mes souvenirs, le contenu de la lettre du marquis de Castellane : au moment de la violation du tombeau de Mme de Sévigné, pendant la Révolution, la municipalité était présente. M. Pialla-Champier, qui était également présent, fit scier le crâne de la célèbre marquise, et la partie supérieure fut envoyée à une école de Paris, pour qu'on étudiât le cervelet. M. Pialla se fit aussi remettre une des dents de Mme de Sévigné ; et cette dent, enchassée dans une bague d'or, fut donnée à Mme de Cordoue, de Tain, avec la demoiselle de laquelle fut, peu de temps après, élevée Mlle Pialla-Champier. »

Puis, M. Devès ajoute : « A cette lettre était jointe une demi-feuille de papier non signée mais de la même écriture, laquelle était attachée au moyen d'un pain à cacheter. Avant de céder la lettre, j'ai eu la bonne idée de détacher cette demi-feuille, que j'ai encore dans mes cartons et dont je vous envoie la copie. Disposez-en comme il vous plaira. »

Voici le contenu de cette copie :

« Là je vois exhumer cette femme immortelle,
Qui seule dans son art, sans rivaux ni modèle,
Puise tout son génie au foyer de son cœur.

. . . . . .

« Vers la fin de 1793, j'allais de Saint-Paul-trois-Châteaux, avec M. le comte de Castellane, chez qui j'étais réfugié, visiter le château de Grignan, situé à deux lieues de cette ville. Nous y arrivâmes au moment même où les déprédateurs des tombeaux violaient celui de madame de Sévigné. Ce sacrilége fut consommé au milieu de tous les excès de délire, de barbarie, et d'indécences, qui pouvaient en augmenter l'horreur.

« Quelques années auparavant, la littérature avait perdu, si j'ose m'exprimer ainsi, une partie de cette femme célèbre ; et je laisserais

Digitized by Google

ignorer cette perte, connue seulement d'un très-petit nombre de personnes, sans la crainte de la voir peut-être bientôt racontée par des écrivains mal instruits ou passionnés, qui ne manqueront pas de la charger de circonstances odieuses pour des noms antiques et respectables. Ce motif justifiera ma révélation, qui d'ailleurs ne peut donner que des regrets inutiles.

« Il existait entre les mains de M. le marquis de Castellane deux volumes inédits de Madame de Sévigné. Lorsqu'il se vit près de mourir, il appela auprès de lui son héritier, et il le força de brûler, en sa présence, ces manuscrits précieux. Toute représentation fut inutile.

« J'ai donné ma parole d'honneur, dit M. le marquis de Castellane, « que cette correspondance périrait avec moi. Elle contient un grand « nombre de faits et anecdotes, dont la publication affligerait plusieurs « maisons considérables de la Provence et du Dauphiné ». Il fallut obéir, et le feu dévora, dans quelques instants, des lettres qui feraient les délices de tous les siècles. Deux de ces lettres seulement échappèrent à la surveillance du marquis de Castellane, je les ai eues longtemps; et il me serait, je crois, possible de les avoir encore à ma disposition. D'après les regrets que m'a souvent manifesté M. le comte de Castellane, d'avoir été obligé de remplir l'ordre de son cousin, j'ai lieu de croire que, si celui-ci se fut contenté de lui prescrire par testament, son héritier se serait écrié comme Auguste :

« Frangatur potius legum veneranda potestas,
Quam tot congestos noctuque diuque labores
Hauserit una dies. »

Quant à l'auteur de cet écrit non signé, sur lequel renseignait la lettre aujourd'hui égarée, voici ce que nous en dit M. Devès : « Je ne me rappelle plus le nom de l'auteur de cet écrit. Je sais seulement que c'est un écrivain distingué, qui a publié, je crois, une édition des lettres de Mme de Sévigné, et dont le fils fut membre de l'Académie. Je ne sais s'il est mort ou s'il vit encore. »

Parmi les souvenirs que fournit encore la tradition locale sur la violation du tombeau de Mme de Sévigné, voici ceux que nous tenons pour les plus certains. Un ouvrier maçon de la localité, alors âgé de 20 ans, celui-là même qui ouvrit le caveau, voulut avoir sa part des dépouilles de la célèbre marquise; il prit une mèche de ses cheveux, en donna une partie à M. Faujas de Saint-Fond. Le reste fut mis dans un papier et caché dans un trou de remise. Plus tard, cette dernière part fut divisée, par la fille aînée de ce maçon, entre M. Charles de Payan-Dumoulin, lieutenant de vaisseau, et M. Devès, notre bienveillant correspondant. Ce dernier conserve précieusement dans une boîte les quelques cheveux qui lui ont échu, et qui, dit-il, sont blancs et encore empreints de chaux.

Le maçon prit également un lambeau de la robe. Ce morceau d'étoffe, d'abord joint aux cheveux, a été dérobé.

Digitized by Google

Le récit de la violation de ce tombeau illustre n'a pas été goûté par M. Martinel, curé de Grignan de 1803 à 1830.

Ce respectable curé, pour faire valoir l'importance de son église, exaltait le dépôt qu'elle avait reçu de la dépouille mortelle de Mme de Sévigné. Son respect pour le souvenir de cette femme de génie allait jusqu'à une espèce de culte; et il ne pouvait souffrir qu'on accusât ses paroissiens d'en avoir profané le tombeau.

Pour protester contre les prétendues calomnies de l'abbé de Vauxcelles, et dissiper les préventions qui auraient pu éloigner de Grignan quelques uns des admirateurs de l'illustre dame, lesquels auraient été moins pressés d'en visiter le tombeau, s'ils l'avaient cru violé, il voulut rendre à la mémoire de Mme de Sévigné l'hommage le plus solennel.

A cet effet, il fit célébrer dans l'église Saint-Sauveur, le lundi 5 novembre 1809, avec la plus grande pompe, une fête funèbre, dont le programme fut imprimé. En annonçant cette fête, la veille, jour de dimanche, il s'était écrié : « Oui, Messieurs, nous avons encore les « cendres de cette illustre femme; nous les possédons au milieu de « nous; ces cendres précieuses nous parlent encore, nous honorent et « nous instruisent; honorons-les, nous aussi, de notre hommage et de « notre reconnaissance. »

Le jour arrivé, l'église de Grignan était parée avec un luxe et un art inouïs. Au milieu de cette église, était dressé un catafalque que cent flambeaux éclairaient de toutes parts. Sur un des gradins les plus élevés on voyait le portrait de Mme de Sévigné, voilé d'un crêpe et surmonté d'un cartouche où on lisait ces mots : *Où trouver une femme si prodigieusement aimable dans sa manière d'écrire?* Au-dessus de ces paroles était peint l'œil de l'admiration. Au côté droit du catafalque, et sur un autre cartouche entouré de roses et de pensées, était gravée cette inscription : *Elle a su mêler l'agréable à l'utile.* Du côté opposé on lisait ces mots, surmontés d'une corne d'abondance : *Riche de son propre fonds et embellie des ornements de la ville et de la cour, elle fait ici notre trésor.* Enfin, du côté de l'autel, sur un quatrième cartouche présenté par un ange, il était écrit : *Que le Dieu protecteur de la vertu et des talents l'ait placée dans le ciel !* Aux deux côtés du cartouche on lisait ces deux inscriptions : « *Son esprit l'y élevait sans cesse.* — *Un cœur si bon était fait pour Dieu.*

Sur le gradin le plus élevé on avait placé, à droite et à gauche, ces deux autres inscriptions, imitant la forme d'une lettre ordinaire : *Aimez avec sincérité; écrivez sans enflure.* — *Recherchez en tout le naturel; le naturel est le vrai beau.*

Enfin, le catafalque, en forme de pyramide, était surmonté d'une statue représentant la renommée, revêtue de draperie blanche, voilée d'un crêpe noir, et laissant tomber de la main droite une trompette d'or au bout de laquelle on lisait ces mots : *Elle n'écrit plus,* tandis que de la gauche elle montrait une lettre à cachet noir, qui, suspendue

Digitized by Google

par un fil, allait reposer sur le recueil des lettres de la marquise, placé à ses pieds.

Non loin de là, sur le tombeau des Adhémar, s'élevait un sarcophage auquel on avait donné la forme de la grotte de Rochecourbières, dont la sinuosité était éclairée de quatre flambeaux. Au milieu était un autel surmonté d'une colonne au fût orné du chiffre et des armoiries de la famille Sévigné. Au pied de cette colonne, sur un carreau, était un bâton de maréchal de France, avec les armes des Félix du Muy, accompagnées de cette inscription : *C'est lui qui le premier a honoré ma tombe.* La colonne était revêtue d'un crêpe, et sur son chapiteau d'argent s'élevait un génie aux ailes d'or, prenant un essor léger et portant à la main une lettre où était écrit en caractères d'or : *Elle vole à l'immortalité.* Enfin, au-devant de l'autel on voyait cette dernière inscription : *A la marquise de Sévigné! Admiration, respect et reconnaissance.*

Toute la ville de Grignan et la plupart des paroisses voisines accoururent à la fête, et un clergé nombreux s'y rendit de tout le canton. Les magistrats y assistèrent en grand deuil et en costume ; les dames, vêtues de noir. La messe, chantée en musique, fut suivie de l'oraison funèbre de Mme de Sévigné, prononcée par M. Martinel, qui n'épargna pas plus les louanges à l'immortelle marquise que les félicitations à la population qui en honorait la mémoire.

Tels sont les principaux détails que nous fournissent sur cette imposante solennité, un numéro du journal où la relation en fut imprimée et publiée, et divers rapports y relatifs, qu'on voit encore aux archives de l'église de Grignan.

Mais, pour étendre plus loin l'effet de sa protestation, M. Martinel publia en 1814, contre le récit de la profanation des cendres de Mme de Sévigné, une dissertation qu'il dédia à la nation anglaise, admiratrice passionnée, dit-il, de la célèbre marquise.

Bien plus, on trouve dans les registres de l'église Saint-Sauveur un long procès-verbal, daté du 27 août 1816, sur la *vérité du dépôt existant actuellement des cendres de Mme de Sévigné en l'église de Grignan*, où sont relatées des dépositions de diverses personnes du pays, et dont ce titre indique suffisamment le sens et le moteur.

De son côté, un homme aussi honorable que dévoué à son pays, M. Ducros, qui secondait M. Martinel, rédigea en 1821 divers mémoires relatifs aux Adhémar, à Grignan, à son église, et où il exalta le droit qu'avait celle-ci de s'enorgueillir « de posséder dans son « chœur un vrai trésor, les restes honorables et précieux de Mme de « Sévigné. »

Sans vouloir garantir plus que contester aucun des dires contradictoires dont la dépouille de l'illustre dame a été le sujet, nous sommes cependant en droit d'affirmer qu'elle existe encore en très-notable partie dans le caveau des Adhémar, en l'église de Grignan.

Et d'abord, la violation dont il a été parlé en implique-t-elle la dis-

Digitized by Google

parition complète de ce caveau ? Nullement. Le récit des vieillards ne qualifie pas d'ailleurs la violation d'enlèvement. Il porte seulement que les fameux patriotes de ce temps, tout en satisfaisant par une espèce de bouleversement la haine qui les animait contre des restes aristocratiques, avaient aussi pour but de s'emparer du plomb des cercueils, et de tous les objets ou matières qui les accompagnaient; et elle n'accuse, à titre d'enlèvement de restes corporels, que la soustraction de la moitié de crâne que nous avons constatée plus haut, ainsi que celle d'une dent et d'une mèche de cheveux, déjà relatée.

Du reste, voici un fait, qui, sans apporter un jour complet sur notre sujet, prouve du moins entièrement notre affirmation. En avril 1870, on remplaçait le vieux dallage en pierre usé du sanctuaire et du chœur de l'église de Grignan, par le beau dallage en ciment comprimé qu'on y voit aujourd'hui. Le 30 dudit mois, l'enlèvement des débris atteignait le haut de l'escalier du caveau des Adhémar. Etant alors nous-même à Grignan, et averti de la chose par l'ouvrier qui déblayait, nous descendîmes à sa suite dans la funèbre demeure. Or, outre de nombreux ossements mélangés avec de la chaux, épars et en désordre sur le sol, nous remarquâmes, vers la partie la plus considérable de ces ossements et contre la paroi septentrionale, des planches à moitié pourries, mais encore dans une position assez régulière, et recouvertes de quelques ossements, eux aussi mélangés avec de la chaux. La position de ceux-ci eut à peine fixé notre attention, que nous aperçûmes, à leur surface et comme en évidence, une moitié de crâne très-régulièrement sciée, et dont l'extérieur relativement propre prouvait qu'elle avait jadis été maniée. M. Léopold Faure prit l'empreinte du contour de la partie sciée, sur un papier qu'il conserve comme souche de confrontation, pour le cas où on retrouverait la partie supérieure envoyée à Paris. Mais cette moitié de crâne fut replacée par nous, devant plusieurs personnes dignes de foi, à l'endroit où elle avait été trouvée, et immédiatement le caveau, d'où tout cercueil en plomb avait d'ailleurs disparu, fut refermé avec une dalle scellée.

Ajoutons que le marbre de l'inscription a non seulement été respecté par le nouveau dallage, mais encore entouré d'une série de dalles polychromes qui lui forment un superbe encadrement.

Outre la tombe de Mme de Sévigné, Grignan conserve encore plusieurs souvenirs de cette femme illustre. Comptons d'abord le château, où elle a séjourné à plusieurs reprises, et surtout la chambre qu'elle y occupait, et qui est un des appartements les mieux conservés. Après avoir traversé la voûte qui accompagne la porte d'entrée du château, on arrive à une première cour d'honneur au bout de laquelle se déroulait autrefois une magnifique façade dont il reste d'imposants débris. On pénétrait dans le château par un immense escalier qui occupait toute la longueur de l'édifice. Deux belles tours fort élevées bornaient à l'est et à l'ouest cette façade principale. Or, celle de l'est était la demeure habituelle de Mme de Sévigné, et ce fut-là, dit-on, qu'elle ren-

Digitized by Google

dit le dernier soupir. Quoiqu'il en soit, le génie de cette femme illustre a protégé la vieille tour, qui s'élève encore avec fierté, tandis que celle de l'ouest tombe en ruines; et l'on peut dire sans trop d'exagération, avec les auteurs de vers trouvés dans l'*Album* de M. Faure, et dont les premiers sont attribués à Casimir Delavigne :

Sévigné, ton génie et ton rare mérite
Errent dans ces débris que le silence habite.
Ton nom de l'étranger arrête ici les pas,
Pour y chercher en vain ce qu'il ne trouve pas.
Le temps a dispersé les puissantes tourelles
Des seigneurs de Grignan, maintenant inconnus.
Un seul nom a bravé ses fugitives ailes :
Sévigné vit encore!... et le château n'est plus.

Ces ruines toutefois pourront encore braver pendant de longues années les ravages du temps, grâce à la protection de M. Faure, leur possesseur.

Celui-ci, du reste, ne s'en tient pas à protéger le monument. Aidé par le procès-verbal des ventes faites en 1793, il est parvenu à réunir un grand nombre de portraits, meubles et autres objets provenant du château et qui, réunis à ceux d'origines différentes, forment une précieuse et intéressante collection, où nous signalerons seulement ce qui se rattache davantage à notre sujet, savoir, un très-beau portrait de Mme de Sévigné, et celui de la comtesse de Grignan, sa fille, par Mignard. On y trouve encore un lit doré qu'on prétend avoir été donné par Louis XIV à Mme de Sévigné, et dont les garnitures et rideaux en point de Venise, ainsi que le ciel en glace de Venise firent également, dit-on, partie de son mobilier. Mais, il faut l'avouer, d'après un connaisseur de Lyon, M. Durand, les coquilles sculptées dans les angles de ce lit suffisent à elles seules pour démontrer que celui-ci n'est pas de l'époque de Louis XIV. Toujours est-il qu'il ne figure pas dans l'inventaire du château dressé en 1776, après la mort du maréchal du Muy; et que les principaux meubles des Adhémar avaient été emportés à Aix par Pauline Adhémar, petite-fille de la grande marquise, après 1729. M. d'Oléon, d'Aix, possesseur du château et des principaux meubles de Pauline, mariée à M. de Simiane, conserve entre autres choses l'argenterie des Adhémar, et deux éventails donnés par Mme de Sévigné à sa fille.

Cette pauvreté de Grignan en objets ayant appartenu ou servi à la marquise s'explique d'ailleurs encore par l'avidité avec laquelle les amateurs les ont recherchés. C'est ainsi qu'on écrivait de Périgueux, le 21 septembre 1875 : « On vient de déposer au musée de Périgueux « un morceau de la robe de Mme de Sévigné. C'est un tissu fond or, « broché velours et soie, de couleur rouge et bleue. Le dessein, dans « le style du temps, en est sobre et distingué. D'une étoffe magnifi- « que, ce débris a dû faire partie de la garde-robe de l'inimitable écri- « vain, à cette époque de bonheur où elle mandait à sa fille : « Ce « serait une belle chose, si je remplissais mes lettres de ce qui me rem-

Digitized by Google

« plit le cœur. » Cette relique, chère aux lettres, a été recueillie à « Grignan (Drôme), par M. Galy fils, qui la tient de M. Martin, mé- « decin et maire de cette localité. »

A 15 minutes de la ville de Grignan, vers le sud-ouest, est la grotte de Rochecourbières, souvent visitée par Mme de Sévigné, et dont elle parle plusieurs fois dans ses lettres.

On remarque aux environs de Grignan que la molasse jaune à gros grains alterne à plusieurs reprises avec la molasse grise sablonneuse, et qu'étant plus dure et par là moins destructible que celle-ci, elle borde souvent les endroits escarpés d'une corniche plus ou moins saillante, quelquefois d'étendue à former abri. C'est ainsi que s'est formée la grotte de Rochecourbières, illustrée par notre épistolaire, et devenue par là le rendez-vous obligé des amateurs qui visitent Grignan.

« Vous m'écrivez de Rochecourbières, disait la marquise à sa fille ; « la jolie date ! la jolie grotte ! que vous êtes aimable de vous y sou- « venir de moi, de me regretter! » Elle dit ailleurs: « Oh! que j'aimerais « souper à Rochecourbières !... J'enverrai, un de ces jours, à Mont- « gobert, de méchantes causes à soutenir dans votre grotte. Il me « semble que les parties que vous y faites font voir que le temps est « beau. Je me souviens d'y avoir fait grande chère, et surtout des « ortolans si exquis que j'étais pour leur graisse ce que vous étiez à « Hières pour la fleur d'orange. »

Aujourd'hui entièrement délabrée, cette grotte ne conserve que quelques traces des embellissements anciens, tels qu'un escalier demi-circulaire, et les débris d'un mur de côlture qui en protégeait l'avenue. On y voit encore un figuier qui existait, dit-on, du temps de la marquise, et dont les racines pénétrent dans les fissures du rocher qui sert de toiture à la grotte. A quelque distance de cet arbre, le rocher suinte quelques gouttes d'eau limpide, qui, s'infiltrant dans un bouquet de mousse et arrivant au bout des liserons pendants, tombent dans un bassin.

Un des enfants illustres de Grignan, M. le baron Salamon, acheta Rochecourbières, et, par lettre du 2 novembre 1837, adressée au maire de Grignan, en offrit à la commune la nue-propriété tout de suite, et la jouissance dès le décès du donateur. Le baron ne se réservait ainsi la possession usufruitière, que « pour conserver la faculté d'y faire les « réparations que les ravages du temps rendaient indispensables, et le « plaisir de la laisser à la commune franche de tous frais de restaura- « tion et d'embellissement. »

L'acceptation de la commune, approuvée en 1839, et la mort du donateur, arrivée le 3 septembre 1842, ont rendu cette commune propriétaire de cette grotte, où on trouve parmi quelques embellissements récents, une table en pierre destinée à l'usage des visiteurs pour y prendre leur repas.

Tout en laissant à d'autres grottes le prix du grandiose et l'intérêt des sombres horreurs, celle de Rochecourbières ne le cède à aucune

Digitized by Google

autre en attraits et en souvenirs. Aussi, chaque jour, des visiteurs y apportent le tribut de l'admiration excitée par ces lettres inimitables dont plusieurs y furent conçues et peut-être écrites. Citons seulement ces vers qu'y improvisa, il y a environ 50 ans, M. Mauret de Pourville, sous-préfet d'Orange :

Sévigné! de ton nom quelle est donc la magie ?
Tout redit, en ces lieux, ta gloire, ton génie;
Grignan, où tes bienfaits ramenaient l'âge d'or,
Bénit ta mémoire chérie....
Et ce rocher te pleure encor.

Il est souvent parlé du *Mail* de Grignan dans les lettres de Mme de Sévigné. Ce lieu de divertissement, autrefois réservé aux seigneurs et à leur compagnie, n'offre plus aujourd'hui rien de remarquable. On y voit seulement des ormeaux d'une grandeur extrême et dont plusieurs tombent de vétusté. Ces arbres, plus de deux fois séculaires, ont souvent ombragé les promenades de Mme de Sévigné et des visiteurs attirés à Grignan par sa présence. Ils n'abritent plus guère aujourd'hui que les convois funèbres qui s'acheminent au cimetière. Une pierre encastrée dans le mur d'enclos de M. Delaye témoigne du don qu'ont fait du Mail à la commune les acquéreurs de M. de Félix.

Pour consacrer les souvenirs laissés à Grignan par Mme de Sévigné, et témoigner à celle-ci leur reconnaissance pour l'auréole de gloire qu'elle vaut à leur pays, les Grignanais ont voulu lui élever sur leur principale place publique une statue monumentale en bronze.

M. Auguste Ducros, notaire et maire de Grignan, magistrat dévoué à son pays et grand admirateur de Mme de Sévigné, fut le promoteur de la souscription qui devait réaliser les ressources, et l'organisateur de la fête d'inauguration.

Parmi les souscripteurs qui répondirent le plus généreusement à l'appel, figurent la commune de Grignan pour 1,000 francs, le conseil général de la Drôme pour 300, celui de la Haute-Marne pour 100, le Président de la République pour 200, le comte de Chambord pour 150, l'archevêque de Paris, la duchesse de Mouchy, la comtesse de Hartzfeld, le duc de Luynes, le comte Adhémar de St-Maurice pour 100 francs chacun, la Société des Arts de Carcassonne, Mme de Villeneuve de Vence, la marquise de Vence pour 50. Il y avait en outre plus de 500 souscriptions de 1 à 25 francs.

Malgré l'empressement de beaucoup à répondre à l'appel patriotique du maire de Grignan, la somme réalisée ne suffisait que pour une statue de métal inférieur. Mais, grâce à la générosité de MM. Rochet frères, de Paris, à qui était confié le travail, elle a néanmoins été coulée en bronze.

La statue était arrivée à Grignan et élevée sur la fontaine de la place principale, et toutes les dispositions étaient prises, lorsque, le dimanche 4 octobre 1857, des détonations de boîtes et de joyeuses fanfares

Digitized by Google

annonçaient une fête au pays. Le beau temps permettait d'ailleurs de donner à celle-ci tout l'éclat espéré.

A 9 heures, M. Ducros, maire, et la Société philharmonique de Valréas recevaient M. Monmerqué, le célèbre littérateur qui a donné en 1818 une des dernières et meilleures éditions des lettres de Mme de Sévigné.

Une messe en musique est aussitôt commencée à Saint-Sauveur, et, pendant que dans le temple saint on adore et prie l'auteur de tout génie et de toute grandeur, curieux, écrivains et touristes arrivent en foule.

Vers une heure, M. de Monmerqué en costume officiel, les autorités et les notables invités, se rendent à l'hôtel de ville, devant lequel a été dressée une tribune dominant la place où s'élevait la statue voilée encore.

Terrasse et cour occidentale du château, horloge, toits et fenêtres des maisons, rues et place publique, tout est garni d'une foule compacte et recueillie.

A un signal donné, les boîtes éclatent, la musique joue, les bras se lèvent; les banderolles s'agitent, les vivats retentissent.

On dépouille le monument de son voile, et Mme de Sévigné apparaît assise dans son fauteuil de travail, la plume à une main et le papier à l'autre. On dirait l'excellente mère détournée un instant de sa correspondance par un bruit de fête donnée à sa fille. Le piédestal, d'où la fontaine jette l'eau dans un bassin en pierre, par plusieurs gorges métalliques, porte gravées au levant les armoiries des Sévigné, et au couchant celles des Bussy.

M. Ducros exprime en peu de mots le bonheur qu'il éprouve de voir enfin un de ses vœux les plus chers accompli. M. de Monmerqué esquisse brièvement un éloge de l'illustre épistolaire, remercie M. Ducros et MM. Rochet, et termine ainsi son discours: « Habi-« tants de Grignan, vous verrez désormais sur cette place Mme de Sé-« vigné assise au milieu de vous; d'une main elle tient cette plume « qu'elle laissait courir avec tant de naturel et de facilité; de l'autre « elle vous présente une de ces lettres qui sont devenues sa gloire et « feront les délices de tous les âges. Conservez ces souvenirs glorieux, « non-seulement pour votre ville, mais pour la France entière et « pour la littérature française, devenue de plus en plus européenne. »

M. Faure, possesseur et conservateur du château, rappelle quelques traits de la vie de Mme de Sévigné. Des vers de Mmes d'Altenheim-Sonnet et Elise Moreau, et de M. de Stephen Liégeard, conseiller de préfecture de la Drôme, succèdent aux discours et terminent la cérémonie littéraire; et la fête se continue jusqu'au soir en jeux, danses et feux d'artifice (1).

(1) Lettres et diverses biographies de Mme de Sévigné; — NADAL, *Essai histor. sur les Adhémar*, pp. 86-260; — LACROIX, *L'arrond. de Montélimar*, IV, pp. 284-93; — Archives de l'église et de la mairie de Grignan, *passim*; — *L'Ordre et la Liberté* (de Valence) n° du 26 septembre 1875; — Notes dues à l'obligeance de M. Devès, greffier de la justice de paix de Grignan.

Digitized by Google

L'œuvre d'art qui nous occupe a des détails bien réussis ; mais la ressemblance et la pose, disent des connaisseurs, pourraient être plus heureuses.

Depuis que Grignan est doté de ce nouveau monument, il voit augmenter chaque année le nombre de ses visiteurs, et surtout des visiteurs de distinction. Aussi, pouvons-nous terminer notre petite étude en disant avec encore plus de droit que ne le disait en 1823 un célèbre romancier écossais : « Quiconque se trouve à quarante milles « du château de Grignan, demeure de la famille chérie de Mme de « Sévigné et où elle résidait elle-même fréquemment, ne peut se dis- « penser d'y faire un pèlerinage (1). »

L'Abbé FILLET.

(1) WALTER-SCOTT, *Quentin Durward*, Introd., cit. par M. Nadal, op. cit., page 238.

Digitized by Google

L'ÉCHO

Près de la vieille église,
Tout au fond du vallon
Où vient dormir la brise
Et jamais l'aquilon,
Une voix solitaire,
Si vous l'allez chercher,
Vous semble, avec mystère,
Sortir du noir clocher.

Quand le bruit du village
Enfin s'est apaisé,
Que l'air dans le feuillage,
Le soir, s'est reposé
A chaque voix tremblante
Qui l'interrogera
Cette voix consolante
Aussitôt répondra.

A la jeune promise
Dont le soin curieux,
Sous son front, se déguise,
Pour échapper aux yeux;

Digitized by Google

Disant, tendre et rêveuse :
« Cet époux de mon choix
Me rendra-t-il heureuse ? »
Heureuse !
A répondu la voix.

A l'épouse isolée
Pleurant dans son exil ;
Qui dit dans la vallée :
« Hélas ! reviendra-t-il
Celui que je préfère
M'aimer comme autrefois ?
Mon cœur en désespère. »
Espère !
A répondu la voix.

A la craintive mère
Faisant, avec ferveur,
Au ciel cette prière :
« Que mon enfant, Seigneur,
Soit fidèle à ta cause
Et soumis à tes lois !
Dois-je y croire ? Je n'ose. »
Ose !
A répondu la voix.

A ce pauvre poëte
Disant, pour surmonter
Sa pensée inquiète :
« Pourquoi me tourmenter,
Regrets, vaine folie
Où je sens trop parfois
Que mon âme s'oublie ? »

Digitized by Google

Oublie !
A répondu la voix.

A la noble comtesse
Du vieux manoir voisin,
Qui craint que sa richesse
N'irrite le besoin
Et dit : « Que je sois bonne,
Et qu'en portant sa croix,
Le pauvre me pardonne ! »
Donne !
A répondu la voix.

A l'âme timorée
Disant, dans sa frayeur,
Pour être rassurée
Par son ange sauveur :
« Comment savoir moi-même
Si, digne de son choix,
Dieu me protège et m'aime ? »
Aime !
A soupiré la voix.

Quittant la vieille église
Et le fond du vallon
Où vient dormir la brise
Et jamais l'aquilon;
Cette voix solitaire,
Que vous veniez chercher,
Vous semble, avec mystère,
Rentrer au noir clocher.

FRANCIS BELLIER.

Digitized by Google

THÉRÈSE

(Sonnet)

THÉRÈSE, *à la forêt déserte,*
Tous les matins, en tapinois,
S'en va chercher sous l'herbe verte
La fraise qui rougit les doigts.

Tous les matins, chemise ouverte,
Chantant Noël à pleine voix,
Sylvain s'en va, d'un pas alerte,
Dans la forêt couper du bois.

Et, sur les lèvres de Thérèse,
C'est Sylvain qui cueille la fraise,
La fraise rose au parfum doux :

— Elle, sans hache, sans embûches,
D'un regard seul abat les bûches...
Puisque l'homme est à ses genoux !

HENRI SECOND.

Digitized by Google

CINQ LETTRES DE CHORIER, A GUICHENON

UNE portion de la correspondance si curieuse de Guichenon, le célèbre historien de la Savoie, est conservée à Paris à la bibliothèque de l'Institut. Elle forme trois volumes in - folio et contient des lettres de plusieurs personnages connus de Dauphiné, tels que Chorier, Salvaing de Boissieu, Fine de Brianville, Alluis, etc. Nous publions aujourd'hui les cinq lettres suivantes écrites par Chorier à Guichenon ; la rareté des documents relatifs à notre historien dauphinois, leur donne quelque valeur. Sauf deux fragments insérés, le premier, par M. le Président Fabre dans ses *Recherches historiques sur N. D. d'Embrun*, le second par M. de Terrebasse dans la *Notice sur les Dauphins de Viennois* parue après sa mort, elles n'ont pas encore, si je ne me trompe, été publiées

J. ROMAN.

A Monsieur, Monsieur Guichenon,
chevalier de l'ordre de St-Lazare, conseiller
et historiographe du Roy et de son A. R. de Savoye.
à Lyon.

Monsieur, je vous envoie les deux distiques que je vous ay promis (1) ; je suspens le jugement que j'en dois faire jusques à ce que j'en scache le vostre. J'en feray cas s'ils vous agréent, et j'espère néantmoins que s'ils ne le font pas vous ne m'estimerez pas moins. Je ne suis poëte que pour mes amis, et je ne connois

(1) Ces deux distiques devaient probablement être placés en tête du *Dessin de l'histoire de Dombes* par Guichenon, qui parut à Lyon en 1659. Guichenon n'en fit pas usage.

Digitized by Google

d'autre Parnasse que l'affection et le zelle. Si vous vous en servez je seray ravy, Monsieur, que vous y laissiez mon nom comme je l'y ai mis (1); il sera à la postérité un tesmoignage de nostre amitié mutuelle et je ne puis rien désirer qui me soit plus avantageux. Je vous prie de vous souvenir de ma topographie de Vienne (2) et de ne pas douter que je ne sois de toutes les forces de mon âme, Monsieur,

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Vienne, le 12 décembre 1658. CHORIER.

A Monsieur, Monsieur Guichenon, conseiller du Roy et de son A. R. de Savoye et leur historiographe.
à Bourg.

Monsieur, j'ay recouvré quelques pièces qui peut estre ne seront pas inutilles à vostre dessein de l'histoire des Dombes; je vous les envoye et j'en feray autant de ce qui me pourra tomber dans les mains à l'avenir sur ceste matière. Monsieur l'abbé Talleman (3) estant à Lyon, me fit voir beaucoup de vieux actes où il est parlé des anciens seigneurs de Beaujeu; vous les trouverez dans les archives du prioré de Saint-Irénée, et si vous le desirez je m'enquerray à qui il en a donné la charge et le soing. Je suis obligé à prendre interest en ce qui vous touche et par la bonté que vous aves pour moi et par l'estime que je fais de vous. Enfin, Monsieur, j'ay achevé le premier volume de mon histoire composé de dix livres, et bientôt je le donneray au public (4). Je partiray pour Grenoble dans dix ou douze jours ne pouvant le publier que je n'aye fait ce voyage. A mon retour j'espère de vous aller voir; cependant je vous prie de ne point douter que je ne sois de tout mon cœur, Monsieur,

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Vienne, le 27 d'avril 1659. CHORIER.

(1) Chorier avait sans doute signé ces deux distiques *Chevrier* ou *Chevrierius* ou *Caprarius*. On connaît en effet la prétention singulière qu'il affectait de descendre de l'illustre famille de *Chevrier* de Bourgogne. Les cinq lettres que nous publions sont ornées du cachet de cette maison: *d'argent à trois chevrons de gueules, brisé d'un lambel.*

(2) Ce sont les *Recherches du sieur Chorier sur les antiquités de la ville de Vienne*, parues en 1658 (Lyon, in-12.)

(3) François Tallemant, aumônier du roi, prieur de St-Irénée de Lyon, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire. Il était frère du célèbre Tallemant de Réaux, auteur des historiettes. Il naquit en 1620 au château de Réaux près Jonsac, et mourut à Paris, le 6 mai 1693.

(4) Le premier volume de l'*Histoire de Dauphiné*, de Chorier, parut seulement en 1661; il est composé de onze livres et non de dix.

Digitized by Google

A Monsieur, Monsieur Guichenon,
conseiller du Roy et de son A. R. de Savoye
et leur historiographe.
à Bourg.

Monsieur, ceste occasion m'est favorable pour vous asseurer que les tesmoignages d'affection que vous me rendez méritent un prix plus avantageux que la mienne. Elle est néantmoins toute à vous et je vous coniure d'estre persuadé de ceste vérité comme d'une vérité que je tasche et par mes discours et par mes escrits de rendre catholique, je veux dire universelle. Le projet de vostre histoire de Dombes m'a esté une nouvelle preuve de vostre estime, et j'en ay receu les copies que vous m'avez envoyées avec une extrême joye. Il me souvient, Monsieur, d'avoir encore quelques pièces qui ne vous y seront pas inutilles, et quand je seray à Grenoble, où la conioncture des affaires m'obligent à m'establir (1), j'en feray la recherche et je vous les envoiray. Nous sommes tous dans l'impatience de voir bientôt vostre histoire de Savoye et *Bibliotheca Sebusiana* (2) données au public: j'en ay plus que touts les autres par l'interest que je prens en vostre gloire, estant au point que je suis, Monsieur,

Vostre très-humble et très obéissant serviteur.

A Vienne, le 22 d'octobre 1659. CHORIER.

A Monsieur le chevalier Guichenon,
historiographe de France et de son A. R.
de Savoye. à Bourg.

Monsieur, vos ouvrages ne scauroient que me plaire infiniment et vous ne devez pas trouver estrange que vostre projet de l'histoire de Dombes m'ait plu, comme il a fait. Ne doutez pas que je ne contribue toutes mes recherches à un si beau dessein. J'ay remarqué entre autres que saint Disdier, archevêque de Vienne, a esté martirisé en Dombes, et je vous envoiray par la première commodité les circonstances de ceste histoire, comme je l'ay escritte dans celle de Dauphiné (3); elle ne sera pas une partie médiocre de la vostre. Si le froid n'estoit si violent, j'au-

(1) La cour des aides de Vienne ayant été supprimée par arrêt de 1658, Chorier ne pouvant plus exercer utilement sa profession d'avocat à Vienne, vint se fixer à Grenoble, non pas au mois de juillet, comme l'écrit M. Rochas, mais après le mois d'octobre, comme le prouve cette lettre. Chorier y était bien venu au mois de juillet, mais uniquement pour *sonder le gué*, comme il écrit dans ses mémoires.

(2) La *Bibliothèque Sebusienne* de Guichenon parut à Lyon chez Guillaume Barbier en 1660 (in-4°).

(3) Voir le vol. I de l'Histoire du Dauphiné, p. 613.

Digitized by Google

roys commencé à visiter les tittres de nostre chambre des Comptes; tout ce que j'y trouveray qui puisse vous servir je vous le conserveray avecque soin. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que je suis franc et que je ne promets rien que je ne tasche d'effectuer (1). Je ne reffuse pas les inscriptions que vous me promettez qui sont l'épitaphe du comte d'Albon enterré à Cluny et des inscriptions romaines des environs d'Ambrun, mais je vous aurois une obligation plus parfaitte si vous vouliez m'accorder une grâce que j'aprehende de vous demander. Je scay que vous avez le manuscrit du père Marcellin Fournier (2) et je ne scay pas à quoy il pourroit vous estre utille. Ce bon homme, quelque temps avant que d'aller à Bourg où il est mort, avoit conféré avecque moy et je lui avois conseillé de ne point publier son ouvrage en nostre langue; il avoy suivy mon conseil et avoit commencé à le traduire en latin quand il mourut (3). Je negligey alors de m'instruire avecque luy de beaucoup de particularités qu'il avoit estudiées et je vous avoue que son travail retrancheroit de beaucoup celluy qu'il faudra que je prenne pour les mesmes matières qu'il a traittées. Si vous me faittes la faveur de me le communiquer je vous en seray redevable, *nec illaudatus abibis*. Celluy de qui vous le tenez ne m'auroit pas reffusé ceste grace, si le present qu'il vous en a fait ne l'avoit mis dans l'impuissance de me l'accorder. Au reste, mon establissement dans ceste ville n'est pas sans embarras, mais aussy n'est-il pas sans satisfaction et j'y ay des avantages que je n'aurois peu me promettre sans trop de

(1) Tout le passage suivant depuis : *je ne refuse*... jusqu'à : *au reste mon établissement*, a été publié par M. Fabre, dans ses *Recherches historiques sur N. D. d'Embrun* (p. 56).

(2) M. Fabre a orthographié ce nom *Fornier* et non *Fournier* dans l'édition qu'il a donné de ce passage dans son ouvrage précité. La lecture n'est cependant pas douteuse ; c'est bien Fournier qu'a écrit Chorier.

(3) Voici un fragment d'une lettre de Vallon-Corse, un des gapençais les plus distingués par ses connaissances historiques au siècle dernier, relative au père Fournier et à son histoire. Elle est adressée à M. de La Ric, conseiller au Parlement de Grenoble et m'appartient. Vallon-Corse après lui avoir donné les renseignements les plus circonstanciés sur Juvenis, Roux La Croix et d'autres personnes qui ont étudié dans le haut Dauphiné l'histoire de la province, ajoute : « A l'égard de l'histoire des Alpes Cottiennes du P. Marcellin Fournier, qui est souvent citée dans l'histoire de Provence par Bouche, il est visible qu'elle serait utile à notre histoire et qu'elle doit se trouver dans la bibliothèque des jésuites de Lyon et peut-être encore à Embrun, d'où le père Fournier était originaire. » Vallon-Corse n'avait, on le voit, aucun doute ni sur la patrie du P. Fournier, ni sur l'orthographe de son nom, non plus que Guy-Allard, Albert, auteur de l'*Histoire d'Embrun*, Chorier, Chalvet, H. Rochas, etc.

Digitized by Google

vanité. J'attends vostre *Bibliothèque Sebusienne*; autant de lumières que j'en tireray me seront autant d'occasions de parler de vous comme vous le méritez et comme je le dois. J'attends de vos nouvelles, et suis de toute mon âme.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Grenoble, le 2 de janvier 1660. CHORIER.

J'oubliois de vous dire que j'ay veu le père Colomby (1) à Lyon, qui m'a fait voir quantité de mémoires qui regardent la maison de Simianne. Monsieur le marquis de Pianezza (2) l'a chargé d'en faire la généalogie et en vérité j'en suis surpris scachant l'estime qu'il fait de vous. J'ay des mémoires que j'ay promis à ce père, qui sans doute n'est pas un homme médiocre, mais je difereray de les luy envoyer jusque à ce que j'aye appris si ce ne sera point vostre interest que je ne le fasse pas. Vous pourrez m'adresser vos lettres chez Monsieur Louvat, procureur au parlement au devant de l'arsenac.

A Monsieur, Monsieur Guichenon, conseiller du Roy et de leurs AA. RR. de Savoye et de Dombes, Chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, historiographe de France, de Savoye et de Dombes.
à Bourg.

Monsieur, vostre *Bibliothèque Sébusienne* que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer m'est un nouveau gage de vostre amitié; je l'ay leue aveque plaisir et j'ay esté surpris d'y voir un tesmoignage public de vostre bienveillance envers moy. Vostre bonté y a cherché l'occasion de m'obliger sans que je luy en eusse donné la matière et c'est ce qui me rend ceste grâce d'autant plus remarquable que moins j'y ay contribué. Ce ne m'est pas, Monsieur, un médiocre avantage d'avoir vostre approbation et que vous vouliez que chacun scache que je l'ay. Monsieur le président du Vivier et Monsieur de Ponat (3) ont fait grand cas de cet ouvrage

(1) Jean Columbi, de la compagnie de Jésus, né Manosque en 1592, mort à Lyon le 11 décembre 1679; auteur de divers travaux historiques, entre autres d'une étude sur l'évêché de Valence et Die. Il n'a pas fait imprimer la généalogie de la maison de Simiane, comme Chorier lui en prête ici l'intention.

(2) Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane d'Albigny, marquis de Pianezza, petit-fils de Gordes, gouverneur du Dauphiné. Il était fils de Charles de Simiane d'Albigny et de Marguerite, bâtarde de Savoie; il fut premier ministre du duc de Savoie.

(3) Philippe du Vivier, président à la Chambre des comptes de Grenoble (1651-1675.)

François de Ponnat, docteur en droit, conseiller au parlement de Grenoble (1628-1669) bibliophile distingué.

Digitized by Google

et désireroient aussy bien que moy que touts les curieux des provinces particulières de cet estat rendissent ainsy publics les anciens documents qui peuvent servir à l'esclaircissement de l'histoire. Vous me demandez des nouvelles de la mienne et il n'est pas iuste que je dissimule avec vous, qui avez tant de franchise pour moy. L'impression en est commencée et on y travaille incessamment; il ne faut pas que j'adjouste que quand elle sera achevée, ce qu'elle ne scauroit estre qu'à la fin de cestre année, vous en aurez les premières nouvelles, cella s'entend sans que je le die; je me promets que vous y verrez des choses qui vous agréeront. J'y parle de vous en plusieurs endroits, mais tousiours avec les respects qui vous sont deubs au mérite et à l'amitié, n'y ayant rien de plus sacré entre les hommes raisonnables et judicieux que ces deux choses. Je commenceray bientôt à voir les papiers de la Chambre des comptes de ce pays et j'auroy desjà commencé si je n'estois accablé d'affaires. Si j'y trouve quelque chose qui puisse vous estre utile pour l'histoire de Dombes, soyez certain que je vous en feray part. J'ay promis au père Colomby la mesme chose pour la généalogie de la maison de Simianne, mais en vérité le dois-je faire? Obligez-moy de m'en dire vostre advis. Il m'est tombé entre les mains un manuscrit de l'histoire de Savoye qui commence: *En ce livre extrait de maints notables et anciennes escriptures est contente la généalogie, etc:* si vous désirez le voir, je vous l'envoiray. On m'en a promis un autre qui est dans la bibliothèque de Monsieur le duc de Lesdiguières; je verray ce que c'est. Il me semble que je vous ay desia comuniqué des mémoires anciens touchant la maison de Beaujeu, qui commencent: *Extrait d'un livre, ou chronique, etc.* Il est parlé de Ponce, seigneur du chasteau *Belliioci* l'an 1083 *in chronico Besuense* et de Simon et de Hugues de Beaujeu frères. C'est dans le *Spicilegium* ..... *Dacherii tom 1 f. 601 et 690* (1). Il y est fait aussy mention d'Aladis qui y est qualifiée *matrona de Bellojoco, soror Emmuini et uxor Vlrrici de Trevia castro: fol. 620.* Peut estre que c'est Trévoux: si vous n'avez pas cet autheur je vous envoieray les tiltres au long. Pour le martyre de St-Didier dans la Dombe, souffrez que je vous die que je suis le premier qui en ay découvert la vérité; nul avant moy n'ayant eu ceste pensée. Je l'ay descrit avec soing et si vous desirez voir cet

(1) Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant par Lucas d'Achery (1655).

Digitized by Google

endroit de mon histoire je vous denneray ceste satisfaction. Monsieur de Poissieux (1) à qui vous avez fait présent de vostre *Bibliothèque* m'a dit que vous avez découvert des Dauphins inconnus jusques à présent; faittes moy la faveur de m'esclaircir de ce que c'en est et si, outre le tiltre tiré de Cluny qui est dans ceste *Bibliothèque*, vous en avez quelques autres. En ces matières qui ne dépendent que du bonheur d'avoir rencontré des tiltres rares et non de la force du raisonnement ny des lumières du scavoir, c'est un interest public que l'on ne soit pas avare de ce que l'on ne doit qu'à la fortune. Enfin je suis ravy que vostre *Histoire de Savoye* ait la liberté de paroistre: elle va vous acquérir une réputation immortelle et sans doute elle l'emportera sur touts les ouvrages de ceste nature qui ont estè publiés jusques à maintenant. Je me suis desia déclaré pour elle et je vous proteste que qui ne sera pas pour elle ne m'aura pas pour luy. Je suis passionnément, Monsieur,

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Grenoble, le 17 de may 1660. CHORIER.

(1) Ce passage, depuis: *Monsieur de Poissieux*, jusqu à la fin de la lettre, a paru dans l'ouvrage posthume de M. de Terrebasse : *Notice sur les Dauphins de Viennois*, p. 17. Pas plus que M. Fabre, dans le passage qu'il a extrait de la lettre précédente, M. de Terrebasse n'indique la provenance du document qu'il publie. Il a remplacé, peut-être avec raison, le P du mot *Poissieux* par un B et en a fait *Boissieux*. Il est bien possible, en effet, que Chorier parlat ici de Salvaing de Boissieu qui, en effet, était en correspondrnce avec Guichenon; j'ai cru toutefois devoir respecter l'orthographe de Chorier. Il peut se faire, en effet, qu'il s'agisse d'Aymar de Poisieu, marquis du Passage, lieutenant général en 1652, mort en 1688.

Digitized by Google

LES

TROIS BOUQUETS & LES TROIS MARIS

Comédie en un acte, mêlée de chants

PERSONNAGES

Le chevalier DORAT, *poëte et auteur dramatique.*
Alexis PIRON, *aussi poëte et auteur dramatique.*
Pierre-Louis DUBUS, dit PRÉVILLE, *acteur de la Comédie-Française.*
Louise FANIER, dite PAQUERETTE, *bouquetière.*

La scène est à Paris, vers 1756.

Le théâtre représente la chambre du chevalier Dorat. Au premier plan, à gauche, un bureau chargé de livres, de papiers où il y a tout ce qu'il faut pour écrire. Au 2e plan, une bibliothèque au fond, à gauche, porte de sortie donnant sur le palier et l'escalier. Cheminée au milieu, fond. Au fond, à droite, une fenêtre faisant le pendant de la porte de sortie. Au 2e plan, à droite, porte latérale donnant dans un cabinet et faisant face à la bibliothèque. Sur l'avant-scène, à droite, une table; chaises, fauteuil et autres meubles. A gauche de la cheminée, est suspendue à la muraille une longue canne à bec de corbin, de l'autre côté sont suspendus des fleurets.

Les indications sont prises de la salle.

SCÈNE PREMIÈRE

DORAT, *seul.*

(*Costume du matin, robe de chambre. Il se promène avec agitation et froisse avec colère une lettre qu'il tient à la main.*)

Relisons encore une fois cette maudite lettre... Depuis dix jours en voilà au moins vingt que je reçois... toutes à peu près semblables à celle-ci, toutes sans signatures... Ce sont sans doute Messieurs les beaux esprits de l'Encyclopédie..., Messieurs les illustres fainéants, habitués du café Procope, qui prennent tour à tour le malin plaisir de me donner ainsi des détails sur cette fameuse soirée dont j'ai été le héros infortuné... (*Il va s'asseoir à gauche*). Voyons donc!... buvons le calice jusqu'à la lie... (*Il lit*) « Monsieur le chevalier Dorat, il paraît que, non content de « vous donner pour le plus intrépide rimeur de votre temps, vous « avez encore la prétention d'être le plus grand des conquérants « de cœurs... un flibustier de Cythère, un Alexandre de bou- « doirs... et, plus heureux qu'Alexandre, vous êtes vous-même Si votre Homère... et quel Homère! grand Dieu!... » (*Parlé*) » je tenais le triple sot qui a écrit ces impertinences!... (*Il lit*) « Bref, vous vous êtes avisé — sans doute dans l'un de vos vio- « lents accès de vanité, — de confier à l'un de vos amis une « espèce de madrigal où vous avez intercalé quatre noms de « femmes différents, en donnant à comprendre, bien entendu, « que ces quatre princesses vous comblaient à la fois de leurs « bontés... particulières... Quoi! quatre victimes en même

Digitized by Google

« temps!... Oh! pour le coup, archi-poétique chevalier! c'était « vouloir vous surpasser!... » (*Parlé*) Insolent!... (*Il lit*) « Mais « votre ami a fait de la confidence qu'il avait reçue, l'usage que « les amis font, en général, des confidences: si bien que, l'un de « ces derniers soirs, une copie du triomphant madrigal a été lue « à haute et intelligible voix, au beau milieu du café Procope... « A l'audition de ce dithyrambe érotique, un éclat de rire una- « nime et frénétique fit trembler les vitres de l'établissement...; « puis les quolibets, les sarcasmes, les lazzis tombèrent drus « comme grêle!... » (*Parlé*) Ah! les traîtres!... Ah! maudite canaille!... (*Il lit*) « Tout-à-coup, Piron qui n'avait point été le « dernier à gloser, comme vous le pensez bien, Piron, se hissant sur « une chaise, montra bruyamment au cercle des rieurs une feuille de « papier où il venait de dessiner grotesquement un énorme cœur « enflammé — le vôtre, cher chevalier! — soutenu par une infi- « nité de guirlandes de roses et tiraillé en tous sens par une mul- « titude de petites guenons portant des corsages en cœur et des « jupes à paniers!... » (*Parlé*) Le misérable! oh! je me vengerai!.. (*Il lit*) « Cette exhibition burlesque doubla l'hilarité de l'assem- « blée... et un incident inattendu vint y mettre le comble... Un « jeune homme inconnu, et qui jusqu'alors s'était contenté du « rôle de simple spectateur, prit la caricature et écrivit au bas le « quatrain suivant que Piron débita aussitôt de sa voix la plus « narquoise et la plus sardonique:

« Si ce cœur fade et flasque eût remplacé la pomme
« Qui séduisit la femme, hélas! et perdit l'homme,
« Certes, l'on doit penser qu'en offrant ce fruit sec,
« Près d'Ève, le serpent aurait perdu son grec!...

(*Parlé*) Infamie! (*Il jette la lettre avec colère*) Ignobles bouffons!... m'ont-ils assez bafoué, vilipendé!... (*Il se lève*) Oh! vengeance!... Ah! mes chers insolents! j'ai été votre jouet!... Patience... rira bien qui rira le dernier... C'est du sang qu'il me faudra pour expier ces outrages!

(Air):
Riez, Messieurs... De la vengeance
Je caresse le doux espoir;
A punir une telle offense
Je vous montrerai mon savoir.
Certes, je veux bientôt vous faire voir
Que ma main sans cesse occupée
A tracer un vers séducteur,
Mieux que la plume, tient l'épée,
Quand il faut venger mon honneur!

Je vous apprendrai, mes mignons, de quel bois se chauffe le chevalier Dorat, ex-lieutenant aux Mousquetaires!... D'abord, je promets à ce pleutre de Piron, principal auteur du scandale, la plus merveilleuse régalade de coups de canne qui ait jamais caressé l'échine d'un drôle!... Il n'est pas digne d'un plus noble châtiment... et quoique, averti sans doute de mon dessein, il se cache et se calfeutre, je saurai bien le rattraper... Quant au rimeur anonyme qui se permet à mon égard d'impertinents quatrains, je le découvrirai..., se cachât-il à tous les diables!..., et je lui enfoncerai de telle sorte ses plaisanteries dans la gorge, que, sur mon âme! il ne sera plus jamais tenté de s'égayer à mes dépens!... Patience donc! chacun aura son compte... En attendant, tâchons de supporter le plus stoïquement possible les quolibets anonymes ou non; — réfugions nous dans le sein des Muses; relisons le troisième acte de ma comédie nouvelle: *La Feinte par amour*... Oui, puisse le succès confondre mes enne-

Digitized by Google

mis... et la gloire me sauver du ridicule... (*Il va pour entrer dans son cabinet. — On frappe légèrement à la porte*) mais, on a frappé, je crois. . — Qui vient me déranger de si bonne heure?... (*Il va ouvrir*).

SCÈNE II

DORAT, — PIRON

DORAT, *surpris.*

(*A part*) Piron! C'est le diable qui me l'envoie... Oh! ma vengeance! ma vengeance!... (*Haut, d'une voix brusque*) Entrez, Monsieur...

PIRON, *entrant embarrassé.*

Pardon, chevalier... (*A part*) C'est bien imprudent ce que je fais là... Ah! j'éprouve l'émotion du lièvre devant le chasseur... (*Dorat est allé fermer la porte, puis il se dirige vers la canne suspendue à la muraille. — Piron, apercevant la canne*) Ah! mon Dieu! que vois-je? .. Cette canne démesurée avec un affreux bec de corbin... Ah! je suis bien mal à mon aise! Je sens mes jambes qui flageolent et mes mollets qui se dérobent...

DORAT, *ironiquement.*

Eh bien! Monsieur, quel bon vent vous amène?... Il y a longtemps qu'on n'avait eu l'avantage...

PIRON, *très-effrayé et embarrassé.*

C'est... c'est vrai... En effet, chevalier... je gardais la chambre... j'étais malade... j'avais la coqueluche... (*A part*) Ah! je m'asseoirais volontiers...

DORAT, *souriant ironiquement.*

La coqueluche! Ah! ah! ah! je comprends... (*A part*) Eh bien! je vais te donner tout à l'heure la danse de St-Guy...

PIRON, *à part.*

Cette canne me produit l'effet de la tête de Méduse... Je dois être vert-pomme ou jaune-citron... Je dois être affreusement laid...

DORAT

Enfin, Monsieur, parlez : que me voulez-vous?

PIRON, *à part.*

Allons, ferme... de la résolution... Si je puis le faire rire, je suis sauvé... (*Haut, avec un geste tragique*) Comme Thémistocle, je viens m'asseoir au foyer d'un ennemi magnanime et lui demander à déjeuner.

DORAT, *s'approchant.*

Vous êtes un mauvais baladin: Monsieur Piron... Ah! vous croyez qu'on rachète une plaisanterie par une autre plaisanterie... et que les affaires sérieuses se traitent... comme les affaires de coulisses du théâtre de la foire... dont vous êtes le plus illustre soutien... Non, mon très-cher Monsieur, qui n'êtes rien... pas même académicien... Je vous ai promis des coups de canne... vous les aurez... Voilà le déjeuner que j'ai à vous offrir... (*Il remonte vers la cheminée*).

PIRON, *à part.*

Un déjeuner de coups de canne!... quel régal! et de l'humeur dont je le connais... c'est qu'il le fera... comme il le dit... Ah! je n'ai pas le cœur plus gros qu'un grain de moutarde... Que diable suis-je venu faire dans cette galère!... (*Dorat se rapproche, te-*

Digitized by Google

nant la canne à la main. — Piron lui arrête le bras, et lui dit en s'efforçant de sourire) Frappe! mais écoute!...

DORAT, *ironiquement.*

Vous possédez parfaitement, Monsieur, les beautés de l'histoire grecque... Eh bien! voyons, je vous écoute... Parlez, non comme un Athénien, mais comme un Spartiate... vite et laconiquement... Je n'ai pas de temps à perdre...

PIRON

Je proclamerai partout que vous avez réellement quatre maîtresses... six, huit, dix si vous voulez... Je dirai que je les connais, que je les ai vues de mes propres yeux... Je répondrai de leur existence sur la mienne... ça vous va-t-il?... Etes-vous content?... J'espère que je vous fais amende honorable...

DORAT, *ironiquement.*

Comment donc! vous attesterez que mes quatre maîtresses existent?...Vous ne trouvez donc plus cela aussi exhorbitant, aussi invraisemblable, aussi divertissant, Monsieur le rieur... (*Piron fait une grimace humble el suppliante. — Dorat dit à part*) Au fait, j'y pense... il y a peut-être moyen de tirer du drôle une vengeance complète... c'est cela... le mystifier d'abord... sauf à lui administrer plus tard et par surcroit, une volée de coups de bâton... (*Il considère Piron*) A-t-il l'air effrayé!... quelle tournure piteuse et grotesque!... (*Haut, et partant d'un grand éclat de rire*) Ah! ah! ah! il paraît, Monsieur Piron, que votre dos se souvient toujours de la ville de Beaune... car, au seul mot de canne, vous êtes prêt à tomber en faiblesse... Ah! ah! ah! quelle figure bouleversée et grimaçante! Décidément, vous n'êtes pas beau... quand vous avez peur... Ah! ah! ah!

PIRON

Vous trouvez... Il est vrai que ma mère ne m'a pas fabriqué sur le patron de Narcisse... (*Il essaye de rire*) Ah! ah! ah! (*A part*) Il a ri... le voilà désarmé... Ouf!... je commence à respirer.. j'étouffais... je dois être cramoisi... (*Haut*) Comment! mon cher chevalier, vous consentiriez à oublier?...

DORAT

Soit! je vous pardonne... et je n'exige pas même que vous donniez un brevet d'existence à mes maîtresses... Aussi bien on dit mal ce qu'on ne croit pas...

PIRON, *vivement.*

Je crois tout... Je croirais même au diable, si ça pouvait vous faire plaisir... Et maintenant que la paix est faite .. permettez-moi... non pas de vous demander... mais de vous offrir à déjeuner .. Je me trouve de l'argent, par hasard... J'ai vendu aujourd'hui, moyennant 200 livres, au libraire Babin, ma tragédie de *Gustave Wasa*... et nous pouvons vivre vingt-quatre heures... comme si nous possédions les mines du Potose... (*Il frappe sur son gousset*).

DORAT, *à part.*

Oh! il vient de me pousser une idée... une excellente idée... Ah! Mons Piron, nous verrons si vous pourrez toujours vous moquer de moi...

PIRON

Allons! venez... nous ferons un festin de Lucullus... nous dépenserons tout jusqu'au dernier sou... dussions-nous, pour cela, manger des perles, comme Cléopâtre... ou boire de l'or fondu, comme Laurent de Médicis...

Digitized by Google

DORAT

Non, je suis obligé de rester ici... (*A part*) Je tiens mon plan... (*Haut*) D'ailleurs, dans notre position respective, il est plus convenable que ce soit moi qui régale... Est-ce que dans l'histoire, en effet, Thémistocle emmène Darius déjeuner au cabaret?... Ainsi, c'est convenu...

PIRON

Mais... mon cher chevalier, je ne sais si je dois...

DORAT

Ah! parbleu! c'est dit... Vous déjeunerez ici... avec moi... ou je me fâche tout de bon... un déjeuner de mets succulents... ou de coups de canne... c'est à prendre ou à... recevoir... Ainsi, choisissez...

PIRON

Oh! certes... mon choix est fait... Et puisque vous poussez si loin la clémence... j'aurais mauvaise grâce à résister... Je m'attable et je déjeune ici sans façon...

DORAT, *à part.*

Mais... j'assaisonnerai le repas d'un plat de ma façon... cher ami! (*Il va quitter sa robe de chambre au fond de l'appartement et passe un habit. — Haut*) Il est seulement fâcheux que mon domestique et ma femme de chambre soient malades

PIRON, *avec bonhommie.*

J'aime à croire que ce n'est qu'une légère indisposition... Du reste, nous n'en serons que plus libres... Eh bien! mon cher chevalier, je vais aller, si vous voulez, jusqu'au plus prochain cabaret demander ce qu'il nous faut...

DORAT

Non, non! ne vous dérangez pas... Je vais descendre moi-même. Asseyez-vous et attendez-moi...

PIRON

Comme il vous plaira...

Ensemble

(Air: *Du Brasseur.*)

DORAT

Ne vous impatientez pas,
Je vais en diligence
Chercher des mets pour ce repas
Et nous ferons bombance.

PIRON

D'ici je ne sortirai pas
Et sans impatience
Je vous attends pour ce repas
Où nous ferons bombance.

DORAT, *à part.*

De mon projet je suis ravi:
Bientôt avec usure
Je vais te rendre, cher ami,
Injure pour injure.
(Reprise de l'ensemble).

(*Dorat sort par le fond*)

SCÈNE III

PIRON, *seul.*

Bon! l'orage est passé... j'ai eu une fameuse venette, tout de même... La vue de cette formidable canne me causait des horripilations depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux... Je puis me l'avouer à moi-même: je ne suis pas d'une bravoure... chevaleresque... et je m'écrierai toujours volontiers avec Sganarelle:

« Je ne suis pas battant, de peur d'être battu
« Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu. »

C'est vrai, j'ai la faiblesse de tenir à ma peau d'une façon... surprenante .. Aussi, il m'a fallu dix grands jours de retraite, de

Digitized by Google

claustration forcée... pour me décider à la démarche hardie que j'ai tentée aujourd'hui .. J'ai aussi l'infirmité de détester la solitude, qui n'est faite, du reste, que pour les ours et les... académiciens... Ainsi claquemuré par la peur, je m'abrutissais... je dépérissais .. je ne mangeais plus... — excepté quand j'avais faim... — Alors je me suis armé de tout ce que j'ai pu rassembler de courage... bien décidé à venir dire à Dorat: — « Me voici, prends « ma tête, si tu veux... mais à mon tour laisse-moi prendre l'air « tout à mon aise... » Et, grâce à Dieu, je suis libre... libre sans meurtrissure... Allons, allons... les choses ont bien mieux tourné que je ne l'espérais...et ma mésaventure de Beaune n'aura pas encore cette fois son pendant... (*On frappe à la porte*) Tiens! on frappe... Peut-être quelques comestibles formant l'avant-garde du déjeuner... Allons ouvrir... (*Il ouvre*) Ah! un étranger...

SCÈNE IV

PIRON, — PRÉVILLE

PRÉVILLE

Pardon... Monsieur Dorat, s'il vous plaît? ..

PIRON

Il n'y est pas, Monsieur, il vient de sortir.. (*A part*) Voilà un visage que j'ai déjà vu quelque part...

PRÉVILLE

En ce cas .. je me retire...

PIRON, *à part*

Décidément je connais cette figure... (*Haut*) Mais, pardon, Monsieur, plus je vous considère et plus il me semble que... N'ai-je pas eu déjà l'honneur de vous rencontrer?...

PRÉVILLE

Mais je crois que oui, Monsieur Piron...

PIRON

Vous me connaissez... Mais alors... attendez... J'y suis... Il y a dix jours, au café Procope... (*D'un ton mystérieux*) A cette fameuse soirée où nous avons si joliment accommodé mon intéressant ami, le chevalier Dorat... Parbleu! c'est vous qui avez improvisé ce mordant quatrain qui nous a si énormément divertis... Ah! ah! j'en ris encore... (*Préville lui fait des gestes pour l'inviter au silence*) Entrez, jeune homme, et touchez là... J'aime les gens d'esprit, moi... les gens qui manient agréablement l'épigramme et le mot pour rire... Entrez donc, que diable! nous ferons plus ample connaissance... (*Il ferme la porte, et redescend avec Préville sur le devant de la scène*).

PRÉVILLE

Je ne demande pas mieux, Monsieur Piron, mais pour le moment, vous voyez l'homme du monde le plus embarrassé... Je suis réellement ahuri, abasourdi...

PIRON

Comment! nous ne sommes pas en belle humeur... et en train d'aiguiser quelque quatrain caustique?...

PRÉVILLE

Oh! silence sur ce chapitre-là, je vous prie... ici surtout...

PIRON

Pourquoi donc?... Ne craignez rien, le maître de céans, l'archi-poétique chevalier est sorti, je vous le répète .. (*A part*) Est-ce qu'il aurait peur aussi d'être rossé... et viendrait-il comme

Digitized by Google

moi... ce serait drôle (*Haut*) Mais, expliquez-vous, mon jeune ami! voyons ce qui vous embarrasse si fort... vrai, je m'intéresse à vous...

PRÉVILLE

Eh bien! je vous l'avouerai .. c'est ce malheureux quatrain dont vous me parliez tout à l'heure.

PIRON, *à part*.

Je m'en doutais... Décidément, c'est la peur qui le travaille... je connais ça... (*Haut*) Ah! bath! pas possible... vous aurez eu quelque cauchemar... Auriez-vous été poursuivi en songe par un affreux spectre armé d'une canne formidable à bec de corbin?...

PRÉVILLE, *à part*.

Bon! il me croit aussi poltron que lui... (*Haut*) Non, Monsieur Piron, ma crainte n'est point une chimère, une plaisanterie .. c'est très sérieux, je vous assure... Au reste, vous allez tout comprendre... D'abord, je suis amoureux...

PIRON

Eh bien! au contraire, je n'y comprends plus rien du tout... Dans tous les cas, cela ne me paraît pas extrêmement lugubre... et s'il n'y a que l'amour qui vous tracasse... rassurez-vous .. c'est une indisposition éminemment guérissable... Tenez, moi qui vous parle...

(Air: du *Vaudeville de Préville*).

Jadis aussi, je fus jeune, ma foi!
Quoiqu à présent il n'y paraisse guère...
Je fus épris... je fus aimé, je croi:
Tout comme un autre alors, mon cher, je savais plaire.
Ne riez pas... c'est le commun destin...
Mais ces défauts, hélas! passent bien vite,
Jeunesse, amour... s'en vont un beau matin.
Le diable alors ne peut plus qu'être ermite,
Quand il est vieux, Satan se fait ermite.

Allez, mon cher, votre tour viendra... Mais, voyons... Nous disons que vous aimez?

PRÉVILLE

Une jeune fille charmante... un ange!...

PIRON

Bien, bien! je sais... les épithètes d'usage... mais au fait...

PRÉVILLE

Je l'adore!... et mon plus vif désir et d'en faire ma femme... Malheureusement nous sommes sans fortune, quoique tous deux issus d'honorables familles bourgeoises ruinées par de funestes événements... Je suis libre... mais Louise — c'est son nom, — Louise dépend encore d'une tante, sa tutrice, marchande grainetière et fleuriste; qui doit lui laisser après sa mort, ses modestes épargnes... Elles demeurent ensemble... Et Louise, quoique ayant été bien élevée, est réduite, pour vivre et pour aider sa tante, à exercer auprès d'elle et sous sa surveillance, le métier de bouquetière... Son éventaire est ici près, au coin de la rue.

PIRON

Mais, c'est toute une bergerade de Monsieur de Florian, cela... un vrai roman...

PRÉVILLE

Je vous disais donc que je brûle d'épouser Louise, qui répond à mon amour...

PIRON

Je comprends.

Digitized by Google

PRÉVILLE

Mais sa tante.... vieille fille d'une grande sévérité....

PIRON

Comme toutes les tantes vieilles filles.... à cheval sur une vertu qu'elles n'ont jamais réussi à égarer....

PRÉVILLE

.... Sa tante ne veut pas entendre parler de mariage, avant que j'aie choisi une profession qui puisse assurer notre existence.... Nous l'avons enfin décidée, Louise et moi, en dépit se ses principes, à me laisser embrasser l'état de comédien pour lequel j'éprouve un penchant irrésistible.... Après avoir paru sur quelques théâtres de société, j'ai pu, à force de démarches et de sollicitations, obtenir une audition et une promesse d'engagement à la Comédie Française.

PIRON

Comédien ordinaire du roi... Je vous en fais mon compliment...

PRÉVILLE

Je me croyais déjà sur la route de la gloire et de la fortune... lorsqu'un obstacle imprévu....

PIRON

Un obstacle ! Voyons....

PRÉVILLE

Le Comité d'admission m'avait donné l'assurance de me faire obtenir pour mon début un rôle dans une pièce nouvelle qui va entrer à l'étude.... J'étais enchanté.... transporté.... Mais, jugez de ma surprise, de mon effroi.... quand j'ai appris, il y a trois jours, que la pièce dans laquelle je devais débuter, est précisément de Monsieur le chevalier Dorat !

PIRON

Ah ! bath !... la rencontre est unique.... Je commence à comprendre....

PRÉVILLE *(continuant)*

.... De ce même chevalier Dorat, contre lequel j'ai eu l'imprudence, l'étourderie de lancer une méchante épigramme.... Or, vous concevez mes craintes... on dit que le chevalier est furieux...

PIRON *(à part)*

Peste ! J'en sais quelque chose....

PRÉVILLE

Et la burlesque soirée du café Procope a tant fait de bruit.... votre caricature et mon quatrain ont si bien couru tout Paris..., que Monsieur Dorat sait déjà — ou ne peut manquer de savoir bientôt, — le nom de celui qui l'a ainsi raillé publiquement.... Au théâtre, il l'apprendra infailliblement.... Dès lors, il me retirera, sans doute le rôle que je devais jouer dans son ouvrage.... Voilà donc mon début ajourné à je ne sais quand.... mon mariage renvoyé aux calendes grecques.... mon engagement peut-être rompu.... ma carrière peut-être brisée.... et tout cela pour quatre malheureux vers !...

PIRON

Le fait est que le quatrain est arrivé là, comme Mars en carême...

PRÉVILLE

Ajoutez encore quelques embarras pécuniaires.... quelques dettes que j'ai été forcé de contracter pour composer ma garde-robe de théâtre....

Digitized by Google

PIRON

Les dettes !... c'est la moindre des choses... Qui n'est pas plus ou moins affligé de cette incommodité ?...

PRÉVILLE

Oui, mais la tante de Louise ne raisonne pas ainsi . . et si elle vient à se douter.... elle est capable de me bannir pour jamais de sa présence.... Perdre Louise !... oh ! c'est à en perdre la tête !...

(Air) :
Du sort ne pouvant rien attendre
Dans ma triste position,
Je n'ai plus, je crois, qu'à me pendre
Pour mettre un terme à ce guignon...
Vit-on jamais, hélas! pareil guignon ?...

PIRON

Allons, jeune homme, du courage
Et votre peine finira...
Surtout, n'oubliez pas l'adage :
Aide-toi, le ciel t'aidera.

Aidez-vous donc un peu, que diable ! Ne désespérez pas ainsi... Parbleu ! tenez, il était bien furieux aussi contre moi... et quand je me suis présenté devant lui, il faisait bien mine aussi d'avoir recours à sa canne.... Mais ma contenance ferme et résolue lui en a imposé.... et je suis parvenu à lui faire entendre raison.... *(A part)* Ce n'est pas parfaitement exact, mais, bath !... *(Haut)* Il est un peu vif, mais, bon diable au fond.... Il s'agit seulement de le prendre dans un moment favorable.... Oh ! j'entrevois un moyen.... mais alors, mon cher ami, il faut commencer par vous en aller....

PRÉVILLE

Mais, pardon !... Je suis envoyé auprès de lui par le Comité du théâtre pour quelques corrections à opérer à son ouvrage.... et pour lui soumettre la distribution des rôles ...

PIRON

Un rôle.... Eh ! justement c'est ce que vous voulez : laissez-moi donc agir.... Commençons par le commencement et procédons par ordre.... Le Chevalier va rentrer pour déjeuner ici avec moi.... Or, un bon repas est une excellente chose pour apaiser l'humeur la plus farouche et la rancune la mieux conditionnée... c'est un lénitif, un calmant — comme disent ces farceurs de médecins.... Je connais Dorat : il n'a pas le vin méchant.... au contraire.... Je lui verserai une bonne dose d'attendrissement... vous reviendrez alors.... vous lui ferez quelques excuses.... vous lui raconterez votre histoire.... vous pleurerez, s'il le faut.... je larmoierai, s'il est nécessaire.... Il se laissera toucher.... vous pardonnera, vous accordera votre rôle.... et, ma foi ! nous nous embrasserons en reversant des larmes de joie !... hein ?...

PRÉVILLE

Oh ! c'est cela.... Vous êtes ma providence.... mon sauveur.... Je m'abandonne à vous....

PIRON

Alors... laissez-moi... Il va rentrer sans doute... Il ne faut pas qu'il vous trouve ici... Moi, je vais réfléchir et faire provision d'éloquence... Le déjeuner m'inspirera... Peut-être trouverai-je, au fond d'une bouteille, quelque sublime mouvement oratoire?... Allons, partez... et ne revenez que dans une heure...

PRÉVILLE

Ah ! Monsieur .. que je vous remercie au moins...

Digitized by Google

PIRON

Nous verrons cela plus tard, mon cher... A propos, comment vous nommez-vous ?...

PRÉVILLE

C'est juste... j'oubliais de vous le dire... Il faut bien que vous sachiez le nom de votre protégé... Je m'appelle Pierre-Louis Dubus ; mais j'ai choisi, pour débuter au théâtre le nom de Préville... et c'est celui que je prends de préférence...

PIRON

Préville... Très-bien.

PRÉVILLE

Ma fiancée — je vous l'ai dit — se nomme Louise : mais elle a, comme moi, un surnom et on l'appelle dans le quartier Pâquerette... à cause de son état de bouquetière...

PIRON

Pâquerette !.. c'est un nom fort gentil... Et son étalage, m'avez-vous dit, est ici près, au coin de la rue...

PRÉVILLE

Oui, Monsieur.

PIRON *(à part)*

Je ne serais pas fâché de la lorgner un peu en descendant...

PRÉVILLE

Et j'habite moi-même, ici à côté, dans la maison voisine, une petite mansarde où je vis en compagnie de quelques bouquins et de mes costumes de théâtre...

PIRON

Alors, je comprends que la présence d'une jolie fille comme Pâquerette n'est point de trop pour égayer cette retraite... Eh bien ! mon cher Préville, vous aurez votre rôle de début et vous pourrez épouser Louise, ou j'y perdrai mon nom...

PRÉVILLE

Merci, Monsieur Piron, merci...

PIRON

Revenez dans une heure.

PRÉVILLE

Dans une heure...

Ensemble

(Air : *Valse de la Péri*).

PIRON

Espérance !
Confiance !
Pour vous le bonheur !
A la crainte,
A la plainte,
Fermez votre cœur !

PRÉVILLE

Espérance !
Confiance !
Déjà dans mon cœur,
La contrainte
Et la crainte
Font place au bonheur !

SCÈNE V

PIRON *(seul)*

Ce pauvre jeune homme ! il m'intéresse réellement... Il a de l'esprit... du cœur... il doit avoir du talent... Dorat se laissera fléchir, je l'espère... Je lui raconterai des facéties... j'inventerai des gaudrioles... je le ferai pouffer de rire... et boire comme un soudard... Et alors, ce sera bien le diable si — Bacchus aidant — je ne parviens pas à mener à bien cette affaire... C'est lui ! je l'entends... attention !

Digitized by Google

SCÈNE VI

DORAT, — PIRON, — UN GARÇON DE CABARET

DORAT *(d'un ton solennel)*

Me voici... Je reviens muni d'un déjeuner !... *(au Garçon)* Déposez tout ceci sur cette table... *(Il lui montre la table à droite)* Mon cher Piron, ces comestibles viennent de chez Mignot... le successeur... l'héritier présomptif du vrai, du célèbre Mignot... illustré par Despréaux, vous savez...

« . . . . . Et dans le monde entier,
« Jamais empoisonneur ne su mieux son métier.

PIRON

Et j'ose croire que le descendant ne démentira pas la renommée de cette origine gastronomique... Mais que vois-je ?.... *(Le garçon a disposé sur la table les mets, le vin et le couvert)* Qu'est-ce que ceci ?... Du boudin à la Richelieu... des petits pâtés à la Soubise... du jambon de Lorraine... un chapon du Mans... et un pâté d'Amiens !... Mais, voilà un déjeuner pantagruélique... mon cher chevalier... un repas à faire envie à ce pauvre Sardanapale... de voluptueuse mémoire... *(à part)*. Je le flatte... je le flatte... c'est adroit...

DORAT *(avec intention)*

Oui, oui... je m'y entends assez... ce sont des mets de choix... *(à part)* ...et qui font boire... *(Haut au garçon)* A présent, mon garçon, retire-toi .. nous n'avons plus besoin de tes services ... Nous nous servirons bien nous-mêmes... n'est-ce pas, Piron ?... à la guerre comme à la guerre...

(Le garçon sort).

PIRON

Je crois bien... on n'est jamais mieux servi que par soi-même... *(à part)* Il doit en savoir quelque chose, lui qui s'adjuge si libéralement des maîtresses et des bonnes fortunes...

DORAT *(malignement)*

Ah ! je vous demande pardon... J'ai oublié que vous avez vos raisons pour ne pas aimer le vin de Beaune... c'est justement de ce vin-là que je vais vous offrir.

PIRON *(en riant)*

Ah ! bath ! qu'importe ?... La haine ne me rend pas injuste... Je déteste les Beaunois... c'est vrai ; mais je rends justice à leur vin... et je suis tenté de croire qu'ils mettent dans leurs tonneaux tout ce qu'ils ont d'esprit... en raison de quoi, ils sont si bêtes... Mais, voyons, si vous m'en croyez... à table ! et oublions tout ce qui s'est passé.

DORAT

Soit ! à table... *(Ils s'assoient)*... Et plus de rancune... mais aussi... plus d'épigrammes... plus de caricatures...

PIRON

Au diable !... Ne pensons plus à tout cela... Buvons !...

(Il verse à boire).

DORAT

Entre nous, plus de querelles... c'est dit... Au reste, dans toute cette affaire... il n'y a plus qu'un certain paltoquet à qui je veux faire donner les étrivières... l'homme au quatrain... vous savez...

PIRON *(à part)*

Aie ! aie ! nous y voilà ! *(Haut)* Ah ! bath ! pour quatre méchants vers... vaut-il la peine ?...

Digitized by Google

DORAT

J'y tiens... Je prétends rosser ce faquin-là de la belle façon...

PIRON (*à part*)

Diable ! diable !... (*Haut*) Vous le connaissez ?...

DORAT

Non, pas encore.

PIRON (*à part*)

C'est déjà quelque chose.

DORAT

Et vous ?. .

PIRON

Moi ! pas le moins du monde...

DORAT

Mais, je saurai bien le découvrir...

PIRON (*à part*)

Décidément, il importe que ce gaillard-là laisse sa mémoire au fond des bouteilles... (*Haut*) Ah ! parbleu ! brisons-là... Nous avons à nous occuper d'un sujet bien autrement intéreseant... (*Il prend son verre*) Vive la joie !

DORAT

Certes ! vous avez raison... Vive la joie et le bon vin !...

Ensemble

(Air : *De Zampa — Nargue du vent et de l'orage*)

Allons ! buvons jusqu'à l'ivresse !
Savourons ce vin,
Ce nectar divin...
Il faut se hâter : le temps presse
Et fuit le plaisir,
Comme le zéphir.
(*ou bien :*)
Comme le zéphir,
S'enfuit le plaisir.

(*Ils boivent*).

PIRON

Et trinquons, là... cordialement... comme autrefois... A ta santé, Chevalier !

DORAT

A la tienne, cher ami !

(*Ils boivent*).

(*On peut reprendre ici l'ensemble*).

PIRON (*après avoir bu*)

Ah ! quel nectar franc, corsé et chaud... un vrai velours... Et quelle saveur ! quel bouquet !... Oh ! le vin ! le vin !... voilà la liqueur inspiratrice !

(Air : *Du Bouffe*)

La musique est chose fort tendre :
Mais un son ne fait que s'entendre.
L'aspect des fleurs est plein d'appas,
Mais leur odeur ne nourrit pas.
Un vin vermeil se sent, se touche
Et coule en parfumant la bouche.
Vive le vin ! je l'aime mieux
Qu'odeurs et chants délicieux !

(*D'un ton solennel*) O Bacchus ! doux père de joie ! reçois cette libation !

(*Il boit*).

DORAT (*à part*)

Il va se griser comme un Auvergnat .. tant mieux ! Il croira

Digitized by Google

tout ce que voudrai... je lui ferai voir des étoiles en plein midi... La mystification sera complète...

(Il boit aussi).

PIRON *(à part)*

Mon exemple va l'entraîner... Une fois pris, je le manierai à ma fantaisie... je le retournerai comme un gant...

DORAT

Ah ! à présent, disons un mot à ce pâté...

PIRON

Disons-lui-même quatre mots... et plus...

(On frappe très-doucement à la porte).

DORAT *(à part)*

Ah ! enfin ! Dissimulons... *(Haut)* Au diable soient les importuns !

PIRON

Pourquoi n'as-tu pas ordonné à ton portier de ne laisser monter personne ?

DORAT

C'est vrai ! *(On frappe plus fort)* Il paraît qu'on n'est pas disposé à rebrousser chemin.

PIRON

Cette obstination !... C'est quelque créancier, bien sûr... Je m'y connais ..

VOIX DE FEMME AU DEHORS

Monsieur le chevalier Dorat ?

DORAT

Silence ! on a parlé... Ecoute !

LA VOIX DE FEMME

Monsieur, ouvrez, si vous êtes chez vous?...

DORAT

Il me semble que je connais cette voix-là...

PIRON

Elle n'a rien de bien menaçant... Va donc ouvrir.

DORAT

Voyons !...

(Il va ouvrir).

SCÈNE VII

DORAT, — PIRON, — PAQUERETTE

(Pâquerette entre, tenant une de ses mains cachée derrière son dos).

DORAT

Tiens ! c'est la bouquetière qui a établi son éventaire au coin de ma rue.

PAQUERETTE

Oui, c'est moi, Pâquerette... pour vous servir.

DORAT

Eh bien ! que veux-tu... la belle enfant ?...

PIRON *(à part)*

Comment ! Pâquerette la bouquetière... ou plutôt Louise... la fiancée de Préville... Qu'est-ce que cela signifie ?... En vérité, c'est qu'elle est jolie à croquer... et fraîche comme une fleur de mai !... Mais que vient-elle faire ici ?...

(Pendant cet à-parté, la bouquetière s'est approchée d'un air d'embarras et faisant à Dorat des signes mystérieux que celui-ci feint de ne pas comprendre).

Digitized by Google

DORAT (*à part*)

Oh! la petite friponne! comme elle joue son rôle avec un naturel parfait... Décidément, il n'y a que les femmes pour savoir dissimuler... (*Haut*) Mais... parle donc?... explique-toi?... Que veux-tu?

PAQUERETTE

Je ne peux pas vous dire ça... A la bonne heure, si vous étiez seul.

PIRON (*se levant*)

(*A part*) Qu'est-ce à dire?... (*Haut, à Dorat*) Un mystère!... une aventure!... Je me retire mon ami... J'entre là... dans ton cabinet... (*A part*) Mais, j'aurai l'oreille attentive...

(*Il va pour entrer dans le cabinet.*)

DORAT, *le retenant.*

Allons, veux-tu bien ne pas te déranger... (*A la bouquetière*) Et toi, parle sans crainte... il n'y a pas de danger (*Montrant Piron*) Monsieur est discret...

PIRON

Oh! comme une souche... un vrai soliveau...

PAQUERETTE

Vous le voulez?... (*Elle présente à Dorat un bouquet de roses pompons qu'elle tenait caché*) Eh bien! voilà, Monsieur, ce qu'on m'a chargée de vous remettre.

DORAT, *feignant la surprise.*

Hein! mais qui?... on?...

PIRON, *étonné.*

Oui, qui?... *On* est tout le monde... *on* n'est personne...

PAQUERETTE

Si vous parlez toujours, il n'y a pas moyen que je m'explique... (*A Dorat*) Voilà, Monsieur, la vérité... La personne qui m'a chargée de vous remettre ce bouquet est une dame!

PIRON, *très-étonné.*

Une dame!

DORAT, *avec bonhomie.*

Une dame! Et comment est cette dame?... Est-elle petite ou grande? blonde ou brune? laide ou jolie?

PAQUERETTE

Elle est petite... elle est blonde... elle est jolie... et elle m'a demandé de la voix la plus douce du monde: « — Connais-tu Monsieur le chevalier Dorat, l'auteur du poëme de *La Déclamation*?... » — Oui, lui ai-je répondu... qui ne le connaît pas?... — Elle a souri et a repris en me mettant un louis dans la main: « — Porte-lui ce bouquet de roses et dis-lui qu'Amaryllis lui « souhaite une bonne fête... »

PIRON

En vérité, je suis abasourdi... je tombe de mon haut...

DORAT, *avec fatuité.*

Parbleu! oui... c'est aujourd'hui ma fête... je l'avais oublié... et elle me le rappelle... adorable petite femme!... (*Il respire le bouquet en regardant Piron d'un air prétentieux et suffisant*).

PAQUERETTE

Voilà ma commission faite... Bonjour, Monsieur le chevalier. (*Elle s'éloigne*).

Digitized by Google

DORAT

Attends, petite, attends... Je te dois un baiser pour ta peine...

PAQUERETTE, *souriant.*

Merci, merci, Monsieur... ça se trouvera une autre fois... (*Elle sort en courant, Dorat la suit, puis ferme la porte et revient*).

DORAT, *à part.*

A merveille ! Elle joue son rôle comme un ange... Piron ne soupçonnera pas ma ruse...

SCÈNE VIII

DORAT, — PIRON

PIRON, *à part.*

Ma foi ! je n'en reviens pas... et à moins que je ne sois déjà complétement gris...

DORAT

Mais, remets-toi donc, mon cher... continue de déjeuner... Il ne faut pas te déranger pour un bouquet... (*Il le respire*).

PIRON

Laisse-moi donc t'admirer un peu... Ah ! ça, c'est du roman espagnol... du don Juan tout pur... Une petite femme blonde et jolie qui t'envoie un bouquet le jour de ta fête... mais c'est charmant !...

DORAT, *avec fatuité.*

En effet... le procédé est gracieux... Je pourrai faire là-dessus... un madrigal...

PIRON

Ah ! parbleu ! j'y suis... cette petite là... c'est la première de tes quatre maîtresses... c'est le numéro un... n'est-ce pas ?...

DORAT, *avec fatuité.*

C'est une délicieuse femme... mon cher ! vive... passionnée... une femme qui a des yeux de lynx et des nerfs de panthère... Elle n'est arrivée que depuis trois mois à Paris... au bras de son mari... un grand diable d'escogriffe qui sert dans le régiment de Picardie... qui porte des moustaches effroyables et une rapière longue d'une aune à son côté...

PIRON

Hum ! c'est dangereux !...

DORAT, *avec beaucoup de fatuité.*

C'est vrai... courtiser cette femme c'était s'aventurer sur un volcan... Mais, que veux-tu ? Je suis infernal !

PIRON, *à part.*

Le fat...

DORAT, *se mirant dans un petit miroir de poche.*

Dis donc, Piron, ne me trouves-tu pas... un peu fané... un peu fatigué, ce matin ?...

PIRON

Je te trouve toujours la même chose.

DORAT, *se dandinant.*

Flatteur !

PIRON, *à part.*

Ah ! il prend ça pour un compliment... (*Haut*) Mais, viens...

Digitized by Google

remettons-nous... (*Ils vont se rasseoir*) Et, dis-moi, beau Céladon... comment as-tu connu cette beauté merveilleuse ?

DORAT

Oh! mon Dieu! tout simplement... J'étais aux Tuileries avec un de mes amis... et nous causions assez haut... lorsquelle vint à passer toujours suivie de son escogriffe conjugal... En passant, elle entendit prononcer mon nom... et ne put s'empêcher de s'écrier: « — Tiens! c'est le célèbre auteur du poëme de *La Décla-* « *mation*! » Là dessus... tu penses bien, grande colère du mari qui, me lançant un regard furieux... dit aigrement: « — Vous « êtes une petite sotte! » et l'emmena au plus vite, en lui enfonçant, le brutal! son coude dans les côtes... ce qui fit que le lendemain, il arriva une lettre à mon adresse... et, dans cette lettre, coquette et parfumée, la charmante petite femme me donnait, avec la meilleure grâce du monde... un rendez-vous pour punir son mari des coups de coude qu'elle avait reçus de lui la veille...

(Air):

De ce malencontreux époux,
Par une chance favorable,
L'étrange et risible courroux
Ainsi me devint secourable.
La belle immola sa vertu
En dépit de son fâcheux maître.
Et le pauvre homme fut c... trompé
Par la seule crainte de l'être.

Voilà, mon' cher...

PIRON

Allons, je vois que tu es un heureux mortel... Et puisque c'est aujourd'hui ta fête... permets-moi de boire... à tes succès en amour... à tes prospérités de cœur... et d'esprit!...

DORAT

Ah! plutôt... portons un toast à la beauté... aux femmes... Oh! les femmes! c'est d'elles que vient toute poésie...

PIRON, *imitant l'enthousiasme de Dorat.*

Oh! oui!... elles en sont... farcies!... (*Dorat lui lance un regard dédaigneux*).

DORAT

(Air: *Restez, troupe jolie*).

Sexe adoré quoique volage,
O femmes! fleurs de nos beaux jours!
A vous mon culte et mon hommage,
A vous ma lyre et mes amours,
A vous mon cœur et pour toujours!
Votre amitié douce et chérie,
Du ciel est un don enchanté!
Dans vos seins, nous puisons la vie,
Et dans vos bras la volupté!

PIRON

Ah! galant! très-galant! (*Ils boivent*).

DORAT

Maintenant, laissons toutes ces choses-là... mon ami... Tu me croirais fat... Et pour aujourd'hui, je préfère Rabelais à Tibulle... et Pantagruel est mon héros! Buvons!...

PIRON

C'est ça, buvons! (*On frappe*).

DORAT, *avec une feinte impatience.*

On ne nous laissera donc pas tranquilles!... Cette fois-ci, je n'ouvre pas!...

Digitized by Google

PIRON

Va ouvrir, mon ami... Qui sait?... On t'apporte peut-être encore un bouquet ?...

DORAT

Tu le veux... soit! Mais si un créancier ou un importun se présente... tu ne t'en prendras qu'à toi...

(*Il va ouvrir*).

SCÈNE IX

PIRON, — DORAT, — PAQUERETTE

DORAT

Tiens! encore toi, Pâquerette?...

PIRON, *à part.*

Je m'en doutais... C'est s'ingulier, tout de même.

PAQUERETTE, *les deux mains derrière le dos.*

Est-ce que je vous gêne?... Dame! ce n'est pas ma faute... si l'on me charge d'une commission pour vous.

DORAT

Hein ?...

PIRON

Une nouvelle commission... Voyons, vite... Explique-toi...

PAQUERETTE, *à Dorat.*

Le puis-je? Monsieur Dorat me permet-il de parler ?

DORAT, *avec une feinte impatience.*

Eh ! oui, sans doute... il le faut bien.

PAQUERETTE

Voici!... (*Elle présente à Dorat deux bouquets, l'un de violettes et de camélias blancs, l'autre d'œillet et de myosotis.*)

PIRON

Deux bouquets ! C'est de plus fort en plus fort !

DORAT

Encore!... Et qui t'a chargée de m'apporter ceci ?...

PAQUERETTE

Deux dames?...

DORAT

Est-il possible?...

PIRON

« C'est le numéro deux et le numéro trois :
« Quand nous serons à dix, nous ferons une croix. »

(*A lui-même*) Tiens ! je me mets à rimer, moi... Ah! que c'est bête!...

DORAT, *qui a entendu ce mot.*

Hein! comment?

PIRON

Oh! ne fais pas attention... je me parle à moi-même...

DORAT

Ah! alors l'épithète est bien choisie .. (*A Pâquerette*) Achève, petite...

PAQUERETTE

Eh bien! Monsieur... ce sont deux dames qui m'ont dit chacune d'une voix douce et flûtée .. « — Porte ces fleurs à l'auteur du poëme de *La Déclamation...* » Et toutes deux m'ont donné une pièce de vingt-quatre livres.

PIRON

Ah! bath!

Digitized by Google

DORAT

Eh bien ! te voilà une bonne journée, j'espère ?...

PAQUERETTE

Ah! certes, Monsieur Dorat, je suis bien heureuse d'avoir mon éventaire tout près de chez vous... vous êtes cause que je manquerai plutôt de fleurs que de pratiques... (*En souriant*) Mais aussi... il faut l'avouer .. quels jolis messages que mes bouquets!...

DORAT, *galamment.*

Et quelle jolie messagère que Pâquerette !

PAQUERETTE

(Air : Du *Planteur*, 2e acte).

L'amour qui séduit les cœurs
Des plus nobles dames,
Par le langage des fleurs
Sait unir les âmes,
Et d'un aveu brûlant,
Tremblant
Leur timide secours
Toujours
Fait deviner la flamme,
Ces bouquets
Si coquets
Confidents toujours muets
Ces bouquets
Si discrets
Ont bien des secrets ..
Ah! ah! ah! ces bouquets
Si discrets
Ont de bien doux secrets !

(*Elle sort sur la ritournelle du couplet, en saluant gracieusement.*)

DORAT, *la suivant.*

D'honneur ! Elle est adorable !...

PIRON, *à part.*

En vérité, il faut le voir pour le croire... ma foi !... Les moutons de Panurge ne sont point les hommes... ce sont les femmes .. Quand l'une d'elle est amoureuse d'un malôtru gentillâtre... toutes les autres viennent à la suite...

(*Dorat est allé poser les deux bouquets sur la cheminée, après avoir fermé la porte. — Il se pose d'un air conquérant.*)

SCÈNE X

DORAT, — PIRON

PIRON

Décidément, mon cher chevalier, tu es un grand homme... un mortel privilégié !..

(Air) :

Ami, reçois mon compliment,
Ta destinée est peu commune,
Mais n'use point trop largement
Des biens que t'offre la fortune.
Le métier d'amour, en effet,
Est une assez bizarre affaire
Ce métier-là, plus on le fait,
Et moins on est propre à le faire.

Seulement, il paraît que les femmes qui te connaissent, n'aiment en toi que l'auteur du poëme de *La Déclamation*... Tes tragédies, tes comédies, tes épîtres... tes madrigaux... elles ignorent tout cela... Ton poëme de *La Déclamation*... voilà ce qui les séduit... voilà ce qui les charme... toutes... c'est singulier !...

Digitized by Google

DORAT, *à part*.

Peste soit du sot avec sa remarque!... (*Haut*) Pourquoi singulier?... Est-ce que mon poëme de *La Déclamation* n'est pas mon meilleur ouvrage?... Pour ma part, je suis de l'avis des femmes!

PIRON

A la bonne heure! (*A part*) Hum! mais tout ceci m'a bien l'air d'un conte fait à plaisir... et sent furieusement la mystification... Voyons la suite... (*Haut*) Ah! ça, viens un peu ici... Tu as deux histoires à me raconter... Ne te fais pas prier, mon ami... le camélia blanc d'abord... comment le nommes-tu?... Est-il blond ou brun?... grand ou petit?... Va...

DORAT

Tu veux donc qua je devine, à la simple vue d''un bouquet, celle qui me l'envoie?... Mais, au fait... tu as raison... le caractère des femmes se révèle dans le choix des couleurs qu'elles portent .. des fleurs qu'elles affectionnent... des airs qu'elles chantent... des oiseaux qu'elles préfèrent...

PIRON

Ma foi!... elles préfèrent les serins!

DORAT

Ah! fi donc!... Eh bien! tiens, je gagerais que le camélia blanc .. c'est la présidente... une singulière femme, vraiment... qui jusqu'ici n'avait aimé que Dieu, la Sainte-Vierge et les anges... une prude confite en dévotion qui, dans le fond de sa province, n'avait jamais rêvé pour suprême bonheur qu'un tabouret à l'église... et une place au Paradis... Mais, voyez donc la destinée?... Son mari vient à Paris pour solliciter, et s'avise d'emmener sa femme avec lui... Le hasard me la fait rencontrer un soir au sermon... et la belle présidente... malgré sa dévotion et sa pruderie peu farouche, n'a pas résisté au désir de soumettre et d'enchaîner un cœur qui s'offrait à elle .. Au reste... les femmes sont toutes les mêmes...

(Air : Des *Mémoires du Diable*.)

La prude, ainsi que la franche coquette,
Cherche toujours à se faire admirer:
A nous tenter la femme est toujours prête,
Celle qui fuit veut encore attirer...
Car, en fuyant, chaque belle s'attache
A se laisser deviner, découvrir;
Comme la fleur, qu'un doux mystère cache,
Pour inviter la main à la cueillir!

PIRON

Oh! assez, assez... j'y suis... je la reconnais... celle-là, au portrait que tu me traces... Air discret... yeux baissés... maintien pudibond... c'est celle que tu nommes Thisbé...

DORAT

Précisément ..

PIRON

Et le bouquet d'œillets et de myosotis... comment le nommes-tu? Voyons, ne sois pas bégueule... le numéro trois?

DORAT

Volontiers... mais, tiens... si tu voulais te donner la peine de te rappeler ces vers dont tu t'es tant moqué... tu y trouverais aussi un portrait fidèle de ma troisième héroïne :

« Deux grands yeux noirs, deux lèvres de corail :
« Un nez formé par l'Amour : c'est Glycère! »

Digitized by Google

PIRON

Ah! j'entends... un petit nez à la Roxelane... ça doit être bien gentil... (*A part*) Elle n'est pas plus Roxelane que tu n'es le grand Turc... je parie.

DORAT

Oh! mon cher! c'est une créature ravissante... incomparable!... Figure-toi la plus folle, la plus délirante des femmes .. que Vénus entoure de son écharpe rose.. fraîche, vive, accorte... main mignone... sourire mutin... taille divine... l'air provoquant... la parole prompte... enfin, une femme faite à point .. et qui n'aime pas qu'on soupire trop longtemps... (*Avec beaucoup de fatuité*) Quoi qu'il en soit, je ne me serais peut-être pas laissé aller à lui en conter... sans son mari... un apothicaire de la bonne ville de Paris qui a bien la plus drôle de tête!... Figure toi un gros homme à face large et épanouie .. rouge comme un flamand, parlant d'une voix flûtée... et toujours trottant, sautillant . enfin, un de ces hommes qui semblent prédestinés... Ma parole d'honneur! si j'ai fait les yeux doux à sa femme, c'est presque uniquement à cause du mari... Il me divertit prodigieusement le cher bonhomme!...

PIRON

C'est drôle, en effet... (*A part*) Ma foi! si tu mens, chevalier, mon ami... Par Apollon! tu mens parfaitement... (*Examinant Dorat qui se dandine sur sa chaise*) Sa physionomie est d'accord avec ses paroles... Peut-être croit-il lui-même aux mensonges qu'il débite... car, pour Dieu! ce sont des mensonges... (*Haut*) Allons, je vois bien que nous recevrons quatre bouquets, comme nous avons quatre maîtresses... peut-être même plus... car avec toi, il faut s'attendre à tout...

DORAT

Ah! tu me flattes, mon cher... (*A part*) Il a complétement donné dans l'embuscade... Je serai donc vengé... (*On frappe*).

PIRON

Eh! si je ne me trompe, nous n'attendrons pas longtemps le numéro quatre... (*On frappe encore*) Ecoute! le voilà...

DORAT

Tu crois?

PIRON

Va donc, mon cher, va donc! (*Dorat va ouvrir*).

SCÈNE XI

DORAT, — PIRON, — PRÉVILLE

PRÉVILLE, *embarrassé.*

Monsieur le chevalier Dorat?

DORAT

C'est moi, Monsieur. (*Préville salue*).

PIRON, *à part.*

Préville!... Ah! parbleu! je l'avais oublié au milieu de toute cette avalanche de bouquets .. Ma foi, Dorat ne se doute encore de rien... il n'y a pas de mal,.. (*Il fait à Préville des signes d'encouragement*).

DORAT, *à Préville.*

Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur ?

PRÉVILLE

Monsieur, je me nomme Préville... (*A part*) Mon nom ne lui produit aucun effet .. (*Haut*) Je suis envoyé auprès de vous par le

Digitized by Google

Comité de la Comédie-Française, à laquelle je suis attaché depuis peu de temps, pour quelques changements à faire à votre comédie nouvelle : *La Feinte par amour*, et pour vous soumettre la distribution des rôles...

DORAT

Ah ! très-bien.. Enchanté, Monsieur Préville, de faire votre connaissance... Nous allons passer dans mon cabinet... je suis à vous... (*Il va prendre son manuscrit dans le tiroir du bureau, à gauche. — Pendant ce temps, Préville s'approche de Piron*).

PRÉVILLE, *bas.*

Avez-vous parlé?

PIRON, *de même.*

Eh! non, il m'a été impossible de trouver une occasion...

PRÉVILLE

Ah! mon Dieu !

PIRON

Rassurez-vous... il ne sait rien encore... ainsi, de l'aplomb... du courage !... Demandez-lui hardiment votre rôle...

PRÉVILLE

Ah ! je n'oserai jamais !...

DORAT, *revenant.*

Voici... Vous permettez, Monsieur, que je vous laisse un moment pour examiner attentivement, et la distribution des rôles et le caractère des personnages... Piron, je suis à toi: (*Dorat sort*).

PIRON

Ne te gênes pas, mon cher, fais tes affaires.

SCÈNE XII

PIRON, — PRÉVILLE

PIRON

Je suis enchanté, mon cher, qu'il s'en aille et nous laisse seuls... Il y a dans tout ceci un mystère, une énigme dont il faut absolument que j'aie la clef... si Pâquerette — ou plutôt Louise — revient à la charge.

PRÉVILLE

Louise! dites-vous?... Est-elle venue ici?...

PIRON

Deux fois déjà... vous saurez pourquoi... et si elle revient une troisième... ce qui ne peut manquer... c'est nous qui la recevrons... qui la questionnerons... et j'aurai bien du malheur, si je ne parviens pas à lui arracher l'explication du déluge de fleurs qui nous inonde depuis ce matin .. (*Il va entr'ouvrir la porte du fond et écoute*). On monte l'escalier... c'est elle ! attention, mon ami!... jouons serré... (*Il va s'asseoir et feint de manger encore. — Préville se tient à l'écart*).

SCÈNE XIII

PAQUERETTE, — PIRON, — PRÉVILLE

(*Pâquerette entre doucement par la porte restée entr'ouverte. Elle tient à la main un bouquet de jacinthes et de pensées.*)

PIRON (*à part*)

Allons ! la farce est complète... l'éventaire entier y a passé... Depuis les roses jusqu'aux jacinthes... rien ne manque.

PAQUERETTE (*avec surprise*)

Est-ce que Monsieur le chevalier Dorat n'y est pas?..

Digitized by Google

PIRON (*froidement*)

Il est sorti, ma belle enfant.

PAQUERETTE

Sorti !... Mais ce n'est pas possible?... Il devait être ici pour recevoir ce bouquet que je lui apporte.

PIRON (*à part*)

Ah ! il devait être ici... (*Haut, très-froidement*) Sorti...

PAQUERETTE

Alors, je vais l'attendre...

PIRON

Vous courez risque d'attendre longtemps... mon ami Dorat ne rentrera peut-être pas.

PAQUERETTE (*élevant la voix*)

Mais, c'est une horreur ! une indignité !... je suis volée !...

PRÉVILLE (*s'avançant*)

Volée ?...

PAQUERETTE

Préville ! Vous ici ? Comment se fait-il ? Ah ! mais, vous allez me faire rendre justice !

PRÉVILLE

Sans doute... Que t'a-t'on volé ?...

PIRON

(Se levant brusquement et courant se placer entre eux).

Silence, silence ! Contez-nous cela, mon enfant. . mais à voix basse... Vous dites que vous êtes volée... Comment cela?...

PAQUERETTE

Et qui me paiera mes bouquets?...

PIRON

Les bouquets !... on ne les a donc pas payés ?... Mais ces dames qui les achetaient... ces louis qui tombaient drus comme la grêle ?

PAQUERETTE (*haussant les épaules avec malice*)

Ah ! bien, oui... pas plus de dames et de louis que sur ma main !

PRÉVILLE

Que dit-elle ?...

PIRON

Achevez, achevez... apprenez-moi tout ce qui s'est passé... Vos bouquets ne seront pas perdus... je vous jure... mais, parlez bas... bien bas...

PAQUERETTE

Ah ! ça, Monsieur, qui êtes-vous donc pour m'interroger ainsi?..

PIRON

Ah ! mon Dieu ! nous n'avons pas de temps à perdre... Voyons, Pâquerette, mon enfant... ou plutôt, charmante Louise...

PAQUERETTE

Vous savez mon nom, Monsieur ? (*A Préville*) Comment donc sait-il mon nom, ce Monsieur ?

PIRON

Oh ! je sais bien d'autres choses encore... Préville m'a tout appris.

PRÉVILLE

Oui, ma Louise ! j'ai tout dit à Monsieur... mon histoire... notre amour... C'est pour nous un ami... n'hésite donc pas à te confier à lui... il y va de mon avenir... de notre mariage...

Digitized by Google

PIRON

Vous voulez bien être sa femme, n'est-ce pas ?

PAQUERETTE

Je crois bien... plutôt que d'y manquer, j'aimerais mieux perdre...

PIRON

Votre tante... par exemple... je comprends cela... Eh bien ! alors, dites-moi tout ?...

PAQUERETTE

Vous le voulez... vous allez tout savoir... — Ce matin, j'étais à mon éventaire, lorsqu'un Monsieur vient à moi... examine mes bouquets... en choisit quatre... et me parle ainsi... — « Je me « nomme le Chevalier Dorat, et je loge ici tout près, au numéro « dix-neuf de cette rue : tu m'apporteras les quatre bouquets « que j'achète en deux ou trois fois, de quart d'heure en « quart d'heure... en me disant : — Monsieur, voilà un bou- « quet qu'une dame m'a chargée de vous offrir... » — A ces recommandations, mon chaland ajoute des détails plus circonstanciés... il me fait répéter les noms que je dois citer... et me dicte d'avance les réponses que je dois faire aux questions qui me seront adressées... Il me trace, en un mot, mon plan de conduite.. ni plus ni moins que si c'était un rôle de comédie.

PIRON

Après... après...

PAQUERETTE

Après quoi, il s'en va... et me laisse toute ébahie de ce que je viens d'entendre.

PIRON

Enfin ?

PAQUERETTE

Enfin...tout cela me paraissait assez drôle... j'étais intriguée... et puis c'était une bonne commande... je me suis décidée à la livrer... mais à présent que je l'ai livrée... (*Elevant la voix*)... il faut qu'on me la paie !...

PIRON

Chut donc !... Il faut du mystère... beaucoup de mystère... votre mariage en dépend... (*A part*) Avec ce mot-là, j'en ferai tout ce que je voudrai...

PAQUERETTE

Je me tais... je me tais...

PIRON (*à lui-même*)

Ah ! nous tenons donc le fil, enfin !... mais comment me venger ?

PRÉVILLE

Et ces bouquets ont été apportés ici par toi ?...

PIRON

Au nom des belles qui meurent d'amour pour lui... et dont il m'a fait subir les aventures illustrées des portraits de Messieurs leurs époux...

PRÉVILLE

Un président... un capitaine... un apothicaire... je crois... C'est pareilles histoires qu'il racontait il y a deux jours encore au Café Procope... S'il n'a pas fait de variantes, je suis au courant et je connais l'affaire de fil en aiguille.

Digitized by Google

PIRON

Vraiment ! Oh ! si nous pouvions trouver à nous deux quelque bon tour à lui jouer !...

PRÉVILLE

Oh ! quelle idée ! Monsieur Piron, nous tenons votre vengeance... et moi, mon rôle de début... du moins, je l'espère... C'est un projet bien hardi... mais enfin... il faut que je sauve ma situation par un coup de maître... Vous me seconderez...

PIRON

Comptez sur moi !

PAQUERETTE *(à part)*

Mais, qu'est-ce que tout cela veut dire ? A qui en ont-ils donc tous les deux ?

PRÉVILLE *(à Piron)*

Restez ici... Dites au Chevalier qu'un exprès envoyé de la Comédie-Française m'est venu chercher pour affaires... excusez-moi près de lui.

PIRON

Soyez sans crainte !

PAQUERETTE *(à Préville)*

Mais, dites-moi donc ?...

PRÉVILLE

Viens, suis-moi, tu sauras tout... J'ai besoin de toi pour achever de me mettre au fait...

Ensemble

(Air : *Ta main — Pianissimo*)

PRÉVILLE ET PIRON

Mon / Son } plan, j'espère,
Doit réussir,
Vite, ma chère,
Il faut partir.

PAQUERETTE

Pour satisfaire
A son désir,
Il faut se taire,
Il faut partir.

(Préville et Louise sortent).

SCÈNE XIV

PIRON *(seul)*

A merveille ! Ah ! mon petit Chevalier, vous prétendez vous moquer de moi, et vous croyez que je donnerai bénévolement dans vos bourdes... Eh bien ! grâce à ce garçon intelligent et subtil, nous verrons, nous verrons ! *(La porte du cabinet s'ouvre)* Le voilà ! il était temps !...

(Il va se rasseoir).

SCÈNE XV

PIRON, — DORAT

DORAT *(entrant)*

Eh bien ! seul ici, Piron ? — Où donc est passé Monsieur Préville ?

PIRON

Un garçon de la Comédie l'est venu appeler de la part du Semainier pour affaire importante, m'a-t-il dit... il s'est éloigné en me priant de l'excuser près de toi.

DORAT

J'en suis ravi... ma foi... Je donnerai ma réponse par lettre et n'aurai pas l'ennui de refuser de vive voix le rôle que sollicite ce jeune homme... un inconnu !... En vérité, ces petits comédiens ne doutent de rien .. (*Il va serrer son manuscrit*).

Digitized by Google

PIRON *(à part)*

Maintenant, prenons ce physique cotonneux, ce sourire indéchiffrable et ce regard faïence que les gens d'esprit empruntent aux sots et aux diplomates... pour déguiser leur pensée... *(Haut)* Ah ! cette fois, j'espère qu'on ne viendra plus nous interrompre... Assieds-toi, et tiens, laisse la porte entrebaillée, afin que si quelqu'un se présente, nous ne soyons pas obligés de nous déranger pour ouvrir... cela ne te contrarie pas ?

DORAT *(Il s'assied)*

En aucune façon !

PIRON

Tu n'as pas bonne opinion, je le vois, du talent de ce jeune Préville.

DORAT

Le Comité lui a promis un rôle dans ma comédie nouvelle : *La Feinte par amour*... mais avant de laisser mon ouvrage servir à un pareil essai... je veux consulter... connaître son talent... savoir ce qu'il peut faire...

PIRON

Au fait, c'est assez juste... Cependant la recommandation du Comité est déjà de quelque poids...

DORAT

Sans doute... aussi je me propose de demander simplement pour lui une nouvelle audition... Comme cela... je jugerai... je me déciderai... *(Piron porte son verre à ses lèvres et le repose sans avoir bu)* Mais, à quoi penses-tu donc ?... Tu ne bois pas !

PIRON

Je t'admire !... Et je me demande comment tu peux mener de front tant de choses... servir à la fois... et d'un culte fervent... les Muses et les belles... En vérité, tu es un mortel bien heureux !...

DORAT

(Avec un ton de fatuité mélancolique et en soupirant)

Un mortel bien à plaindre ! — Servir les Muses, dis-tu ? — Est-ce que je le peux ? Comment veux-tu que je travaille sérieusement... que je donne à mes œuvres ce vernis de perfection qui seul les fait vivre et les rend immortelles... quand je suis tous les jours dérangé... assailli... persécuté comme ce matin ?...

PIRON *(avec bonhomie)*

Oh ! comment ? Est-ce que c'est chaque jour de même ?

DORAT *(avec beaucoup de fatuité)*

Eh ! mon Dieu ! à peu de chose près !... *(avec exaltation)* Ah ! S'il est vrai que Racine n'ait aimé dans sa vie que la Champmeslé .. je le tiens pour un homme favorisé des dieux .. et je m'explique comment il a pu faire Phèdre et Athalie !

PIRON *(légèrement ironique)*

En ce cas, ferme ta porte aux femmes... et fais une Athalie... *(A part)* si tu peux.

DORAT

Eh ! le moyen ! Vingt fois j'ai fait le serment de ne plus former aucun lien nouveau... de me retirer dans une solitude... dans une Thébaïde quelconque... de dire adieu à toutes ces chimères enivrantes !...

PIRON *(à part)*

Chimères, en effet ! Il a trouvé le mot...

DORAT *(continuant)*

Vaines résolutions ! Projet téméraire qu'un souffle réduit en

Digitized by Google

fumée!... Une femme passe à côté de moi... me jette un regard ou un sourire... et voilà ma sagesse qui s'envole... mon cœur qui bat... ma tête qui brûle... mon imagination qui s'exalte.... Oh ! nous sommes bien malheureux, nous autres, poëtes!... Les femmes nous perdent... et nous les perdons...

(Air: *Du puits d'Amour*).
Poursuivi jusque dans mes songes
Par mille souvenirs flatteurs,
En vain, je dis: Fuyez, mensonges,
Fuyez, fantômes séducteurs!...
Contre une dangereuse ivresse,
En vain je m'irrite en secret...
Hélas! j'invoque la sagesse...

PIRON

Et c'est le diable qui paraît!...

(Il se lève brusquement sans achever le motif de l'air et s'écrie:) Ah ! mon Dieu ! c'est lui-même en personne !... *La porte s'ouvre violemment et un inconnu revêtu d'un costume de Capitaine aventurier (quelque chose comme le capitaine Roquefinette) paraît sur le seuil et se pose d'un air provocateur).*

DORAT (*se levant*)

Qu'est-ce donc?...

(Il se retourne).

SCÈNE XVI

PIRON, — DORAT, — LE CAPITAINE

LE CAPITAINE

(D'une voix rude et d'un ton hautain)

Lequel de vous deux se nomme le Chevalier Dorat?...

PIRON (*à part*)

C'est lui ! Il a une tournure de bravache admirable... Je comprends son projet.

DORAT *(étonné)*

C'est moi, Monsieur, qu'y a-t-il pour votre service ?

LE CAPITAINE

Ce qu'il y a pour mon service... morbleu... ce qu'il y a, corbleu !.. il me demande ce qu'il y a pour mon service, sacre-ventre-bleu !... Il y a que je me nomme Oursino-Tartarini-Diavolo-Ghiangurgollo-Cavalcanti, Monsieur...

PIRON

Peste ! un beau nom !... *(à part)* Ou diable a-t-il été le pêcher ?...

LE CAPITAINE (*continuant*)

.... Corse de naissance... Monsieur... et pour le moment, Capitaine au régiment de Picardie !... Comprenez-vous ?...

(*Dorat reste stupéfait*).

PIRON (*bas, à Dorat*)

Ah ! mon pauvre ami ! c'est le mari de ton numéro un... En voilà une surprise !

DORAT *(se remettant)*

Monsieur ! que vous vous nommiez Oursino ou Cavalcanti... que vous soyez Capitaine au régiment de Picardie ou du diable... cela se peut... mais cela ne m'explique point le motif de votre visite...

PIRON (*d'un ton conciliant*)

Ce que dit mon honorable ami est très-juste.

LE CAPITAINE (*à Piron*)

Silence, Philistin ! Silence ! mille tonnerres !... Mêlez-vous de

Digitized by Google

vos affaires... avocat de malheur ! ou je vais vous flanquer à la porte... par la fenêtre !...

PIRON *(à part)*

Bravo ! il va très-bien ! *(Haut)* Ah ! pas de violences, Monsieur ! pas de menaces !... ou vous aurez affaire... à... mon ami...

DORAT (*brusquement*)

Au fait, Monsieur, c'est à moi que vous en voulez... De quoi s'agit-il ?... Expliquez-vous ?... Surtout, tâchez de le faire vite... et poliment... si vous pouvez.

LE CAPITAINE *(le toisant)*

Eh bien donc, ventrebleu ! à nous deux, mon petit gentilhomme !... Savez-vous que vous avez l'entendement fort dur... et qu'il me prend envie de vous larder tant soit peu les oreilles pour vous les déboucher...

DORAT

Monsieur !...

LE CAPITAINE

Vous voulez donc qu'en vous rappelant les faits, je rouvre mes blessures ?... Corpo di Dio !... Eh bien ! soit ! Je suis mari, Monsieur... et par votre fait très-marri de l'être .. Mais, mort de ma vie ! croyez-vous qu'on m'aura impunément enlevé le cœur d'Amaryllis... d'une femme charmante que j'avais emmenée avec moi du siége de... Pampelune... après avoir mis la ville à feu et à sang ?...

PIRON, *à part*

Oh ! Pampelune est bien trouvé !...

LE CAPITAINE

Non, par la sambleu ! non, corbleu ! il n'en sera point ainsi !...

PIRON, *bas, à Dorat*

C'est un ogre !... un buveur de sang !

DORAT, *au Capitaine*

Ainsi, Monsieur, c'est une provocation ?

LE CAPITAINE

Oui, muguet... oui, mignon de couchette... je te provoque... Je veux te percer... te pourfendre... te trouer à jour .. Je veux te faire mordre une fabuleuse quantité de poussière,... Corpo di Dio !

(Air : *Du solo dans le duo des Puritains*).

Ah ! pour venger ma femme,
Morbleu ! ma bonne lame,
Dans ton sein, traître infâme !
Va bientôt pénétrer ..
Oui, je prétends te faire
Avaler ma rapière...

(Avec une expression sardonique).

Morceau, pour toi, j'espère,
Trop dur à digérer...

(Parlé, et en faisant le geste de pousser à fond une botte terrible).

Eh ! eh ! Couic !...

(Avec explosion)

. . . . . La terre,
De ton sang adultère,
Va se désaltérer !...

(Avec violence et en faisant des gestes imitatifs) Je te découperai... Je te pourfendrai... je te massacrerai... Palsembleu !... Corbleu !... Sacre ventrebleu !...

Digitized by Google

PIRON, *à part.*

Il jure magnifiquement... *(bas, à Dorat)* Mais, c'est une bête fauve, que cet homme-là !... un crocodile... un caïman !... Ah ! mon pauvre Chevalier...

DORAT *(à part)*

Ah ! quelle position ! Evidemment, je suis victime d'une machination infernale... d'une mystification atroce... Mais, devant Piron, je dois soutenir mon personnage d'amant heureux... ou faire une confession honteuse... plutôt la mort !... Dissimulons !... *(Au Capitaine)* Il suffit, Monsieur ; maintenant que vous vous êtes expliqué, je vous comprends et je vous prie de croire que je suis tout à fait à votre disposition...

LE CAPITAINE

A la bonne heure ! mille pipes du diable ! c'est parler en galant homme ! Je vous préviens donc que si vous ne vous tenez pas gaillardement sous les armes... j'aurai l'honneur de vous enfoncer six pouces de fer dans le ventre.... Où voulez-vous me rencontrer ?

DORAT, *avec hauteur.*

Où il vous plaira, Monsieur.

LE CAPITAINE

En ce cas, je vous attends dans une heure, minute pour minute, au fond de l'Allée des Veuves, aux Champs-Elysées.

DORAT

Dans une heure... j'y serai...

Ensemble

(Air : *Quadrille du Diable boiteux*)

PIRON	DORAT	LE CAPITAINE
Cela va bien, sur mon honneur !	Ce bravache, ce ferrailleur,	Crains pour tes jours, vil séducteur !
Dorat étouffe de fureur.	M'irrite fort, sur mon honneur !	Puisque tu m'as ravi l'honneur !
Mais, silence !	Mais, silence !	Patience !
Patience !	Patience !	Espérance !
Et ne rions qu'au fond du cœur.	Cachons ma rage et ma fureur.	De me venger, ah ! quel bonheur

(Il sort).

SCÈNE XVII

PIRON, — DORAT

(Dorat est absorbé dans ses réflexions).

PIRON, *à part*

Tout va bien... La ruse de Préville est admirablement ourdie... Monsieur Dorat se ferait plutôt pendre que de confesser son mensonge... De cette façon, la mystification ira jusqu'au bout sans encombre... et le Chevalier restera à notre discrétion... par crainte du ridicule...

DORAT, *à part.*

Quel peut-être l'auteur de ce tour abominable ?... — Peut-être le même qui m'a écrit la lettre anonyme de ce matin ? .. Piron, en effet, n'est pas le seul à qui j'aie raconté l'histoire du Capitaine au Régiment de Picardie, ainsi que celle du président et de l'apothicaire... un autre que lui peut donc avoir tramé cette ruse indigne .. D'ailleurs, il n'a pas bougé d'ici... — Comment aurait-il pu préparer si promptement et si subtilement ses moyens d'intrigue ?... Ce ne peut être lui... Et cependant, cette coïncidence... Ah ! je m'y perds...

PIRON

Te voilà une méchante affaire sur les bras, mon pauvre Dorat...

Digitized by Google

— Sais-tu que tout n'est pas roses, camélias, violettes, etcœtera... dans ton métier d'homme à bonnes fortunes?... Te rappelles-tu bien ce qu'il a dit, ce corse enragé... Six pouces de fer dans le ventre!... Rien que ça. . Tudieu! Comme il y va... le sacripant!

DORAT (*se parlant à lui-même*).

Patience! patience! chacun aura son compte!

PIRON

De qui veux-tu parler?... — Sans doute, de cet escogriffe... de ce grand diable... qui — parce qu'il porte une brette d'une longueur démesurée, — prend des airs de matamore et parle du siége de Pampelune... Sans y avoir peut-être jamais mis les pieds?... — Tu feras bien, mon ami, de lui donner une bonne leçon... et de lui couper tant soit peu les oreilles...

DORAT (*toujours à lui-même*)

Oh! quelle vengeance je tirerai du misérable!...

PIRON

C'est cela! apprends un peu à vivre à ce mécréant qui jure comme un païen... et menace de jeter les gens par les fenêtres... Oh! une idée!... Si, avant d'aller au rendez-vous qu'il t'a donné, tu repassais un peu tes principes d'escrime... Justement, tu as là des fleurets... — Veux-tu que je te serve de mur?... Tu me boutonneras à ton aise: cela te refera la main... Tiens, je vais me plastronner... (*Il prend une assiette et feint de la fourrer sur sa poitrine*).

DORAT, *à part.*

Se moque-t-il de moi? (*Haut*) Merci, c'est inutile.

PIRON, *à part.*

Il enrage!... (Haut) A ton aise, mon ami. . Il paraît que tu es sûr de toi .. Pourtant songes-y bien: le bélitre a une rapière formidable! et il paraît decidé à pousser la chose aux dernières extrémités... Ah! mon pauvre ami, que je te plains!...

DORAT, *impatienté.*

Ah! trève de jérémiades! (*A part*) Il m'agace! il me crispe!

PIRON, *continuant.*

.... Et pourvu qu'il n'aille pas encore nous tomber du ciel quelque figure rébarbative d'époux courroucé .. Ah! malpeste! qu'est-ce que je vois-là? Quel est ce Sarcophage ambulant?... (*En cet instant, entre un inconnu revêtu d'un grand costume noir (Costume de Magistrat). Sa tête est ensevelie dans une immense perruque noire... Il s'avance gravement*).

SCÈNE XVIII

PIRON, — DORAT, — LE PRÉSIDENT

DORAT

Que signifie cette nouvelle parade?...

LE PRÉSIDENT, *s'inclinant et nasillant.*

Est-ce à Monsieur le Chevalier Dorat que j'ai l'honneur de parler?

PIRON, *à part.*

Il s'est fait la plus excellente tête qu'on puisse imaginer... Ma foi! elle vaut celle de Perrin-Dandin.

DORAT

A lui-même, Monsieur; que lui voulez-vous?

Digitized by Google

LE PRÉSIDENT

Apprenez d'abord, Monsieur, que ma famille est de temps immémorial, connue dans la Magistrature... et avantageusement connue, j'ose le dire... Elle est de plus alliée à la plus ancienne noblesse du royaume... et tient aux Pourceaugnac par les mâles!...

PIRON, *à part.*

Ah! bravo! Pourceaugnac vaut Pampelune!

DORAT

Que signifie ce galimathias?

LE PRÉSIDENT

(Air: *Du marquis de Carabas.*)

Oui, mes aïeux en *ac*
Pourraient remplir un almanach.
Je suis leur cornac:
Ce sont les Pibrac,
Les Escarbagnac
Et les Pourceaugnac;
Enfin, les Pézénac
Sont cousins du marquis de Crac!...

(*Parlé*) Tous les Pézénac sont donc Périgourdins et gens de robe de père en fils... Mon père était président à mortier, Monsieur... et Moi, Balthazard Hilarion Minos de Pézénac, je suis Président comme mon père, et, comme lui, je coiffe le mortier.

DORAT, *impatienté.*

Plût à Dieu qu'il fût là, votre mortier!... Je vous mettrais dedans, homme de robe, et je me ferais pilon!

PIRON, *riant.*

Bravo! je retiens ce mot-là pour la première pièce que je ferai jouer au Théâtre de la Foire.

LE PRÉSIDENT, *gravement.*

Vos injures ne peuvent ni m'émouvoir ni m'atteindre... Je sais trop qu'il faut s'attendre à tout dans ce Paris .. dans ce foyer de dépravation, de démoralisation, de corruption, de confusion...

PIRON, *l'imitant.*

Vous avez, Monsieur, parbleu! raison... C'est l'abomination de la désolation...

LE PRÉSIDENT

Mais, je suis comme ls juste dont parle Horace: « Justum et tenacem propositi virum. »

PIRON, *étouffant un éclat de rire.*

Oh!

DORAT

Enfin, Monsieur?...

LE PRÉSIDENT

Je continue.,. — Ma femme, Monsieur, est d'un très-bonne famille de Gascogne, qui compte trois Marquis, six Barons, pas mal de Chevaliers, et nombre deVidames parmi ses aïeux.. Ainsi, depuis que j'ai épousé Thisbé, nous portons sur nos Armoiries trois cornes de cerf en champ de Gueules.

PIRON

Ce sont des armoiries parlantes... (*A part*) Il me divertit énormément, ce drôle-là...

DORAT

Quelle patience!

LE PRÉSIDENT, *solennellement.*

A ces causes, Monsieur, vous trouverez bon...

DORAT, *exaspéré.*

Quoi? Que vous me proposiez un cartel?... Soit! j'accepte ..

Digitized by Google

Mais, pour Dieu! homme de loi, tournez-moi vite les talons... ou je ne réponds plus de ma patience...

LE PRÉSIDENT, *avec indignation.*

Un cartel! Vertubœuf! Monsieur, non, la robe ne se bat pas... Le Parlement n'est pas un bretteur... mais je vous fais un bon procès...

DORAT

Un procès?

PIRON, *à part, montrant Dorat.*

Bon! il ne s'attendait pas à celle-là.

LE PRÉSIDENT

Oui, Monsieur, un bon procès... et j'aurai pour moi tous les Juges... car, en défendant mon honneur, c'est l'honneur du corps que je défends... et vous apprendrez à vos dépens, Monsieur le perturbateur des ménages, ce que vaut la vertu d'une présidente ..

(Air):
Craignez mes jalouses fureurs;
A la paix mon âme est fermée!
D'huissiers, de clercs, de procureurs,
Je vous expédie une armée.
Heureux, si leur soin diligent
Rend un peu de calme à mon âme!
Je veux empocher votre argent,
Puisque vous m'avez pris ma femme.

Oui, mon cher Monsieur, une bonne amende... Hélas! ce sera toujours ça de rattrappé... Et quant à votre indigne complice, je saurai bien m'en venger aussi! N'espérez pas la revoir... Je la séparerai non-seulement de vous, mais de moi, mais du monde entier. . Elle finira ses jours dans un couvent, vertubœuf!...

DORAT

Eh! que m'importe?

PIRON

Une réclusion éternelle! c'est bien dur!

LE PRÉSIDENT

Comment! pour une adultère... vertubœuf!

PIRON (*à part*)

Il est impayable avec son bœuf... (*Haut*) Je ne nie pas la gravité du délit... mais il y a des maris qui sont des circonstances... atténuantes...

LE PRÉSIDENT, *à Piron.*

Monsieur, je méprise vos épithètes et vos sarcasmes... ainsi que la colère de Monsieur... *(montrant Dorat)* Je me réfugie dans ma dignité .. et je me retire calme et impassible... toujours comme le Juste d'Horace: « *Si fractus illabitur orbis... impavidum ferient ruinæ.* »

PIRON, *étouffant un éclat de rire.*

Ma foi, je le soupçonne d'être plus fort sur son latin que les Quarante de l'Académie.

DORAT

Que le diable t'emporte! vieux hibou!

Ensemble.

(Air: de la *Sirène*, — 1er acte.)

PIRON	DORAT	LE PRÉSIDENT
A cette violence	Je brave ta présence,	Ta coupable insolence
Dorat perd patience	Ton courroux, ta vengeance!	Excite ma vengeance!
Je puis, de sa fureur	Puisses-tu, vieux plaideur,	Sur toi, vil séducteur,
Rire au fond de mon cœur.	Etouffer de fureur!	Va tomber ma fureur!

(*Le Président sort.*)

Digitized by Google

SCÈNE XIX

PIRON, — DORAT

PIRON (*à part*)

Ah! ma foi! il est impossible de mieux se tirer de ses rôles que ce diable de Préville!... Il a un aplomb et une présence d'esprit admirables... Décidément, c'est un jeune homme d'infiniment de talent... et il serait vraiment dommage de n'avoir pas mis mon ami Dorat en mesure de l'apprécier...

DORAT (*à part*)

Que penser? que croire? que faire?

PIRON, *à part.*

Ce pauvre chevalier! a-t-il une piteuse figure... Ah! si au moins je pouvais rire à mon aise!

DORAT, *à part.*

Ah! quelle position pénible et burlesque à la fois!... Etre obligé de paraître ajouter foi moi-même aux mensonges que j'ai faits... ou confesser ces mêmes mensonges,.. et me livrer ainsi sans défense aux sarcasmes de Piron... de cet infernal rieur, de ce plaisant impitoyable... car si l'aventure vient à se savoir, me voilà en butte à la risée universelle... couvert d'un ridicule éternel!... Mais, quel peut donc être l'auteur de cette abominable mystification?... Oh! si je puis jamais le découvrir.

PIRON

Décidément, mon pauvre ami, il paraît que tu es destiné à expier aujourd'hui toutes tes bonnes fortunes... Autant de bouquets autant de mésaventures!...

DORAT

Assez, assez sur ce chapitre là... fais-moi grâce de tes réflexions!... (*A part*) Il a un regard ironique et un ton narquois qui me mettent en fureur... Je suis sûr qu'il jouit intérieurement de mon embarras... Ah! c'est à mourir de colère! (*Haut*) Ah! çà, qu'as-tu donc à me regarder ainsi avec tes gros yeux écarquillés?

PIRON

Allons, bon! voilà que j'ai des yeux écarquillés!

DORAT

Suis-je une bête curieuse?

PIRON, *à part.*

Eh! eh! au fait... (*Haut*) Calme toi, cher ami...

DORAT

Mais, c'est qu'aussi tu m'impatientes à la fin avec tes lamentations et ton air papelard...

PIRON

Allons, voilà que j'ai un air papelard à présent... Tout à l'heure j'avais des yeux... à présent j'ai un air... Si mon visage a un air, mon visage ment, voilà tout... (*A part*) Il est furieux!

DORAT

Après tout, qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire dans tout ceci... Des femmes séduites?...

PIRON

Oh! non, ça se voit tous les jours.

DORAT

...Des maris trompés?

PIRON

Oh! certes non... ça se voit encore plus souvent.

Digitized by Google

DORAT, *continuant.*

...Des maris qui veulent venger leur honneur... à leur manière...

PIRON

Ah! ça c'est plus rare... pourtant ça se voit... c'est en effet, le revers de la médaille... ce sont les petits malheurs du bonheur... et, en ta qualité de favori du beau sexe et d'homme parfaitement heureux... tu dois être plus qu'un autre sujet à ces légers inconvénients... Bath! que veux-tu? Si la vie était constamment semée pour toi de femmes sensibles et musquées... et de bouquets non moins parfumés..., tu serais un mortel par trop privilégié!

DORAT, *à part.*

Il se moque de moi, le traître!

(*Un inconnu entre brusquement. — Costume ridicule*).

SCÈNE XX

PIRON, — DORAT, — L'INCONNU

(*L'inconnu va mettre ses deux poings fermés sous le nez de Dorat.*)

PIRON

Ah! en voici bien d'une autre!

DORAT, *se reculant.*

Qu'est-ce? que voulez-vous?...

L'INCONNU, *d'une voix glapissante.*

Choisissez!

DORAT, *furieux et le repoussant.*

Choisir quoi? qu'est-ce que vous me chantez?

L'INCONNU

Dans l'une de mes mains, il y a une pilule empoisonnée .. et dans l'autre une pilule qui ne l'est pas.. Encore une fois, choisissez... et Dieu ait votre âme, si vous choisissez mal... car il y a suffisamment de poison pour tuer un bœuf de la plus forte constitution!...

DORAT, *exaspéré.*

Mais, par l'enfer! qu'est-ce que cela signifie?

PIRON

Tiens, un duel aux pilules... c'est nouveau.

L'INCONNU

Que voulez-vous, Monsieur... chacun venge son honneur à sa manière... Je ne connais ni l'épée ni le pistolet... Des pilules, voilà mes armes, à moi! Je suis apothicaire... Thomas-Apollodore-Ménalcas Chicotin, époux infortuné de Glycère...

DORAT, *furieux.*

Allez au diable, vous et vos pilules... damné apothicaire!... Je vous déclare que, si vous ne sortez pas à l'instant, je vous fais sauter par la fenêtre!...

L'APOTHICAIRE

Ah! mille millions de cataplasmes! L'ai-je bien entendu?... après m'avoir ravi l'honneur, vous me chassez de chez vous en me refusant la juste réparation que je demande... C'est donc ainsi qu'on se conduit, quand on est gentilhomme?... Mais, ne pense pas m'échapper, vil séducteur! Tôt ou tard je saurai bien te retrouver et te faire aller... c'est mon état.

Digitized by Google

(Air: *Du Philtre.*)

Puisse à mon gré le ciel vengeur
Punir un séducteur!...
Que la maladie
A toi s'associe,
Desséchant ta vie
Jusqu'au moindre suc!
A toi l'éthisie,
La paralysie
La bradipepsie
Et le mal caduc!
A toi la folie,
La mélancolie
Et l'hypocondrie
Et tous les tourments!
La dyssenterie
Et l'hypertrophie
Et l'hydrophobie
Et le mal de dents!...
Et puisse ainsi le ciel vengeur
Punir un séducteur!...

(*Parlé*) Je pars, soit! Mais auparavant tu entendras les malédictions que t'adresse un époux outragé... Puisse le Ciel te gratifier des maladies les plus ridicules et des indispositions les plus saugrenues! Puisse ta vie être abreuvée des drogues les plus amères, des potions les plus nauséabondes, des mixtures les plus malfaisantes et des médecines les plus incongrues!!!

Puissé-je enfin te voir à ton dernier soupir,
Boire encore, en jurant, quelque affreux élixir!

(*Pendant cette tirade, Dorat est en proie à la plus violente colère. Piron feint de l'apaiser.*)

Ensemble

(Air: *De l'Image*).

L'APOTHICAIRE	DORAT	PIRON, *montrant Dorat.*
La colère	La colère	La colère
M'exaspère!	M'exaspère.	L'exaspère
De toi, j'aurai raison!	Je vais prendre un bâton.	Et confonde sa raison.
Quoi! sans honte	Oui, sans honte	Il s'irrite,
Tu m'affronte?	Je t'affronte!	Se dépite;
Mais c'est bon,	Va, c'est bon,	La leçon
Oui, c'est bon.	Oui, c'est bon!	A du bon...
De ma femme,	De ta femme,	De la femme,
Traître infâme!	Traître infâme!	Sur mon âme,
Si tu ravis l'honneur,	Que m'importe l'honneur!	Puisqu'il est l'inventeur,
Patience!	Sotte engeance!	C'est justice
La vengeance	Ta présence	Qu'il subisse
Sourit à ma fureur!	Excite ma fureur!	L'époux et sa fureur!

(*L'apothicaire sort en faisant des gestes furibonds.*)

SCÈNE XXI

PIRON, — DORAT

PIRON

Voilà le plus éloquent apothicaire que j'aie entendu de ma vie...

DORAT, *furieux, à lui-même.*

Ah! par l'enfer! que je connaisse seulement l'auteur de cette infâme comédie... que je le connaisse!... et je ne lui donnerai pas seulement des coups de canne... non! ce serait trop peu... mais je le tuerai!...

PIRON

Hein?

DORAT

Je le déchirerai, s'il le faut, avec mes ongles!...

PIRON

Diable!

Digitized by Google

DORAT

Je l'éventrerai avec mes dents!...

PIRON

Bigre!...

DORAT

Ah! le double traître! le maroufle! le gredin! le bourreau!...

PIRON, *à part.*

Je crois qu'il commence à en avoir son compte... (*Haut*) Calme-toi donc... voyons, mon ami... tu vas te rendre malade... et si tu ne meurs pas d'un coup d'épée, tu mourras d'une fluxion de poitrine... la belle avance!

(*Pendant toute cette scène, Dorat se promène violemment, poussant des exclamations de fureur et sans voir Piron qui le suit et qui s'efforce de le calmer. Quand ce jeu de scène s'est un peu prolongé, il se retourne et voit Piron.*)

DORAT

Eh bien! quoi? que me veux-tu?

PIRON

Modère-toi, je t'en prie! Tiens, te voilà tout en sueur... Tu vas gagner une pleurésie ou un rhume de cerveau... modère-toi, que diable!

DORAT

Que je me modère... cela est facile à dire... que je me modère... Quand je suis victime d'un infâme guet-à-pens!

PIRON

Il est vrai qu'il faut que ta peau soit diablement appétissante... pour que chacun veuille en tâter de quelque façon... Ce sacripant de Calvacanti qui prétend te fourrer six pouces d'acier dans le ventre!... et cet enragé apothicaire qui veut te faire prendre une dose de poison capable de tuer un bœuf!... j'avoue que voilà une pilule un peu dure à avaler... Ah! tant de fiel peut-il entrer dans une âme d'apothicaire!... (*Imitant le nasillement du Président*) Sans compter M. Minos de Pézenac, le Président avec mortier... qui en veut, lui, à ta bourse...

DORAT

Eh! morbleu! il s'agit bien de toute cette race de croquants!... (*Il recommence à se promener avec violence, Piron le suit. — Jeu de scène.*)

PIRON

Ah! bath!... Mais, quoi donc encore?... Est-ce que par hasard le mari numéro quatre?...

(*Dorat, après deux ou trois tours se trouve tout-à-coup nez à nez avec un quatrième inconnu. — Costume simple, chapeau rabattu sur les yeux.*)

SCÈNE XXII

PIRON, — DORAT, — L'INCONNU

L'ICONNU

Je désire parler à M. le chevalier Dorat.

DORAT, *brusquement.*

Eh bien! qu'avez-vous à me dire?

L'INCONNU

Je viens vous demander raison...

PIRON

Encore!

Digitized by Google

DORAT

De quoi?

L'INCONNU

Parbleu! de l'outrage que vous m'avez fait en la personne de ma femme...

DORAT

Mais, de par tous les diables! qui êtes-vous donc?

L'INCONNU

(*Avec beaucoup de sérieux et de sang-froid*) Qui je suis? Ah! pour cela, Monsieur, je ne le sais pas encore... et j'attends que vous me le disiez... (*Mouvement de Dorat*) Voyons, Monsieur, dépêchez-vous... Ma femme est-elle brune ou blonde?... grande ou petite?... Et pour ce qui est de moi .. suis-je soldat, marchand, bourgeois ou campagnard? Suis-je noble ou vilain?... Dites, Monsieur?... car jusqu'à présent j'ignore absolument tout. . sinon que je suis le numéro 4!...

(*Dorat reste stupéfait*).

PIRON, *à part.*

Oh! voilà le bouquet des bouquets! Ah! ma foi! je n'y tiens plus!... (*Il tombe assis sur une chaise, en riant de toutes ses forces*) Ah! ah! ah!

DORAT, *le considère, puis s'écrie avec explosion.*

Oh! je devine tout... C'est donc toi, misérable! qui m'as joué ce tour infâme?... Ah! pendard! ah! maraud! Mais tu n'as donc plus peur des coups de canne?... Attends! attends!... A nous deux!... Nous allons voir!... (*Il court s'armer de sa canne.*)

L'INCONNU

Comment tout cela va-t-il finir?

PIRON, *à part.*

Allons! le tout pour le tout... (*Haut, à Dorat qui s'est rapproché en brandissant sa canne*) Frappe, si tu veux... Venge-toi... Mais alors, tue-moi sur place... car si tu me laisses sortir d'ici avec le moindre soufle, avec le plus mince filet de voix... je me ferai, s'il le faut, porter en litière au café Procope... et là, je raconterai à toute la littérature du dix-huitième siècle assemblée, l'histoire de tes maîtresses... des trois bouquets et des trois maris...

DORAT

Traître! tu oserais?... (*Il laisse retomber sa canne. — A part*) Je ne puis pourtant pas l'assassiner...

PIRON, *à part.*

Allons, ma menace a porté juste! il est à moi... (*Haut*) Voyons, au fait, de quoi te plains tu? Tu as inventé les femmes... (*A part*) Prenons la chose à mon compte... (*Haut*) j'ai inventé les maris... nous sommes quittes.

DORAT

Eh bien! puisque je ne puis t'atteindre, ton indigne complice paiera du moins pour toi!... (*Il s'élance vers l'inconnu*).

PIRON, *passant entre eux.*

Arrête, imprudent!... Malheureux, veux-tu donc casser la tête à ton jeune premier rôle... à l'acteur admirable qui doit faire triompher sur la scène française ta belle comédie de *La Feinte par amour*?...

(*Préville se découvre.*)

DORAT

Comment! il serait possible! Quoi! c'est vous Préville?

Digitized by Google

PRÉVILLE

Hélas ! moi-même, Monsieur le chevalier, qui répétais devant vous avec costumes, gestes et accessoires...

DORAT

Je ne reviens pas de ma surprise...

PIRON

Tu le vois, cher ami ! une audition dans toute les règles... j'ai prévenu tes désirs... Hésiteras-tu maintenant à lui confier le rôle qu'il te demande?...

DORAT

M'avoir joué ainsi !...

PIRON

Mais, c'est qu'il a admirablement joué, en effet... Allons, ne l'accuse pas... *(A part)* Mettons de plus en plus la ruse sur mon compte ! *(Haut)* C'est moi qui ai tout conduit... c'est moi qui l'ai engagé à prendre ce moyen pour te faire connaître un talent qui doit être un jour l'orgueil de la scène française, et pour te forcer à lui pardonner une petite peccadille involontairement commise contre toi... certain quatrain malencontreux...

DORAT

Quoi ! c'est?...

PRÉVILLE

Ah ! Monsieur, croyez qu'alors j'ignorais... et que je suis confus...

PIRON

Allons, voyons, sois gentil... pardonne-lui l'épigramme... pardonne la ruse... accorde le rôle qu'on te demande... et à ce prix un silence absolu de notre part... Sinon, ma foi, j'embouche la trompette de la Renommée et je me fais le cornac de ta gloire chez tous les peuples de l'univers... depuis les Lapons et les Iroquois, jusqu'aux Tartares et aux Patagons...

DORAT

Eh bien ! soit !... *(A part)* puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. *(Haut)* Je pardonne... j'accorde tout... restons amis... *(Il tend la main à Piron et à Préville)* Mais, de votre côté, vous me promettez un silence éternel ?...

PRÉVILLE

Oh ! Monsieur, je vous le jure !

PIRON

Tu peux y compter !

SCÈNE XXIII

PIRON, — DORAT, — PRÉVILLE, — LOUISE

PIRON

Eh ! parbleu ! c'est notre joli messager d'amour... Approchez, charmante Louise !... vous ne pouvez arriver plus à propos... Vous apportez un bouquet à Monsieur le chevalier Dorat... Eh bien Monsieur Dorat, pour vous payer des trois premiers, veut que celui-ci soit votre bouquet de noces...

DORAT

Qu'est-ce qu'il dit donc?

LOUISE

Est-ce possible ?

PIRON

Oui, mon enfant ! bientôt vous pourrez épouser Préville... et

Digitized by Google

cela grâce à Monsieur le chevalier Dorat, qui veut bien lui accorder un rôle de début dans sa nouvelle comédie.

LOUISE, *sautant de joie.*

Ah! quel bonheur!... (*A Dorat*) Ah! Monsieur, que de reconnaissance!!!

DORAT, *à Piron.*

M'expliqueras-tu enfin ce que cela signifie?

PIRON, *à Dorat.*

C'est tout un roman... Je te conterai cela tout-à-l'heure au café... Allons, mes enfants! je vous unis... et, en l'absence de votre tante... je vous bénis!...

PRÉVILLE

Chère Louise!...

PIRON

Et pour mon cadeau de noces... je promets à Préville un rôle dans une comédie de ma façon.

DORAT, *à part.*

Ce sera quelque mauvaise parade, bien sûr!..

PIRON, *à part, regardant Dorat.*

J'y tournerai en ridicule la manie de rimer hors de propos... Je l'intitulerai : *La Métromanie...*

PRÉVILLE

Monsieur le chevalier, je cours étudier mon rôle... et je vous jure que vous serez content de moi!

PIRON, *bas à Préville.*

Tâchez de jouer comme aujourd'hui.

LOUISE

Et moi, Messsieurs, je vais préparer des bouquets pour votre première représentation.

Chœur.

(Air: De Lestocq, *Gentille moscovite.*)

L'amitié nous rassemble,
Bénissons l'heureux jour
Qui nous rend tous ensemble
A la paix, à l'amour!

PRÉVILLE, *au public.*

(Air: *De l'Angelus — Romagnèsi.*)

Les bouquets de toutes couleurs,
Vous le voyez, ici foisonnent,
Messieurs, mais il est d'autres fleurs
Que nos désirs ambitionnent,
Car ce sont vos mains qui les donnent.
Accordez ce bouquet flatteur,
Et daignez n'oublier personne.
Soyez indulgents pour l'acteur,
Soyez indulgents pour l'auteur:
Entre eux partagez la couronne!

Reprise du chœur.

Gabriel MONAVON.

Digitized by Google

CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

DE FRANCE

46e Session, à VIENNE (Isère)

(2-8 Septembre 1879)

Membres du bureau de la Société française d'Archéologie et du Congrès :

LÉON PALUSTRE, Directeur de la Société française d'Archéologie.

Cte DE MELLET, Directeur honoraire.

L'ABBÉ LE PETIT, Secrétaire général.

J. DE LAURIÈRE, Secrétaire général adjoint.

GAUGAIN, Trésorier.

JULES RONJAT, Sénateur de l'Isère, maire de Vienne.

FLORET, Sous-Préfet de Vienne.

GUSTAVE VALLIER, à Grenoble.

VALLENTIN, Juge d'instruction à Montélimar.

OLLIER DE MARICHARD, à Vallon (Ardèche).

TONY DESJARDINS, Architecte, à Lyon, quai Tilsitt, 25.

Les Secrétaires généraux :

SIMÉON GOUET, Adjoint au maire de Vienne.

FÉLIX LOMBARD, Avocat.

JOSEPH LEBLANC, Bibliothécaire et Conservateur du Musée de Vienne.

Le Secrétaire général adjoint :

LUCIEN BÉGULE, 5, quai de l'Hôpital, à Lyon.

Trésorier du Congrès :

M. BLANDIN, Architecte-voyer, à Vienne (Isère).

LISTE DES ADHÉRENTS

MM.

ADVIELLE D'ARRAS (VICTOR), attaché au Ministère des Finances, commandeur de la Légion d'honneur, officier d'Académie, à Sceaux (Seine).

AGOULT (Comte D'), propriétaire à Voreppe (Isère).

ALBIGNY (PAUL D'), à Privas.

ALLEMAND (FIRMIN), architecte, à Vienne.

ARNAUD, avocat, maire des Côtes-d'Arey (Isère), à Vienne.

AUBRY (AUGUSTE), dessinateur, à Vienne (Isère).

BADIN, docteur en médecine, à Vienne.

Digitized by Google

MM.

BADIN (Léon), commissaire-priseur, à Vienne.
BARRAS (Léon-Joachim), Procureur de la République, à Montélimar (Drôme).
BARTOLETTI, archiviste d Etat, à Rome (Italie).
BAUDRIER, président de chambre à la cour de Lyon.
BELLET (Charles), abbé, à Tain (Drôme).
BÉGULE (L.), membre de la Société Française d'archéologie, à Lyon.
BÉGULE (Mme L.), à Lyon.
BIGOT (Joseph), fabricant, à Vienne.
BIZOT (Ernest), architecte, à Vienne.
BLANCHET (Paul), membre correspondant de la Société Française d'archéologie, manufacturier, à Rives (Isère).
BLANCHET (Augustin), manufacturier, à Rives (Isère).
BLANC, percepteur, à Beaurepaire (Isère.)
BLANDIN (Mathieu), architecte-voyer, à Vienne.
BOISRIVANT, conseiller général du canton de Rives, à Réaumont (Isère).
BONNARD (Félix), banquier, à Vienne.
BONNIER fils, négociant à Vienne.
BONJEAN (Auguste), rentier, à Vienne.
BOUCHARDON, maire, à Arzay (Isère).
BOULET, pharmacien, à Vienne.
BOURBON (Tony), architecte, à Lyon.
BOUVIER (Aristide), négociant, à Vienne.
BOUVIER (Pierre-Léon), négociant, à Vienne.
BOUVIER-LATOUR, conseiller municipal, à Vienne.
BOYNE (William), numismate de Londres, à Nice.
BRESSON (Louis), architecte, à Lyon.
BRILLIER, ancien sénateur de l'Isère, à Vienne.
BROCARD (Guillaume), négociant, à Vienne.
BROUCHOUD (Claudius), avocat à la Cour d'Appel, à Lyon.
BURDY aîné, filateur à Vienne.
BURDY (Jean), filateur, à Vienne.
CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit, à Lyon.
CAILLIER (Georges), inspecteur de la Société Française d'archéologie, à Guéret.
CANSON (De), à Vidalon-lès-Annonay (Ardèche).
CARTALLIER (Jérome), fabricant de papiers, à Pont-Evêque, près Vienne.
CAUNA (Baron De), au château de Cauna, par St-Sever (Landes).
CHAFFAUT (Gaston Du), étudiant en droit, à Digne (Basses-Alpes).
CHAINE (Joseph), ingénieur, à Pont-Évêque (Vienne).
CHAMPIN (Jean-François), jardinier, à Ste-Colombe, (Rhône).
CHAMPOLLION-FIGEAC (Aimé-Louis), à Vif (Isère).
CHANLIAUX (Philibert), rédacteur en chef du journal d'archéologie *La Gaule*, à Lyon.
CHARVET (Léon), architecte, à Lyon.
CHARVET (Baptiste) neveu, médecin, à Grenoble.
CHARREYRE (Félix), conseiller d'arrondissement, à St-Symphorien-d'Ozon (Isère).
CHAUMARTIN (Louis-Joseph), agent-voyer-inspecteur, à Vienne.
CHAUMARTIN (Charles), avoué, à Vienne.
CHAUMARTIN (Charles) fils, à Vienne
CHENIER (Gustave), vétérinaire au 11e cuirassier, à Vienne.
CHENU (Xavier), aumônier du Collége de Vienne.
CHOLET (Mme Charles), à Tervueren, près Bruxelles (Belgique).
CHOLLIER (Auguste), ex-président du Tribunal de Commerce, à Vienne.
CHOLLIER (Alexandre), avocat, à Vienne.
CHOMER (Louis), manufacturier, à Renage (Isère).
COMBAUDON (Félix), avocat, à Vienne.
COMBES (Marius), secrétaire en chef de la s. préfecture, à Vienne.
CONTAMIN (Félix), rentier, à Vienne.
COSTON Adolphe (Baron De), à Montélimar (Drôme).
COSTON (Adhémar De), substitut du Procureur de la République, à Vienne.
COUSTON (Emile), pharmacien, à Vienne.
COUTURIER (Lucien), architecte, ocnseiller municipal à Vienne.

Digitized by Google

MM.

COUTURIER (Henri), député de l'Isère, à Vienne.
CRAPONNE du VILLARD (De) (Gaston), juge au tribunal civil de Vienne, chevalier de la légion d'honneur.
CRAPON (Denis), à Pont-Évêque, près Vienne.
DAUSSE, commandant d'état-major, à Lyon.
DÉCŒUR (Georges), avoué, à Vienne.
DÉRIARD (Louis), directeur de la verrerie, à Valence (Drôme),
DESJARDINS (T.), architecte, à Lyon.
DERIEUX, propriétaire au château de Virieu, au Passage (Isère).
DEVERS (Joseph), libraire, à Vienne.
DISSARD (Paul), conservateur du Musée des Antiques, inspecteur du Palais des Arts, à Lyon.
DONNAT (Joseph), à St-Alban-du-Rhône (Isère).
DREYSS (Ch.), recteur de l'Académie, à Grenoble.
DUBAN, lieutenant colonel au 99e de ligne, à Vienne.
DUMAS (Gustave), négociant, conseiller municipal, à Vienne.
EMERY, fabricant, à Lyon.
FALSAN (Albert), membre de l'Académie, à St-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).
FARRE, général, gouverneur militaire de Lyon.
FAURE, docteur en médecine, à Vienne.
FAURE (Louis), avoué, conseiller général de l'Isère, à Vienne.
FÉVRIER, général de division, à Lyon.
FIÈRE (Paul), correspondant de la Société de Numismatique, à Voiron.
FLORET (Paul), sous-préfet de l'arrondissement de Vienne.
FONTENILLES (Paul De), inspecteur de la Société Française d'archéologie, à Cahors.
FORGE fils aîné, à Vienne.
FORTON (Comte De), membre de la Société Française d'archéologie, à Montpellier.
FRANCARD (Adolphe), avocat, docteur en sciences politiques et administratives, à Mons (Belgique)
GARON (François), négociant, à Vienne.
GARON (Louis), entrepreneur de transport, à Ste-Colombe (Rhône).
GAUGAIN, trésorier de la Société Française d'Archéologie, à Caen.
GAUTIER - DESCOTTES, membre de la Société Française d'archéologie, à Arles.
GAUTIER-DESCOTTES (Mme), à Arles.
GAUTIER-DESCOTTES (Mlle), à Arles.
GAUTHIER, photographe, à Vienne.
GENIN (Antoine-Auguste-Rodolphe), à Lyon.
GERY, fabricant de toiles, à Voiron (Isère).
GILBERT (Paul), négociant, à Vienne.
GILIBERT (Pierre), propriétaire, à Ste-Blandine (Vienne).
GIRERD (Edouard), avoué, adjoint au maire de Vienne.
GLEYZOLLE (Auguste), banquier, à Vienne.
GODEFROY-MARTIN, médecin, à Vienne.
GONNARD (Henry), directeur du Palais des Arts, à St-Etienne (Loire).
GOUET (Siméon), négociant, adjoint au maire de Vienne.
GRENOUILLET (Antony), architecte, à Vienne.
GRENOUILLER (Lucien), docteur-médecin, à Vienne.
GRIS (Joseph) aîné, métallurgiste, à Vienne.
GRISARD (J.-J.), conducteur général du Service municipal de Lyon.
GROLÉE (Firmin), avocat, à Grenoble.
GUILLEMAUD (Jacques), journaliste, à Rouen.
GUIMET (Emile), manufacturier, à Lyon.
HOURS, conseiller général de l'Isère, à Anjou (Isère).
HUGOT (Victor-Alexandre), commissaire de surveillance des chemins de fer, à Vienne.
HUNFALVY (Paul), à Budapest (Hongrie).
HUNFALVY (Mme Paul), à Budapest, (Hongrie).
HUNFALVY (Mlle), à Budapest, (Hongrie).
HUVET (Jean-Benoit), géomètre, à Crémieu (Isère).

Digitized by Google

MM.

JACOB (Emile), Principal du Collége, à Vienne.
JANIN (Joseph), conseiller d'arrondissement, à St-Georges-d'Espéranche, (Isère).
JOLY (Octave), négociant, à Vienne.
JOUFFRAY (Claudius), ingénieur-constructeur, membre du Conseil municipal, à Vienne.
JOUFFRAY (Abel), architecte, à Vienne.
JOUFFRAY (Antony) oncle, à Vienne.
JOUFFRAY (Jean), constructeur mécanicien, à Vienne.
JOUFFRAY (Marcel). greffier du Tribunal de Commerce, à Vienne.
JOURNET, fab. de draps, à Vienne.
JULIEN-MOUTELON, manufacturier, conseiller municipal, à Vienne.
KLÉBER (Alphonse), manufacturier, à Rives (Isère).
KRAEUTLER, conseiller municipal, à Vienne.
KUSS, Ingénieur des ponts et chaussées, à Vienne.
La BONNARDIÈRE, docteur en médecine, à Grenoble.
LACAMP (Félix), limonadier, à Vienne.
LAC (Comte Du), membre de la Société Française d'Archéologie, à Compiègne.
LAC (Du) fils, propriétaire à Compiègne.
LAFAYE (Eugène), docteur-médecin, à Vienne.
LAFON, receveur particulier des finances, à Vienne.
LAPERCHE (E.), membre de la Société Française d'archéologie à Tours.
LAPERCHE (P.), membre de la Société Française d'archéologie, à Tours.
LAPERCHE (Mme P.), à Tours.
LASCOUR (Paul), négociant en draperie, à Vienne.
LAUGIER, conservateur du Musée des Médailles, à Marseille.
LAURENT (Florentin), entrepreneur, à Vienne.
LAURIÈRE (J. De), secrétaire-général adjoint de la Société Française d'Archéologie.
LEBLANC (Joseph), conservateur du Musée et bibliothécaire, inspecteur de la Société française d'archéologie, à Vienne.
LEFEBVRE fils, huissier, à St-Symphorien-d'Ozon (Isère).
LELORAIN (Edouard), médecin-major, au 99e régiment de ligne, à Vienne.
Le Chevalier DA SYLVA, architecte du roi de Portugal.
LEURQUIN (Charles), avocat, à Mons (Belgique).
LEURQUIN (Mme), à Mons (Belgique).
LEURQUIN, (Mlle) à Mons (Belgique).
LOMBARD (Louis-Christophe), rentier, à Vienne.
LOMBARD (Félix), avocat, conseiller municipal, à Vienne.
LONG (Charles De), à Paris.
LOUVIER, propriétaire à Sainte-Colombe (Rhône).
La SOCIÉTÉ de TOPOGRAPHIE HISTORIQUE de Lyon.
MARSY, (Comte De) Inspecteur général de la Société Française d'Archéologie, à Compiègne.
MARTIN, curé de Poisnat (Ain).
MAURICE (Jean-François), agriculteur, à Éclose (Isère).
MEILLET (Comte De), directeur honoraire de la Société Française d'Archéologie.
MESSIÉ (Alfred), avocat, à Montélimar (Drôme).
MICHALON, docteur médecin, à Vienne.
MICHAL-LADICHÈRE, sénateur de l'Isère, à St-Geoirs.
MIERJNIKI (A.), procureur et doyen de la Faculté d'histoire et de philologie, à Varsovie.
MONCLAR (Marquis De), membre de la Société Française d'Archéologie, consul, à Stuttgard.
MONIER (Pierre-Antoine), percepteur des contributions directes, à Vienne.
MOREL, receveur des finances, à Nyons, membre de la Société Française d'Archéologie.
MORELLET, procureur de la République, à Vienne.
MORIN-PONS (Henri), banquier, à Lyon.
MOURRETON (Louis), docteur médecin, à Vienne.
MOUTIER (L.), curé, à Marsanne (Drôme).
NABOTH, ingénieur, à Pont-Evêque, usine De Long.
NICOD (Ernest), à Moidieu (Isère).
NODET, membre de la Société

Digitized by Google

MM.

Française d'Archéologie, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris.
NOEL (Léopold), conseiller municipal, à Vienne.
NOYER (Louis), conservateur du Musée lapidaire, membre de la Société Française d'archéologie, à Béziers.
NUGUES (Alphonse), à Romans, (Drôme).
ODILON-BARROT, conseiller général, à Chambonas (Ardèche).
OLLIER De MARICHARD (J.), inspecteur de la Société Française d'archéologie, à Vallon (Ardèche).
OLLIEU (Charles), membre de la Commission du Musée, à Vienne.
PAGÈS (Adolphe), conseiller à la Cour d'appel, Grenoble.
PAILLOUX (Claude-Alexandre), docteur, à St-Ambreuil (Saône-et-Loire).
PALANDRE (André), directeur de l'École de Tissage, à Vienne.
PALUSTRE (Léon), président de la Société Française d'Archéologie et du Congrès, à Tours.
PASCAL-VALLUIT, négociant à Vienne.
PASCAL-DIJOUD, fabricant de draps, à Vienne.
PAUCHE (Alexandre), notaire, à Vienne.
PAYAN-DUMOULIN, ancien conseiller à la Cour d'Appel d'Aix, officier de l'Instruction publique, à Fiancey-Bressac (Drôme).
PAYEN (Claudius), libraire, à Vienne.
PELLAT, vice-président du conseil de préfecture de l'Isère, à Grenoble.
PERRAD (Modeste), horloger, conseiller municipal, à Vienne.
PERRICHON (F), docteur en médecine, à Vienne.
PETIN (Charles), propriétaire du château de Vourey (Isère).
PETIT, abbé, secrétaire général de la Société Française d'Archéologie.
PEYRIEUX (Eugène), conseiller général, propriétaire, à St-Jean-de-Bournay (Isère).
PICARD (Armand-Charles-Henry), chevalier de la légion d'honneur, maire de St-Jean-de-Bournay (Isère).
PIZANÇON (Marquis De), à Romans (Drôme).
POIDEBARD, avocat à Lyon, membre de la Société Française d'Archéologie.
POLINIÈRE (Baron De) (Pierre-François-Léon), à Vienne.
PONCET, abbé, curé d'Anthon (Isère).
PORTROUX, (Du) membre de la Société Française d'Archéologie, à Romans, (Drôme).
PRAT, curé de St-Maurice, à Vienne.
PRUDHOMME, archiviste départemental, à Grenoble.
QUENIN (Edouard) fils, géologue, à Pont-de-Chéruy (Isère).
QUINSONAS (Comte De), au château de Mérieu (Isère).
QUIVOGNE, vétérinaire, membre de la Société littéraire et archéologique de Lyon, à Lyon.
RECAMIER (Étienne), homme de lettres, à Lyon.
REVOIL (Antoine-Henry), architecte du Gouvernement, à Nîmes (Gard).
REYMOND (Louis), négociant, à Vienne.
REYMOND (Etienne), négociant à Vienne.
REYNAUD, membre de la Société Française d'archéologie, à Bayons,
RIBOLLET, architecte, à Lyon.
RICHARD-BERENGER, conseiller général, propriétaire à Mens (Isère).
ROCHAS d'AIGLUN (De), capitaine du Génie, à l'Ecole polytecknique, à Paris.
ROMAN (Joseph), à Embrun.
RONJAT (Jules), sénateur, maire de Vienne.
ROURE (Adrien), ancien imprimeur, à Vienne.
SAR (Népomucène), ingénieur, à Vienne.
SAR (Albert), ingénieur, directeur de l'Usine à Gaz, à Vienne.
SAUM (Auguste), ancien bibliothécaire en chef de Strasbourg, à Marseille.
SAUNIER, maire, à Meyzieu (Isère).
SAVIGNÉ (E.-J.), imprimeur-éditeur, à Vienne.
SÉROUX (De), lieutenant de cuirassier, à Vienne.
TARDIF (Claudius), directeur d'assurances, à Vienne.
THIBAUD, avocat, conseiller général de l'Isère, à Grenoble.
THIBON, pharmacien, à Vienne.
THOMAS, directeur de l'agence

Digitized by Google

MM.

du Crédit Lyonnais, à Vienne.
THOMAS-MORGAN, trésorier du British archéological association, à Palace Koud, Stréatham, près Londres - S.W.
THOMAS, trésorier payeur de l'Isère, à Grenoble.
TIMON (Joseph), imprimeur à Vienne.
TONNERIEUX (Louis), receveur des Hospices, à Vienne.
TOURNIER-BARJON, négociant, conseiller municipal, à Vienne.
TRUCHARD-DUMOULIN, juge de paix, à Vienne.
VACHEZ (Antoine), avocat, docteur en droit, membre de la Société littéraire de Lyon.
VAILLANT, membre de la Société Française d'archéologie, à Boulogne-sur-Mer.
VALLENTIN, juge d'instruction, inspecteur de la Société française d'archéologie, à Montélimar.
VALLENTIN (Florian), juge suppléant, à Grenoble (Isère).
VALENTIN, conseiller municipal, à Vienne.
VALLIER (Gustave) numismate, chevalier de l'ordre de Léopold de Belgique, à Grenoble.
VALLIN (Pierre), journaliste à Lyon.
VERNA (De), au château de Verna, par Crémieu (Isère).
VERRIÈRE (Antoine), notaire, maire de St-Georges-d'Espéranche (Isère).
VEULLIOT (Charles), controleur des Contributions directes, à Lyon.
VINGTRINIER (Aimé), membre de l'Institut Egyptien, sous bibliothécaire, à Lyon.
WEZIK (F. De), docteur en médecine, à Vienne.
WIMBERG (Fernand), pharmacien, à Vienne.
WINDECK (Joseph), brasseur, conseiller municipal, à Vienne.
WINDECK (Philippe), brasseur, à Vienne.
ZACHARIE (Antoine), directeur de l'Ecole de dessin, à Vienne.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

Séance du 2 Septembre 1879

Chaque année, la *Société Française d'Archéologie*, constituée par l'initiative de M. de Caumont, qui en fut le directeur jusqu'à sa mort et sut grouper autour de lui un nombre de membres toujours croissant, tient dans une ville de France une session, dont la durée, d'environ huit jours, comprend à la fois des séances consacrées à la discussion de questions relatives à l'archéologie et à l'histoire, et des excursions ayant pour but de permettre d'étudier les monuments les plus intéressants de la vieille France.

Un des caractères qui distinguent la *Société Française d'Archéologie*, est l'esprit d'indépendance qui lui a toujours été propre et qui lui a permis de vivre de ses propres ressources, sans rechercher aucun patronage, et sans solliciter les encouragements que méritaient pourtant ses efforts pour la conservation de nos vieux monuments historiques.

Cette année, le Congrès archéologique se tient à Vienne, où a

Digitized by Google

eu lieu aujourd'hui, mardi 2 septembre, la première séance de sa 46e session. A deux heures précises, M. le général Farre, M. le sénateur Ronjat, maire de Vienne, entraient avec M. Palustre, directeur de la *Société Française d'Archéologie*, dans l'une des salles du Collége, décorée de drapeaux et de feuillages et dont les murs étaient recouverts de dessins et de photographies représentant des monuments de Vienne et des environs, ainsi que des types pris dans différents pays de l'Europe et pouvant servir utilement de points de comparaison pour les travaux du Congrès.

Sur l'estrade prenaient place, auprès de M. Palustre, directeur de la Société, MM. le général Farre, le sénateur Ronjat, Couturier, député, Floret, sous-préfet, ainsi que MM. de Laurière, secrétaire-général de la Société, le lieutenant-colonel du 99e et plusieurs officiers de l'Etat-Major de M. le général Farre; Leblanc et Bégule; secrétaires généraux; Tony Desjardins, Ollier de Marichard, le comte de Marsy, Vallentin, Hunfalvy, Vallier, etc.

Dans la salle, nous citerons parmi les membres de la Société venus des différentes provinces et de l'étranger, MM. Gautier-Descottes, Etienne Récamier, le docteur Pailhoux, du Lac, le baron de Fontenilles, Francard, Giraud, le marquis de Monclar, le docteur Charvet, Leurquin, Nodet, Saum, Eugène Laperche, Roman, Caillier, Vaillant. etc.

Plusieurs dames, Mmes et Mlles Gautier-Descottes, Hunfalvy, Leurquin, etc., avaient bien voulu répondre également à l'appel des organisateurs du Congrès, et avaient pris place sur des siéges disposés au pied de l'estrade.

M. Palustre ayant déclaré ouverte la quarante-sixième session du Congrès, M. le Sénateur, Maire de Vienne, a pris la parole et souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, les remerciant d'avoir bien voulu choisir Vienne pour le lieu de leur réunion, tout en leur exprimant le regret qu'il éprouvait de ce que les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'industrie viennoise n'aient pas permis à l'administration municipale de compléter la réception qu'elle désirait faire au Congrès, par les manifestations extérieures dont elle aurait eu le désir de les accompagner.

M. Palustre a répondu aux paroles prononcées par M. Ronjat, en rappelant que ce n'est pas la première fois que la Société française vient tenir des séances à Vienne et que déjà, en 1841 et plus tard en 1862, elle a, sous la direction de M. de Caumont, consacré une journée à la visite des monuments antiques de cette cité. M. Palustre est heureux de rappeler le plaisir qu'il eut, en

Digitized by Google

1862, en visitant, au début de ses études archéologiques, sous la conduite du fondateur de la Société, les antiquités viennoises, et il insiste sur la sollicitude dont l'administration viennoise a toujours donné des preuves en faveur des monuments historiques de la ville.

Il rappelle aussi qu'à cette première époque, Vienne comptait un certain nombre d'archéologues dont il tient à rappeler le souvenir et notamment MM. Alfred de Terrebasse, Victor Teste et Quenin, architecte, dont la perte est vivement regrettée ; il ajoute qu'en voyant les travaux accomplis depuis cette époque et dont M. Leblanc se propose de faire l'exposé, on peut dire qu'à Vienne, si les savants disparaissent, la science ne périt pas.

Après avoir remercié M. Ronjat et la ville de Vienne de leur accueil, M. Palustre adresse également l'expression de sa gratitude à M. le général Farre, commandant du corps d'armée, qui a bien voulu distraire quelques heures du temps consacré à ses hautes fonctions, pour venir assister à l'ouverture du Congrès. Il ajoute que si, souvent, des officiers ont pris part aux travaux du Congrès, c'est la seconde fois seulement depuis qu'il est à la tête de la Société, qu'un officier général, pourvu d'un haut commandement, veut bien l'encourager de sa présence et qu'il est heureux de pouvoir remercier M. le général Farre d'avoir bien voulu faire, au Congrès de Vienne, l'honneur que le duc d'Aumale avait fait, en 1877, à celui de Senlis.

En terminant, M. le Directeur exprime le regret qu'il éprouve d'avoir à présenter au Congrès les excuses de MM. Allmer et Révoil, ainsi que ceux du R. P. de la Croix.

M. Leblanc, bibliothécaire de Vienne, a pris ensuite la parole et retracé le tableau des découvertes faites à Vienne depuis 1841. Nous ne pouvons suivre notre savant confrère dans la longue énumération qu'il a donnée des monuments de toute nature, marbres, mosaïques, bronzes, et objets de tout genre, que chaque jour, le hasard, ou des fouilles intelligentes mettent à découvert. Nous citerons seulement la tête en bois sculptée, récemment découverte et qui peut-être considérée, à juste titre, comme l'une des pièces les plus importantes du *Musée de Vienne*, nous dirions presque une pièce unique, si M. de Laurière, qui a bien voulu distribuer aux membres du Congrès des reproductions photoglyptiques de ce morceau de sculpture, n'avait signalé deux monuments qu'il est possible d'en rapprocher.

A la suite de diverses observations présentées sur ce monument et sur ses analogues, M. le Maire de Vienne a tenu à répéter au

Digitized by Google

Congrès tout l'intérêt que la ville portait à la possession de ce morceau et à lui dire tout le prix qu'elle attachait à sa conservation.

M. Etienne Récamier, ne pouvant se trouver à Vienne pendant toute la durée du Congrès, a demandé à prendre la parole sur la sixième question du Congrès :

« *Tous les vases antiques trouvés à Vienne sont-ils le produit d'une fabrication locale, ou bien le résultat d'une importation étrangère,etc.*

Le savant archéologue s'est efforcé de résoudre dans le sens affirmatif cette question posée par M. Allmer, et c'est en s'aidant à la fois des nombreux types fournis par les Musées de Lyon et de Vienne et par ceux de sa riche collection, que M. Récamier a cru pouvoir établir l'existence à Vienne d'une fabrique spéciale distincte de celle de Lyon. Nous ne pouvons suivre M. Récamier dans cette argumentation qu'il faudrait reproduire en entier et dont les lecteurs du *compte-rendu* du Congrès approuveront sans doute les conclusions appuyées sur de nombreuses preuves.

M. Récamier, du reste, a su appeler habilement à son aide tous les secours que pouvaient lui fournir les différentes branches de l'archéologie et principalement la numismatique et l'épigraphie.

Passant de cette première question à une seconde qu'il y a rattachée, M. Récamier a étudié, d'après les vases antiques, puis d'après les médailles, les différents incidents des courses qui, en Gaule aussi bien qu'en Grèce, constituaient une des principales fêtes populaires et étaient, de préférence aux combats de gladiateurs, le divertissement favori de nos ancêtres.

S'aidant, ici encore, de la belle mosaïque du Musée de Lyon, de monuments céramiques et de revers de médailles, il a cherché à préciser certains points et notamment ceux du canal et de l'arrosage de la piste sur lesquels il s'est trouvé en dissentiment avec M. Friedlænder, le savant archéologue berlinois.

La place nous manque pour reproduire diverses remarques suscitées par la remarquable communication de M. Récamier, et nous signalerons seulement les lectures faites à la fin de la séance par M. Brouchoud, sur la voie romaine de Sainte-Colombe à Givors et par M. Leblanc, sur le Palais du Miroir et sur la Tour de Sainte Colombe, lectures qui ont eu principalement pour but de faire connaître, aux membres du Congrès, les monuments qu'ils se proposaient de visiter.

A la suite de la séance, les membres du Congrès ont été successivement à la Tour de Sainte-Co'ombe, sur la plate-forme de

Digitized by Google

laquelle M. le général Farre a bien voulu indiquer les motifs qui avaient pu porter les Romains à faire de Vienne un de leurs points fortifiés les plus importants; à l'église de Sainte-Colombe, pour voir le groupe en marbre de Sainte-Anne et de la Vierge; au Palais du Miroir et sur la voie romaine qui se trouve, à peu de distance, sur la rive droite du Rhône.

Séances du 3 Septembre 1879

La deuxième séance du Congrès archéologique de France a été tenue au Collége, sous la présidence de M. Tony Desjardins, architecte à Lyon ; MM. Palustre, Directeur de la *Société Française d'Archéologie*, Floret, sous-préfet de Vienne, et Vallentin siégeaient au bureau.

Après avoir donné au Congrès de très-intéressantes explications sur les plans du cirque antique de Vienne, apportés par M. Quenin fils, M. Desjardins exprime le vœu, auquel le Congrès s'associe, que de nouvelles fouilles soient pratiquées en cet endroit, afin de pouvoir déterminer exactement les dimensions de la spina.

L'excursion au Palais du Miroir fournit ensuite à plusieurs membres du Congrès, le sujet de curieuses observations. Les opinions sur la destination des substructions du palais étaient très-partagées, lorsque M. Palustre, rappelant des substructions semblables, qui existent à Chassenon (Charente), et construites en très-bel appareil, émit l'avis que les souterrains en question étaient destinés principalement à éviter les inondations, en élevant à une certaine hauteur palais et terrasses.

La visite du mont Pipet, où l'on voit de remarquables restes de constructions romaines, en petit appareil avec cordon de briques, donne lieu à d'intéressantes controverses. Il s'agissait de déterminer la destination du monument qui y était adossé. Plusieurs membres du Congrès étaient disposés à y placer l'amphithéâtre. M. Siméon Gouët, se basant sur les nombreux canaux trouvés sur cet emplacement, y voyait une naumachie; tandis que MM. Palustre, Desjardins et Gautier-Descottes expliquaient que ce ne pouvait être qu'un théâtre. Une nouvelle visite fut décidée afin de pouvoir trancher définitivemement cette question.

M. Desjardins dépose sur le bureau différents ouvrages offerts au Congrès et donne ensuite la parole à M. Ollier de Marichard, sur la 2e question ainsi conçue : *Archéologie préhistorique.* —

Digitized by Google

Faire connaître les dernières découvertes et constater les résultats qu'elles ont produits.

Les Annales du Vivarais, dit M. Ollier de Marichard, ne remontent pas très haut dans le passé, car ce n'est qu'en 118 avant Jésus-Christ, que, pour la première fois, le nom des Helviens est mentionné dans l'histoire. Cependant, grâce à de nombreuses découvertes, ce savant archéologue est parvenu à reconstituer l'histoire de ce peuple. C'est sur les bords du Rhône, dans les grottes de Noyons, que M. de Marichard trouva les premières traces de l'homme préhistorique; il pense que ces grottes de l'époque moustérienne sont de la fin de la période quaternaire, au début de la période géologique actuelle. Il a successivement suivi cette population naissante pendant toutes les périodes des âges de la pierre, du bronze et du fer, jusqu'au moment où par un développement progressif et des alliances nombreuses avec les races diverses qui sont venues lui disputer son territoire et avec lesquelles elle a fini par se confondre, elle est parvenue à former le peuple Helvien mentionné dans l'histoire.

Non content d'avoir retrouvé ce petit peuple, M. de Marichard poursuit ses savantes recherches sur les habitants actuels de l'Ardèche qu'il divise en plusieurs groupes se rattachant aux peuples primitifs.

Cette savante étude, écoutée avec une sympathique attention par tous les membres du Congrès, est vivement applaudie.

M. Brouchoud, qui lui succède à la tribune, lit une très-intéressante étude sur le tumulus de Solaise, l'antique Celosia. Cette communication est accompagnée d'une excellente carte qui permet de suivre l'auteur dans ses développements.

M. de Laurière rend compte d'un mémoire envoyé au Congrès par M. de Maret, auteur de fouilles préhistoriques dans la grotte dite du Placard, située sur les bords de la Tardoire (Charente). Le résultat de ces fouilles est venu confirmer d'une manière éclatante la superposition des différentes périodes des âges de la pierre.

La séance est levée à onze heures.

La deuxième séance de la journée est présidée par M. Vallentin, juge d'instruction à Montélimar; MM. Palustre, Floret, sous-préfet de Vienne, Desjardins, Francard, délégué du Cercle archéologique de Mons (Belgique), siégent au bureau.

Dès l'ouverture de la séance, M. le Président invite M. Desjardins à faire connaître son avis sur le monument qui avait été, le matin, l'objet d'une discussion et que le Congrès

Digitized by Google

vient de visiter de nouveau. M. Desjardins pense que c'était un Théâtre semblable à celui d'Orange dont une grande partie était adossée à la montagne. Après différentes observations faites par plusieurs membres, le Congrès exprime le désir que de nouvelles fouilles soient pratiquées sur cet emplacement.

M. Leblanc donne ensuite lecture d'une intéressante pièce relatant le transport surnaturel de Rome à Vienne des lions qui se trouvent aujourd'hui à l'église St-Pierre, que vient de visiter le Congrès. Engagé par le président de la séance à faire connaître son opinion sur cette église, M. Palustre dit qu'on peut la classer au nombre des rares monuments chrétiens des premiers siècles que possède la France et qu'il est un des mieux conservés. Le corps de l'édifice, dont certaines parties extérieures sont ornées de cordons de brique, paraît remonter au VIe ou au VIIe siècle, époque où l'on utilisa les colonnes antiques. Ce ne fut que plus tard, vers le milieu du XIe siècle, après un violent incendie qui dévora la charpente apparente qui recouvrait l'édifice, que cette église fut transformée presque entièrement; de cette époque date, dans l'intérieur, cette double série de piliers soutenant la charpente et rêvetus primitivement de stuc, le remaniement de l'abside et enfin, la construction du clocher. Tel est aussi l'avis de M. Desjardins, sur l'église St-Pierre, où le Congrès a pu examiner de nombreuses et intéressantes inscriptions et de beaux morceaux de sculpture trouvés à Vienne. M. Palustre parle des diverses inscriptions qui y sont renfermées et appelle l'attention du Congrès sur la véritable signification du mot *Carpusculi*.

M. le président dépose sur le bureau différents ouvrages offerts au Congrès.

La parole est ensuite donnée à M. l'abbé Bellet, sur la neuvième question ainsi conçue : *De quelles ressources sont les inscriptions chrétiennes pour l'avancement des études relatives aux origines de la ville de Vienne?*

Dans cette très-intéressante étude, écoutée avec beaucoup d'attention, M. l'abbé Bellet passe en revue les différents auteurs qui ont parlé de l'établissement du christianisme chez les Allobroges et en tire d'ingénieuses conclusions.

M. le comte de Marsy donne lecture au Congrès d'un mémoire de M. l'abbé de Meissas sur la même question. M. l'abbé de Meissas parle au double point de vue de l'Epigraphie et de la Liturgie. Sous le rapport de l'origine de la liturgie, les documents peu nombreux sont insuffisants, mais permettent d'essayer de la rattacher à l'une des liturgies orientales ; et au point

Digitized by Google

de vue épigraphique, la première inscription chrétienne de Vienne étant de 441, la lacune de deux siècles motivée par les invasions des Burgondes ne permet de rien préciser au-delà du Ve siècle. M. Hunfalvy, professeur à l'Université de Pesth, analyse un savant travail d'un grand intérêt philologique, dont il est l'auteur, sur les origines et la langue des peuples roumains. Cette communication est accueillie par les applaudissements sympathiques du Congrès.

Ensuite, M Charvet fait part au Congrès d'observations intéressantes sur les mors galvaniques de chevaux en usage au Mexique.

Après cette communication, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 1/2.

Séance du 4 Septembre 1879

Conformément aux indications du programme, et sous la direction de M. Palustre, président de la Société Française d'Archéologie, les membres du Congrès, auxquels s'étaient jointes quelques vaillantes dames, ont quitté Vienne jeudi matin à 6 heures et demie pour se rendre à la Côte-St-André, où, grâce aux bons soins de M. le Sous-Préfet de Vienne et de MM. les organisateurs de la course, des voitures en nombre suffisant étaient mises à la disposition des excursionnistes.

Arrivés à St-Antoine, qui était le but de la course, les membres du Congrès ont été reçus avec tout l'apparat possible; les rues sont pavoisées, le bruit du canon se fait entendre, la musique locale nous salue de ses plus brillants accords, et c'est au milieu d'une foule curieuse, mais bienveillante, que le Congrès fait son entrée dans le bourg de St-Antoine dont l'abbaye occupée jadis par les frères hospitaliers, dits les Antonins, est célèbre dans toute la contrée et se trouve le but de nombreux pèlérinages.

Les superbes substructions de l'église attirent tout d'abord les regards des visiteurs; mais il est midi passé, une table magnifiquement dressée et couverte des mets les plus attrayants, attend les membres du Congrès qui se laissent séduire, remettant à plus tard l'examen de cet édifice.

Après une heure de repos bien employée, le Congrès se rend à l'église et s'arrête tout d'abord devant la façade du XVe siècle, intéressante à divers titres quoique mutilée ou non terminée dans sa partie supérieure.

Cette façade se compose d'un portail majeur surmonté d'une

Digitized by Google

vaste fenêtre et de deux portails latéraux, l'ornementation en est soignée, et plusieurs détails remarquables notamment au centre de la deuxième voussure du grand portail, Dieu le fils assis, de la main gauche tenant le globe et bénissant de la droite ; dans la première voussure du même portail, les 12 grands prophètes assis, et dans les deuxième et troisième voussures des anges et des séraphins en adoration placés deux à deux. On franchit la porte et l'on admire la belle disposition des lignes de la nef centrale et des bas côtés; le chœur et les premières travées qui le précèdent appartiennent au beau XIIIe siècle, mais la plus grande partie du reste de l'édifice ne date que du XIVe, quoiqu'en dise une inscription peinte sur le mur intérieur nord du chœur , indiquant une dédicace de la première moitié du XIIe siècle, laquelle ne peut s'appliquer à l'église que nous avons sous les yeux.

L'église de St-Antoine n'a pas de transsept; c'est une disposition qui paraît copiée sur St-Maurice de Vienne, mais deux portes sont ouvertes, l'une au nord, l'autre au sud, dans la partie où se seraient trouvés les bras d'un transsept. L'autel majeur, les nombreux reliquaires exposés, ainsi que les vieux livres de chant et de belles tapisseries de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, attirent l'attention des membres du Congrès; l'autel en marbre noir, avec décoration de bronze, est extrêmement remarquable. Il a été construit en 1667, par Mimerel de Lyon: c'est un beau travail et de grande allure. A chaque extrémité de l'autel se voit l'aigle à deux têtes couronnées et les ailes éployées, timbrée au cœur du tau des Antonins : ce tau se trouve d'ailleurs fréquemment répété dans l'église.

Après avoir jeté un coup d'œil sur plusieurs reliquaires du XVIIe siècle, presque tous en métal et semblables de formes, on s'arrête avec admiration devant le grand reliquaire dit *châsse de St-Antoine*. Cet objet d'orfévrerie, d'une valeur intrinsèque considérable, puisque la plus grande partie en est couverte d'argent, offre un grand intérêt par son élégant travail : toute l'ornementation est repoussée comme du reste celle des autres reliquaires cités plus haut.

Les bornes de ce rapport ne permettent pas d'entrer dans de grands détails, d'ailleurs la longueur de la course n'a pas laissé au Congrés un temps suffisant pour examiner à fond tout ce que St-Antoine renferme de curieux; toutefois je signalerai des peintures murales du XVe siècle, dans les deux premières chapelles, à gauche du bas côté nord ; l'une représente St-Christophe portant l'Enfant Jésus, une autre, différentes scènes de la vie de St-Antoine, etc.,

Digitized by Google

etc.; ces peintures ont un joli caractère, les têtes qui paraissent encore sont douces, harmonieuses. D'autres peintures existaient encore il y a une vingtaine d'années sur les colonnes de la grande nef et dans le chœur, on les devine à peine aujourd'hui. A l'entrée du chœur, se voient, à gauche et à droite, deux larges chaires en bois du XVIe siècle. Les stalles du chœur ont été sculptées en 1630, par Hannard, de Lyon. Il subsiste encore quelques vitraux du XVIIe siècle, ayant le caractère de l'époque, un dessin tourmenté et peu d'harmonie dans les couleurs où le jaunâtre domine.

Mais, l'heure nous presse, nous avons une trentaine de kilomètres à faire pour atteindre la Côte-St-André où nous devons reprendre le train qui doit nous ramener à Vienne; il faut s'arracher à cet intéressant examen. Nous ne quittons cependant pas St-Antoine sans remarquer d'abord le clocher dont la partie inférieure appartient au XVe siècle et la supérieure au XVIIe; puis les beaux bâtiments claustraux de cette dernière époque, qui entourent l'abbaye. Enfin, l'on part en jetant un coup d'œil sur plusieurs maisons des XVe et XVIe siècles, et la musique nous salue une dernière fois. Nous reprenons péniblement la route de la Côte-Saint-André; arrivés sur le plateau dominant Saint-Antoine au nord, nous admirons le merveilleux panorama qui se déploie devant nous, depuis la Grande-Chartreuse jusqu'à Crest; au nord, à l'est, au sud se déploient, splendides, les grandes Alpes dauphinoises qu'éclaire le soleil couchant; mais on ne peut s'arrêter. Nous sommes bientôt à Roybon, puis à la Côte-St-André, d'où part le chemin de fer; nous arrivons enfin à Vienne à 10 heures du soir.

Au dîner qui suit de près notre arrivée, M. Palustre porte un toast à M. le Sous-Préfet, pour le remercier de toute la peine qu'il s'est donnée dans l'organisation de cette jolie excursion; M. le Sous-Préfet y répond d'une façon fort aimable, et l'on se sépare pour aller prendre un repos bien mérité.

Séances du 5 Septembre 1879

M. le comte de Marsy préside la séance, assisté au bureau de MM. Palustre, Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, Desjardins, architecte, Floret, Sous-Préfet de Vienne.

Dès l'ouverture de la séance, le Congrès entend quelques explications, fournies par plusieurs de ses membres, sur l'excursion de la veille à l'abbaye de St-Antoine. M. Gautier-Descottes en fait l'historique; il raconte la possession par cette importante abbaye des reliques de St-Antoine et les contestations auxquelles

Digitized by Google

ce fait a donné lieu. M. Vallier décrit ensuite des peintures murales qui existent aux Loives, hameau de Roybon, sur une maison dépendant autrefois du puissant ordre hospitalier de St-Antoine. M. Palustre signale au Congrès les différentes époques de construction de l'église St-Antoine, qui appartient : le chœur, au XIIIe siècle, et la nef au XIVe siècle. Le magnifique autel en marbre orné de bronzes très-remarquables que l'on doit attribuer au sculpteur lyonnais Menerel et daté de 1667, a surtout été l'objet d'une attention toute particulière de la part des membres du Congrès.

Parmi les nombreux sujets d'études que renferme cette intéressante église, l'on doit signaler également les peintures murales du XVe siècle, qui se trouvent dans une des chapelles de gauche de St-Antoine. Ces fresques, divisées en deux parties et exécutées avec un sentiment très-délicat, sur les murs de droite et de gauche de la chapelle, sont encore assez bien conservées pour en distinguer les sujets. A droite, en haut, on voit St-Antoine ensevelissant St-Paul Ermite; plus bas, l'enfant Jésus sur les épaules de St-Christophe; en face, sur le mur de gauche, en haut, sont représentées différentes scènes relatives à la vie de St-Antoine; dans l'étage inférieur, une remarquable crucifixion.

M. Géry, de Voiron, communique une bulle de Valentinien II, trouvée au Palais du Miroir et qu'il a déjà publiée dans la *Revue Numismatique*, 2e série, tome III, 1858, p. 389-390.

M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, appelle l'attention des membres du Congrès, sur le mode de construction de plusieurs voies anciennes, établies dans des pays montagneux. Les ornières, que l'on remarque sur ces voies, ne paraissent pas dues à l'usure, causée par le passage des chars. Ce sont plutôt des rainures creusées artificiellement, pour faciliter la traction des voitures sur un sol rocailleux.

Les voies grecques étaient ainsi construites; ce point peut aujourd'hui être considéré comme certain. Il ne serait nullement étonnant que le même procédé ait été observé dans les Alpes.

M. Caillemer cite, comme exemple des rainures artificielles, la voie de l'Oisans en Dauphiné, les voies gauloises du plateau de Trochatey, près Besançon, et surtout la voie du val de Fier, entre Rumilly et Seyssel.

Cette savante communication est vivement applaudie par tous les membres du Congrès.

M. le docteur La Bonnardière entretient ensuite le Congrès de ses études historiques et économiques sur les institutions médicales dans leurs rapports avec les religions, les civilisations, les

Digitized by Google

mœurs et les lois. Après la lecture de ce mémoire où l'auteur examine sous ces divers points de vue les différents habitants de la Gaule, la séance est levée à 11 heures 1/2.

La seconde séance du vendredi 5 septembre 1879 a été ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Gautier-Descottes, assisté de MM. Palustre, Floret, sous-préfet de Vienne et Saum. M. le président, après avoir indiqué les ouvrages offerts, donne la parole à M. Palustre, qui rend compte de la visite faite, le matin, au musée de l'Hôtel-de-Ville, où les membres du Congrès ont examiné les fragments considérables d'une statue en bronze, de belles mosaïques, une statuette de bronze antique, dont un similaire, le seul connu, se trouve à Londres, où il est dénommé *statue de la semaine*. Après ces observations, M. Palustre revient sur la question des tuiles de bronze doré dont il est question dans une inscription latine du musée St-Pierre, et qui empruntent à leur rareté un grand intérêt, outre qu'elles ont une véritable valeur intrinsèque. M. Desjardins fait ensuite remarquer que le Temple d'Auguste ne lui semble pas remonter au temps de cet empereur ; mais seulement à la fin du Ier ou au commencement du IIe siècle, et observe que les profils sont lourds et sans finesse.

Parlant ensuite des substructions que l'on vient de visiter dans la Grande-Rue, et qui se voient à trois mètres de profondeur, M. Desjardins fait quelques remarques sur l'architecture, et suppose que ce sont les ruines d'une importante basilique ou d'un temple, pouvant remonter au règne d'Auguste, et dont il y aurait lieu de rechercher les vestiges à mesure qu'une occasion favorable se présentera. A une question de M. le président, s'il existe quelques données sur ce monument, M. Leblanc répond négativement.

Il est rendu compte de la visite faite à l'Eglise de St-Maurice. M. Desjardins, après avoir répondu à quelques questions qui lui sont posées, dit qu'il est regrettable qu'une église comme Saint-Maurice ne soit pas mieux entretenue; il signale les particularités de cet édifice, remanié successivement à plusieurs époques, et dont le chœur offre plus d'une analogie avec celui de la cathédrale de Lyon.

M. Bégule lit ensuite un mémoire sur les frises de Saint-Maurice, et signale leur similitude avec celles de Saint-Jean de Lyon, qui leur ont servi de type; puis, il fait connaître l'existence de peintures sous le badigeon, qui lui semblent dater de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle.

Après une lecture de M. Morel sur un torque gaulois, M. de Laurière exprime le regret que les sarcophages qui se trouvaient près de la grande porte de Saint-Maurice aient été

Digitized by Google

transportés dans une chapelle et placés de façon qu'ils ne peuvent être étudiés que sur une seule face; au nom du Congrès, il exprime le vœu que ces sarcophages, au moins celui qui est orné de paons, soient transportés dans un endroit plus favorable à leur complet examen; M. le curé de Saint-Maurice répond qu'il sera tenu compte de l'observation de M. de Laurière.

M. Caillemer dit, ensuite, quelques mots sur les tables de Claude, découvertes au XVIe siècle et actuellement déposées au Musée de Lyon. Ces deux plaques de bronze contiennent le texte d'un discours de l'Empereur en faveur des Lyonnais ; Monsieur Caillemer émet l'opinion qu'il est indispensable qu'un bon texte avec commentaires en soit publié, et M. Brouchoud fait savoir que la Commission de topographie historique de Lyon s'occupe d'un travail de ce genre où ce texte prendra place.

Après quelques observations de M. de Marsy sur les développements de la Société Française d'Archéologie et l'explication de deux cartes qu'il a dressées pour les constater, la séance est levée.

Séance du 6 Septembre 1879

Le Congrès s'est rendu en excursion à Gemens, situé à 7 kil. de la ville, pour examiner les vestiges des aqueducs romains qui amenaient jadis les eaux à Vienne, en suivant la rive gauche de la Gère ; ces aqueducs, encore en assez bon état de conservation, présentent cinq lignes parallèles, 4 de dimensions égales et la 5e, la plus élevée, est plus grande que les autres. Ces 5 aqueducs ont sans doute été construits successivement, peut-être pour répondre à des besoins différents: ils sont presque constamment en souterrain, les parties apparentes sont très-régulières. Leur construction rappelle les travaux de même nature qui subsistent encore, soit en France, soit à l'étranger. On remarque notamment l'enduit et les bourrelets dans la partie inférieure. Il n'existe pas de série d'arcades comme dans les régions voisines, (Bonnant, Arles, etc.,), par le motif que les aqueducs suivaient la colline et ses sinuosités et n'avaient pas à franchir de vallée. Il y a cependant deux petits vallons qui étaient sans doute traversés au moyen d'un pont; une ou deux arcades devaient suffire; il n'existait pas de siphon. Aux abords de la ville, sur le coteau de Ste-Blandine, il y a, à diverses hauteurs, des murs de soutènement construits, suivant l'usage, en demi-cylindres, à l'effet de diminuer le poids des terres intérieures. L'un de ces murs, sur les bords de la Gère, repose sur cinq ou six assises de grosses pierres (choin et molasse) sans doute pour empêcher l'affouillement qu'aurait amené la rivière, qui forme un coude à ce point: cette partie menace

Digitized by Google

ruine. Quoique moins beaux que ceux du mont Cœlius, à Rome, ces murs n'en sont pas moins les plus remarquables qui existent en France. Les aqueducs sont encore en partie utilisés dans ce parcours: ils ont été restaurés pour la première fois en 1822, ainsi que l'indique une plaque commémorative, placée près des moulins de Gemens.

La séance, présidée par M Récamier, est ouverte à 2 heures.

M. Florian Vallentin appelle l'attention du Congrès sur *une inscription romaine récemment découverte à Grenoble* et placée au Musée de cette ville. Elle est relative à l'érection d'une statue à Claude II le Gothique, en 269, par un corps de troupes cantonnées à Grenoble, sous le commandement de Julien Placidianus, préfet des Vigiles, qui devint plus tard préfet du prétoire et ensuite Consul en 273. Cette inscription se rapporte à une expédition préparée contre Tetricus qui ne put avoir lieu à cause de l'invasion des Goths: elle apprend que Grenoble et la Narbonnaise ou plus probablement la partie montagneuse de cette province était restée sous la domination des Empereurs d'Italie.

M. Florian Vallentin fait ensuite une communication *sur l'ancienneté de l'homme dans le Dauphiné* Les plus anciens vestiges remontent à la dernière époque de la période paléolithique (Rosans-Clansayes, Crémieu, etc), l'homme a dû suivre le mouvement des glaciers. A l'époque néolithique les traces de l'homme se retrouvent dans toutes les parties du Dauphiné et assez fréquemment dans des grottes, (la Buisse, l'Echaillon, etc ..) Le bronze, introduit par le commerce italien à travers les cols des Alpes (Réallon, Ribiers, la Fare), fut ensuite exploité dans le Dauphiné, (Goncelin, la Poype, Vaugris, etc.): il se forma une *époque Rhodanienne*. Le fer fut probablement importé en Dauphiné comme le bronze par les populations proto-Etrusques; à cette période *proto-historique* se rattachent un certain nombre de nécropoles dans la partie montagneuse (vallées supérieures de la Durance, de la Romanche, de l'Aygues, etc.), qui constituent par leurs caractères spéciaux un type spécial à cette région.

M. Chanliaux fait une communication au sujet de marques céramiques dans le bassin de l'Allier; une discussion s'engage au sujet d'une fabrique de poterie, à Lyon, précédemment soutenue par M. Récamier, qui prend la parole pour répondre à M. Chanliaux. M. Leblanc fait observer que les beaux fragments de poterie existant dans les collections de Moulins, sont de provenance viennoise.

Immédiatement après, une discussion s'engage sur les aqueducs de Vienne. M. Bresson fait une communication sur ceux qui amenaient les eaux à Lyon, et donne à cet égard quelques détails

Digitized by Google

intéressants, et établit une comparaison avec ceux de Vienne.

M. Vallier entretient le Congrès des méreaux de Vienne. — Il lit également un travail très-intéressant de M. Morins-Pons, sur une médaille de Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne.

M. de Laurière fait une communication très-intéressante sur les objets trouvés à Vienne, et dispersés dans diverses collections, ce qui donne occasion, à M. Desjardins, de présenter quelques observations sur la statue trouvée à Ste-Colombe, au point de vue esthétique.

M. de Marsy donne quelques renseignements biographiques sur Louis de Gaya, auteur d'une histoire des Dauphins.

Après la séance, le Congrès est allé visiter l'église de St-André-le-Bas et les égoûts romains.

Séances du 7 Septembre 1879

Suivant l'ordre indiqué par le programme, les membres du Congrès, vers les 9 heures du matin, se dirigeaient vers le Champ-de-Mars, pour examiner la belle mosaïque d'Orphée découverte depuis quelques jours par les soins de la ville pour la montrer aux savants étrangers. Tous ont été ravis de voir cette mosaïque aux vives couleurs, et M. Palustre a manifesté le désir qu'elle soit enlevée pour être mise au musée épigraphique de l'église St-Pierre, où elle en sera un des principaux ornements.

De là, tout le Congrès se rendait vers la spina du cirque (*vulgairement appelée Plan de l'Aiguille*) où M. Quenin fils qui, dans une séance précédente, avait déjà donné d'intéressants détails sur les fouilles faites sous la direction de son père, les renouvelle, et montre les différents travaux qui ont été exécutés et dans quel sens. Les membres du Congrès remarquent que cette spina n'a jamais été achevée, que les chapiteaux des colonnes sont bruts et simplement ébauchés.

Ensuite, les membres du Congrès se divisent, les uns s'acheminent vers divers quartiers de la ville, tandis que d'autres vont visiter la nouvelle voie romaine découverte au Palais du Miroir.

A deux heures du soir, la séance s'ouvrait sous la présidence de M. Palustre, assisté de MM. Ronjat, Sénateur, Maire de Vienne, Floret, Sous-Préfet, Ollier de Marichard, inspecteur de l'Ardèche, Gustave Vallier, de Grenoble, Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, de Fontenilles, de Laurière, secrétaire général adjoint de la Société.

M. le Président commence par rappeler une visite qu'il a faite, avec M. Bizot, au pont St-Martin; il dit que ce pont, quoique fort

Digitized by Google

intéressant, n'est pas de construction romaine, mais bâti seulement avec des matériaux romains comme il s'en rencontre tant dans les environs. M. Bizot présente quelques observations sur le même sujet. M. Palustre rend compte de la visite faite à l'église St-André-le-Bas, rappelle sa fondation, passe en revue son architecture, et constate que beaucoup de matériaux employés dans sa construction sont de provenance romaine.

M. Brouchoud fait quelques remarques sur la voie romaine découverte au Palais du Miroir; il la trouve fort belle, construite avec des matériaux plus forts que ceux de la voie qui se trouve sur le bord du Rhône, et suppose que cette voie devait conduire en Provence par la rive droite.

M. Bizot, dans une intéressante notice, résume toutes les questions traitées pendant la session du Congrès; il passe en revue l'amphithéâtre et le théâtre romain, et dit qu'avant de prendre une décision, il serait bon que des fouilles soient faites pour éclaircir les points qui sont obscurs sur l'emplacement de ces deux monuments; il parle ensuite de la basilique ou du temple découvert dans la Grand'Rue, et y verrait, à son point de vue, les abords d'un port sur le Rhône, où venaient aborder les bateaux; mais il réserve la question jusqu'à ce que les fouilles soient continuées; il exprime le regret que les statues trouvées rue Peyron, chez M. Brousse, serrurier, aient été vendues hors de la ville, il donne quelques notes sur ces statues ainsi que sur celle trouvée chez M. Combaudon, ce qui donne lieu à M. Récamier de donner d'intéressants détails sur la beauté d'exécution de cette statue; il pense qu'avec la photographie et les documents qui sont au Bristich Muséum, il parviendra à indiquer le sujet représenté par cette statue; il croit toutefois y voir une représentation du Dieu au *Marteau*.

M. Bizot reprend la parole et passe en revue les collections renfermées dans les deux Musées, et dit quelques mots sur les églises de St-Pierre et de St-Maurice; il indique la comparaison faite par M. Bégule entre l'église St-Jean de Lyon et celle de St-Maurice de Vienne.

M. Gautier-Descottes, d'Arles, lit une notice fort intéressante sur le château de Mantaille et sur ses possesseurs.

M. le marquis de Monclar donne quelques détails sur le même château et sur le Roi Bozon.

M. Chollier (Auguste), de Vienne, rappelle l'ouvrage de M. Chéreau sur le *Christianismi Restitutio*, de Michel Servet, édité par Arnollet, de Vienne, et dit qu'il n'existe plus que deux exemplaires de cet ouvrage, l'un à la Bibliothèque nationale, et

Digitized by Google

l'autre à celle de Vienne (Autriche). M. de Marsy prie M. Chollier de vouloir bien annoter le passage de M. Chéreau et de le remettre au Congrès.

M. Vingtrinier lit un extrait de l'ouvrage qu'il prépare sur les Lyonnais à la Convention, et donne la biographie de Michel de Comberousse, dauphinois né à Villeurbanne.

M. Vallier a la parole et indique que, dans ses voyages dans les différentes communes du département de l'Isère, il a recueilli près de 1,200 inscriptions de cloches, et que beaucoup d'elles rappellent des noms de familles dauphinoises, les plus anciennes remontant au XVe et même au XIVe siècle.

M. Brouchoud, en rappelant la mission donnée à M. Lebas, en 1846, pour faire des fouilles à Ste-Colombe, observe que le Gouvernement avait mis des soldats à sa disposition pour lesdites fouilles; il exprime le vœu que M. le sénateur, maire de Vienne, fasse la demande à M. le Ministre de l'instruction publique, et dit que de cette manière les fouilles pourront être plus étendues et plus fructueuses. Au sujet de la mosaïque d'Orphée, trouvée à Vienne, M. de Laurière montre une photographie d'une mosaïque, trouvée en Sicile, qui représente le même sujet, mais dans laquelle les animaux sont groupés d'une manière différente. Il en rappelle une autre, trouvée à Laon (Aisne). — M. le président rappelle les travaux du Congrès pendant sa 46e session, et remercie M. le Maire de Vienne, M. le Sous-Préfet, les membres du bureau, les secrétaires-généraux, M. Blandin, trésorier du Congrès et tous les habitants de la ville de Vienne, de leur affabilité envers les membres du Congrès.

La parole est ensuite donnée à M. de Fontenilles, secrétaire du bureau. Il proclame les noms des lauréats du Congrès ainsi qu'il suit:

Médailles en vermeil, grand module.

1ere M. Leblanc (Joseph), bibliothécaire, conservateur du Musée de Vienne;

2e M. le chevalier da Sylva, architecte du Roi de Portugal, pour son ouvrage élémentaire d'Archéologie écrit en Portugal;

3e M. Bégule (Lucien), de Lyon, membre de la *Société Littéraire* et de la *Société Française d'Archéologie*, pour ses travaux sur l'église St-Jean, de Lyon.

Médailles en argent.

1ere M. Brouchoud (Claudius), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Lyon;

2e M. Vallentin (Florian), juge suppléant au tribunal civil de Grenoble;

Digitized by Google

3e Mme de Quatrebarbes, au château de la Roche, près Vans, (Sarthe), pour fouilles à un théâtre romain ;

4e M. Arthur de Maret, pour fouilles

Médaille en bronze,

M. Ollieu (Charles), de Vienne, pour les réparations des armes du Musée.

M. de Fontenilles annonce ensuite que le Congrès met à la disposition de M. Leblanc, une somme de 200 francs, pour fouilles dans l'arrondissement de Vienne, à la condition que les objets trouvés seront la propriété du Musée de Vienne.

M. le président résume, dans une causerie, tous les travaux du Congrès pendant sa 46e session, donne le titre de quelques mémoires qui n'ont pu être lus en séance, mais qui seront insérés dans le compte-rendu qui sera publié. — Il termine en remerciant M. le Maire de Vienne, M. le Sous-Préfet, MM. les membres du bureau, et les secrétaires généraux et trésorier qui ont bien voulu l'aider pendant la session.

Enfin, M. le Sous-Préfet, dans un discours très-sympathique, remercie toutes les personnes qui ont assisté aux séances, et M. Chaumartin, agent-voyer-inspecteur, de son voyage à St-Antoine, pour préparer cette charmante excursion. Au nom de la ville, il remercie M. le président du Congrès et les savants membres qui sont venus de divers points de la France pour admirer les restes de notre antique cité. Il termine en exprimant le regret que l'état de santé de M. le Préfet de l'Isère, ne lui ait pas permis de venir lui-même remercier les illustres savants.

BANQUET

A 6 heures, a eu lieu dans l'ancienne basilique de St-Pierre, transformée en musée lapidaire, le banquet offert par la ville de Vienne aux membres du Congrès.

La Commission d'organisation présidée par M. Floret, sous-préfet, avait fait décorer la salle avec un goût parfait et une prévoyance des plus délicates. Un parquet couvert de tapis, une large tenture déployée en plafond ont permis de rester pendant trois heures et demie dans cette vaste salle ordinairement froide et même un peu humide, sans y ressentir plus de fraîcheur que n'en demandait une installation confortable. Eclairée par des bougies électriques, entourées de globes opaques, la salle du banquet, avec ses deux côtés latéraux garnis de monuments antiques, présentait un effet de lumière des plus saisissants ; toute la place St-Pierre et la rue St-Georges, qui conduit de la Grand'Rue au musée, étaient bordées de deux rangs de lanternes vénitiennes aux couleurs les plus variées.

Digitized by Google

M. le Sénateur, Maire de Vienne, présidait le banquet, ayant à sa droite M. Léon Palustre, directeur de la *Société Française d'Archéologie,* et à sa gauche, M. H. Couturier, député; on remarquait aussi à la table d'honneur M. le Sous-Préfet; MM. les membres du bureau du Congrès; en tout cent vingt convives environ.

Le repas a été servi par le personnel de l'*Hôtel du Nord*, avec une perfection et un ordre qui n'ont rien laissé à désirer; les mets, qui étaient exquis, font le plus grand honneur à M. Chapuis. Le menu était gravé sur une carte-feuillet portant sur la 1re page le nom du convive, sur la 2me le menu en lettres d'or, et sur la 3me une reproduction photographiée des anciens monuments de Vienne; un choix très-varié de ces reproductions avait permis à MM. les Commissaires de rappeler, avec un à-propos des mieux réussi, les travaux de chacun.

Au dessert, M. le Sénateur, Maire de la ville, a pris la parole pour remercier le Congrès d'avoir tenu à Vienne sa 46e session. Sa parole, émue et sympathique, a été couverte d'applaudissements quand il a exprimé l'espoir de voir un jour le Congrès revenir dans nos murs pour y constater l'influence heureuse de la *Société Française d'Archéologie* sur le mouvement des études historiques à Vienne.

M. Léon Palustre, directeur de la Société et président du Congrès, a exprimé de nouveau à M. le Maire de Vienne les remercîments de toute l'assemblée, pour l'accueil si cordial que les membres du Congrès ont trouvé chez la population viennoise; il a assuré de toute sa reconnaissance l'administration municipale, qui s'est prêtée avec le plus fécond empressement à favoriser les travaux du Congrès. Il a terminé par un toast « A la prospérité de la ville de Vienne ! ».

M. Francard, de Mons en Belgique, a saisi avec bonheur l'occasion du Congrès de Vienne pour venir en France, et il a exprimé, avec une parole entraînante, toutes ses sympathies pour notre pays; il a terminé en buvant : « A la France! ».

M. Brouchoud a porté à la ville de Vienne et d'une voix à peine contenue par l'émotion, le toast suivant:

« La ville de Vienne vient de marquer sa place parmi les cités les plus dévouées au progrès de la science. Jusqu'à ce jour, éclipsée par le renom des villes voisines, elle avait été reléguée au second rang. Désormais, elle n'aura plus rien à envier à ses rivales, puisque le Congrès Archéologique de France y a tenu sa 46e session, avec un éclat qui ne le cède en rien à l'importance des sessions précédentes.

Digitized by Google

« Nous saluons avec bonheur le réveil du goût public pour les études, dans cette vieille cité, dont le nom rayonna autrefois jusques aux confins les plus reculés de notre sol national. L'abondance des richesses qu'elle renferme, y maintiendra, n'en doutons pas, le culte de l'antiquité. Mais, si jamais la ville de Vienne sentait son courage faiblir, qu'elle se rappelle l'émotion profonde que provoque dans le monde savant chacune de ses découvertes.

« Déja notre honorable président, interpréte de nos sentiments à tous, de la plus vive, de la plus sincère reconnaissance pour l'accueil si sympathique et si cordial que la ville de Vienne a fait au Congrès, a porté un toast à sa *prospérité industrielle.* Je vous propose, Messieurs, interprétant le vœu de M. le Maire, de boire encore à la ville de Vienne, à son avenir, comme centre nouveau d'études et de travaux historiques.

« L'antiquité aura admiré Vienne la Belle; le moyen âge aura connu Vienne la Sainte; il nous sera donné de voir Vienne Savante. »

M. Gautier-Descottes a terminé cette charmante réception par la note gaie, en portant un toast « Aux dames de Vienne, » *bien qu'elles ne fussent pas de la fête.* « Il m'est permis à moi qui suis presque un monument, a dit le spirituel orateur, de regretter sans arrière pensée leur absence, car leur présence ici, en ce qui me concerne du moins, n'eut certes pas allumé une nouvelle guerre de Troie. »

M. Ronjat, sénateur et maire de la ville, a répondu aussitôt à M. Gautier, avec un à propos plein d'esprit et un sourire plein de finesse:

« Je ne manquerai pas de transmettre aux dames de Vienne le toast qui vient de leur être si gracieusement porté. Mais je dois dire à l'honorable orateur que s'il a pu se comparer un instant au beau Pâris, il n'aurait pas trouvé une Hélène dans la ville qui a vu naître *Lucrèce.* »

De frénétiques applaudissements ont couvert cette spirituelle allusion à un des chefs-d'œuvre de l'illustre poëte viennois.

L'assemblée s'est séparée à 9 heu. 1/2, vivement impressionnée par le charme de cette brillante réception.

Le lendemain lundi, à 7 heures du matin, les membres du Congrès, bon nombre de dames et de Viennois, s'embarquaient sur un bateau richement pavoisé et faisaient une excursion à Champagne, St-Vallier, Tournon et Valence, où chacun se séparait en se disant: adieu et au revoir!

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DAUPHINOISE

RIMES A TEMPS PERDU, (1) par M. Jules FERRAND

C'est le livre d'un compatriote; une œuvre modeste, sincère et littéraire, ayant à tous ces titres droit à une place d'honneur dans le bulletin bibliographique de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*. M. Jules Ferrand est né à Donzère (Drôme), dans les environs de 1815. Ce n'est donc plus un tout jeune homme. Et cependant voici qu'il débute, voici du moins le premier livre qu'il publie sous son nom. A ceux qui demanderaient pourquoi il a attendu si longtemps pour se faire connaître, la réponse est facile: M. Ferrand, par suite de ces fatalités qui pèsent sur les meilleures volontés, s'est trouvé condamné toute sa vie à cette ingrate et pénible besogne des travaux de librairie. Monographies, guides de voyage, recherches statistiques, c'est dans ce labeur obscur et impersonnel, fort mal rétribué du reste, qu'il a dépensé le meilleur de son temps et de ses forces. Les années sont venues, emportant une à une un peu des premières espérances et des premiers désirs de la gloire. Aujourd'hui, l'auteur désillusionné a voulu réunir quelques-unes de ces fleurs, les mieux conservées, qui avaient trouvé moyen de se glisser dans les interstices de son œuvre plus sévère; il en a fait une gerbe, leur donnant pour lien ce titre sans prétention de *Rimes à temps perdu*, et, non sans une secrète appréhension peut-être, il les abandonne au souffle de la publicité, *Ludibria ventis!* Qu'il se rassure: le vent ne les dispersera pas. Tous ceux qui aiment les choses de sentiment, parées d'une forme simple qui n'en détruise pas l'émotion, liront son livre avec plaisir, et le placeront sur un rayon de leur bibliothèque, où ils sauront le retrouver.

C'est une lecture mélancolique que celle de cet ouvrage dont les diverses pièces, de tout genre et de toute date, n'embrassent pas un espace de moins de quarante-cinq ans, de 1833 à 1878. On y peut suivre pas à pas les rêves, les aspirations, les déceptions et les chagrins, toute la vie du cœur et de l'esprit de l'auteur. Cet ouvrage est encore intéressant à un autre titre: il est facile d'y reconnaître, à mesure qu'on en feuillette les pages, l'influence des hautes et fortes personnalités qui, du commencement du siècle jusqu'à nos jours, ont tour à tour donné une direction nouvelle au mouvement poétique et littéraire de notre époque.

Lamartine ouvre la marche, naturellement, et prête le premier son style large et flottant, son âme tendre et rêveuse à notre auteur. Ecoutez plutôt:

> A l'heure où le jour qui décline,
> Ramène le silence avec l'ombre du soir,
> Sur le penchant de la colline,
> Près du donjon qui la domine,
> Seul et rêveur je viens m'asseoir.

N'est-ce pas là un écho de la page immortelle et si connue du grand poëte:

> Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
> Au coucher du soleil tristement je m'assieds.

Plus tard, l'ode remplacera la ballade; le souffle puissant de V. Hugo passera sur son front. M. Ferrand, fils lui aussi d'un vétéran des armées de la République et de l'Empire, s'enthousiasmera au souvenir

(1) Chez A. Lemerre, éditeur, passage Choiseul, 27. — Prix: 3 fr.

Digitized by Google

des gloires impériales. Il aura un chant pour le retour des cendres du grand homme; il fera son ode à la colonne :

Hélas ! sur un rocher, seul, au milieu de l'onde,
Apres avoir joué, gagné, perdu le monde,
Un jour il s'abattit, frappé dans son essor,
L'aigle qui tint vingt ans l'Europe dans son aire,
Pendant que son tonnerre
Retentissait de coups dont elle tremble encor.

Jours à jamais maudits ! jours de deuil et de larmes !
O colonne ! à tes pieds tu vis camper en armes
Tous ces vainqueurs au front si longtemps abattu.
Ah ! lorsqu'à les revoir Paris dut se résoudre,
Pour les réduire en poudre
En canons foudroyants que ne te changeais-tu !

Aujourd'hui, cependant, d'où vient que tu tressailles?
C'est qu'il est encor là comme dans ses batailles,
Debout, l'œil plein d'éclairs et le front soucieux.
C'est le petit chapeau, la redingote grise.
Ainsi les dieux qu'on brise
Reprennent tôt ou tard leur place dans les cieux.

Enfin, il subit l'attrait d'Alfred de Musset, séduit comme tant d'autres par son allure vive et légère, par sa forme si élégante dans sa négligence. Il composera comme lui une réponse à la chanson du *Rhin Allemand* du poëte Becker. Mais ce sera surtout dans les petites pièces, pleines d'humour et de laisser-aller, — celle adressée par exemple à son chien Tom, — que M. Ferrand se rapprochera le plus de son modèle.

Cette dernière a une telle grâce attendrie, on y sent si bien résonner la fibre quasi paternelle de l'auteur, que je ne puis résister au plaisir de la citer en partie. Mais peut-être faut-il, pour en goûter tout le charme, être initié à quelques détails biographiques touchant maître Tom. C'est un chien, d'espèce incertaine, recueilli, il y a quelque vingt ans, sur le pavé de Paris. Il devint vite l'ami intime de son bienfaiteur, vivant nuit et jour avec lui, partageant ses repas, témoin de ses travaux et confident de toutes ses pensées. Sa vie fut traversée par une horrible catastrophe, il tomba d'une fenêtre dans la rue et se cassa la patte. Il fallut le mettre dans un hospice de chiens. (Beaucoup de personnes savent-elles qu'il existe un hospice pour les chiens à Paris ?) Et il en sortit quelques semaines après, tout à fait rétabli, mais portant encore la palette qui consolidait sa blessure. C'est dans cet équipage que son maître, plein de commisération, le promenait, non sans exciter l'impitoyable raillerie des gavroches qu'ils rencontraient sur leur passage. Tous ces souvenirs revivent dans une pièce de vers, composée à Donzère, alors que tous deux consacraient leurs vacances à des promenades champêtres.

Oui, mon cher Tom, nous allons,
A travers monts et vallons,
Trotter sur l'herbe.
O le doux parfum dans l'air !
Regarde, le ciel est clair,
Le temps superbe.

Puis — mais tu seras bien las —
Nous irons jusqu'à Treillas,
Un de tes gîtes.
Quel repas nous ferons ! toi,
Te contentant d'un os; moi,
De pommes frites.

A quoi bon ces cris, l'ami ?
Je ne vois pas l'ennemi.
Sur ton passage,
Aux oiseaux comme aux enfants
Tu fais peur, Tom; tu m'entends.
Sois calme et sage.

Quoi ! tu fais le sourd-muet.
Qui va recevoir le fouet ?
C'est moi, peut-être ?
Brigand, voleur, scélérat,
Qui ne sais chasser qu'au plat,
Comme ton maître.

Digitized by Google

Va donc et ne cours pas trop.
Ah bah ! il part au galop.
Il saute, il jappe.
A son air, à ses ébats,
Vraiment ne croirait-on pas
Qu'il est au pape ?

Ne craignez rien, bonnes gens.
C'est Tom. Soyez indulgents.
Qui ? lui, vous mordre ?
J'aimerais mieux le noyer.
Allons, cesse d'aboyer.
Avance à l'ordre.

Bonne mine et mauvais jeu.
Monsieur Tom, je goûte peu
Vos gaîtés folles.
S'il faut toujours vous prêcher,
Vous n'aurez plus à lécher
Des casseroles.

. . . . . .

Va, tu n'es qu'un sacripant.
N'as-tu donc, petit serpent,
Plus de mémoire ?
Souviens-toi du jour fatal
Qui te mit à l'hôpital.
C'est de l'histoire.

Tu gisais sur le pavé :
J'étais là, je t'ai sauvé.
Après ta chute,
Triste, mais non sans secours,
Tu passas quarante jours
Dans une hutte.

O misère ! je te vois
Avec ta jambe de bois,
Marchant à peine.
Je suivais, aidant tes pas.
Ah ! mon vieux, nous n'étions pas
Alors en veine.

« Roquet, prends garde ! » en chemin
Te criait plus d'un gamin.
« T'es pas solide.
A ton âge et si gentil,
O malheur ! que te prend-il
D'être invalide ? »

N'est-ce pas charmant? et ne sentez-vous pas dans ces vers la profonde intimité de nos deux vieux amis ? Quelle bonté grondeuse d'une part! et de l'autre, quelle aimable étourderie, quel égoïsme enfantin et sûr de l'attachement de son maître! Cela est vraiment très-réussi, et quand tous les efforts et tous les travaux de M. Ferrand n'auraient abouti qu'à cette unique pièce de vers, eh bien! il n'a pas à les regretter.

Je le vois, il y a quelque quarante ans, partant de son village de Donzère, plein de projets grandioses et de rêves ambitieux; allant faire son droit à Grenoble, et là, dans les loisirs que lui laisse l'étude des lois, composant sa tragédie de Guillaume Tell, qu'il fait représenter dans cette ville de province. Le succès enfle ses espérances ; un brillant avenir littéraire semble s'ouvrir devant lui. Il arrive à Paris, mais comme il ne faut pas négliger l'utile et le certain pour l'agréable et l'hypothétique, il consent à entrer dans une étude d'avoué, — l'étude de Me Augier, le propre père d'Emile Augier. Le voilà se liant avec ce dernier, corrigeant même ses premières élucubrations poétiques. Et voyez la bizarrerie: tandis que l'un, qui doit être, avec Ponsard, le chef de l'école du bon sens, plein d'enthousiasme et du feu de la jeunesse à cette heure, marche sous le drapeau du Romantisme, l'autre, après avoir quelque temps emboîté le pas à V. Hugo, commençant à s'assagir et retrouvant son ancienne admiration pour les chefs-d'œuvre de l'école classique, dit au jeune Augier ces paroles prophétiques : « Vous y viendrez, mon ami, vous y viendrez... » Mais à mesure que les succès de l'un se produisent et s'affirment, que la scène le grandit et que son horizon s'élargit, les servitudes de la vie accaparent l'autre, rétrécissent l'horizon autour de lui ; et c'est le pauvre Tom, en

Digitized by Google

dernière analyse, qui, dans cette existence trahie par le destin, restera jusqu'au bout son ami et son inspirateur. O cruel réveil des songes de la jeunesse!

Citons encore quelques beaux vers qui peignent bien l'amertume,— sans mélange toutefois d'aucune basse envie,—qui a dû emplir le cœur de notre poëte, alors que les dernières illusions s'en sont allées et qu'il a fallu en prendre son parti. Le parti du moins est pris assez gaiement. La pièce est adressée à M. Félix Clément, son compatriote, partant pour Rome, après avoir obtenu le prix de peinture à l'école des Beaux-Arts.

Ami, né comme vous au pied de ces rochers,
Qui domptent le Rhône en colère,
Où, pareil à ces nids qu'on voit sur les clochers,
S'élève notre cher Donzère,

Je vous ai vu grandir. J'avais déjà vingt ans,
Vous étiez tout petit encore.
Poëte, je chantais l'amour et le printemps,
Comme toute âme à son aurore.

Je passais à bon droit pour un original.
Je rimais des vers effroyables.
Vous, peintre, à la façon des maîtres d'Epinal,
Vous faisiez des saints ou des diables.

Cependant sous vos doigts s'animait le crayon.
Vous trouviez le trait, l'harmonie.
A votre front d'enfant vous aviez le rayon
Que Dieu met au front du génie.

Nos voisins se plaisaient à vous voir travailler.
Vous les charmiez par vos images.
Pendant que moi, rimeur, je les faisais bailler
Avec mes vers à grands ramages.

Tels viennent à Paris pour y voir ses palais.
J'y vins chercher le grand peut-être.
J'ignorais que le nid dont parle Rabelais
N'est qu'aux champs qui vous ont vu naître.

J'ai vécu, j'ai vieilli; j'ai fait comme l'oiseau:
J'ai chanté dans la solitude.
Puis, la brise est venue. Hélas! frêle roseau,
J'ai plié sous l'effort plus rude.

J'ai dépensé ma vie en stériles désirs,
Comme l'enfant de l'évangile.
Vous, plus heureux, un Dieu vous a fait des loisirs,
Ainsi qu'au pasteur de Virgile.

Eh bien! non, ne le croyez pas, mon cher poëte. Non, votre vie ne s'est pas dépensée en désirs stériles, puisque, sans y songer, sans y prendre garde, vous avez composé ce charmant volume de vers. Non, vous n'avez pas chanté dans la solitude, puisqu'aujourd'hui nous recueillons ces chants qui iront porter leur émotion communicative au cœur de tous ceux qui ont rêvé comme vous, et dont vous avez gagné la sympathie. Vous le dites dans cette strophe, avec une tristesse résignée et un bel élan poétique:

Heureux et dignes de mémoire,
Ceux à qui, jeunes, vient la gloire,
Bien qu'elle ait son flux et reflux.
Ainsi la fleur qui vient d'éclore,
Ne vivrait-elle qu'une aurore,
Son parfum la révèle encore,
Alors que son éclat n'est plus.

Toutes les pièces de votre recueil n'ont peut-être pas gardé la vivacité de leur premier éclat, mais le plus grand nombre d'entre elles conservent un parfum, — mélange d'honnêteté, de sincérité, de conscience artistique, — qui les fera vivre éternellement.

Léon Barracand.

Romans, 1er septembre 1879.

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné, *imprimeur*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHATEAU DE CONDILLAC (drôme)
Vue du donjon

Savigné Imp. à Vienne

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHATEAU DE CONDILLAC

(DRÔME)

Restauré par Madame la comtesse d'Andigné

LE chateau se compose de trois parties distinctes : une très-ancienne, terminée, du côté sud-est, par un donjon carré dominant tous les autres bâtiments ; une autre plus récente qui est de l'époque des Blacons ; enfin, une troisième partie est l'œuvre toute moderne de Madame la comtesse d'Andigné.

La salle basse du château de Condillac, dans laquelle on pénètre par l'ancien pont-levis, a été peinte à fresque vers 1609 , ainsi que l'indiquent les armoiries qui couronnent la porte de cette grande salle, et qui sont celles des Priam , des d'Arnaud de Forez de Blacons, des Latour Gouvernet et des Mirabel.

La description et l'explication des sujets peints à fresque, que Madame la comtesse d'Andigné a fait restaurer et exécuter avec tant de soin, nous font connaître quelques-unes des traditions légendaires rela-

Digitized by Google

tives à cet ancien manoir ; elles ont été inspirées par les principaux événements de la guerre de Troie. Dans sa *Gaule poétique*, Marchangy adopte toutes ces traditions, en s'autorisant des souvenirs qui se rapportent à la fondation de la colonie grecque de Marseille. Nous aurons occasion de parler de ces diverses légendes, en rendant compte, dans cette *Revue*, de deux éditions extrêmement rares du poëme de Pontaymerie, sur *les trois Prinses* de la ville de Montélimar. M. Lacroix, archiviste du département de la Drôme, dans sa *notice sur Condillac*, cite des titres anciens, qui retracent l'histoire de cette seigneurie.

Les faits les plus importants pour nous, mis en évidence par ces documents, sont :

1° L'achat du château de Condillac, en 1453, par un membre de la famille de Priam, moyennant la somme, énorme pour ce temps-là, de 400 écus d'or et le droit de haute, moyenne et basse justice ;

2° Le mariage de Loyse de Priam, avec un seigneur de Forez-Mirabel-Blacons, qui eût lieu en 1592 ; ce fut en vertu du contrat d'alliance de ces deux familles que le château de Condillac arriva dans la maison de Blacons;

3° La possession, avec toutes leurs tenances et dépendances, des deux seigneuries de Mirabel et de Blacons, qui étaient situées, la première, dans la vallée de la Drôme près d'Aoust, et la seconde, dans la commune de La Roche-St-Secret (Drôme). Cette dernière seigneurie avait été longtemps protégée par un manoir féodal que Lesdiguières fit raser, dans un moment où la renommée des seigneurs de Blacons lui causait quelques inquiétudes, pendant les guerres de religion en Dauphiné.

Madame Onéida de Blacons, dernière du nom, comtesse d'Andigné, bien qu'appartenant aujourd'hui de droit à la province d'Anjou, par son mariage avec le général comte d'Andigné, pair de France, a abandonné à ses deux fils le soin de conserver les traditions et les

Digitized by Google

manoirs de la lignée paternelle, situés dans cette province, et elle s'est réservée la restauration et les embellissements de son château de Dauphiné. Ces deux fils sont : le général marquis d'Andigné, sénateur de Maine-et-Loire, qui se rattache aussi à la Provence, par son mariage avec Mademoiselle de Barbentane, et le comte Amédée d'Andigné, qui a appartenu quelques temps au corps diplomatique français et a épousé Mademoiselle de Croix.

Parmi les membres illustres de la maison des Blacons, dont les peintures du château de Condillac et le poëme de Pontaymerie nous retracent les hauts faits, nous devons citer, en premier lieu : Thibaut de Blacons, qui prit une part glorieuse à la croisade contre les maures d'Espagne en 1211 ; ensuite viennent : Hector de Forez, Pierre d'Armand et Alexandre de Forez de Blacons, qui brillèrent aux batailles de Cérisoles, de Ravenne et de Chomérac; enfin, un député de la noblesse aux États de Dauphiné et aux États généraux, qui fut le dernier marquis de Blacons. Henri-François-Lucrétien, marquis de Blacons, est représenté au moment où il déclare, aux États généraux, qu'il se réunit au Tiers-État pour la vérification des pouvoirs; la séance a lieu dans l'église St-Louis, de Versailles, le 22 juin 1789. Les généalogistes ajoutent à ces noms, des chevaliers de Malte, un châtelain de Pisançon, nommé par Louis XI, etc.

Les tombeaux des dames de Priam et de Blacons se voyaient, avant la révolution, dans les églises de Romans, de Montélimar et d'Orange.

L'habile artiste italien, chevalier Ruspi, aujourd'hui défunt, qui a restauré, avec une scrupuleuse fidélité, les peintures anciennes de Condillac, a aussi exécuté avec talent des fresques nouvelles ; il appartenait à l'académie de Rome, chargée par le Pape de conserver et de restaurer les palais apostoliques.

Nous empruntons à la *Notice sur Condillac*, de M.

Digitized by Google

l
c
e
H

po
l'A
pe
C
tous
M
ressa
com
de su
M.
par M
dite d
Le ré
éclatan
pierre.

Digitized by Google

d'un goût exquis entourent

ter Madame la comtesse
délité aux traditions Dau-
elle a fait preuve, en diri-
ie de son antique manoir

CHAMPOLLION-FIGEAC.

Digitized by Google

A. Lacroix, (p. 7), la description complète des peintures à fresques du château de Madame la comtesse d'Andigné.

Premier tableau. — Il représente la célèbre bataille de Las Navas de Tolosa, livrée le 16 juillet 1211, contre les Maures d'Espagne, sous Mahomet II. Le roi de Navare, sur un cheval blanc, et Blacons, sur un cheval noir, s'apprêtant à s'élancer dans la mêlée, si un nouvel effort est nécessaire; mais déjà la cavalerie espagnole refoule les défenseurs du Coran et la victoire est assurée aux chrétiens.

Deuxième tableau. — On aperçoit, à droite, Hector de Forez de Blacons, sur son cheval blanc, à la tête de la cavalerie, qui arrête l'effusion du sang dans Montélimar, repris aux catholiques, en 1591.

Troisième tableau. — Pierre d'Armand, témoin de la mort prématurée de Gaston de Foix, dit le foudre de l'Italie, comprime sa douleur pour consoler le jeune héros expirant au milieu de son triomphe, tandis que, devant Ravenne, combattent encore quelques-uns de ses soldats (en 1512).

Quatrième et cinquième tableau. — En face de la porte sont peintes: les armes des derniers Blacons et des d'Andigné, et la reddition de Chomérac par le seigneur de Pampelonne, à Alexandre de Forez-Mirabel, le 14 octobre 1621.

Sixième tableau. — Le marquis de Blacons aux États généraux de 1789. — Cette composition est l'œuvre capitale de M. le chevalier Ruspi, et mérite l'attention des connaisseurs, autant par la ressemblance des personnages que par l'heureuse entente du sujet. Elle est complétée par le portrait de Madame la comtesse d'Andigné et de ses trois fils, sous la figure de jeunes enfants, dont l'un, par allusion au comte Paul-Eugène, mort très-jeune, et dont nous parlerons à l'occasion des *éditions* du poème de Pontaymerie, est profondément

Digitized by Google

endormi. Des encadrements d'un goût exquis entourent ces diverses peintures.

Nous devons donc féliciter Madame la comtesse d'Andigné au sujet de sa fidélité aux traditions Dauphinoises, et du goût dont elle a fait preuve, en dirigeant la restauration artistique de son antique manoir de Condillac.

CHAMPOLLION-FIGEAC.

Digitized by Google

UNE SOIRÉE

HIER, *chez la belle marquise,*
C'était jour d'intime gala.
Une chère vraiment exquise :
On soupa fort tard ce soir-là.

Puis ce fut, au sortir de table,
Dans son boudoir rose-satin,
Un enchantement véritable,
Qui dura jusques au matin.

On fit d'abord de la musique ;
Et le champagne aidant un peu,
On parla fort métaphysique...
Puis on trouva quelque autre jeu.

La gaîté n'avait, vive et franche,
Rien de guindé, rien d'apprêté.
La marquise, de sa main blanche,
Elle-même versa le thé.

Car, malgré son titre qui sonne,
A tous les rôles se pliant,
Je ne sache au monde personne
Qui, riant, se multipliant,

Digitized by Google

Et mettant les gens à leur aise,
Se prodiguant pour leurs bonheurs,
De son chez soi, ne vous déplaise,
Fasse mieux qu'elle les honneurs.

L'aube vint — et ce fut dommage —
D'un jour indiscret nous blesser.
Après mon plus fervent hommage,
Je dus loin d'elle m'éclipser.

— Mais quels invités, homme ou femme,
Partageaient la fête avec toi ?
— Je vais les nommer, sur mon âme,
Sans en oublier... Elle et moi !

Léon Barracand.

Digitized by Google

A MON ILLUSTRE AMI

THÉODORE AUBANEL

A grands pas l'Hiver s'achemine,
Et pour lui faire un doigt de cour,
Comme un conseiller à la cour
Chaque arbre se revêt d'hermine.

Près de l'âtre qui s'illumine
Plus d'un ami joyeux accourt,
Et l'on trouve le temps trop court
En lisant Musset, Lamartine.

Mais quand, seul et triste, Aubanel,
Assis au foyer paternel
Je lis ta Grenade *vermeille,*

Que de sanglots pleins de douceur
M'arrache Zani, chaste sœur
D'Annonciade (1) et de Mireille.

Jules SAINT-RÉMY.

Novembre 1879.

(1) Héroïne du poëme provençal Li Carbounié, *de Félix Gras.*

Digitized by Google

LE RENDEZ-VOUS

(Sonnet)

DANS *l'ombre on la voit se glisser,*
Cachant à demi sous sa mante
Son cou blanc, sa taille charmante
Qu'il serait doux de caresser.

Le rêveur, qu'un désir tourmente,
Par elle au cœur se sent blesser,
La suit des yeux, dit : « Quelle amante ! »
Soupire, et... la laisse passer.

Où court-elle ainsi, par la boue,
Un peu de rougeur sur la joue,
Mais sans regret au cœur ? — Hélas !

Elle va, de ce pas rapide,
Chez quelque calicot stupide
Qui l'attend en lisant Faublas !

Henri SECOND.

Digitized by Google

LA BOURNE

POÉSIE

Dite à l'inauguration du canal de La Bourne

I

Il est, non loin des bords où l'Isère serpente,
Traînant son flot de plomb dans le vallon boisé,
Un modeste ruisseau dont le lit s'est creusé
Sous le rocher géant et la ronce rampante.

C'est la Bourne. D'abord humble et cachant ses eaux,
Ce n'est qu'un fil d'argent au sortir de sa source,
Puis, elle va, grandit, s'élance, et dans sa course
Mêle un chant de triomphe au refrain des oiseaux.

Tel l'immortel Progrès. Au sein d'un bois sauvage
Il s'éveille. L'oubli recouvre son berceau.
Il s'avance pourtant ainsi que ce ruisseau,
Et les peuples vieillis attendent son passage.

Le Préjugé succombe où son sceptre a régné,
Il terrasse la Haine et dompte l'Ignorance,
Comme un présent royal il jette l'Abondance
Sur les mondes ingrats qui l'avaient dédaigné.

Le Progrès !... il s'en vint un jour à la rivière,
Se pencha sur sa rive et vit son humble sort,
Vers l'infini du ciel, son rêve prit l'essor
Et dans le bruit du vent éclata sa voix fière :

Digitized by Google

II

— « Pauvre ruisseau perdu qu'aucun dieu ne bénit,
Salut! Je viens à toi pour t'apporter la gloire,
Changer ton lit d'argile en urnes de granit
Et te faire une part dans la sublime histoire
Des cours d'eau fraternels que mon bras réunit.

« De ma puissante main j'assemblerai tes ondes ;
Sur toi s'abaissera mon coup d'œil toujours sûr,
Tu deviendras un lac aux entrailles fécondes,
Où se peindront les prés semés de fleurs d'azur
Et les coteaux penchants couverts de moissons blondes.

« Mes vastes aqueducs, loin de tes rocs déserts,
Elèveront ton cours devenu grandiose;
Et tu pénétreras dans les monts entr'ouverts,
O Bourne! Et tu seras — sublime apothéose! —
La reine de l'abîme et la reine des airs.

« Le sol s'enrichira par toi. De ta conquête,
En tous lieux s'étendront les immortels effets
Et sur l'eau de ton lac que nul vent n'inquiète,
Flotteront les bateaux chargés de mes bienfaits,
Et la frèle gondole où rêve le poëte!

III

— « Non! laisse-moi dans mon vallon,
Folâtrer parmi la feuillée,
Et dans la plaine ensoleillée,
Creuser mon humide sillon!

Digitized by Google

« Pourvu que mon eau poissonneuse
Frissonne aux doux baisers du soir,
Et serve parfois de miroir
Au corps charmant d'une baigneuse,

« Pourvu que sur mes bords, parfois,
Quelque bergère passe et chante,
Et mêle sa plainte touchante
Au lent murmure de ma voix,

« Et que les rapides cohortes
Des brises folles et des vents,
Bercent sur mes gouffres mouvants
La flottille des feuilles mortes,

« Je suis satisfaite. Et d'ailleurs
Il faudrait être vraiment folle
Pour t'écouter. Conteur frivole,
A d'autres ces propos railleurs !

« O Progrès, serait-il possible ?...
Non ! quand même tu serais Dieu
Je ne pourrais te croire. Adieu,
Je reste dans mon lit paisible ! »

IV

— « Dieu ! Ruisseau, tu l'as dit, je le suis. Sous mes lois,
Contents de leurs destins, s'inclinent les deux mondes;
Et les lyres d'airain célèbrent mes exploits.

« Tout a déjà le sceau de mes œuvres profondes :
Déjà le Mont-Cenis a brisé ses remparts,
La mer Rouge à la mer du Caire unit ses ondes;

Digitized by Google

« Mes wagons enflammés volent de toutes parts.
Et mon cable électrique est le lien immense
Qui rassemble en faisceau mille peuples épars.

« L'avenir est le champ que ma main ensemence
Et quand je le voudrai, mon pouvoir éteindra
Les volcans en furie et la guerre en démence.

« Bientôt, bravant l'horreur du morne Sahara,
Je lâcherai les mers sur ce sable infertile
Et le sol africain sous mon joug fléchira.

« Fleuve et mont, tout me sert. Rien ne m'est inutile,
Et mon vaste travail dont s'étonnent les dieux
Refait les continents que la vague mutile.

« Dès demain, tu verras mon rêve ambitieux
Fuir des sources du Nil à l'Océan du Pôle,
Et si Dieu se lassait, Atlas prodigieux,

« Je pourrais soutenir le ciel sur mon épaule. »

V

Et le Progrès se tut. La Bourne, cette fois,
Docile, se rendit au charme de sa voix.

VI

Torrent suspends ton cours !... Aux mains qui nous secondent
Livre, dès aujourd'hui, tes cascades qui grondent
Et tes flancs prêts à déborder ;
Ton lit va s'épancher en des milliers d'artères
Et ce trop plein des eaux qui dévastait les terres
Va servir à les féconder.

Digitized by Google

Sous le puissant réseau dont tu l'as enlacée ,
La plaine concevra, comme une fiancée
Dans les bras nerveux de l'amant;
Des trésors sortiront de son sein magnanime :
Le pain du laboureur sera le fruit sublime
De ce viril embrassement.

L'Abondance avec toi courra dans nos vallées ;
Tes flots submergeront ces vignes désolées
Que l'on cultiverait en vain
Et tous ceux qui doutaient de la voix de l'oracle,
Pourront, comme à Cana, contempler le miracle
De l'eau du ciel changée en vin.

Grâce aux sucs fécondants dont tes eaux sont nourries
Tu vas régénérer ces champs veufs de prairies
Où mourraient jadis les troupeaux ;
Leur glèbe enfantera de riants paysages,
Et l'on verra bondir dans les gras pâturages
Les génisses et les taureaux.

Déjà ton lit taillé dans les roches meurtries
Infuse un jeune sang aux vieilles industries
Qu'écrasaient des rivaux altiers;
Le travail exilé reconquiert ses domaines
Et dans les ateliers de nos ruches humaines
L'eau fait bourdonner les métiers.

VII

Artisans des cités, travailleurs des campagnes,
Saluez ces géants qui percent vos montagnes
Dans les neiges et le brouillard !...

Digitized by Google

DAUCÉ *fut le premier qui brisa leurs entraves,*
Après lui, notre luth chante parmi les braves
ALLINGRY, CLERC ET DÉRIARD.

Mais s'ils furent le bras, un autre est la pensée,
Un autre a fait mouvoir cette foule entassée
Sur les aqueducs triomphants;
Ce fut toi, BÉRENGER *!... Ton nom cher à nos pères*
Restera vénéré sous le toit des chaumières
Et dans le cœur de nos enfants.

ZÉNON FIÈRE ET L. FABRE DES ESSARTS.

Digitized by Google

N'ÉVEILLEZ PAS LE CHAT

Proverbe en un acte en prose

PERSONNAGES

Eugène de BEAUGENAIS, *avocat*.
BERTHE, *sa femme*.
Marcel d'OLNEY.
Un valet.

Un salon élégant et confortable; deux fenêtres au fond à travers lesquelles on aperçoit des arbres couverts de neige! à gauche, porte à deux battants; au milieu du panneau, à droite, porte simple; au fond, entre les fenêtres, un canapé avec des coussins.

La scène se passe au mois de mars, à la campagne.

SCÈNE PREMIÈRE

BERTHE, *seule*.

(Elle est assise devant son piano dont ses doigts parcourent distraitement les touches).

De temps en temps peut-être un souvenir mélancolique qui passait sans laisser de traces, mais il y avait au moins trois ans que je n'avais sérieusement pensé à lui. Pourquoi donc lorsque je l ai vu hier, ai-je senti je ne sais quoi remuer dans mon cœur? Y aurait-il encore du feu sous les cendres de cet amour que je croyais éteint? Il est un peu changé... son teint a légèrement bruni... il y a quelque chose de plus mâle dans son air... et ses yeux... ses yeux bleus qui me charmaient autrefois... avec quelle singulière expression il les attachait hier sur moi! Passion mélancolique qui ressemblait à un regret. Regretterait-il? *(se regardant à la glace)*. Dame! je ne suis plus la petite pensionnaire de jadis! Ah! s'il pouvait regretter, ne serais-je pas bien vengée de son dédain? Car il m'a dédaignée, puisque mon père lui offrait presque ma main; mais Monsieur avait un féroce amour d'indépendance et je n'avais rien de bien séduisant alors. A quoi vais-je penser? C'est presque un acte de folie! Sortir du bal à deux heures du matin, et partir pour la campagne, à 5 heures, en plein hiver. Il faut que je m'avoue à moi-même que j ai eu peur. Oui, j'ai eu peur en sentant mon cœur battre si fort à la vue de cet homme qui me faisait rêver jeune fille. Je n'ai pas voulu m'exposer à le rencontrer seule; c'est qu'il se serait présenté chez moi aujourd'hui même comme j'avais eu la faiblesse de lui en donner la permission. Quelle malencontreuse idée mon mari a eue de se charger de cette cause... à Gap... Est-ce que Gap devrait exister l'hiver? Je n'aurais pas eu peur s'il avait été là. *(Elle tire une lettre de sa poche)*. Huit jours! il en a encore pour huit jours. Comme je vais m'ennuyer ici, toute seule, pendant huit jours. N'importe, je ne retournerai pas à Paris sans lui.

Digitized by Google

SCÈNE II

EUGÈNE, BERTHE

(Eugène entre sans être annoncé avec tout l'attirail d'un voyageur qui arrive).

EUGÈNE, *embrassant sa femme au front.*

Bonjour, ma petite femme!

BERTHE

Vous ici?

EUGÈNE

Mais oui! est-ce que cela vous contrarie?

BERTHE

Vous ne le croyez pas, mais je ne vous attendais que dans une huitaine.

EUGÈNE

J'ai eu fini mes affaires plus tôt que je ne pensais et me voilà! Vous vous êtes bien portée, mignonne?

BERTHE

Parfaitement, merci!

EUGÈNE

Il faut que je vous dise que vous avez mis Paris en révolution avec votre brusque départ.

BERTHE

En vérité?

EUGÈNE

Trouvez-vous qu'il n'y ait pas de quoi? C'est moi qui ai été surpris, ce matin en arrivant, de trouver mon logis vide: — Et Madame? — Elle est à la campagne! Mon valet de chambre a été obligé de me répéter cela cinq fois pour arriver à me le faire entendre. Pendant que j'étais à mon étonnement, Madame de Vaugris est venue vous faire visite, j'ai cru qu'elle tombait à la renverse en apprenant votre départ; cela lui a fait pousser des cris à révolutionner tout le quartier, vous savez comme elle crie quand elle s'y met, je m'attendais toujours à voir entrer la garde... Mais me direz-vous quelle étrange fantaisie vous a fait quitter Paris au beau milieu de mars?

BERTHE, *hésitant.*

Il y avait longtemps que je n'avais assisté au réveil du printemps dans la vraie campagne.

EUGÈNE

Très-poétique cela! mais il me semble que vous vous y prenez un peu tôt.

BERTHE

C'est pour être sûre de ne pas manquer son entrée, il est si capricieux seigneur printemps, il vient quelquefois en février.

EUGÈNE

Ou en juin. Espérons qu'il comprendra ses devoirs et qu'il aura, cette année, la galanterie de ne pas se faire attendre. Mais, dites-moi, mignonne, est-ce la seule raison de votre départ?

BERTHE

Qui peut vous faire supposer que j'en aie une autre?

EUGÈNE

Qui? la façon dont vous répondez à ma question par une autre question; c'est comme cela qu'on se tire d'affaire quand on ne veut pas parler; et puis j'ai cru remarquer une espèce d'hésitation dans votre réponse de tout à l'heure, je vous connais bien, allez! vous ne savez pas mentir!

BERTHE, *troublée.*

J'étais un peu lasse de plaisirs; du reste votre tante, que vous aviez chargée de me servir de chaperon en votre absence, devenait de plus en plus casanière; je ne puis vous dire tout ce qu'il me fallait dépenser de calineries pour la décider à m'accompagner, sans compter qu'à

Digitized by Google

chaque fois, il me fallait jurer mes grands dieux que c'était la dernière Mais vous, mon ami, avez-vous réussi ?

EUGÈNE

Trop!

BERTHE

Vous avez gagné votre procès ?

EUGÈNE

Oui, j'ai eu le malheur de sauver mon client.

BERTHE

Le malheur?

EUGÈNE

Certes!

BERTHE

Pourquoi ?

EUGÈNE

C'est une insigne canaille!

BERTHE

Alors pourquoi le sauver? Pourquoi plaider pour lui?

EUGÈNE

Ah! voilà! vous savez dans quelles circonstances je me suis chargé de cette affaire?

BERTHE

Oui, c'est sur la prière de votre ami de Beauchet qui est parent de votre client.

EUGÈNE

Ce diable de Beauchet m'avait présenté la chose d'une telle façon, il avait trouvé de si habiles prétextes pour atténuer les... gentillesses de son cousin, qu'il m'avait presque convaincu de son innocence; aussi lui avais-je donné ma parole. Mais, en examinant la cause à fond, je me suis bien vite aperçu qu'il s'agissait d'un coquin de la pire espèce, et mon premier mouvement fut de me dire : Ce serait grand dommage de priver les galères d'un hôte qui leur revient de droit. Sans compter que cela me paraissait impossible à gagner; mais j'avais donné ma parole, et puis, il y a dans l'impossible quelque chose qui me tente, j'ai toujours envie d'exécuter ce qui me parait impraticable. Cependant j'avais beau me creuser la cervelle, beau tourner et retourner le code dans tous les sens, beau fourbir à neuf mes sophismes les mieux réussis, je n'étais pas content, mais pas content du tout; aussi suis-je arrivé à l'audience avec la persuasion intime que j'allais être battu à plate couture; c'est qu'il est difficile de convaincre les autres quand on n'est pas convaincu soi-même. Mais voici bien une autre affaire; à peine eus-je entendu l'acte d'accusation et le réquisitoire de l'avocat général que je sentis s'éveiller en moi un désir immodéré de gagner ce procès; savez-vous pourquoi? C'est que le réquisitoire que j'avais à combattre était si clair, si précis, si éloquent, si concluant, si irréfutable, que tout ce vieux levain de contradiction qui est le fond de mon caractère se mit à fermenter d'une façon insolite; je n'ai jamais eu plus d'imagination, plus de nerf; les arguments venaient en foule, j'en suis arrivé à me tromper moi-même et à considérer mon gueux de client comme l'idéal de l'honnêteté. Bref! j'ai tant fait que je l'ai bel et bien sauvé du bagne. Ah! il n'a pas été ingrat: il est venu me voir le lendemain avec une larme dans l'œil (larme de crocodille probablement) et une belle somme d'argent dans sa poche; j'ai laissé couler la larme, mais quand il m'a offert l'argent je me suis empressé de lui répondre: Je suis trop honteux de la mauvaise action que vous m'avez fait commettre pour consentir à en accepter le paiement.

BERTHE

Votre désintéressement a dû l'étonner ?

EUGÈNE

Je ne sais, mais je crois qu'il n'en a pas trop souffert, si j'en juge au soupir de soulagement qu'il a poussé en réintégrant ses écus dans sa poche.

Digitized by Google

BERTHE

Et votre compliment par dessus !

EUGÈNE

Oh ! il a paru à peine s'en apercevoir, la grande habitude probablement. Dites-moi, mignonne, j'ai un aveu peu poétique à vous faire et j'hésite fort depuis que je connais votre passion pour les réveils du printemps.

BERTHE, *souriant.*

Faites toujours, je daigne descendre sur la terre.

EUGÈNE

Eh bien ! je meurs littéralement de faim, ne pourriez-vous faire avancer le dîner d'une heure ?

BERTHE

C'est très-facile.

EUGÈNE

Merci, je vais faire un bout de toilette, je ressemble un peu aux estimables... incompris que j'ai l'habitude de défendre devant les assises. A bientôt ! (*Il fait un pas pour sortir, passe derrière sa femme, la prend par la taille et l'embrasse sur le cou).* Que vous devez me trouver ridicule ! pardonnez-moi ! il y a quatre longues semaines que cela ne m'était pas arrivé.

BERTHE, *faisant la révérence avec un sérieux comique.*

A vos ordres, Monseigneur.

EUGÈNE

Bien vrai ? Alors voyons ! est-il absolument indispensable à votre bonheur que vous assistiez à cette première du printemps ?

BERTHE

Allons ! continuez donc ! voilà un exorde bien insidieux, Monsieur l'avocat, est-ce que la péroraison ne sera pas une demande ?

EUGÈNE

Vous êtes la perspicacité même, vous êtes aussi fine que jolie et gracieuse.

BERTHE

Oh ! des calineries ! c'est donc bien difficile à obtenir ce que vous allez me demander ?

EUGÈNE

Cela dépend ! Il faut que je vous prévienne d'une chose : vous allez être volée comme dans un bois ; vous voyez le printemps à travers le vague de 4 ou 5 années écoulées, et il vous reste de lui, je ne sais quel frais, quel suave, quel poétique souvenir : les prés qui verdissent, les fleurs qui fleurissent, les bourgeons qui rougissent, les bestiaux qui mugissent, les oiseaux qui chantent, les ruisseaux qui murmurent... Mais ce n'est plus cela, mignonne, on nous a changé tout cela ; le printemps aujourd'hui n'est que la continuation de l'hiver, je dirai mieux, n'est que l'aggravation de l'hiver. L'hiver au moins on sait à quoi s'en tenir ; on sait qu'il faut se chauffer parce qu'il fait froid, ne pas sortir à pied parce qu'il y a de la boue ; on prend ses précautions, l'hiver, on se méfie des vents coulis qui sont la cause et des fluxions de poitrine qui sont l'effet. Au printemps, au contraire, on est pris en traître à chaque heure : voilà le soleil qui luit, il faut vite sortir pour en profiter ; il fait chaud, laissons les fourrures à la maison ; il fait sec, en avant les bottines légères qui donnent tant de grâce à un petit pied, et il ne vous prévient pas, le printemps, il vous laisse sortir, et quand vous êtes bien loin de chez vous, bien hors de portée de tout secours, il lâche ses écluses, vous inonde, ouvre sa porte au vent du nord, vous gèle et patatras ! Croyez-moi, n'exposez pas les roses illusions de votre jeune âge à un semblable réveil, retournez à Paris et figurez-vous que vous êtes en hiver jusqu'à ce que les cerises soient mûres.

BERTHE

Continuez !

EUGÈNE

Est-ce que je n'ai pas fini ?

Digitized by Google

BERTHE

Vous le savez bien.

EUGÈNE

Décidément on ne peut rien vous cacher; ainsi vous avez deviné que je meurs d'envie de retourner à Paris?

BERTHE

Fi, Monsieur! que c'est vilain! Calomnier le printemps au lieu de m'avouer tout simplement que vous ne vous sentez pas le courage de vous passer de votre club.

EUGÈNE

Ma chère amie, je reviens de Gap!

BERTHE

De votre partie de wisth ou de baccarat.

EUGÈNE

Je reviens de Gap!

BERTHE

De l'opéra, de ses pompes, de ses œuvres.

EUGÈNE

Vous savez bien que je reviens de Gap!

BERTHE

Des cancans de derrière l'éventail et des médisances avec accompagnement d'orchestre.

EUGÈNE

Puisque je reviens de Gap!

BERTHE

De la badauderie et du macadam.

EUGÈNE

Faut-il donc vous répéter mille fois que je reviens de Gap?

BERTHE

Au lieu de m'avouer franchement que vous avez peur d'un tête-à-tête trop prolongé avec votre femme.

EUGÈNE

Oh! quoique je revienne de Gap, peut-être parce que je reviens de Gap, je proteste avec énergie, il est certain que le macadam, la flanerie, l'opéra, les soirées, tout cela me manquait un peu à Gap, vous savez: l'habitude. Mais vous me manquiez bien davantage encore, et là-bas, je vous le jure, je ne songeais qu'à une chose: vous revoir! Me voilà satisfait, n'est-ce pas? Mais l'homme est insatiable et à présent que j'ai mon bonheur, je voudrais bien avoir un tout petit peu mes plaisirs; mais pour peu que cela vous soit agréable, je consens à rester ici, à avaler le réveil et même le coucher du printemps, je ferai mieux, si vous le désirez, et, quoique j'abhorre cette fade saison, je m'engage à faire des vers sur son compte, à les mettre en musique et à les chanter!

BERTHE, *souriant.*

Les chanter! oh! j'aime mieux en passer par où vous voudrez; quand partons nous, mon ami?

EUGÈNE

Ce soir est-ce trop tôt?

BERTHE

Ce soir, soit! d'autant plus que je suis un peu de votre avis, je sens que je regretterais vite Paris, et à présent que les raisons qui me l'ont fait fuir n'existent plus... (*s'interrompant*) Oh!

EUGÈNE, *s installant dans un fauteuil.*

Décidément, je ne ferai pas ma toilette d'aujourd'hui, je savais bien que ce n'était pas le printemps qui vous amenait à la campagne; voyons quels sont ces raisons qui n'existent plus?

BERTHE

Je vous expliquerai tout en dinant.

EUGÈNE

Non! je ne veux pas attendre, je suis trop intrigué pour cela.

BERTHE

Je vous en prie!

Digitized by Google

EUGÈNE

Mais, mignonne, songez donc que je vais faire ma toilette, opération importante qui exige tous mes soins, toute mon attention, toute mon intelligence; si je suis préoccupé je la ferai tout de travers.

BERTHE

Je vous excuserai !

EUGÈNE

Voyons, ma petite femme chérie, ne me faites pas souffrir plus longtemps, ayez pitié de ma curiosité !

BERTHE, *avec un soupir.*

Allons, il faut faire ce que vous voulez, vous me promettez de ne pas vous moquer de moi ?

EUGÈNE

Sur l'honneur !

BERTHE

De ne pas me gronder ?

EUGÈNE

C'est donc bien grave! ne craignez rien, je vous pardonne d'avance.

BERTHE

Je vais donc tout vous dire.

EUGÈNE

Je vous écoute avec une religieuse attention.

BERTHE

Bon, cela me paraissait tout simple et voilà que je ne sais plus de quelle façon commencer.

EUGÈNE

Commencez par la fin, c'est à la fois plus prompt et plus logique.

BERTHE

Vous m'étonnez! j'ai toujours entendu dire le contraire.

EUGÈNE

Moi aussi! mais ce n'est pas une raison; il y a des choses qu'on a dites pendant 4,000 ans avant de s'apercevoir qu'elles étaient absurdes; au bout du compte, puisqu'on ne commence que pour finir, il me semble qu'on a tout intérêt à supprimer l'intermédiaire.

BERTHE

Voilà qui me persuade, je vais donc commencer... avant le déluge.

EUGÈNE

A la bonne heure! les conseils vous profitent; commencez donc avant le déluge.

BERTHE

Vous connaissez M. Marcel d'Olney ?

EUGÈNE

Parbleu! c'est-à-dire que je ne l'ai jamais vu, mais il me semble me souvenir que son nom était souvent dans votre bouche au commencement de notre mariage.

BERTHE, *avec embarras.*

Un ami d'enfance...

EUGÈNE

Je sais! je crois même avoir entendu parler de certains projets entre vos deux familles, projets qui ne se sont pas réalisés, ce dont je me félicite tous les jours.

BERTHE

Ah ! vous savez cela ?

EUGÈNE

Oui certes! Vous rougissez? Je ne m'étais donc pas trompé; en entendant jadis ce nom revenir souvent dans votre conversation, je me disais : il y a eu entre ces deux jeunes gens quelque petite ébauche de roman.

BERTHE

Oh! je vous jure!

Digitized by Google

EUGÈNE

Je vous prie de croire, ma chère amie, que je n'ai jamais eu aucun doute sur la parfaite innocence de ces enfantillages: cela se bornait, j'en suis certain, à quelques serrements de main furtifs, à la contemplation de la même étoile, en mettant les choses au pis, à l'échange de deux ou trois lettres en sucre candi, où l'on se jurait une infinité de choses qui n'avaient pas le sens commun.

BERTHE

Vous vous trompez, mon ami, il n'y a jamais rien eu de semblable entre nous, je dois même vous dire, à mon humiliation, qu'à cette époque, les vingt ans de Marcel professaient un profond dédain pour mes pauvres dix-huit ans.

EUGÈNE

Ah! Ah!

BERTHE

Que veut dire cette double exclamation?

EUGÈNE

Quelque chose de fort impertinent et que je me garderais bien de vous répéter.

BERTHE

Si je vous en priais, cependant?

EUGÈNE

Si vous m'en priiez, je vous dirais: j'ai vu souvent dans ma vie que le dédain de l'un excitait chez l'autre le sentiment contraire; aussi ne serais-je pas fort étonné que le Marcel en question n'ait joué un tout petit bout de rôle dans vos rêves de jeune fille.

BERTHE

Oh! mon ami pouvez-vous croire?

EUGÈNE

Et qu'y aurait-il de si coupable là dedans? Le cœur d'une jeune fille, c'est comme la mâchoire d'un affamé, quand ça n'a rien à se mettre sous la dent, ça mâche à vide.

BERTHE

Oh! l'atroce comparaison!

EUGÈNE

C'est vrai! je la retire! (*lui prenant la main*) Voyons! avouez-moi que, si ce beau dédaigneux eut consenti à entrer dans les vues de vos deux familles, vous n'en eussiez pas été absolument fâchée.

BERTHE, *avec hésitation*.

Mon ami, j'étais bien jeune alors!

EUGÈNE

A la bonne heure! je ne puis vous dire combien je vous sais gré de votre franchise ingénue, elle me touche et je ne vous en aime que davantage. Votre cœur, mignonne, est comme les trésors des Mille et une nuits, on ne peut y déplacer une perle sans découvrir un diamant, (j'espère que vous ne traiterez pas celle-là d'atroce). Mais où en étions-nous donc de votre récit? Il me semble que nous le négligeons un peu.

BERTHE

Avant-hier, il y avait bal chez mon amie Madame de Bernard, jugez de mon étonnement, lorsque vers la minuit, j'entends annoncer M. Marcel d'Olney.

EUGÈNE

Il a dû vous faire l'effet d'un revenant; il y avait bien au moins cinq ou six ans qu'il courait le monde D'où venait-il? du cap Horn, au moins?

BERTHE

Pas tout-à-fait! il revenait simplement du centre de l'Afrique, du Gabon, je crois. Après avoir salué Madame de Bernard, il fit le tour du salon, s'inclinant devant les dames, donnant des poignées de main aux hommes, j'eus mon salut, comme tout le monde, mais il ne m'adressa pas la parole et parut ne pas me connaître, je le perdis de vue

Digitized by Google

un instant. Tout-à-coup, je le revis à l'autre extrémité du salon qui causait avec Madame de Bernard, il paraît même que j'étais le sujet de leur conversation, car leurs yeux se tournaient fréquemment vers moi, et la physionomie de M. d'Olney exprimait l'étonnement le plus profond. Puis je les vis s'avancer vers moi. — Je vous présente Monsieur St-Thomas, me dit Madame de Bernard, faites-lui toucher votre main et affirmez-lui que vous êtes bien vous même, vous aurez peut-être mieux que moi le don de le convaincre. Il me serra silencieusement la main en me considérant avec je ne sais quel indéfinissable regard qui m'allait jusqu'au cœur : — Vous êtes bien changée, me dit-il tout-à-coup. — Ai-je enlaidi, demandai-je en riant?

EUGÈNE

Je suis certain que vous avez reçu en pleine poitrine l'inévitable madrigal que cette question méritait.

BERTHE

C'est ce qui vous trompe, il ne m'a absolument rien répondu.

EUGÈNE

Tiens! tiens! mais c'est décidément un garçon d'esprit.

BERTHE

Il s'assit auprès de moi et nous voilà à remuer les cendres de notre passé, à ressusciter tout un monde de vieux souvenirs: notre enfance, ma mère, la sienne, de la perte de laquelle il ne paraissait pas encore consolé. Je ne puis vous dire combien tout cela m'eut charmé, s'il n'y avait pas eu ce regard tenace, persistant, profond, qui pesait toujours sur ma poitrine comme un cauchemar. Il m'invita à danser, faveur qu'il ne m'accordait que fort rarement autrefois, il ne me dit pas un mot pendant tout le quadrille, me reconduisit à ma place avec le même mutisme, puis alla s'asseoir dans un coin retiré du salon, d'où il continua à ne pas me perdre un instant de vue. Je ne pouvais tourner les yeux de son côté sans rencontrer son regard, cela devenait une fatigue et je fus plusieurs fois sur le point d'aller lui demander grâce.

EUGÈNE

Vous avez sagement fait de ne pas céder à cette envie, mais dites-moi, ce regard avait.... une.... signification.

BERTHE

Vous m'embarrassez beaucoup.

EUGÈNE

Voyons, pas de fausse modestie; Disait-il : vous êtes belle?

BERTHE

Je ne sais ! il était parfois doux, suppliant, pensif jusqu'à la tristesse, on eut dit que les larmes allaient couler, puis, l'instant d'après, il devenait sombre jusqu'à la haine, dur jusqu'à la menace.

EUGÈNE *(à part)*

Diable ! Diable!

BERTHE

Sur les deux heures du matin, au moment où j'allais me retirer, il s'approcha vivement de moi et me demanda la permission de venir me faire visite, j'allais lui répondre que je ne recevais pas en votre absence, lorsque j'eus le malheur de lever les yeux sur lui. Il me considérait d'un air si suppliant, tranchons le mot, si désespéré, que je me sentis émue, la parole me manqua et je trouvai à peine la force de lui faire un signe de consentement. Puis, je me hâtai de m'en aller, sans écouter la phrase de chaleureux remerciements qu'il m'adressait. Presque aussitôt, je me mis à regretter la permission que je venais de lui donner; je le voyais venant chez moi, me rencontrant toute seule, en votre absence, et il me sembla, quel enfantillage ! que j'allais courir un grand danger. Aussi, me suis-je empressée de prendre le premier train du matin et de venir me réfugier ici.

EUGÈNE

C'est un enfantillage, en effet; que pouviez-vous avoir à craindre ? Du reste, il vous était facile de ne pas le recevoir, vous n'aviez qu'à fermer votre porte.

Digitized by Google

BERTHE

Il serait entré par la fenêtre, c'est l'opiniâtreté incarnée et je ne serais pas fort étonnée de le voir venir me relancer jusqu'ici. Mais à présent que je vous ai près de moi cela m'est bien égal, je suis rassurée... cependant je préférerais ne pas le revoir.

EUGÈNE

Ce sera difficile, s'il se fixe à Paris.

BERTHE

Mais ne pourriez-vous pas...? Il me semble qu'il vous serait facile!..

EUGÈNE

Vous en avez donc décidément bien peur ?

BERTHE

Je l'avoue.

EUGÈNE

Savez-vous, ma chère Berthe, que nous avons là une conversation qui n'est pas ordinaire entre mari et femme ? Comme je suis en cause, moi, votre mari qui, par grâce d'état, suis un peu aveugle, je ne vois rien, je ne m'étonne de rien, mais s'il s'agissait d'un autre, je me demanderais : de quoi a-t-elle peur? D'être volée? D'être assassinée ? Ce n'est pas vraisemblable, et, de suppositions en suppositions, j'en arriverais inévitablement à celle-ci: Elle a peur de l'aimer.

BERTHE, *riant.*

Comment, n'y ai-je pas songé? Voilà une idée qui devait naturellement vous venir! Eh bien! toute logique qu'est votre supposition, elle n'est pas fondée, la preuve c'est la conversation même que nous avons ensemble; oserais-je me confier à vous, comme je le fais, si j'avais la peur que vous me supposez? Non, Monsieur, je n'ai pas peur de l'aimer et je vous dirais bien pourquoi si je ne craignais de vous donner trop de vanité.

EUGÈNE

Vous êtes charmante! mais alors....?

BERTHE

C'est quelque chose d'inexplicable, d'instinctif, si vous voulez. Pensez-vous que le tigre aime son dompteur? et cependant il rampe devant lui, il obéit à son moindre signe. Pensez-vous que le malheureux que le vertige gagne aime l'abîme où il va mourir? et cependant il s'y précipite. Il y a quelque chose de semblable dans ce que j'éprouve, je n'aime pas Monsieur d'Olney, il ne me plaît pas... il me fascine! je vous renouvellerai donc ma prière de tout-à-l'heure.

EUGÈNE

Vous m'embarrassez fort! Quel prétexte trouver pour l'éconduire? Sans compter que cela fera parler, on s'étonnera de cette infraction aux habitudes de notre monde, on en cherchera la cause, on dira que je suis jaloux.

BERTHE

Pourquoi ne le seriez-vous pas ?

EUGÈNE

Mais je le suis! je suis jaloux comme un tigre, c'est mon droit, c'est mon devoir, je ne veux pas qu'on me prenne mon trésor, moi!

BERTHE

Eh bien! laissez dire!

EUGÈNE

Pardon, ce sont là de ces choses qu'il ne faut pas trop montrer.

BERTHE

Vous craignez le ridicule?

EUGÈNE

Non certes! le ridicule n'est un épouvantail que pour les sots, et j'ai l'orgueilleuse prétention de ne pas faire partie de cette nombreuse confrérie.

BERTHE

Alors qu'est-ce donc ?

Digitized by Google

EUGÈNE

Voilà! selon moi, la jalousie qu'on ressent est un hommage, celle qu'on montre est une insulte!

BERTHE

Que faire alors?

EUGÈNE

Oh une chose bien simple! Vous parliez de vertige tout à l'heure; pour se guérir du vertige, le meilleur moyen c'est de s'habituer à la vue de l'abime; recevez-le donc souvent, regardez-le beaucoup et vous ne tarderez pas à vous apercevoir qu'il n'est pas aussi terrible qu'il en a l'air.

BERTHE

Comme vous voudrez, mon ami. Mais j'y songe, et notre dîner, et les ordres pour notre départ! Allez vite à votre toilette et ne soyez pas long!

EUGÈNE

Soyez tranquille.

Elle sort.

SCÈNE III

EUGÈNE

EUGÈNE, *seul.*

(*Il rêve un instant, puis se prenant au collet*).

Mon cher Eugène, voilà le moment de ne pas s'endormir, veille mon ami, veille! Voyons donc! voyons donc! Me rendre à la prière de Berthe, l'éconduire! Mauvais! Il faudrait qu'il fut bien maladroit pour ne pas trouver moyen de se rendre un peu intéressant. Ah, si je pouvais trouver l'occasion de me montrer supérieur à lui en quelque chose, ce serait parfait! Mais comment? Ah bah! laissons faire le hasard, c'est un Dieu qui n'est pas aussi aveugle qu'on croit, surtout quand on prend la peine de le diriger un peu, et je prendrai cette peine. Je ne suis pas tout-à-fait un enfant et le moment est venu, je crois, d'user de cette expérience des femmes qui m'a coûté si cher à acquérir, sans compter que c'est mon bonheur que je défends; j'aime ma femme, je veux qu'elle soit heureuse, et je ne veux pas qu'on vienne troubler sa tranquillité et la mienne.

SCÈNE IV

EUGÈNE, BERTHE

BERTHE

Comment, vous êtes encore là, et votre toilette?

EUGÈNE

C'est juste, je n'y pensais plus.

BERTHE

Où avez-vous donc la tête aujourd'hui? Hâtez-vous, nous dînons dans une heure.

EUGÈNE

J'y cours!

Il sort.

SCÈNE V

BERTE, *seule.*

(*Elle suit du regard son mari qui sort et lui envoie un baiser*).

Je t'aime! — Oui je l'aime et je suis heureuse entre les heu-

Digitized by Google

reuses ! Mon mari, la bonté, l'indulgence, la délicatesse personnifiées, et avec cela si gai, si spirituel, si communicatif, si soumis à mes moindres désirs; décidément j'ai fait un mauvais rêve lorsque je me suis figuré...

(*Elle rêve un instant*).

SCÈNE VI

BERTHE, un valet, puis MARCEL

LE VALET

Il y a là un monsieur qui demande si madame veut le recevoir.

BERTHE

A-t-il dit son nom ?

LE VALET

Il m'a remis sa carte !

BERTHE, (*regarde la carte et pousse un léger cri*).

Dites que je ne reçois pas ! (*Le valet fait un mouvement*) non ! que je suis sortie.

MARCEL, *apparaissant*.

Je ne le croirai pas, Madame !

(*Le valet sort*).

BERTHE, *après un court silence*.

Ah ! il est difficile d'agir à sa fantaisie avec vous, Monsieur.

MARCEL

Et pourquoi, Madame?

BERTHE

Vous semble-t-il que je vous reçoive bien volontiers?

MARCEL

Il me semble tout le contraire, et si j'étais un chevalier galant, je m'empresserais de vous dire : Puisque ma visite vous déplaît, je me retire, mais je ne suis pas galant, où voulez-vous que j'aie appris la galanterie? Voilà cinq ans que je ne fréquente que des sauvages.

BERTHE

On prétend que les sauvages sont audacieux jusqu'à l'indiscrétion, est-ce vrai, Monsieur ?

MARCEL

On les a flattés sur ce point, Madame, mais ils ont pour eux d'être d'une ténacité rare.

BERTHE

Qui leur réussit?

MARCEL

Toujours! Ah pardon, Madame, je dois vous dire qu'il vous reste un moyen, un seul, de vous débarrasser de moi, c'est de rappeler le grand gaillard qui sort de là et de faire honteusement jeter à la porte votre camarade d'enfance. Vous me détestez donc bien, Madame?

BERTHE

Qui peut vous faire croire cela, Monsieur ?

MARCEL

Mais l'empressement que vous mettez à me fuir; il faut qu'un homme fasse bien horreur pour qu'une femme comme vous, Madame, c'est-à-dire un être délicat et frileux, se décide, en plein hiver, à faire quarante lieues pour se soustraire à sa visite.

BERTHE, *riant aux éclats*.

Ah ! vous croyez que c'est pour éviter votre visite que je suis partie.

MARCEL

Je le crois !

Digitized by Google

BERTHE

Vous vous faites trop d'honneur, Monsieur, vous n'êtes pour rien dans ma détermination.

MARCEL

Je fais semblant de vous croire, Madame, mais je suis sûr du contraire.

BERTHE

Qui peut vous le faire supposer... ?

MARCEL

Vous avez eu peur de moi!

BERTHE

Peur de vous! Mais c'est charmant!

MARCEL

Oui, Madame, peur de moi, peur de mon admiration, peur de mon...

BERTHE, *se levant à demi pour l'interrompre.*

Monsieur!

MARCEL

Rassurez-vous, Madame, je ne dirai pas le mot. Vous vous êtes bien aperçue, n'est-ce pas? de l'impression que vous produisiez sur moi? Vous avez bien lu dans mon regard que je faisais mentalement une comparaison, que je remarquais que la jeune fille d'autrefois était devenue une adorable jeune femme...

BERTHE, *l'interrompant.*

Grâce, Monsieur! Vous parlez comme les petits jeunes gens avec qui je danse au bal, vous faites des compliments qui ne brillent pas précisément par l'originalité.

MARCEL, *piqué.*

Oh! Madame, je n'ai nullement l'intention de vous faire de compliment, original ou non, mais votre demande d'hier: Ai-je enlaidie? ne sollicitait-elle pas la réponse que je viens d'avoir l'honneur de vous faire; je retarde de vingt quatre heures, voilà tout!

BERTHE

Vous n'êtes pas changé, je le vois; il est toujours difficile d'avoir le dernier mot avec vous. Mais, à propos, puisque vous vous êtes aperçu que je vous fuyais, pourquoi venir me relancer jusqu'ici?

MARCEL

J'avais un irrésistible besoin de vous revoir; je me suis dit: Voilà cinq ans que je ne l'ai vue, si j'allais rester encore cinq ans sans la voir et j'ai senti mon cœur se serrer.

BERTHE, *riant.*

Mais c'est charmant! Mon cher Monsieur! c'est une belle et bonne passion que vous couvez-là; il n'y a qu'un remède: la fuite. Vous êtes venu pour me voir, vous m'avez vue, reprenez vite le chemin de fer, cherchez sur votre carte s'il n'y a pas quelque coin du globe que vous n'ayez exploré et empressez-vous de vous y rendre.

MARCEL, *songeur.*

Vous avez peut-être raison, Madame, et c'est, je crois, le parti qu'il me faudra prendre, je vous demande seulement un sursis d'une heure. Voulez-vous causer avec moi une heure et puis je reprendrai ma vie de Juif-Errant?

BERTHE

Causons donc une heure!

MARCEL

Merci, Madame! je vous dirai donc...

Digitized by Google

BERTHE

Pardon, Monsieur! voulez-vous me permettre de choisir moi-même les sujets de conversation?

MARCEL

Il faut bien faire comme vous voulez, Madame!

BERTHE

Voilà une belle gelée... espérons que le printemps sera précoce cette année... Le carnaval a été très-brillant... Que dites-vous de la soirée de Madame de Bernard? Elle était magnifique... il y avait de splendides toilettes et des petits jeunes gens très-réussis... Avez-vous remarqué la robe de Madame de Beaujeu? Cette soie bouton d'or faisait un merveilleux effet sous les points d'Angleterre qui la couvraient sans la cacher... Straus fait admirablement danser... il nous a joué une valse qui est un vrai bijou... Mais je ne sais plus que dire, moi!

MARCEL

Est-ce mon tour, Madame?

BERTHE

Ah! à propos, je savais bien que j'avais quelque chose à vous demander: Ai-je fait des progrès?

MARCEL

En quoi, Madame?

BERTHE

En chorégraphie?

MARCEL

Vous dansez à ravir.

BERTHE

Je vous le dois un peu.

MARCEL

En vérité! et comment cela?

BERTHE

Vous souvenez-vous quand j'étais petite fille et que vous étiez déjà un grand garçon, tout fier de ses moustaches naissantes, de quel ton dédaigneux vous me disiez: Mademoiselle Berthe, vous n'êtes pas en mesure, Mademoiselle Berthe vous dansez à contre temps, Mademoiselle Berthe, votre professeur de danse vole l'argent de Madame votre mère.

MARCEL

Vous vous souvenez de ces enfantillages?

BERTHE

Certes! et de bien d'autres encore; ainsi, je me souviens que vous ne dansiez pas volontiers avec moi et que quand, faute d'une autre danseuse, vous vous décidiez à m'accorder cet insigne honneur, vous y mettiez tant de mauvaise grâce et vous me faisiez payer cette complaisance par tant de moqueries, que je ne pouvais vous souffrir.

MARCEL

Ah! et à présent?

BERTHE

A présent?... je suis très-fidèle à mes sympathies, savez-vous?

MARCEL

Et à vos antipathies?

BERTHE

Cela coule de source, sans compter... *(Elle s'interrompt)*.

MARCEL

Achevez!

BERTHE

C'est inutile!

Digitized by Google

MARCEL

Cependant !

BERTHE

N'insistez pas, je ne veux pas répondre.

MARCEL

Vous m'avez fait tout-à-l'heure un compliment que je voudrais bien vous rendre.

BERTHE

Un compliment ?

MARCEL

Oui, ne m'avez-vous pas dit qu'il était toujours difficile d'avoir le dernier mot avec moi; voulez-vous me permettre de constater à mon tour qu'il est trop facile de l'avoir avec vous ? Autrefois, déjà, vous aviez de ces sous-entendus et vos phrases restaient souvent en route.

BERTHE

A la bonne heure ! je vous retrouve, continuez, la moquerie vous va mieux que le sentiment.

MARCEL

Je continue : comme je n'aime pas les phrases interrompues je les achève... mentalement.

BERTHE

Ne pourriez-vous penser tout haut ?

MARCEL

C'est facile ! Je reprends donc votre phrase ; Sans compter... les torts plus graves que vous avez eus, ensuite, envers moi ! Torts dont je n'ai pas eu conscience alors, torts qui ont tenu plutôt aux circonstances qu'à ma volonté, torts dont mon amer repentir vous venge aujourd'hui et que vous m'auriez pardonnés, peut-être, s'ils n'avaient touché à ce sentiment si irritable, chez les femmes surtout, qu'on appelle l'amour-propre.

BERTHE

C'est un sujet délicat que vous abordez là, Monsieur, et il eut été de bon goût de votre part de ne pas réveiller des souvenirs qui n'ont rien de bien agréable ni rien de bien flatteur pour moi.

MARCEL

Je croyais qu'au milieu de votre bonheur présent vous aviez oublié tout cela.

BERTHE

Le fait est que la part que le sort m'a réservée est assez belle pour faire taire ma rancune, car, comme vous le dites, je suis heureuse, parfaitement heureuse; j'ai un mari qui m'adore et que j'aime moi-même de tout mon cœur.

MARCEL

Vous ne sauriez croire combien cet aveu m'inonde de félicité.

BERTHE

Je vous dirai mieux, il me passe un petit frisson quand je pense qu'à une époque il vous aurait suffi de dire : oui ! pour que ma vie fut complétement changée.

MARCEL

Et vous pensez que vous auriez perdu au change ?

BERTHE

J'en suis à peu près certaine.

MARCEL

Ah !

BERTHE

Et si, depuis l'époque où nous nous sommes perdus de vue, vous avez suivi le précepte du sage, si vous vous êtes étudié vous-même, vous devez être de mon avis.

Digitized by Google

MARCEL, *piqué.*

Peut-être! Je vous remercie, en tout cas, des choses gracieuses que vous voulez bien me dire et je vous prie d'être persuadée que je ne laisserai pas échapper l'occasion de vous les rendre.

BERTHE

Je m'y attends bien ! Heureusement que la moitié de l'heure promise est écoulée; j'offrirai à Dieu la demi-heure qui reste en expiation de mes péchés.

MARCEL, *se levant.*

Je vais abréger votre supplice, Madame, mais permettez-moi de vous dire que j'étais loin de m'attendre à la réception que vous m'avez faite; je suis venu ici pensant rencontrer une amie, et je trouve une implacable ennemie dont chaque parole est un sarcasme, dont chaque sourire est une ironie. Adieu, Madame!

BERTHE, *le retenant.*

Ne partez pas ainsi! Nous sommes amis au fond, n'est-ce pas? J'ai été cruelle, c'est vrai! mais vous ne sauriez croire combien j'ai été douloureusement impressionnée par les paroles froidement, audacieusement moqueuses qui ont suivi votre entrée.

MARCEL

Ne m'avez-vous donc pas donné l'exemple?

BERTHE

Je suis une femme, moi, Monsieur! Je ne voulais pas vous recevoir, c'est vrai! J'ai eu peur, disiez vous, supposons que ce soit vrai et que, semblable aux poltrons qui chantent pour se rassurer, je me sois moquée pour cacher mon émotion. N'auriez-vous pas dû comprendre cela? Pas du tout, vous avez pris la mouche à votre tour, vous m'avez rappelé vos dédains de jadis, vous avez mieux fait, vous m'avez accablée de compliments, sincères si vous voulez, mais qui, dans notre position réciproque, étaient presque une insulte; s'il y a un homme au monde qui n'ait pas le droit de me dire que je suis belle, c'est vous, Monsieur.

MARCEL

Ah! permettez, Madame! je ne puis accepter cela.

BERTHE

Il le faudra bien, si vous désirez que nous restions amis. Voulez-vous, comme preuve d'amitié, que je vous parle tout franc? Savez-vous ce qui m'a le plus irritée contre vous, ce qui a amené sur mes lèvres ces paroles dont vous vous plaignez? C'est que, dans votre empressement à me poursuivre, j'ai cru voir, pardon si je me trompe, une intention de séduction, intention qui m'humilie d'autant plus que je suis certaine que le cœur n'y est pour rien. Eh bien! je vous en veux de cette pensée qui est un outrage à ma dignité et à mon honneur! Comment me jugez-vous donc, Monsieur? Vous pensiez tout-à-l'heure, quand vous êtes entré chez moi, comme en pays conquis, retrouver la naïve petite fille que vous dominiez autrefois? Tout est bien changé, Monsieur, vos dédains la trouveraient froide aujourd'hui, vos moqueries ne la feraient plus pleurer et il y a longtemps que votre présence a perdu le don de faire battre son cœur.

MARCEL

Battre son cœur... mais alors?...

BERTHE, *vivement.*

Oh! ne vous exagérez pas la portée des paroles qui viennent de m'échapper... une preférence d'enfant, tout au plus! Mais c'est bien passé, je vous le jure!

MARCEL, *comme se parlant à lui-même.*

Aveugle! C'est donc bien vrai que chaque homme passe, au moins

Digitized by Google

une fois dans sa vie, à côté de son bonheur; moi aussi j'ai eu le bonheur à portée de ma main et je l'ai laissé échapper! Trop tard! *(relevant la tête)* En tous cas, Madame, je ne mérite pas, je vous le jure, les reproches que vous venez de m'adresser. Me connaissez-vous donc si peu que vous puissiez supposer qu'il y ait eu chez moi une préméditation quelconque; je suis presque un sauvage, moi, c'est l'instinct qui domine en moi, il domine tout, même la raison. Pardon de la malencontreuse idée que j'ai eue de vous poursuivre, mais, je vous le répète, je suis venu sans réfléchir, presque malgré moi. Hier, quand je vous ai revue, j'ai senti tressaillir toutes les fibres de mon être; cela a été rapide et douloureux comme un coup de foudre... C'est en vain que j'ai essayé de réagir contre je ne sais quel sentiment suave et poignant à la fois, qui m'envahissait tout entier; je me disais avec désespoir: Est-ce que je vais l'aimer, à présent qu'il est trop tard? Et puis quand, rentré chez moi, je me suis trouvé seul avec moi-même, quand j'ai regardé dans mon cœur, j'ai bien vu que cet amour qui venait de naître, était désormais ma vie; mais, je vous le jure, je n'ai pas eu un espoir, pas eu même une pensée qui pût vous outrager... Seulement j'ai voulu vous voir; j'ai voulu, comme je veux, moi, c'est-à-dire irrésistiblement, avec passion, avec emportement, avec rage. J'ai voulu, de cette volonté qui ne s'arrête devant rien et qui se brise contre l'obstacle quand elle ne peut le renverser. On m'eut dit ce matin qu'en venant ici, je marchais à la mort, que je serais venu quand même. Tenez, Madame, ayez pitié de moi, je souffre, je ne vous demande pas de l'amour, redevenez un instant pour moi ce que vous étiez jadis, dites-moi un mot d'amitié, un seul, et je m'en irai avec résignation, et vous n'entendrez plus jamais parler de moi... Vous pleurez?

BERTHE, *riant d'un rire forcé.*

C'est vrai! je ne sais ce que j'ai aujourd'hui;... Voulez-vous que nous abandonnions le terrain brûlant où notre conversation vient de glisser? Je préfère encore vous entendre railler, c'est là que vous excellez. Allons, beau chevalier, à la rescousse! continuez de tirer sur moi à moqueries rouges, je vous promets que je vais me défendre de la belle façon.

MARCEL

On sent encore les larmes sous votre rire, Madame. Allons! restez donc vous-même, ne redevenez pas, je vous en conjure, la femme hautaine et moqueuse de tout-à-l'heure; écoutez, Berthe...

BERTHE, *se redressant.*

Je m'appelle Madame de Beaugenais.

MARCEL

Que m'importe? Pour moi vous êtes Berthe toujours, plus que jamais! Je vous appelais ainsi autrefois, laissez-moi encore vous appeler ainsi; c'est peut-être la dernière fois que nous nous rencontrons! Ah! pourquoi vous ai-je revue? J'étais si tranquille, si insouciant! Je vais partir, Madame, partir désespéré, je vous en supplie, donnez quelquefois une pensée à celui qui vous aime et qui vous aimera toujours!

BERTHE

Toujours! c'est bien long! et dans votre intérêt, j'espère bien...

MARCEL, *avec emportement.*

Ne raillez pas! je vous le défends... Oh pardon, Madame, je vous en conjure!

BERTHE

Laissez-moi, en tout cas, vous dire que je ne crois pas à ces amours nés du hasard d'une rencontre.

MARCEL

Je n'y croyais pas non plus autrefois, Madame, et je n'y crois pas

Digitized by Google

encore à présent! Laissez-moi rappeler mes idées, laissez-moi me reconnaître dans ce chaos qui remplit ma tête! Vous avez raison, l'amour ne naît pas ainsi et je sais bien que je vous ai toujours aimée, sans m'en douter peut-être, mais je vous aimais! Cet amour était dans mon cœur comme l'électricité est dans le nuage, on ne la voit pas, on ne la sent pas, on pourrait croire qu'elle n'existe pas; tout-à-coup, le choc se fait et l'éclair jaillit, ce n'est pas le choc qui a fait l'éclair. Ah! voilà donc pourquoi je pensais si souvent à vous pendant les longues années que j'ai employées à courir le monde, voilà pourquoi je ne pouvais séparer votre idée de l'idée de mon pays; oui, toutes les fois que je songeais à la France, et j'y songeais souvent, je voyais apparaître, dans mon souvenir, le visage pâle et les grands yeux noirs de la petite amie que j'y avais laissée! Ils sont tous morts ceux que j'ai aimés, Berthe, mon père, ma mère, mon frère Georges, vos parents qui me chérissaient presque comme un fils; il ne reste que vous, c'est en vous que se concentrent toutes mes affections d'autrefois; vous êtes la personnification de mon passé, et nos deux existences ont marché si près l'une de l'autre qu'il n'y a peut-être pas un de nos souvenirs d'enfance qui ne nous soient communs. Vous souvenez-vous, quand nous étions petits, tout petits, comme nous nous aimions? Vous souvenez-vous, Berthe, que, pendant longtemps, dans notre ignorance enfantine, nous nous sommes crus mari et femme? Vous souvenez-vous quand nous nous en allions tous deux nous donnant gravement le bras et échangeant nos naïves tendresses? Voyez-vous nos mères souriant à notre amitié naissante, l'encourageant même, nous confondant dans les mêmes caresses au point que nous croyions tous deux avoir deux mères. Je me souviens qu'un jour, vous deviez avoir six ans, moi huit, votre père disait au mien, pendant que nous jouions sur l'herbe à leurs pieds: voisin, nous les marierons ces enfants! Et j'ouvrais de grands yeux étonnés, me demandant : mais n'est-ce donc pas déjà fait?

BERTHE

Ah! si vous aviez voulu!

MARCEL

Si j'avais voulu! A-t-on donc une volonté à vingt ans? Est-ce qu'on songe seulement à regarder si l'on n'a pas le bonheur à ses côtés? C'est trop près cela! On regarde au loin, on est avide de grand air, de mouvement, de liberté; on s'envole comme le petit oiseau s'envole de son nid; ce n'est pas qu'il y soit mal, c'est qu'il a des ailes, c'est qu'il veut se prouver à lui-même qu'il a des ailes; et il ne tient pas compte des cris plaintifs de la mère qui essaie de le retenir, il s'en va, sans souvent se douter qu'il marche sur un cœur; car je le devine à votre émotion, à vos larmes, Madame, vous m'avez aimé jadis; et je ne l'ai pas vu, je me suis mis à la poursuite de je ne sais quelle chimère, de je ne sais quelle chose vide que je croyais toujours saisir et qui m'échappait toujours. Et aujourd'hui quand, las de courir le monde, je reviens au nid de mon enfance, hélas! la mère est morte et la petite amie m'a chassé de son cœur... je ne me plains pas, je l'ai bien mérité! *(Il lui prend la main et la baise avec transport)* Oh Berthe! Berthe!

BERTHE, *essayant de dégager sa main.*

Laissez-moi, Monsieur, je vous en prie! et taisez-vous! je ne puis vous exprimer combien vous me faites souffrir!

MARCEL

Berthe! Berthe!

BERTHE

Ne m'appelez plus ainsi!

MARCEL

Je vous aime! et je le sens, et j'en suis sûr, vous m'aimez aussi!

BERTHE

Moi, vous aimer! C'est de la folie! Je me suis laissé attendrir par

Digitized by Google

les vieux souvenirs que vous invoquiez, voulez-vous m'en faire repentir?

MARCEL

Je vous aime!

BERTHE

Eh bien! je vous crois! oui! mais partez, partez tout de suite! Je vous dirai à mon tour : ayez pitié de moi! je ne vous ai jamais fait de mal, pourquoi venir troubler ma tranquillité? Pourquoi venir vous jeter en travers de mon bonheur? Je vous avais presque oublié, moi! N'y a-t-il pas du reste un monde entre nous: mon devoir! mon mari que j'aime, entendez-vous? partez! je vous en prie! Partez!

MARCEL

Partir ! à présent que je sais, que je comprends que vous m'aimez! Vous me demandez l'impossible! Votre devoir! votre mari! que m'importe? — Vous m'aimez, je vous aime éperdument, follement! — Il est possible que cet amour soit pour nous un malheur, un désespoir, je ne regarde pas si loin! L'avenir pour moi c'est l'heure qui s'écoule. (*Il se jette à ses pieds*). Rendons-la assez belle, assez enivrante cette heure qui est à nous pour donner au destin le droit de nous frapper plus tard sans injustice!

SCÈNE VII

Les mêmes, EUGÈNE.

EUGÈNE

(*Qui entre pendant cette déclaration, prend un coussin sur le canapé, s'approche doucement, sans être vu de Berthe ni de Marcel, et, posant brusquement son coussin devant ce dernier*).

Ne seriez-vous pas mieux ainsi, Monsieur?

(*Berthe pousse un cri, Marcel reste immobile, stupéfait*).

Ma prévenance ne paraît pas vous plaire?

MARCEL

Monsieur je vous prie de croire... Ne croyez pas!

EUGÈNE

Je ne crois absolument rien, sinon que vous êtes à genoux sur le parquet qui est très-dur et que cette position doit vous incommoder beaucoup. Mais je cause: ma chère amie, présentez-moi donc à Monsieur.

MARCEL

C'est inutile, Monsieur, quoique je ne vous aie jamais vu, je vous connais parfaitement, je sais même que je vous dois une réparation, et je suis prêt à vous l'offrir.

EUGÈNE, *jouant l'étonnement.*

Une réparation! et à propos de quoi Monsieur, s'il vous plait? Ah! parce que vous faisiez la cour à ma femme, mais je trouve cela tout naturel. Madame serait bien avancée d'être admirablement belle, si on ne lui faisait pas la cour.

MARCEL

Trêve de railleries, Monsieur, ce n'est digne ni de vous, ni de moi; je vous ai offensé, vous vous en vengez en homme d'esprit; permettez-moi de ne rien vous devoir. Entraîné par ma jeunesse, par la chaleur de mon sang, par je ne sais quel vertige qui me domine depuis hier, je me suis laissé aller à oublier les principes de toute ma vie, à convoiter un bien qui ne m'appartient pas, qui ne peut jamais m'appartenir. Eh bien! je m'en punis moi-même en infligeant à mon orgueil une suprême humiliation: je vous demande pardon à vous, Madame, et je vous demande pardon à vous, Monsieur!

Digitized by Google

EUGÈNE

Bravo! Monsieur! c'est noblement expier un léger tort.

BERTHE

Monsieur est l'ami d'enfance dont je vous parlais tout-à-l'heure.

EUGÈNE

Je m'en doutais.

BERTHE

Faut-il vous avouer que je me suis laissé entraîner par le charme des vieux souvenirs qu'il invoquait et que j'ai oublié un instant, que c'est presque être coupable que de laisser même soupçonner qu'on peut le devenir; cet aveu vous fera-t-il douter de moi, mon ami?

EUGÈNE

Dieu m'en garde, ma chère Berthe!

BERTHE

Eh bien je vous renouvellerai en présence de Monsieur, la prière que je vous ai déjà adressée: J'ai besoin de solitude et je désirerais fermer ma porte à tout le monde, même à mes meilleurs amis.

MARCEL

Je comprends, Madame

EUGÈNE

Fermez votre porte, je le veux bien! mais laissez-moi vous prier de vouloir bien faire une exception en faveur de Monsieur d'Olney.

MARCEL, *étonné*.

En ma faveur?

EUGÈNE

Certes! il y a longtemps, Monsieur, que j'avais envie de faire votre connaissance; j'ai entendu beaucoup parler de vous par Madame, qui fait un grand cas de votre caractère et de votre esprit; elle prétend même que vous en avez trop.

MARCEL

Je l'ai bien montré aujourd'hui!

EUGÈNE

Quoiqu'il en soit, je sais que vous êtes un homme de cœur, l'honneur et la loyauté personnifiés; comme je fais grand cas des gens de votre valeur, je me garderai bien de me priver de l'occasion de vous rencontrer; je vous prie donc, Monsieur, de regarder ma maison comme la vôtre et d'y venir le plus souvent possible; voulez-vous toutefois me permettre de prendre avec vous une légère précaution?

MARCEL

Une précaution! je ne comprends pas.

EUGÈNE

Si je vous demandais votre amitié, Monsieur?

MARCEL, *le considérant un instant et lui tendant les deux mains*.

Je vous répondrais: soyons amis.

EUGÈNE, *lui serrant les mains*.

Soyons donc amis, Monsieur. Et à présent je suis bien tranquille, et parfaitement sûr que vous ne ferez plus la cour à ma femme.

LE VALET, *ouvrant la porte à deux battants*.

Madame est servie!

EUGÈNE

Voulez-vous, Monsieur, me faire l'honneur d'accepter notre modeste dîner?

MARCEL

D'autant plus volontiers, Monsieur, que de longtemps je ne pourrai me procurer semblable plaisir.

EUGÈNE

Y a-t-il indiscrétion à vous demander pourquoi?

MARCEL

Nullement, Monsieur, j'ai donné à lord Warvick, rendez-vous au cap Farevel en Goënland, pour le 22 août, nous sommes le 9 mars, jugez si j'ai du temps à perdre! aussi partirai-je ce soir.

Digitized by Google

BERTHE, *à son mari.*

Vous êtes la bonté et la délicatesse même, mon ami, mais que devez vous penser de moi?

EUGÈNE

Je pense... vous me promettez de ne pas trouver ma comparaison atroce, je pense que les vieux souvenirs sont comme les vieux chats... il est souvent dangereux de les éveiller.

MARCEL *offre son bras à Berthe, le rideau tombe.*

Siméon GOUET.

Vienne, le 26 janvier 1870.

Digitized by Google

LA GRANDE ABBAYE DE DAUPHINÉ

A MONSIEUR GUSTAVE BOUCHARDON

La Grèce, si féconde en fameux personnages
Que l'on vante tant parmi nous,
Ne put jamais trouver chez elle que sept sages...
Jugez du nombre des fous !

Mon cher ami,

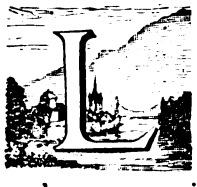

LE moyen âge, époque classique de la folie en quelque sorte, a laissé partout des traces de ses sociétés folles, en Dauphiné comme ailleurs. Déjà, à propos d'un diplôme du XVIIe siècle, et dans une notice intitulée : *Le poète Jean Millet et l'Abbaye de Bongouvert* (1), j'ai eu occasion de donner une idée de cette institution locale et d'accompagner cette publication de l'image des sceaux très-curieux qui corroboraient le diplôme

(1) Grenoble, Prudhomme, 1869.

Digitized by Google

dont je viens de vous parler. C'est un autre monument de cette singulière association que j'ai le projet de décrire dans les lignes qui vont suivre.

Des deux sceaux précédemment publiés, l'un était muet; l'autre portait une légende interprétative: SOCIETAS PACIS. Celui dont je donne aujourd'hui la portraiture fidèle étale son vrai titre au grand jour, et non plus seulement une paraphrase de ce titre. C'est LE SEAV DE LA GRANDE ABAIE DV DAVPHINÉ SEANT A GRENOBLE.

La *Grande Abbaye* ou l'*Abbaye de Bongouvert*, c'est tout un; et, malgré la stupéfaction où je vis un jour un savant professeur, qui en avait — en vain, cela se comprend, — recherché le nom parmi ceux des Abbayes ou Monastères de la province et qui me témoignait sa surprise de me voir aborder un pareil sujet, je continue à en parler comme d'une institution fort connue... au temps passé, et de ressusciter ses reliques, lorsque l'occasion s'en présente.

Vous n'ignorez pas, mon cher ami, que ce titre d'*Abbaye* s'est donné, au moyen âge, à une foule de sociétés de joyeux compagnons qui s'étaient imposé, sous le couvert du plaisir, le droit de redresser les torts de la plus aimable moitié du genre humain envers celui dont elle était pourtant une des côtes. Serait-ce par allusion à cette origine, que tant de maris appellent leurs femmes leur *point de côté ?*

C'est la curiosité, dit-on, plus que l'attrait du fruit lui-même, c'est le besoin surtout de la domination, qui ont perdu notre première mère et qui, depuis, ne laissent pas que d'avoir quelque empire sur les filles... Notre poète Millet l'a osé dire dans son gentil langage :

> Si Adam n'osse pas obéi à sa fena,
> Jamey no n'aurion sceu que vou dire la pena;

et Boileau a ajouté en bon français, qui n'est pas, pour cela, mieux compris de celles qu'il vise :

> Mais dès ce jour Adam, déchu de son état,
> D'un tribut de douleurs paya son attentat.

Quoiqu'il en soit, mon cher ami, vous savez, je n'en doute pas, tous les reproches bien ou mal fondés que l'on fait à la femme, et, dans vos souvenirs de jeunesse, vous retrouvez peut-être encore ces joyeux charivaris, accompagnés de chan-

Digitized by Google

sons passablement intéressées, dont le gosier *(gula)* faisait et réclamait tous les frais... C'était, hélas ! notre *Grande Abbaye,* bien dégénérée, il est vrai, de sa splendeur première; c'était la queue de cette belle institution de nos pères, tombée de nos jours sous le coup de l'article 479 du Code pénal.

« Art. 479. — Seront punis d'une amende de 11 à 15 francs inclusivement... les auteurs ou complices de bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité des habitants.

« Pourra, selon les circonstances, être prononcée la peine d'emprisonnement pendant 5 jours au plus... contre les auteurs ou complices de bruits ou tapages injurieux ou nocturnes. »

La devise de Thélème a, de tout temps, été la seule règle invoquée par une jeunesse ardente et folle de plaisirs ; mais le Code pénal est une bride qui l'empêche de s'emporter et de proclamer trop haut sa devise; et cette épée de Damoclès est tout ce qui reste d'un usage jadis prôné, puis toléré, et maintenant proscrit.

Un proverbe, émané de la sagesse insulaire des Guernesiens, dit que

Quand la poule plus haut que le coq chante,
La maison est misérable et méchante.

Mais les maris de Guernesey n'ont pas été les seuls à s'apercevoir de cette dure vérité, et ceux du Dauphiné, comme ceux des autres contrées de l'Europe, ont compris qu'il fallait chercher un moyen de ramener leurs douces moitiés à un sentiment plus vrai de leurs attributions naturelles. Le christianisme avait aboli l'esclavage de la femme, et celle-ci, comme un peuple à qui l'on fait une concession et qui, dès le lendemain, en réclame toujours une autre, se montra bientôt disposée à de nouveaux empiétements. C'est là l'histoire de l'humanité; c'est là aussi l'origine de ces sociétés qui surgirent de toutes parts au moyen âge, avec une grande diversité de noms et d'attributions, et presque toujours associées à certaines pratiques religieuses ou affectant une forme religieuse, malgré cette alliance singulière de la piété et de la folie. Le culte de St-Pichon, à Romans, a eu sa raison d'être, aussi bien que les invocations à Ste-Chicote, patronne des esclaves à Rio-de-Janeiro, ou à M. de Vergeron que nous retrouvons

Digitized by Google

dans *Lo chapitro broullia* (1). Le bâton est l'instrument qui se cache sous le symbole de la crosse abbatiale ou épiscopale des Abbés de la jeunesse ou des Evêques des Fous. Aussi n'est-ce pas pour les battus que les Allemands ont créé ce proverbe : il fait bon vivre sous la crosse.

Unter den Krummstab ist es gut wohnen.

Vienne, pour son compte, posséda plusieurs de ces associations, non simultanément peut-être, mais se succédant par la force des changements naturels à toute création humaine. Le moment précis de leur établissement, comme celui de leur extinction, est ignoré; leur existence est un fait, mais les détails de cette existence et le rôle qu'elles ont joué sont un problème. Tout s'enchaîne ici-bas, et il serait curieux de pouvoir renouer la chaîne interrompue de l'antiquité aux temps modernes. Les Saturnales des Romains sont plus connues que celles des Gaulois, par la raison qu'il nous est resté beaucoup plus d'écrits et de monuments romains que nous n'en possédons pour la Gaule... Et cependant, qui sait si, dans le peu qui nous reste de nos vieilles coutumes, on ne pourrait pas encore découvrir quelques débris des mœurs de nos pères ? De même qu'en numismatique on observe la loi de la dégénérescence des types, on peut s'assurer que cette dégénérescence existe pour les institutions, les lois, les mœurs, les costumes. Les sociétés du moyen âge n'ont pas, comme celles de l'antiquité, laissé de traces aussi visibles, ni aussi tenaces; et le *progrès*, qui s'opère chaque jour, aura bientôt anéanti ces souvenirs, si l'on ne recueille au plus tôt, non-seulement les *traditions*, mais encore les *choses* dont l'archéologie peut tirer quelque induction. C'est donc un devoir pour nous de faire connaître ces monuments, où la piété et la folie se coudoient et forment une alliance si singulière, et de ne négliger aucun des objets qui nous tombent sous la main.

La *Grande Abbaye de Dauphiné* ou *Abbaye de Bongouvert* fut de ce nombre. C'est sous ce dernier nom qu'elle était connue à Grenoble, à Romans et dans beaucoup d'autres lo-

(1) *Lo chapitro brouilla, dialoguo entre deu comare.*
Faut ly fare sinti monsieu de Vergeron.

Digitized by Google

calités des environs de notre ville. A Vienne, à Valence, ainsi que dans le Vivarais, c'était l'*Abbaye de Maugouvert*. Ces dénominations semblent porter avec elles leur explication d'Abbaye du *bon* ou du *mauvais gouvernement*. Mais est-ce bien là le sens véritable qu'il faut attacher à ces noms ? J'ouvre le *Glossaire du patois de la Suisse romande*, et le doyen Bridel m'y apprend que le nom primitif de l'Abbaye des Vignerons de Vevey était l'*Abbahi dei mô-couert*, et que, dans l'idiôme local, *mô-couert* signifie *mal couvert*, *mal habillé*, *pauvrement vêtu*. Ce titre serait-il une imitation ou plutôt une parodie de celui de *Maugouvert*, ou bien faudrait-il dériver ce dernier d'une corruption de la dénomination suisse ?

Chaque localité, du reste, donne à ce mot un sens différent.

A Metz, par exemple, Maugouvert signifie « un homme qui se conduit mal, un dissipateur »; et, dans une note de son Rabelais (1), Le Duchat dit qu'en Languedoc et dans une partie du Dauphiné, cette expression s'entend du « mauvais régime. » C'est en ce sens que, dans la seconde moitié du XVIe siècle, un célèbre médecin valentinois, Laurent Joubert (2), écrivait que « l'enfantement peut être avancé ou retardé par un mauvais régime..., que le mauvais régime de la fame est cause qu'elle anfante ores plus-tost, ores plus-tard. »

Ce terme laisse donc de la marge pour le sens à lui attribuer. Nous ne vivons plus de la vie de nos pères; nous ne pensons plus avec eux, et nos mobiles sont bien différents des leurs. Partant, nous ne comprenons pas toujours bien leurs coutumes, leurs usages, encore moins les motifs qui les leur ont imposés. Néanmoins, je crois que ce nom d'Abbaye de *Bon* ou *Mal gouvert* ne peut être qu'une allusion aux lois conservatrices de l'empire de l'homme dans le ménage et aux troubles qui amènent les prétentions du sexe que l'on est convenu de considérer comme le plus faible,... lois dont l'Abbaye s'était constituée le défenseur, troubles qu'elle s'était donné la mission de réprimer.

Ne me demandez pas, mon cher ami, l'origine de ces singulières corporations qui doivent, selon toutes les probabilités,

(1) Liv. II, ch. 12, p. 148.
(2) *Erreurs populaires*, etc, 1re partie, liv. III, ch. 2.

Digitized by Google

remonter aux Saturnales antiques. *Non est hic locus,* et ma réponse exigerait, du reste, des développements peu en rapport avec le cadre modeste que je dois m'imposer pour cet article. Tout au plus pourrais-je vous dire que le fils de David, par qui nous savons que le nombre des fous est infini (1) et qui avoue lui-même être le plus fou des hommes (2), que Salomon, un « folz à vingt et cinq quarraz, dont les vingt et quatre font le tout », ainsi que Rabelais le dit en définissant la folie la plus avancée (3), serait bien digne d'être le premier auteur de ces extravagances, s'il fallait en croire Michel Menot, un des plus singuliers prédicateurs du XVIe siècle : *Si fieret chorea de omnibus fatuis qui fuerunt à principio mundi, Salomon tanquam præcipuus ferret marotam* (4) ; et Mathurin Régnier, qui a dit que

« Les foux sont aux échets les plus proches des rois » (5).

semble avoir eu, dans son vers, envie d'une allusion de plus à l'auteur du *Livre de la Sagesse.*

C'est à Vienne surtout que l'on aurait eu le droit de répéter le verset *Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles* (6). Lisez l'*Histoire de la Sainte Eglise de Vienne*, du chanoine Charvet, vous serez édifié sur ce chapitre. Et dire que l'Archevêque de Vienne, — c'est l'abbé d'Artigny qui nous l'apprend, — était tenu de donner, pour cet édifiant spectacle, à l'Evêque des Innocents, trois florins etc!... et que l'Abbesse de Saint-André était également obligée à fournir une Abbesse folle, etc.!..

Les anciens, comme les modernes, n'ont pas craint

Par un peu de folie d'égayer la sagesse :
Quand il est de saison le délire est si doux !

Horace ne le dit-il pas en tous termes dans la charmante invitation qu'il fait à Virgile de venir le voir à la campagne (7).

C'était à l'Abbaye de Bongouvert, ai-je encore dit, qu'in-

(1) *Stultorum infinitus est numerus... (Ecclésiaste*, ch. I, v. 15).
(2) *Stultissimus sum virorum, et sapientia hominum non est mecum*, (Proverbes, ch. XXX, v. 2).
(3) Pantagruel, liv. III.
(4) Si tous les fous qui ont existé depuis l'origine du monde formaient un chœur de danse, Salomon, comme le principal d'entre eux, serait digne de porter la marotte.
(5) Satire XIV.
(6) Il a renversé les puissants de leur trône, et il a élevé les humbles. (Cantique de la sainte Vierge).
(7) Misce stultitiam consiliis brevem :
Dulce est desipere in loco.
Liv. IV, Ode XII.

Digitized by Google

combait le droit de *Charivari*, et tout le monde sait dans quelles circonstances avaient lieu ces *concerts* populaires. Je veux vous citer ici un passage de la *Bourgeoisie de Grenoble* (1), comédie où Millet met en scène une *veuve inconsolable*. Marciana, pleurant déjà Cassore, son nouvel adorateur, croit cependant que le volage revient à elle : Mais ore, s'écrie la pauvre sotte,

Mais ore (2) son retour me farcit d'allegressa,
Puisqu'v vou qu'vn Cura joigne notra caressa,
Ie volo qu'on me fasse vna chaneuari (3),
Que s'en parley per tout jusque deley Paris,
Et afin que iamay ne s'en grusei veysina,
Ie volo qu'à le peyle on ouurey ma cuisina,
Qu'apres qu'on lez aurat fat per tout timpana,
On le fasse aussi-to sur lo feu crisina;
Car ie volo traitta en bugnette (4) et dorade (5)
L'abaï de le fene, à sau et à cambade.
Le fene du grand poi (6) en prendront le choquet;
Car elle pilliront lo meillou du banquet,
Trey sur tout rempliront du pilliageo lour poche,
Sen craindre lou caquet, l'honto ni le taloche,
E ne sarat pas ren vn banquet à cachon,
Qui a le belle fat fare lo reverchon:
Mais vn banquet dressia per toute tabla ouuerta,

. . . . . .

Je m'en voey donna ordre à tout ce que me faut.
Per recepvre l'eypou et lou Moino Briftaut, (7)
Que la granda Abbaï me mandarat pot-estre,
Si-to que j'auray prey mon seruitou per maistre.

Quoiqu'il en soit de l'antiquité de ces institutions si diverses, la plupart d'entre elles, à une époque de transition comme celle du moyen âge, vinrent combler les lacunes de la législation

(1) Acte IV, sc. IV.

(2) Mais maintenant son retour me comble d'allégresse,
Puisqu'il veut qu'un curé unisse nos tendresses,
Je veux qu'on me fasse un charivari,
Qu'il s'en parle partout jusqu'au delà de Paris,
Et afin que jamais voisine ne s'en moque,
Je veux qu'aux poêles (du charivari) on ouvre ma cuisine;
Qu'après qu'on les aura fait partout résonner,
On les fasse aussitôt sur le feu grésiller;
Car je veux traiter en beignets et en dorades
L'Abbaye des femmes à sauts et à gambades.
Les femmes (de la rue) du Grand-Puits en prendront le hoquet,
Car elles pilleront le meilleur du banquet.
Trois surtout rempliront du pillage leurs poches,
Sans craindre les caquets, la honte, ni les taloches...
Et ce ne sera pas un banquet en cachette,
Qui aux belles fait faire la chûte à la renverse,
Mais un banquet dressé pour toutes, à table ouverte,

. . . . . .

Je m'en vais donner ordre à tout ce qui m'est nécessaire,
Pour recevoir l'époux et les Moines Briffeurs
Que la Grande Abbaye m'enverra peut-être,
Aussitôt que j'aurai pris mon serviteur pour maître.

(3) *Chanevari*, charivari, dit le Dictionnaire de l'Académie, bruit tumultueux de poêles, poêlons, chaudrons, etc., accompagné de cris et de huées, que l'on faisait, la nuit, devant la maison des femmes du petit peuple, veuves et âgées, qui se remariaient.

(4) *Bugnette*, beignets, sorte de gâteaux frits à l'huile, et, d'ordinaire, saupoudrés de sucre.

(5) *Dorade*, autre espèce de gâteaux à la poêle.

(6) *Le fene du grand poi*, les femmes de la Grand'Rue, autrefois *Charreyri du Grand Poi*. Son nom lui venait d'un *puits* qui existait alors, à son extrémité, vers la place St-André.

(7) Les Moines *Briffaut* ou plutôt *Briffeurs*. Nom plaisant qui sera expliqué plus loin par un vers placé dans la bouche de Florinde, — un autre personnage de la *Bourgeoisie de Grenoble*, — et qui fait allusion aux pâtés et autres victuailles menacés d'être engloutis par les Confrères du Charivari, d'être *briffés* (du vieux français *briffau*, mangeur, glouton).

Digitized by Google

Par une sorte de mot d'ordre, et de leur autorité privée, elles surent atténuer ou faire cesser certains désordres contre lesquels les lois se trouvaient impuissantes. La loi de Lynch est fille des mauvaises mœurs, comme la médecine l'est des maladies. Les fous sont parfois plus utiles aux sages que les sages aux fous, et d'ailleurs à chaque fou sa marotte.

Tel fut le rôle de la *Grande Abbaye de Dauphiné :* faire de l'ordre avec du désordre. Vous voyez que cet apophtegme n'est pas nouveau,... en action du moins. C'était le moyen mis en usage par l'Abbaye de Bongouvert, de même que la poésie emploie le dévergondage des mots au service de la morale publique,

Je l'ai dit dans un écrit déjà cité (1), cette corporation était composée de joyeux compagnons. Constituée, dissoute, ressuscitée et reconstituée plusieurs fois, elle le fut de nouveau, en 1660, pour seconder, à sa manière, les réjouissances que l'on fit à Grenoble, à l'occasion de la conclusion de la paix et du mariage du roi.

Mais, me direz-vous, pourquoi ces alternatives de dissolution et de résurrection?... Ah! ces démonstrations de la joie publique allaient parfois trop loin... Le but était bien vite dépassé, et les lois conservatrices des mœurs, secondées par les censures ecclésiastiques, réclamaient trop souvent une répression et une compression devenues nécessaires... Puis, un beau jour, de poétiques prédications, un simple sonnet même, suffisaient à ressusciter la société défunte... L'effervescente jeunesse réclamait son concours et sentait le besoin d'expansion *létifiante*, comme on disait dans le bon vieux langage. Il y avait de la gourme à jeter, et il fallait bien trouver un exutoire. Assez, s'écrie Bonaventure Des Périers dans le sonnet placé à la fin de la première partie de ses *Nouvelles recréations*,

> Assez, assez, les siècles malheureux
> Apporteront de tristesse autour d'eux ;
> Donc au bon temps prenez esjouyssance...

Je publiai, dans la notice que je vous ai nommée tout-à-l'heure et dont je me suis un peu écarté par la citation que je viens de vous faire, un diplôme bien propre à exciter la

(1) *Le poëte Jean Millet et l'abbaye de Bongouvert.*

Digitized by Google

curiosité de notre époque et portant la signature de Rémy, *Abbé Général* de la *Grande Abbaye de Bongouvert de Dauphiné* (1), ainsi que celle de Millet, qui en était le *Secrétaire Général*. Ce diplôme avait été donné et octroyé, au nom de la célèbre Abbaye, au Sieur Perrin, Escuyer conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France et Greffier civil en sa Cour de Parlement, Aydes et Finances de Dauphiné, et lui conférait la charge de *Grand Lieutenant et Vicaire-Général de l'Abbaye de Bongouvert de Grenoble*. Ces titres pompeux et sonores vous étonnent, mon cher ami, et pourtant il y en avait bien d'autres.....

Je veux vous citer, à l'appui, une scène de la comédie de Millet: elle vous éclairera, mieux que je ne saurais le faire moi-même. C'est celle (2) où le docteur et avocat Bergame déclare sa flamme à Florinde et lui propose de l'épouser. Pour nous marier, ajoute-t-il, n'attendons pas demain. — No maria nou dou, réplique Florinde,

No maria (3) nou dou contre louz ordinayro,
Chacun s'en mocquariet, et lou taborineyro
De la grande Abbai de bon et maugouuert (4)
Fariet chey le mayson de dret ou de trauer,
Eycarabossiriet du peyrolié le casse,
Voyantariet le bosse et toute le cocasse,
Briffariet lou patié, dindon, chappon, gigot,
Eyfferbeilliriet tout ce qui trouuariet cot,
Raflariet tou louz œu, lo buro, le fromageo,
Et puisse no faudriet payé lo grand dommageo,
Veyqui perque, Monsieu, y faut vn po brogié,
Consulta mou paren deuant que me logié;
Et pui si l'Abbai ne vo baille quittanci,
Souz Officié signa en ceu ca d'importanci,
Vo ne me sari ren.

(1) Dès le début de cette notice, j'ai dit que notre Abbaye portait indifféremment les deux noms de *Grande Abbaye de Dauphiné* ou *Abbaye de Bongouvert*. A l'appui de mon assertion, j'aurais pu invoquer Millet, dont le poème de 1660, *La Vénérable Abbaye de Bongovvert de Grenoble sur la reioyssance de la Paix, et du Mariage du Roy*, servait de parrain à la dernière de ces dénominations. Si je ne l'ai pas fait alors, c'était afin de revenir sur ce sujet à propos du titre que je souligne ici et dans lequel nous trouvons ce même nom de *Bongouvert* uni à celui de *Grande Abbaye de Dauphiné*. Nous venons, du reste, de voir cette corporation désignée sous le simple titre de *la Grande Abbaye*, et, dans un vers de la tirade de Florinde dont je parlais dans la note précédente, nous le retrouverons de nouveau, tout à l'heure, réduit à sa plus simple expression, *l'Abbaye*.

(2) Acte I, sc. VIII.

(3) Nous marier nous deux contre les (usages) ordinaires !
Chacun s'en moquerait, et les tambourineurs (les tapageurs)
De la Grande Abbaye de Bon et Maugouvert
Feraient cheoir les maisons tout droit ou de travers,
Bosselleraient du chaudronnier les casserolles (ou bassines)
Videraient les tonneaux et toutes les bouteilles.
Engloutiraient les pâtés, dindons, chapons, gigots,
Anéantiraient tout ce qu'ils trouveraient de cuit,
Rafleraient tous les œufs, le beurre, les fromages,
Et puis (il) nous faudrait payer ce grand dommage;
Voici pourquoi, Monsieur, il faut un peu songer,
Consulter mes parents avant que de me marier;
Et puis si l'Abbaye ne vous donne quittance,
Ses Officiers (ayant) signé en ce cas d'importance,
Vous ne me serez rien.

(4) Encore une preuve de plus que ces dénominations d'*Abbaye de Bongouvert* ou de *Maugouvert* s'appliquaient indifféremment à cette institution, suivant le caprice de chaque localité, ou même seulement de ceux qui en parlaient.

Digitized by Google

LE DOCTEUR.

Ie connois ces Messieurs,
Souuerains en leurs Loix et en nombre plusieurs,
Il faut que neantmoins pour tirer ma quittance,
Ie les aille tous voir sans faire resistance,
Monsieur le grand Abbé et Monsieur l'Eminent,
Monsieur le grand Vicaire et son grand Lieutenant,
Monsieur le Favori, Monsieur l'Aumosnier Prestre,
Monsieur le Connestable et Monsieur le grand Maistre,
Monsieur le Chancelier et Monsieur l'Admiral,
Monsieur l'Vniversel Procureur general,
Monsieur Garde des Sceaux et de la cire verte (1),
Monsieur grand Intendant des Finances sans perte,
Messieurs les Conseillers des Estats generaux,
Monsieur l'Observateur des sept Arts liberaux,
Monsieur Mestre de Camp. Messieurs les Capitaines,
Monsieur le grand Courrier. Monsieur des patantaines,
Monsieur le grand Preuost, Monsieur le grand Veneur,
Monsieur l'Artificié, Monsieur l'Entrepreneur,
Monsieur des Compliments et des Ceremonies,
Monsieur des Instruments, Monsieur des Harmonies,
Messieurs les Escuyers, Monsieur le grand Voyeur,
Monsieur le Chambellan, Monsieur le Pouruoyeur,
Monsieur le Tresorier du grand Tresor des Indes,
Monsieur le Controolleur des tonneaux et des brindes,
Messieurs les Infirmiers, Monsieur l'Entremetteur,
Messieurs les Canoniers, Petardiers et Pointeurs,
Monsieur le Surueillan, Monsieur le Secretaire,
Monsieur le grand Fourrier, Monsieur le Commissaire,
Tant d'autres Officiers du Canon et Petard,
Du Charroir que ie tais parce qu'il se fait tard:
Pour les assembler tous faut auoir six trompettes,
Dix ou douze Tambours, et cent mille Clochettes.

Vous le voyez, mon cher ami, l'Abbaye de Bongouvert aimait les titres et n'y allait pas de main-morte. Elle connaissait les hommes et savait qu'un gouvernement a intérêt à créer le plus de fonctionnaires qu'il se peut. Aussi, méritait-elle doublement l'épithète que lui donne avec tant de justice le Sieur de la Garenne dans ses *Bachanales ou Loix de Bachus* (2).

Que vos chers confreres Pamprez
De l'*altisonnante* Abbaïe
Soient chamarrez et diaprez
Comme des tapis de Turquie:
Qu'ils fassent payer les tributs
A ceux qui commettront abus
Contre leurs deuoirs et leurs charges,
Ne souffrant aucun mal viuant:
Que leurs verres soient longs et larges
Et qu'on les remplisse souuent.

Assez de citations comme cela, et passons, si vous le voulez bien, à la description du sceau, objet de cet article. Je crois la matière suffisamment débrouillée.

Dans ma notice de 1869 dont je vous parlais plus haut, j'avais accompagné le *fac-simile* du diplôme du Sieur Perrin de la représentation des deux sceaux qui le corroboraient. Ces sceaux en cire *verte*, qui, ainsi que je vous l'ai dit dans une note précédente, était la couleur de l'Abbaye, sont-ils

(1) Les sceaux du diplôme du Sr Perrin sont, en effet, en cire *verte*, qui était la couleur de la livrée des confrères.

(2) Valence, Chenevier et Chavet, 1870, p. 25.

Digitized by Google

antérieurs à l'année 1660 ? Je ne saurais l'affirmer, n'en ayant vu que ces seuls exemplaires. La légende SOCIETAS PACIS, qu'on lit sur le plus grand, semblerait bien, au premier abord, être une devise de circonstance, faisant allusion à la Paix des Pyrénées; mais elle est une arme à deux tranchants et convient surtout — le type qu'elle accompagne en est la preuve, — au rétablissement de la paix... dans les ménages où règne la discorde.

Quoiqu'il en soit, en voici un qui n'a jamais été publié et qui est bien plus ancien que les précédents. Le style seul suffit à le démontrer. Le dessin de ce sceau passa sous les yeux de l'Académie delphinale dans sa séance du 1er février 1861, — il y a longtemps, vous le voyez, — et si je ne le publiai pas à cette époque, c'est que je songeais plus à la récolte qu'à la mise en œuvre de mes matériaux de prédilection. Du reste, je n'étais pas prêt alors: quand on publie un monument, il faut savoir ce que l'on aura à en dire. Il n'y a rien de plus sot que de parler de ce qu'on ne sait pas; et je me rappelle toujours en riant que, la première fois que je prononçai devant mes confrères le nom de l'*Abbaye* de Bongouvert, un docte professeur de la Faculté des Lettres se récria contre l'existence d'une *Abbaye* de ce nom en Dauphiné..... L'hilarité des *provinciaux* fut complète! Il est vrai qu'ils en savaient plus long sur leur pays que le savant étranger envoyé par le Gouvernement pour les instruire...

Ce sceau est fort curieux et mérite d'être étudié avec attention. Je vais, mon cher ami, vous en dire quelques mots, après en avoir d'abord donné la description.

+ LE + SEAV DE LA GRA + ABAIE + DV DAVPHE + SEAT + A GRENOBLE; Le Grand Abbé, revêtu de son costume et assis de face sur un trône ou banc gothique dont les deux bras sont surmontés des écussons armoriés du Dauphiné et de Grenoble; au-dessous de lui, et coupant la légende, un crible accompagné de deux palmes.

CABINET DE GRENOBLE.

Sceau-matrice en cuivre. — Diam. 50 mill.

La légende de ce sceau et le sujet qu'il représente sont parfaitement clairs et ne demandent pas d'explication: c'est *le*

Digitized by Google

sceau de la Grande Abbaye du Dauphiné séant à Grenoble; mais il n'en est pas de même de l'objet représenté sous les pieds de l'Abbé et que je crois être un van, sas ou tamis. Le *van* ou *crible,* servant à séparer le bon grain de la paille et de l'ordure, était considéré par les anciens comme un symbole de purification, et c'est à ce titre que les licnophores portaient le van sacré aux fêtes de Bacchus.

On le retrouve également représenté sur les monnaies des Fous (1).

L'Abbaye s'arrogeait, en effet, le droit d'examiner sévèrement, d'éplucher la conduite des ménages, de passer par le tamis, de sasser et ressasser les faits et gestes qu'elle considérait comme étant de son ressort, du moment qu'ils tombaient dans le domaine de la publicité.

Le *Lexique roman* de Raynouard me fournit deux citations dont il est facile de faire ici l'application dans le sens que notre *Société de la Paix* donnait à cet emblème.

Semblans es a barutel,
Reten lo lach et laisso l' ben.

(Il ressemble à un sas, il retient le laid et laisse le bon).

Ils ressemblent le buretel
Qui giete la blanche farine
Fors de lui, et retient le bren.

(Ils ressemblent au sas qui rejette la blanche farine hors de lui, et retient le son).

Je crois qu'il est inutile d'insister davantage sur la valeur de ce monument, précieux pour l'histoire des mœurs et des usages des XVe ou XVIe siècles, et je ne m'appesantirai pas sur ce dernier point; je préfère, mon cher ami, vous laisser le soin d'apprécier vous-même. Il est inutile de montrer du doigt ce qui saute aux yeux. N'était-ce pas le symbole parlant du but poursuivi par les joyeux membres de l'Abbaye?

Il y avait du bon dans les folies de nos pères... Ne soyons pas plus sévères pour ce qui nous choque dans leurs écrits que pour ces grosses incongruités, dont on ne peut comprendre que les artistes du moyen âge se soient permis la fantaisie dans des monuments religieux. Je me souviens d'avoir vu, à

(1) Monnaies inconnues des évêques, des Innocents, des Fous et de quelques autres associations singulières du même temps, par J. R. (Rigollot), d'Amiens, avec des notes et une introduction par C. L. (Leber).

Digitized by Google

Heidelberg, une maison, — celle du Chevalier de Saint-Georges,— portant la date de 1595 et deux inscriptions assez disparates, l'une à la gloire de Dieu, l'autre en l'honneur de Vénus !...

Vieilles folies deviennent sagesse, de même que les anciens mensonges se transforment en de belles petites vérités. Le sage doit vivre avec les erreurs ou idées reçues de son temps, ne s'y pas trop cramponner et surtout faire acte de tolérance. Dieu seul est le sage parfait, et nous sommes tous des fous. La question resterait à savoir qui est le plus fou de vous ou de moi, de moi qui écris ces lignes, de vous qui les lisez? Mais à quoi bon chercher à la résoudre? N'aurions-nous pas, tous les deux, raison l'un contre l'autre? La sagesse du monde n'est que folie devant l'Éternel. Lui seul est infaillible, et notre orgueil nous force à vouloir toujours avoir raison! L'homme est ainsi fait: *tot capita, tot sensus !...*

Mon écrit plaira-t-il à tous? Je ne m'en flatte pas, et j'aurais dû prendre pour épigraphe de cette *épitre-farcie* (1) celle que le Seigneur des Accords a placée en tête de ses *Touches*:

Je voudrois bien pouuoir tout faire
De plaire à tous, à nul desplaire :
Mais il n'est pas permis aux Dieux,
Pourquoy voudrois-je faire mieux ?

Aussi, me hâte-je de terminer cette lettre archéologique, en vous disant avec notre vieux Pontaimery:

Si, lecteur, en ce mien ouvrage
Trop d'erreurs tu viens à trouver,
Souvien-toy que le plus *sage*
Sept foys par iour peut pescher.

Comptant, mon cher ami, sur votre affectueuse indulgence, je vous serre cordialement la main, priant les Dieux qu'ils vous conservent sain de corps et d'esprit.

G. VALLIER.

Grenoble, octobre 1879.

(1) On appelait ainsi, au temps jadis, les lettres qui étaient entremêlées de latin de grec ou d'idiomes étrangers, et de langue vulgaire.

Digitized by Google

LES ARTISTES DAUPHINOIS

AU SALON DE 1879

LES préjugés qui s'attachent au rôle de censeur, les colères que soulève le moindre blâme, les tortures que s'impose l'esprit pour improviser d'agréables variations sur un thème aussi stérile que le portrait de M. X. ou le buste de Mlle V. font de la critique d'art la besogne la plus fastidieuse qui puisse être imposée à un auteur soucieux de sa réputation. Heureux le littérateur proprement dit, heureux l'écrivain qui cherche à se créer un nom dans la poésie comme notre ami L. Fabre des Essarts, ou dans la nouvelle comme notre collaborateur, M. Léon Barracand. Tôt ou tard, il recueille le fruit de ses veilles, car son œuvre présente un intérêt général et conserve toujours quelque actualité. Tout autre est le sort du critique; il n'écrit que pour l'heure présente, il abdique toute personnalité, il s'immole en holocauste pour la plus grande gloire de quelques privilégiés. Son labeur, déjà oublié de la foule, ne tarde pas à l'être des artistes dont il a fondé le succès.

Ces considérations peu encourageantes, jointes au surcroît de nos travaux professionnels, nous avaient engagé à clore notre carrière de critique d'art et à céder à de plus jeunes la place honorable que la Revue du Dauphiné *a bien voulu réserver à nos articles.*

Mais le critique propose et les circonstances disposent. A peine notre résolution était-elle prise qu'elle a été battue en brèche par une foule d'arguments irrésistibles. Le salon a ouvert ses portes; nos lecteurs nous ont réclamé notre publication annuelle, les artistes dont nous avons fait l'éloge ont daigné nous exprimer leurs sympathies et enfin les jeunes dames dont les portraits

Digitized by Google

figurent cette année, au Salon, ont bien voulu nous transmettre leurs encouragements.

Les deux premières invitations auraient pu, à la rigueur, nous laisser froid, mais où trouver le moyen de résister à la troisième? Comment ne pas saisir avec joie la plume que nous tendaient ces mains délicates?

Ce crime de lèse-galanterie étant au-dessus de nos forces, nous nous sommes volontairement condamné à la critique à perpétuité. Il ne nous reste plus désormais qu'à nous résigner et à exécuter notre peine de façon à mériter l'indulgence des autorités supérieures.

Pour atteindre ce but plus facilement, nous allons faire subir une légère modification à notre méthode. Au lieu de consacrer, comme autrefois, un article isolé à chaque tableau, nous grouperons nos artistes autour de ces quatre points fixes qui marquent les grandes ramifications de la Peinture: Portrait, Genre, Paysage, Grande Peinture. *Notre critique gagnera ainsi en vues d'ensemble ce qu'elle perdra en observations de détail. En un mot, nous procéderons plutôt par synthèse que par analyse.*

PORTRAIT

FANTIN-LATOUR, RAMBAUD

Depuis que les croix et les médailles gravitent autour des portraits, ces derniers tendent à se multiplier indéfiniment. Le succès de Bonnat en avait augmenté le nombre de cinq cents, celui de Carolus-Duran va le quadrupler.

Ils n'étaient que cinq cents; mais par un prompt renfort
Ils seront quatre mille en arrivant au port.

A ce compte, le Salon ne sera bientôt plus une exposition de tableaux, mais une succursale des ateliers où Pierre Petit *opère lui-même*. Le public se croira devant un immense étalage de photographies enluminées. Pour sauver le portrait de ce désastre, il ne reste qu'un seul moyen, c'est de l'élever à la hauteur du grand art en donnant une action au personnage qu'il représente. En un mot, nous voudrions que chaque portrait, abstraction faite du modèle, put devenir au besoin un tableau de genre. On éviterait de la sorte ces attitudes prétentieuses qui n'ont aucun sens et qui déparent cette année les plus beaux portraits du Salon. Nous exceptons pourtant de cette critique le portrait de Victor Hugo

Digitized by Google

chez qui la *pose* fait partie de l'homme et contribue puissamment à la ressemblance.

Le procédé que nous préconisons a été employé avec le plus grand succès par Carolus-Duran dans le portrait d'Emile de Girardin et dans celui de la femme qui se gante, actuellement exposé au Luxembourg.

Mais qu'avons-nous besoin de citer Carolus-Duran? Notre compatriote *Fantin-Latour* ne vient-il pas de fournir un excellent argument en faveur de ce système? Sa toile est moins le portrait de deux jeunes filles que l'atelier coquet de deux jeunes artistes. Les deux amies sont absorbées, l'une dans une esquisse d'après l'antique, l'autre dans la reproduction d'un vase de fleurs. Le silence religieux qui règne dans cet intérieur de femmes vous saisit à première vue; toilettes, divertissements, médisances, tout est oublié; l'art seul éclaire et passionne ces charmantes physionomies. En se pressant devant ce tableau, qui a valu la croix à son auteur, tout le Paris artistique s'est accordé à en louer la force d'expression, l'harmonie savante et le charme discret. S'il y a eu quelques divergences d'opinion, c'est uniquement sur le point de savoir si la jeune fille assise est plus jolie que la jeune fille debout. Il suffit de relire les journaux du mois de mai pour se convaincre que chaque *damoiselle* a eu d'enthousiastes *cavaliers servants*. S'ils n'ont pas, comme les preux du moyen âge, rompu des lances ou versé du sang pour les beaux yeux de leurs dames, ils ont du moins, en dignes journalistes, brisé bon nombre de plumes d'oie et répandu pas mal d'encre en leur honneur.

Quant à nous, si nous sommes resté neutre dans ce galant tournoi, ce n'est point par dédain des grâces féminines, mais simplement parce que nos préférences s'étaient fixées, dès le début, sur la jeune fille exposée par *M. Rambaud*. A notre grand étonnement, ce peintre, qui s'était posé comme réaliste dans son avant dernier envoi, s'est tout à coup révélé poëte dans le portrait de Mlle M. V. A quoi attribuer cette rapide conversion? Le modèle y est-il pour quelque chose? La jeune fille est-elle, ainsi que le prétend notre ami des Essarts, une poésie vivante qui vous rend poëte malgré vous? Lorsque nous examinons le portrait de Mlle M. V., cette hypothèse nous paraît très-facile à admettre et la strophe suivante nous revient d'elle-même à la mémoire:

Enfant, mais votre cœur n'est-il pas une lyre?
Mais quel refrain pourrait valoir votre sourire?
Mais la Muse, c'est vous! Fée au charme enivrant!
Je vous dirais des vers, bel ange, mais je n'ose.
Offre-t-on des fleurs à la rose?
Donne-t-on des parfums au beau lys odorant?

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, M. Rambaud a compris qu'il ne pouvait traiter une élégante jeune fille avec le faire un peu brutal dont il s'est servi pour peindre son vieux paysan hâlé par le soleil.

Ce principe, que Manet n'eût pas soupçonné, a permis à notre artiste de traduire, d'une façon très-délicate, la candeur, la timidité et la rêverie qui paraissent constituer le caractère de cette aimable enfant C'est plaisir de la voir croisant les mains sur sa robe de soie bleue dans l'attitude d'Ophélie rêvant au ciel ou de Mignon regardant fuir les hirondelles. Le personnage tout entier rayonne de jeunesse et de fraîcheur. Je ne sais quel effluve printannier effleure ces beaux cheveux relevés en arrière par un nœud de satin bleu qui suffit à leur parure. Une fleur de vie semble animer ce visage rose, ces bras arrondis émergeant sous la dentelle, cette poitrine ondoyante et satinée dont l'ouverture du corsage offre un séduisant échantillon. Pour compléter le charme, ajoutez à cet ensemble de beautés plastiques un regard si doux, si tendre, si limpide qu'il suffit presque à rendre vraisemblable ce quatrain hyperbolique du poëte :

Si dans l'enfer, séjour des larmes éternelles
Un seul rayon tombait de ces vives prunelles
Il rendrait l'espérance à l'âme des maudits
Et l'enfer un moment serait le paradis !

DESCHAMPS, BERTRAND-PERRONY, LAYRAUD, HÉBERT, CLÉMENT, GAY, FAURE, BLANC, DOURILLE, DRIVON, GUEDY, BERNARD.

Après cette poétique ascension dans le pays du bleu, il nous paraît dur de retomber en pleine prose. Nous y sommes pourtant réduit si nous voulons décrire le portrait de Mademoiselle de S. exécuté par M. *Deschamps*, de Montélimar. Malgré notre dureté de critique, cette pauvre jeune fille nous fait pitié dans sa pose raide de sentinelle au port d'arme, bras gauche sur la couture..... du jupon, bras droit chargé d'un châle en guise de fusil. A quoi pense donc M. Deschamps pour confondre ainsi de timides demoiselles avec les factionnaires d'un bataillon de chasseurs à pied.

Cette jeune personne nous pardonnera de faire entrer ses charmes en discussion ; c'est une des exigences de notre métier de critique et un des inconvénients auquel on s'expose lorsqu'on envoie son portrait au salon. Il faut bien le reconnaître, l'artiste n'a pas flatté son modèle. Nous le soupçonnons d'avoir suivi les errements de Courbet qui ne pouvait jamais peindre une tête de

Digitized by Google

femme sans la rendre triviale. La couleur de ces deux artistes semble partager avec la fameuse source de Clermont-Ferrand le privilège de pétrifier tout ce qu'elle touche. M. Deschamps aurait évité ce reproche s'il eût concentré sur le velouté du visage le soin puéril qu'il a dépensé dans le miroitement de la soie. La robe a toutes les séductions que la joue devrait avoir ; le contenant fait tort au contenu.

Il faut en finir une bonne fois pour toutes avec ces portraits de jeunes filles où le costume fait honte à la figure, avec ces portraits d'officiers où le visage est le très-humble serviteur d'un casque de cuivre ou d'une paire de bottes vernies. Nous voulons que l'artiste peigne les objets dans l'ordre où les présente la nature et selon l'importance qu'elle leur donne. Nous ignorons quelles sont les impressions de M. Deschamps à la vue d'une jolie femme. Pour nous, nous avouons ingénûment que sa beauté nous frappe avant sa toilette, et que nous rendons grâce aux dieux qui l'ont faite avant de célébrer la couturière qui l'a vêtue.

Tel n'est pas, Dieu merci, le défaut de M. Bertrand-Perrony. L'attention donnée au vêtement ne lui fait pas oublier que la tête est la partie *capitale* d'un personnage. Il le prouve une fois de plus dans ce portrait de jeune femme dont le modelé est digne des plus robustes peintures et où le pastel atteint pour ainsi dire la puissance de l'huile.

Un éloge identique s'applique *a fortiori* au remarquable portrait de M. Layraud dans lequel nous avons si bien reconnu le docteur Chauffard. Nous nous croyons d'autant plus apte à nous prononcer ici sur la ressemblance que nous avons maintes fois assisté aux cours orageux de l'éminent professeur. C'est bien là cette tête fine et songeuse de philosophe antique à laquelle l'inconvenance traditionnelle des étudiants avait ajouté une nuance de mélancolie et de dédain.

La même question de ressemblance nous revient de droit à propos du portrait de Louis Gay qui représente un de nos amis intimes, M. Terras, élève à l'École des Beaux-Arts. Malheureusement, cette qualité n'y revêt pas la perfection qu'elle offre dans la toile précédente. Nous le disons tout bas, car nous savons gré à cet artiste des efforts qu'il a faits pour dégager ses personnages des ombres épaisses que nous lui reprochions si amèrement l'année dernière. Somme toute, nous avons à constater un progrès ; le visage est reconnaissable, le dessin satisfaisant, le modèle vigoureux et la pose très-naturelle. Nous finirons décidément par nous entendre avec M. Gay.

Digitized by Google

Le portrait de jeune fille d'Hébert et le buste d'adolescent de M. Clément partent du même principe et se recommandent par des qualités analogues. Le premier est empreint d'une grande distinction bien que l'artiste n'ait pas cru devoir, comme d'habitude, envelopper sa toile du prestige de la demi-teinte; le second est traité avec une sève et une originalité qui achèvent de nous réconcilier avec l'auteur de la *Leçon de Sydhade*.

Nous profitons de ce bon mouvement pour cesser les hostilités avec M. Louis Guédy, eu égard à son excellent portrait d'homme et avec M. Blanc de Clelles, par considération pour le physique agréable de Mademoiselle E. G. son modèle. Ces deux peintres, que nous avons un peu malmenés l'année dernière, se trouvent aujourd'hui en voie de progrès et sont en passe de se faire remarquer, l'un parmi les coloristes, l'autre parmi les linéistes purs. Si nous étions en mauvais termes avec l'éminent portraitiste Jules Bernard, il suffirait également de l'intervention de Madame G. pour rétablir entre nous la bonne harmonie. Nous connaissons peu de toiles aussi consciencieuses au point de vue du dessin, de la couleur et du modelé.

Dans notre précipitation, nous allions omettre le portrait d'homme de M. Rambaud, le portrait de femme de M. Faure et le portrait de vieillard de M. Dourille. Le premier seul présente quelque intérêt, il nous met sous les yeux, dans une attitude énergique et binocle en main, le buste d'un personnage de quarante à cinquante ans. L'expression de la physionomie révèle un homme sur lequel de récents chagrins semblent avoir laissé leur empreinte. Les deux autres toiles ne sont pas dépourvues de mérite, mais elle nous refroidissent un tantinet par l'indécision du modelé et la fadeur des tons. Nous reconnaissons pourtant que l'homme barbu de M. Dourille n'est pas l'œuvre du premier venu.

Encore un portrait qui nous échappait. . et c'est celui d'un jeune montilien peint par lui-même. Nous saluons avec plaisir le début de M. Drivon, au Salon de Peinture. En se joignant à M. Deschamps et à M. Loudet, il dote la ville de Montélimar d'une véritable trinité d'artistes.

TABLEAUX DE GENRE

HÉBERT, *membre de l'Institut*

(LA SULTANE)

En quittant le portrait pour aborder la peinture de genre, nous

Digitized by Google

nous trouvons de nouveau en présence de M Hébert. Qu'il nous soit permis de le dire sans quitter le ton respectueux du disciple, cette fois, le Maître semble avoir voulu se décider en *narguant le philistin*, en plongeant le bourgeois candide dans cet ahurissement légendaire qui faisait le charme des romantiques de 1830 et dont notre époque morose est sur le point de perdre la tradition. Que voulez-vous? On a beau être membre de l'Institut, on se rappelle sa jeunesse et on éprouve parfois le besoin de se retremper dans une bonne charge d'atelier. Si tel a été le but de M. Hébert, il peut se vanter de l'avoir atteint aussi complètement que Gérard de Nerval, lorsqu'il se promenait sous la galerie du Palais-Royal avec un homard attaché par la patte en guise de chien caniche. Seulement, la charge du peintre est plus spirituelle que celle du littérateur , ce qui n'était pas difficile.

Le succès de la sultane a été colossal. Tous les *poncifs* de Paris et de province, notaires, commerçants, chefs de bureau ont failli se trouver mal devant cette toile qui déroutait toutes leurs idées en matière d'esthétique. Leur conversation nous a procuré un quart d'heure de gaieté folle. Les reparties les plus saugrenues se croisaient à qui mieux mieux. — « Est-ce assez noir! — Pourquoi ne voit-on pas le personnage? — C'est donc le portrait de la Nuit! — Quel rapin a signé cette croûte? — Tiens, c'est Hébert..... (Ici le bourgeois blessé dans son amour-propre de connaisseur ne pouvait dissimuler le rictus de l'homme mystifié, mais, séduit par le prestige du nom, il s'écriait aussitôt : — « Au fait, quand on se ravise, comme on reconnaît la touche du Maître! quelle morbidesse! quelle pâte, quelle brosse! quel modelé! quels méplats!...»)

Ces brusques alternatives d'horreur et d'admiration ne sont pas faites, on en conviendra, pour nous réconcilier avec les appréciations du bon public. Cependant, le trouble auquel nous l'avons vu en proie s'explique ici jusqu'à un certain point et ne doit pas être jugé aussi sévèrement que de coutume. En effet, rien n'est plus étrange que la nouvelle toile de M. Hébert. Notre description n'en donnera qu'une faible idée aux personnes qui ne l'ont pas vue de leurs propres yeux.

Voici le tableau : au fond d'un boudoir clos à tout rayon, dans une atmosphère saturée de parfums, à travers une véritable nuit factice apparaît vaguement la voluptueuse incarnation des rêveries orientales, la *Sultane*. Elle est là, languissante, pensive, recueillie; l'œil la distingue à peine dans la pénombre du divan, les formes s'effacent comme dans un rêve; c'est une apparition

Digitized by Google

baignée de fluidités obscures, un fantôme fait de haschisch et d'opium, un sphinx indéchiffrable, tel que l'Orient seul peut en créer; au mystère de son rôle de favorite, s'ajoutent à dessein toutes les étrangetés du clair obscur, toutes les énigmes de la demi-teinte.

Vous la croyez devant vous; — illusion! elle est bien loin; elle voyage entre ciel et terre; ses yeux alanguis par l'ennui flottent dans l'infini; sa pensée se berce de désirs chimériques; son cœur s'enivre d'impossibles amours. Vous la croyez calme et soumise; — erreur! sur son visage habitué à la dissimulation, l'analyste découvre de secrètes révoltes; sans doute, le corps appartient au maître, mais l'âme est bien à elle, elle en dispose à son gré, elle la donne à l'amant de son choix, à quelque rêveur obscur, fils de Saadi, à quelque jeune héros du paradis d'Allah.

Si l'analyse qui précède est un peu fantaisiste, elle a du moins l'avantage de mettre en lumière les motifs pour lesquels le public a hésité dans son jugement sur la toile de M. Hébert D'une part, en effet, les sentiments écrits sur la physionomie sont d'une nature trop complexe pour être aisément démêlés par une foule grossière et peu faite aux subtilités psychologiques; d'autre part, l'exécution matérielle du tableau est trop savante pour être appréciée par d'autres personnes que les gens du métier. Enfin, la débauche d'ombres à laquelle M. Hébert s'est livré avec préméditation a porté le coup de grâce à la raison chancelante du spectateur. Certes, rien de plus séduisant que le clair-obscur, mais aussi rien de plus dangereux. La demi-teinte est soyeuse comme une chatte, mais il ne faut pas s'y fier; elle a parfois trahi ses plus illustres amants Giorgione, Correge, Titien, et nous ne connaissons guère que le grand Léonard qui l'ait caressé toute sa vie sans en recevoir un coup de griffe.

BERTRAND-PERRONY

(Elevation mentale vers Dieu.)

La belle Sultane de M. Hébert commençait à nous pénétrer d'une langueur secrète, lorsque nous avons rencontré, juste à point pour réparer le mal, la superbe tête d'expression de M. Bertrand-Perrony. Autant l'une vous tient sous le charme des voluptés terrestres, autant l'autre vous élève à Dieu et fait taire en vous la voix des sens. Singulière puissance de l'art! De pareils tableaux valent un long sermon. Mais, pour apprécier tout

Digitized by Google

le mérite de cette œuvre, il faut être initié au but précis de l'artiste et connaître toutes les difficultés que présentait la réalisation de son idéal.

M. Bertrand-Perrony a voulu peindre la prière, non pas la prière en général, telle qu'on la voit dans les tableaux allégoriques, mais purement et simplement la *prière de la femme âgée.* Il n'est pas nécessaire d'avoir l'esprit très-subtil pour saisir les différences qui existent, par exemple, entre la prière de la jeune fille et la prière de la femme sur le déclin : l'une est joyeuse et confiante, l'autre inquiète et mélancolique; la première rayonne d'espoir et d'innocence, la seconde est faite de fautes et de repentirs.

Après avoir circonscrit son sujet de la sorte, l'artiste a du se demander s'il trouverait sur sa palette une enveloppe matérielle susceptible de rendre d'aussi fugitives nuances. Alors a commencé entre l'*idée* et la *forme,* cette lutte acharnée dont le poëte et l'artiste sortent si souvent vaincus, lutte pleine d'angoisses et de tressaillements, lutte plus terrible que celle de Jacob avec l'ange.

M. Bertrand-Perrony a-t-il, comme Jacob, succombé sous l'étreinte de l'esprit? On va en juger par la description de son tableau. Le personnage est debout dans une attitude suppliante; les déceptions de la vie ont imprimé leur trace sur son maigre visage; les yeux sont fixés au ciel comme vers leur unique refuge; la souffrance acceptée sans murmure monte à Dieu comme l'encens d'un sacrifice; les mains se joignent convulsivement dans l'ardeur de la prière; puis, la face se transfigure, les vœux sont exaucés, l'espoir renaît, les *larmes coulent :*

La prière est sa seule joie
Et son âme bénit les pleurs,
Ces ruisseaux que le ciel envoie,
Afin d'emporter les douleurs.

Rien n'explique mieux le sujet que ce quatrain inscrit au bas du tableau et emprunté par l'artiste au recueil d'un jeune poëte valentinois que notre modestie si connue se refuse à nommer.

LOUDET

(La petite Sœur Quêteuse).

Après l'*Elevation mentale vers Dieu,* de M. Bertrand-Perrony, nous trouvons dans le même ordre d'inspirations la *Petite Sœur Quêteuse,* de M. Loudet. A première vue, on pourrait croire que

Digitized by Google

le terme de *petite sœur* est employé ici au figuré. Il n'en est rien, La gentille nonnette, que nous avons sous les yeux, est d'une rare précocité ; elle est entrée en religion à neuf ans et n'a pas encore dépassé sa dixième année. Elle est d'ailleurs fort gracieuse sous sa large coiffe de sœur grise, penchée à la porte des personnes charitables, tirant d'une main le cordon de la sonnette, tenant de l'autre le panier des offrandes où se dressent triomphalement les poupées à ressort, les polichinelles à la double bosse, les diables sortant à demi de leur boîte. Le frais minois de l'enfant, la parfaite ressemblance des diables, l'air candide des poupées, en un mot toutes les petites qualités de ce petit sujet nous ont frappé l'une après l'autre ; mais ce qui nous a complètement échappé, c'est le mot de l'énigme, c'est le sens de l'allégorie.

Quel a été le but de M. Loudet en représentant la *sœur quêteuse* sous la forme d'une petite fille qui ne recueille en guise d'aumônes que des pantins, des oranges ou des poupées? A-t-il voulu donner ainsi un caractère de naïveté primitive à sa peinture ? Dans ce cas. nous nous déclarons médiocrement satisfait et nous avouons ne pas comprendre la nécessité de ce travestissement. A quoi bon faire le primitif lorsqu'on est tout moderne ? Pourquoi se poser en naïf lorsqu'on est blasé ? La naïveté de M. Loudet est celle d'une veuve de quarante ans qui demanderait, comme l'Agnès de Molière, si les enfants se font par l'oreille.

Cette excursion dans le domaine de la fantaisie rappelera, sans doute, à notre compatriote qu'il ne doit pas sortir de la voie du naturel où il a trouvé les belles et larges conceptions qui se nomment Léda, Céphale et Procris. Une grappe pour un baiser.

LAYRAUD

(Pour si peu !)

Si M. Loudet a perdu sa note, M. Layraud a retrouvé la sienne. Ce peintre nous rappelle de tout point ces poëtes grecs qui, après avoir accepté l'hospitalité du roi des Perses, ne tardaient pas à éprouver la nostalgie du Pnyx et de l'Agora et n'avaient rien de plus pressé que de reconquérir les applaudissements d'Athènes. M. Layraud a passé par ces diverses phases. Las de son séjour à la Cour de Portugal, où son talent n'a pas précisément progressé, il a été pris de la nostalgie du boulevard et il a senti le besoin de se retremper dans le mouvement parisien, au milieu de ce

Digitized by Google

foyer intellectuel unique au monde où l'émulation double à elle seule les forces de l'artiste.

Mais quelque bon vouloir que l'on ait, ce n'est pas en un seul jour que l'on dépouille le vieil homme. S'il fallait le démontrer, une fois de plus, il suffirait de rappeler l'envoi de M. Layraud à l'Exposition de 1878. Les deux toiles dont il se composait étaient des œuvres de transition où dominaient encore les influences étrangères. Cette année, au contraire, notre émigré a complétement recouvré sa nationalité ; fidèle au rendez-vous que nous lui avions assigné, il a reparu au Salon avec tout son éclat d'antan et dans toute la vigueur mâle de son talent.

Le tableau de genre auquel il a donné ce titre singulier : « *Pour si peu!* » n'est pas moins remarquable que le portrait du docteur Chauffard. Certes, aucun sujet n'est plus réfractaire à l'inspiration qu'une attaque de grand chemin; eh bien ! cette donnée banale est devenue, sous le pinceau de notre artiste, une page originale, saisissante et tragique. Le drame qu'elle représente peut se résumer en deux mots. Un brigand embusqué dans une haie a fait feu sur un voyageur. Debout au milieu du tableau, il palpe une bourse médiocrement garnie et regarde l'infortuné jeune homme étendu à ses pieds; vous croiriez qu'il va s'attendrir; bagatelle ! Il a bien d'autres soucis; il évalue d'un œil exercé les rares pièces de monnaie qui glissent dans sa main, et s'écrie en guise d'oraison funèbre: « Pour si peu !.. décidément, l'art s'en va ; ce n'est plus la peine de travailler. »

En dessinant ce farouche gredin, M. Layraud semble avoir pris pour tâche de réaliser l'idéal que nous nous faisions dans notre enfance du brigand romantique créé par Schiller. Son masque dur, maigre, osseux, charbonné de noirs sourcils, accentué de favoris terribles, bizarrement noirci par le grand soleil, semble fait tout exprès pour servir d'épouvantail aux voyageurs impressionnables.

Par un savant effet d'opposition, la victime penche en arrière un visage pâle et délicat et laisse entrevoir sous la déchirure du vêtement une poitrine blanche, sur laquelle se détache un scapulaire, pieux talisman d'une mère ou d'une fiancée. Ce simple détail répand sur cette scène atroce un reflet de poésie mélancolique. On devine que le malheureux vient de quitter une maison aimée : un tendre adieu voltige sur sa bouche ; sa main est chaude du dernier serrement, sa lèvre humide du dernier baiser. Il partait léger d'argent, mais chargé de bénédictions.

Ce drame navrant est rendu avec toutes les ressources d'une

Digitized by Google

palette riche, savante et pathétique. Rien de ce qui pouvait émouvoir n'a été omis. Combinaison des couleurs, éloquence des détails, puissance des contrastes, tout contribue à satisfaire l'esprit du critique et à frapper l'âme du spectateur.

CHOISNARD, D'APVRIL, PICARD, PONCET

Pour clore dans la peinture de genre la liste des artistes de la Drôme, il nous reste à parler d'un nouveau venu, M. Choisnard, de Valence. Ce digne jeune homme expose un *Repas de Carême* que nous sommes enchanté de voir en effigie, mais auquel nous nous félicitons de ne pas assister en réalité. Que voulez-vous, le critique ne vit pas seulement de pain, d'eau et de noix, et c'est là tout ce que nous offre M. Choisnard. Le plat le plus succulent est un friand volume à tranches rouges qui fait venir l'eau à la bouche des bibliophiles. Ces différents objets sont peints avec finesse et ressortent vivement sur les plis carrelés de la nappe.

Que de choses charmantes nous aurions encore à dire sur le *Peintre* de M. d'Apvril, le *Miserere Mei* de M. Picard et l'*Acteur étudiant son rôle tragique* de M. Poncet. Mais le temps nous manque et nos lignes sont comptées. Nous consacrerons plus tard à cet intéressant trio d'artistes l'étude détaillée qu'il mérite. Pour le moment, nous nous bornons à louer le charme du premier, le sentiment du second, et l'esprit du troisième.

PAYSAGE

BELLET DU POISAT, MONIER DE LA SIZERANNE, CHOISNARD, Mlle JUGE-LAURENS, PACHOT, PIRODON

Si les portraits et les tableaux de genre encombrent l'Exposition, le nombre des paysages diminue de jour en jour. Les couchers de soleil trouvent bien encore quelques admirateurs, mais les acheteurs leur font généralement défaut. L'indifférence du public pour cette importante partie de l'art a des causes plus profondes que ne paraissent le croire les esprits superficiels. Là, comme partout ailleurs, le métérialisme contemporain exerce son influence. Faute de regarder au-dessus d'elle, la foule devient de plus en plus grossière, et perd le sens des émotions douces que provoque le spectacle de la nature.

Plus ce mal s'étendra, plus le portrait et le tableau de genre

Digitized by Google

empiéteront sur le domaine du paysage. Le portrait, lui, est sûr de vivre autant que la vanité humaine, car il offre au spectateur ce qu'il admire le plus, c'est-à-dire sa propre image. Quant au tableau de genre il trouvera également dans notre orgueil un éternel garant de succès, puisqu'il nous met sous les yeux le milieu dans lequel nous vivons et les scènes banales dont nous sommes les héros. Ces deux genres de peintures n'ont nul besoin d'un public d'élite. La bourgeoise la plus vulgaire s'extasie devant la toilette des portraits de Cabanel et de Carolus Duran, de même que le commerçant le plus stupide se pâme d'aise à la vue du *Commis* de Vibert, du *Lavabo des réservistes* d'Aublet, ou de la *Noce photographiée* de Dagnan-Bouveret.

Le paysage, au contraire, est le dernier mot de la peinture idéale; il traduit le langage mystérieux de la nature, il exprime tour à tour l'allégresse d'un lever de soleil, la soif brûlante d'une terre desséchée, le frémissement précurseur de l'orage, le soupir de soulagement d'un champ rafraîchi par la pluie, la symphonie des verdures ensoleillées, le dialogue du fleuve et du firmament, l'élégie du crépuscule, la sérénité d'un clair de lune, le charme d'un soir d'été, l'horreur d'une nuit d'hiver. Or, ce sont là de délicates nuances que la foule ne distingue point et qui échappent même à l'œil blasé de l'amateur. Pour comprendre toutes les strophes de ce grand poëme, il faut des âmes ouvertes à la rêverie, affinées par la passion, rompues au commerce des poëtes, familières avec la solitude, grandies par le sentiment religieux.

Ainsi, ce n'est pas le premier venu qui goûtera *La nuit dans le port*, de M. Bellet du Poisat. Avant d'être admis à juger cette superbe marine, le critique devrait, comme Lord Byron au début du *Corsaire*, ou comme Joseph Autran, dans les *Poèmes de la mer*, s'inspirer de la grande voix des flots, et sonder tous les secrets de l'Océan. Si les membres du jury eussent réuni ces conditions d'aptitude, ils auraient sans doute accordé à l'auteur, une récompense plus importante qu'une simple mention honorable.

De même, il serait bon d'être un peu poëte pour se prononcer, en connaissance de cause, sur la jolie vue de *St-Sébastien-aux-Martigues*, exposée par M. Monier de la Sizeranne. Ce poétique duel entre le bleu du firmament et le bleu des eaux, nous sort de ces paysages classiques, composés de la chaumière traditionnelle et de l'éternel bouquet d'arbres. L'artiste a établi entre le ciel et l'onde le mystérieux dialogue dont nous parlions plus haut. Un lambeau d'azur se reflète au fond de la rivière qui le double et le brise dans son ruissellement. La fluidité de l'air, la transparence

Digitized by Google

de l'eau, la profondeur du point de vue, se réunissent pour faire de cette petite toile un des plus vastes paysages du Salon. Les années précédentes, nous faisions des réserves, cette année, nous applaudissons sans restriction à l'envoi de notre compatriote.

Par contre, il n'est nul besoin d'être un génie transcendant pour extraire l'idée qui se dégage de la deuxième toile de M. Choisnard. Dès qu'il se lance dans le paysage, cet artiste est moins heureux avec l'huile qu'avec l'aquarelle. Ainsi, la lumineuse aquarelle de Palaiseau exposée, en 1878, nous avait charmé à tous égards, tandis que la froide *soirée d'Antony* nous laisse à peu près indifférent. Est-ce à dire que ce tableau soit médiocre ? — Non certes ; il est même très-consciencieux, mais il a, comme certains enfants, le défaut d'être trop sage. Nous voudrions voir à travers ces arbres quelques-uns de ces rayons capricieux qui s'ébattent dans les soirs d'été comme des écoliers en vacances.

Nous citerons encore parmi nos meilleurs paysages les *bords du Calavon* de Mademoiselle Juge-Laurens, la *Halte des Patres* de M. Pachat et la *Route de Graville* de M. Pirodon.

GRANDE PEINTURE

ATHANASE GRELLET

(LA PROCESSION DE SAINTE-GENEVIÈVE DES ARDENTS)

M. Athanase Grellet, de Vienne, est une des figures les plus sympathiques de notre groupe d'artistes ; il ne recherche le succès ni dans le scandale du sujet comme Gervex, ni dans l'extravagance de la forme comme Manet ; il dédaigne la sotte louange des multitudes ; il vit hors des coteries d'atelier et de salon, seul avec ses inspirations favorites dans une véritable Thébaïde d'art, d'érudition et de travail Fort de l'exemple d'Ingres et de Delacroix, il fait le vide autour de lui, afin d'habiter un monde purement idéal.

Ce culte de la solitude, lorsqu'il n'est pas poussé à l'excès, décuple, à notre avis, la puissance de l'artiste, parce qu'il concentre vers un but unique des facultés qui s'affaibliraient en se divisant sur les objets extérieurs. C'est ainsi que nous avons vu des peintres s'identifier avec une époque au point d'oublier la leur et de renouveler le type d'Elias Wildmanstadius l'*homme moyen âge* de Théophile Gautier. Nous pourrions en citer plusieurs qui vont jusqu'à adopter, pour leur usage personnel, le costume,

Digitized by Google

l'ameublement, les habitudes et le langage de leur siècle favori.

Sans élever comme eux le respect de la couleur locale à la hauteur d'une institution, M. Grellet ne laisse pas d'être un peintre archéologue des plus distingués. Cette année encore, il nous transporte en plein moyen âge. Sa toile représente une des scènes populaires du Paris religieux d'autrefois, la procession de Sainte-Geneviève des Ardents au XIe siècle.

Au premier plan, les prêtres portent sur leurs épaules une châsse où sans doute sont renfermées les reliques de la Sainte. L'évêque, entouré de son clergé et de ses moines, ferme la marche et bénit les femmes et les enfants qui se pressent sur son passage. D'un bout à l'autre de cette vaste toile rayonne la ferveur religieuse qui est le caractère de cette époque de foi. Le recueillement dont chaque visage est empreint contribue à donner au tableau un aspect grandiose qu'on chercherait vainement dans la plupart des peintures médaillées depuis le *Tryptique de St-Cuthbert* jusqu'aux *Emmurés de Carcassonne.*

Au point de vue de l'exécution matérielle, cette belle page n'est pourtant pas à l'abri de toute critique. Nous y remarquons çà et là quelques personnages vaguement dessinés. Il y aurait toutefois mauvaise grâce à insister sur cette défaillance, car l'artiste l'a rachetée en modelant avec une rare vigueur l'évêque, le religieux qui le suit et le moine agenouillé Ces trois têtes soutiennent le tableau comme le tercet final soutient un sonnet dont les premiers vers laissent à désirer.

HUGUES-MERLE

(LE RÉDEMPTEUR)

Le nom donné par le catalogue au tableau de M. Merle, nous faisait redouter un sujet sévère, une lutte imprudente avec les géants de l'art, avec les Rubens, les Guido-Reni, les Van-Dyck, les Prudhon, les Philippe de Champaigne. Cette supposition nous suggérait quelques inquiétudes sur l'issue du combat, car le talent un peu féminin de notre compatriote ne nous semble pas fait pour la peinture mâle. Il a plus de grâce que de force; il tient plus de Raphaël que de Michel-Ange. Fort heureusement nos craintes étaient superflues. M. Merle a eu le bon goût de ne point forcer sa note et nous nous sommes trouvé en présence d'une des toiles les plus gracieuses du Salon.

Digitized by Google

Malgré le titre pompeux du tableau, le *Rédempteur* ne joue ici qu'un rôle secondaire; le personnage principal, c'est la vierge agenouillée offrant son fils aux hommes. En un mot, M. Merle a peint une vierge et non un Christ. L'enfant-Dieu nous montre du doigt le ciel qu'il va nous rendre et la jeune mère incline modestement vers la terre un délicieux visage où se combinent, avec un art infini, le légitime orgueil de la mère de Dieu, l'humilité de la servante du Seigneur et la résignation de celle qui sera bientôt la Madone des sept douleurs.

La postérité ratifiera-t-elle notre jugement? Nous n'osons pas nous en flatter. Quoiqu'il en soit, nous ne craignons pas de déclarer, dès à présent, que la vierge de Merle est digne de prendre place à côté des vierges contemporaines les plus célèbres. Elle éclipse les pâles créations exposées au Salon actuel par Spinetti et de Coninck; elle fait oublier les vierges de Bouguereau qui nous semblent trop académiques; elle est même supérieure comme exactitude d'expression à la fameuse Madone d'Hébert. Certes, loin de nous la pensée de contester l'irrésistible prestige de la Vierge de la Tronche. Tout ce que nous voulons dire, c'est que ce prestige résulte peut-être de charmes étrangers à une figure de vierge. Ces yeux noirs et profonds, cette vague rêverie, cette molle attitude nous rappellent la bien-aimée du cantique des cantiques avant de nous faire songer à la vierge très-pure des Litanies.

Ce parallèle soulèvera probablement les clameurs de la jeune école grenobloise dont M. Hébert est l'oracle. N'importe! Nous avons le courage de nos opinions et nous réclamons comme le premier droit du critique, la liberté de les exposer en toute franchise. D'ailleurs, notre admiration pour M. Hébert est assez connue pour qu'on ne nous accuse point d'apporter dans nos jugements une malveillance systématique.

Puisque nous venons de discuter l'œuvre de M. Hébert, il est juste de dire un mot des observations qui ont été faites sur la toile de M. Merle. On a reproché à cet artiste d'avoir sacrifié au joli, d'avoir peint la vierge trop gracieuse. Il est certain qu'il y a loin de cette vierge souriante à la figure fraîche et rose, aux madones maigres de l'école byzantine qui penchent leur visage hâlé sur un petit Jésus hagard et maussade. Mais qui donc à la prétention d'imposer le type byzantin à tous les peintres de la Vierge? Depuis quand la grâce et la beauté sont-elles incompatibles avec celle que la tradition et la révélation s'accordent à nous représenter comme belle entre toutes les femmes? Pourquoi

Digitized by Google

ne pas épuiser toutes les coquetteries de la palette pour la sublime créature à qui l'église prodigue les plus poétiques comparaisons et que les fidèles nomment, tour à tour, le lys des vallées, l'étoile du matin, la rose mystique? N'en déplaise aux amateurs de la verve, du style et du caractère, nous soutenons que la donnée de M. Merle est la seule admissible lorsqu'il s'agit de peindre la vierge *jeune*. Si l'on hésite encore à se ranger à notre théorie, qu'on lise ce curieux passage d'une récente biographie de la vierge publiée par l'abbé Maynard, chanoine de Poitiers.

« Marie était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Sa démarche avait quelque chose de grave et d'onduleux; son visage était d'un bel ovale; son teint de la couleur du blé qui commence à mûrir, mais *nuancé de rose*. Elle avait les sourcils bruns mais nettement arqués; les yeux d'une teinte où se fondaient le bleu tendre et le vert pâle, le nez droit avec des narines légèrement dilatées. Ses cheveux blonds et abondants flottaient librement sur ses épaules ; son pied remplissait à peine une étroite sandale, sa main délicate montrait, en se déployant, des doigts longs et déliés. »

Au surplus, il est inutile de plaider plus longuement la cause de M. Merle. Les critiques qui lui ont été adressées nous paraissent un signe des temps. Depuis que le blasphème pénètre dans les masses par la bouche des sophistes de salon et des hableurs de cabaret, le public finit par devenir hostile aux peintres qui s'adonnent aux scènes religieuses et aux critiques qui en font l'éloge. Sans doute, il fut une époque où le peuple le plus artiste du monde acclamait les paradis de Fra Giovanni, les saintes de Pérugin, les vierges de Raphaël, mais il a été prouvé de nos jours que ce peuple croupissait dans les ténèbres et que le siècle de Léon X était un siècle d'abaissement moral et intellectuel.

Courbet a d'ailleurs démontré que Pérugin ignorait l'art de former des élèves et que Raphaël avait le faire *mou et vachard*. Les nouvelles couches sociales commencent à traiter de *bondieuseries puériles* les chefs-d'œuvres de l'art religieux. Tout récemment encore, de graves discussions ont établi que la dévotion est une névrose et que le culte de la Vierge est un des plus alarmants symptômes de notre décadence nationale.

Et pourtant, c'est cette même vierge qui a été l'âme de tout le moyen âge; c'est elle qui a régné en souveraine sur la fresque primitive, qui a donné au divin Sauzio une gloire impérissable, qui a fait surgir ces grands poëmes de pierre qu'on appelle Notre-Dame de Paris et Notre-Dame de Rouen; qui a inspiré tant d'im-

Digitized by Google

mortelles figures depuis la Belle Jardinière de Raphaël jusqu'aux Vierges de Murillo, de Prudhon, de Bouguereau, d'Hébert et de Merle.

La Vierge a exercé, dans les diverses ramifications de l'art, une influence si salutaire et si évidente qu'on pourrait, même dans un siècle sans foi, l'invoquer, comme jadis, sous le nom de Notre-Dame des Artistes. C'est ce que les poëtes ont compris puisqu'on rencontre parmi ceux qui l'ont chantée, non-seulement des catholiques et des croyants, comme Le Dante, Le Tasse, Camoëns Petrarque, Lope de Véga, mais encore des protestants et des sceptiques, comme Goëthe, Schiller, Henri Heine, Novalis, Lord Byron.

Pour nous, lorsque nous voyons les artistes qui veulent représenter la Vierge s'isoler de tout milieu profane, s'abimer dans les contemplations mystiques du cloître, recueillir ce qu'ils ont trouvé de plus beau, de plux doux, de plus tendre et de plus pur sur les visages de femme qui ont charmé leurs yeux, nous ne pouvons nous empêcher de conclure que cette incomparable figure, où le ciel tient de si près à la terre, est la personnification même de l'idéal et marque le degré le plus élevé que le peintre puisse atteindre dans l'expression de la figure humaine.

Louis DESCHAMPS

(*La Mort de Mireille*)

Une locution qui nous a souvent frappé, c'est celle dont se sert la foule pour exprimer le paroxysme de son admiration : « Voilà qui est divin! » s'écrie-t-elle instinctivement, sans soupçonner le sens profond qui se cache dans ses paroles. Ce terme inconscient, ce cri du cœur nous semble mille fois plus éloquent, en fait d'esthétique, que tous les ouvrages de Hegel, de Beulé, de Jouffroy, de Taine, de Véron. Il contient en germe la seule définition du beau qui convienne à la philosophie chrétienne. Sans doute, Platon est arrivé à une notion sublime en plaçant le beau dans la splendeur du vrai, mais le critique d'art spiritualiste s'élève plus haut encore en affirmant que *le beau est le reflet de Dieu lui-même.* A nos yeux, une œuvre d'art n'est belle qu'en proportion de ce qu'elle renferme de divin et l'artiste n'est grand que dans la limite où il se rapproche de Dieu.

Ces prémisses nous amènent naturellement à réduire le nombre des grands foyers où doit s'alimenter le génie du peintre. A tout prendre, nous n'en voyons guère que quatre au milieu desquels

Digitized by Google

resplendisse l'étincelle divine nécessaire à l'éclosion des chefs-d'œuvre : 1° la *religion*, parcequ'elle n'a d'autre objet que Dieu; 2° la *poésie*, parcequ'elle crée comme Dieu ; 3° la *nature*, parcequ'elle nous montre le doigt de Dieu à chaque pas ; 4° l'*amour*, parcequ'il nous ramène à Dieu en nous suggérant l'idée d'un bonheur infini.

Quelque soit notre éclectisme, nous estimons qu'en dehors de ces quatre sources d'inspirations, l'artiste se débattra péniblement dans le *métier*, sans jamais atteindre l'*art pur*. A la vérité, il pourra rencontrer, par aventure, quelque sujet heureux qui mettra son *talent* en lumière, mais il sera constamment dépourvu de ce feu sacré qui fait seul épanouir les œuvres de *génie*.

Le développement inusité de cette théorie doit faire craindre à nos lecteurs que le tableau de M. Deschamps ne soit indéfiniment ajourné. Qu'ils se détrompent! Jamais nous n'en avons été plus près.

Par une heureuse coïncidence, cet artiste vient, juste à point, pour confirmer notre système. Voulant, cette année, se surpasser à tout prix, il s'est plu à choisir un sujet où sont précisément réunis les divers éléments que nous venons d'énumérer. La religion, la poésie et l'amour répandent tout leur prestige sur cette belle scène de la *mort de Mireille* que notre compatriote à empruntée à l'épopée du grand félibre provençal.

Nous ne ferons pas aux lettrés dauphinois l'injure de leur demander s'ils se rappellent cet admirable épisode.

Contrariée dans ses amours, Mireille s'est échappée, à minuit, de la maison paternelle pour se rendre en pélerinage au tombeau des Saintes-Maries-de-la-Mer. Elle veut supplier ces patronnes de la provence de fléchir ses parents qui refusent de consentir à son mariage avec Vincent le Vannier. Malheureusement, au cours de ce long voyage, plein de péripéties et de privations, la pélerine d'amour, haletante de soif, accablée par la chaleur, est frappée d'une insolation sur les rives de l'étang de Veccarès. Exténuée, elle se traine jusqu'à l'église des Saintes-Maries où ses parents et son amant la retrouvent agonisante.

C'est cette scène de haute poésie, de prière, d'amour, de sanglots et de deuil, que M. Deschamps a voulu traduire dans sa langue, avec la couleur et le pinceau. S'il n'a point égalé sur la toile le génie du poëte, il est du moins sorti de la lutte avec les honneurs de la guerre.

Dans le modeste sanctuaire, aux arceaux rustiques, en face de la barque des deux patronnes des matelots, au milieu de la foule

Digitized by Google

suppliante des Saintins, l'artiste, suivant pas à pas le poëte, nous montre la jeune fille en proie au délire d'une douce agonie, levant les yeux vers le ciel, s'entretenant encore avec ses saintes bien-aimées. Ceint de l'étole violette, ému jusqu'aux larmes, le vieux prêtre lui administre les derniers sacrements et prononce sur elle les adieux de l'église. Sa mère, la face baignée de pleurs, la soutient tendrement dans ses bras et prépare la place destinée aux fonctions saintes Un peu plus loin, à droite, son père, à genoux sur la dalle, sanglotte amèrement et presse d'un geste convulsif ses deux mains sur son front. Mais, le visage qui exprime la douleur la plus vive, c'est celui de l'infortuné jeune homme. Il interroge d'un regard anxieux la figure de sa fiancée, il serre sa main tremblante, il se penche sur elle comme pour la ranimer de son souffle. Elle est déjà morte et il ne peut en croire ses yeux. « Morte? s'écrie-t-il, ce n'est pas possible! Un démon doit me le siffler; parlez au nom de Dieu, bonnes gens qui êtes là; vous avez vu des mortes: dites-moi si en passant les portes, elles souriaient ainsi. Vraiment n'a-t-elle pas ses traits presque enjoués? »

Tel est, dans toute son intensité, le drame poignant que représente le tableau de notre compatriote. Comme nous n'avons pas ménagé les vérités à M. Deschamps, en examinant son portrait de jeune fille, personne ne trouvera suspects les éloges que nous allons adresser à *la mort de Mireille.* Nous pouvons donc en dire tout le bien que nous pensons. Et d'abord, nous savons gré à l'artiste du tact dont il a fait preuve en laissant la note populaire dominer dans sa composition. La rusticité en est l'élément vital; tout y est champêtre, depuis l'autel, les murs de l'église, l'effigie bigarrée des saintes jusqu'à l'attitude des deux paysans, et au costume des bonnes femmes qui environnent la mourante Ces villageoises n'ont pas les traits délicats des élégantes de boulevard, mais elles nous frappent par une grandeur native que ne donnent ni les jabots de dentelles, ni les jupes à plissés. Pareilles aux fleurs des champs, elles nous charment par leur virginale simplicité. Les visages sont rudes, mais sympathiques; les mains sont vulgaires, mais laborieuses; on ne les baiserait pas, mais on les serrerait de bon cœur.

Après avoir étudié, comme nous l'avons fait, les deux toiles de M. Deschamps, il devient facile de caractériser le talent de leur auteur. On ne peut lui dénier le souffle et la vigueur, mais on est en droit de lui contester, jusqu'à nouvel ordre, cette qualité précieuse qui ne se définit pas et qu'on appelle la grâce. M. Deschamps est d'un tempérament plus robuste que distingué; il a

Digitized by Google

plus de muscles que d'élégance, plus de fougue que d'habileté. Il peint en pleine pâte avec un emportement juvénile; ses tableaux ont l'air plutôt d'ébauches que d'ouvrages achevés; il leur manque le fini de Gérôme, de Bouguereau et de Merle.

Qu'on ne s'imagine pas que cette observation tende à déprécier l'œuvre de notre compatriote. Loin de là. C'est précisément à cause de cette gaucherie méridionale que nous estimons M. Deschamps; elle cache peut-être une individualité puissante appelée à trancher sur les banalités parisiennes. Ce qui nous plaît chez M. Deschamps, c'est l'accent prononcé de son pays natal, le parfum champêtre de ses tableaux, le goût de terroir de son talent. Son dessin sommaire ne sent point l'Académie, et son faire, un peu bourru, n'a rien de commun avec l'école des Beaux-Arts. Jamais disciple ne fut plus rebelle; élève de Cabanel, il ne présente aucun trait du maître. Naturalisé parisien depuis longtemps, il est resté provincial dans l'âme. Malgré les entraînements de l'exemple, il a refusé de se plier à nos mièvreries, à notre souplesse, à nos procédés ingénieux. Sous le ciel brumeux des Champs-Elysées, il a conservé le culte de ce Midi étincelant, découpé par de hautes montagnes et de grands arbres, bercé par le chant des félibres et des cigales, de ce Midi que Daudet et Paul Arène ont dépeint, que Jean Aicard a chanté, que Mistral immortalise.

NÉMOZ

(*Salmacis*)

Les œuvres de génie diffèrent des œuvres de talent, en ce que les premières absorbent complétement le spectateur, tandis que les secondes lui laissent la liberté d'esprit nécessaire pour établir des comparaisons. *La Salmacis*, de M. Némoz (et ce n'est pas une médiocre louange!) appartient à la deuxième catégorie. Elle fait voltiger nos souvenirs entre les femmes-cygnes dont parlait souvent Théophile Gautier, et les Vénus couchées du Titien que nous admirions récemment dans la galerie de Dresde. Mollement étendue sur le gazon comme l'Antiope de Corrége ou de Véronèse, elle laisse deviner, sous la pénombre des roseaux, toutes les séductions de sa chair idéale et fait miroiter, dans les parties qui reçoivent la lumière, tous les frissons roses de son teint, tous les micas de neige de sa peau, tous les lustrés et les satinés de son torse. Ce corps enfantin lutte de fraîcheur avec les herbes qu'il foule et les marguerites qu'il effeuille; la brise y boit dans un baiser le der-

Digitized by Google

nier ruissellement du bain, des gouttelettes y perlent comme les larmes de la rosée sur le pétale des camélias. Ainsi parée de toutes les grâces d'Aphrodite, la naïade amoureuse contemple d'un œil furtif le fils de la déesse qui se baigne avec l'insouciance de son âge dans le flot limpide du lac de Lycie. Le charme est irrésistible: la poésie payenne et les voluptés grecques rayonnent sur ce beau corps de femme qu'une passion soudaine à fait tressaillir.

Après avoir rendu justice au tableau de M. Némoz, nous nous proposions de faire quelques réserves sur le choix du sujet, sur l'abandon sensuel de la pose, sur l'abus du nu dans la peinture, mais la beauté du diable a sauvé la jeune naïade de l'amertume de nos critiques, et le sonnet suivant s'est échappé de nos lèvres émues :

Fille de l'art grec et d Ovide,
Nymphe du Désir incarné,
Devant toi dans la salle vide,
Souvent je me suis prosterné.

Je t'aime ardente Néréide
Dont l'œil par l'Amour fasciné
Darde sur l'éphèbe timide
Un long regard passionné.

Percés de la flèche divine,
Je vois tressaillir ta poitrine
Et bondir ton sein révolté.

Et dans l'ivresse de ta pose,
Je contemple l'apothéose
Des sens et de la volupté !

SCULPTURE

DING, RAMBAUD, IRVOY, BASSET, RUBIN, BERTRAND-PERRONY.

Les sculpteurs dauphinois qui s'étaient tous mis en frais pour figurer dignement à l'Exposition universelle, ont montré fort peu de zèle pour le Salon de 1879 Ce n'est pourtant pas faute de priser leur spécialité; ils ont tous la passion de la *pierre*, et ne parlent de la *toile* qu'avec un suprême dédain. Dernièrement encore, un de nos jeunes amis, plaidant *pro domo sua*, expliquait en ces termes la suprématie de la sculpture : « Il suffit, disait-il, d'énumérer les différents arts pour voir combien le nôtre leur est supérieur ; la musique est peu de chose, parce qu'on ne peut ni la voir, ni la toucher; la peinture ne vaut guère mieux, parce qu'elle n'offre à la main qu'une surface plane; la sculpture, au contraire, est le premier des arts, parce qu'on peut *tourner autour!* » Nous doutons fort que le public s'en tienne à cette apologie

Digitized by Google

digne des professeurs du bourgeois gentilhomme ; ce qu'il y a de certain, c'est que messieurs les sculpteurs ne nous ont pas fourni cette année l'occasion de *tourner* longtemps autour de leurs groupes.

Nous n'avons aujourd'hui ni Lambert, ni Molière.

En d'autres termes, M. Ding nous a fait faux-bond, et M. Rambaud a été évincé. Nous regrettons particulièrement l'absence de ce jeune sculpteur, dont le dernier buste faisait concevoir de belles espérances.

Nous constatons, en outre, l'abstention de Mlle Jeanne Hennet et de MM Tournier, Frizon et Gontier. Quant à MM. Irvoy et Basset, ils se sont bornés à envoyer au Salon, trois bustes sur lesquels nous n'insisterons pas, car nous avons pris l'habitude de juger ces artistes sur des œuvres plus considérables.

Nous préférons parler du médaillon sur lequel M. Bertrand-Perrony a si finement retracé les traits de Joseph de Montgolfier, le célèbre inventeur des aérostats. Le feu du regard, la mâle énergie empreinte sur le visage, l'air inspiré de la physionomie, la mèche de cheveux qui se dresse au milieu du front comme la flamme d'Iule, tout révèle un de ces génies que M. Léonce Fabre des Essarts dépeint dans la strophe suivante :

Ils ont dit : Cette terre est pour nous trop étroite ;
On s'y presse, on s'y foule et l'on y manque d'air;
Là des fleuves, ici des monts, plus loin la mer.
Des barrières à gauche et des remparts à droite;
Ici tout est mesquin et tout est limité.
Hommes du froid calcul, du lucre et de l'usure,
A vous le faible sol qu'on paie et qu'on mesure,
A nous la grande immensité !

Nous ne faisons que tenir une promesse en revenant sur le *Moïse sauvé des eaux*, de M. Victor Chappuy, dont l'ébauche a déjà paru au Salon de 1878. Inutile de dire que le groupe a beaucoup gagné depuis l'année dernière ; l'enfant est très-délicatement traité et la fille de Pharaon présente un type égyptien, où la couleur locale n'exclue pas le sentiment. En un mot, M. Chappuy a réussi à faire passer dans le marbre toute la suavité de la peinture de Paul Delaroche.

M. Rubin a opéré une transfusion semblable en réunissant toutes les inspirations de Goëthe et toutes les harmonies d'Ambroise Thomas, pour les insuffler, en quelque sorte, dans sa poétique statue de Mignon. Ainsi procéda le créateur lorsqu'il anima de son souffle l'homme formé du limon de la terre. Nous pouvons donc nous tranquilliser sur l'avenir de cet artiste, il est à bonne école.

ZÉNON FIÈRE.

Paris, 1879.

Digitized by Google

ABBAYE

DE SAINT-ANDRÉ-DE-SAINT-GEOIRS

En Valdaine

RELIGIEUSES BÉNÉDICTINES

QUELQUES mentions, ça et là, éparses dans divers ouvrages et quelques renseignements incomplets, insérés dans un petit nombre d'anciens titres, actuellement conservés aux Archives départementales de l'Isère, viennent seuls nous révéler l'existence de cette maison religieuse, qui, du reste, paraît n'avoir jamais eu qu'une importance fort secondaire dans les annales ecclésiastiques de notre ancienne province. Pensant néanmoins que ces quelques renseignements pourraient intéresser plusieurs des lecteurs de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, pour qui le moindre fait ou la plus petite mention peuvent souvent avoir leur valeur, nous nous décidons à les publier tels que nous les avons recueillis et si incomplets qu'ils puissent être.

Placée sous le vocable de la Vierge, auquel ne tarda pas à succéder celui de l'apôtre Saint-André, l'abbaye bénédictine de femmes de Saint-Geoirs, en Valdaine, *abbatia Beatæ Mariæ, vel sancti Andreæ, prope Sanctum Georium, in Valdena*, fut, selon toutes probabilités, fondée, durant la seconde moitié du XIIIe siècle, par l'un des membres de l'antique et illustre famille des Clermont, de qui relevaient la terre et le bourg de Saint-Geoirs (1).

L'un des titres les plus anciens, où il soit fait mention de ce monastère, porte la date du samedi avant la fête de Sainte-Cathe-

(1) Tous les renseignements de cette notice, dont la source n'est pas indiquée, sont puisés dans les Archives de l'Isère : Titres concernant l'abbaye de St-Geoirs.

Digitized by Google

rine de l'année 1307 : c'est un monitoire par lequel l'évêque de Belley, dont le diocèse, comme ont le sait, comprenait entre autres l'archiprêtré du Pont-de-Beauvoisin qui joignait celui de Saint-Geoirs, recommande aux prêtres de son clergé de faire savoir à leurs paroissiens que ceux d'entre eux qui détenaient à un titre quelconque des biens appartenant à la maladrerie de Crollard, dépendance de l'abbaye de Saint-Geoirs, devaient, dans un délai déterminé et sous les peines spirituelles les plus sévères, en faire la déclaration à l'abbesse et lui en passer une reconnaissance authentique.

Le 19 avril 1341, noble Artaud de Lupé, du lieu de Miribel, redevable envers le monastère de quelques petits services et voulant témoigner aux religieuses au nombre desquelles se trouvaient alors ses deux propres filles Françoise et Jacquemette, toute sa gratitude, fit don d'une rente perpétuelle de la valeur de cent sols, bonne monnaie viennoise, payable chaque année, partie en espèces et partie en grains et en volaille. Le donateur stipula que chaque setier de froment, mesure de Saint-Geoirs, compterait pour dix sols ; celui de seigle pour six sols huit deniers, et celui d'avoine pour cinq sols ; que chaque poule, enfin, vaudrait six deniers et un poulet trois deniers seulement. L'acte qui énumère soigneusement les noms des divers emphytéotes et les confins des terres sur lesquelles étaient dus les cens donnés, fut passé à St-Martin-de-Vaulserre, en présence de nombreux témoins, du nombre desquels nous citerons : Jean de Lupé, damoiseau, Martin de Fornet dit Rubat, prêtre, le clerc Jean Passerat, et les chevaliers Pierre et Nicolas du Lac.

En 1397, par son testament du 27 septembre, noble Guillaume Charpenne, dans l'espérance que l'on prierait Dieu pour le repos de son âme et celle de ses parents, légua à l'abbaye un setier de froment, une poule et huit sols de cens annuel.

Le 26 janvier 1403, l'abbesse Alise de Saint-Germain, la sacristaine Marguerite de Dorgeoise et les religieuses Rigondine de Lupé, Jeanne et Catherine de la Balme, reçurent, de Penin de Voissan, la donation d'une rente annuelle et perpétuelle de quinze deniers ; déjà précédemment l'aïeul du donateur, Pierre de Voissan, avait légué au même monastère une rente de deux sols trois deniers.

Les mêmes religieuses, le 1er juillet 1407, firent l'acquisition, d'Aymar de Paladru, seigneur de Montferra, d'une pension d'un quartal et demi de froment, et ce, moyennant le prix de dix florins comptant.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, des difficultés s'élevèrent entre l'abbesse Catherine de la Balme et les religieuses Rigondine de Lupé, Marguerite Colombert, Jeanne Coste et Claude de Saint-Germain, au sujet des logements qu'elles devaient occuper dans l'abbaye et de la part que chacune d'elles devaient prélever sur les revenus. De l'avis et par l'entremise de Joffrey de Lupé, curé de Domène et de son frère Joachim de Lupé, commandeur de la maison de Saint-Antoine de Marnans, des nobles Pierre de la Balme, Artaud Emerat, Hugues de Basseys, Pierre Eschalein et Jean Fabre, tous parents ou amis des religieuses, ces difficultés furent réglées par un acte solennellement rédigé en assemblée capitulaire, le 28 juillet 1420. Il fut stipulé que l'abbesse aurait pour logement toute la vieille maison monacale située au-dessous de la nouvelle; que cette dernière servirait par moitié de résidence aux sœurs Rigondine de Lupé et Marguerite Colombert; que la cuisine resterait commune entre l'abbesse et toutes les religieuses; que Jeanne Coste occuperait le bâtiment joignant la cuisine du côté de l'église, et que Claude de St-Germain, à qui son jeune âge ne permettait point encore une résidence continue dans le monastère, recevrait une indemnité de logement en espèces. On stipula aussi que chaque religieuse recevrait annuellement, pour sa nourriture, quatre setiers de froment, deux setiers et une émine de seigle, deux setiers cinq bichets d'avoine, quatre poules et autant de poulets, ainsi qu'une quote part égale des ventes et des lods dus à la communauté, à l'exception toutefois de l'abbesse qui, pour se conformer à la coutume, recevrait une part double. Chaque religieuse devait entretenir, à ses frais, la partie des bâtiments qu'elle occupait, et l'abbesse, à qui revenait le surplus des revenus, fut chargée d'acquitter toutes les charges On décida également que si, pour un motif quelconque, les terres et la grange que possédait, près de la maladrerie, un nommé Joffrey de Soleûne, venait à être vendues, l'abbesse serait obligée d'en employer les lods et ventes aux seules réparations de l'église et du cloître. Une stipulation, enfin, qui peut paraître curieuse, fut que, si l'abbesse prenait un gardien pour conduire ses porcs, aux champs, chacune des religieuses aurait alors la faculté de confier un porc au même garde, et cela sans qu'il lui en couta rien.

Depuis lors, jusqu'à l'époque de sa suppression et de sa réunion à l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes de Vienne, le monastère de Saint-Geoirs ne présente plus aucun fait digne d'être relaté.

Le 24 novembre 1730, des lettres patentes du roi, datées de Marly, commencèrent par supprimer le titre abbatial, et le réuni-

Digitized by Google

rent à celui d'Hélène-Félize de Ponte d'Albaret, abbesse de Notre-Dame-des-Colonnes.

Quelques années après, le monastère de Saint-Geoirs avait cessé d'exister : une bulle du pape Clément XII, donnée à Rome le 18 juin 1734, approuvée par lettres royales, datées de Versailles, le mois de mai 1736, en avait prononcé l'extinction et l'avait uni, avec tous les biens qu'il possédait, à l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes (1).

Au moment de sa suppression, l'abbaye ne renfermait que cinq religieuses : la prieure Anne de Chaboud, et mesdames Charlotte de Garnier, Isabeau d'Alby, Angélique de Langon et Isabeau d'Arzac du Savel. Les revenus n'étaient que de 2,406 livres 2 sols et 6 deniers ; ils se décomposaient de la manière suivante : une métairie à Estrablin, affermée 300 livres ; deux pièces de terres qui produisaient pour 32 livres 10 sols de froment annuellement ; une vigne à Sainte-Colombe-lès-Vienne, dont les produits atteignaient 87 livres ; une autre vigne, dans le clos de l'abbaye, produisant vingt charges de vin évaluées 120 livres ; une maison à Vienne, louée 20 livres ; enfin, diverses pensions et rentes, arrivant à 1,845 livres 12 sols 6 deniers. Les charges étaient de 643 livres 12 sols 9 deniers.

Primitivement située à quelque distance du bourg actuel de Saint-Geoirs, l'abbaye de Saint-André fut ensuite transférée à l'entrée du Bourg, à une époque que nous ne saurions préciser. Quant aux bâtiments de l'ancien monastère, ils occupaient un lieu que la charrue et la herse parcourent aujourd'hui sans obstacles et qui n'a conservé, comme seul souvenir de son ancienne destination, que le nom de l'*Abbaye*.

Ajoutons qu'une ordonnance de l'archevêque de Vienne, Christophe de Beaumont du Repaire, du 9 septembre 1746, approuvant une délibération capitulaire de l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes, prise le 22 juin précédent, autorisa l'aliénation des bâtiments du monastère de Saint-Geoirs, qui furent vendus, le 26 décembre de la même année, pour le prix de 4,500 livres, à M. Gely de Monclas, maître ordinaire à la Chambre des comptes du Dauphiné (2).

Pour terminer cette courte monographie sur l'abbaye de Saint-Geoirs, nous allons donner la nomenclature de quelques abbesses dont nous avons pu recueillir les noms :

(1) Archives de l'Isère : Titres concernant l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes.
(2) Archives de l'Isère ; Enregistrement du Parlement, année 1762.

Digitized by Google

Clémence ***. — Le prénom seul de cette abbesse figure dans le monitoire adressé par l'évêque de Belley, en 1307, aux prêtres de son diocèse.

Marguerite Orcel. — Elle est nommée, le 19 avril 1341, dans l'acte de donation fait par Artaud de Lupé, et dans un autre titre portant la date du 21 avril 1350.

Alise ou Alixe de Paladru. — Le 21 juin 1355, noble Pierre Orcel lui vendit, pour le prix de 50 florins d'or, une pension annuelle de 50 sols, de bon poids et bonne monnaie viennoise. Les religieuses qui, à cette époque, composaient la communauté étaient: Alixe *de Coecuto*, Marguerite Revoire, Marguerite et Jacquemette Orcel, Amelise de Miribel, Jacquemette de Lupé et Gonnette Galon.

La même abbesse gouvernait encore le monastère, le 9 mai 1370, jour où son procureur fondé, Pierre Coste, passa avec Guigues de Molar, chevalier, une transaction touchant certaines difficultés qui s'étaient élevées au sujet des possessions qu'avait l'abbaye à Vaulserre et qui relevaient du fief de ce seigneur.

Jacquemette ou Jeannette Orcel. — Le nom de cette abbesse apparaît, le 11 juin 1375, dans un acte où Marguerite, veuve de Guillaume Rosset, et ses deux fils Guigues et Pierre Rosset, reconnaissent tenir en emphytéote du monastère de Saint-Geoirs, diverses pièces de terre, situées dans la paroisse de Massieu.

Alise de Saint-Germain. — Déjà religieuse en 1357, cette abbesse, le 22 mars 1394, passe un accord avec noble Hugues de Basseys, damoiseau, qui devait à l'abbaye ou une somme de 50 florins d'or ou une pension de 50 sols. Le 1er juin 1407, du consentement des autres religieuses, elle achète d'Aymar de Paladru, seigneur de Montferra, pour le prix de 10 florins d'or, une pension annuelle d'une poule et d'un quartal et huit bichets de froment.

Catherine de la Balme. — Le 28 septembre 1416, noble Artaud Hermat lui vendit une émine de seigle de cens, pour le prix de 5 florins d'or, et, le 3 avril 1446, Antoine de Clermont, vicomte et seigneur de Clermont et de Laups, lui délivra le vidimus d'un acte, de l'année 1438, qui intéressait l'abbaye qu'elle dirigeait.

Alise Chalène. — Cette abbesse, le 1er septembre 1461, ratifie une vente sans importance, passée par Jean Mathieu, du mandement de Romagneu, à Jean Gaillard, du mandement de Paladru.

Digitized by Google

Agnès Bordel. — Marguerite de Clermont, veuve d'Antoine de Clermont, seigneur de Crolard, en sa qualité de tutrice et d'administratrice de la personne et des biens de Claude de Clermont, son fils, reconnaît, le 18 janvier 1500, devoir à cette abbesse la somme de 100 francs, petite monnaie, comptée à raison de 16 sols par franc. La même abbesse apparaît encore dans un acte du 20 mars 1532.

Jeanne de Pelloux. — D'après Guy-Allard (1), cette abbesse aurait passé, en 1540, un dénombrement des biens que possédait son monastère.

Jeanne de Flory. — Toujours d'après l'historien cité précédemment (2), une abbesse de ce nom aurait vécu en 1543.

Gasparde de Corbeau. — Elle est mentionnée dans un arrêt du Parlement de Grenoble, du 22 mars 1567 (3), et dans une reconnaissance, du 2 octobre 1579.

Jeanne de Beauvoir. — Fille de Pierre de Beauvoir, seigneur de Varacieu, et de Méraude Clavel; elle prit le voile, le 10 février 1610, dans le monastère de Notre-Dame-des-Colonnes de Vienne (4), et passa ensuite dans celui de Saint-André-lès-Saint-Geoirs, dont elle ne tarda pas à devenir l'abbesse; elle figure, avec cette dernière qualité dans deux actes, des 12 juillet 1620 et 22 décembre 1623.

Ysabeau-Marie-Angèle de Pouchon. — Elle était fille de Philibert de Pouchon, et avait pris le voile, comme l'abbesse précédente, dans le monastère de Notre-Dame-des-Colonnes, le 8 décembre 1604 (5). Elle dirigeait l'abbaye de Saint-Geoirs, en 1633 et en 1638 (6).

Angélique de Boffin. — Le nom de cette abbesse nous est révélé, dans un titre du mois d'août 1710.

Françoise-Sylvie de Maugiron de Pierre-Gourde. — Le *Gallia christiana* la mentionne comme étant déjà abbesse en 1717 (7). En 1722, un arrêt du Parlement de Grenoble condamna Jean

(1) *Histoire ecclésiastique du Dauphiné*, t. 2. (Bibl. de Grenoble : manuscrits.)
(2) Idem.
(3) Archives de l'Isère: serie B.
(4) Archives de l'Isère: Titres concernant l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes *régistre des réceptions de religieuses.*
(5) T. XVI, c. 172.
(6) Archives de l'Isère; Titres concernant l'abbaye de Notre-Dame-des-Colonnes.
(7) *Inventaire sommaire des Archives de l'Isère*: B. 709.

Digitized by Google

Foche, marchand, du Pont-de-Beauvoisin, à passer en sa faveur une nouvelle reconnaissance (1). Cette abbesse mourut en 1730 (2).

Hélène-Félize de Ponte d'Albaret. — Ainsi que nous l'avons vu, elle porta, la dernière, de 1730 à 1736, le titre d'abbesse de Saint-André-lès-Saint-Geoirs.

Comme complément à notre monographie sur l'abbaye de Saint-André de Saint-Geoirs, nous ajouterons que, dans l'église paroissiale de cette dernière localité, se trouve encore la pierre tumulaire qui recouvrait le tombeau de l'abbesse Angélique de Boffin.

Sur cette pierre, qui mesure 1 mètre 52 centimètres de hauteur, sur 65 centimètres de largeur, se voit, sur un écu en losange, entouré d'un rozaire, les armes des Boffin : d'or au bœuf de gueules, au chef de même, chargé de trois croix du calvaire d'or. Au-dessous se lit l'inscription : *Lege viator et luge. Hic jacet D. Angelica de Boffin, hujus domus per XIV annos abbatissa, imo et pia mater : hœc genere prœclara, genio facundior, charitate celeberrima, diu sœculo simul ac religioni prœluxit hevis semper, ast cœlo matura. XII Kal. nov. anno M.DCCXIV octogenaria obiit. In pace sitque nulli unquam infenso. Fuit lazaris semper benefica.*

Em. Pilot de Thorey.

(1) *Inventaire sommaire des Archives de l'Isère* : B. 1562

(2) Archives de l'Isère : Enregistrement du Parlement.

Digitized by Google

EXTRAITS DES MÉMOIRES INÉDITS

DE JOSEPH-DOMINIQUE DE ROCHAS

RELATIFS A LA VILLE DE GAP

Communiqués par M. Albert de Rochas, arrière petit-fils de l'auteur

---

Fondation des casernes de Gap

LE 3 juillet 1754, MM. de Camargues, Vallon-Corse et Guigues, du quartier de la Garde, étant consuls, je leur ai vu poser en chaperon, et accompagnés d'un grand concours de citoyens, la première pierre de nos casernes.

Sur la première face de cette pierre est gravé ce qui suit :

Quinto nonas julii M.DCC.L.IV, regnante Ludovico XV, francorum rege invictissimo, his ædibus, ad excipiendos milites, œdificandis primum posuere lapidem consules Vapicenses.

Civium solatio, civitatis ornatui.

sur l'autre face est gravé :

Sub auspiciis excellentissimi.

D.D. Car. Ren. de Voyer de Paulmy regi à sanctioribus commentariis, reique bellicœ administratoris : nec non benificiis D.D. Petri Joan. Francisci de La Porte, provinciœ delphinatus diœcetœ prœstantissimi. . . . . .

Inceptum absolvendumque opus.

L'ouragan de 1777

La nuit du 20 au 21 novembre 1777, il s'éleva un ouragan terrible à Gap et dans les lieux circonvoisins. C'était un conflit des vents du nord et du couchant qui étaient extrêmement chauds. Sur les 9 heures du soir du 20e, on sonna toutes les cloches de la ville pour avertir les fidèles de se mettre en prière. L'ouragan

Digitized by Google

continua toute la nuit du vingt-un et causa des dommages extrêmes dans la ville et son terroir : les toits des maisons et surtout à la campagne, furent abymés ; un très-grand nombre d'arbres fut arraché par la racine, d'autres cassés par le tronc ; et, ce qui est plus étonnant, est que dix-huit toises du mur d'enceinte de nos casernes furent renversées d'un même coup jusqu'au fondement.

Les anciens se rappellent que, le 28 décembre 1719, on avait essuyé pareille tempête en ce pays, mais elle ne causa pas de si grands dommages.

Passage du pape Pie VI à Gap

Le pape Pie 6e (Jean-Ange Braschi), après avoir resté plus d'un mois à Briançon, est arrivé à Gap le samedi 29 juin 1799, à midi et demi. Il a logé chez M. Labastie, avocat, mon voisin, où j'ai eu l'avantage de lui baiser les mains et de recevoir sa bénédiction apostolique, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes. Le Saint-Père est parti de cette ville le 2e juillet suivant, à 3 h. 1/2 du matin, prenant la route de Grenoble. Veuille le ciel conserver ce digne pontife.

Le Missel du diocèse de Gap

L'évêque Gabriel Sclaffanatis fit des statuts ou ordonnances synodales pour son diocèse ; il y multiplia, à la manière des ultramontains, les excommunications et les amendes pécuniaires pour des causes souvent trop légères. J'ai lu ces statuts imprimés en lettres gothiques, en l'année 1506. Ils sont dans la bibliothèque des pères de la doctrine de cette ville.

Le même évêque fit imprimer un missel à l'usage de l'Eglise de Gap et du diocèse, en 1518 ; il est aussi en lettres gothiques. Il en reste un exemplaire aux archives du chapitre, que j'ai lu ; on y trouve tous les saints évêques de Gap desquels cette église célébrait la fête.

. . . . . .

C'est l'évêque Pierre-Annet de Pérouse qui a rédigé le nouveau bréviaire et le missel du diocèse, qui sont de toute beauté ; mais il n'eut pas la satisfaction de les publier, la mort l'ayant prévenu avant que son ouvrage fut sorti de la presse des imprimeurs ; son successeur en l'évêché n'ayant fait que donner le mandement pour la réception de ce nouveau bréviaire ainsi qu'il le déclare lui-même dans ce mandement qui est à la tête de chaque volume...

Digitized by Google

Mais, quoique M. de Pérouse possédât beaucoup l'antiquité, on peut dire néanmoins que, dans son bréviaire, il a abandonné trop facilement l'autorité de la tradition au sujet des saints évêques dont l'Eglise de Gap faisait auparavant l'office, car il en a retranché quelques-uns et il a confondu ensemble saint Constantin et saint Constance, quoique l'ancien missel du diocèse de Gap, dont il existe encore un exemplaire en lettres gothiques, aux archives du chapitre, fasse mention particulière des uns et des autres.

Règlement de police pour la ville de Gap, édité le 3 février 1405, par l'évêque Jean de Sains

L'évêque Jean de Sains (de Sanitis) fit un règlement de police, le 3 février 1405, assisté de son conseil, des consuls et des conseillers de la ville et à leur réquisition, concernant l'ordre qui doit être gardé pour la vente des vivres et denrées nécessaires à la vie. Ce règlement a été homologué par une bulle du pape Pie 2e, en date du 15e mai 1461. On le trouve annexé à ladite bulle dans le livre rouge des archives, pages 152 et suivantes. En voici la teneur en abrégé :

L'évêque ordonne qu'il sera choisi, toutes les années, deux prud'hommes ou experts par les syndics ou consuls de la ville, qui seront présentés au courrier, entre les mains duquel ils prêteront serment d'observer tout ce qui sera contenu dans ce règlement, et de lui rapporter fidèlement toutes les contraventions ; lequel courrier fera exécuter le règlement et remédiera aux contraventions.

Qu'il serait fait une certaine qualité de pain par les boulangers ou manganiers, dont le prix serait fixé par le courrier et par les consuls, eu égard à la cherté de la denrée, et que si l'émine de blé froment montait au-delà de 30 sous (*ce qu'à Dieu ne plaise*, ce sont les expressions du règlement), alors il y serait pourvu par le courrier et par les consuls.

Que le courrier et les experts feraient, une fois par semaine et toutes les fois qu'ils le trouveraient à propos, la visite des pains exposés en vente ; et que s'il était vérifié que les boulangers eussent mis du sable dans le pain, outre la confiscation du pain, les coupables seraient punis à l'arbitrage du juge.

Que le courrier et son lieutenant avec les experts visiteront une fois par semaine, et toutes les fois qu'ils le trouveront à propos, les boucheries ; et que le courrier prendrait toutes les viandes mauvaises et corrompues, aussi bien que tous les poissons gâtés et corrompus qui seraient brûlés publiquement sur la

Digitized by Google

place, et les marchands ou vendeurs seraient condamnés à une amende de 100 sous reforciats; que les viandes soufflées et enflées seraient confisquées au profit de la cour de l'évêque. Par ce même règlement, il est défendu aux bouchers de vendre une viande pour une autre à peine de dix sous reforciats.

Les bouchers doivent tenir les rues nettes devant leur maison, à peine de cinq sous, et ne point laisser couler le sang des animaux dans la rue, sous la même peine. Les revendeurs ne doivent acheter ni fromage, ni œufs, ni aucune petite denrée que préalablement elle n'ait été exposée en vente dans les rues et dans les lieux publics où l'on est en coutume de les vendre à peine de dix sous reforciats d'amende.

Il est défendu aux revendeurs d'aller au devant de ceux qui apportent du gibier et autres petites denrées dans la ville et de les acheter hors la ville pour les revendre, comme aussi il leur est défendu d'acheter avant le sacre de la grand'messe, à peine de cinq sous reforciats et de la confiscation du gibier ou autre petite denrée.

Il est aussi défendu d'apporter dans la ville aucun gibier et petites denrées, à l'exception du fromage, qu'il ne soit découvert en entrant dans la ville, à peine de confiscation envers l'évêque.

Défenses aux serruriers de faire aucune clef à la réquisition de personnes suspectes, et de faire aucune clef semblable à une autre, sans voir le lieu et la serrure.

Le courrier est chargé de faire exécuter tout le contenu du règlement en le faisant publier chaque année.

Digitized by Google

L'ÉGLISE DE LARGENTIÈRE

ET LA LÉGENDE DE NOTRE-DAME DU POMMIER

L'ÉGLISE paroissiale de Largentière a été longtemps désignée sous le vocable de *Notre-Dame du Pommier*. Aujourd'hui, une simple statue de bois, conservée et honorée dans une des chapelles de l'église, porte seule ce nom.

Quelle est l'origine de cette appellation ? D'où provient cette statue dont la facture naïve accuse une époque assez reculée?..

Telles sont les questions que se sont posées parfois les antiquaires locaux et auxquelles aucune solution n'a été donnée, croyons-nous.

Il n'existe pas en effet — à notre connaissance du moins — de document écrit sur *Notre-Dame du Pommier*. Des chroniques du XVIe siècle appellent de ce nom l'église paroissiale de Largentière, et voilà tout. De la statue, pas une ligne. Mais si les documents écrits font défaut, la tradition locale est vivante, et abonde en détails. Nous les résumerons.

Lorsque l'on songea à édifier l'église actuelle, raconte-t-elle, on résolut de la construire sur le mont *Fanjaux* — petite montagne qui s'élève à pic au levant de L'Argentière. — De nombreux ouvriers commencèrent les travaux; mais, chose étrange, en se rendant à leur chantier, ils ne retrouvèrent plus, le matin, les outils dont ils s'étaient servis la veille. Après recherches, ils les découvrirent sous un pommier planté dans l'étroite vallée qui s'étend aux pieds de la montagne de *Fanjaux*. Ce fait se renouvela plusieurs fois, les ouvriers s'obstinant à continuer les travaux commencés sur la montagne; et, chaque nuit, les outils étaient mystérieusement transportés sous le pommier de la vallée de *Ségua-*

Digitized by Google

lières. Il devint impossible de méconnaître l'intervention divine. On vit dans ce prodige une indication précise, et l'on se décida enfin à construire l'église sur l'emplacement occupé par le pommier, c'est-à-dire au lieu même où elle s'élève aujourd'hui. A partir de ce jour, les ouvriers purent dormir tranquilles. Oncques plus leurs outils ne disparurent.

La légende ajoute que, dans le bois de l'arbre sanctifié, on sculpta une statue de la Vierge. Cette statue conservée d'âge en âge, après avoir échappé à mille périls, orne aujourd'hui une des chapelles de la vieille église.

Sur quoi repose cette légende? Quels caractères historiques accuse-t-elle ?

A notre avis, il n'est pas probable qu'on ait jamais songé à bâtir une église sur le mont Fanjaux : lieu désert, et sur lequel il était impossible de rêver l'établissement d'une ville. Au XIVe siècle d'ailleurs, époque de la construction de l'église actuelle, et à laquelle se rapporterait la légende, une ville existait déjà aux pieds du mont Fanjaux; ville importante — les proportions de l'église l'indiquent — qui emplissait le fond de la vallée que contourne le torrent de Ligne. Cette ville était le lieu naturellement indiqué pour la construction d'une église, et c'est dans cette ville, en effet, qu'elle fut bâtie.

C'est donc ailleurs que dans la construction de l'église actuelle qu'il faut chercher l'origine de la légende. L'époque, les événements sont, comme on le voit, en complète contradiction avec elle.

Cherchons autre part.

Ce qu'on appelle dans le pays *la tour de Fanjaux* n'est autre chose que le dernier vestige d'une forteresse féodale, bâtie elle-même sur les ruines d'un temple de Jupiter *(fanum Jovis)*.

Aux premiers temps du christianisme, beaucoup de temples païens étaient encore debouts, et les ruines de ceux que les nouveaux croyants avaient renversés étaient par eux déclarées maudites et passaient pour être hantées par les démons.

Il serait superflu, croyons-nous, de prouver cette assertion qui est une vérité historique.

Fanjaux devait être, comme les autres monuments païens, un lieu maudit, voué aux esprits mauvais.

Ne serait-il pas possible que, pour éloigner tout-à-fait la population nouvellement convertie et peut-être encore hésitante, on eut songé à bâtir, sur le côteau opposé, un sanctuaire chrétien destiné à purifier la contrée et à écraser le temple païen ?..

Digitized by Google

On saisira alors facilement le sens qui se dégage de la légende: *Fanjaux*, c'est le lieu maudit que la volonté divine ordonne d'abandonner.

Cette hypothèse fait remonter la légende au Ve ou au VIe siècle de notre ère, époque de l'introduction du christianisme dans nos contrées. A cette époque, aucune trace de l'église actuelle n'existait, c'est évident. Mais n'a-t-il pas pu exister, antérieurement au XIVe siècle, une autre église, une crypte par exemple, sur les ruines de laquelle on aurait élevé l'église actuelle ?

Cette hypothèse mérite peut-être d'être prise en considération. Voici pourquoi.

On a pu remarquer que les huit piliers qui sont dans la partie basse de l'église — six, en partie engagés dans les murs extérieurs, et deux séparant les nefs — sont d'une époque bien antérieure aux autres piliers qui ornent si richement et si élégamment l'édifice. Ils accusent l'architecture des premiers siècles chrétiens. N'aurait-on pas, au XIVe siècle, compris dans la nouvelle construction l'ancienne crypte probablement en ruines, dans tous les cas insuffisante?.. et alors, sur les huit piliers dont nous parlons, on aurait superposé huit des piliers actuels.

La crypte où l'ancienne église devait être — à en juger par ces vestiges — de peu d'étendue. Elle paraît avoir été comprise entre les deux derniers piliers et le mur extérieur qui ferme l'église au couchant, et la hauteur atteignait, ainsi qu'il est facile de le reconnaître aux chapiteaux des piliers, à peine deux mètres à la naissance de la voûte.

Ne serait-ce pas là les restes de l'ancienne construction, opposée vers le Ve ou VIe siècle, au temple païen de *Fanjaux ?*

Léon Védel.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE DAUPHINOISE

Une des plus douces jouissances intellectuelles qu'il nous soit donné de goûter, consiste, à l'époque de la canicule, à s'étendre sous l'ombrage d'un arbre touffu en savourant un livre aimé. Ce bonheur, nous l'avons connu, et le livre qui nous tenait sous son charme, est l'œuvre d'un de nos jeunes compatriotes. *Caprices et Boutades* (1), poésies nouvelles, par Alfred Aubert: tel est le titre du recueil dont nous venons de terminer la lecture.

Le jeune poëte nous paraît être un disciple de Musset; comme son maître, il ne va pas chercher midi à quatorze heures, et quelques-unes de ses pièces sont un peu trop lestement troussées. Alfred Aubert a une qualité bien rare pour un poëte; il est modeste. En effet, il a soin de nous avertir que quelques-uns de ses vers nous feront sourire;

Mais l'auteur bien jeune encore,
Demain saura faire mieux.

Les *Caprices et boutades* sont un recueil de poésies légères dans lequel on sent passer les effluves embaumés du renouveau; l'auteur n'a pas besoin de nous avertir qu'il est jeune, ses poésies printanières nous indiquent suffisamment son âge. Nous aimons surtout dans ce recueil, *Déception, Regret des champs*, et surtout le sonnet *Novembre*, qui est un gracieux petit pastel que nous voulons faire admirer à nos lecteurs:

NOVEMBRE

Novembre, ce dieu des ravages,
A reparu; dans le sentier
Le fruit rouge de l'églantier
Remplace les roses sauvages.

Pâle dans son lit de nuages
Phébus rend le rayon dernier;
Quelques flocons d'un blanc d'acier
Insultent déjà les visages.

Le menu cours d'eau disparaît
Sous les rameaux et les brindilles
Qu'il charrie. Adieu les charmilles

Témoins de si charmants secrets!
De novembre les seuls attraits
Sont au coin du feu qui pétille.

Alfred Aubert était déjà l'auteur d'un autre recueil poétique, *Les roses au vent*, qui se vendit au profit d'une bonne œuvre; aujourd'hui il est un des rédacteurs en chef du journal littéraire, *La vie lyonnaise*.

SOUS LES CYPRÈS, par John (2). Ce volume est le premier roman que publie un écrivain qui fut, à son heure, un vaillant journaliste

(1) 1 vol. in-16 de 64 p. Lyon, Méra.
(2) 1 vol. in-12 de 252 p. Vienne, Savigné.

Digitized by Google

s'abritant, comme aujourd'hui, sous le pseudonyme de John. Chose assez rare de nos jours, John peut se flatter d'avoir toujours combattu le bon combat.

Sous les cyprès est un roman un peu sombre, ainsi que le titre l'indique, mais qui n a rien de commun avec ces feuilletons faits pour émouvoir des lecteurs qui ont des fibres comme des câbles. On savoure, sans reprendre haleine, ce sombre récit qui vous *empoigne*, pour nous servir d'une expression consacrée, et, grâce à la limpidité du style, on arrive à la fin des 250 pages sans s'en apercevoir et en prononçant le mot: déjà.

Cependant, nous avons un bien grave reproche à faire à l'auteur. Pourquoi faire roucouler Henry Chardon, le héros du volume, avec une femme mariée? Dès lors, tous les rendez-vous poétiques, très-bien décrits par l'auteur, font une fâcheuse impression sur le lecteur qui voit avec peine notre amoureux se lancer dans une aventure sans issue. A part cette lourde faute, qui dépare son œuvre, nous pouvons dire que le volume, *Sous les cyprès*, est un brillant début, et nous attendons M. Marius L., pardon, M. John, à sa prochaine publication.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DAUPHINOISES, *de M. Henry Morin-Pons, rédigé et publié par l'abbé Ulysse Chevalier et A. Lacroix* (1). (Premier vol. A. C.).

Heureux les collectionneurs à qui la Providence a donné en partage un riche patrimoine qui leur permette de satisfaire leur ruineuse passion; M. Henry Morin-Pons, de Lyon, est de ceux-là. Animé du feu sacré, il n'a rien négligé pour enrichir chaque jour sa magnifique collection de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné.

Mais, au milieu de tous ces trésors, la difficulté était de se reconnaître facilement. Pour obvier à cet inconvénient, M. Morin-Pons a décidé la publication d'un inventaire de ses richesses, et, pour ce travail, il s'est adressé à deux érudits de la Dróme, MM. l'abbé Ulysse Chevalier, correspondant du ministère de l'Instruction publique, et André Lacroix, le savant et modeste archiviste de la Drôme. Nos deux bénédictins se sont mis à l'œuvre et ont déjà classé 1,150 numéros, tous relatifs aux dossiers généalogiques. On pourra juger de l'importance de la collection de M. Morin-Pons, lorsqu'on saura que ces 1,150 numéros ne contiennent que les trois premières lettres de l'alphabet.

Cet inventaire, très-clairement classé, forme un gros volume de 307 pages in-8°, indispensable à tous ceux qui veulent écrire, ou même simplement connaitre à fond, l'histoire du Dauphiné.

Honneur à nos deux érudits, qui, nous l'espérons, ne nous feront pas attendre la suite de leur important travail. Quant à la perfection typographique de l'ouvrage en question, il est inutile de la signaler, puisqu'il sort des presses célèbres de MM. Louis Perrin et Marinet, de Lyon.

LES ORIGINES DU DRAME MODERNE EN FRANCE, par *Charles Formentin, licencié ès-lettres et en droit (Aix — Remoridet — Aubin).*

C'est un travail bien curieux que celui que vient de publier M. Charles Formentin, et, nous pouvons le dire en toute sincérité, rarement nous avons lu un ouvrage avec un plus vif intérêt. Ce n'est pas à dire que nous partagions absolument toutes les appréciations

(1) 1 vol. in-8° de 307 p. Lyon, Louis Perrin et Marinet.

Digitized by Google

émises, mais nous avons dû subir le charme répandu dans les divers chapitres où l'auteur nous découvre les origines du drame en France, ou nous expose ses aperçus nouveaux sur plusieurs auteurs dramatiques du XVIIIe siècle, Diderot, Beaumarchais et Mercier.

— La tragédie, d'après M. Formentin, serait destinée à disparaître ; le fait est que notre XIXe siècle, à part une ou deux exceptions, n'a pu créer une véritable tragédie. Que de milliers d'alexandrins pitoyables avons-nous dû subir à propos de tragédie !

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ainsi l'auteur nous démontre que le romantisme n'est pas une création nouvelle, ainsi que nous l'avions crû juqu'ici. « Selon nous, dit M. Formentin, l'avènement « du romantisme moderne ne fut que la continuation de la réforme « dont les dramatiques du XIXe siècle furent les promoteurs. Sans « la révolution de 1789, le mouvement qui poussait le théâtre, hors « des routes traditionnelles, eût abouti pacifiquement, mais inévitable- « ment, à la transformation radicale opérée tout d'un coup à la fin de « la restauration ; les orages politiques, en détruisant l'équilibre « de la société, arrêtèrent dans son développement la rénovation lit- « téraire. En 1830, V. Hugo reprit brusquement l'œuvre peu à peu « entreprise par ses précurseurs; sa hardiesse et son énergie lui don- « nèrent toutes les allures d'un réformateur ; il n'était en réalité qu'un « disciple. »

— Nous souhaitons à ce curieux volume tout le succès qu'il mérite, et nous espérons bien que M. Charles Formentin nous procurera souvent l'occasion d'entretenir de lui les lecteurs de la *Revue du Dauphiné*.

Signalons, en terminant, l'apparition de deux brochures qui intéresseront les archéologues. C'est d'abord une *Inscription de la vallée d'Aspe* (Basses-Pyrénées), par M. Gustave Vallier, le numismate dauphinois bien connu ; et ensuite, une savante étude sur une *Inscription romaine récemment découverte à Grenoble*, adressée sous forme de lettre à M. Eugène Chaper, par M. Florian Vallentin fils, qui marche dignement sur les traces de son père.

Jules Saint-Rémy.

Le Directeur-Gérant, E.-J. Savigné, *imprimeur*.

Digitized by Google

Digitized by Google

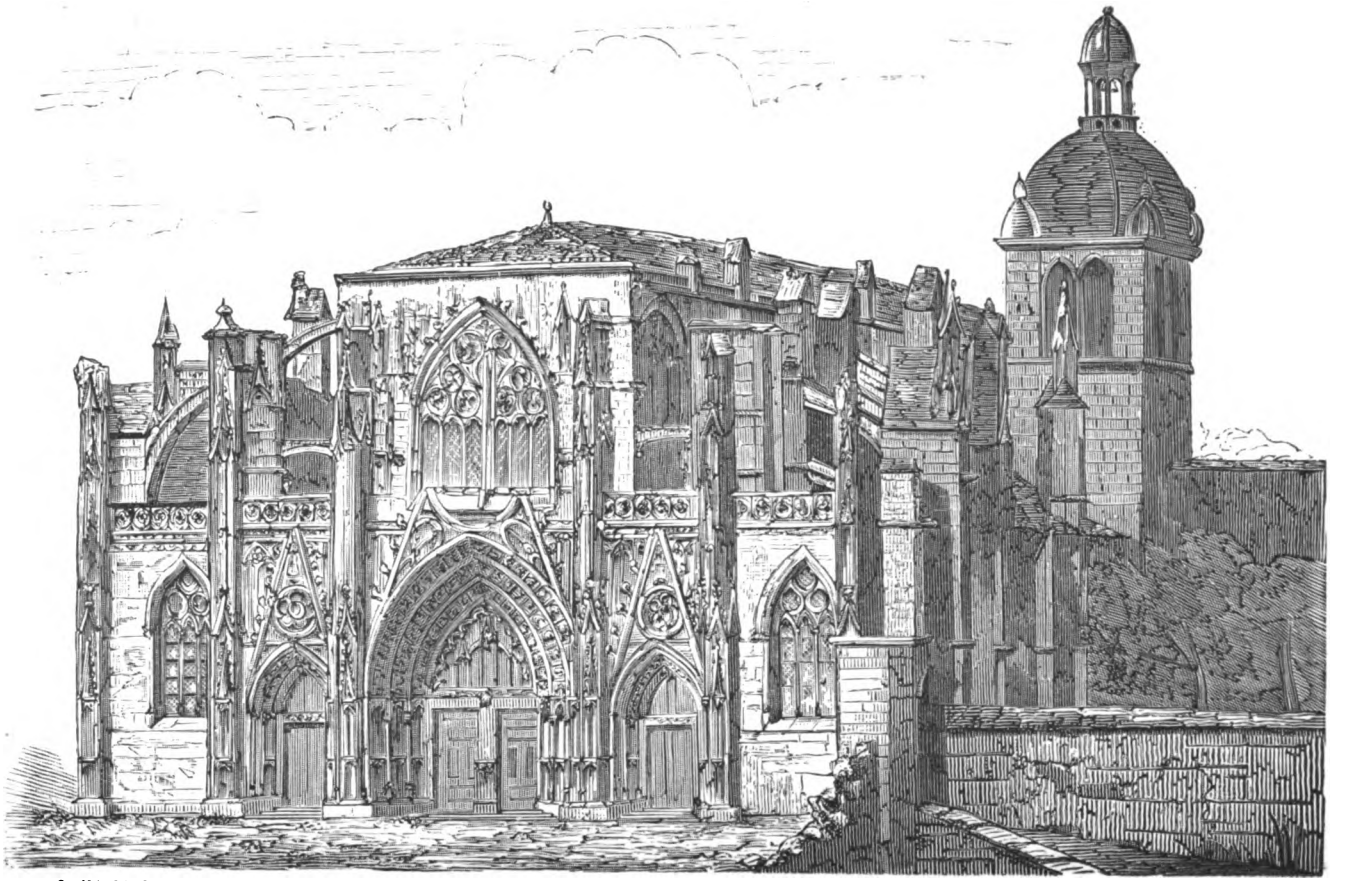

S. MAGDELIN. imp. SAVIGNÉ.

ABBAYE DE SAINT-ANTOINE

Digitized by Google

L'ABBAYE
DE
SAINT-ANTOINE
EN DAUPHINÉ (1)

A visite faite par le *Congrès archéologique de France* (4 septembre 1879), à l'*Abbaye de St-Antoine* a naturellement appelé, sur ce monument, l'attention de tous ceux qui, dans notre province, s'occupent d'histoire et d'archéologie.

Une gravure de cette superbe basilique nous a paru répondre, non seulement au désir d'un grand nombre de lecteurs, mais aussi à un intérêt d'actualité.

Nous n'entreprendrons ni l'histoire de l'ordre célèbre des Antonins, ni la description de l'abbaye. Ce travail a

(1) Le bandeau de notre tête de page est tiré des sculptures d'ornementation qui existent au revers du grand portail. — La lettre ornée représente un ange que l'on voit à l'extérieur du côté méridional et qui tient le blason de l'ordre des Antonins.

Digitized by Google

déjà fait l'objet d'une remarquable publication due à la plume de l'abbé Dassy, prêtre de notre Dame de l'Ozier (1).

La *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, dans son dernier N° (septembre-octobre, page 356 et suivantes), a rendu compte, en détail, de la visite du Congrès.

M. Victor Advielle a aussi publié et réuni des matériaux considérables sur l'intéressante abbaye.

« Une corporation religieuse, dit l'abbé Dassy, qui a choisi pour partage et qui exerce, durant le cours de plus de 600 ans, le beau privilége de soigner le peuple au retour d'un cruel fléau, et dans ses infirmités journalières ;

« Un lieu célèbre de pélerinage, ou les pontifes de Rome, toutes les puissances de la terre, sont venus successivement, parmi les simples fidèles, se prosterner devant les reliques du patriarche des cénobites ;

« Une église monumentale, justement appelée la *merveille du Dauphiné.* »

Tel est l'ensemble des magnificences de l'abbaye de St-Antoine.

Ajoutons que cette église est classée parmi les monuments historiques, qu'une somme assez importante vient d'être accordée, et que sa restauration va être entreprise sous la direction de M. Laisné, architecte de l'Etat, avec le concours de M. Firmin Allemand, architecte à Vienne, inspecteur des monuments historiques.

E.-J. S.

(1) L'*Abbaye de St-Antoine, en Dauphiné*, essai historique et descriptif, orné de 8 dessins lithographiés. 1 Vol. in-8°, Grenoble, Baratier, 1844.
Voir aussi *Eglise de St-Antoine*, par Vital Berthin ; *Revue de Vienne*, 1839, tome 2, page 298 et suivantes.

Digitized by Google

VINAIGRETTE

« *Est brevitate opus.....*
(HORACE).

L'HIVER *est dur, mais nos Salons*
A Paris dans les bals s'égaient,
Ils profitent des violons,
Ce ne sont pas eux qui les paient.

Ducs, marquis, comtes et barons,
Entre vos mains pour que l'or brille,
Alliez-vous à la famille
De Juifs, de Turcs et de larrons.

Si le bourreau donnait des fêtes,
Nous aurions à voir aujourd'hui
Les belles dames toutes prêtes
A se faire annoncer chez lui.

Prenez tels qu'on peut les attendre
Et les hommes et les repas,
Mais les femmes il faut les prendre
Comme les femmes ne sont pas.

Est-ce par d'austères scrupules,
Est-ce par de nobles élans,

Digitized by Google

Est-ce par de rares talents,
Qu'on arrive aux chaises-curules ?

Les impôts d'un peuple soumis
A d'énormes chiffres arrivent,
Les gros budgets ont des amis
Chez nos députés.... . Ils en vivent.

Prêts à tomber au premier choc
Comme des capucins de cartes,
Les puissants prennent pour un roc
Les plébiscites et les chartes.

Orgueilleux, niais et jaloux,
En ses fils Adam recommence,
Nous héritons de sa démence,
Et tombons dans les mêmes trous.

Le fils d'Adam mâche, rabâche,
Comme le sot dont il descend,
Et la fille d'Ève prétend
Que de plus il fait mal sa tâche.

L'homme est toujours un révolté
En même temps qu'un imbécile,
Et du Paradis il s'exile
Pour un fruit par Ève apporté.

Hommes, mes frères en sottise,
Prédisez-vous pour l'an prochain,
Quelque projet bête ou malsain,
Et vous n'aurez point de surprise.

La tête en bas, les pieds en l'air,
Plus d'un peuple court à sa chûte,
Avec ce systême il est clair
Qu'au bout du fossé la culbute.

DICKSON.

Digitized by Google

ACIS & GALATÉE

IDYLLE ANTIQUE

ARGUMENT. — Acis, beau berger sicilien, fils de Faune et et de la nymphe Simethis, fut amant aimé de la nymphe Galatée. Mais le cyclope Polyphème, son rival, l'ayant un jour surpris avec sa maîtresse, l'écrasa sous un rocher.

Neptune, à la prière de Galatée, le changea en fleuve.

C'est ce souvenir mythologique qui, s'imposant fortuitement à la rêverie du poëte et s'emparant de sa pensée, y évoque, comme à travers un mirage enchanté, une magique vision.

Candidior folio nivei Galatea ligustri.
OVIDE.

NON loin du doux rivage où le beau fleuve Acis
Mêle ses flots d'azur aux flots verts de Thétis,
Seul, j'égarais mes pas dans les fraiches prairies,
Entouré de l'essain des molles rêveries.
Un souffle harmonieux semblait, sur le gazon,
Semer tous les trésors de la jeune saison,
Et parmi les parfums de miel et d'ambroisie,
Faisait, avec les fleurs, germer la poésie,
Eveillant dans mon sein de magiques accords,
Echos divins des chants entendus sur ces bords....
Et je croyais ouïr, comme aux jours de Virgile,
La voix, la douce voix des Muses de Sicile.
Tandis qu'au loin les bois, de murmures remplis,
Semblaient redire encor le nom d'Amaryllis! (1)
Et mille visions, par les Grâces tracées,
Emportaient tour à tour le vol de mes pensées ...
Emu, je contemplais l'immensité des mers:
Je croyais voir flotter sur les gouffres amers,

(1) Formosam resonare doces Amaryllida Silvas (Virgile).

Digitized by Google

Dans les reflets jouant aux plis des brumes sombres,
O noble Antiquité! tes poétiques Ombres!
Et mon esprit, bercé des songes éclatants,
Saluait ces grands noms, gloire et flambeau des temps!..

Tout à coup m'apparut, balancé sur les ondes,
Un beau corps tout voilé de longues tresses blondes.
Riante, blanche et nue, ainsi que la candeur,
Belle comme un printemps couronné de splendeur,
Une Vierge des mers, divine Néréide,
Posa son pied léger sur le rivage humide
Tout en faisant rouler en perles sous sa main
Les baisers, par les flots suspendus à son sein....
Bientôt je reconnus la blanche Galatée,
Nymphe que Théocrite autrefois a chantée.
Chaste en sa nudité que voile la pudeur,
L'œil humide et brillant d'une amoureuse ardeur,
Elle s'offrait à moi plus naïve et plus belle
Que Cypris, de sa vue enflammant Praxitèle.
J'admirais sur son front les roses du printemps,
Virginal diadème épargné par les ans;
J'admirais ces contours, ardent et pur albatre,
Que jadis a sculpté le poëte idolâtre....
Immortelle jeunesse!.... Adorables appas!...
Pour contempler ses jeux, je suspendis mes pas.
Mais elle, sans me voir, près d'un rocher sauvage,
Alla cueillir les fleurs — couronne du rivage, —
Et, sur le fleuve Acis arrêtant ses beaux yeux,
Soupira tendrement ces mots harmonieux:

I

« *Je suis fille de Dieu qui règne sur les ondes:*
« *Ma mère m'enfanta dans les grottes profondes*
« *Et, sur le flot natal, comme une autre Vénus,*
« *M'apporta, blanche et nue, aux regards de Phœbus...*

Digitized by Google

« Le beau Phœbus ceignit — radieuse parure, —
« D'un de ses rayons d'or ma blonde chevelure. »
Et la nymphe charmante, en soupirant ces mots,
Jeta, l'ayant baisée, une fleur dans les flots. —
Elle reprit ainsi sa chanson de syrène :

II

« Dans la verte prairie, au bord d'une fontaine,
« Je fus surprise un jour par le berger Acis,
« Contemplant mon image au sein des flots ravis...
« Palpitante à la fois de pudeur et de crainte,
« Je voulus fuir soudain... Mais, ô tendre contrainte !
« Les bras du beau berger m'entouraient... doux liens...
« Je ne pus à mon tour que l'enchaîner des miens... »
Dans le fleuve, à ces mots, la fille de Nérée
Jeta la blanche fleur par sa bouche effleurée.

III

« Je suis la jeune Vierge, amour du bel Acis ;
« Il entraîna mes pas sous des berceaux fleuris,
« Et là, parmi les fleurs, les baisers, la verdure,
« Je lui laissai ravir ma pudique ceinture !...
« Soleil, qui m'avez vue en ces moments heureux
« Ceignant son front si doux de mes bras amoureux,
« Noyant dans son regard mon regard plein d'ivresse,
« Avez-vous oublié cette heure enchanteresse ?... » —
Et la nymphe divine, en soupirant ces mots,
Laissa tomber encore une fleur dans les flots. —
Elle reprit son chant, mais d'une voix émue,
Par de tristes sanglots souvent interrompue :

IV

« Je suis la nymphe en pleurs qu'un Cyclope hideux
« Fatigua vainement de ses horribles vœux...
« Un jour, un jour, hélas ! son œil, de nos caresses,

Digitized by Google

« *Surprit le doux secret et les molles ivresses...*
« *Polyphème jura de venger son affront. —*
« *Tandis que, dérobant la rougeur de mon front,*
« *Je cherchais dans la mer un abri tutélaire,*
« *Tournant sur mon amant sa jalouse colère,*
« *Il saisit un rocher et, d'un bras furieux,*
« *Le lança contre Acis, le berger gracieux. .*
« *Bientôt je soulevai mes yeux vers le rivage ..*
« *Horreur!.. des flots de sang ruisselaient sur la plage!*»
La Nymphe, dans les eaux ne jeta plus de fleurs,
Mais sur son jeune sein je vis rouler des pleurs...

V

« *Je suis la belle enfant du dieu qui ceint le monde :*
« *Neptune prit pitié de ma douleur profonde ;*
« *Il changea le sang pur du malheureux Acis*
« *En ce fleuve qui dort sur les gazons fleuris...*
« *Acis, mon bel Acis ! c'est moi, ta bien aimée !...* »
Elle dit, et soudain, palpitante, pâmée,
Elle se précipite, en ses fougueux transports,
Dans l'onde qui frémit en baisant son beau corps.
Elle presse, elle étreint de ses mains convulsives
L'insensible cristal, et ses lèvres plaintives
S'enivrent de ces flots où toujours vainement
Ses yeux, ses tristes yeux ont cherché son amant !

C'est ainsi qu'évoquant aux reflets d'un mirage
Les grâces dont la Muse enchanta ce rivage,
Je vis se dérouler, comme un prisme sur l'eau,
Dans son cadre idéal, ce tendre et doux tableau,
Tandis que, déployant ses plus riants mensonges,
L'illusion charmait mon âme avec ses songes
Et que ma rêverie, aux clartés de l'amour,
De blanches visions se pleuplait tour à tour,
Qui, descendant pour moi du ciel de poésie,

Digitized by Google

Semblaient prendre à mon gré les couleurs de la vie...
Et je voyais passer, groupes harmonieux,
Nymphes et déités qui fascinaient mes yeux!
Dans les reflets d'azur, dans les brumes dorées,
S'estompaient mollement leurs formes adorées;
Puis elles s'effaçaient, comme on voit au printemps
Se dissiper au ciel des nuages flottants,
Bouquets légers que l'aube effeuille dans l'espace
Pour marquer de ses pas la lumineuse trace.
Mais enfin je sentis comme un subtil brouillard,
De son voile de gaze obscurcir mon regard...
Les belles visions, ouvrant leurs blanches ailes,
Disparurent ainsi qu'un vol de tourterelles,
Mais laissant à mon cœur amoureux du passé
Ce touchant souvenir qu'ici j'ai retracé.

Gabriel MONAVON.

Digitized by Google

A L.-F. DES ESSARTS

Qui m'a dédié son poëme d'Yseult

Du riche écrin formant ton œuvre poétique,
Ami, j'aime ton vers que l'on croirait ailé
Lorsqu'il chante l'amour, chaste et divin cantique
S'élevant au-dessus de l'éther constellé.

Mais je t'adore quand, plein du feu romantique,
Tu sculptes ce poëme, avec art ciselé,
Où ta muse nous montre un vieux château gothique
Qui dresse vers le ciel son front démantelé.

Dès que fut achevé ton superbe édifice,
Tu voulus, pour orner le large frontispice
De ton vieux burg désert qui s'écroule à demi,

A côté de ton nom, rival des plus célèbres,
Y graver par contraste un nom plein de ténèbres,
Et ton ciseau d'acier écrivit :

SAINT-RÉMY.

Digitized by Google

REVERIE NOCTAMBULESQUE

A mon cher ami José Frappa.

Je suivais le chemin qui borde la rivière,
Minuit sonnait au vieux clocher, la ville entière
Dans un vague brouillard sommeillait lourdement;
Le ciel, au fond de l'eau, paraissait plus charmant;
Quelques vapeurs au loin flottaient comme des voiles.....
La lune, dont l'éclat éteignait les étoiles,
Au front noir de la nuit, superbe, étincelait;
Le flot, en murmurant, lentement s'écoulait,
Aux pierres s'arrêtait, s'accrochait à la branche
Qu'il couvrait en passant de son écume blanche,
Et marchait à regret vers son but inconnu.
La rive palpitait ainsi qu'un beau sein nu;
Sur l'onde, le feuillage éploré des vieux saules
Frissonnait, comme les cheveux sur les épaules
De quelque belle nymphe ayant l'amour au cœur.
La brise à demi-voix chantait un air moqueur
Et raillait doucement la tendresse insensée,
Qui tourmente, la nuit, la nature oppressée.....

— Je ne sais pas pourquoi, je ne sais pas comment
Un immense dégoût me prit en ce moment :
Le brouillard dans mon sein vint obscurcir la flamme
Et le froid de la nuit pénétra jusqu'à l'âme!

Je m'arrêtai: « Pourquoi porter plus loin mes pas,
« — M'écriai-je, — à quoi sert de marcher ici-bas
« Les yeux bandés, les bras liés, errant dans l'ombre,

Digitized by Google

« *Pour atteindre sans doute un avenir plus sombre?*
« *Qu'ai-je donc fait depuis le jour où je suis né?*
« *Imbécile, à pleurer sans cesse condamné,*
« *J'ai semé mon espoir tout le long de la route*
« *Et j'ai toujours cueilli la souffrance et le doute,*
« *J'ai cherché l'amitié, j'ai poursuivi l'amour:*
« *L'amour et l'amitié m'ont trahi tour à tour!*
« *Je ne suis bon à rien de ce que font les hommes:*
« *Rêveur, je ne sais point chasser les grosses sommes*
« *Et je suis trop stupide ou trop intelligent*
« *Pour me faire machine à gagner de l'argent!*
« *Aux autres inutile et nuisible à moi-même,*
« *A quoi bon vivre, alors, si personne ne m'aime?*
« *Je ne sais d'où je viens et j'ignore où je vais,*
« *Et la vie est bien lourde, et le chemin mauvais!...*
« *Faisons comme l'acteur qui ne sait plus son rôle,*
« *A qui l'émotion a coupé la parole:*
« *Rentrons dans la coulisse et baissons le rideau,*
« *Et débarrassons-nous d'un importun fardeau.*
« *Mon séjour ici-bas laissera moins de trace*
« *Que le vol d'un oiseau n'en laisse dans l'espace:*
« *Tous les indifférents sans rien voir passeront,*
« *Ma mère pleurera, mais ses pleurs sècheront,*
« *L'amour de Dieu vaincra sa charnelle tendresse!.....*
« *Qui sait? ma mort fera des heureux!..... Ma maîtresse*
« *Prendra quelque autre amant si ce n'est déjà fait....*
« *Plus d'un qui me déteste en sera satisfait,*
« *Mes amis, à huis-clos, en souriront peut-être,*
« *Et mon chien lèchera la main d'un nouveau maître.*
« *Mes vieux parents diront: — « Nous l'avions bien prédit,*
« *Ce va-nu-pieds devait finir comme un bandit*
« *Car il avait un sang qui n'était point le nôtre!* » —
« *Mes livres préférés seront lus par un autre.....*
« *Et puis mon souvenir, en une heure affaibli,*
« *S'enfuira, balayé par le vent de l'oubli!...*
« *— Allons, décidément, en finir est plus sage.. ..* »

Sur le flot qui passait je penchai mon visage
Et vis étinceler tout au fond de cette eau
Le ciel qui me semblait moins lointain et plus beau.
Lorsqu'on s'ennuie autant dans un endroit, qu'importe
Ce qu'on peut rencontrer en franchissant la porte!

Digitized by Google

La mort n'est qu'un vain mot affublé d'oripeaux,
Et, si c'est le néant, c'est au moins le repos!
— J'allais au fond de l'eau résoudre ce problème,
Mais un nuage noir passa sur le front blême
De la lune, et soudain tout éclat s'éteignit,
L'onde d'un noir d'enfer aussitôt se teignit
Et sembla murmurer plus tristement dans l'ombre.....
J'eus peur de cette mort dans une eau froide et sombre,
Vivre me parut moins terrible en ce moment
Et je continuai mon chemin, lentement.

— Poëte, dernier mot de la sottise humaine,
Lâche dont l'âme pleure et que la bête mène,
Né pour toujours souffrir et toujours t'agiter,
Tu méprises la vie et n'oses la quitter!

Henri SECOND.

Bords de l'Isère, septembre 1877.

Digitized by Google

LA GRANDE ABBAYE

DE DAUPHINÉ

LE *curieux et intéressant article sigillographique que M. Gustave Vallier vient de publier dans la* Revue, *nous donne le mot d'une énigme.*

Nous parcourions, il y a quelque temps, en vue d'un travail historique sur le Vercors, un ancien registre de minutes d'un notaire de la localité. Parmi les actes que nous y trouvions, il en était deux qui brisaient complétement avec toutes les notions historiques que nous possédions sur le pays. Ils allaient jusqu'à placer tout un énorme attirail d'officiers de Monseigneur le Grand Abbé de tout le Dauphiné *à Saint-Agnan-en-Vercors « et lieu de Riousec », en l'année 1551.*

Le bénéfice ecclésiastique de Saint-Agnan appartenait cependant à l'évêque de Die et au curé ; le fief était possédé en partie par cet évêque, en partie par des particuliers bien connus et nullement revêtus du titre d'abbé, qui relevaient eux-mêmes du prélat, sous la suzeraineté du roi. Pourquoi ces actes auraient-ils donné à l'évêque le titre exclusif et singulier de Grand Abbé de tout le Dauphiné? *Et puis, comment de pauvres montagnards, qui n'avaient guère appris jusqu'alors qu'à cultiver leurs terres, à bûcher leur bois et à garder leurs troupeaux, pouvaient-ils être subitement improvisés lieutenant-général, lieutenant, juge, etc.? Nous avions peine à en croire ces actes, cependant bien certains et d'une indiscutable authenticité. Bref, nous avions pris le parti d'attendre qu'un savant nous expliquât l'énigme, ou qu'un document nouveau apportât quelque jour dans la question. Notre attente a trouvé un dénoûment heureux dans le savant article de M. Gustave Vallier. Saint-Agnan, avec son important*

Digitized by Google

hameau de Rousset, avait la série d'officiers que comportait son affiliation à la Grande Abbaye de Dauphiné, *une de ces institutions joyeuses, qui, sous la prétention de moraliser, avaient pour but plus réel l'amusement et le plaisir.*

Voici, du reste, une transcription fidèle de ces deux actes, qui furent passés le même jour et devant le même notaire. Peut-être auront-ils quelque intérêt pour des lecteurs de la Revue?

L'abbé FILLET.

Saint-Martin-en-Vercors, novembre 1879.

Instrument de création des offices de l'Abbaye de Sainct Agnian en Vercors et Riousec.

A tous et à ung chacun présents et advenir soit notoire que, l'an de grâce mil cinq centz cinquante ung prins à la Nativité Nre Seigr Jhus Crist et le second jor du moys de feubrier, au bourg de Sainct Agnian en Vercors et devant la maison de Jehan Girin dict Faure, ez présences de moy not^e^ royal dalphinal soubz ^né^ et témoigns cy dessoubz més, hon. home Jehan Revol le jeune, filz de Jaine Revol, paroisse de Sainct Agnian en Vercors lieutenant général en la paroisse de Sainct Agnian en Vercors et lieu de Riousec de Monseigneur le Grand Abbe du Dauphiné, come de sa lieutenance dict apparoir Lres patentes concedés par led. Grand Seig^r^ Abbé en date du vingt sep^me^ Janvier an mil cinq centz cinquante ung prins à la Nativité, scellés à double queue; led. Monsr le Lieutenant, certiffié et applain informé, comme a dict, des sens et souffisance des parsonnes soubz ^més^, a faict, créé et institué ses officiers en son Abbaye de la paroisse dud. Sainct Agnian, a scavoir : en premier lieu, son lieutenant en lad. paroisse de Sainct Agnian et lieu de Riousec, Claude Girin, filz de Jehan Girin, de Sainct Agnian aud. Vercors; et juge aud. office Andrieu Rey alias Bert, dicte paroisse; et Claude Faure, filz de Andrieu Rey (*sic*), dicte paroisse, chastellain aud. office; Reynaud Girin, filz de Jehan, dud. Sainct Agnian, son seneschal aud. office; Gonet Faure, de la Pene, prévost général aud. office; son procureur dud. Monsr l'Abbé d'office et patrimonial, à

Digitized by Google

scavoir Pie(rre) de Boulhiane, fils de Barth(élemy), dud. Sainct Agnian; secrétaire dud. Monsr l'Abbé, à scavoir Loys Rochas, dud. Sainct Agnian; et trezorier, Esthepne Breyton dict Lomb.; et sergent de lad. Abbaye, à scavoir Jehan Breyton, filz de feu Eymar; et ce avec les droictz, priviléges, franchises, emolumentz et libertés vielhies accostumés; lesquelz juge, chastellain, seneschal, prévost, procureur, secrétaire, trézorier et sergent pred. ont promis par devant led. Monsr le Lieutenant général dud. Grand Abbé, à la forme et manière accostumée, bien et deuement exercer respectivement leursd. offices. Et de ce que dessus le susnomé Monsr le Lieutenant général dud. Sr Grand Abbé du Dauphiné aux susnomés, et pour la conservation de ses droictz d'abbaye, en ha volu estre faictz actes par moy not^e pred. soubz ^né; lesquelz actes, demandans les susnomés et led. Lieutenant général, ay faict ez présences de Claude Faure et Berthon Domas, de Chamaloc, diocèse de Dye, l'an jor et lieu que dessus.

M. Lamit (1).

Actes pour Jehan Revol le Jeune, d'une part, et Esthepne Rochas, paroisse de Sainct Agnian en Vercors, d'aultre.

A tous et à ung chun présentz et advenir soit notoire que, du second jour du moys de feubrier an mil cinq centz cinquante ung, au bourg de Sainct Agnian en Vercors et devant la maison de Jehan Girin dict Faure, ez présences de moy notaire royal dalphinal soubz ^né et tesmoigns soubz ^més, Jehan Revol le Jeune, filz de Jaine, paroisse de Sainct Agnian en Vercors, lieutenant général en la paroisse dud. Sainct Agnian et lieu de Riousec aud. Vercors de Monseigneur le Grand Abbé de tout le Dauphiné, comme de sa lieutenance a faict apparoir Lres patentes scellés a sceau pendant à double queue, datés du vingt sptie^e jor du moys de Janvier an mil cinq centz cinquante ung prins à la Nativité, dirigeant ses paroles à Esthepne Rochas, fils de Ambroys, dud. lieu de Sainct Agnian, jadis prétendu lieutenant d'abbé aud. Sainct Agnian, a dict et déclaré aud. Esthepne Rochas come icelluy dict Jehan Revol est lieutenant général moderne en la paroisse dud. Sainct Agnian et lieu de Riousec de Monseigneur le Grand Abbé de tout le Dauphiné, exibissant aud. Rochas sesd.

(1) Minutes de Me Combe, notaire à Saint-Martin-en-Vercors, reg. coté n° 146 ff. cxxx recto — cxxxi recto.

Digitized by Google

Lres dud. Revol patentes disant et déclarant led. Revol aud. Rochas que n'entend que led. Rochas soy aye à empecher ne exercer aucunement l'office de lieutenant d'abbé en lad. paroisse de Sainct Agnian ne lieu de Riousec, pourceque icelluy dict Jehan Revol le Jeune est lieutenant en lad. paroisse de Sainct Agnian et lieu de Riousec dud. Sr Grand Abbé du Dauphiné; lequel Esthepne Rochas avec Hugues Bernard, paroisse dud. Sainct Agnian, ont demandé lecture leur estre faicte desd. Lres, laquelle lecture desd. Lres, du commandement dud. Jehan Revol, lieutenant préd., ay faict ausd. Esthepne Rochas et Hugues Bernard et autres illec assistans de point en point, lesquelz Esthepne Rochas et Hugues Bernard ont demandé aud. Revol copie desd. Lres, lequel Revol a respondu ausd. Esthepne Rochas et Hugues Bernard qu'il n'est tenu de leur bailhier aucune copie desd. Lres. De quoy led. Jehan Revol d'une partie, et ed. Esthepne Rochas d'aultre, m'en ont demandé actes, que leur ay faict, ez présences de Fran. Blanc et Fran. Bernard, habitans de Vacieu, et de moy not^e soubz ^né.

M. Lamit (1).

(1) Min. et reg. cit., ff. cxxxi recto — cxxxii recto.

Digitized by Google

LE MYOSOTIS

A mon ami Auguste Ferlin,
j'offre cette humble fleur éclose sous yeux.

Quoiqu'en aient dit Rousseau, Senancour, Zimmermann et mille autres rêveurs maussades vexés de n'être admis dans aucun salon, j'estime que la solitude est une distraction pitoyable et je confesse, à ma honte, que ses charmes si vantés me laissent complétement froid. Je n'ignore pas combien un aveu de ce genre, en tête d'une nouvelle, nuit au prestige d'un jeune auteur sentimental. S'il ne s'agissait que de réussir auprès de veuves inconsolables, mieux vaudrait feindre, dès le début, un vif penchant pour le silence des bois, prendre à chaque phrase des poses de saules pleureurs et couronner l'œuvre par un touchant parallèle entre la solitude des cœurs et celle des forêts. Mais la fiction m'est interdite ici par mon rôle d'historien et je dois à la postérité de me représenter tel que je suis réellement.

Au surplus, si les veuves éplorées me proscrivent, je me pourvoirai en cassation auprès de nos jeunes lectrices. Devant ce joli tribunal qui ne saurait être ennemi des longs discours, je plaiderai ma cause en fait et en droit et j'invoquerai à loisir le bénéfice des circonstances atténuantes. A qui la faute, en effet, si les rires féminins ont pour moi plus d'attraits que « *le mélancolique soupir des brises automnales ?* »

Je le déclare donc, en toute humilité, la poésie de l'isolement glisse sur moi comme sur du marbre. Mon aversion pour les monologues et mon amour pour les entretiens animés sont des axiômes qui s'imposent. De plus, il est acquis à la science que j'adore le tumulte des boulevards, les embarras de voitures, les attroupements de curieux, les parterres de théâtre et les intérieurs d'omnibus. Les rêveries moroses loin des centres habités, dans

Digitized by Google

la pénombre des bois, au craquement des feuilles sèches, ne m'inspirent qu'une jouissance très-modérée.

Si, par extraordinaire, je me trouve seul et que je sente le besoin de me retremper à l'air vif de la banlieue, je me garde bien d'aller établir, comme les faiseurs d'élégies, mon quartier général sous l'arbre le plus isolé du parc de St-Cloud ou du bois de Boulogne ; je vais, au contraire, où me porte le flot des promeneurs, auprès des jets d'eau féeriques chers aux bonnes d'enfants, au milieu des larges avenues où circule la foule compacte et bruyante, non loin des tapis de gazon où s'étalent les dîners champêtres et les robes d'été.

Là est mon élément, là je vis, je pense, je rêve, j'observe, j'étudie. Au lieu de me confiner, comme le solitaire, dans la contemplation égoïste de mon propre individu, je m'identifie à la vie intime de chacun des groupes que je croise ; mon existence se multiplie, mes émotions se centuplent, mon âme s'incarne en mille corps différents. Cette communication constante avec l'inconnu accroît chaque jour la puissance de mes inductions et la netteté de mes analyses. Désormais, la foule est pour moi un livre ouvert dans lequel je lis couramment. Caractère, profession, milieu social, degré d'instruction, projets d'avenir, chagrins d'amour, rien n'échappe à la lucidité de mes investigations. Tout promeneur qui se place dans l'angle de mon rayon visuel se voit tenu de me faire ses plus secrètes confidences.

En voulez-vous quelques exemples ?

Une femme passe, mystérieuse, dissimulée, impénétrable, — vains efforts ! je sais par intuition ce qu'elle est, ce qu'elle sera, ce qu'elle a été, d'où elle vient, où elle se rend.

Une éclaircie de feuillage laisse poindre une figure de jeune fille empreinte d'une douce satisfaction et animée d'un sourire vague, — sur le champ, et sans voir le prétendu, je devine la jeune fille à qui l'on conte fleurette.

Survient un monsieur décoré, à la démarche pesante, à l'œil terne, au teint flétri, — je pressens un chef de bureau.

Vous me montrez ce jeune homme, grand, maigre, hâve, rapé, chevelu : je recule, je serre ma bourse, je prends le large, — c'est un journaliste !

Inutile, d'ailleurs, d'ajouter qu'au milieu de ce va-et-vient, le sexe fort n'excite chez moi qu'une curiosité assez faible. J'ai beau faire, la femme attire vers elle toutes les forces de mon esprit et de mon cœur. Considérée même au point de vue purement scientifique, elle m'intéresse mille fois plus que l'homme. Sa voix plus

Digitized by Google

riche en demi-tons, ses traits plus délicats, sa toilette plus savante m'initient successivement à la perception des nuances, à l'intelligence des sous-entendus et aux délicatesses de l'esthétique.

Mais ce qui me captive au plus haut degré (on le comprendra aisément) ce sont les jeunes filles de seize à vingt-trois ans. Mes observations voltigent entre ces sept années, comme des doigts agiles sur les notes d'une gamme favorite. J'aime à surveiller le développement idéal et plastique de ces frêles créatures, depuis la dernière étape de l'enfance jusqu'à l'entrée en ménage, depuis cet âge qui est encore le rêve, jusqu'à cette date qui, pour un grand nombre hélas! est déjà la réalité brutale. Entre elles et moi existent de puissantes affinités. Le boulevard a beau être encombré de messieurs très-décorés et de femmes mariées très-gracieuses, je distingue de loin les jeunes filles, je les suis des yeux jusqu'à ce qu'elles disparaissent dans la brume, je les étudie durant leur trajet avec une perspicacité fraternelle et bienveillante.

Pour vous en donner une idée, je vais vous conter, si vous voulez bien me le permettre, ce qui m'est arrivé hier sous les quinconces du parc de Versailles.

C'était dans l'après-midi. Cinq heures venaient de sonner. Les visiteurs exténués sortaient du Musée avec une terrible soif de grand air. Le soleil semblait se rendre au désir général en tamisant ses rayons à travers les filaments déliés d'un cirrus bleu et rose.

Comme dit François Coppée:

> Le vent déjà plus frais ridait l'eau du bassin
> Où tremblait un beau ciel vert et moiré de rose,
> Tout s'apaisait. C'était cette adorable chose
> Une fin de beau jour à la fin de l'été.

Or, séduites par la poésie de l'heure, l'attrait du lieu et l'accalmie du ciel, les demoiselles de famille et les jolies pensionnaires en vacances affluaient de tous les bosquets avoisinants; leurs toilettes multicolores émaillaient le gazon des pelouses et le pourtour des bassins; du fond de chaque massif s'élevaient en trilles des voix fraiches et musicales; au pied de chaque statue se dessinaient d'élégantes silhouettes modelées de façon à faire maigrir de dépit le torse des déesses. C'était un épanouissement général; je ne m'étais jamais vu à pareille fête: le vieux parc n'était que joie, beauté, jeunesse, harmonie.

Le charme de ce spectacle, l'écho des chuchottements féminins, les effluves combinés des parfums de fleurs et des parfums de femmes, en un mot toutes les magies de la soirée me montèrent au cerveau et me plongèrent dans une hallucination voluptueuse

Digitized by Google

dont je subis l'influence jusqu'au moment du départ. Mon passé amer se couvrit d'un nuage, je me laissai bercer par les plus doux pressentiments et je sentis peu à peu s'éveiller en mon cœur la voix des rêves évanouis et des espérances mortes.

Pour la première fois, le bonheur ne me parut pas un vain mot!... et de nouveau j'osai croire à l'amour!

Qui sait? m'écriai-je, si mes jours d'épreuve et d'isolement ne touchent pas à leur fin? Peut-être, comme jadis pour le poëte de Béatrix, une *vie nouvelle* va-t-elle s'ouvrir pour moi? Peut-être vais-je rencontrer ici, tout près, dans une allée étroite, sous le regard maternel, douce, tendre, rêveuse, timide, rougissante, la fiancée future, l'épouse tant souhaitée, la compagne choisie entre mille pour un éternel amour?

Cette phrase que j'avais, par mégarde, prononcée tout haut, vibra à mes oreilles comme une parole prophétique. Il n'en fallut pas davantage pour porter mon lyrisme à la note la plus élevée de son diapason. Fort de cette voix d'oracle, je quittai mon banc avec précipitation et je me mis bravement à la recherche de la créature idéale dont le portrait se dégageait peu à peu des profondeurs de mon rêve.

Du Bosquet de la Colonnade au Tapis-Vert, du Bassin de Neptune aux Deux Trianons, je traversai tous les groupes, je fouillai tous les massifs, je parcourus toutes les allées. Mes allures effarées inspiraient aux gardiens de légitimes inquiétudes. Quant aux passants que je heurtais dans ma course, ils se retournaient furieusement contre moi et je n'avais que le temps de leur balbutier: « Excusez, monsieur, je cherche la femme idéale! »

Durant une heure, mille essaims de jeunes filles papillonnèrent sous mes yeux. Je vis défiler tour à tour les coquettes et les ingénues, les humbles et les altières, les fines et les naïves, les matérielles et les éthérées, les espiègles et les rêveuses, les potelées et les maigres, les simples et les importantes, les tendres et les cruelles, les froides et les passionnées.

Eh bien! oserai-je l'avouer? dans cet immense étalage de physionomies auquel chaque pays du monde apportait ses échantillons, je n'en découvris aucune (sans doute parce que vous n'étiez pas là, belle lectrice) aucune qui allât droit à mon cœur, aucune qui réalisât complétement le type supérieur de vertu et de beauté dont mon âme s'était éprise.

Néanmoins, je ne pouvais me soustraire entièrement aux séductions de cette brillante jeunesse, certains visages m'éblouissaient, souvent ma pauvre âme courait au-devant de sa

Digitized by Google

souveraine, mais bientôt, un geste, une inflexion de voix, un détail du costume , un rien refroidissait mon enthousiasme et dissipait l'illusion naissante.

L'une avait trop de cheveux sur le front, l'autre trop de fleurs à la ceinture, celle-ci cachait ses maigres épaules sous une vaste LaVallière,celle-là découvrait outre mesure sa poitrine opulente et satinée, cette blonde, toute fière de sa chevelure flottante, ouvrait de grands yeux bleus sans rayonnements; cette brune dardait sur vous des regards où miroitaient des flammes inquiétantes; cette jolie parisienne frétillait, vêtue d'une de ces robes étroites qui vous serrent les hanches et vous dessinent les formes avec le plus élégant cynisme; cette belle provinciale défilait pleine de majesté dans un grand frou-frou de soie, balayant les allées de sa longue traîne de dentelle de satin.

Tel fut, si j'ai bonne mémoire, l'ensemble de mes impressions auprès des demoiselles que le désir de montrer leur toilette, plutôt que le besoin de locomotion, attirait au milieu des avenues les plus fréquentées.

Je ne fis pas meilleure chasse dans le quartier des jeunes filles assises et livrées à des travaux d'aiguille. Les unes semblaient faire de la tapisserie, tandis qu'en réalité, elles épiaient l'effet produit par la finesse de leur cheville, qu'un pli de robe — évidemment tout fortuit — laissait entrevoir aux promeneurs. Les autres avaient le tort de s'occuper de cette chose immorale qu'on nomme le trousseau.

Restaient les demoiselles lettrées établies à l'écart en compagnie des auteurs de leur choix. Leurs attitudes émues me firent éprouver de vives alternatives d'espoir et de crainte. Plus d'une fois je m'approchai sournoisement de leurs chaises afin de lire par dessus leurs épaules le nom de l'heureux poëte dont elles savouraient les pensées favorites; mais j'éprouvai aussitôt ce nouveau genre de déception si spirituellement décrit par Jules Saint-Rémy :

Fillette, absorbée en ton livre,
Ainsi qu'un moine en son verset,
Ne sens-tu pas ton cœur qui livre
De grands combats sous ton corset ?

— Dis, ce chef-d'œuvre qui t'enivre,
Naïve enfant, sans doute c'est
L'œuvre d'un auteur las de vivre,
Lord Byron, Nerval ou Musset.

Lara, *Child-Harold*, le *Corsaire*,
Je le conçois, doivent te plaire,
Ainsi que les vers à *Ninon*.

— Hélas! l'illusion s'envole,
Ami lecteur, — l'enfant dit: « Non!
Je lis l'*Exploit de Rocambole*. »

Est-ce à dire que ce pittoresque défilé ne m'eût offert que des

Digitized by Google

âmes imparfaites et des formes médiocres ? Je serais désolé qu'on me crût capable d'avancer une telle énormité Au contraire, bien des charmes avaient miroité sur mon passage, mais hélas ! ils étaient disséminés en des corps différents. C'était l'épaule chez celle-ci, la main chez celle-là, un œil chez cette autre. Certes, s'il m'eût été permis de fondre quatre à cinq jeunes filles en une seule, j'aurais créé d'incomparables unités.

Prises isolément, d'ailleurs, toutes avaient répondu à quelque aspiration de mon esprit. Ça et là, j'avais glané, — trésors de poésie — de suaves regards et d'ineffables sourires. Si aucune n'emportait mon cœur tout entier, chacune m'en avait dérobé une parcelle.

Bien plus, je m'étais senti attiré vers une dizaine d'entre elles par ce sentiment plein de douceur, vulgairement connu sous le nom d'*inclination*, et que les personnes qui n'ont pas aimé confondent avec l'amour.

Singulière confusion ! me disais-je en moi-même : De l'inclination à l'amour, que de degrés à franchir ! Entre cet alpha et cet oméga, quelle distance ! Qu'est-ce en effet que l'inclination ? — Le charme banal qu'exerce sur vous toute femme agréable, considérée comme être abstrait. L'inclination est rieuse, l'amour est grave, l'inclination est éphémère, l'amour est éternel ; l'inclination se nourrit de distractions mondaines, l'amour se suffit à lui-même. Plusieurs inclinations peuvent exister simultanément, l'amour absolu est unique. L'inclination, après vous avoir captivé dans le tête-à-tête, vous laisse bientôt toute votre liberté d'esprit ; l'amour vous absorbe de loin comme de près, dans le travail comme dans l'oisiveté, dans le sommeil comme dans la veille. L'inclination n'est souvent produite que par les qualités extérieures, l'amour résulte de la synthèse des perfections physiques et morales. L'inclination peut naître tardivement de la contemplation assidue d'une personne aimable ; l'amour, au contraire, jaillit comme un éclair du choc imprévu de deux âmes que Dieu lance l'une vers l'autre.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque la fatigue de la marche, le dépit causé par mon insuccès et aussi, il faut bien en convenir, les premiers symptômes d'un appétit traditionnel me rappelèrent au sentiment de la réalité et me firent songer au retour à Paris. Je sortis du parc sans regarder autour de moi, je laissai mes illusions à la grille du château et je me jetai prosaïquement dans le premier tramway qui me tomba sous la main.

Par acquit de conscience, je fis en un clin d'œil l'inventaire de

Digitized by Google

l'intérieur. Il était composé d'une bonne maman de province, entourée de ses deux filles bien nulles et bien naïves, vêtues de robes unies et coiffées de chapeaux de pailles bruns à bords plats; de deux collégiens se confiant mutuellement leur scepticisme sur la vertu des femmes; de trois barbons atrophiés par l'absinthe, dont un chef de bureau, un employé de ministère et un conseiller municipal; d'un loustic de Marseille, faisant tout haut des bons mots dont il était seul, du reste, à apprécier le sel; d'un boursier plongé dans la cote officielle des valeurs, et, enfin d'un respectable monsieur à favoris grisonnants, accompagné d'une jeune personne en costume bleu, que je ne pouvais voir de face, et dont toute l'attention paraissait absorbée par les scènes de l'extérieur.

Peu satisfait de mon examen, las des autres et surtout de moi-même, je m'installai dans un coin et m'assoupis en attendant l'arrivée du conducteur. (J'ai cela de commun avec Napoléon, que je dors à la veille des batailles.)

Bientôt le coup de sifflet règlementaire donna le signal du départ. La secousse produite par l'élan du véhicule me réveilla en sursaut et je vis la demoiselle en bleu se retourner vers l'intérieur.

Ce fut prompt comme l'éclair. Nos deux visages se trouvèrent brusquement face à face. Surprise sans doute de se voir observée de si près, l'inconnue ne put dissimuler une vive rougeur. Pour moi, j'éprouvai une émotion si forte, que mon cœur battit avec violence et que mes yeux se fermèrent instinctivement.

C'en était fait! mes destinées étaient accomplies, j'étais vaincu, captif, enchaîné!...

Coïncidence étrange! J'avais là, devant moi, dans cet intérieur étroit, vulgaire, trivial, l'adorable, la céleste, la vivante incarnation de mes rêves. Mes aspirations de jeune homme, de poëte, d'artiste, venaient de rencontrer leur objet. Le premier de mes regards me l'avait fait reconnaître, le premier battement de mon cœur me l'avait fait aimer.

Peu à peu je revins à moi. Mes facultés un instant anéanties reprirent leur libre exercice. Je voulus raisonner mes impressions. Et d'abord, pourquoi mes yeux étaient-ils encore baissés? Une timidité soudaine s'était-elle emparée de moi? La crainte de déplaire paralysait-elle ma volonté? N'était-ce pas plutôt le besoin de me recueillir pour contrôler, à l'aide d'un examen plus froid, le surnaturel effet de l'émotion première?

Cette dernière hypothèse me parut la plus probable. En effet,

Digitized by Google

je ne sais quel doute commençait à se glisser sur mon extase. J'étais peut-être le jouet d'une exaltation d'enfant; j'allais peut-être voir s'évanouir, sous un regard plus pénétrant, cette parfaite image, à la formation de laquelle la réalité avait moins contribué que mon imagination. Sans doute, quelque pli de la lèvre, quelque signe du front, quelque dissonance de la toilette allaient me révéler les secrètes imperfections de l'âme, de l'esprit et du goût. Cette fois, comme tant d'autres, le regard impitoyable de l'observateur allait me ravir cette femme; une fois de plus, le démon allait tuer l'ange.

En proie à ce reflux de pensées amères, le cœur plein d'anxiété, je fis un suprême effort et je tournai de nouveau les yeux vers elle.

O rare félicité du rêve accompli! je ne me trompais pas. Elle était devant moi. Je la revoyais telle que le premier coup d'œil me l'avait montrée; telle que je l'apercevais depuis dix années au milieu de mes rêveries d'adolescent. Elle m'apparaissait dans un incomparable rayonnement de grâce, de pureté, de tendresse et de douceur. Toutes les vertus de la femme lui formaient une auréole. Elle répandait autour d'elle je ne sais quel charme, quelle sérénité, quel *printemps!* C'était quelque chose de plus frais qu'un matin de mai, de plus enivrant qu'un soir d'été, de plus harmonieux qu'un chant de rossignol!

J'avais eu sous les yeux bien des jeunes filles, mais chez aucune je n'avais vu l'esprit transfigurer à ce point la matière. Le plus souvent la forme seule est accessible à nos sens; cette fois la divine étincelle resplendissait à travers sa terrestre enveloppe. Le corps, blanc et fragile réseau, livrait de tout côté passage à l'âme. Ce beau visage, d'une incroyable transparence, réflètait les plus secrets mouvements du cœur : les émotions courraient en frissons roses sur le satin de la joue; les pensées douces se dessinaient sur la bouche en imperceptibles sourires. Privilége exclusif des âmes innocentes! le présent et le passé de l'adorable enfant s'imprimaient dans ses traits et dans son attitude.

— Oh! quelle délicieuse contemplation!...

Je ne pouvais détacher mon regard de ces yeux doux et rêveurs, lumineux et profonds, que les choses de la terre paraissaient blesser et qu'un élan naturel élevait vers le firmament; j'admirais avec une inexprimable béatitude ces lèvres souriantes, pures de tout baiser léger, innocentes de tout mensonge, vierges de toutes paroles amères, faites seulement pour les pieuses supplications et le chaste amour; je priais avec larmes le Dieu des unions saintes

Digitized by Google

de placer dans mes mains ces blanches mains d'ange gardien, pour me guider dans les luttes de la vie, me soutenir dans les défaites, me montrer le ciel à chaque pas.

L'aspect de tant de charmes avait fait sur moi une impression si vive, que je ne pouvais comprendre comment les autres voyageurs n'en subissaient point le contre-coup. Dans ma passion jalouse, je redoutais déjà l'instant où tous les yeux allaient se fixer sur *elle,* où tous les cœurs allaient me *la* disputer. Eh bien non ! les sujets les plus futiles occupaient ces esprits vulgaires ; le chef de bureau annonçait la conversion prochaine du *cinq pour cent*; le conseiller municipal ne tarissait pas sur *l'article 7,* en regardant du coin de l'œil un bon prêtre à figure sympathique, penché sur son bréviaire; le conducteur circulait avec calme dans l'intérieur et recueillait le prix des places sans manifester le moindre enthousiasme; mes voisins lisaient leurs journaux, ouvraient leur porte-monnaie ou demandaient des *correspondances*, de l'air le plus nonchalant et de la voix la moins passionnée du monde. Au moment où toutes les fibres de mon cœur disaient : « je t'aime ! » le boursier endurci s'écriait : « je gagne trente mille francs sur la rente foncière ! » Quelques minutes plus tard, le silence se rétablissait et je les croyais tous subjugués; mais j'étais bien vite tiré d'erreur par un cliquetis de termes de banque et par un chassé-croisé de groupes financiers. Soubeyrand... Pereire... Philippart... Banque d'Escompte... Banque Hypothécaire... tels étaient les mots incompréhensibles qui s'entrechoquaient à mes oreilles.

Une pensée qui me venait et dont j'étais scandalisé, c'est que tous ces êtres glacés ne soupçonnaient même pas l'existence de cette ravissante créature et qu'ils ne deviendraient pas à l'instant fous de joie si on leur proposait de l'épouser.

A part le digne abbé, dont l'indifférence sur ce point me paraissait excusable, le seul de mes compagnons de route qui m'inspirât quelque considération, était un petit Italien de neuf à dix ans, affublé tant bien que mal d'un chapeau mou, d'une veste bleue, d'un gilet rouge, et misérablement chaussé de sandales retenues autour des jambes par des courroies entrelacées. Il avait rejoint le tramway à la course et n'avait rien trouvé de mieux que d'aller s'asseoir à côté de la jeune fille. Bien qu'il fut d'une propreté discutable et que les trois provinciales l'eusssent accueilli par une grimace dédaigneuse, la charmante enfant s'empressa de lui faire place et de le réconforter d'un doux et bienveillant sourire, circonstance qui me prouva, une fois de plus, toute la simpli-

Digitized by Google

cité de ses sentiments et toute la bonté de son âme. Oh! si le petit bohême avait eu plus de dix ans, quelle jalousie atroce m'eût fait concevoir ce sourire! .. Quant aux autres voyageurs, ils me parurent profondément méprisables et je cessai de m'occuper d'eux pour me renfermer uniquement dans la contemplation de mon idole.

L'extase croissante dans laquelle me plongeait cette série de découvertes, m'obligea, durant un certain laps de temps, à suspendre le cours de mes observations. Près d'un quart d'heure s'écoula avant que j'eusse recouvré la sûreté de jugement nécessaire pour procéder, en connaissance de cause, à l'examen de la toilette. Les préventions que j'avais conçues à cet égard se dissipèrent en un instant. Ma poitrine fut soulagée d'un grand poids: le vêtement se trouvait en parfaite harmonie avec la figure, le teint et le caractère de celle qui le portait. Il consistait en un léger costume Louis XV, de baptiste bleu de ciel; la suavité de la coupe révélait les ciseaux de Worth ou de Laferrière et l'élégance de la taille montrait que Mlle des Vertus avait eu voix au chapitre. De haut en bas l'étoffe bleue était agrémentée de garnitures de dentelles bretonnes, que je comparai, dans un transport poétique, à de blancs nuages courant sur un ciel d'azur. Je crois même (Dieu me pardonne!) que j'improvisai, sur cette prétendue ressemblance, un sonnet dont j'ai sauvé le tercet suivant:

Quand je la vis, le ciel s'entr'ouvrit sur ma tête.
Et je pus comparer, en mon ravissement,
Le bleu de son costume au bleu du firmament.

Autour de son cou, un jabot en point d'Esprit essayait — mais vainement — de lutter avec un teint d'une blancheur invincible. Sur les épaules flottait une écharpe roulée et non nouée (critérium de la parisienne et de la provinciale) et retenue à la ceinture par un bouquet de petites fleurs bleu de ciel. Le devant de la robe présentait deux lignes de draperies qui, après s'être mollement dessinées à droite et à gauche, venaient mourir autour d'un bouillonné sous lequel pendait un flot de satin bleu. Enfin, le bas de la jupe retombait en gros plis creux, séparés par des entre-deux de dentelle et laissant voir le pied le plus mignon qu'un poëte pût rêver pour un sujet de madrigal.

Quant au chapeau, cette partie *capitale* de toute toilette, il me suffira de dire qu'il sortait de la maison Louise Blanc et qu'il affectait la forme d'une capeline d'Italie légèrement posée en arrière et surmontée d'une touffe de plumes bleues frimatées.

Il me reste encore à dépeindre l'ombrelle, les gants, la chaussure et l'éventail, mais je vois d'ici mes lecteurs mâles me repro-

Digitized by Google

cher d'exécuter d'interminables variations *sur un thème aussi insignifiant que la toilette.* — La toilette, un thème insignifiant!... quelle erreur! Elle est au contraire un problème social de la plus haute importance, une question de vie ou de mort pour les jeunes ménages. C'est au point que je ne cesse d'en recommander l'étude à ceux de mes amis qui aspirent à la vie conjugale et qui veulent bien soumettre leur choix au contrôle de ma vieille expérience.

Pour peu qu'ils soient perspicaces, la toilette de leur fiancée deviendra entre leur main une source inépuisable de renseignements. Elle leur dira tantôt la négligence poussée à l'excès, le manque de goût, l'absence de poésie, la banalité des inspirations; tantôt la coquetterie à l'état aigu, les jalousies latentes, les médisances rentrées, les ambitions malsaines, les rivalités ruineuses, les futurs orages de leur foyer. Chaque fleur fera un aveu ; chaque ruban prendra la parole; chaque dentelle sera une confidente. On m'a souvent raconté, dans ma jeunesse, qu'un nommé Buffon avait coutume de dire: « le style, c'est l'homme. » Moi je dis: « la robe, c'est la femme, » et je me flatte, vanité d'auteur à part, d'énoncer un axiôme cent fois plus utile à l'humanité que celui de mon devancier.

Ainsi, le costume de mon inconnue, interrogé avec art, m'avait déjà fait une foule de révélations: il m'avait appris qu'elle était parisienne, qu'elle habitait le quartier de l'Opéra, qu'elle appartenait à la meilleure société, qu'elle possédait à fond l'esthétique du vêtement et — qualité plus rare — qu'elle n'était point coquette ; en effet, le corsage n'était pas ouvert et la robe, quoique élégante, ne laissait pas d'être simple.

Le *simplex munditiis* d'Horace, que j'avais tant cherché autour de moi, se trouvait donc réalisé, et, pour la première fois de ma vie, je n'avais aucune critique à adresser à une toilette de femme.

Cette nouvelle découverte porta le dernier coup à ma raison: mon adorable voisine n'était plus pour moi une jeune fille ordinaire, mais un être surnaturel dans le genre des elfes ou des wilis de la ballade allemande. Dès lors, mon ravissement ne connut plus de bornes et je disparus à l'instant dans un abîme d'amour Ce fut un vertige! je n'eus pas le loisir de m'arrêter sur le bord, ni de regarder en avant ou en arrière; je me précipitai la tête première dans le vide, avant d'avoir repris assez de sang-froid pour m'interroger sur l'issue d'une passion aussi insensée.

Me faire aimer, en trois quarts d'heure, d'une personne timide,

Digitized by Google

à laquelle je ne pouvais adresser la parole, tel était le redoutable problème que j'avais à résoudre.

Aujourd'hui que mon effervescence s'est calmée, je me demande comment j'ai osé affronter une pareille tâche, mais hier, en face de la bien-aimée, illuminé par son regard, ébloui par son sourire, je ne voyais que la minute présente, tout me paraissait facile, aucune objection ne me venait à l'esprit; la notion du possible et de l'absurde s'était effacée de mon entendement.

Singulière éloquence de la passion! lorsque j'essayais de raisonner, je ne trouvais que des arguments favorables : mille considérations ingénieuses faisaient entrer la persuasion dans mon cœur qui n'était que trop disposé à se laisser convaincre.

Je songeais aux *affinités électives* de Goëthe, à la théorie des *âmes sœurs* de Jean Wier, au système des *sympathies innées* de Théophile Gauthier, à l'attrait *égal* qui, suivant les physiologistes, pousse les deux sexes l'un vers l'autre.

J'aimais à me dire que cette poétique enfant s'était peut-être bercée, ainsi que moi, de naïves chimères ; qu'elle avait peut-être rêvé d'un fiancé plein de tendresse, qu'elle en évoquait peut-être l'image en ce moment, qu'elle trouvait peut-être son idéal en moi comme moi en elle; qu'elle ne pouvait se défier de mon attitude discrète et respectueuse ; qu'il était impossible que je fusse là, brûlant, éperdu, tout en elle, tandis qu'elle resterait froide, calme, distraite, toute aux scènes du dehors.

Sans doute sa beauté m'effrayait et je n'avais pas la prétention de lui en offrir l'équivalent, mais je me rappelais, — non sans un secret amour propre, — que j'avais récemment passé pour le *dernier Abencerage* chez un peintre de mes amis, que mon cocher collectionnait mes photographies avec une persévérance flatteuse, que ma nourrice me trouvait très-beau garçon lorsque je fus sevré, que j'étais, somme toute, un jeune poëte assez maigre, passant pour avoir eu des peines de cœur et que je pouvais, à la rigueur, exercer un certain prestige à l'aide de cette pâleur aristocratique que l'Art imprime sur le front de ses élus.

Privé du secours de la parole humaine, je me disais qu'il existe entre les esprits délicats, entre les âmes raffinées, un langage subtil, inconnu de la foule et capable de rendre les nuances les plus fugitives de la pensée. Tout me confirmait dans cette idée, jusqu'au souvenir de mes lectures philosophiques. Peu à peu les étonnants récits de Mesmer, de Swedenborg, de Lavater au sujet des prodiges attribués à la force de la volonté et au magnétisme

Digitized by Google

du regard me revenaient à la mémoire et entraînaient ma raison chancelante.

Oh! comme mon cœur tressaillait! comme mon âme se débattait avec ses liens terrestres! comme je me révoltais devant les obstacles matériels contre lesquels se brisait l'impétueux essor de ma volonté! Avec quel élan je demandais à mes facultés surexcitées la puissance nécessaire pour condenser en un irrésistible regard le flot de tendresse dont débordait mon âme! . . . .

. . . . . .

Puis, vaincu par l'effort, je retombais inerte, j'attendais avec anxiété, mon visage prenait une expression suppliante, mes yeux invoquaient avec larmes une réponse. Que n'aurais-je pas donné pour être mêlé aux pensées qui s'agitaient sous les longs cils baissés de sa paupière et dans son beau front à demi voilé de tresses soyeuses? Durant les courts instants où il m'était possible de la regarder en face, j'interprétais le moindre mouvement de ses traits et je cherchais à démêler, dans le jeu complexe et changeant de sa physionomie, le travail intérieur de l'amour partagé.

Etait-ce une illusion? Parfois je croyais à une secrète entente de nos deux âmes. Je surprenais derrière l'éventail des pâleurs furtives et des rougeurs dissimulées, je saisissais au vol des regards dirigés sur moi et détournés aussitôt. Avec quelle rapidité je recueillais tous ces indices! Avec quel soin je les commentais! Quelle folle importance je leur attribuais! Dans ma joie je leur trouvais une analogie frappante avec la capricieuse conversation des amants lors de leur première entrevue: ils avaient le même sens, le même charme, le même mystère; c'était bien là les demi-aveux, les oui et les non, les soupirs étouffés, les réticences, les coquettes agaceries, en un mot toute la gracieuse idylle des amours jeunes et des passions naissantes.

Et je devenais fou de bonheur devant une telle perspective! et j'éprouvais des tressaillements jusqu'alors inconnus! et je me sentais capable de tous les chefs-d'œuvre, de tous les sacrifices, de toutes les vertus!... Les forces vives de tendresse et de dévoûment, qui depuis tant d'années sommeillaient dans les profondeurs de mon être, sortaient insensiblement de leur état d'inertie, enveloppaient mon âme de leur vivifiante atmosphère, transfiguraient mon visage et venaient se fondre dans mes yeux en silencieux entretiens et en supplications muettes. Tout le drame douloureux de mon passé, tout le poëme de mes illusions détruites, de mes vœux de bonheur refoulés, de mes vaines aspirations vers l'infini,

Digitized by Google

s'agitait dans mon sein, remontait sur mes lèvres et se gravait sur ma face en lignes éloquentes: chaque trait en racontait un épisode, chaque regard en chantait une strophe:

« Créature idéale disais-je, tu es la vierge que j'avais rêvée, la fiancée que j'attendais, la muse qui m'avait fui, la céleste apparition qui venait me dire: « Courage! reste sans tache au milieu « de la boue du chemin et Dieu t'enverra un de ses anges pour « t'aider à achever ta course. » — Douce enfant, tu es cet ange, oh! regarde!... j'ai bien marché; la lassitude m'accable; mes genoux fléchissent, tends-moi la main. Ne crains pas de venir à moi, je t'offre un bras et un cœur dévoués, j'écarterai de tes pas les ronces du sentier, je veillerai sur toi avec une maternelle sollicitude. Si les chagrins te visitent, je les adoucirai, s'il faut ma vie pour sauver la tienne, je la donnerai; si l'insomnie te tourmente, je passerai la nuit à te dire de douces choses. Oh viens! la vie si amère pour l'homme seul sera délicieuse pour notre couple entrelacé. Nous serons unis devant Dieu et devant les hommes; nous ne ferons qu'un dans la joie et dans la peine, dans le repos et dans le travail, dans les terrestres entretiens et dans la prière. »

Ciel!... avais-je parlé tout haut? Étais-je compris? Mon amour-propre m'aveuglait-il malgré moi? Etait-ce au contraire un de ces bonheurs qu'on n'ose rêver et qui suffisent à remplir toute une existence?

— Ce n'était plus des indices vagues que j'avais sous les yeux, c'était presque la certitude.

L'inconnue prêtait une attention de plus en plus distraite aux questions du vieillard qui l'accompagnait; son front s'empourprait de rougeurs de plus en plus fréquentes; sa main tremblante laissait échapper l'éventail, son oreille se tendait comme pour écouter une lointaine incantation, ses lèvres remuaient doucement et semblaient balbutier d'inintelligibles paroles.

Oh! devant cette pleine lumière, sous la chaleur pénétrante de cet amour qui dissipait tout nuage, je fus sur le point de défaillir et je me sentis en proie à une de ces souffrances vagues, contre lequelles on échangerait sans peine toutes les joies banales d'ici-bas.

Que ne suis-je mort en cet instant? C'était déjà le ciel. Un impérieux besoin d'adoration remuait tout mon être et je ne sais ce qui m'empêcha de me jeter à ses pieds aux yeux de tous et de couvrir son innocente main de baisers et de larmes.

Ma discrétion naturelle jointe à la double vue de l'amant me

Digitized by Google

sauva sans doute de cet élan instinctif. Je me bornai à pencher légèrement la tête de son côté, comme pour lui adresser un aveu suprême et chercher dans ses traits de nouvelles espérances. Ce mouvement, tout mesuré qu'il fut, attira son attention. Nos yeux se rencontrèrent de nouveau, mais cette fois ils ne se détournèrent point: retenus par une force invincible, ils s'abîmèrent dans une contemplation spontanée, imprévue, presque involontaire. Ce ne fut point un coup d'œil furtif comme les précédents, mais un regard prolongé, brûlant, chargé d'épanchements mutuels et d'aveux réciproques. Elle me regardait, et l'azur de ses yeux se fondait en des sentiments d'une tendresse inexprimable; des larmes y brillaient; d'intimes confidences en jaillissaient pareilles à de vifs rayons; j'y lisais l'étonnante merveille d'un amour sans parole. Ses yeux limpides fixés sur moi finissaient par devenir si doux que je n'apercevais plus qu'une fluide lumière dont les tremblements harmonieux ressemblaient aux dernières vibrations des nocturnes de Chopin ou des symphonies de Beethoven.

Il faudrait être poëte, poëte de génie, poëte inspiré par l'amour, pour dire ce regard, pour rendre cet intraduisible dialogue, pour chanter cette mystique union de nos deux âmes.

Ce regard, oh! ce fut le premier baiser des amants, l'étreinte folle dont on ne peut se détacher, l'embrassement passionné qui jamais ne finit et qui recommence toujours!...

Quelle fut la durée de ces divines fiançailles? de cette lune de miel de nos âmes? de ce voyage nuptial vers les hauteurs infinies du pur amour? — Peut-être une minute, peut-être une heure!... Je n'ai aucune idée précise sur ce point: ravi jusqu'au septième ciel, j'étais semblable aux esprits dont il est peuplé et pour qui l'espace et le temps n'existent pas.

Mais, le moment du réveil était proche; la prose entrait brutalement dans notre poëme; — le tramway rapide et bruyant venait de déboucher, à son de trompe, sur la place de la Concorde.

En moins d'un instant, un changement à vue s'opéra dans l'intérieur.

Le vieillard se leva tout-à-coup et fit un signe de tête à la jeune fille qui sortit lentement, — non sans regarder en arrière.

Quant à moi, je n'hésitai pas: d'un bond je me précipitai à leur suite en laissant mon pardessus et ma canne sur le champ de bataille. Dans ce brusque mouvement, je heurtai, pour mon malheur, une dame qui s'était assise à ma gauche et dont l'entrée

Digitized by Google

avait échappé à mes regards noyés depuis longtemps dans une extase souveraine. Elle était belle encore, mais de cette beauté faite de sourcils peints en noir et d'ongles colorés en rose, qui cache parfois tant de laideurs morales. Selon qu'on l'examinait de côté ou de trois-quarts, ce n'était plus la même personne. Le scepticisme de l'âge mûr avait mis son empreinte sur le profil, mais la face rayonnait de tout l'éclat de la jeunesse.

L'héroïque abandon de ma canne et de mon pardessus lui avait-il paru suspect? Avait-elle deviné mon secret? Ses yeux perçants avaient-ils suivi les péripéties du drame invisible dont nos cœurs venaient d'être le théâtre ? — Je ne sais; mais ce dont je ne puis douter, c'est qu'elle décocha sur moi, comme un trait vénimeux, un coup d'œil si moqueur, si sceptique, si méchant, que je reculai de deux pas et retombai lourdement sur ma stalle.

Tout le monde se rappelle l'admirable scène où Marguerite avoue à Faust la répulsion que lui inspire le visage de Méphistophélès.

« Mon bien-aimé, dit-elle, je ne voudrais à aucun prix vivre avec cet homme; quand il entre, il regarde d'un air haineux et railleur, on voit qu'il ne prend intérêt à rien; il porte écrit sur le front qu'il ne peut aimer nulle âme ici bas; sa présence me met toute à la gêne, l'espérance me fuit, la prière expire sur mes lèvres et il me semble que je ne t'aime plus. »

Eh bien! ce qu'éprouvait Marguerite devant cet homme, moi je le ressentis devant cette femme.

Sous le trait parti de son regard jaloux, le frêle édifice de mon bonheur s'écroula avec un bruit lugubre: le doute me gagna, je perdis toute confiance en mon étoile; il me parut impossible que cette timide jeune fille eût pu m'aimer en si peu de temps; je me pris à sourire de cette passion née en une seconde, avouée sans une parole, partagée sans un baiser; je me dis que c'était là encore une illusion de poëte pareille à celles que j'avais si souvent nourries et dont j'avais tant de fois souffert. Ce flot de pensées m'assaillit, me terrassa, s'interposa entre moi et ma bien-aimée. J'eus beau me débattre : je restai cloué dans mon coin comme si un poids infernal eût pesé sur ma tête.

Bientôt, cependant, les mille incidents du voyage me revinrent à l'esprit: j'évoquai tour à tour les rougeurs subites, les palpitations mal déguisées, les troubles insurmontables et surtout, ah!... le regard foudroyant d'éloquence qui avait clos notre muet dialogue! Peu à peu, la lumière se fit, l'espoir reparut, les incerti-

Digitized by Google

tudes se dissipèrent; je compris que le bonheur et l'amour m'avaient effleuré et qu'il fallait saisir au vol ces deux oiseaux de passage.

Le sortilége n'avait duré qu'un moment; je n'avais douté qu'une minute; mais cette minute fut fatale!

En vain j'aurais voulu ressaisir la fiancée perdue, il était trop tard! Je me l'étais laissé ravir! Le gouffre de Paris s'était refermé sur cette perle comme la mer avide se referme sur le trésor des rois dans les ballades de Schiller et de Goëthe.

Tout était fini!...

Retombé si bas après m'être élevé si haut, chassé du ciel comme l'ange déchu, je me retrouvai seul au fond de l'abîme, — c'est-à-dire dans l'intérieur du tramway, — avec la douleur poignante d'un rêve d'amour évanoui.

Morne, atterré, sans pensée, sans voix, je me disposai à descendre et je tendis machinalement la main vers la place vide où gisait mon pardessus...

Soudain, je tressaillis, je crus à une méprise et je regardai de nouveau : — des fleurs bleu de ciel sortaient à demi du pli noir de mon vêtement!

Je pâlis, mon étonnement fut à son comble, un frisson d'angoisse et d'amour étreignit ma poitrine : je venais de reconnaître le bouquet qui retenait l'écharpe de la jeune fille.

Comment interpréter cet oubli? Était-il volontaire, était-ce un adieu, un encouragement, une confirmation des aveux échangés?

J'hésitai à conclure et je me penchai pour trouver le nom de la fleur.

Hélas! il n'y avait plus à s'y tromper; l'encouragement n'était que trop certain, l'emblême n'était que trop infaillible :

C'était une fleur d'*aimez-moi!*

Zénon Fière.

Paris, août 1879.

Digitized by Google

VOYAGES ET EXPÉDITIONS

AMÉRIQUE BORÉALE

I. Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1782; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York. — II. Textes des capitulations des deux Gouverneurs. — III. Correspondances. — IV. Rapport de Lapérouse au Ministre de la Marine sur cette expédition.

LA célébrité de l'infortuné Lapérouse a été cause que le rôle du détachement et de son chef, dans cette rude campagne, épisode de la guerre soutenue par la France pour l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, est resté dans l'ombre; mais, bien qu'ils n'aient pas eu l'occasion de livrer des combats, les périls d'une navigation dans les glaces et sur des côtes très-dangereuses et inconnues, périls si bien décrits par Lapérouse et que les troupes ont partagés, justifient cette publication.

Il est équitable que, dans la province dauphinoise, à laquelle appartient le Major, justice lui soit enfin rendue, bien que tardivement.

Digitized by Google

I

Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1782; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York (1).

MONSEIGNEUR (2),

Messieurs le marquis de Bouillé et de Bellecombe m'ayant confié le commandement des troupes d'expédition contre les établissements anglais dans la baie d'Hudson, j'ai l'honneur de vous informer que, le 29 mai, il fut embarqué, sur le vaisseau le *Sceptre*, commandé par M. de Lapérouse, chargé de l'expédition, et les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante*, 50 chasseurs du régiment d'Armagnac, commandés par M. le chevalier Marin, capitaine en second, D'Escures, lieutenant et de Beaupré, sous-lieutenant, 100 hommes du même régiment commandés par M. de Parfouru, capitaine commandant, de la Brosse, lieutenant et de Bernard, sous-lieutenant, 100 hommes du régiment d'Auxerrois, commandés par M. de Jobal, capitaine commandant, de Grandchamp, lieutenant, et Dugué, sous-lieutenant, 40 bombardiers ou cannoniers commandés par M. Le Certain, capitaine d'artillerie des colonies, M. de Monneron, capitaine au corps royal du génie, chargé des opérations de siége, et de Mansuy, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire à St-Domingue, chargé du relèvement de la côte et du terrain que les troupes du roi auraient à parcourir, de Lavalette, lieutenant au régiment d'Armagnac employé en qualité d'aide-major, et de Beaujeu lieutenant au régiment du Cap, remplissant les mêmes fonctions. Il fut embarqué en artillerie, deux mortiers de 8 pouces, avec 300 bombes; quatre pièces de canon, de huit livres de balles, avec les munitions et ustensiles nécessaires.

La Division mit à la voile le 31 mai, du Cap, île de St-Domingue; le 17 juillet, nous aperçûmes, à 10 heures du soir, l'île de Résolution, située à l'entrée du détroit, par les 61 degrés 36 mi-

(1) Cette relation est extraite des archives de la marine; sur la minute se trouve cette mention, de la main du ministre: « Témoigner à M. de Rostaing la satisfaction de sa majesté pour la manière dont il s'est conduit dans l'expédition de la baie d'Hudson.

(2) Le marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine et des colonies.

Digitized by Google

nutes de latitude septentrionale et 67 degrés 3 minutes de longitude occidentale. Après une navigation des plus laborieuses qui ait jamais existé, par la quantité des glaces que nous y rencontrâmes, sur lesquelles les vaisseaux, par différentes reprises, furent obligés de s'accrocher, et d'une telle épaisseur que les équipages se communiquaient d'un bord à l'autre, le 8 août au soir, nous arrivâmes à la vue du fort *Prince de Galles,* situé dans la baie, par les 58 degrés 47 minutes de latitude N. et 96 degrés 40 minutes de longitude O., que nous jugeâmes être le fort, que par le pavillon qui y était arboré. Les vaisseaux mouillèrent à 2 lieues de distance; la nuit se passa à faire les préparatifs pour la descente, les troupes s'embarquèrent le lendemain à bord des embarcations à 4 heures du matin, la descente s'effectua à 7 heures, à une lieue du fort; après avoir reconnu sa position, les troupes se mirent en marche à 8 heures et arrivèrent à 9 heures à portée du canon, où je fis arrêter la colonne et fis aussitôt sommer le commandant de me livrer la place, qui se rendit à discrétion, avec la simple restriction de lui conserver, et aux employés de la compagnie, leurs propriétés particulières; ce qui fut accordé. Je m'emparai du fort et les clefs des magasins du fort me furent remises. Je fus on ne peut plus étonné, en y entrant, de trouver une forteresse des mieux construites, toute en maçonnerie, pourvue d'une nombreuse artillerie, dans le meilleur état et toute montée, consistant en dix pièces de 24 de balle, vingt-trois pièces de 12, deux de 6 et six de 4, en tout quarante-deux pièces en batterie, et de quatre mortiers à grenade (sans affûts) de 3 pouces 3 lignes de diamètre et dix de longueur, 4.500 livres de poudre, 1.800 boulets de différents calibres; les magasins pourvus de beaucoup d'armes et d'autres marchandises servant à la traite avec les sauvages. La garnison du fort était composée de 37 employés de la compagnie; 12 absents qui faisaient la traite dans l'intérieur des terres; du gouverneur et du sous-gouverneur. La journée du 9, je fis détruire l'artillerie; enclouer les pièces, casser les tourillons fut notre occupation; le 10 fut employé à l'embarquement des prisonniers, des pelleteries qui se trouvaient dans les magasins et de quelques vivres utiles aux vaisseaux. A 10 heures du soir je fis mettre le feu et sauter le fort, conformément aux ordres du roi qui me furent communiqués par M. de Lapérouse. Le 11, au matin, je fis mettre le feu à tous les établissements, amas de bois extérieurs. Après m'être assuré moi-même de l'entière destruction de cet établissement, je fis rembarquer les troupes à midy; aussitôt arrivé à bord des vaisseaux, la division

Digitized by Google

fit voile, à 3 heur., pour le *fort York* (1), où nous n'arrivâmes que le 30 août; la difficulté des approches ayant obligé M. de Lapérouse de mouiller ses vaisseaux à près de 7 lieues de distance du fort, situé par les 57 degrés 14 minutes de latitude N. et 75 degrés 22 minutes de longitude, à deux lieues du bord de mer et sur la rive gauche de la rivière Deshayes. Nous nous préparâmes dès le jour même pour la descente. L'artillerie et munitions nécessaires pour en former l'attaque fut embarquée dans les chaloupes, avec les échelles que nous avions fait construire pour l'escalade, et 8 jours de vivres pour 250 hommes. Le 21, les troupes s'embarquèrent à 2 heures du matin et mirent à la voile à 4 heures. MM. de Lapérouse et de Langle s'embarquèrent à bord d'un bateau que nous avions pris au fort du prince de Galles; la journée se passa à arriver au lieu où l'on croyait pouvoir effectuer le débarquement du côté de la rivière Nelson; cette côte étant pleine de récifs et de hauts-fonds qui restent à sec à marée basse, M. de Lapérouse fit mouiller les embarcations à une demi-lieue de la côte, espérant trouver un endroit favorable à la descente; nous nous embarquâmes dans un canot, MM. de Lapérouse, de Langle, commandant de la frégate l'*Astrée*, de Monneron et moi, pour aller à la reconnaissance du lieu où l'on pourrait mettre les troupes à terre. La nuit étant survenue et nous trouvant fort éloignés de nos embarcations, nous prîmes le parti de les rejoindre et d'attendre le jour pour chercher à approcher de la côte le plus près possible. Mais quelle fut notre surprise, lorsque la mer se retirant, de les voir rester à sec sur le banc. Nous délibérâmes, M. de Lapérouse et moi, de mettre les troupes à terre et nous traversâmes ces hauts-fonds dans la vase jusqu'aux genoux; arrivé sur le bord de mer, sans nulle connaissance du pays et des chemins à tenir pour arriver au point ou nous nous proposions de parvenir, à la distance de 4 lieues du fort, j'envoyai des officiers et nous fûmes, M. de Langle et moi, à la reconnaissance de quelques traces qui puissent nous y conduire; le rapport des officiers que j'avais envoyé et nos reconnaissances n'étant nullement satisfaisantes, je mis la colonne en marche et longeai la côte dans un marais assez praticable pendant environ une lieue. J'entrai dans un bois qui bordait le marais, sur ma gauche, où les troupes firent halte, ma position m'obligeant de prendre un parti prompt, par celle où se trouvait M. de Lapérouse. La mer, dans cette sai-

(1) Anciennement appelé *fort Bourbon*.

Digitized by Google

son, étant très-orageuse dans ces parages pour des vaisseaux mouillés à une aussi grande distance de terre et désirant terminer cette dernière opération avec la plus grande célérité, je pris le parti de me frayer un chemin à travers les bois et marais au moyen de la boussole. Le nombre des travailleurs fut aussitôt commandé pour cette opération dirigée par MM. de Maussuy et de Monneron, qui ont mis dans cette affaire la plus grande activité et le plus grand zèle. J'ordonnai qu'il fut délivré des vivres pour quatre jours, aux troupes, en sus de ce dont elles étaient pourvues, mais il fallut attendre à marée basse pour pouvoir parvenir aux embarcations. Ce qui m'obligea de bivouaquer dans le lieu de la halte. Le 23, la colonne se mit en marche, à 5 heures du matin; M. de Lapérouse, craignant pour ses vaisseaux, prit le parti de se rendre à son bord et M. de Langle, officier de la plus grande activité et du plus grand zèle, rempli de connaissances, me suivit pendant cette expédition. Après une marche de plusieurs heures, les troupes, fatiguées du mauvais chemin et pour donner le temps aux travailleurs de tracer la route, je fis faire différentes haltes à la colonne. Je ne pus parvenir, cette journée, qu'à deux lieues du fort, où je passai la nuit au bivouac, dans un bois. Le 24, je mis en marche la colonne au point du jour, à 10 heures je m'arrêtai à la vue du fort. Après avoir pris connaissance de sa position, je me disposai à l'attaque d'une batterie de quinze pièces de canon située sur le bord de la rivière, environ à 20 toises en avant du fort; par ma position je me trouvai la prendre à revers; arrivé à demi-portée de canon, je m'aperçus que le commandant demandait à capituler, par le pavillon blanc arboré au bastion de gauche, j'envoyai aussitôt prévenir M. de Beaujeu, faisant les fonctions d'aide-major, pour convenir des articles de la capitulation, ce qui ne m'empêcha pas de m'emparer de la batterie. A 10 heures 1/2 j'entrai dans le fort, et les clefs des magasins de la compagnie me furent remises, je les trouvai pourvus d'une quantité prodigieuse de vivres et d'effets servant à la traite avec les sauvages; très-peu de pelleteries, un bâtiment de la compagnie, arrivé quelques jours avant la division, en avait enlevé la majeure partie, et s'échappa, favorisé par la brume qui règne constamment sur cette côte, dans cette saison. Il y avait dans le fort treize pièces de canon de différents calibres, en batterie et cinq non montés, quinze pièces à la batterie en avant du fort, dont six de 12 de balle et neuf de 8 toutes montées, et en très-bon état. Deux pièces de 18 à une batterie située à une demi-lieue du fort, sur le bord de la rivière, 2.000 boulets de divers calibres, 9.000 livres

Digitized by Google

de poudre et beaucoup d'armes de différentes espèces. Le 25 août, je fis détruire l'artillerie et former autour du fort des amas de bois. Le 26, un bateau servant au transport des troupes, dans lequel étaient embarqués 20 hommes du détachement du régiment d'Auxerrois, fit naufrage dans la rivière Deshayes, desquels il en périt 12. Le 2 septembre, je fis mettre le feu au fort et à tous les établissements extérieurs. Les troupes se rembarquèrent et arrivèrent à midi à bord des vaisseaux. Le 3, au matin, la division mit aussitôt à la voile pour son retour. Cet établissement, quoique inférieur pour la construction à celui du fort du Prince de Galles, n'en était pas moins solide et très-bien ordonné; c'était des madriers placés les uns sur les autres, de 8 sur quatre pouces d'équarrissage, parfaitement entretenus, tous les magasins couverts en plomb, défendus par 60 employés de la compagnie, le gouverneur et le sous-gouverneur compris. Les établissements de *Severn* et la maison de *Cumberland* ont été compris dans la capitulation comme dépendant du gouvernement du fort York, mais la saison ne nous a pas permis de nous y transporter.

J'ai l'honneur de vous observer, Monseigneur, que si je me suis décidé à faire faire une marche aussi pénible aux troupes dans cette dernière expédition, ce n'a été que pour la terminer plus tôt et prendre les batteries à revers.

La bonne volonté que les troupes ont mise dans nos opérations, nous était un sûr garant du succès, quelque résistance que nous eussions éprouvée de la part de l'ennemi. On ne peut mettre plus de zèle, d'intelligence et de bonne volonté qu'en ont montré MM. de Mansuy et de Monneron, ingénieurs, pour lesquels je vous supplie, Monseigneur, d'honorer de vos bontés, en obtenant de sa majesté une récompense digne de leurs bons services; leur ancienneté me met à même de solliciter pour eux la croix de St-Louis, ou une abréviation de quatre ans. Et une gratification à M. de Lavalette, qui a rempli avec zèle et intelligence les fonctions d'aide-major, pendant le cours de cette campagne, ainsi qu'à MM. les lieutenants et sous-lieutenants attachés aux différents détachements.

Je réclame aussi vos bontés pour M. de Beaujeu, chargé de mes dépêches, qui a servi pendant le cours de cette campagne avec distinction.

Vous trouverez ci-joint, Monseigneur, le relevé du terrain que les troupes du roi ont parcouru pendant nos opérations. M. de Lapérouse joint à ces dépêches, avec la carte de navigation, le plan des forts et les capitulations.

Digitized by Google

Je me trouverai bien dédommagé des peines de cette campagne, si nos succès dans nos opérations peuvent mériter à MM. les officiers que j'ai eu l'honneur d'avoir sous mes ordres, votre bienveillance et votre suffrage.

Je suis, avec respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé : ROSTAING.

Major du régiment d'Armagnac et chevalier de St-Louis, commandant le détachement des troupes dans la mer d'Hudson.

A bord du vaisseau le Sceptre, *dans le détroit d'Hudson, le 7 septembre 1782.*

II

Textes des capitulations des deux gouverneurs

M. Samuel Hearne, gouverneur du fort du *prince Walles*, n'étant en aucune manière en état de faire quelque défense contre les troupes françaises qui sont maintenant devant le fort, offre les termes de capitulation suivants :

1er

Le gouverneur et les officiers du conseil auront permission de porter leurs armes de côté et toutes les propriétés particulières des officiers et autres employés leur seront assurées et l'on ne souffrira pas que le soldat porte atteinte auxdites propriétés.

2°

Le gouverneur et les officiers stipulent encore qu'ils seront, ainsi que les employés audit fort, envoyés en Angleterre par la première occasion, où ils seront échangés pour le même nombre.

3°

La France n'étant point en guerre avec les indiens qui fréquentent le fort, on espère qu'ils ne seront maltraités en aucune manière, et encore que le commandant des troupes françaises voudra bien leur accorder une quantité suffisante de poudre et de plomb, afin qu'ils puissent être en état de se procurer des vivres pour eux et leurs familles pendant l'hiver prochain.

Les articles ci-dessus étant accordés, M. Hearne et le conseil délivreront le fort au commandant des troupes françaises, ainsy que toutes les marchandises, provisions, munitions et effets qui en dépendent, appartenant à l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et à

Digitized by Google

7 heures, la porte sera ouverte aux troupes françaises pour qu'elles prennent possession du fort.

Fait au fort du Prince Walles, le 9 août 1782.

Accordé. Signé : LAPÉROUSE.
Signé : ROSTAING.
Signé : Sam. HEARNE.

Articles de capitulation proposés par M. Humphrey Marten, chef du fort d'York et de ses dépendances, avec le consentement des autres membres du conseil, pour la réddition dudit fort au commandant des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne :

Art. 1er (1).
Art. 2 (2).
Art. 3 (3).
Art. 4.

Tous les sujets de Sa Majesté Britannique employés au service de l'honorable compagnie d'Hudson, résidant à la maison de Severn, sur la rive du Nouveau-Severn, comme aussi ceux de la maison de Cumberland et de Hudson, situées dans l'intérieur des terres du côté du sud-ouest, seront compris dans les conditions de cette capitulation dans toute son étendue, et nous regardons comme un devoir sacré de faire connaître que si la maison de Severn n'est pas promptement pourvue de provisions, les personnes résidant à cette maison tomberont dans une détresse extrême, et conséquemment qu'on n'y pourra faire aucun commerce (4).

Art. 5.

Ce samedi, 24 août 1782.

Accordé. Signés : LAPÉROUSE, ROSTAING.
Signé : P. S. HUMPHREY MARTEN.

III

Correspondances

Copie du brouillon d'une lettre du ministre de la marine, le marquis de Castries, maréchal de France, au ministre de la guerre, le marquis de Ségur, maréchal de France, et une autre à M. de Rostaing.

A M. le marquis de Ségur.

Du 13 novembre 1782.

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre par laquelle M. de

(1) Accordé. — (2) Accordé. — (3) Accordé.
(4) Ne pouvant nous porter sur les établissements, la saison étant trop avancée, l'humanité seule nous détermine, pour venir au secours des malheureux, de former un magasin de vivres pour servir à leurs subsistances et à celles des Indiens pendant l'hiver.

Signés : LAPÉROUSE, ROSTAING.

Digitized by Google

Rostaing, major du régiment d'Armagnac, m'a rendu compte de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle il a commandé les troupes de débarquement. Vous verrez qu'il demande particulièrement la croix de St-Louis pour le sieur Monneron, ingénieur du corps du génie, et une gratification pour le sieur de la Valette, lieutenant d'Armagnac. Je ne puis que m'en remettre à ce que vous jugerez convenable de faire pour eux et pour M. de Rostaing lui-même. Je lui écris, de mon côté, que le roi est très-satisfait de ses services et de la manière dont il s'est conduit dans cette expédition.

A M. de Rostaing.

Du 13 novembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 7 septembre dernier, pour me rendre compte du succès de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle vous avez commandé les troupes de débarquement, le Roy a vu avec plaisir l'ardeur et le courage que ces troupes ont montrés.

Sa Majesté a été particulièrement satisfaite de votre conduite et de vos services. M. le marquis de Ségur, à qui j'ai adressé copie de votre lettre, prendra ses ordres pour les grâces qui concernent son département, et je vous informerai, par une autre dépêche, de ce qu'elle aura décidé sur celles que vous avez proposées pour les officiers des troupes des colonies.

A Versailles, le 27 novembre 1782.

A M. le marquis de Castries, Maréchal de France, (Ministre de la marine et des colonies).

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la copie qui y était jointe du compte qui vous a été rendu de l'expédition dans la baie d'Hudson; vous m'avez particulièrement recommandé le s. de Rostaing, major du régiment d'Armagnac, qui commandait les troupes de débarquement, et le s. Maynard de la Vallette, lieutenant dans ce régiment; le Roi vient de nommer le premier à la *lieutenance colonelle* du même régiment, et Sa Majesté a bien voulu accorder, au s. de la Valette, une gratification extraordinaire de quatre cents livres. J'ai l'honneur de vous en informer et d'être, avec un très-sincère attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé: Ségur,
Maréchal de France, Ministre de la guerre.

Les brouillons des deux lettres du Ministre de la Marine ont été probablement faits par le chef de service, dont le nom est en marge à la première page, M. de la Coste qui

Digitized by Google

s'était conformé à l'ordre écrit de la main du Ministre, en tête du rapport du major de Rostaing, à l'issue de l'audience du roi. Les ratures sont probablement du Ministre qui aura peut-être réfléchi que l'étiquette et la hiérarchie devaient atténuer les éloges du roi; mais je trouve qu'en toute justice, et au point de vue de la vérité historique, ils doivent être acquis à ces troupes et à leur commandant; surtout en les rapprochant du passage qui concerne ce dernier, dans le rapport du célèbre Lapérouse, chef de cette expéditian périlleuse, difficile et couronnée de succès, laquelle lui a valu la haute estime de Louis XVI.

Le roi lui a confié trois ans plus tard la mission de découvertes autour du monde dans laquelle il a péri avec tout son équipage.

Ce passage si honorable est ainsi conçu:

« *Je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a* « *compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette* « *campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations* « *avec M. de Rostaing, officier dont le zèle, les talents et* « *l'amour du bien du service m'assuraient que toutes nos attaques* « *seraient suivies d'un plein succès.....* »

Signé: Lapérouse.

L'expédition dans la mer d'Hudson en 1782, terminée par la destruction des forts anglais, est citée dans la préface du Voyage autour du monde, de Lapérouse, *redigé par M. Milet Mureau.*

La Revue intitulée: Annales Maritimes, *en avait parlé aussi en 1822; mais ce ne fut qu'il y a vingt ans, en feuilletant le* Bulletin des lois *que je découvris que le major de Rostaing, qui commandait le détachement, était mort en 1823 à Jarcieu (Isère), où il s'était marié et où résidait son fils ainsi que sa veuve qui obtint une pension, et enfin l'*Armorial du Dauphiné, *de M. le comte de Rivoire de La Bâtie, m'a fait connaître, il y a dix ans, à quelle famille de ce nom il appartenait, et m'a appris aussi qu'elle s'est perpétuée dans le Viennois par ses arrière-neveux.*

Baron de Rostaing,
Ancien capitaine de vaisseau.

18 décembre 1879.

Digitized by Google

IV

Rapport de LAPÉROUSE, au Ministre de la Marine et des Colonies, sur l'expédition de la baie d'Hudson.

Monseigneur, (1)

Vous avez été informé que je suis parti du Cap, le 31 mai, avec le vaisseau le *Sceptre*, les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante*, pour l'expédition de la baie d'Hudson, ordonnée par le Roi, l'année passée, et que les circonstances avaient rendu impossible. 150 Hommes d'Armagnac, 100 hommes d'Auxerois et 40 hommes d'artillerie avaient été embarqués sur nos trois bâtiments; le détachement était aux ordres de Monsieur de Rostaing, major du régiment d'Armagnac ; M. Lecertain, capitaine d'artillerie, attaché au service des colonies, était chargé de tout ce qui était relatif à sa partie ; nous avions 2 mortiers de 8 pouces, 300 bombes et 4 canons. M. de Monneron, capitaine du corps royal du génie, devait diriger les opérations des siéges, et M. de Mansuy, capitaine ingénieur des colonies, avait la commission particulière de M. de Bellecombe, de lever le plan des différents postes que nous attaquerions, ainsi que celui des baies et côtes que nous aurions à parcourir. C'est de lui que sont tous les plans que j'ai l'honneur de vous adresser (2), vous y trouverez les marches de notre petite armée à laquelle M. de Monneron et lui ont tracés à la boussole, un chemin dans le bois et dans le marais où Monsieur de Rostaing n'a pas craint de faire passer sa troupe, bien assuré que le même zèle dont il donnait l'exemple animerait tous ses soldats. Nous ne sommes arrivés à l'entrée du détroit d'Hudson que le 17 juillet ; j'aperçus à minuit, l'île de la Résolution : il m'est impossible, Monseigneur, de vous faire connaître les difficultés inexprimables de cette navigation ; des brumes éternelles couvrent cette mer dans laquelle on rencontre à chaque instant des bancs de glace sur lesquels les vaisseaux peuvent se briser; je n'avais point de carte. Non seulement, personne dans les trois bâtiments n'avait jamais été dans ces parages, mais je suis assuré qu'il n'existe pas un seul marin en France qui ait appro-

(1) M. le marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine et des colonies.
(2) Ils sont au dépôt des cartes et plans de la marine, où je les ai vus.

Digitized by Google

ché de la baie d'Hudson de 300 lieues, la compagnie n'employant à cette navigation qu'un petit nombre d'hommes très-affidés et n'ayant jamais permis la publicité des cartes de ces mers, regardant avec raison les difficultés de cette navigation comme le meilleur rempart de leurs établissements.

Nous eûmes à peine fait 20 lieues dans le détroit, que les obstacles de tout genre se multiplièrent : nos vaisseaux restèrent pris plusieurs jours dans les glaces, les matelots allaient à pied sec d'un vaisseau à l'autre. Les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante* souffrirent infiniment et endommagèrent assez considérablement leur avant pour me donner les plus vives inquiétudes ; le *Sceptre* fut aussi très-près de perdre son gouvernail, tout était nouveau pour nous dans cette navigation, ce qui nous avait fait négliger de prendre des ancres à glace qui nous auraient été de la plus grande utilité. Enfin, le 30 juillet, nous eûmes la vue du cap Valsingham, qui est la partie la plus occidentale du détroit. Nous n'avions eu pour nous guider jusque-là que quelques points déterminés astronomiquement insérés dans le *Pratical navigator* et d'après lesquels M. de Mansuy et moi avions tracé une carte, que nous corrigions à mesure que la brume nous permettait de faire quelques relèvements à terre. Je me flattais que les plus grandes difficultés étaient vaincues, et je brûlais d'impatience d'arriver promptement au fort du prince Walles. C'était le premier point que je m'étais déterminé à attaquer, et je n'avais pas un instant à perdre, la rigueur de la saison obligeant tous les vaisseaux d'abandonner cette mer dans les premiers jours de septembre; mais mon impatience fut mise à une nouvelle épreuve. Naviguant avec assez de sûreté dans la baie d'Hudson, je fus enveloppé de brumes le 3 août; bientôt je me vis environné de gros glaçons qui me forçaient de faire signal à ma division de mettre en panne. Le brouillard se dissipa deux heures après, et je vis les trois bâtiments enclavés dans des glaces qui s'étendaient à perte de vue. J'eus alors la crainte la plus fondée de manquer la saison d'opérer et j'étais à peu près décidé à renvoyer mon vaisseau aux Iles du vent avec une frégate, et à hiverner moi-même dans la baie avec la seconde frégate et un petit nombre de troupes aux ordres de M. de Rostaing. Nous aurions attaqué et détruit les établissements anglais à la saison prochaine; mais, le 5 août, la banquise dans laquelle j'étais engagé s'éclaircit un peu, et je me déterminai à la franchir en forçant de voiles, quelques risques que pussent courir nos bâtiments. Je fus assez heureux pour y parvenir, et, le 8 août, au soir, je vis le pavillon du fort du Prince Walles, j'en appro-

Digitized by Google

chai en sondant jusqu'à une lieue et demie, et fis mouiller ma division par 18 brasses, fond de vase. J'envoyai en même temps un officier sonder, il me rapporta qu'il était facile à nos vaisseaux d'approcher très-près du fort, et je fus assuré que si les ennemis se proposaient quelques résistances, le *Sceptre* pouvait facilement les réduire. Tous nos préparatifs furent faits dans l'instant pour la descente, mais la nuit était devenue fort noire et la marée contraire; les chaloupes ne se mirent en marche qu'à 2 heures du matin; on débarqua sans obstacles à trois quarts de lieue du fort qui était en pierre de taille et paraissait en état de faire une vigoureuse défense. M. de Rostaing marcha avec sa troupe jusqu'à portée de canon, où il fit halte, et, n'apercevant de la part des ennemis aucune disposition de défense, il les envoya sommer de se rendre; on ne fit aucune difficulté, les portes lui furent ouvertes, le gouverneur et la garnison se rendirent à discrétion.

Vous trouverez, Monseigneur, ci-joint, un plan de ce fort, dans lequel il y avait une infinie quantité de marchandises de toute espèce. Ci-joint un état de l'artillerie qui était dans le meilleur état possible. Tous les magasins étaient couverts en plomb, et nous y avons trouvé jusques à un observatoire que la Société royale de Londres y avait fait construire il y a plusieurs années, en y envoyant deux académiciens qui ont fait diverses observations.

Je crois, Monseigneur, pouvoir évaluer à quatre millions au moins, la perte que la compagnie d'Hudson a essuyé dans la prise de ce fort. Nous avons tout brûlé suivant les ordres du Roi, excepté quelques pelleteries de castor et autres qui ont été embarquées sur l'*Astrée*. Nous avons donné aux sauvages tout ce qu'ils ont voulu emporter, surtout de la poudre et du plomb. Ces peuples vivent de chasse, leur commerce avec les Européens leur a fait négliger l'arc dont ils ne savent plus se servir, et sont exposés à mourir de faim s'ils viennent à manquer de munitions, nous y avons pourvu pour quelque temps, mais l'humanité ne me permet point de n'être pas touché de leur sort à venir. N'ayant pas un instant à perdre pour achever nos opérations dans la baie d'Hudson, M. de Rostaing et moi déterminâmes de tout brûler le lendemain et de partir tout de suite pour le fort d'York, chef-lieu de tous les établissements anglais dans cette baie. Nous mîmes à la voile le 11, mais nous éprouvâmes ici des difficultés bien plus grandes encore que toutes celles que nous avions eu à vaincre depuis notre entrée dans cette mer. Nous savions que la côte était pleine d'écueils; nous n'avions point de cartes, nos prison-

Digitized by Google

niers s'obstinaient à ne nous donner aucun éclaircissement; enfin, après des précautions infinies, des risques de toute espèce, que le *Sceptre* et les deux frégates ont couru en naviguant par 6 ou 7 brasses fond de roche, nous sommes parvenus à la vue de l'entrée de la rivière Nelson, où nous avons mouillié le 20 août, à environ 5 lieues de terre. Nous avions heureusement joint à notre division trois bateaux pontés pris au fort du prince Walles, qui nous ont été du plus grand secours. J'en avais confié le commandement à M. Dubordieux, enseigne de vaisseau suédois; à M. Doiré, lieutenant de frégate, et à M. Carbonneau, garde de la marine. Il est impossible de mieux servir que n'ont fait ces trois officiers, sondant en avant et allant a la découverte de la rivière des Hayes, sur laquelle est située le fort d'York, et dont nous savions que les abords étaient presque impossibles à de gros bâtiments. MM. Dubordieux et Carbonneau, chacun dans leur bateau, et M. Lefevre, officier auxiliaire dans mon canot, prirent une exacte connaissance de cette rivière le 18 août, je les attendais au mouillage à 8 lieues au large hors de vue de terre, ils firent un relevé exact des sondes, et, de retour à bord, ils y pilotèrent ma division, elle mouilla par un très-bon fond de vase, le 20 août au soir, et nous nous proposâmes de partir pour faire notre descente le 21 au matin, avec le commencement du flot; je crus devoir me mettre moi-même à la tête des chaloupes, n'ayant rien à craindre par mer du côté de l'ennemi, le grand éloignement des vaisseaux pouvait faire naître à la garnison des projets de défense dont celle du fort du prince Walles, n'avait pu avoir l'idée, par la facilité que mon vaisseau avait d'approcher de ce dernier établissement. Je donnai ordre à M. de Langle de me suivre, et je chargeai M. de la Jaille du commandement de la division, l'assurant que la descente faite je me rendrais à bord de mon vaisseau et laisserait M. de Langle chargé du commandement des chaloupes qui devaient rester à terre jusques après la réduction du fort.

L'île des Hayes sur laquelle est situé le fort d'York est à l'embouchure d'une grande rivière qu'elle divise en deux branches; celle qui est devant le fort s'appelle la rivière des Hayes, l'autre, la rivière Nelson. Nous savions que tous les moyens de défense étaient sur la rivière des Hayes; il y avait de plus un vaisseau de la Compagnie d'Hudson, ayant 26 canons de 9, mouillé à l'embouchure. Cette rivière est d'ailleurs pleine de bancs, les courants sont très-violents, la marée monte et perd avec une rapidité extraordinaire, nos chaloupes pouvaient rester échouées à portée

Digitized by Google

de canon du fort ou du vaisseau, et il nous importait de ne pas faire si beau jeu à l'ennemi peu redoutable dans les circonstances ordinaires ; en conséquence, nous nous déterminâmes pour la rivière Nelson, sachant très-bien que nos troupes auraient une marche à faire d'environ 4 lieues ; mais toutes les batteries sur la rivière des Hayes étaient prises à revers et devenaient conséquemment inutiles. Nous arrivâmes le 21 au soir, à l'embouchure de la rivière Nelson, avec la petite flotte de chaloupes, il y en avait 12, en y comprenant celles prises au fort du Prince Walles, nous portions environ 250 hommes de troupes, tous nos mortiers, tous nos canons, 8 jours de vivres; les dispositions étaient faites pour n'avoir plus rien à demander aux vaisseaux, avec lesquels il était très difficile de communiquer à cause du grand éloignement où ils étaient contraints de rester; je donnai ordre aux chaloupes de mouiller par 3 brasses à l'entrée de la rivière, et je m'avançai dans mon canot avec MM. de Langle (1), de Rostaing et de Monneron pour sonder la rivière sur laquelle nous supposions que les ennemis pouvaient avoir fait quelques dispositions pour défendre la descente. Nous avions passé à 5 heures du soir, assez près du fort d'York et du vaisseau de la Compagnie, pour qu'à l'aide de leurs lunettes ils eussent pu distinguer la couleur de l'habit de nos troupes ; le vaisseau avait même tiré un coup de canon à boulet, mais hors de portée ; le fort y avait répondu ; je crus qu'il était possible que ce fut un signal pour faire marcher leurs troupes vers la rivière Nelson, mais les défenseurs de cette compagnie sont peu redoutables, et ce qu'il y avait de plus à craindre, était quelque attroupement de sauvages qu'ils auraient pu engager avec de l'eau-de-vie et de la poudre, à prendre les armes en leur faveur.

Nous trouvâmes, en sondant l'espace d'environ une lieue, que la rivière Nelson était inabordable; les plus petits canots n'en pouvaient approcher que cent toises environ, et l'espace qui restait à parcourir était de la vase molle. Nous nous déterminâmes en conséquence d'attendre le jour et de rester à l'ancre, mais la marée perdant beaucoup plus que nous n'avions imaginé, nos chaloupes mouillées par deux brasses et demie, restèrent à sec ; à trois heures du matin, M. de Langle proposa à M. de Rostaing de se mettre dans la vase et d'aller à terre tout de suite, cet avis

(1) M. de Langle, capitaine de vaisseau a commandé plus tard la frégate qui accompagna celle de Laperouse, autour du Monde. Il y a péri victime des antropophages, bien avant le naufrage et catastrophe finale de ce voyage de découvertes. Son petit-fils est vice-amiral.

Digitized by Google

fut trouvé bon ; toutes les troupes débarquèrent ainsi avec leur fusil sur l'épaule, nous fîmes un quart de lieue enfoncés dans la boue jusque aux genoux, et arrivâmes enfin sur un pré qui n'était lui-même qu'un marais éloigné du bois d'une demi-lieue ; la troupe se rangea en bataille et marcha environ une lieue jusque vers ledit bois où nous nous flattions de trouver un sentier sec qui nous conduirait au fort. Un prisonnier, que nous avions généreusement payé, s'était offert de nous servir de guide ; il nous indiqua un chemin que M. de Rostaing fit reconnaître et qui fut jugé impraticable; mais nous avons appris depuis que c'était le meilleur de l'île; toute la journée se passa en reconnaissances inutiles des chemins qui n'existaient point ; nous nous déterminâmes enfin à en tracer un à la boussole, au milieu du bois et du marais; MM. de Monneron et de Mansuy furent chargés de ce travail extrêmement pénible; la troupe campa au commencement du bois, et on annonça le soir qu'il y avait deux lieues de marais à traverser où on enfoncerait souvent jusques aux genoux. Dans la nuit il venta grand frais, j'eus la plus vive inquiétude pour mes vaisseaux mouillés en pleine côte, dans un parage où la mer est affreuse, et où le fond quoique de vase est parsemé de roches qui coupent les câbles. Je me déterminai tout de suite à faire tous mes efforts pour rejoindre ma division, la descente était faite; je ne me crus plus autorisé à abandonner mes vaisseaux surtout au moment où ils étaient dans le danger le plus évident; j'ordonnai à M. de Langle de rester chargé du commandement des chaloupes, et je me rendis au bord de la mer, mais, la tempête continuant encore, il me fut impossible de m'embarquer. Je profitai d'un intervalle le lendemain, et j'arrivai à bord, une heure avant un second coup de vent. M. de Carbonneau qui était parti avec moi fit naufrage dans son bateau, et fut cependant assez heureux pour se sauver à terre avec son équipage. Ils revinrent à bord trois jours après moi, et ayant vécu d'herbes et de quelques fruits sauvages.

L'*Engageante* perdit deux ancres dans le second coup de vent, et l'*Astrée* deux ; s'il avait duré quelques heures de plus, la frégate de M. de la Jaille était perdue et 300 hommes étaient noyés. Le vent ayant calmé le 26, j'appris que nos troupes étaient arrivées devant le fort le 24 au matin, et qu'à la première sommation de M. de Rostaing, les portes lui avaient été ouvertes, après cependant avoir proposé une capitulation qui fut acceptée, et dont je joins ici la copie. Le vaisseau de la compagnie avait profité de la première tempête qui m'avait forcé de rester à terre,

Digitized by Google

pour échapper, il y avait beaucoup de brume. M. de la Jaille me rendit compte que personne dans la division n'en avait eu connaissance; d'ailleurs nous étions environnés de bancs sur lesquels il pouvait passer, et où il était impossible de le suivre, à moins d'avoir d'excellents pilotes; ainsi, je suis très-éloigné d'avoir aucune négligence à imputer à M. de la Jaille à cet égard. J'écrivis à M. de Rostaing pour le presser de tout brûler et de se rembarquer tout de suite, le mouillage où nous étions n'était pas tenable; il était aussi pressé que moi, sentait parfaitement notre position, et je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations avec un officier dont le zèle, les talents et l'amour du bien du service, m'assuraient que toutes nos attaques seraient suivies d'un plein succès; mais nos mesures furent déconcertées par un nouveau coup de vent, dans lequel l'*Engageante* courut encore de nouveaux risques; sa troisième ancre cassa, ainsi que sa barre de gouvernail, sa chaloupe fut perdue. Ma chaloupe commandée par M. Dubourdieux, fit aussi naufrage à terre, je perdis mon canot et une ancre; enfin, le beau temps revint et j'eus le plaisir, dans la matinée du 31 août, de voir le fort d'York en feu, et M. de Rostaing, avec le reste de sa troupe, revenir à bord dans un grand bateau appartenant à la Compagnie, que nous avions pris dans la rivière. Il mouilla la nuit à une lieue de mon vaisseau, et au jour il s'embarqua sur le *Sceptre;* nous mîmes à la voile tout de suite, ayant à bord les trois gouverneurs des forts du Prince Wales, d'York et de Severn, petit établissement dépendant d'York, que nous avons négligé de détruire, parce qu'il était d'une extrêmement petite importance, et que nos vaisseaux, sans ancres ni chaloupes, avec 300 malades, n'avaient rien de mieux à faire que de quitter ces mers, qui, depuis le 25 août, sont plus orageuses que la Manche au mois de janvier.

Je crois pouvoir évaluer à dix ou douze millions la perte occasionnée à la Compagnie d'Hudson, et je suis très-convaincu qu'elle remettra son privilége au Parlement, ce qui anéantirait entièrement ce commerce, qui ne peut être fait que par une Compagnie; mais les pelleteries reflueront vers le Canada, et notre expédition eut été bien plus utile si cette colonie nous appartenait encore.

Je n'ai rien à désirer pour moi, Monseigneur, j'ai été assez heureux pour réussir à exécuter les ordres du Roi, et à remplir les vues que vous aviez. C'est une compensation dont je suis trop

Digitized by Google

satisfait pour en demander aucune autre, mais M. le chevalier de Langle et M. de la Jaille, par leurs talents, leur zèle et leur manière distinguée de servir, sont susceptibles des grâces particulières du Roi ; je les sollicite en leur faveur, ainsi que pour M. de Paroy, mon second. MM. de Saulnier et de Beauregard, ces deux derniers sont à la tête des enseignes, et si je pouvais assez vous faire connaître, Monseigneur, les fatigues de cette campagne, je suis assuré qu'ils seraient compris dans la première promotion de lieutenants. J'ose vous répondre de leurs talents et de leur manière distinguée de servir. M. Dubordieux, enseigne de vaisseau suédois, a si particulièrement contribué au succès de cette campagne, pendant le temps qu'il a commandé son bateau, que je vous demande un brevet de lieutenant pour lui, et la croix du mérite, en vous priant, Monseigneur, d'engager M. le comte de Creux, à lui faire obtenir la même faveur dans la marine de Suède. M. Lefèvre a aussi mérité un brevet de lieutenant de frégate.

Je joins, Monseigneur, une liste des différentes grâces que je vous supplie de demander au Roi, j'ose vous assurer qu'aucune bienveillance particulière ne m'a déterminé, et que je n'ai été guidé que par la plus exacte justice.

Nous avons eu l'attention, en brûlant le fort d'York, de laisser un magasin assez considérable dans un lieu éloigné du feu, où il y avait des vivres, de la poudre, du plomb et des fusils pour les sauvages, avec quelques articles de traite les plus essentiels à l'existence des naturels du pays. Je sais qu'il y a plusieurs anglais dispersés dans les bois, nous avons cru devoir pourvoir aussi à leur subsistance, bien assuré que le Roi approuvera notre conduite à cet égard, et que nous avons prévenu vos intentions.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : Lapérouse.

A bord du *Sceptre*, dans le détroit d'Hudson,
le 6 septembre 1782.

Digitized by Google

REGIS BREYSSE

SCULPTEUR ARDÈCHOIS

AU milieu d'un triangle formé par le Gerbier de Joncs, la Chartreuse de Bonnefoy et le lac d'Issarlès; en face du Béage, on voit un petit hameau où se trouve la maison, ou plutôt la cabanne de Régis Breysse, le berger du Béage, qui fut plus tard un artiste de talent, mais dont la fin n'a pas répondu aux espérances du début. Régis Breysse est né là, le 19 juillet 1810, d'une famille très-pauvre. Ses premières années furent des plus dures, et il en a retracé le souvenir dans un bas-relief d'un effet curieux et saisissant que nous trouverons plus tard dans l'atelier de l'artiste.

Le plus jeune d'une famille pauvre et nombreuse, Régis Breysse dut, de bonne heure, à l'exemple de ses frères et sœurs, quitter le toit paternel, pour aller demander à un labeur de chaque jour les moyens d'existence, que la misère de ses parents les mettait hors d'état de lui procurer. Il avait alors une douzaine d'années. Jusques-là, son unique occupation s'était bornée à suivre sa mère et ses sœurs à la cueillette des violettes.

La récolte de la violette, dont le Béage et les communes environnantes ont le monopole, toute minime qu'elle paraisse, a néanmoins une grande importance pour la localité; c'est une de ses ressources.

La cueillette se fait en juin et se prolonge jusqu'au 15 juillet. On fait sécher la violette sur des planches, à l'ombre, comme toutes les plantes médicinales, car le soleil enlèverait leur principe actif.

Digitized by Google

« Autrefois, le commerce (1) des violettes de nos montagnes « aboutissait à la foire de Beaucaire, par le canal de deux ou trois « épiciers-herboristes de Burzet, mais aujourd'hui il se fait di- « rectement entre les petits spéculateurs des Cévennes et les « droguistes des grandes villes du midi. En 1869, un herboriste « de Burzet en expédia, à lui seul, quinze quintaux, à Nîmes.

« Il y a une vingtaine d'années, la violette séchée se vendait « un franc le kilogramme. Aujourd'hui, elle vaut de deux à trois « francs.

« Il y a, toutes les années, à Ste-Eulalie, une foire spéciale « dite *foire des violettes*, où toutes les communes de la mon- « tagne apportent leur récolte et où l'on vient surtout du Puy et « un peu d'Aubenas et de Burzet. Le chiffre de 15,000 francs « donné par M. de Valgorge, comme représentant le bénéfice « total de la récolte des violettes dans nos communes de la mon- « tagne, est évidemment bien au-dessous de la réalité, même en « admettant l'ancien prix de un franc le kilog. »

Depuis quelque temps, le doux instinct du petit Régis lui avait fait deviner la gêne de la maison. Il comprit qu'il fallait chercher un moyen de n'être plus à charge à ses parents. Un matin, le bonhomme se lève, il prend un bâtonnet à la main, son *eustache*, qu'il passe en sautoir à son cou et le voilà parti.

Il va d'un trait jusqu'à l'extrémité du village. Tout-à-coup, il s'arrête devant une grande maison qu'il contemple un instant. Il se décide à frapper à la porte. Valette, le propriétaire paraît sur le seuil.

— Que désires-tu, petit? Comment t'appelles-tu?

— On m'appelle le petit Régis, mon père s'appelle Claude Breysse. Nous sommes du Bas-Béage. C'est bien ici chez M. Valette, un des riches du Haut-Béage?

— Oui, répond le propriétaire d'un air satisfait; qu'y a-t-il pour ton service?

— ...Je vas vous dire, Monsieur, nous sommes beaucoup d'enfants chez nous... mes parents sont très-pauvres et il n'y a pas toujours de quoi manger à la maison; j'ai imaginé d'aller me *louer* pour gagner ma vie et venir en aide à mes pauvres parents. Je ferai n'importe quoi.

— Eh bien! écoute, je te prendrai, si tu veux, pour garder

(1) Docteur Francus — *Voyage aux pays volcaniques du Vivarais* (page 260).

Digitized by Google

des agneaux qui sont trop jeunes pour suivre les grands. Tu seras bien nourri pour commencer et, plus tard, nous verrons. Çà te va-t-il ?

— Oh oui, Monsieur.

— Eh bien ! c'est entendu, lui dit le propriétaire, tu viendras le plus tôt possible (1).

Le petit Régis va, tout heureux, annoncer cette bonne nouvelle à ses parents, et, dès le lendemain, il entrait comme berger chez Valette.

Deux années se passent et l'on ne fait attention qu'à la bonne conduite de cet enfant, à qui la douceur de son caractère et l'exactitude scrupuleuse qu'il apportait dans l'accomplissement de tous ses devoirs, n'avaient pas tardé de lui mériter la confiance et l'amitié de son maître.

Un jour, le *petit Régis,* ainsi on l'appelait communément dans le village, s'attarda. Les troupeaux étaient rentrés à l'étable, la nuit commençait à envelopper de ses ombres les montagnes et les vallées, et l'enfant ne paraissait pas. Justement alarmé d'un pareil retard, Valette courut, suivi de ses domestiques, sur les traces de Régis. On l'avait vu dans la matinée se diriger du côté du lac d'Issarlès. Qu'avait-il pu devenir depuis ? Se serait-il égaré sur ses rives, et les eaux profondes du lac se seraient-elles, pour toujours, refermées sur lui ?.. On en était là de ces tristes réflexions, lorsque deux des chercheurs crurent entendre tinter, dans le lointain, le son connu d'une clochette ; le bruit devient plus distinct, il se rapproche, plus de doute, l'enfant n'est pas perdu, il est là qui arrive... On court dans la direction que le son semble indiquer et l'on trouve le petit Régis revenant tranquillement au Béage, sans se douter le moins du monde des craintes dont il était devenu l'objet.

— Eh ben !... eh ben !... lui crie-t-on du plus loin qu'on peut se faire entendre. D'où viens-tu, petit ?... Arrive, vite, vite.

Régis et les agneaux hâtent le pas.

— Mais qu'as-tu fait, petit, qu'est-ce qui t'est donc arrivé ?

— Rien, seulement je n'ai point fait attention à l'heure parce que j'étais occupé à faire un bouquet pour M. Valette, vous savez que c'est demain sa fête.

— Juste, on la souhaite ce soir, et, où as tu mis ton bouquet ?

(1) F. Fertiault — *Le berger du Béage* (nouvelle artistique).

Digitized by Google

— Là, dans mon mouchoir.

— Mais il sera bien fané d'ici à ce soir, ton bouquet.

— N'ayez peur, ce bouquet-là ne se fane pas.

On arrive au seuil de la maison où Valette était posté depuis un bon moment.

L'enfant est pressé de questions, il ne répond pas, mais les demandes de son maître devenant plus pressantes, il se met à pleurer, et, ouvrant son mouchoir qu'il tenait à la main, il montre ce qu'il contenait: c'étaient des moutons, des chiens, des vaches même, qu'il avait sculptés sur le bois, avec le seul secours de ces petits couteaux à lame courte, que les enfants de nos montagnes portent suspendus à la boutonnière de leur veste et que l'on appelle *eustaches,* du nom de celui qui les a inventés. Régis avoua ingénûment que, depuis une année, toutes ses journées étaient employées à ce travail. Il savait que le lendemain les gens de la ferme devaient offrir un bouquet à Valette, en l'honneur de sa fête, et le pauvre enfant, lui aussi, avait voulu faire son petit cadeau à son maître (1).

On raconte que, pour donner de la couleur à ses animaux, il se faisait une piqûre et les coloriait de son sang, qu'il avait soin de mitiger avec un peu d'eau lorqu'il voulait obtenir des nuances moins foncées.

Ainsi s'est révélée, pour la première fois, la vocation de Breysse pour la sculpture.

Le petit Régis ne doit plus désormais rester chez Valette. Celui qui a su tracer avec tant de délicatesse et de bonheur, sur le bois, l'image des animaux confiés à sa garde, ne peut plus être berger. Que fera-t-on de lui ?... un coutelier.

Pour se rendre compte de cette détermination, il faut se rappeler que la coutellerie est une des industries de la montagne, cela tient aux mœurs de ses habitants, « race très-caractérisée, qui est en harmonie physique avec le sol qui la porte, maigre, sombre, rude et comme anguleuse dans ses formes et dans ses instincts. Au cabaret, chacun apporte son couteau dans sa gaîne et le pique par la pointe dans le dessous de la table, entre ses jambes, après quoi on cause, on boit, on se contredit, on s'exalte et on s'égorge... Le montagnard ne va jamais sans son couteau: il irait plutôt sans chemise. A côté des vices, il y a de grandes qualités. Ils sont probres et fiers. Rien de servile dans leur

(1) Ovide de Valgorge — *Souvenirs de l'Ardèche.*

Digitized by Google

accueil, et un grand air de franchise dans leur hospitalité. Ils ont certes dans l'âme les âpretés et les beautés de leur terre et de leur ciel. » (1).

Une fois qu'il fut décidé que Régis Breysse serait coutelier, on se mit en quête d'un patron. Il fut placé comme apprenti chez Faure, le coutelier le plus réputé du Béage.

Quelque temps après, il se présenta chez Ginoux, coutelier au Monastier, qui le reçut avec plaisir, ayant entendu parler de lui avantageusement, lorsqu'il faisait son premier apprentissage au Béage.

Du Monastier, Régis Breysse vint chez Rochette, coutelier-armurier à Saint-Cirgues. Comme au Béage et au Monastier, il se fit remarquer par son habileté, au point de se faire une réputation dans la contrée.

De Saint-Cirgues à Montpezat, la distance n'est pas grande, la renommée y avait déjà porté le nom de l'ouvrier Breysse. Chabanis et Coste, couteliers de cette ville, mirent tout en œuvre pour l'avoir chez eux. Des propositions très-avantageuses lui furent faites. Après quelques hésitations, Régis Breysse finit par accepter celles de Chabanis.

Chose singulière! tous les couteliers de la montagne se disputaient l'ouvrier Breysse, qui pourtant ne fut jamais capable de faire une lame; mais il faisait les manches à la perfection, c'est-là, en effet, qu'il pouvait exercer son talent.

Breysse n'avait pas l'étoffe d'un coutelier, aussi la maison de Chabanis fut bientôt trop étroite pour lui. On aurait dit qu'il éprouvait comme un vague pressentiment des destinées qui lui étaient réservées

Depuis quelques temps, il nourrissait une secrète envie d'aller dans une ville. De quel côté vont se diriger ses pas? Le Puy est bien près de Montpezat, et il en a ouï dire tant de merveilles!.. Un beau matin, l'ouvrier coutelier fait son petit paquet et se met en route pour la capitale de l'ancienne province du Velay.

Un monde nouveau vient de s'ouvrir tout-à-coup devant Breysse. Il a renoncé au métier de coutelier, il veut être sculpteur. Adieu l'ouvrier; c'est l'artiste qui commence. Mais avec de nouvelles idées sont venus de nouveaux besoins. Quelle distance le sépare des destinées qu'il rêve! Sans fortune et sans appui, il a grandi sans étudier et sans rien savoir: Breysse ne sait ni lire

(1) George Sand : *Le Marquis de Villemer.*

Digitized by Google

ni écrire. Comment arrivera-t-il à son but? La Providence veille sur lui.

A peine arrivé au Puy, sans autre guide que son instinct, Breysse parcourt les églises et le musée de la ville, s'arrêtant de préférence devant les objets admirés des connaisseurs; puis, rentré chez lui, il reproduit sur la pierre ou avec l'argile, qu'il sait déjà façonner et pétrir, là, un bas relief, ici, un fragment ou une statue tout entière. Souvent il n'attend pas d'être rentré pour confier à un morceau de bois ses impressions artistiques. C'est ainsi qu'un jour il fut rencontré par un éminent personnage, sous le porche de l'église St-Laurent, occupé à reproduire la statue de ce saint, qui décore le portail de l'église. Cette rencontre fut pour Breysse une bonne fortune. On le regarde d'abord, puis on l'admire, on l'interroge, et enfin quatre hommes de haut mérite le prennent sous leur protection.

Dorénavant les études de Breysse seront dirigées avec plus d'entente et plus de soin; et tous ces avantages il les devra aux hommes intelligents et généreux qui, comme de bons génies, vont désormais veiller sur lui. Ces derniers ont compris ce que l'on doit attendre de Breysse.

Il part pour Lyon, vivement recommandé par un de ses protecteurs à un des plus habiles sculpteurs de cette ville.

A peine arrivé chez son nouveau maître, Breysse acquiert la bienveillance et l'affection de ce dernier. Outre les leçons particulières qu'il lui donne, il lui fait suivre les cours des beaux-arts, au palais St-Pierre. Bientôt Breysse n'a plus rien à demander au savoir de son maître. Ses yeux se tournent vers Paris; c'est là qu'il faut qu'il aille; mais il ne possède absolument rien au monde, et comment vivre à Paris, sans argent!...

« Le conseil général de l'Ardèche, à qui l'un des protecteurs de Breysse a eu l'heureuse idée de s'adresser dans cette circonstance décisive, accueille, avec un empressement qui l'honore, la demande qui lui est présentée. Il accorda à Breysse, en 1839, une subvention de 800 francs, qui fut élevée à 1000, pour chacune des quatre années suivantes. Grâce au département, Breysse peut donc aller à Paris continuer ses études artistiques. » (1).

Sur la recommandation de Foyatier, David (d'Angers) lui ouvre l'entrée de son atelier. On pressent déjà ce que l'élève va devenir

(1) Ovide de Valgorge — *Souvenirs de l'Ardèche.*

Digitized by Google

sous un pareil maître. Bientôt il se présente devant le jury d'examen, et la lutte qui s'engage entre lui et ses nombreux concurrents, a pour résultat son admission à l'école des Beaux-Arts.

Né dans l'Ardèche, il a voulu que son pays lui fournît le sujet de sa première inspiration. C'est aux fastes de la vie militaire de son compatriote, le général Rampon, qu'il est allé le demander. Breysse a choisi le moment où le brave général, alors simple colonel, au milieu du feu qui éclate autour de lui, fait jurer à ses soldats cernés par l'armée autrichienne, de s'ensevelir plutôt que de se rendre, sous les ruines de la redoute de Montelegino, confiée à leur garde.

Ce bas-relief, qui a trois mètres trente centimètres de longueur, sur deux mètres soixante centimètres de hauteur, et se compose de quatre-vingt-dix figures, eut les honneurs de l'exposition publique, dans les salles du Louvre, en 1841.

Vers 1848 jusqu'en 1860, époque de sa mort, Régis Breysse établit son atelier dans la rue Cherche-Midi, qu'habitaient plusieurs sculpteurs, entre autres Soitoux, que Breysse voyait assez souvent. L'atelier, situé au fond d'une vaste cour, vitré, bien éclairé, mais extrêmement modeste, servait de salon et de chambre à coucher; la couchette ressemblait à celles du Béage, patrie de l'artiste. A de certaines heures de la journée, les visites d'amis animaient singulièrement ce logis, excentrique au dernier point. Têtes de mort, squelettes jaunis, vieilles draperies, trophées d'armes, peintures, maquettes, croquis, émaux, faïences antiques, tout s'y rencontrait pêle-mêle et offrait un coup d'œil rare et puissamment original.

Les ébauches de toutes les sculptures de Breysse, depuis ses premiers débuts, étaient réunies dans cet atelier. En face de l'une de ses plus belles œuvres, le *Gladiateur terrassant un lion*, groupe magnifique, exposé en 1844, on remarquait le bas-relief si naïf, si touchant et si vrai, dont nous avons fait faire une reproduction photographique, grâce à l'obligeance de M. Mazon, à qui Breysse en avait donné un exemplaire. Ce bas relief inédit représente la famille Breysse, réunie dans une étable, où un propriétaire hospitalier lui a donné asile pour la nuit Les pauvres gens ont l'air morne et abattu, ils n'ont pas dîné, c'est bien évident: la mère pleure, deux des enfants portent une besace, on devine qu'ils ont couru toute la journée pour demander l'aumône et qu'ils rentrent avec bien peu de choses. Deux autres cherchent à consoler leur mère. Un sixième, le plus jeune, qui n'est autre que l'auteur lui-même,

Digitized by Google

a la tête appuyée contre le sein de sa mère. Le propriétaire, une lampe, (un *chalel*) à la main, apparaît sur le seuil de la porte, apportant la soupe à ses hôtes. Les bœufs ruminent gravement à côté de ce groupe, dont chaque personnage révèle, par son attitude, toutes les angoisses de la misère et de la faim (1).

A côté de la *Défense de la redoute de Montelegino par Rampon*, s'élevait la scène de la Convention : *Boissy d'Anglas, présidant l'assemblée du 1er prairial, debout et saluant la tête du député Féraud.* Ce bas-relief, qui devait figurer à l'exposition de 1845, mesure quatre mètre de longueur sur trois de hauteur, et compte soixante-douze figures, dont vingt de grandeur naturelle occupent le premier plan. Ces deux grands bas-reliefs sont à Privas, dans la salle du Conseil de Préfecture. Plus loin, le *Christ en croix*, premier jet de l'œuvre magistrale que possède aujourd'hui l'église d'Aubenas. A côté, la statue de l'*Ange Gabriel tenant un lys à la main*, exposée en 1844. En face, les bustes de Boissy-d'Anglas, d'Auguste de Bernardy, de Laurent (de l'Ardèche), de Madame la comtesse de X... et le plus récent, le dernier sorti de la main de Breysse, celui de M. Louis-Germain Saussac, qui fut pendant plus de quatre années le plus intime ami du berger sculpteur... (2). Partout, dans les moindres recoins, des médaillons, des maquettes, des figurines d'hommes, d'animaux et de fleurs.

***

De 1848 à 1852, époque troublée, où le public avait d'autres soucis que l'encouragement des beaux-arts — surtout l'art si dispendieux de la sculpture — Breysse avait dû, pour vivre, se livrer à un pur travail de *mise au point*, travail de simple manœuvre; il passait ses journées à *retoucher* des chemins de croix en plâtre moulé; il s'acquittait en conscience de cette tâche ingrate, encore plus ingratement rétribuée, et donnait aux bas-reliefs qui sortaient transformés de ses mains, un relief, une allure que l'on serait heureux de trouver dans les ouvrages de cette sorte. Les églises où sont aujourd'hui placés ces nombreux chemins de croix, *revus* par Breysse, possèdent, sans qu'on s'en

(1) Nos compliments à M. Ribeyre, photographe à Vals-les-Bains : rarement une reproduction photographique a été mieux réussie.
(2) C'est à l'obligeance de M. L.-G. Saussac que nous devons ces renseignements intéressants sur Breysse.

Digitized by Google

doute, des œuvres d'une valeur artistique infiniment supérieure au prix qu'elles ont coûté.

Peu rétribué, Breysse devait mener, et menait en effet, une vie très-modeste. Presque en face de son atelier se trouvait un restaurant, hanté par les ouvriers sculpteurs des ateliers voisins. Il prenait ses repas à côté d'eux, qui lui témoignaient la haute estime où ils tenaient son talent, en ne lui parlant que chapeau bas et ne l'appelant jamais que Monsieur Breysse. — On sait que, dans ce petit monde, le tutoiement est facile et le sans façon de règle. — Breysse se contentait d'une cuisine mystérieuse, d'un vin douteux. La note du repas montait à seize sous, *gloria* compris, mais le tout assaisonné d'une dose d'inaltérable bonne humeur et d'une douce philosophie.

Une de ses plus grandes joies, lorqu'il avait touché le prix d'une *station* entière, était d'aller à la recherche d'un ami; on partait hors barrières, pour Neuilly ou Fontenay-aux-Roses. Et là, sous les hauts arbres ou sous une vaste tonnelle, on savourait longuement une gibelotte authentique, une friture de goujons de Seine, arrosées de Bourgogne (cachet vert) avec Brie et fraises au dessert. On revenait le soir, à la belle étoile, sans souci des rôdeurs de barrières — Breysse était fort et courageux comme un hercule — et l'on rentrait au logis, où se continuaient les paradoxes, les théories artistiques et politiques les plus extra-lunaires qui se pussent entendre.

A cette même époque, ses opinions lui avaient aliéné les bons offices de ceux qui, dès ses débuts, s'étaient montrés ses plus zélés protecteurs et l'avaient prôné, au point de griser une cervelle admirablement organisée, mais très-impressionnable, croyante et naïve jusqu'à l'excès. Ce fut un tort. Breysse, dépuis, ne put produire son dernier mot.

Douce et sensible nature, il vivait dans les nuages et n'eût pas donné une chiquenaude à un enfant. Il avait, à cette époque, un petit bonhommé de douze ans, comme apprenti sculpteur. Breysse avait pour cet enfant, étourdi et malin comme un vrai petit parisien qu'il était, toute l'affection, toutes les tendresses d'un père. De même avec tous ses amis ou camarades.

Au physique, Breysse était de petite taille, trapu, cheveux noirs, frisés en broussailles, le teint bistré du paysan des Cévennes, le front moyen, mais énergiquement accusé, de même que le nez: nez montagnard, d'une fermeté, d'une rigidité de lignes qui allait jusqu'à la dureté, en certains moments, d'ailleurs très-rares L'œil noir, petit, perçant, s'illuminait parfois d'éclairs qui gran-

Digitized by Google

dissaient le regard et transformaient toute la physionomie, physionomie d'une mobilité incroyable, passant du repos à l'action et traduisant avec une fidélité inouïe les mouvements intérieurs du personnage. Les lèvres larges, sensuelles, la fossette au menton, atténuaient ce que pouvait avoir de sombre le haut de la figure. En somme, la tête, dans son ensemble, révélait un caractère.

La nature du talent de Breysse était plutôt géniale et de fantaisie que classique. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts, plus tard de David (d'Anger)s, il subit, sans pouvoir y échapper, l'influence — heureuse, quand elle s'applique à un esprit déjà cultivé, mais souvent funeste dès qu'elle envahit une nature abrupte — d'une éducation artistique, inflexible dans ses principes et ennemie de toutes innovations contraires aux règles. Breysse, après des études préliminaires indispensables, livré à lui-même, à son génie natif, eût peut-être marqué sa place au premier rang, parmi les sculpteurs contemporains; tel qu'il est, il a une valeur propre indiscutable, et l'Ardèche, à bon droit, doit être fière de son enfant.

*
* *

Breysse vivait par le cœur bien plus que par la tête, comme beaucoup d'artistes. Il aimait à réaliser ses rêves plastiques. On ne peut se rappeler sans sourire, les épisodes d'évolutions amoureuses qui eurent lieu en 1850, entre lui et une jeune femme de comptoir du *café du Luxembourg*, une toute mignonne, rêveuse personne, mais fûtée comme une parisienne, et qui, pendant trois mois au moins, mit à l'envers la cervelle attendrie de l'artiste ardéchois. Que de choppes, grand Dieu! que de *glorias!* que de verres de punch inutilement consommés dans ce café Bobino! Mais aussi que de soupirs, que d'angoisses, que de mortelles attentes! Le roman finit par l'offrande, acceptée, d'un médaillon sculpté par le soupirant. Il resta dans l'atelier longtemps. Des trois cents et quelques médaillons que Breysse a dessinés, celui-là était le meilleur, un chef-d'œuvre de finesse sculpturale: Préault en eût été jaloux.

Sous des apparences froides, Breysse recélait un tempérament de feu. Mais ses visées n'étaient point basses et le culte de l'idéal, du vrai, du beau, a eu rarement un adepte plus enthousiaste, plus convaincu que lui. C'est même à ce titre qu'il a pu mener tout un roman avec la comtesse de T..., une des plus belles

Digitized by Google

femmes, des plus spirituelles de Paris, roman qui a fait époque dans la vie si accidentée de Breysse.

Dans un des salons du faubourg St-Germain où, à cette époque, Breysse était encore admis, la comtesse de T... avait remarqué notre compatriote qui, sous sa rude écorce montagnarde, se révélait artiste dans la plus haute acception du mot et qui, certain soir, se sentant admiré, aimé peut-être, dans un de ces entraînements qui ne lui étaient familiers que dans l'intimité, avait prodigué tout ce qu'il avait de cœur et de génie pour plaire à la dame de ses pensées.

Breysse, comme Guérin, comme Léopold Robert, comme Papety, presque ses contemporains, était pris. Une comtesse ! mieux encore, un ange ! mieux encore, une belle femme ! Il eût fallu le voir ; pour lui, le monde était devenu un ciel tout bleu. C'était tous les jours de gigantesques bouquets de violettes de Parme, de camélias, de touffes énormes de roses de Bengale, le tout accompagné d'invocations, qu'il priait son ami L.-G. S... de traduire en vers à Chloris, vers dignes de s'enrouler autour des papillottes du *Fidèle berger*. Breysse les trouvait charmants, ravissants : « Vous êtes artiste autant que moi, » disait-il naïvement, en copiant, de sa grosse et forte main de sculpteur, les sonnets de son ami, où *confiance* rimait avec *espérance* et *beau jour* avec *amour*.

En ces temps-là, Breysse, frisé, ganté, rasé, tout de noir habillé, s'en allant en conquête amoureuse, était d'une originalité achevée ; il ne fallait pas gratter bien fort l'artiste pour retrouver le pâtre du Béage : on aurait dit un marchand de bœufs endimanché faisant des visites. Comment le roman finit-il ? Un soir, Breysse, qui mêlait volontiers les amours à la politique, à certains moments, eut maille à partir avec les sergents de ville, à propos d'une manifestation trop prononcée de ses opinions libérales. On saisit sur lui un énorme couteau de montagne — un véritable *Coste*, de Montpezat — présent artistique de son ami L.-G. S... Une enquête eut lieu ; elle dévoila que le couteau artistique, Breysse et son ami L.-G. S... étaient tous trois républicains. Adieu comtesse, adieu aristocratiques amours, adieu faubourg St-Germain.

*
* *

Vers 1853, Breysse n'avait qu'une idée en tête ; c'était d'être chargé de la statue d'Olivier de Serres, dont l'érection, à Ville-

Digitized by Google

neuve-de-Berg, était déjà projetée. Il semblait assez naturel qu'on le chargeât d'un travail comme lui revenant en quelque sorte de droit, puisque la nouvelle statue aurait rappelé deux ardéchois au lieu d'un. Breysse fit un projet qui paraissait devoir être accepté. Nous avons vu, au *café Duplan*, à Villeneve-de-Berg, une réduction de sa statue, qui nous semble très-réussie. Le projet de Pierre Hébert lui fut préféré — et nous nous plaisons à reconnaître que cet éminent sculpteur a doté Villeneuve-de-Berg d'un chef-d'œuvre. — Breysse fut profondément blessé dans son amour-propre d'artiste et d'ardéchois, à la seule pensée que la statue d'Olivier de Serres allait être confiée à un autre, et nous sommes convaincu que cette déception n'a pas peu contribué à préparer la terrible maladie dont il est mort.

Breysse est mort fou à Bicêtre, après trois mois de souffrances, le 1er juillet 1860.

Que devint son atelier? C'est ce que, malgré bien des recherches, nous n'avons jamais pu découvrir. Il est quelqu'un pourtant qui doit le savoir, c'est un compatriote de Breysse, M. l'abbé Soleilhac, aujourd'hui vicaire à Ste-Marie-des-Batignolles, qui visitait souvent notre pauvre sculpteur et l'assista, paraît-il, à ses derniers moments. Nous lui avons écrit deux fois et envoyé même la préface du *Panthéon du Vivarais*; il n'a pas daigné nous répondre...

Une nièce de Breysse, qui habite Vals-les-Bains, nous disait un jour que « tout ce qu'avait laissé son oncle était resté à un curé. » S'agit-il de M. l'abbé Soleilhac? Lui seul pourrait nous le dire.

Henry Vaschalde.

Extrait du Panthéon du Vivarais, *(ouvrage manuscrit) tome IV, pag. 349 à 362. — L'ouvrage aura 6 volumes in-4° de texte et 2 vol. de portraits.*

Digitized by Google

CHRONIQUES DAUPHINOISES

et

DOCUMENTS INÉDITS

Relatifs au

Dauphiné pendant la Révolution

Les Savants du département de l'Isère et la Société des Sciences des Lettres et des Arts de Grenoble (1794 — 1810)

Par CHAMPOLLION-FIGEAC

PRÉFACE (1)

LA publication que nous offrons à nos compatriotes du Dauphiné, a pour objet de faire connaître un certain nombre de documents inédits, relatifs à la Révolution et concernant les départements formés par le démembrement de cette ancienne province.

Ces documents, imprimés d'après les textes originaux et authentiques, ont été choisis sans esprit de parti, sans idée préconçue de politique, et en nous inspirant des principes de l'ancienne Société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble (Académie delphinale), c'est-à-dire *ad narrandum*.

Pour atteindre, aussi complétement que possible, le but que nous nous sommes proposé, nous avons divisé notre publication en *périodes historiques*, ayant pour base les grands événements de la Révolution. Chaque période sera le sujet d'*un volume*, de manière à ce que, si cette publication ne se continuait pas, *le volume aujourd'hui imprimé*, forme un ensemble complet, sans avoir besoin des volumes précédents, ni des suivants.

Ainsi, la *première période comprendra* :

Les Etats-Généraux de la province de Dauphiné, assemblés

(1) Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant, comme avant-goût, la *préface* de cette intéressante publication, qui sera mise en vente le 15 janvier 1880.

Digitized by Google

à Grenoble et à Romans, pendant les années 1787, 1788, 1789; — les délibérations extraordinaires de l'Hôtel-de-Ville, à Grenoble et à Vizille; — celles du Parlement, de la Commission intermédiaire pendant les trois mêmes années; — l'Assemblée administrative séant à Vienne, et les Assemblées électorales de Saint-Marcellin, Moirans, etc.; — Enfin, les actes politiques et administratifs du temps de la République, spécialement relatifs à nos départements, jusqu'au 9 thermidor 1794. — Ce volume (1787-1794) *sera prochainement mis sous presse,* si nos compatriotes accordent leur concours à la publication que nous avons entreprise et qui est représentée, aujourd'hui, *par le présent volume*, relatif à la *seconde périodde la Révolution* dans nos départements.

Les documents qui se rapportent à cette *seconde période de la Révolution* et qui sont imprimés pour la première fois *dans ce volume,* commencent en l'an III de la République (1794), et vont jusqu'à la fin de l'année 1810. — Cette série comprend donc les essais d'organisation administrative, politique et littéraire en Dauphiné, ordonnés par la République devenue plus calme et plus modérée; par le Directoire, et enfin complétés sous le Consulat et le premier Empire. L'année 1810 fut, en effet, une des plus florissantes pour notre département.

Il y eût aussi, pendant cette *seconde période de la Révolution*, quelques événements terribles, qui retentirent douloureusement dans nos localités, quoique le Dauphiné n'ait pas toujours été le théâtre de ces faits déplorables; mais les *documents inédits* relatifs à cette phase de la Révolution, constatent l'impression qu'ils produisirent sur nos compatriotes. A ce point de vue, les chapitres de l'*Esprit public* (le XVIe chapitre et les suivants, p. 318), abondent en renseignements puisés aux sources les plus authentiques, puisque ce sont les *extraits textuels* des *rapports confidentiels* des administrateurs du département de l'Isère, désignés successivement sous les titres de: Commissaires du pouvoir exécutif du département et des districts, présidents du Conseil général, présidents du Comité de surveillance, délégués, maires, préfets, sous-préfets, etc. Ces fonctionnaires s'appelaient: Planta, Amar, Réal, de Barral, du Bouchage, Renauldon, Hilaire, Imbert, Ricard, Sapey, Fourier, etc. (Chap. IV et VII). Les événements princi-

Digitized by Google

paux qui impressionnèrent plus ou moins vivement nos compatriotes, et auxquels ils s'associèrent ou qu'ils désapprouvèrent avec indignation, furent nombreux pendant cette *seconde période de la Révolution*. En effet, après le 9 thermidor, nous trouvons, en 1795, les révolutions politiques du 12 germinal et du 1er prairial; la Constitution de l'an III est proclamée le 22 août; la publicité du culte est autorisée le 30 mai; la catastrophe de Quiberon a lieu le 21 juillet, et les Cinq Directeurs conventionnels et régicides sont installés au pouvoir le 1er novembre.

En 1796, l'*esprit public* est surveillé et dirigé par un ministère de la police générale, occupé successivement par Cambacérès, par Cochon, par Fouché, ayant sous ses ordres Anglès, Mounier, etc. La Vendée est pacifiée pour la première fois. En 1797, les élections partielles du Corps législatif ont lieu le 20 mai; ensuite l'abrogation de la loi contre les prêtres insermentés (24 août); la journée du 18 fructidor; la conspiration de Pichegru et l'exclusion des anciens nobles et de leurs familles des fonctions publiques et des droits civiques.

En 1798, de nombreuses élections de départements sont cassées (11 mai); la conscription militaire est établie (5 septembre). — En 1799, une révolution administrative a lieu le 30 prairial, au profit de Siéyes, de Barthélemy, de Fouché et de Cambacérès. Le club du Manége est en pleine activité. Le 16 octobre, Bonaparte, de retour d'Egypte, arrive à Paris, et, bientôt après, le 18 brumaire a lieu. Le nombre des journaux autorisés est limité, en l'année 1800, par arrêté des Consuls, du 17 janvier, et, peu de temps après, « afin d'assurer la liberté de la presse », il est défendu aux libraires de mettre en vente un livre, sans l'autorisation préalable d'une Commission d'examen (Chap. VIII). Le 22 juillet, le corps de Turenne, bien que cet illustre guerrier ait été au service d'*un tyran*, est transporté en grande pompe du Muséum d'histoire naturelle aux Invalides, et, le 24 décembre, éclate la machine infernale.

En 1801, le concordat; en 1802, la création des écoles primaires, secondaires et des lycées (Chap. IX), l'institution de la Légion d'honneur. Le 2 août, le titre et les fonctions de premier consul sont déférés à Bonaparte.

Les années suivantes sont marquées par de très-utiles institutions administratives (Chap. XII); par la conjuration de Georges Cadoudal et le procès du général Moreau; par la

Digitized by Google

proclamation de l'Empire; par le couronnement de l'empereur Napoléon; le rétablissement du calendrier grégorien (1806) (Chap. XIII); la réunion du grand sanhédrin des Israélites, l'organisation du consistoire de Mens, le divorce et le second mariage de l'Empereur, le système continental et par le séjour du pape Pie VII, *prisonnier à Grenoble et à Savone* (Chap. XIV); la mort tragique du duc d'Enghien; Louis XVIII réclamant le trône de France à Bonaparte, et Napoléon, empereur, demandant, quatre ans plus tard, à Louis XVIII, une renonciation à ses droits d'hérédité : tous ces événements impressionnent diversement nos compatriotes.

Les partis se désignent alors, entre eux, par les dénominations suivantes : les endormeurs, les avilisseurs, les Pitt et Cobourg, les fanatiques, les royalistes, les libéraux, les chouans, les oreilles de chiens, les cravates bleues, les perruques blondes, la haine éternelle de la royauté. On assiste à des arrestations nombreuses de députés, à des annulations plus nombreuses encore d'élections (11 mai 1798).

Les commissaires du pouvoir exécutif se plaignent du mauvais esprit des villes de Grenoble et de Vienne, et de l'indifférence des autres localités. Cependant, les fêtes patriotiques se multipliaient, et, en même temps, les discours, les adresses, les proclamations emphatiques.

Tels sont les événements dont le contre-coup et l'influence se firent sentir dans notre département, pendant la *seconde période de la Révolution.*

Nous avons dû placer ce volume sous le patronage des *savants du département de l'Isère et de la Société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble* (1794-1810), parce que les membres qui en faisaient partie rétablirent, en l'an IV, les liens de sociabilité dans la capitale du Dauphiné d'abord, dans le reste du département ensuite (Chap. VI et XV): en arrêtant le vandalisme destructeur des monuments, avant que l'évêque Grégoire n'ait fait promulguer, par la Convention, la loi qui plaçait sous la surveillance des autorités, les monuments des sciences et des arts; en organisant l'enseignement primaire dans les communes du département, avant que la loi du 1er mai 1802 le rendit obligatoire; en créant d'abord l'école centrale, et en fournissant ensuite les locaux indispensables à des facultés de droit, des lettres et aux lycées des divers districts ou arron-

Digitized by Google

dissements. Toutes les sciences étaient donc cultivées avec zèle, dans notre département; il en était de même de la philologie, à une époque où le secrétaire perpétuel de l'Institut, M. Dacier, constatait, dans un rapport à l'Empereur, que cette étude était très-négligée à Paris.

Cette appréciation, d'un juge aussi compétent, nous a amené à consacrer l'*introduction* de cette publication, (Chap. I, II, III), à exposer les motifs que les Sociétés savantes des départements pouvaient avoir pour ne pas se laisser *affilier* à la grande Académie de Paris. Ce projet d'*asservissement* des Sociétés savantes provinciales, médité par quelques académiciens de la capitale, nous a paru devoir être funeste aux érudits des départements.

Les chapitres de cette *introduction* ont paru, par extraits, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, sous le pseudonyme de La Valonne; ils ont été complétés dans ce volume, qui a été édité grâce au sentiment historique et littéraire de M. Savigné.

La Société des sciences, des lettres et des arts de Grenoble comptait parmi ses membres, tous les hommes marquants du département, en politique, en administration, en littérature, en archéologie et même dans l'industrie (Chap. X). Il nous suffira de citer :

En politique : MM. Amar, Sauzey, Couturier, Réal, du Bouchage, Augustin Perier, Teisseire, Savoie de Rollin, Anglès, Sapey, Planta, etc.;

En administration : de Barral, Renauldon, Royer, Jourdan, Français de Nantes, Lenoir-Laroche, Bérenger, de Lavalette, Fourier;

En archéologie : le général de La Salette, Champollion-Figeac, Champollion-le-Jeune, de Pina, Schneider, Chalvet, Millin, Sonnini, etc.;

En littérature : Dubois-Fontanelle, Morel de Rochebelle, Gattel, Beyle, Ménilgrand, etc.;

Les jurisconsultes et magistrats: Berriat-St-Prix, Duport-Lavilette, Trousset, Rolland, Rozière de Champagneux, Achard de Germane, Bourguignon-Dumolard, etc.;

Les professeurs: Lesbros, Pal, Cheminade, Dupuy de Bordes, Chabert, etc.;

Dans le haut clergé: les archevêques et évêques Raillon, de Barral, de La Tour du Pin, Claude Simon, Grégoire, etc.;

Digitized by Google

L'agriculture, l'histoire naturelle, la médecine, l'industrie n'étaient pas moins bien représentées dans cette Académie: Dolomieu, Villar, Félix Faure, Faujas de St-Fond, Toscan, Jullien, Liotard, Bilon, Fournier, Bérard-Trousset, Gagnon, etc.

Il y avait donc des membres de l'Académie delphinale à la tête de tous les services importants du département, et ils s'y firent remarquer par leur grande intelligence, leurs découvertes ou des inventions d'une utilité incontestable. C'est pour ces motifs que nous avons placé ce volume sous le patronage, en apparence purement littéraire, des savants du département de l'Isère et de l'Académie delphinale.

Tous nos efforts ont tendu à apporter, dans nos récits, une scrupuleuse exactitude et une complète impartialité. Des difficultés assez fréquentes se présentaient cependant, par suite d'un double calendrier en usage pendant cette *seconde période de la Révolution*; par la manière différente d'orthographier les noms propres du temps de la République et sous le premier Empire; enfin par la dispersion des archives de cette époque. Les documents inédits, politiques et littéraires, sont nombreux dans ce volume, et leur importance frappera certainement l'attention du lecteur: nous demandons son indulgence pour les erreurs commises par inadvertance, qu'il reconnaîtra facilement et s'empressera de rectifier de lui-même.

La *troisième période historique relative au Dauphiné pendant la Révolution* comprendra les années 1811 à 1815; la *quatrième période*, les années 1816 à 1820. Quelques historiens ont donné, à tort ou à raison, à cette dernière époque, le nom de *terreur blanche*; nous ne nous laisserons pas impressionner par cette dénomination de partis, mais nous reproduirons, avec exactitude, les documents utiles à notre récit, qui se terminera au début de la période glorieuse et libérale de la Restauration.

Le portrait de J.-J. Champollion-Figeac père, qui est en tête de ce volume, a été gravé, avec beaucoup de talent, par un de nos compatriotes et parent, M. Eugène Champollion, l'un des lauréats de l'exposition des Beaux-Arts de Paris, en 1879, et d'après le portrait peint, en 1811, par Mademoiselle Emile Genève-Rumilly, de Grenoble.

A. Champollion-Figeac.

Vif (Isère), 25 décembre 1879.

Digitized by Google

SOUVENIRS

d'une

COURSE DE MONTAGNE

EN DAUPHINÉ

Le Mont Saint-Eynard

A Monsieur R...., à Grenoble.

Nous fîmes, il y a quelques temps, avec l'aimable escadron de nos jeunes familles, une magnifique promenade dans les environs de notre ville. Permettez-moi, cher Monsieur et ami, de vous en offrir une relation mêlée à des souvenirs personnels antérieurs, qui, pour vous, compléteront une course que vous n'avez pu accomplir dans tous ses détails.

Je ne suis point un compagnon morose, vous le savez. Aussi, excuserez-vous certains détails un peu gais, mais ne dépassant pas les bornes permises, dans le récit d'une excursion qui s'adresse au souvenir des enfants comme à celui des pères.

Dans cet espoir, agréez, etc.

G. SAINT-PERCURRENS.

Grenoble, décembre 1877.

Quand Saint-Eynard prend son chapeau,
Voyageur, prends ton manteau.
(La Sagesse des Nations).

AU nord de Grenoble se dresse un mont élevé, sur le flanc duquel se déploient, avant d'arriver au Sapey, les premiers échelons de la route de la Grande-Chartreuse. C'est le *Saint-Eynard*.

D'un aspect sauvage, entouré d'affreux précipices, ce mont est loin, à première vue, de laisser supposer qu'on puisse y effectuer une promenade attrayante et y jouir d'un admirable panorama. Là, cependant, est un site délicieux que j'ose, sans crainte d'être démenti, placer bien au-dessus des célèbres hermitages suisses de Fribourg, de St-Maurice en Valais et

Digitized by Google

de Sainte-Vérène, près Soleure, et au moins sur la même ligne que le fameux Wild-Kirchlein d'Appenzell, avec lequel, du reste, il a plus d'un trait de ressemblance. C'est une course peu fatiguante et pouvant largement s'accomplir dans une journée. Il ne faut pas plus de trois heures pour atteindre le sommet de la montagne.

De même qu'il y a *fagots* et *fagots*, il y a aussi *chapeaux* et *chapeaux*. Celui que le Saint-Eynard avait sur sa tête, le jour choisi pour notre ascension, devait faire mentir le proverbe qui sert d'épigraphe à cet article. Il est vrai que, par forme de compensation, et pour indiquer que les nuages couronnent la cime du mont et que l'on peut dès lors vaquer aux travaux des champs, un autre dicton s'exprime ainsi :

Saint-Eynard a son chapeau,
Prends ta fourche et ton rateau.

J'ai souvent entendu citer un très-vieux proverbe disant que les gens qui veulent trop prouver ne prouvent généralement rien ; et comme les proverbes, au sû de tout le monde, sont l'expression la plus pure de la sagesse des nations, il s'ensuit que l'on doit y croire comme à la vérité. Mais pour moi, qui suis un peu sceptique et frondeur par tempérament, je m'en tiens à l'idée que cette soi-disant sagesse est comme les pythonisses de l'antiquité et qu'elle se plaît dans les expressions vagues ou à double entente, afin de n'être jamais prise en défaut.

En dépit donc des avertissements célestes, nous partîmes un jour, de grand matin, et bientôt nous fûmes au pied de la rude montée de Corenc.

Non licet omnibus adire Corinthum : il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe. Cet antique dicton était jadis parfaitement applicable à la localité dauphinoise, car, à l'époque où nous entrons en scène, les voitures ne pouvant aller plus loin que Montfleury, étaient forcément dans l'obligation de s'arrêter au pied de la montagne. La station thermale de Corenc (1), ou, pour être plus exact, de Bouquéron, nom du hameau de cette commune où elle est située, en était encore à la période d'incubation, et la grande route de la Chartreuse, actuellement livrée à la circulation, était loin alors d'être mise à l'étude. Ce ne fut

(1) Cette station thermale, bien connue aujourd'hui sous le nom de *Bouquéron-les-Bains*, a été créée, en 1852, par M. le Dr Armand Rey, l'un des médecins qui ont le plus contribué à l'introduction de l'hydrothérapie en France et dans notre pays. Elle est située dans une position admirable, dominant la plaine de Grenoble, en face des plus belles montagnes du monde. On est étonné de trouver dans ce lieu des eaux de source extrêmement abondantes, d'une fraîcheur et d'une limpidite incomparables. C'est dans l'ancien manoir des seigneurs de Bouquéron, dont les chroniqueurs ont voulu attribuer la construction première au neveu de Charlemagne, au fameux Roland, qu'ont été logées les premiers baigneurs, à l'époque de la fondation de l'établissement thermal. De nombreuses et vastes constructions ont été ajoutées depuis à l'antique château, auquel le propriétaire s'est appliqué à conserver son ancien style.

Digitized by Google

qu'en 1870 qu'on en ouvrit la première section... et le proverbe latin, que le docteur R... avait traduit par: *Il n'est pas permis aux omnibus de monter à Corenc*, n'a désormais plus de raison d'être cité.

Peu d'instants s'étaient écoulés, et déjà nous avions laissé derrière nous, à notre gauche, le couvent de Montfleury, — autrefois résidence d'été de nos Dauphins de Viennois, — lorsqu'un compagnon de route, auquel j'étais loin de songer, une vieille connaissance, vint se réunir à nous et fournir un nouvel aliment à notre gaîté. C'était le père Gaude, comme on l'appelait, qui, tous les jours, faisait le trajet de Grenoble au Sapey, *et vice versa*, pour transporter à dos de mulets les objets qui servent aux échanges entre ces deux contrées si différentes. Vert, malgré son âge avancé, ce montagnard était petit de taille et avait l'œil pétillant de malice. Nous avions devant nous l'un des derniers représentants du vieux costume dauphinois. Son vêtement se composait d'un habit court, d'un long gilet et de culottes, le tout de grosse ratine verte, et ses grandes guêtres de même étoffe étaient serrées autour du genoux par un galon de laine rouge enroulé plusieurs fois. Enfin, un tricorne posé en bataille s'étalait majestueusement sur ses cheveux blancs liés sur la nuque par un ruban noir. C'était, hélas! une des dernières *queues (1)* du pays.

Tout en cheminant, voici ce que nous contait le père Gaude. C'est une histoire du bon vieux temps.

Il y avait à Corenc, dont vous apercevez, en ce moment, le clocher presque en face de vous, sur votre droite, il y avait, dis-je, quelques années avant la Révolution de 89, — *la grande!* — un curé nommé Roulet, celui-là même qui m'a baptisé, mais dont je ne me souviendrais que bien confusément sans les nombreuses histoires que mon père m'en a contées. Né comme lui dans ce même village de Corenc, comme lui aussi il avait appris à lire et à écrire à la même école. De bon matin, leurs parents leur mettaient au bras un petit panier renfermant les provisions de la journée, et les deux enfants, grimpant de roc en roc, atteignaient le couvent de Saint-Eynard, dont vous apercevez là-haut la position sous ce rocher qui surplombe. Là, les maîtres du lieu donnaient les premières notions de lecture et d'écriture, et le lutrin avait aussi sa part dans l'instruction gratuite des bons pères. Souvent aussi les provisions des petits garçons étaient augmentées, sous forme de récompense, des reliefs des repas du monastère. C'est là, sans doute, dans cette éducation facile et remplie d'at-

(1) *Queue* se disait des cheveux de derrière noués avec un cordon et recouvert d'un ruban, ainsi qu'on les portait sous Louis XVI et pendant la République.

Digitized by Google

traits pour les deux enfants, qu'ils puisèrent, suivant leur tempérament respectif, l'un, l'amour de la bouteille — c'était mon père, — l'autre, l'amour de Dieu, — ce qui était presque la même chose, comme vous le démontrera la suite de cette histoire. — Roulet fut donc destiné à entrer dans les ordres, et, un beau jour, il arriva à guider lui-même le troupeau dont il avait fait partie. C'est vous dire assez que les pères de St-Eynard ne furent pas oubliés et que la demeure de *Monsieur le recteur* devint leur pied à terre habituel.

Un jour Frère Etienne, le quêteur du couvent, — car j'avais oublié de vous dire que Saint-Eynard était une succursale des R.R. P.P. Récollets de Grenoble, et que, par conséquent, son ordinaire était prélevé sur la charité des fidèles; — un jour donc, Frère Etienne regagnait son gîte, la besace bien garnie, et suant à grosses gouttes sous sa robe de bure grise; mais son pas devenait néanmoins plus accéléré. Comme les chevaux, il sentait son relais, je veux dire la cure de Corenc. La bouteille se prêta complaisamment aux fréquentes et copieuses libations de Dom Quêteur, si complaisamment même, qu'un besoin plus impérieux que la soif, excité en outre par une chaleur tropicale, se fit bientôt sentir: c'était le sommeil. Dès le commencement de l'action, le curé Roulet avait lorgné la besace du moine: certaines formes surtout, que dissimulaient mal la grosse toile dont elle était fabriquée et les autres provisions dues à la générosité des bonnes âmes, avaient réveillé chez lui des souvenirs mal endormis. Sa langue, en carressant les papilles de son palais, semblait évoquer des réminiscences pleines de charme. *Et ne nos inducas in tentationem*, avait-il dit le matin dans sa prière quotidienne; mais le démon qui réside dans le corps des hommes fut plus habile, ce jour-là, que le Seigneur qui, trop souvent, ne se trouve que dans leurs prières. La besace fut déliée, et un magnifique lièvre, présent d'un client charitable, passa bien vite de sa résidence momentanée au crochet de dame Catherine. — Bah! se dit notre homme, Ribéra a représenté St-Hugues, changeant, dans un moment de disette, des poulets en tortue, à l'usage des disciples de St-Bruno, je puis bien, moi qui ne suis pas un saint, me contenter d'un miracle de moindre importance. Rien ne ressemble à un lièvre comme un chat, et les Révérends Pères m'enlèvent par trop souvent la fine fleur des petits bénéfices qui m'adviendraient sans leurs quêtes continuelles... Il est bon et juste qu'ils fassent un peu pénitence.

Ainsi fut fait.... Frère Etienne regagna son couvent.

— Ah! s'écria-t-il, en s'apercevant de la substitution, au grand désappointement des bons pères à qui déjà il avait conté les heu-

Digitized by Google

reux résultats de la journée, Ah! je suis volé! mais le curé Roulet ne l'emportera pas en paradis et me le payera cher... Je lui revaudrai celà!...

Cordula nodosa, pes nudus, lingua dolosa,
Hæc tria nudipedes ducunt ad Tartara fratres.

Celui qui fit ces vers n'était pas tendre pour les religieux. Qu'aurait-il donc pu y ajouter, s'il avait voulu peindre la rancune d'un moine, surtout à l'endroit de son palais lésé? J'ai fait les guerres de la République et une partie de celles de l'Empire; j'ai parcouru l'Allemagne dans tous les sens. De l'autre côté du Rhin, les moines étaient pour le moins aussi gourmands que les nôtres. Eh bien! pour nommer certaine partie délicate d'une volaille, nous n'avons qu'une expression, celle de *sot-l'y-laisse*, tandis que les Allemands en ont deux et même davantage: *pfaffenschittchen* et *pfaffenstückchen*, — sans compter les autres, — qui toutes les deux signifient *morceau de moine*. Faudrait-il en conclure qu'en France il y a moins de sots que de moines en Allemagne? Vous le voyez, la gourmandise de ces messieurs a été proverbiale en tous lieux, et leur réputation n'est point usurpée. C'est vous dire que la rancune des habitants de Saint-Eynard était parfaitement justifiée et devait être bon teint.

— Père Gaude, vous devenez légèrement pédant, abrégez vos remarques physiologiques et morales, et revenez à vos..... moines.

Le père Gaude reprit son histoire.

La Saint-Pierre arriva: c'était la fête patronale de Corenc, et de plus, à la même date, devait se faire le baptême de la cloche du lieu (1). Le parrain était un lieutenant général, un ingénieur d'un grand mérite, Pierre du Bourcet, bien connu par une admirable carte du Haut-Dauphiné, dressée de 1749 à 1754; et la marraine était la prieure de Monfleury, dame Antoinette Prunier de Lemps. C'est dire que la plus noble assistance s'était donné rendez-vous dans la petite église de Corenc, et l'on remarquait au premier rang le frère de la noble prieure, Messire Jean-Baptiste de Prunier, seigneur marquis de Lemps, maréchal des camps et armées du Roi, commandant du Vivarais et du Velay.

Or, ce jour-là, les dames de Monfleury qui jouissaient des droits seigneuriaux dans tout ce mandement dont Corenc faisait partie, avaient la coutume d'envoyer au curé de cette paroisse, pour

(1) Voici l'inscription de cette cloche. Je crois devoir la reproduire ici, à cause des noms qu'elle porte:

A ETE PARRAIN LE SEIGNEVR PIERRE DV BOVRCET COMMANDANT EN SECOND DE LA PROVINCE DE DAVFINNE. LA MARRAIEN (*marraine*) MADAME ANTOINETE PRVNIER DE LEMPS PRIEVRE DE MONFLEVRY· M ROVLET CVRÉ DE CORAN (*sic*).

Marque du fondeur: IOSEPH VACHAT MA FAITE 1778.

Digitized by Google

fêter dignement leur patron vénéré, un bon dîner qui comprenait l'une des six fameuses côtes de bœuf gras qui leur advenaient, bon an mal an, à la même époque, lors de l'élection du prieur de la Confrérie de St-Pierre (1). St François d'Assise avait une revanche à prendre sur le portier du paradis. Il n'y manqua pas : ce fut son bouquet de fête.

Le curé Roulet, dans toute la pompe de sa modeste église, trônait, prônait et tonnait du haut de sa chaire rustique. Après avoir épuisé le sujet de la solennité du jour, il se déchaînait avec un saint zèle, suivant son habitude de chaque dimanche, contre les péchés de ses ouailles et les menaçait de la vengeance céleste, si elles ne faisaient prompte pénitence.

— « Que volié-vo que je disie au bon Dieu, s'écriait-il (2), quan vindra le jour du jugimen, quant i me dira : Keura de Coran, qu'ate fa de quelè chiure que je t'ayen balia à garda ? E mi, je li repondré : Eh ! mon Dieu ! bêtie vo me les aya balia, bêtie je vo le rende... A pi, vo vos étonari quan lou torren du ciè vindron to meta a feu et a san dans le campanie !... (3)

Tout le monde sanglottait en voyant l'air pénétré du pasteur redouté. Mais lui, si bien détaché — en paroles — des biens et des jouissances de ce monde, avait, même au milieu de ses plus véhémentes apostrophes, conservé un petit coin du sens olfactif ouvert aux émanations de sa cuisine. Tant il est vrai que...

— Père Gaude, trêve aux réflexions. Vous êtes trop bavard, et votre récit prend des proportions inquiétantes.

Le père Gaude poursuivit sans sourciller.

Le curé Roulet faisait donc son prône tout en songeant avec délice à certain poulet de grain, à certaine côte de bœuf gras, à certaines primeurs, et surtout à certain flacon datant de loin — *quadrimum folium,* comme disait un ancien, — qu'il avait reçu de Monfleury quelques heures auparavant, repas à la confection duquel sa ménagère donnait en ce moment tous ses soins ; et sa physionomie en prenait parfois, comme malgré lui, une expression plus paterne.

Un large rayon de soleil vint tout-à-coup dorer l'entrée de la cuisine du presbytère. La porte s'était entr'ouverte, et la figure béate de frère Etienne apparut avec son expression habituelle de componction... et de soif.

(1) *Almanach de la Cour royale de Grenoble*, 1841, p. 51.

(2) Historique. A cette époque, on prêchait encore en patois dans toutes nos campagnes, et, du reste, la meilleure société ne se faisait pas faute d'employer usuellement la langue de ses aïeux, ce qui, pour elle, était un plaisir autant qu'un reste d'habitude.

(3) Que voulez-vous que je dise au bon Dieu, quand viendra le jour du jugement, quand il me dira : Curé de Corenc, qu'as-tu fait de ces chèvres que je t'avais données à garder ? Et moi, je lui répondrai : Eh ! mon Dieu ! bêtes vous me les aviez données, bêtes je vous les rends... Et puis, vous vous étonnerez quand les torrents du ciel viendront tout mettre *à feu et à sang* dans les campagnes !...

Digitized by Google

— Bonjour, Dame Catherine; que le bon Dieu vous bénisse et que St-Pierre vous ouvre la porte du paradis... mais le plus tard possible!...

Catherine, en reconnaissant le quêteur, avait repris ses occupations sans daigner répondre à son salut si plein de bon souhait. Elle songeait sans doute à la mort récente de Vatel et ne se souciait guère de suivre son exemple.

— Bonjour, Dame Catherine, répéta Frère Etienne, que Dieu vous accorde tous vos désirs,.. et à moi la goutte d'eau du pauvre Lazare!...

— C'est bon, c'est bon, répondit l'aigre servante, on sait ce que vous appelez une goutte d'eau. Tenez, je n'en ai pas ici en ce moment, mais prenez la clef du cellier, vous en connaissez le chemin aussi bien que celui du couvent.

— Merci, Dame Catherine, et que le bon Dieu vous le rende!

Le bon apôtre allume un *crusieu* (1) et disparaît sans perdre une minute...

Tout-à-coup des cris se font entendre:

— Au secours! Au secours! vociférait Frère Etienne, au secours!

Catherine, croyant sans doute qu'il était arrivé quelque grave accident au Récollet, se hâta d'accourir pour lui porter assistance.

— Tenez, dit le fourbe, voyez, ma chère sœur, quelle est ma maladresse: j'ai voulu tirer la *guille* (2) de ce tonneau et je l'ai brisée par mégarde. Appliquez votre doigt sur la bonde, pendant que je vais vite en fabriquer une autre.

Dame Catherine se prêta sans défiance, mais non sans murmurer à ce qui lui était demandé. Frère Etienne remonta au plus vite, ouvrit sa besace, y introduisit rapidement les principales pièces dues à la munificence des Dames de Montfleury, sans oublier certaine bouteille, et poussa l'effronterie jusqu'à entrer dans l'église pour recevoir, avec sa besace, la bénédiction de l'*Ite missa est*...

Deux heures après, les disciples de St François faisaient retentir les échos des rochers des éclats de leur bruyante gaîté et des santés portées au curé Roulet. Ce fut un vrai repas de prêtres saliens... Ce jour-là, comme bien d'autres, on laissa reposer les doctrines de Duns Scot et l'on fit un accroc au règlement conven-

(1) Petite lampe portative en cuivre, qui était alors le seul mode d'éclairage employé dans les campagnes.
(2) Petite cheville de bois que l'on met habituellement à un tonneau pour lui donner de l'air à l'intérieur, afin de faciliter l'écoulement du vin par le robinet.

Digitized by Google

tuel qui prescrivait une demi-heure pour la durée du repas des religieux. C'était une coutume dont la Sagesse des nations s'est emparée pour nous la transmettre sous sa forme habituelle :

Les jours, à la Saint-Antoine,
Croissent du repas d'un moine.

Les R.R. P.P., pour le repos de leur conscience, disaient que le mois de janvier n'a rien à voir chez le mois de juin. Il y a toujours eu chez ces messieurs des casuistes de cette force.

Le père Gaude avait fini. A l'exemple de Frère Etienne, il se désaltéra, *en passant*, à nos gourdes attrayantes, et nous reconnûmes en lui le digne fils de son père. *Pater is est quem immoderatæ filiorum potationes juste demonstrant.* Puis, comme nous, il s'étendit un instant sur le gazon touffu d'un petit plateau, couvert de magnifiques tilleuls, qui dominait l'habitation la plus élevée de Corenc (1), et son babil, intarissable et amusant comme celui de tous les montagnards, reprit son essor après s'être retrempé dans une réconfortante libation de chartreuse.

Le père Gaude était un recueil vivant de tous les anas du pays. Ce qu'il vous racontait, il l'avait vu ou le tenait de son père et des anciens du pays. C'était pour lui article de foi. Sa demi-instruction, qui le mettait bien au-dessus des autres habitants de la montagne, en avait fait le beau parleur et l'oracle du Sapey qu'il habitait depuis quarante-cinq ans. Rien ne s'y faisait sans consulter le père Gaude, et les révolutions ne l'avaient jamais dépouillé de son siége municipal. On n'en était pas encore arrivé à cette loi des *suspects* qui, de nos jours, crée des administrations nouvelles à chaque changement de ministère. Le *progrès* n'en était pas encore là. Aussi, notre homme avait-il de lui un contentement particulier, qui, joint à son esprit naturel, à sa bonhomie native, à quelques bribes d'histoire locale et d'auteurs classiques qu'on était étonné de trouver chez un homme de sa condition, et surtout à son pittoresque costume, en faisait un être assez original et fort amusant. C'est ainsi que, sur notre demande, il nous apprit que l'Ermitage du St-Eynard, que nous allions visiter, était déjà un prieuré d'Augustins, dépendant de Saint-Michel-de-Connexe, en 1361, peut-être même déjà en 1290. Ce prieuré fut visité en 1494 par l'évêque de Grenoble, Laurent Alleman ; mais il parait qu'il fut abandonné quelques temps après. Plus tard, en 1615, la famille Boffin, des environs de Romans, y avait fondé un couvent de Récollets, à la charge par eux d'y établir une chapelle et d'y installer des Pères. En cas de suppression du couvent, l'établis-

(1) Propriété, à cette époque, de M. Bertier, ancien juge de paix de Grenoble, à l'obligeance de qui je dois la communication des deux lettres que l'on trouvera ci-après.

Digitized by Google

sement devait retourner au fondateur ou à ses héritiers (1). Quelques années avant la Révolution, il y avait trois Pères, un Frère et quelques domestiques (2). Ce couvent fut supprimé, vers 1770, à cause du relâchement de la discipline parmi les habitants du lieu. Gaude racontait même, à ce sujet, comme les tenant de son père, des choses peu édifiantes et sur lesquelles il est inutile de s'étendre davantage. Vendu à l'époque de la suppression des ordres religieux à un propriétaire de Saint-Ismier, ce couvent, ou du moins ce qui en reste, passa depuis en diverses mains, et, de nos jours, il appartient à un habitant de Vence (3).

(1) C'est du moins ce qui résulte des titres du propriétaire actuel, titres que je n'ai pas vus, mais qu'une personne digne de foi m'a déclaré connaître.

(2) Je transcris ici, avec leur orthographe, les seuls documents, peut-être, qui existent encore et puissent nous donner quelque connaissance de la manière dont le couvent était habité. Le premier, une lettre du P. Lansade à M. Besson d'Arvilliers, propriétaire du vieux château de Corenc, se recommande surtout par son tour naïf. Quant au second, la réponse de M. Besson d'Arvilliers, on a le droit de supposer, après lecture, que le nombre des religieux de cette communauté était encore assez grand en 1750. Mais alors, où pouvaient-ils loger ? Les ruines actuelles ne peuvent fournir aucun indice à cet égard. J'ajouterai que ces lettres sont d'une assez bonne écriture, celle surtout du P. Lansade, dont l'apparence est tout-à-fait digne de la main d'un moine.

A St-Ainard, ce 4e juin 1750.

Monsieur,

Si ma Situation actuelle étoit différente, J'aurois L'honneur de vous aller voir pour vous prier de vouloir bien relâcher La Mule du Couvent de St Ainard, que vos Domestiques ont saisie dans le bois que vous auez fait Élaguer, en vous offrant de payer le Domage qu'elle vous a Causée n'y ayant Été qu'une fois Cette année ayant toujours recommandé au valet de la faire monter au-dessus de la Croix de Lyso, et Comme il trauailloit à réparer nostre Chemin, La mule a peu descendre dans Cette intervalle; faites verifier le domage qu'elle vous a fait et je vous Satisferay. Il est neanmoins facheux pour moy que vous me mortifiés jusqu'à ce point préférablement à d'autres mulets de Vence qui y ont été toute la Semaine passée; vous voulés me faire Sentir par toute sorte d'endroits vostre ressentiment auquel je n'ay nullement Contribué. J'y Consens, vous promettant d'auoir L'honneur de vous voir pour vous satisfaire, Le Jour que vous me désignerés, J'ay Celuy d'etre, avec beaucoup de Considération,

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant seruiteur,

F. Joseph Lansade.

Sur le dos: A Monsieur Besson Darviller, à Corenc.

A Grenoble ce 4 juin 1750.

Ce n'est pas d'hier Seulement, mon révérend pere, que vôtre mule a été trouvée dépaître dans nos fonds. La vérité est qu'on l'y a vû bien d'autres fois; j'eûs déja, l'année derniere le déplaisir d'entendre dire qu'elle y étoit tous les jours. je m'en plaignis si haufement que vous n'avés pû l'ignorer et que j'ai eû lieu d'être surpris de ne recevoir là dessus aucune satisfaction de vôtre part. Si d'autres Se Sont mis dans le mesme cas ils n'y ont pas été attirés Seulement par vos exemples mais encore par les discours de quelques uns de vos religieux qui les ont assûré que nous n'avions aucun droit de l'empêcher et que le fond vous appartenoit. avés vous donc raison de trouver étrange que je ne Sois pas insensible à un procédé Si irregulier accompagné de pareilles jactances. Que de sujets n'aurois-je pas d'agir en cette occasion de maniere a vous faire connoitre et aprendre a tous autres que je ne Suis pas d'humeur à souffrir qu'on nous fasse tort impunément dans Cette partie de nos biens. Cependant je veux bien suspendre les effets de mon ressentiment et me departir encore cette fois des domages que nous avons à pretendre contre vous persuadé que vous ne me donnerés plus à l'avenir de Semblables Sujets de plainte et que vous en userés de manière que je puisse vous témoigner combien je suis M. R. P.

Votre, etc.

En marge: Réponse à la lettre du p. Supérieur de St-Eynard du 4 juin 1750.

(3) J.-B. Pollin a fait l'ascension de cette pittoresque montagne vers la fin du siècle passé et nous a laissé une narration de sa promenade dans sa *Course à la Roche St-Eynard* (*Le Hameau de l'Agnelas*; Grenoble, Allier, an VI, t. II, p. 82 et suiv.) Le *bon prêtre*, comme il s'appelle lui-même dans ses écrits plus que *berquinesques*, nous apprend que lorsqu'il visita l'Ermitage, celui-ci était déjà en ruine. « Arrivé à la demeure des anciens Hermites, j'en contemple les débris. Ce n'étoit point un attentat de la Révolution. Elle avait été incendiée quelques années auparavant. » (p. 95).

Il n'ose pas boire l'eau de la citerne, parce qu'elle lui parait peu limpide.

« J'arrive enfin à l'extrémité de la promenade des anciens Hermites, qui se termine par un précipice taillé à pic, que cachent heureusement des broussailles et que défend un petit mur en forme de terrasse, recouvert de noisetiers et d'un grand nombre d'arbustes. »

Digitized by Google

Pendant ces discours et bien d'autres encore, nous nous arrêtions fréquemment à écouter notre vieux bonhomme, nous garant dans quelque anfractuosité de la route, lorsqu'arrivait un de ces énormes troncs de sapin enchaîné sur quatre roues et descendant des forêts de Chartreuse, non sans danger parfois pour les gens qui se trouvent sur leur passage. Je me rappelai, dans cette circonstance, qu'un jour — c'était le 23 novembre 1830 — étant en promenade avec ma division du collége de Grenoble, nous fûmes forcés aussi de nous ranger sur le bord du même chemin, mais c'était pour laisser passer autre chose que des produits forestiers. La Révolution de Juillet était, depuis quatre mois, un fait accompli, et les gardes nationales accoururent, pleines d'enthousiasme, de tous les points du département, au nombre de plus de 15.000 hommes, et furent passées en revue par le Duc d'Orléans sur le terrain du polygone de Grenoble. Le hasard venait de me placer sur la route des contingents de Saint-Pierre-de-Chartreuse, du Sapey, de Corenc, de Sarcenas et de Quaix. C'était étrange et beau à voir, ces vigoureux montagnards n'ayant pas de fusils et les ayant remplacés par la faux qu'ils portaient fièrement sur l'épaule.

— A qui le dites-vous, dit simplement le père Gaude en mettant néanmoins ses deux poignets sur les hanches : ma qualité d'ancien soldat m'avait valu le titre de capitaine de ma compagnie.

Après avoir dépassé Corenc, nous avions laissé à notre gauche la route du Sapey, qui est celle des chars et des mulets, pour celle de la *Traverse* dans laquelle le père Gaude avait consenti à nous servir de guide. Quelques mots d'amitié, accompagnés d'un bon coup de fouet, avaient suffi pour faire prendre les devants à ses mulets, qu'il devait, de la sorte, retrouver à l'écurie ; ce n'était pas la première fois que pareille fête leur arrivait, et ils connaissaient bien la route.

Nous étions donc engagés dans la *Traverse* ou les *Tournées*. C'est d'abord un petit sentier, qui serpente sur le plateau incliné au-dessus de Corenc, et qui domine ce village au midi et la tour d'Arvilliers au couchant, pour aller bientôt aboutir à une sorte de gradins taillés dans le roc et longeant un précipice sur une partie de sa longueur; route difficile et dangereuse, mais que nous avions préférée parce qu'elle nous faisait gagner près d'une heure de marche. Bientôt on entre dans les bois qui couvrent la montagne jusqu'à l'Ermitage, — les fameux bois où le R. P. Lansade se trouvait mortifié par M. Besson d'Arvilliers, *de preférence aux autres mulets de Vence*, — on traverse quelques bouts de prairies et l'on atteint enfin la route véritable, aussi belle, aussi unie que

Digitized by Google

celle d'un parc anglais, montant au milieu des arbres et nous conduisant enfin, à l'ombre du feuillage et des rochers, à la porte même de l'asile de Saint-Eynard.

Je ne trouve pas de termes pour rendre l'impression que nous éprouvâmes en arrivant au but. A gauche, des roches dominant de leur masse imposante une pauvre cabane construite sur les fondations de l'ancien monastère; à droite, un terrain incliné à quarante-cinq degrés et allant se terminer à un à-pic de plusieurs centaines de pieds. Puis, au-delà, l'immensité, c'est-à-dire, un brouillard compact couvrant toute la vallée du Graisivaudan et dominé seulement, en face de nous, par les pointes glacées des Alpes. On eût dit un lac immense qui roulait ses ondes soulevées par la tempête. Au-dessus de nos têtes un soleil radieux, indice assuré d'un changement de décor que nous ne devions pas longtemps attendre. Bientôt, en effet, le rideau de vapeur se déchira; un coin de la vallée nous apparut timidement à quelques mille pieds au-dessous de nous, puis un autre, puis à gauche, puis à droite; enfin, les brouillards, chassés par un vent frais qui nous pénétrait en passant, défilèrent devant nous avec une rapidité vertigineuse en nous fouettant le visage, courant et s'élevant tout à la fois pour se dissiper en quelques instants aux rayons du soleil. A la place de ce *chapeau* qui nous avait causé quelque appréhension au moment du départ, il ne resta bientôt plus devant nous qu'un ciel sans tache, un soleil ardent, des glaciers étincelants sur de noires montagnes, et, au-dessous, de vertes collines chargées de bois et de cultures; enfin, plus bas encore, le Graisivaudan tout luxuriant de végétation, tout constellé de villages au pied de ses deux lignes de montagnes, et, au milieu, dans le thalweg de la vallée, l'Isère aux mille méandres.

Je suis retourné, depuis, plusieurs fois à l'Ermitage du Saint-Eynard, et je m'y suis retrouvé, une fois entre autres, dans des conditions à peu près identiques, sauf que les nuages qui s'étendaient à nos pieds recelaient la foudre dont nous voyions les rubans de feu s'élancer dans le vide, sous la voûte azurée d'un ciel resplendissant de lumière. J'avais alors pour compagnon un charmant peintre strasbourgeois, dont les tableaux ont, depuis lors, rendu le nom populaire. Gustave Yundt était dans le ravissement devant un pareil spectacle!... Mais la scène changea bientôt. Les nuages s'élevèrent peu à peu; et, après avoir dominé l'orage, nous fûmes à notre tour dominés par lui et... arrosés d'une belle façon!... L'album de l'artiste en a conservé le souvenir dans maints croquis humouristiques faits à la hâte, qui feraient aujourd'hui le bonheur d'un journal illustré, et qu'il eut tout le loisir d'exécuter dans le *salon de compagnie-réfectoire*-

Digitized by Google

dortoir de l'humble habitation qui a succédé au couvent, pendant que l'orage se dissipait et que nos vêtements séchaient devant un bon feu.

La loquacité du père Gaude, un moment ralentie par la difficulté du chemin et notre peu d'attention à l'écouter, occupés que nous étions à regarder où nous placions le pied, reprit son cours de plus belle.

— Voyez, Messieurs, voyez ces immenses replis formés par le cours de l'Isère. Eh bien ! Dans quelques années peut-être auront-ils disparu. Il y a un vieux dicton dans le pays :

La Serpen et lo Dragon (1)
Mettront Grenoblo en savon.

et jamais peut-être cette prophétie n'a eu l'air d'être une vérité comme depuis quelques années. Après les inondations de 1816, 1840, et 1856, pour ne parler que des principales de ce siècle ; le débordement de 1859 est surtout là pour l'attester. Aussi, une sage administration, dont l'avant-projet date déjà de 1851, se propose-t-elle, non dans l'intérêt de vos yeux, mes beaux messieurs les artistes, mais dans celui mieux entendu des propriétaires, de renfermer la vagabonde dans des limites savantes et d'un parcours plus direct (2). Le pays y gagnera-t-il ? Il est permis de l'espérer et il en a grand besoin. Cependant les rivières sont comme les femmes : *Bien fol est qui s'y fie* !... En attendant ces bienfaits tant promis et tant vantés (3), les fermiers ont perdu l'habitude de payer ; les propriétés sont dépréciées dans leur valeur ; le chanvre, qui était jadis la richesse du pays, pourrit sur place, à cause des infiltrations, et se laisse détrôner par les produits de la Loire et du Piémont...

Tout en écoutant le père Gaude, nous avions étalé sur l'herbe des produits plus opportuns dans la circonstance. La charcuterie et la pâtisserie de Grenoble avaient là des représentants dignes des éloges de Berchoux et de Brillat-Savarin : des viandes froides s'offraient à nos yeux avec leur osmazôme appétissant. Les bouteilles, enveloppées avec précaution, étaient sortis des sacs prévoyants et avaient été déposées dans le rafraîchissoir, c'est-à-dire dans la *Cave* du logis. On appelle ainsi une sorte de citerne allongée, excavation de plusieurs mètres, que la nature a creusée avec patience sur le bord du chemin, sous le rocher qui le domine. Les eaux limpides qui filtrent à travers la roche s'y déposent en abon-

(1) La *Serpen*, l'Isère. Le *Dragon*, le Drac, torrent considérable qui venait jadis se jeter dans l'Isère à Grenoble même, et qui, maintenant, en est éloigné de plus de deux kilomètres.

(2) Cunit : *Endiguement de l'Isère et assainissement de la vallée de Graisivaudan entre la frontière de Savoie et la ville de Grenoble* ; Grenoble, Allier, 1851.

(3) Ce beau projet est, malheureusement, resté dans les cartons.

Digitized by Google

dance et forment un réservoir fort utile aux pauvres habitants du lieu (1). Bref, le festin était attrayant, et il y fut fait honneur. Tout en ne perdant pas un coup de dents, le père Gaude nous faisait les honneurs de *chez lui*.

— Voyez, disait-il en levant la tête et nous montrant la montagne tabulaire qui nous dominait, voyez ces remparts de rochers qui s'élançent dans les airs et semblent nous emprisonner entre leurs hautes parois et le précipice qui s'ouvre à nos pieds. Autrefois, le pied humain savait y trouver place, et, chaque dimanche, un certain nombre d'habitants du Sapey venaient entendre la messe à l'Ermitage, en passant par la *Cheminée*. Le chemin n'était pas exempt de difficultés, — il est facile de le supposer, — mais, enfin, il n'était pas ruiné comme à présent, et, par le moyen de ces fissures et de quelques aspérités disparues depuis peu d'années, il était encore possible de franchir sans trop de danger ce passage impraticable aujourd'hui.

Puis, se tournant du côté opposé : — Regardez là haut, dit-il, regardez en face de vous ce pic qui se dresse au-dessus de tous les autres : c'est celui de *Belledonne*, la Jungfrau du Graisivaudan, dont la hauteur au-dessus de la mer, atteint presque trois mille mètres (2981^{m}). A droite, ce pâturage au-dessus des sapins, que vous voyez surmonté dans sa partie culminante d'une immense croix miroitant au soleil, c'est le sommet *Champrousse* (2254^{m}), plus loin, le *Taillefer* (2861^{m}), au pied duquel vous apercevez le plateau de la *Matésine* et des lacs de *Laffrey* (934^{m}), dominé, au fond, par l'*Obiou* (2792^{m}), la plus sauvage montagne du Trièves, et à droite par la montagne de Connexe (1364^{m}). Là-bas, en revenant vers la droite et en suivant les montagnes du Trièves, ce roc effilé et pointu qui domine les hautes montagnes du Vercors, c'est le *Mont-Aiguille* (2097^{m}), l'une de nos *Sept Merveilles* dauphinoises. Puis, un peu plus en avant, et toujours sur la même ligne, le *Grand-Veymont* (2345^{m}), la *Moucherolle* (2289^{m}) formant l'extrême limite de cette chaîne secondaire de nos Alpes qui s'étend au couchant de Grenoble et constitue le pâté des montagnes du Villard-de-Lans, dont l'un des plus hauts sommets, le *Moucherotte* (1905^{m}), a été ainsi baptisé, on ne sait pas pourquoi, sur la carte de l'Etat-Major, et vient se terminer par les rochers des *Trois-Pucelles* et le plateau de St-Nizier.

A gauche, en partant de Belledonne, vous voyez les montagnes des *Sept-Laux* (2182^{m}), puis le Gleysin (2559^{m}), le *Grand-Charnier* (2559^{m}), et les montagnes de la Savoie couronnées par le *Mont-Blanc* (4808^{m}), la montagne-géant de l'Europe. Enfin,

(1) Voir la note de J.-B. Pollin, p. 12 de cet écrit.

Digitized by Google

plus près de nous, à gauche, et à l'extrémité perceptible pour nous de la chaîne dont nous occupons l'un des sommets, la *Dent de Crolles* ou *Petit Som* (2066^{m}), ainsi nommée sans doute parce que cette montagne est plus élevée que celle du *Grand-Som* (2039^{m}) que nous apercevons de l'autre côté du Saint-Eynard.

Vous dirai-je maintenant le noms de tous ces villages, de tous ces hameaux, de toutes ces habitations que vos regards voient émailler la plaine et les montagnes? Autant vaudrait entreprendre la nomenclature de toutes les fleurs qui croissent dans la Vallée ou sur la pente des précipices qui l'entourent. J'aimerais mieux vous entretenir des humains qui les habitent, et chez lesquels vous ne seriez point étonnés de reconnaître les mêmes passions que dans les villes, mais modifiées par les mœurs plus grossières de la campagne. Les amours, les calculs, les procès, les amitiés, les tromperies, les dévouements, vous retrouveriez tout cela sous l'humble toit de ces chaumières, comme sous celui de ces riches habitations. Ici, je vous citerais un trait d'intrépidité; là, un meurtre abominable; là-bas, je vous montrerais un avide tuteur dépouillant l'orphelin ignorant et sans défense; plus loin, je vous nommerais une existence qui fut toute pleine de désintéressements et de sacrifices. Le travail et la paresse, le courage et la lâcheté, la richesse et l'infortune, le savoir et l'ignorance, la civilisation et la barbarie, tout cela se coudoie, se heurte dans notre belle vallée, comme dans les contrées les moins favorisées.

Je pourrais maintenant, poursuivant ma revue des diverses localités que notre regard embrasse du haut de ce magnifique belvédère, vous narrer bien des choses que feu mon père me raconta dans ma jeunesse; mais nous sommes près du *Saut-du-Moine* (1), et ce n'est pas abandonner mon sujet que de vous parler de cet affreux précipice, dont la légende nous a légué le nom et qu'un poëte populaire a illustré par la scène finale de sa *Pastorale et Tragicommedie de Janin*. C'est de là, en effet, que Janin, le pauvre désespéré, jetant un dernier regard sur le monde avant de se lancer dans l'abîme, envoie son adieu suprême, c'est-à-dire sa malédiction à tous les riverains de l'Isère, dans une kirielle célèbre qui, seule, — pour nos contemporains du moins, — a suffi à préserver Millet de l'injuste oubli où il semble tombé pour ses autres œuvres, qui, certes, ne méritent pas un pareil dédain.

C'est ainsi que les épithètes, sous lesquelles chacune de ces localités a été désignée par le poète, sont restées à jamais, à tort ou à raison, comme un signalement moral ou physique, comme la marque d'un fer rouge sur le front d'un criminel. De nos jours

(1) Voir la note de J.-B. Pollin, p. 351.

Digitized by Google

encore, pour ne citer que les habitants des villages que vous pouvez apercevoir d'ici, vous n'ôteriez pas de la cervelle de bien des gens que ces groupes typiques ont existé et que c'est pour de bons motifs que Janin, ou plutôt Millet, a caractérisé de ses sobriquets : les *rognou* de Goncelin (rogneux);

Les *eycharpi* de Tencin (mal habillés, mal peignés);

Les *nargou* de Saint-Hilaire (morveux, qui ont toujours le nez sale);

Les *chambaru* de Lancey (qui ont de grosses ou de longues jambes, des jambes mal faites);

Les *gobio* de Saint-Nazaire (engourdis);

Les *truan* de la Terrasse (sales, qui sentent mauvais);

Les *trolhandié* de Domène (presseurs d'huile);

Les *enrena* de Venon (avares, égoïstes, qui prennent mais ne donnent jamais);

Les *aragnou* de Lambin (hargneux);

Les *tignou* de Saint-Martin (teigneux);

Les *eiguemorte* de Gières (eaux-mortes, mous);

Les *cocoare* de Revel (hannetons, ou plutôt commères, cancaniers);

Les *orguilhou* de Bernin (orgueilleux);

Les *sensue* de Biviers (sangsues, tire-liards);

Les *chassou* de Saint-Ismier (chasseurs);

Les *boutacié* de Crolles (transvaseurs de vin);

Les *malavisa* d'Eybens (malavisés, impertinents);

Les *fagotié* d'Echirolles (faiseurs de fagots);

Les *chicanou* de Meylan (chicaneurs, processifs);

Les *golu* de Claix (goulus, goinfres);

Les *poussit* de Varces et de Risset (poussifs);

Les *mastin* de Pariset (mâtins, qui aboient et montrent les dents);

Les *rachet* de Monteynard (rachitiques);

Les *eymurti* de Sinart (amortis, endormis, engourdis par la crampe, qui ont un membre comme mort);

Les *gro miron* de la Mure de la Matésine (gros chats, allusion à la science des Matésins dans l'art de faire leurs affaires);

Les *pourou* de Pontcharra (peureux, timides);

Les *galabontem* de Vif (qui aime à ne rien faire qu'à s'amuser et à bien vivre);

Les *creitin* de Tavernoles (crétins, idiots);

Les *coquan* de Champagnier (pauvres diables, quêteurs, pique-assiettes hardis, vivant au dépend des autres);

Les *poutagié* du Versoud (mangeurs de soupe);

Les *eycrusi* du Bachet (amaigris jusqu'aux os, maigres comme un Christ en croix);

Digitized by Google

Les *saquette* de la Tronche (sacs à vin);
Les *berlandié* des Granges (brelandiers, joueurs),
Les *inconstant* de Grenoble (inconstants, infidèles).]

Mais laissons de côté ces réputations imposées pour la plupart par la fantaisie. M'est avis qu'il ne faut songer qu'à ceux dont la renommée, bien assise, s'offre à nous sans nous être imposée par le caprice d'un poëte ou le désespoir d'un pauvre amoureux. Il y a partout des borgnes et des boiteux, au moral comme au physique; et quoiqu'on prétende que, lorsque le bon Dieu sema la canaille sur la terre, son sac creva sur Béziers, il y en a un peu partout, dans notre pays comme ailleurs. Peut-être, il est vrai, les alliances y sont-elles pour quelque chose...

Dans cet ordre d'idées, — je parle des renommées incontestées, — je veux vous signaler là-bas, au fond de la vallée, cette ruine que vous voyez se dresser au-dessus du village de Pontcharra. C'est là que le Chevalier sans peur et sans reproche vint au monde, vers 1473: vous voyez les restes de Château-Bayart. Un peu plus rapproché de nous, et sur la même ligne, vous apercevez un autre ehâteau, celui de Tencin. Celui-là n'est pas une ruine, et sa construction ne date que des dernières années du règne de Louis XV; mais la célébrité attachée à son nom lui vient de ce qu'il a été porté par une femme, née à Grenoble et élevée au couvent de Montfleury, — couvent que, par parenthèse vous pouvez inspecter d'ici comme de la nacelle d'un ballon, — et que sa beauté et son esprit ont rendue célèbre: c'était la mère de d'Alembert. Presqu'en face de ce château, sur la rive droite de l'Isère, et dans un repli de la montagne que nous ne pouvons apercevoir d'ici, s'élève une autre ruine, plus complète encore, s'il est possible, que celle de Bayart, celle du château de la Frette; c'est là le berceau du terrible baron des Adrets, dont l'esprit de parti a voulu faire un monstre, mais à qui l'impartiale histoire restituera une réputation plus conforme à l'équité. Plus près de nous, et au-dessous du village de Saint-Ismier, près du terrible torrent de Manival, vous entrevoyez, perdue au milieu d'un bouquet de verdure, une gracieuse habitation, jadis la demeure du général Marchand, puis celle de son neveu, le maréchal de France Randon, que la soumission de la Kabilie, en 1857, a rendu à son tour célèbre. Enfin, là-bas, au pied de sa forteresse, Grenoble la coquette, Grenoble la jolie, se présente à nous avec d'autres illustrations non moins grandes, quoique de valeurs différentes: Gentil-Bernard, Vaucanson, Barnave, Casimir Périer, Mounier, Abel Servien, Hugues de Lionne, Valbonnais, Mably, Condillac, et tant d'autres dont la nomenclature me conduirait trop loin.

Je m'aperçois, du reste, que vous trouvez mon panégyrique

Digitized by Google

assez long, et je m'arrête quoique je pusse vous dire encore bien des choses : ce sera pour une autre fois.

A votre santé, Messieurs ....

Le repas touchait à sa fin. On devisa quelque temps encore; mais la chaleur accablante qu'il faisait, notre solide restauration et les excellents cigares que nous achevions de fumer, nous sollicitèrent à une sieste attrayante sur le gazon ombragé qui nous avait servi de nappe. Pourtant, avant de nous y livrer corps et âme, nous congédiâmes le père Gaude dont la soif persévérante menaçait de porter une grave atteinte à nos ressources *réconfortatives*, et qui, du reste, sentait le besoin d'aller vérifier si ses mulets n'avaient pas trop abusé de l'école buissonnière.

Dire combien de temps nous donnâmes au repos serait assez difficile ; mais la voix retentissante de l'un de mes compagnons se fit bientôt entendre pour nous rappeler que nous n'étions pas encore au bout de notre course... Les sacs furent bien vite bouclés.

Après avoir visité le *Saut-du-Moine* et la *Cheminée*, nous nous hâtâmes de réparer les moments perdus, et, en peu de temps, nous eûmes rejoint la route du Sapey qui devait nous conduire sur la face opposée du mont Saint-Eynard. Bientôt, en effet, après avoir longé quelques instants la gorge de Vence et admiré la *Source-du-Bret* (1), — une vraie *Fontaine-des-Fées*, — qui se trouvait alors sur le bord même de la route, mais que les travaux de rectification ont délaissée au fond du ravin, nous arrivâmes au hameau de la Bordelière que nous traversâmes, et, par les prairies et les bois, nous gagnâmes en une heure de temps le sommet de la montagne que nous venions de contourner.

Si de l'Ermitage de Saint-Eynard nous avions joui d'une vue splendide, quelle épithète donner à celle qui se développa devant nos yeux émerveillés, lorsque nous atteignîmes la crête rocheuse (1350^{m}), à la base de laquelle nous avions pris notre champêtre repas! Cette vue était plus étendue encore, et des glaciers et des pics situés en face de nous, surgissaient mille sommets nouveaux que, de notre premier observatoire, la perspective n'avait pu nous laisser soupçonner, quoiqu'ils fussent beaucoup plus élevés que ceux qui les masquaient.

De plus, en tournant le dos au Graisivaudan, nos regards plongeaient sur les gorges de Quaix et de Vence, séparées de notre belle vallée, au couchant par le *Casque de Néron*, autrefois le

(1) C'est une source qui sort d'un rocher, à droite de l'ancienne route, et sépare les deux territoires du Sapey et de Corenc. Elle mérite la visite des touristes, surtout au moment de la fonte des neiges, où elle jaillit avec une force prodigieuse et forme une gerbe d'eau retombant en poussière sur ses rochers couverts de mousse.

Digitized by Google

Nez-Rond ou plutôt le *Neuron*, comme disent nos montagnards, et par le *Mont-Rachais* (1053^{m}), dans le sinus desquels, de l'autre côté de l'Isère, nous voyions la masse imposante des montagnes de Lans et d'Autrans (1631^{m}), venir se réunir à celles de Sassenage, qui leur servent de trait d'union avec celles du Villard-de-Lans, que l'on aperçoit à gauche du Mont-Rachais.

Puis, à droite, c'était la charmante vallée du Sapey (966^{m}), entourée de montagnes de toutes parts et dominée par les sommets de Chamechaude (2087^{m}), du Sapey et du Grand-Som.

C'était vraiment beau, et nous ne pouvions nous lasser d'une admiration sans fin...

La crête du Saint-Eynard, à cette époque, était encore nue, et, à quelques mètres au-dessous d'elle, commençaient les bois communaux du Sapey, qui allaient expirer au bas de la montagne, près de la Vence qui les sépare du village. Aujourd'hui, à la paix de la solitude, a succédé le bruit du pic et du marteau. La guerre de 1870 a troublé jusqu'à la tranquillité de ces lieux sauvages. Les armes à longue portée ont changé les conditions de la guerre. Une ville ne peut plus se défendre par ses seules murailles, et il a fallu opposer aux entreprises de l'ennemi des moyens de résistance en rapport avec ceux de l'attaque. Telle est l'origine des forts détachés qui viennent d'entourer Grenoble comme d'une ceinture gigantesque (1). Le mont Saint-Eynard était un des points importants marqués par le génie militaire pour une construction de ce genre, et destiné à défendre, contre l'ennemi, l'approche de notre ville par les routes du pâté de montagnes de la Grande-Chartreuse.

Aujourd'hui donc, à la solitude a succédé le bruit. Le roc a été miné, les murailles se sont élevées comme par enchantement, et maintenant de remarquables ouvrages de terre et de maçonnerie occupent l'angle même de la montagne qui domine le Graisivaudan, Grenoble, et les villages de Corenc, de Vence et du Sapey. On a tracé de larges routes pour en permettre l'accès à l'artillerie; des casemates et des citernes ont été construites, et la forteresse aura bientôt sa garnison. Mais à quel prix est-on arrivé à ce résultat?...

(1) Sans parler des forts principaux de *la Bastille* (483^{m}) et de *Rabot* qui existent depuis longtemps, on en compte cinq nouveaux: le fort du *Saint-Eynard*, situé, comme nous l'avons vu, à 1350^{m} au-dessus du niveau de la mer; celui de *Bourcet*, construit au-dessous de Corenc, et dont le nom a été emprunté au général que j'ai déjà nommé plus haut, et dont la belle habitation se voit encore à quelques pas au-dessous; de l'autre côté de la vallée, ceux du *Mûrier* (463^{m}), au-dessus de Gières, et des *Quatre-Seigneurs* (940^{m}), qui domine toute la contrée environnante; enfin celui de *Montavie* (548^{m}), au-dessus d'Eybens et de Bresson. On dit que l'on va en construire encore un autre sur le rocher de *Comboire* (513^{m}), de l'autre côté du Drac, entre les villages de Claix et de Seyssins.

Digitized by Google

Ce que je sais, c'est que, pendant plus de deux ans, 115 hommes du génie militaire et 156 manœuvres civils, presque tous Piémontais, y ont été employés; qu'on a dû venir chercher l'eau au hameau de la Bordelière, situé au pied de la montagne, du côté du Sapey. Pour le sable et la chaux, il a fallu les faire venir de Grenoble ou de la vallée. L'eau, suivant le calcul d'un officier du génie, est revenue à 4 centimes le litre, et le sable à 55 fr. le mètre cube, vu les difficultés d'accès et l'état des routes !.. Quant au reste, je l'ignore... La note à payer ne me regarde pas tout seul, et j'en solderai ma part sans murmure... *Si vis pacem, para bellum.*

Mais le soleil n'attend pas, et eussions-nous eu Josué à notre tête et des motifs aussi excellents que les siens pour l'arrêter dans sa course, que, sans manquer au respect dû aux Ecritures, je suis persuadé que l'astre du jour aurait très-certainement été pour nous aussi inflexible .. qu'un chemin de fer. Nous dûmes donc songer à la retraite, non cependant sans rendre visite à l'excellent restaurant de M. Christille, au Sapey, où nous eûmes le plaisir de retrouver notre ami le père Gaude, qui nous y avait servi de maréchal-des-logis. Mais, cette fois, à son grand chagrin et à notre plus grand regret, il n'eut pas le temps de nous *lire* le second chapitre de ses *Mémoires*, et nous dûmes en ajourner l'audition jusqu'à nouvel ordre ..

Nous fûmes bientôt en route, et, une heure après nous traversions de nouveau le village de Corenc (1), dominé par le petit mamelon qui sert de piédestal à sa nouvelle église, l'ancienne ayant été démolie à cause de son insuffisance et de son état de délabrement. C'est un édifice construit dans le style roman. L'intérieur est simple. L'autel est en marbre blanc, sans style, et la table de communion en pierre de l'Echaillon. Les verrières .. ah! les verrières!... Pourquoi ce luxe anticipé, quand il restait tant à faire? Pourquoi ce contraste somptueux avec des murs nus et une chaire plus que simple? N'eût-il pas mieux valu reporter l'excédant de dépense qu'il a dû occasionner sur l'achèvement extérieur de l'église, dont les murs ne sont pas même enduits d'un crépi nécessaire, et qui reste sans clocher, ou du moins n'en possède que la base recouverte d'une toiture de tourelle... Pauvre clocher! Nous l'avons vu bien longtemps avec sa grue symbolique perchée sur son toit, et semblant — comme celui de la cathédrale

(1) On aperçoit, à une petite distance de là, le Mollard, où existait jadis une ancienne maison-forte du XIIIe siècle, détruite au commencement de celui-ci. Les bâtiments actuels qui l'ont remplacée sont possédés par les Religieuses de la Providence, qui en ont fait l'acquisition en 1832 et qui y ont transféré, de Montfleury, leur établissement, fondé à Grenoble, en 1825.

Digitized by Google

de Cologne si connue des touristes, — adresser à la bourse des fidèles un appel incessant et désespéré. Lasse enfin d'une trop longue attente, la fabrique fit poser une toiture *provisoire* sur la partie émergeante de la base de ce clocher, qui a l'air ainsi d'avoir la tête enfoncée dans les épaules. Luxe et misère! Histoire de notre époque, comme de tous ceux qui veulent agir au-delà de leurs moyens... Il y a un proverbe dauphinois qui peint parfaitement la chose, mais que ma plume pudique se refuse à reproduire ici,... et que je ne puis mieux rappeler qu'en disant que lorsque je suis témoin de semblables contrastes, je songe involontairement à une femme portant robe de soie et chapeau de velours, mais ayant une jupe rapiécée et manquant de chemise...

C'est ainsi encore que cette église a été pavée, devinez avec quoi?... Avec des dalles tumulaires arrachées au cimetière de Grenoble!.. On y lit les noms de MM. Giraud (curé de St-André), Caignard de Saulcy, Paul Bertrand de Besson, Bernard de Marigny, Colaud de la Salcette, Victoire de Bourcet, (veuve de M. de Baratier, ancien capitaine dans le corps du génie), Borel de Saint-Victor, Jean-Pierre Pagès (dit Languedoc, l'ami des compagnons, compagnon teinturier), etc., etc. Que penseront, à la vue de ces tombes, les archéologues et les chroniqueurs de l'avenir? Ne seront-ils pas en droit de faire mille suppositions sur la prospérité passée de ce petit village, qu'ils ne manqueront pas de trouver bien déchu de son ancienne splendeur... Cela fait involontairement songer à ces gens qui achètent de vieux portraits pour se faire une galerie d'ancêtres...

Nous sortîmes de l'église.

En ce moment, le soleil achevait sa carrière et ses derniers rayons empourpraient les cîmes neigeuses de nos Alpes. Nous reprîmes le chemin de la ville en récitant ces vers des *Burgraves*:

Oui, ce soleil est beau. Ses rayons, — les derniers! —
Sur le front du Taunus posent une couronne;
Le fleuve luit; le bois de splendeur s'environne:
Les vitres du hameau, là-bas, sont tout en feu;
Que c'est beau! Que c'est grand! Que c'est charmant, mon Dieu!
La nature est un flot de vie et de lumière!...

G. Saint-Percurrens.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

ACTUALITÉS

E.-J. SAVIGNÉ. *Programme du Congrès archéologique de France*, dont la prochaine session aura lieu à Vienne, le 2 septembre 1879. 191

— *Compte-rendu de la 46e session du Congrès archéologique de France, tenue à Vienne (Isère)*, du 2 au 8 septembre 1879. — Membres du Bureau, liste des adhérents, résumé des séances, Banquet d'adieu, etc..... 356

G. SAINT-PERCURENS. *Souvenir d'une course de montagnes en Dauphiné*; le Mont Saint-Aynard..... 543

ARCHÉOLOGIE

A. ALLMER. *Sainte-Colombe*, notice..... 1

ARMOIRIES

E.-J. SAVIGNÉ. *Armorial de l'élection de Vienne*, ou état des armoiries des personnes et communautés de la ville et de l'arrondissement.. 151

BEAUX-ARTS

ZÉNON FIÈRE. *Les artistes de l'Isère au Salon et à l'Exposition universelle de 1878*..... 60

— *Les artistes dauphinois au Salon de 1879*..... 433

BIBLIOGRAPHIE

A. VELLOT. *Sous l'éventail*, de Zénon Fière 92

J. ST-RÉMY. *Poésies, théâtre patois, mélanges*, de Roch Grivel,..... 92

L. BARRACAND. *Rimes à temps perdu*, de Jules Ferrand..... 381

J. ST-RÉMY. *Caprices et Boutades*, d'Alfred Aubert; — *Sous les Cyprès*, de John; — *Inventaire des Archives dauphinoises*, de M. Henry Morin-Pons; — *Les origines du drame moderne en France*, de Charles Formentin; *Inscription d'Aspe*, de Gustave Vallier; — *Inscription romaine découverte à Grenoble*, de Florian Vallentin fils..... 470

BIOGRAPHIE

ADRIEN CH. *Prosper Sain-d'Arod*..... 138

E.-J. SAVIGNÉ. *Hector Berlioz*..... 193

FIRMIN BOISSIN. *Frédéric Mistral et les Félibres* 270

L'ABBÉ FILLET. *Mme de Sévigné à Grignan*... 289

H. VASCHALDE. *Régis Breysse*, sculpteur ardechois..... 533

HISTOIRE

M. TALLON. *Le Camp de Jalès*, épisode de la Révolution française, d'après des documents officiels.... 25, 103

Dr ULYSSE CHEVALIER. *Comptes de la maison d'Henri III, roi de France, (dépenses du 15 janvier 1575, à Romans)* 209

Che ULYSSE CHEVALIER. *Notice chronologico-historique sur les archevêques de Vienne*..... 214

J. ROMANS. *Cinq lettres de Chorier à Guichenon*..... 311

CHAMPOLLION-FIGEAC. *Le château de Condillac, (Drôme)*, restauré par Mme la comtesse d'Andigné..... 385

G. VALLIER. *La Grande Abbaye de Dauphiné*..... 420

L'Abbé FILLET. *La Grande Abbaye de Dauphiné*..... 486

Digitized by Google

P. de Thorey. *Abbaye de St-André-de-St-Geoire, en Valdaine*..... 150

A. de Rochas. *Extrait des Mémoires inédits de Joseph-Dominique de Rochas, traduits à la cour de Gap*..... 403

Léon Védel. *L'église de Lurgentière et la chapelle de Notre-Dame du Pommier*..... 407

E.-J. Savigné. *L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné*..... 473

R. de Rostaing. *Voyages et expéditions. Amérique boréale* : — I. Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1792; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York. — II. Textes des capitulations des deux gouverneurs. — III. Correspondances. — IV. Rapport de Laperouse au Ministre de la Marine sur cette expédition 507

Champollion-Figeac. *Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution : Les Savants du département de l'Isère et la Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Grenoble* (1794-1810). — Préface de cet important ouvrage publié en un beau volume..... 537

NÉCROLOGIE

A. Lacroix et J. St-Rémy. *Amédée Julien*... 286

NOUVELLES

L. Barracand. *Pierrette*..... 230

Zénon Fière. *Le Mysotis*..... 490

POÉSIES

J. Soulary. *A M. H. Meissier*, bibliothécaire en chef de la ville de Bordeaux, sonnet inédit..... 10

J. Soulary. *A M. le baron Walckenaer*, sonnet inédit..... 11

L. Marie. *Les volontaires Grecs de 1870*, poésie..... 12

F. Coppée. *A un elégiaque*, poésie inédite. 97

G. Monavon. *Lever de soleil*, sonnet..... 99

H. Second. *Sonnet*..... 100

F. Bellier. *Petits enfants et jeunes fleurs*, poésie..... 101

A. Vellot. *Cannes et Lord Brougham*, poésie couronnée au centenaire. 201

J. Saint-Rémy. *Déception*, sonnet..... 208

F. Bellier. *L'Echo*, poésie..... 307

H. Second. *Thérèse*, sonnet..... 310

L. Barracand. *Une soirée*, poésie..... 390

J. Saint-Rémy. *A mon illustre ami Théodore Aubanel*, sonnet..... 392

H. Second. *Le rendez-vous*, sonnet..... 393

Zénon Fière et L. Fabre des Essarts. *La Bourne*, poésie dite à l'inauguration du canal de la Bourne, 394

Dickson. *Vinaigrette*, poésie..... 475

G. Monavon. *Acis et Galatée*, étude antique poésie..... 477

J. Saint-Rémy. *A L. F. des Essarts*, sonnet, 482

H. Second. *Rêverie noctambulesque*, poésie. 483

THÉATRE

L. Barracand. *Madame a ses nerfs*, comédie en un acte..... 15

G. Monavon. *La chasse au roman*, comédie en un acte, mêlée de chants.. 173

— *Les trois bouquets et les trois maris*, comédie en un acte, mêlée de chants..... 318

S. Gouet. *N'éveille pas le chat*, proverbe en un acte et en prose..... 400

GRAVURES

Sainte-Colombe-les-Vienne (vue prise des hauteurs de Pipet), eau-forte hors texte, par Dubouchet.

Le château de Banne (Ardèche), Camp de Jules, eau-forte hors texte, par Dubouchet.

Portrait de Berlioz, avec sa signature autographe, eau-forte, par Dubouchet.

Statue de Mme de Sévigné, à Grignan, eau-forte hors texte de Dubouchet.

Château de Condillac (Drôme), vue du donjon, eau-forte par Dubouchet.

L'Abbaye de St-Antoine, en Dauphiné, gravure sur bois hors texte, par Magdelin.

Vienne, imp. Savigné.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06833 2553

Digitized by Google

Digitized by Google